This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

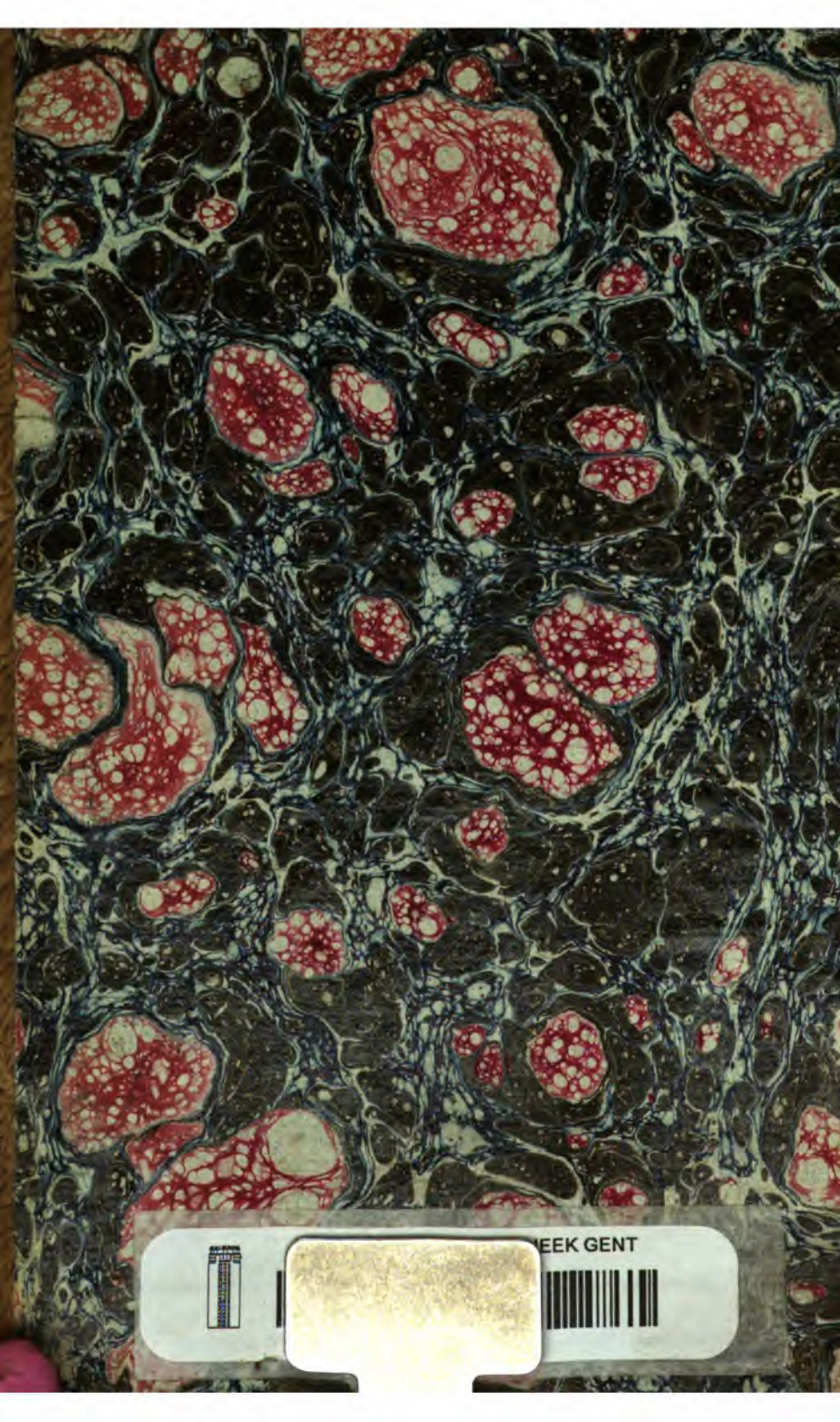
EEK GENT

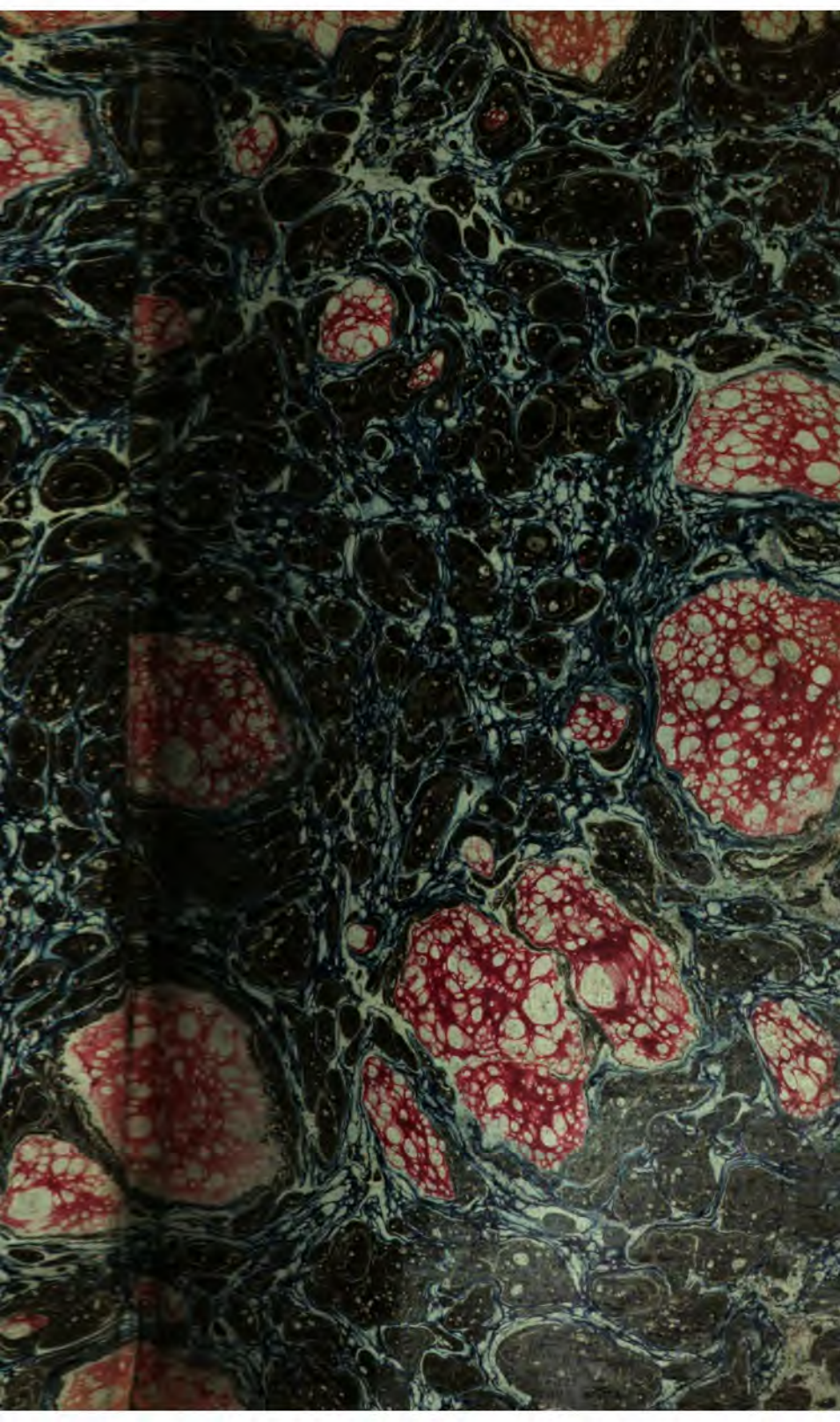

H.N.497

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE.

SAA — SOI.

Noms des Auteurs de cet Ouvrage dont les matières ont été traitées comme il suit :

L'Homme, les Quadrupèdes, les Oiseaux, les Cétacés.	SONNINI, Membre de la Société d'Agriculture de Paris, éditeur et continuateur de l'Histoire naturelle de Buffon. VIREY, Auteur de l'Hist. naturelle du Genre Humain. VIEILLOT, Continuateur de l'Histoire des Oiseaux d'Audebert, et Auteur d'une Histoire de ceux de l'Amérique septentrionale.
L'Art vétérinaire, l'Economie domestique.	PARMENTIER, HUZARD, } Membres de l'Institut national. SONNINI, Membre de la Société d'Agriculture de Paris, etc. etc.
Les Poissons, les Reptiles, les Mollusques et les Vers.	BOSC, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, de la Société Linnéenne de Londres, de celles d'Agriculture de Véronne, Caen, etc. et Inspecteur des Pépinières nationales de Versailles.
Les Insectes.	OLIVIER, Membre de l'Institut national. LATREILLE, Membre associé de l'Institut national.
Botanique et son application aux Arts, à l'Agriculture, au Jardinage, à l'Economie Rurale et Domestique.	CHAPTAL, PARMENTIER, CELS, } Membres de l'Institut national. THOUIN, Membre de l'Institut national, Professeur et Administrateur du jardin des Plantes. DU TOUR, Membre de la Société d'Agriculture de Saint-Domingue. BOSC, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, etc. etc.
Minéralogie, Géologie, Météorologie et Physique.	CHAPTAL, Membre de l'Institut national. PATRIN, Membre associé de l'Institut national et de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, Auteur d'une Histoire naturelle des Minéraux. LIBES, Professeur de Physique aux Ecoles Centrales de Paris, et auteur d'un Traité Elémentaire de Physique.

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE,
APPLIQUÉE AUX ARTS,

Principalement à l'Agriculture et à l'Economie rurale et domestique:

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES ET D'AGRICULTEURS:

Avec des figures tirées des trois Règnes de la Nature.

TOME XX.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16.

AN XI — 1803.

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE.

SAB

SAAMOUNA. C'est un nom de pays du FROMAGER. *Voyez* ce mot. (B.)

SAAR-TIEN-KANAT, ce qui signifie *écureuil volant pâle*, dénomination sous laquelle les Tartares de la Russie connoissent le SAPAN. *Voyez* ce mot. (S.)

SABBEL. En Suède, c'est la ZIBELLINE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

SABDARIFA, nom spécifique d'une plante du genre KETMIE. *Voyez* ce mot. (B.)

SABELDIER. Dans la Belgique, on nomme ainsi la *zibelline*. (DESM.)

SABELFISCH. Muller donne ce nom à l'*épaulard*, espèce de cétacé. (DESM.)

SABELLE, *Sabella*, genre de *vers marins* qui offre pour caractère, d'après Linnæus, un tube membraneux sur lequel sont fixés des débris de sable, de coquilles ou d'autres corps étrangers, et qui contient un animal voisin des *nérëides*, qui a deux lèvres à la bouche et deux tentacules très-épais derrière la tête.

Ce genre n'a pas été adopté par Bruguière ni par Lamarck. Ils en ont réuni les espèces avec les *nérëides*, et, en effet, si on ne considère que le tube, on ne doit pas les en séparer, et encore moins du genre *térebelle*, qui leur a été uni. Cependant le genre *sabelle* se distingue par des caractères suffisam-

ment importans, de ceux avec lesquels on peut le confondre. Gmelin, dans son édition du *Systema naturæ*, en mentionne vingt-quatre espèces, dont plus de la moitié sont figurées dans Schrœter.

La meilleure figure des animaux de ce genre, est celle de la SABELLE ALVÉOLATE, qu'on voit pl. 36 des *Corallines* d'Ellis. En la prenant pour type, on peut regarder comme appartenant à ce genre, un animal que j'ai rapporté des mers de l'Amérique, et que, par oubli, je n'ai pas fait entrer dans mon *Histoire naturelle des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville. Sa description absolue donnera connoissance des motifs qui militent en faveur de la conservation de ce genre.

La SABELLE NÉGATE est solitaire et rampe sur les pierres, les coquilles abandonnées, &c. Son fourreau est demi-cylindrique, composé d'une membrane sur laquelle se trouve agglutiné du sable très-fin par l'intermède d'une matière visqueuse. Sa longueur est d'un pouce, son diamètre d'une ligne.

L'animal a une tête composée de deux tentacules très-épais, demi-circulaires, plus écartés en dessous, se réunissant à la volonté de l'animal, de manière à former un cercle, chacun garnis dans leur bord extérieur de dix-huit cils très-courts, et dans leur bord intérieur d'autres un peu plus longs, mais moins nombreux. Sa bouche est alongée, placée à la base inférieure des tentacules, et entourée de douze longs tentacules divisés chacun en trois parties. Son corps a vingt-quatre tubercules de chaque côté, les six premiers très-obtus, les six derniers mucronés, et le reste terminé par un long cil. Sa queue est plate et foiblement articulée.

Cet animal diffère donc des *néréïdes* par la forme de ses tentacules et par la position de sa bouche. Il doit donc faire un genre particulier. Il se trouve assez communément dans la baie de Charleston. Il est figuré dans les planches de ce Dictionnaire. (B).

SABELMUS. En Suède, c'est le *lemming*. (DESM.)

SABICE, *Schwenkfeldia*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie, dont le caractère consiste en un calice monophylle, turbiné, velu, divisé en cinq parties aiguës; une corolle hypocratériforme, à tube long et grêle, et à limbe à cinq lobes aigus; cinq étamines à filamens courts; un ovaire inférieur, surmonté d'un long style à stigmate divisé en cinq parties.

Le fruit est une baie orbiculaire, velue, couronnée par le calice, et à cinq loges monospermes.

Ce genre, qui est figuré pl. 165 des *Illustrations* de Lamarck, a été établi par Aublet, et comprend des plantes sarmenteuses à feuilles opposées, entières, et à fleurs disposées en paquets dans les aisselles des feuilles supérieures. On en compte quatre espèces, dont deux de Cayenne, et les autres de la Jamaïque et du Pérou. Aucune n'est remarquable par son utilité. (B.)

SABINE, nom spécifique d'une plante du genre des GÉNEVRIERS. *Voyez* ce mot. (B.)

SABLE ou ZABELLE, nom de la *zibelline* en Russie. (S.)

SABLE. En anglais, c'est la *zibelline*. (DESM.)

SABLE, amas de molécules pierreuses d'un si petit volume, qu'elles peuvent être facilement transportées par les eaux et par les vents. Il y a des *sables* de différente nature; mais, pour l'ordinaire, les molécules quartzeuses en forment la presque totalité. La grande cohésion des parties du quartz fait que, quelque comminué qu'il soit, ses fragmens conservent toujours un volume sensible. Les pierres calcaires ou argileuses finissent, au contraire, par se réduire en poussière impalpable que les eaux déposent sous la forme de vase ou de limon.

On donne le nom de *sablon* au *sable quartzeux* le plus fin, qu'on emploie à dégrossir les glaces, les marbres et autres objets destinés à recevoir le poli.

On nomme *gravier* un *sable* grossier qui, pour l'ordinaire, provient de la décomposition des roches granitiques.

La surface du globe présente des contrées immenses qui sont couvertes de *sables*, principalement dans l'ancien continent, comme les déserts de l'Afrique et ceux de l'Asie boréale. Le milieu de l'Afrique et le plateau du centre de l'Asie sont les portions de la terre qui furent les premières abandonnées par les eaux de l'Océan; et leurs montagnes exposées pendant une longue série de siècles à l'action des eaux courantes, ont été sapées, détruites, et enfin converties en *sable*.

Les grandes rivières de Sibérie, telles que l'Irtiche, l'Ob, le Yénissey, &c. ont aujourd'hui leur lit encaissé dans des dépôts sablonneux que j'ai vu, dans beaucoup d'endroits, s'élever jusqu'à cinq ou six cents pieds au-dessus de leur niveau. Ces amas de *sables* qui couvrent des pays d'une étendue immense, sont les restes des montagnes du centre de l'Asie, où ces grands fleuves prenoient leur source dans

ces temps reculés, et dont ils ont entraîné les débris jusqu'à la mer Glaciale, avec les dépouilles des grands animaux. *Voyez* Fossiles, Fleuves et Montagnes.

Tous les *sables* ne sont pas le produit de la décomposition des roches : on en voit en grande abondance, qui ont été formés immédiatement par la nature ; et notamment ceux qui entrent dans la composition des grès homogènes : c'est ce qui avoit été très-bien reconnu par Romé-Delisle, qui disoit, en parlant des différens états on l'on trouve le quartz : « ailleurs il constitue seul des masses granuleuses dont les petits grains, plus ou moins anguleux et déterminés, sont tantôt réunis comme on le voit *dans les grès*, tantôt libres et sans adhérence, comme dans les *sables cristallins homogènes* ET NÉS SUR LA PLACE, qu'il ne faut pas confondre avec les *sables de transport* ou *graviers hétérogènes*, qui proviennent des débris des roches quartzeuses primitives de toute espèce. Tels sont, ajoute-t-il, les *sables* de Creil, de Nevers, d'Etampes et autres, qu'on emploie à la manufacture des glaces de Saint-Gobin. Telle est encore cette couche de *sable cristallin* et d'une transparence parfaite, qu'on a trouvée en creusant les fondemens du pont de Neuilly. Chaque grain de ce dernier *sable*, vu à la loupe, est un petit cristal de roche à prisme hexaèdre intermédiaire très-distinct, avec ses deux pyramides hexaèdres à plans triangulaires isocèles, également distinctes. Toutes les arêtes en sont vives, ce qui, joint à l'homogénéité de ce *sable*, ne permet pas de douter qu'il ne se soit *précipité* du fluide qui le tenoit en dissolution sur le lieu même où cette couche se rencontre. La transparence et la régularité de ce cristal de roche microscopique font l'admiration de tous ceux qui le voient dans mon cabinet ». (*Cristallogr.* II, pag. 65.)

J'observerai que ce *sable quartzeux* n'étoit pas *tenu en dissolution* dans un fluide ; mais qu'il a été *formé* par une combinaison chimique d'émanations souterraines, analogues à celles qui forment les matières volcaniques. *Voyez* Géologie.

Il en est de même des énormes couches de *sable* pur et blanc comme la neige, que Saussure a observées près d'Auberive, entre Vienne et Valence, de même qu'entre Toulon et Ollioules. (§. 1509 et 1626.)

Dans la belle description que M. Imrie a donnée de la montagne de Gibraltar, on voit que, vers la face occidentale de cette montagne, il existe une couche de *sable* considérable composée de petits *fragmens de quartz cristallisé* parfaitement transparent. Le côté oriental présente une autre couche semblable, qui s'étend depuis le bord de la mer jusqu'au

tiers de la montagne, c'est-à-dire jusqu'à une élévation d'environ quatre cents pieds perpendiculaires.

Sur quoi le célèbre M. A. Pictet observe qu'on trouve également, vers la base orientale du mont Salève (près de Genève), un amas énorme d'un *sable quartzeux blanc* et *pur*, qu'on emploie dans la belle verrerie de Torrens. (*Bibl. brit.* n° 76, pag. 157.)

On pourroit regarder comme un *sable calcaire* formé de la même manière que ces *sables quartzeux*, les *ammites* qui sont de petites concrétions globuleuses de la grosseur d'un grain de *sable*, d'où est venu leur nom (le mot grec *ammos* signifie *sable*): ces petits globules forment des espèces de *grès* quelquefois assez solides, mais quelquefois aussi presque incohérens.

On donne le nom de *sable* à toute matière minérale en petites parcelles détachées; ainsi l'on nomme *sable ferrugineux*, la *puretté*, qui est un amas de petits grains de fer spéculaire détachés des matières volcaniques ballotées par les eaux. Ce *sable* est quelquefois de la *ménakanite* ou *oxide de titane*, combiné avec le fer.

Romé-Delisle avoit reçu de Cayenne un *sable* presque tout composé de *grenats* microscopiques où l'on voyoit vingt-quatre facettes trapézoïdales; il est probable que c'étoient des leucites qu'il regardoit comme des grenats, et ces leucites provenoient de la décomposition de quelque tuf volcanique.

Le savant chimiste Collet Descotils m'a fait voir un *sable* qu'il a rapporté d'Egypte, et qui contient une foule de cristaux microscopiques, et notamment des *saphirs* de toutes couleurs; j'en ai vu de parfaitement transparens et d'un beau vert d'émerande: je crois ce *sable* volcanique de même que celui du Puy en Velay. *Voyez* GEMMES.

On appelle *sables volcaniques* les matières pulvérulentes rudes et arides qui sortent de la bouche des volcans, avant, et sur-tout après l'éruption de la lave, et qui sont quelquefois d'une abondance prodigieuse; ces *sables* sont composés de fragmens vitreux et de rudimens de divers cristaux. Quand les matières pulvérulentes vomies par le volcan sont légères, fines et douces au toucher, on leur donne le nom de CENDRES. *Voyez* ce mot.

Le *sable quartzeux* ordinaire est employé à divers usages importans: mêlé avec la chaux vive, il forme le mortier qu'on emploie dans les constructions auxquelles on veut donner une solidité supérieure à celle du mortier de plâtre; et, avec le temps, il acquiert la dureté de la pierre: l'action particulière qu'exercent l'un sur l'autre le quartz et la chaux, leur

fait contracter un commencement de combinaison, d'où résulte une cohésion de la plus grande force entre leurs molécules.

Dans la fabrication des *poteries*, il est indispensable de mêler avec l'argile une certaine quantité de *sable quartzeux* pour lui donner du corps, l'empêcher de se gercer, et la rendre capable de supporter l'action du feu sans éclater. D'ailleurs la demi-vitrification que le *sable* éprouve, donne à la poterie une solidité qu'elle seroit bien loin d'avoir sans cette addition.

La nature prend soin quelquefois de faire elle-même ce mélange, comme on le voit dans la couche de *sable argileux* de Fontenay-aux-Roses, près Paris, qu'on nomme *sable des fondeurs*, parce qu'il a la propriété de former d'excellens moules à jeter en fonte les métaux.

Le *sable quartzeux* est une des matières premières qu'on emploie dans les verreries; et quand il est bien pur, il forme la base des plus beaux verres. Sur trois parties de *sable*, on en met une de soude ou de potasse, avec une petite quantité de chaux et de litharge, et l'on obtient le verre qui porte le nom de *cristal*.

Parmi les *sables* qui ont été transportés par les eaux, on en trouve qui sont riches en substances métalliques; soit qu'elles aient été transportées avec les *sables*, ou qu'elles s'y soient formées depuis leur dépôt. Tels sont les *sables* aurifères d'Afrique et du Mexique: ceux du Choco, qui contiennent en même temps du platine et de l'or: ceux de plusieurs rivières d'Europe, qui contiennent aussi ce métal précieux. *Voyez* Or et Platine.

On trouve sur les frontières de la Sibérie, des dépôts immenses de *sables* qui occupent plusieurs centaines de lieues carrées, le long de la base occidentale des monts Oural, et qui sont assez riches en minerai cuivreux, pour donner lieu à des exploitations considérables et multipliées. C'est de là que viennent ces tronçons de palmiers convertis en mine de cuivre, qu'on voit dans les cabinets de minéralogie.

Romé-Delisle avoit rapporté des Indes orientales un *sable d'étain* noir, qui n'étoit autre chose qu'un détritus de cristaux d'oxide d'étain qui avoient été détachés de leur mine et entraînés par les eaux. Il avoit été trouvé dans les montagnes d'Ophis, à quinze journées de Malaque, d'où les Européens tirent l'étain qui porte le nom de cette ville.

Dombey avoit rapporté du Pérou un *sable vert* qui a de la célébrité, et qui a été reconnu pour un *muriate de cuivre*, d'après l'analyse faite par Vauquelin. *Voyez* Cuivre. (Pat.)

Poiret del. Letellier Sculp

1. Sablier décrépitant. 2. Sagoutier farinifère.
3. Salsepareille de Virginie. 4. Santalin blanc

SABLÉ (*Mus arenarius* Pal.). *Voy.* l'article des RATS. (S.)

SABLIER, *Hura crepitans* Linn. (*monoécie monadelphie*). C'est un petit arbre des contrées chaudes de l'Amérique, qui s'élève à la hauteur de notre *sureau*, et qui porte des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même pied. Il forme seul un genre de la famille des TITHYMALOÏDES. Sa tige ligneuse et lisse se divise vers sa cime en plusieurs branches couvertes de feuilles très-larges, et faites en forme de cœur; elles sont alternes, munies de stipules qui tombent, et supportées par des pétioles longs, minces et glanduleux à leur sommet; leurs bords sont dentelés, et elles ont dans leur milieu une côte saillante, de laquelle partent plusieurs veines transversales. Ces feuilles sont lactescentes, ainsi que les branches. Entr'elles naissent les fleurs mâles, réunies en un chaton ovoïde, que soutient un long pédoncule, et qui est muni d'écailles imbriquées. Chaque fleur mâle est portée par l'une de ces écailles; elle a un calice très-court à deux feuilles (sans corolle) et elle contient beaucoup d'étamines; les filets forment par leur réunion un corps cylindrique, entouré de deux ou trois rangs de tubercules, surmontés chacun de deux anthères. Les fleurs femelles sont solitaires et placées à une petite distance des mâles. Elles manquent aussi de corolle. Leur calice est d'une seule pièce, cylindrique, sillonné et tronqué; il renferme un long style fait en entonnoir, et couronné par un stigmate très-grand et radié. Le fruit est une capsule ligneuse, orbiculaire, comprimée aux deux bouts, et partagée ordinairement en douze sillons, qui font chacun le demi-cercle, et qui s'ouvrent avec élasticité. Lam. *Illustr. des Genr.*, pl. 793.

Cet arbre porte différens noms. On l'appelle *sablier*, parce que les habitans de l'Amérique ouvrent ses fruits au côté où le pédoncule est attaché, et après en avoir ôté les semences, les remplissent de sable, dont ils se servent pour répandre sur l'écriture. Il est aussi nommé *pet du diable*, *arbre du diable* (*arbor crepitans*) à cause du bruit singulier que fait son fruit, lorsqu'à l'époque de sa maturité, desséché par l'ardeur du soleil, il se fend et éclate tout à coup, en lançant au loin ses graines. Si on le cueille, avant même qu'il soit entièrement mûr, et qu'on le place dans un lieu où il soit exposé à la douce impression de la chaleur, il offre bientôt le même phénomène. Aussi est-il très-difficile de transporter en Europe ces fruits entiers. On en voit dans les cabinets de tous les curieux.

On multiplie cet arbre par ses graines. Il demande à être

élevé en serre chaude; il faut l'y laisser même en été. Quand son éducation est soignée, et qu'il est arrosé à propos, il conserve ses feuilles pendant toute l'année, s'élève quelquefois jusqu'à douze ou quinze pieds, et produit des fleurs. Mais il ne fructifie point en France ou très-rarement. (D.)

SABLIERE, lieu d'où l'on tire le *sable* qu'on emploie pour les constructions et autres usages économiques. Il y a plusieurs *sablières* aux environs de Paris, qui sont des dépôts de graviers formés jadis par la Seine, lorsqu'elle étoit, comme toutes les autres rivières, beaucoup plus puissante qu'aujourd'hui, et qu'elle remplissoit le vaste bassin, dont la largeur s'étendoit au moins de Mont-Rouge à Menil-Montant.

Au pied de cette dernière colline, est une *sablière* qui est creusée jusqu'à trente pieds environ au-dessous de la surface du sol. J'étois un jour descendu dans cette fosse, et j'examinois les couches de gravier pour m'assurer si c'étoient des dépôts marins ou fluviatiles, et je reconnus que c'étoit l'ouvrage de la rivière. J'y vis çà et là des débris de coquilles de moules: j'en détachai une assez entière, dans une couche qui étoit à vint-cinq pieds environ au-dessous de la surface du sol; dans la petite excavation que j'avois faite en retirant cette coquille, j'apperçus un corps noir que j'examinai, et je fus fort surpris de voir que cette substance ressembloit à du cambouis qui auroit coulé d'un essieu échauffé: elle est onctueuse sous le doigt, mais elle est devenue cassante quand on la gratte avec l'ongle, elle a une odeur de cire mêlée de suif; jetée sur un fer rouge, elle répand beaucoup de fumée qui a la même odeur qu'auroit ce mélange; exposée à la chandelle, elle s'enflamme et laisse un résidu charbonneux. On remarque dans l'intérieur de cette substance une couleur bleuâtre qui paroît due aux molécules ferrugineuses, qui ont passé à l'état de bleu de Prusse. Les naturalistes, à qui je l'ai fait voir, ont jugé comme moi, que cette matière paroissoit avoir été employée comme cambouis, ce qui supposeroit qu'à l'époque reculée où les eaux déposoient cette couche de sable, les bords de la Seine étoient déjà peuplés d'hommes qui avoient quelque civilisation. Mais, au reste, ce témoignage est trop foible pour que je veuille en tirer de grandes conséquences. (PAT.)

SABLINE, *Arenaria*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la décandrie trigynie et de la famille des CARYOPHYLLÉES, qui présente pour caractère un calice divisé en cinq parties très-profondes; une corolle de cinq pétales en-

tiers; dix étamines; un ovaire supérieur surmonté de trois styles.

Le fruit est une capsule uniloculaire, s'ouvrant au sommet en cinq valves, et contenant un grand nombre de semences attachées à un placenta central très-court.

Ce genre est figuré pl. 130 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme de petites plantes à feuilles opposées et à fleurs axillaires ou terminales, dont on compte plus de trente espèces, la plupart propres à l'Europe. Parmi ces dernières les plus communes ou les plus remarquables sont :

La SABLINE PÉPLOÏDE, dont les feuilles sont ovales, aiguës et charnues. Elle est vivace et se trouve sur le bord de la mer. Son aspect l'éloigne des autres espèces.

La SABLINE A TROIS NERVURES a les feuilles ovales, aiguës, pétiolées, nerveuses. Elle est annuelle, et se trouve très-communément et très-abondamment dans les bois sablonneux et un peu humides.

La SABLINE A FEUILLES DE SERPOLET a les feuilles presque ovales, aiguës, sessiles, et sa corolle est plus courte que son calice. Elle est annuelle, et se trouve très-communément dans les allées des bois argileux, sur le revêtement des fossés, &c.

La SABLINE ROUGE a les feuilles filiformes, les stipules membraneux et engaînans. Elle est annuelle, et se trouve très-fréquemment dans les lieux sablonneux, dans les landes les plus arides. Elle varie lorsqu'elle croît sur le bord de la mer.

La SABLINE DES ROCHERS a les feuilles subulées, les tiges rapprochées, et les folioles du calice ovales et obtuses. Elle est vivace et se trouve sur les montagnes pierreuses.

La SABLINE A PETITES FEUILLES a les feuilles subulées, la tige paniculée, les capsules droites, les pétales plus courts que le calice, et lancéolés. Elle est annuelle, et se trouve dans les bois montagneux.

La SABLINE A GRANDE FLEUR, qui a les feuilles subulées, planes, serrées, et la tige uniflore. Elle est vivace, et se trouve sur les montagnes dans les parties méridionales de l'Europe. (B.)

SABLON, nom que les pêcheurs des environs de la Rochelle donnent à une coquille du genre des *sabots*, qui diffère fort peu du *sabot vignot*. On ignore si c'est une variété d'âge ou une espèce distincte. *Voyez* au mot SABOT. (B).

SABLON, *sable quartzeux* très-fin, qui se trouve naturellement par couches ou par nids, dans les roches de grès

ou sur quelques rivages de la mer, ou qu'on obtient en pulvérisant des grès friables, qu'on nomme *pierre à sablon*. On l'emploie principalement pour donner du lustre aux vases de métal et pour polir le marbre. *Voyez* SABLE. (PAT.)

SABLONNIÈRE, c'est le lieu d'où l'on tire le *sablon*. (PAT.)

SABOT. C'est ainsi que l'on nomme la susbtance dure et cornée qui termine les pieds des quadrupèdes ruminans. L'on a remarqué que le *sabot* des *chevaux* qui vivent dans les pays chauds, est beaucoup plus dur que celui des mêmes animaux dans les contrées froides ou tempérées. (S.)

SABOT, *Turbo*, genre de testacés de la classe des UNIVALVES, dont le caractère consiste en une coquille conoïde ou turriculée, à ouverture entière ou arrondie, sans aucune dent, et à bords disjoints dans leur partie supérieure.

Les espèces qui appartiennent à ce genre avoient été placées par Dargenville et autres anciens conchyliologistes français, dans les familles des *limaçons* et des *vis*. Linnæus qui les a réunies en genre sous le nom latin ci-dessus, ne les ayant pas suffisamment examinées, a laissé à ses successeurs les moyens de faire des corrections importantes à son travail. Ainsi Bruguière en a retiré quelques-unes pour les placer parmi les *bulimes*, et Lamarck a établi aux dépens de celles qui restoient, les genres CYCLOSTOME, SCALAIRE, TURRITELLE. (*Voyez* ces mots.) Le genre *turbo* de cet auteur contient cependant encore quelques espèces assez caractérisées pour former de nouveaux genres, telles entr'autres que le *turbo cidaris*.

Les coquilles des *sabots* sont en général épaisses et dures; leurs spires sont peu prononcées, peu élevées; leur bouche peu ouverte et intermédiaire, pour la position, entre celle des HÉLICES et celle des TOUPIES. *Voyez* ces mots.

Les animaux qui les habitent, ont la tête armée de deux grosses et courtes cornes, à la base extérieure desquelles sont situés les yeux. La bouche est ronde, et placée à la partie inférieure de la tête; le col est fort long; le manteau se développe sous la forme d'une bourse sur la partie inférieure de laquelle on remarque un amas de glandes; le pied est ovale, alongé, trop épais pour pouvoir entrer dans la coquille. Il porte à son extrémité postérieure et latérale, un opercule de même forme que l'ouverture de la coquille, mais un peu plus grand.

Les *sabots* sont fort communs dans les mers d'Europe, et encore plus dans celles des pays chauds. Ils sont appelés

généralement *vignots* sur les côtes de France, et se mangent sans être fort estimés. Ils s'attachent aux rochers et restent le plus souvent exposés à l'air dans l'intervalle des basses marées. On en connoît près de quatre-vingts espèces que Linnæus a divisées en cinq sections, savoir :

1°. Les *néritoïdes*, dont le bord de la columelle est plat et imperforé ; et parmi lesquels il faut principalement remarquer :

Le SABOT VIGNOT, *Turbo littoreus*, qui est presque ovale, pointu et strié. Il est figuré dans Dargenville, pl. 6, lettre L, et dans l'*Histoire naturelle des Coquilles*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, pl. 32, fig. 1 et 2. Il se trouve sur les côtes de France.

Le SABOT BOSON, *Turbo muricatus*, est ombiliqué, presque ovale, pointu, entouré de rangées de tubercules, et le bord de sa columelle est obtus. Il se trouve figuré dans l'*Histoire naturelle des Coquillages du Sénégal*, par Adanson, pl. 12, n° 1. On le rencontre sur les côtes d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

2°. Les *imperforés*, dont l'ombilic n'est pas creux, on y distingue :

Le SABOT CHRYSOSTOME, qui est presque ovale, raboteux, et dont les tours de spire ont deux rangs de petites épines recourbées. Il est figuré dans Dargenville, pl. 6, fig. D. Il se se trouve dans la mer des Indes.

Le SABOT PAGODE, qui est presque conique, dont les tours de la spire ont des épines obtuses, liées entr'elles, et le dessous mamelonné et strié. Il est figuré dans Dargenville, pl. 8, lettre A, et se trouve dans la mer des Indes.

Le SABOT ÉPERON, qui est presque imperforé, applati, dont les tours de spire sont rudes au toucher, et ont des épines recourbées et comprimées à leur partie supérieure. Il est figuré dans Dargenville, pl. 6, lettre R, et pl. 8, lettre H. Il se trouve dans la Méditerranée et dans la mer des Indes.

Le SABOT RUGUEUX est presque ovale, strié, et a les tours de spire supérieurement rugueux. Il est figuré dans Dargenville, pl. 8, lettre O, et se trouve dans la Méditerranée.

Le SABOT COURONNÉ, qui est rugueux, blanc sali de vert, dont la pointe est jaune orangé, les tours de spire couronnés d'épines et de tubercules, et la columelle prolongée. Il est figuré dans Dargenville, pl. 6, lettre Q, et se trouve au détroit de Magellan.

Le SABOT TURBAN VERT, *Turbo cidaris*, est uni, a les tours de spire arrondis, un peu comprimés, le premier très-grand,

l'ouverture comprimée, d'un vert argenté, la columelle saillante. Il est figuré dans Dargenville, pl. 6, fig. B et O. Il se trouve dans la mer des Indes. Quelques auteurs en ont fait un genre, et en effet, il diffère un peu des autres espèces.

5°. Les *perforés*, c'est-à-dire dont l'ombilic est creux, et parmi lesquels il faut particulièrement noter:

Le SABOT PIC, qui est conique, arrondi, uni, avec une petite dent à l'ombilic. Il est figuré dans Dargenville, pl. 8, lettre G. Il se trouve dans toutes les mers.

Le SABOT BOUCHE D'ARGENT est presque ovale, a les lignes dorsales élevées, transversalement striées, et l'ouverture nacrée. Il est figuré dans Dargenville, pl. 6, fig. E, et se trouve dans la mer des Indes.

Le SABOT DAUPHIN, dont l'ombilic est épineux, et dont les tours de la spire ont des pointes rameuses. Il est figuré dans Dargenville, pl. 6, lettre H. Il se trouve dans la mer des Indes, et forme le type du genre CYCLOSTOME de Lamarck. *Voyez* ce mot. (B.)

SABOT, *Cypripedium*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la gynandrie diandrie et de la famille des ORCHIDÉES, qui présente pour caractère une corolle à six divisions (*calice* Juss.), dont une supérieure, ovale ou triangulaire, une inférieure (*nectaire* Linn.), concave, obtuse, renflée, comme caliciforme, et quatre extérieures plus étroites, plus longues, disposées en croix.

Ce genre, qui est figuré pl. 729 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes à racines tubéreuses, à tiges ordinairement simples, à feuilles alternes, et à fleur solitaire et terminale. On en compte cinq espèces, dont deux d'Europe et trois de l'Amérique septentrionale.

La plus commune de ces espèces est le SABOT DES ALPES, qui s'élève d'environ un pied, dont la division supérieure de la corolle est ovale, concave, largement canaliculée en dessous, et la division intérieure plus courte que les autres, et comprimée. Elle est vivace, et se trouve dans les Alpes de Suisse et de Suède. C'est une plante d'un aspect très-remarquable, mais qui fleurit rarement, sur-tout dans les jardins. Elle aime les lieux ombragés et frais. On l'appelle vulgairement *sabot de la Vierge* ou *soulier de Notre-Dame*.

On doit à Salisbury une *monographie* de ce genre, insérée dans le premier volume des *Actes de la Société Linnéenne de Londres*. (B.)

SABURON, coquille du genre des *casques* qu'on trouve figurée dans Adanson, pl. 7, n° 8. *Voyez* CASQUE. (B.)

SAC ANIMAL, nom donné par Dicquemare à une espèce d'*ascidie* qu'il a observée au Havre. *Voyez* au mot ASCIDIE. (B.)

SACA, race de *chats sauvages* de l'île de Madagascar; ils sont très-beaux et ont la queue toute recoquillée. (S.)

SACRE (*Falco sacer* Lath.), oiseau de proie du genre des FAUCONS. (*Voyez* ce mot.) Aux yeux de plusieurs ornithologues méthodistes, il n'est même qu'une variété du *faucon* commun; cependant Belon, observateur exact, qui le premier a décrit le *sacre*, le donne pour une espèce distincte, et il est juste, dit Buffon, de s'en rapporter à lui.

Le *sacre* est devenu fort rare dans nos pays. On l'y employoit néanmoins au temps de Belon, dans les fauconneries, comme un oiseau de haut vol, dont on se servoit pour chasser le *milan* et toute espèce de gibier. C'étoit la femelle qui portoit le nom de *sacre;* le mâle s'appeloit *sacret;* il n'y a d'autre différence entr'eux que dans la grandeur. Ce sont des oiseaux passagers qui paroissent venir du Nord pour se rendre dans des contrées méridionales, et y passer une partie de l'année. On les voit en Sardaigne, à Rhodes, dans l'île de Chypre, et dans plusieurs autres îles de l'archipel de la Grèce. Ils sont encore à présent dans l'Inde, au nombre des oiseaux de vol les plus estimés pour la force et le courage.

Si le corps du *sacre* n'étoit pas arrondi, il paroîtroit aussi grand que le *faucon;* mais ses jambes sont plus courtes; son bec et ses pieds sont bleus, et son plumage, teint de roux et de brun, ressemble à celui du *milan.*

Le SACRE AMÉRICAIN (*Falco sacer,* var. Lath.) passe pour être une variété du *sacre* de l'ancien continent; mais aucune observation positive n'appuie cette assertion des auteurs systématiques. C'est au nord de l'Amérique, et particulièrement à la baie d'Hudson, que se trouve ce *sacre;* il y fait sa proie ordinaire des *perdrix* et des *gelinottes.* Il est plus grand et moins ramassé que le *sacre;* les teintes de son plumage sont moins sombres, et sa tête, sa poitrine et son ventre ont des taches brunes et longitudinales sur un fond blanc; il a, comme l'autre, le bec et les pieds bleus. (S.)

SACRE D'EGYPTE. Belon appeloit ainsi le *vautour d'Egypte.* Voyez l'article des VAUTOURS. (S.)

SACRET, nom que l'on donnoit autrefois en France au mâle de l'espèce du *sacre.* La femelle s'appeloit SACRE. *Voyez* ce mot. (S.)

SADAJAK ou SCHADAK, nom du *pika* chez les Tartares de Krasnojar et de Tomen. (S.)

SADOT, nom imposé par Adanson à une coquille du genre des *pourpres* (*buccinum lapillus*). Voyez aux mots Buccin et Pourpre. (B.)

SAELHUND. En Danois, c'est le *phoque commun*. (Desm.)

SAFRAN, *Crocus* Linn. (*triandrie monogynie*), genre de plantes à un seul cotylédon et à fleurs incomplètes, de la famille des Iridées, qui a beaucoup de rapports avec le *colchique*, et qu'on voit figuré pl. 30 des *Illustrations* de Lamarck. Il présente pour caractère un calice coloré, ayant un très-long tube et un limbe ouvert en cloche, à cinq divisions égales et régulières; trois étamines à anthères sagittées; un style surmonté de trois longs stigmates roulés et sciés, et une capsule à trois loges, contenant des semences rondes.

Les plantes de ce genre n'ont point de tige, mais seulement une spathe à une ou deux valves. Les feuilles et les fleurs sortent immédiatement de la racine, qui est un bulbe formé de deux tubercules placés l'un au-dessus de l'autre, et dont le nouveau croît et vit aux dépens de l'ancien.

Il n'y a que trois ou quatre espèces de *safran*. Dans ce petit nombre on en distingue deux, le *printanier* et l'*automnal* ou *safran cultivé*.

Le Safran printanier, *Crocus vernus* Linn., a une racine bulbeuse assez grosse et comprimée, de laquelle sortent quatre ou cinq feuilles étroites, longues, colorées de pourpre en dessous. De leur milieu s'élèvent, dans une spathe bivalve, une ou deux fleurs d'un jaune foncé, d'une odeur agréable, qui n'excèdent jamais la hauteur de deux pouces. Les segmens extérieurs du calice, plus étroits que les internes, sont peints de la base au sommet de trois raies noires; et son tube a autant de raies pourpres que le limbe offre de divisions. La capsule est à trois angles, et renferme un grand nombre de semences rondes et brunes.

Cette plante vient en Portugal, en Suisse, en Dauphiné, dans les Pyrénées; elle se plaît sur les montagnes et les lieux élevés; elle est vivace, et fleurit au premier printemps, quelquefois en février lorsque l'hiver a été doux. Ses feuilles croissent après que la fleur est passée; elles s'élèvent alors jusqu'à six ou huit pouces.

Le Safran cultivé, *Crocus sativus* Linn., a un bulbe gros comme une petite muscade, un peu comprimé, et couvert d'une peau brune et filamenteuse. De sa partie inférieure sortent plusieurs fibres longues, qui pénètrent assez profondément dans la terre. La fleur ou les fleurs naissent de la

partie supérieure du bulbe, et paroissent en octobre, très-long-temps avant les feuilles ; elles sont de couleur gris de lin ou pourpre bleuâtre ; leur tube est fort long, sans pédoncule, et se partage au sommet en six segmens obtus, ovales et égaux. Au fond du tube est situé l'ovaire, qui est rond ; le style qu'il porte est couronné de trois stigmates oblongs, de couleur orangée, séparés et étendus de chaque côté. Ce sont ces stigmates qui forment ce qu'on appelle le *safran*, et qui seuls recèlent la matière colorante et le principe aromatique que contient la fleur. Dans cette espèce la spathe est univalve et ne s'ouvre que d'un côté. Les feuilles et le fruit ne se montrent qu'au printemps ; ainsi l'embryon reste en dépôt tout l'hiver dans le sein de la terre. Les feuilles sont cylindriques, longues, très-étroites, et divisées dans leur longueur par une ligne blanche. Le fruit est arrondi, à trois lobes, à trois cellules et à trois valves. Cette plante est vivace. On la cultive en Europe, et principalement en France. Sa culture est sur-tout en grande recommandation dans le Gâtinois, et le *safran* qu'on y recueille est très-estimé.

Les deux espèces de *safran* que je viens de décrire produisent plusieurs variétés, qu'il ne faut pas confondre avec les *colchiques*. Dans le *safran*, la fleur n'a que trois étamines ; dans le *colchique*, elle en a six.

Le *safran printanier* varie beaucoup ; il est tantôt à *feuilles larges*, tantôt à *feuilles étroites*, quelquefois à *larges feuilles blanches et rayées*. Dans les variétés à *feuilles larges*, on en trouve, 1°. à fleurs de couleur pourpre et rayées ; 2°. à fleurs rayées et d'un bleu foncé ; 3°. à une fleur d'un pourpre uni ; 4°. à une grosse fleur bleu foncé ; 5°. à plusieurs fleurs d'un pourpre violet, rayées de blanc ; 6°. à fleurs de couleur de cendre ; 7°. à grosses fleurs jaunes ; 8°. à fleurs plus petites et d'un jaune plus pâle ; 9°. à plus petites fleurs jaunes, rayées de noir. Dans les variétés à *feuilles étroites*, il y en a une à petites fleurs blanches, et une autre à petites fleurs couleur de soufre. On voit encore le *safran printanier à fleurs blanches et à fond pourpre*.

Les variétés du *safran d'automne* sont ou à une fleur bleu pâle, ou à plusieurs fleurs bleuâtres, ou à plusieurs fleurs de couleur bleu céleste, ou à une petite fleur bleu foncé.

« On trouve, dit Gilibert, sur les Alpes du Dauphiné, une variété de *safran* qui fleurit en juin et juillet, dont les feuilles sont larges et les stigmates sans odeur ».

Culture et récolte du Safran.

Le *safran* se multiplie considérablement par ses bulbes, sur-tout si on les laisse en terre deux ou trois ans sans les déranger. On les enlève quand la plante a perdu ses feuilles, c'est-à-dire en juin, juillet ou août. Les uns les replantent alors tout de suite, les autres attendent le mois de septembre.

Les terres légères sont celles qui conviennent le mieux au *safran;* il réussit mal dans les terres humides, argileuses ou trop fortes. On prépare le sol par trois labours donnés dans l'espace d'une année, avec la houe ou la bèche; savoir, le premier vers Noël, le second en avril, le troisième un peu avant de planter.

Les oignons sont mis en terre avec ou sans leurs enveloppes, à une profondeur et à des distances qui varient selon le sol, le climat et les usages du pays. Peu de temps après leur plantation, ils produisent des racines; et aussi-tôt que la terre est pénétrée par l'humidité de l'automne, la fleur commence à s'élever. Alors on laboure superficiellement, ou on ratisse, pour mieux dire, le sol à deux pouces seulement de profondeur. Dans cette opération, il faut éviter de couper les fleurs naissantes. Elles se montrent en octobre; on les cueille quand elles sont encore peu ouvertes; cette récolte est minutieuse et longue.

Quand les fleurs sont passées, les feuilles paroissent, et les champs de *safran* restent verts pendant toute la saison des frimas. A la fin de mai, on arrache ces feuilles presque desséchées et on les donne aux vaches. Depuis cette époque jusqu'en septembre, le sol doit être labouré trois fois, mais très-légèrement. Les deux premiers labours se font à trois pouces de profondeur, l'un au milieu de juin, l'autre à la fin d'août, le troisième n'est qu'un ratissage. Au commencement d'octobre, on voit sortir de terre de nouvelles fleurs. On suit pendant trois ans la même culture, et ce n'est qu'à la quatrième année qu'on relève les oignons.

La récolte du *safran* n'est pas seulement longue, comme je l'ai dit, mais quelquefois très-pénible. S'il survient en automne des pluies douces accompagnées d'un air chaud, les fleurs paroissent, et se succèdent avec une abondance et une rapidité étonnante. Les cultivateurs n'ont alors aucun repos, et malgré tous leurs soins, ils perdent souvent une partie de ces fleurs. On les cueille avant que la rosée du matin soit dissipée, et le soir, quand on est très-pressé. Elles sont mises dans des maunes ou paniers, et transportées ainsi dans la

maison, où on les épluche tout de suite. Cette opération consiste à en détacher adroitement le stigmate, qui, séché à une chaleur douce, se conserve enfermé dans un lieu sec. Un arpent peut donner par an, l'un dans l'autre, quinze livres de *safran* séché. On change cette plante de terrein tous les quatre ou cinq ans. Mais celui où elle a crû se trouve tellement épuisé par elle, qu'il a besoin de se reposer douze à quinze ans avant de recevoir de nouveaux oignons de *safran*.

Maladies des Oignons de Safran.

On en distingue trois principales, le *fausset*, le *tacon* et la *mort*.

Le *fausset* est une production monstrueuse, en forme de navet, qui arrête la végétation du jeune bulbe dont elle s'approprie la substance. Cette tumeur cause peu de dommages. On en fait l'amputation lorsqu'on enlève les oignons. Le *tacon* est une carie, une espèce d'ulcère sec qui attaque le corps même du bulbe; quand il n'a pas pénétré trop avant, le seul remède à ce mal est d'emporter l'ulcère avec la pointe d'un conteau, et de laisser l'oignon se dessécher un peu avant de le replanter. La *mort* est pour les bulbes de *safran*, ce que la peste est pour l'homme et les animaux. C'est une maladie contagieuse que Duhamel soupçonne produite par des plantes parasites. Un oignon, dit-il, qui en est attaqué, communique le mal aux oignons voisins; une pellée même de terre prise dans un endroit infecté, et jetée sur un champ dont les plantes sont saines, y porte la contagion. On ne connoît point de remèdes à cette maladie: on ne peut que la prévenir ou en arrêter les progrès, en faisant des tranchées, et en coupant toute communication entre les oignons sains et ceux qui sont malades.

Propriétés et usages du Safran.

Le *safran* est employé fréquemment en médecine; il sert à la teinture, à la peinture; il colore et assaisonne les alimens, les boissons, les liqueurs.

« En médecine, c'est un puissant remède (*Dict. des Jardin. Notes.*), dont les propriétés sont encore au-dessus des éloges que leur ont donnés les anciens et les modernes. Les principes résineux et gommeux qui entrent dans la composition du *safran*, ne méritent aucune attention; mais c'est à une substance éthérée, extrêmement mobile et très-abondante, qu'on doit attribuer la plus grande partie de ses vertus. Ce principe subtil et pénétrant agit principalement sur les

nerfs et sur le cerveau, qu'il ébranle à la manière des narcotiques; de là vient ce sommeil profond, léthargique et même mortel, qu'il produit sur les personnes qui respirent trop long-temps un air imprégné de ses parties odorantes, la gaîté et l'enjouement qu'il procure à ceux qui en usent sobrement, et la folie qu'il excite dans ceux qui en abusent. Ce remède fort chaud et remuant, n'agit pas seulement sur les nerfs; il porte encore son action sur les liqueurs et toutes les parties solides des corps animés; il excite un organisme général, accélère la circulation, sollicite les sécrétions, porte fortement les sueurs à la peau, rétablit les flux menstruels, hâte l'accouchement, &c. On peut l'employer avec confiance dans les affections hypocondriaques et hystériques, les maladies vénéneuses, contre les douleurs opiniâtres, les foiblesses d'estomac, la cachexie, l'insomnie, la toux, les suffocations, les spasmes, la strangurie, la dyssenterie, &c. Mais les personnes maigres, bilieuses et pléthoriques ne doivent en user qu'avec beaucoup de réserve. On en prépare un sirop qui est fort employé en Angleterre.

On prescrit les stigmates de *safran*, séchés et pulvérisés, depuis dix grains jusqu'à une drachme, incorporés avec un sirop; depuis cinq grains jusqu'à deux drachmes, en macération au bain-marie dans cinq onces d'eau.

Pour avoir la *teinture de safran*, on fait infuser quatre onces de stigmates secs dans une livre d'esprit-de-vin; le tout tenu pendant quinze jours à la chaleur de l'étuve ou au soleil, dans un vase bien bouché. Après ce terme, on tire à clair, et on obtient cette teinture, qui est d'une couleur rougeâtre, d'une odeur aromatique et spiritueuse, et d'une saveur médiocrement âcre. On en fait usage depuis demi-drachme jusqu'à deux onces, dans trois onces de véhicule aqueux.

Dans certains pays, on ajoute quelques stigmates de *safran* au lait battu pendant l'hiver, pour avoir un beurre plus coloré. Ceux qui travaillent les pâtes réduites en vermicelli, en macaroni, &c. les colorent de la même manière. En France, on fait à-peu-près le même emploi de cette substance dans les offices, c'est-à-dire qu'on donne par son moyen une couleur safranée aux crêmes, aux pâtisseries et à diverses sucreries. « L'usage du *safran*, dit Bomare, est si familier aux Polonais, qu'ils le mêlent souvent jusqu'à la dose d'une once dans leurs alimens, sans en être incommodés.

Le *safran* a une odeur forte qui affecte désagréablement beaucoup de personnes. Dans les cantons où on le cultive, on ne sent par-tout que cette odeur, lors de sa récolte. Les

champs, les villages, les maisons, les églises, les vêtemens, tout exhale ou respire le *safran*, ce qui prouve que son principe aromatique est très-subtil et très-abondant.

Le bon *safran* du commerce doit être sec, et se briser entre les doigts; il ne doit contenir aucun fragment des pétales de la fleur, ni aucune matière étrangère. Il est conservé, et se débite dans des boites garnies de papier et fermées exactement. Comme il se vend à la livre, et comme son prix est considérable, pour en augmenter le poids on l'humecte, ou on le tient pendant un jour ou deux à la cave, quand on se propose de le vendre. C'est une fraude qui, poussée trop loin, fait quelquefois pourrir la marchandise. Le vendeur est alors puni de sa cupidité, s'il a affaire à un acheteur connoisseur.

L'infusion de *safran* donne un très-beau jaune utile dans les miniatures. Les architectes en font usage pour laver leurs plans. Le *safran* fournit aussi une belle teinture, mais de très-mauvais teint, et qui d'ailleurs ne peut être employée que rarement, parce qu'elle est trop chère. (D.)

SAFRAN BATARD. C'est le CARTHAME. *Voyez* ce mot. (B.)

SAFRAN DES INDES. C'est le CURCUMA. *Voyez* ce mot. (B.)

SAFRAN DES PRÉS. C'est le COLCHIQUE D'AUTOMNE. *Voyez* ce mot. (B.)

SAFRE. On donne ce nom à l'*oxide de cobalt*, après que la mine a été grillée dans des fourneaux de réverbère, pour la dépouiller de l'arsenic qui s'y trouve presque toujours en grande quantité. Cet oxide métallique a la propriété de se convertir au feu en un verre bleu, dont la couleur est aussi belle qu'inaltérable, et qui a un si grand degré d'intensité, qu'une très-petite quantité de *safre* suffit pour colorer une masse considérable de matière vitrifiée.

La couleur du *safre* est si foncée, qu'il paroît presque noir. On le fait fondre avec trois parties de quartz réduit en poudre et une partie de potasse : ce mélange donne un très-beau verre bleu, couleur de saphir, connu dans le commerce sous le nom de *smalt*, et après qu'il a été bocardé, criblé et porphyrisé, il prend le nom d'*azur*. Pour l'obtenir de différens degrés de finesse, on l'agite dans des tonneaux remplis d'eau, et percés de trois trous à différentes hauteurs. Après un moment de repos, on ouvre le robinet le plus élevé, qui répond par conséquent à la partie où est demeurée suspendue la poudre d'*azur* la plus subtile; c'est ce qu'on appelle assez improprement *azur* du *premier feu* : les robinets inférieurs donnent l'*azur* du *second* et du *troisième feu*.

mêmes, et leur habitation est exclusivement circonscrite dans le Nouveau-Monde.

Comme le *saki*, le *sagoin* et l'*yarqué* ont la queue fournie de longs poils ; on leur a quelquefois appliqué le nom de *singes à queue de renard*.

On doit mettre dans la famille des *sagoins*, d'autres espèces distinctes de singes qui ont les caractères des *sapajous-sagoins* ; tels sont : 1°. Le *tamarin* et le *tamarin nègre*, qui n'en est qu'une variété ; 2°. le *mico* ; 3°. le *pinche* ; 4°. le *marikina*, et 5°. l'*ouistiti* ; ce qui, réuni aux deux premières espèces, le *saki* et l'*yarqué*, forment en tout sept espèces bien distinctes et reconnues jusqu'à ce jour. Il y a sans doute plusieurs autres animaux du même genre dans les forêts américaines que n'ont point encore parcourues les naturalistes. D'autres ont été mal observés, comme le *singe annelé* dont parle Pennant (*Synops. of Quadr.*, pag. 121, n° 87.), qui paroît être un *ouistiti*, et le *sapajou en deuil*, décrit par Erxleben (*Syst. Regn. anim.*, gen. 5, sp. 9), le *monkie* (*simia morta* de Linn.), et plusieurs autres dont parlent les voyageurs. (V.)

SAGOIN A TÊTE BLANCHE, ou YARQUÉ. Cet animal diffère du *saki* ou du *sagoin* ordinaire, et n'est pas le même animal que l'*yarqué* de Buffon, mais celui de M. de Laborde, que cite Buffon. C'est la *simia caudata, imberbis, atra, capite albo, caudâ villosissimâ.... simia leucocephala* d'Audebert, *Hist. des Sing.*, fam. 6, sect. 1, fig. 2. On en a donné la figure dans l'édition de Buffon, par Sonnini, t. 36, pl. 73, pag. 202. Son poil, long et touffu, est noir sur tout le corps, à l'exception du tour de la tête et de la face où il est ras, et d'un blanc un peu fauve ; la face est couverte d'une peau noire, comme les pieds et les mains ; ses membres sont courts et velus. Stedman (*Voyage à Surinam*, t. 2, p. 151.) assure que c'est le seul singe de sa famille qui soit insociable, solitaire, toujours retiré comme un hermite. Les autres espèces le battent continuellement et volent sa nourriture. Comme il est fort lent, il ne peut pas leur échapper toujours, et comme il est timide et foible, il ne peut leur résister, de sorte que c'est un animal assez malheureux dans son espèce. Sa queue, longue d'environ un pied et demi, ne lui sert point pour s'accrocher aux branches, comme celle des *sapajous* ; elle a des poils fort longs. M. de Laborde assure pourtant qu'on voit des troupes d'*yarqués* dans les broussailles où ils vivent ; mais ces animaux sont fort rares. Les femelles ne font qu'un petit à chaque portée, et les emportent sur leur dos. Ils sifflent

somme les *sapajous*, mangent les abeilles, détruisent les ruches, sont friands de goyaves et de graines. On a vu des individus de différentes couleurs dans cette même espèce. Ces animaux se trouvent tous dans l'Amérique méridionale. (V.)

SAGONE, *Reichelia*, plante à tiges droites, simples, hautes de deux ou trois pieds; à feuilles alternes, ovales, presque sessiles; à fleurs bleues, disposées en bouquets dans l'aisselle des feuilles, qui forme un genre dans la pentandrie trigynie.

Ce genre, qui a été établi par Aublet, et qui est figuré pl. 212 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice divisé en cinq parties aiguës; une corolle monopétale, campanulée, à cinq lobes aigus; cinq étamines; un ovaire supérieur, surmonté de trois styles à stigmates en tête.

Le fruit est une capsule presque trigone, à trois loges, s'ouvrant transversalement par son milieu, et contenant un grand nombre de semences attachées à un très-grand réceptacle.

La *sagone* se trouve à la Guiane, sur le bord des ruisseaux. (B.)

SAGORIS. *Voyez* Sagoin. (S.)

SAGOU, nom d'une espèce de pâte végétale et alimentaire, qu'on prépare aux Indes avec la moelle de quelques palmiers, principalement avec celle du *palmier sagou* ou *sagoutier*. Cette substance nous est apportée des îles Moluques, en petits grains de couleur roussâtre et de la grosseur à-peu-près de ceux du millet. Elle est inodore, d'une saveur fade, et se mange apprêtée de plusieurs manières, comme le *ris* et le *vermicelle*. Voyez les mots Cycas et Sagoutier. (D.)

SAGOU DE BROWN. On appelle ainsi en Angleterre la farine du *haricot mungo*. Voyez au mot Haricot. (B.)

SAGOUIN. *Voyez* Sagoin. (S.)

SAGOVIN. *Voyez* Sagouin. (Desm.)

SAGOUTIER, *Sagus*, genre de palmiers de la division des Monoïques, qui offre pour caractère une spathe universelle coriace, hérissée extérieurement de plusieurs rangs d'épines, des spathes partielles, squammiformes, éparses; un spadix très-rameux; un calice et une corolle à trois divisions; six étamines dans les fleurs mâles; un ovaire supérieur à style trifide et à stigmates simples.

Le fruit est turbiné ou globuleux, acuminé au sommet, couvert d'écailles imbriquées et luisantes, d'abord pulpeux, se desséchant ensuite et devenant ferme, coriace et monosperme.

Ce genre est figuré pl. 771 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme deux ou trois espèces, qui sont encore imparfaitement connues, ou mieux, qui se confondent sous le même nom. Il a été appelé *metroxyllon* par Rottbol, qui le premier a fait connoître exactement ses caractères. Gærtner, qui ensuite en a décrit les fruits, lui a conservé le nom vulgaire de *sagou*, que lui donnent les habitans d'Amboine. Labillardière a ajouté encore à nos connoissances à son égard. Il n'en indique qu'une espèce, qu'il a appelée SAGUS GENUINA.

Le *sagoutier* croît à Amboine, à Sumatra, aux îles Moluques, &c. dans les terreins marécageux. Ses racines, minces, fibreuses, rampantes, s'étendent à de grandes distances et poussent des rejets nombreux. Il n'est pas rare, selon le rapport de Rumphius, de voir les parties du terrein sur lequel il croît, être entraînées par les torrens, et flotter sur le bord de la mer comme des portions d'îles qui auroient été détachées de leur fond.

Il s'élève des racines du *sagoutier* une grande quantité de feuilles ailées, réunies à leur base, longues d'environ vingt pieds. Ces feuilles sont portées sur des pétioles armés de touffes d'épines qui protègent le tronc naissant contre toutes espèces d'animaux, et sur-tout des *sangliers*, qui sont très-friands de la substance qu'il contient.

Le tronc s'élève à la hauteur de dix à douze pieds. Son écorce, formée de fibres épaisses, recouvre une substance médullaire, blanche, humide, qu'on mange sous diverses formes.

Le *sagoutier* ne donne de fruit que lorsqu'il est parvenu à son dernier développement, c'est-à-dire lorsqu'il approche de l'âge de retour. Comme la fructification n'a lieu qu'aux dépens de la partie farineuse, les habitans retardent cette époque, après laquelle on soupire pour les autres productions végétales. C'est du milieu des feuilles que s'élève la spathe sous la forme d'un trait ou d'une flèche. Lorsque cette enveloppe coriace s'ouvre, on voit paroître ce spadix couvert de fleurs sessiles auxquelles succèdent des fruits arrondis, marqués d'un ombilic à leur base, et de la grosseur d'un œuf de poule.

On reconnoît que la substance farineuse a acquis la qualité convenable pour être mangée, lorsque les feuilles se couvrent d'une poudre blanchâtre qui paroît n'être qu'une transsudation de la moelle. Quelquefois aussi on fait un trou dans le tronc, et après en avoir retiré quelques parcelles de substance médullaire, on les broie dans la main, et l'on juge, par les

qualités de la farine, si elle est parvenue à son point de maturité.

De tous les *palmiers* qui croissent dans l'Inde, le *sagoutier* est un des plus intéressans. Il est utile dans presque toutes ses parties. Il découle des incisions qu'on fait à son tronc, une liqueur qui passe promptement à la fermentation, mais qui est saine, et extrêmement agréable à boire. Si on n'en fait pas un grand usage, c'est parce que l'expérience a appris que c'est toujours aux dépens de la quantité de farine qu'elle se produit, et parce qu'il est plus important d'avoir de cette dernière. Son tronc, ses feuilles, sont d'une grande ressource dans la construction des maisons; le premier fournit la charpente et les planches, et les secondes la couverture. On fait aussi, avec ces dernières, des nattes, des cordes, et autres objets d'utilité domestique. *Voyez* au mot PALMIER.

Pour faire la récolte de la fécule du *sagoutier*, on coupe le tronc et on le partage en plusieurs tronçons qu'on fend en trois ou quatre morceaux. On arrache la moelle, on la dépouille de ses enveloppes, on l'écrase, on la met dans un baquet avec de l'eau, et on l'agite jusqu'à ce que la fécule soit entièrement suspendue; ensuite on la passe dans un tamis de crin. On met ce qui a passé dans des vases où la fécule se dépose, et d'où on la retire par la décantation de l'eau. Ce qui est resté sur le tamis se donne aux cochons ou se jette dans le jardin. Dans ce dernier cas, il se produit bientôt une quantité de champignons d'un goût exquis, et des larves de *charansons*, qui ne sont pas moins estimées comme aliment. *Voyez* au mot Cossus.

La fécule, ainsi déposée, est coupée en petits pains, que l'on fait sécher à l'ombre. C'est le véritable *sagou*. On en fait du pain ou mieux des galettes, car il n'est pas seul susceptible de fermentation. On le mange en bouillie, cuit dans la sauce des viandes et des poissons, enfin, de toutes les manières que l'on peut manger la fécule de *pomme-de-terre* en Europe. Il s'en fait une très-grande consommation, non-seulement dans les îles citées plus haut, mais encore dans les contrées voisines, et même en Europe, où les Hollandais en importent une assez grande quantité.

Le *sagou*, tenu dans un lieu sec, se conserve pour ainsi dire à perpétuité; mais pour les voyages de mer, on est obligé de le dessécher au four et de rôtir un peu sa surface, soit en galette, soit après qu'il a été réduit en grains de la grosseur du *riz*. C'est ordinairement sous cette dernière forme qu'il arrive en Europe.

Bien des personnes font, en Angleterre, en Hollande, et

même en France, usage du *sagou* dans la soupe, comme le *vermicelle;* il devient alors transparent, et se gonfle beaucoup; mais c'est en bouillie ou cuit avec du lait, du sucre et des aromates, qu'on en consomme le plus. C'est un aliment agréable, très-léger et peu nourrissant. Aussi en recommande-t-on principalement l'usage à la première enfance, à la dernière vieillesse, aux convalescens, aux phtisiques, et enfin à tous ceux dont les forces digestives sont très-affoiblies.

Actuellement qu'on a trouvé le moyen de tirer des *pommes-de-terre* une fécule parfaitement identique à celle du *sagoutier*, aussi la consommation qu'on fait de cette dernière a-t-elle beaucoup diminué. Il n'y a plus que ceux qui tiennent à leurs anciennes habitudes, qui la préfèrent, car elle est huit à dix fois plus chère.

Quelques auteurs confondent la fécule du *sagoutier* avec celle de quelques autres *palmiers*, tels que le *caryote*, *palmiste cycas*, &c. Il n'y a en effet d'autre différence que celle du lieu de la production. (B.)

SAGOUY. Quelques voyageurs ont parlé de l'*ouistiti* sous le nom de *sagouy*. (S.)

SAGRE, nom spécifique d'un poisson du genre des Squales (*Squalus spinax* Linn.). *Voyez* ce mot. (B.)

SAGRE, *Sagra*, genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des Coléoptères et de la famille des Chrysomelines.

Ce genre, établi par Fabricius et adopté par Latreille, présente les caractères suivans : antennes à articles amincis à leur base, arrondis au bout; le troisième et suivans beaucoup plus courts que les derniers; les dixième et onzième sur-tout fort alongés, presque cylindriques; mandibules pointues, entières; dernier article des palpes ovalaire; lèvre inférieure refendue,

Les *sagres* ont été séparées des *alurnes*, avec lesquels elles avoient d'abord été réunies : ce sont les *alurnes* de mon *Encyclopédie*, l'*alurne* ayant été réuni aux *hispes* dans le même ouvrage. *Voyez* Alurne. (O.)

SAGRI, nom du Chagrin en Orient. *Voyez* ce mot. (S.)

SAGUIN. *Voyez* Sagouin. (Desm.)

SAHLITE, substance minérale qui a été découverte dans la mine de Sahla, en Suède, par M. Abildgaard, et que j'avois trouvée moi-même en 1785 dans un gîte d'*aigue-marines* de la montagne Odontchelon en Daourie. *Voyez* Malacolithe. (Pat.)

SAHOUES-QUANTA; c'est le *polatouche*, chez les naturels du Canada. (S.)

SAÏ. Cette espèce de *singe* est de la famille des SAPAJOUS ; *consultez* ses caractères génériques à l'article qui en traite.

Il y a deux races de *saï*. L'espèce ordinaire est une variété à gorge blanche. Le *saï* est la *simia caudata, imberbis, fusca, caudâ prehensili hirsutâ, pileo, artubusque nigris, natibus tectis.... simia capucina* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. 13, gen. 2, sp. 30. Buffon le décrit t. 35, éd. de Sonnini, p. 176, et en donne la fig. pl. 67, ainsi qu'Audebert, *Hist. des Sing.*, fam. 5, sect. 2, fig. 4. Le *saï* a le nez conformé comme tous les autres singes du nouveau continent ; il n'a ni abajoues, ni callosités. Sa face est plate et ronde ; ses oreilles sont presque nues ; sa taille est de plus d'un pied ; sa queue prenante a plus de longueur que le corps ; elle est couverte de longs poils, excepté en dessous. Son poil est brun, noirâtre en dessus, fauve et verdâtre en dessous, vers la gorge règne une teinte cendrée et blonde, mais blanche dans une variété de cet animal. La femelle a un clitoris terminé par un champignon ou gland applati comme la verge du mâle.

La variété à gorge blanche a du poil de cette couleur sur toute la poitrine, le cou et les joues. (*Voyez* la fig. de Buffon, pl. 68.) Mais ces animaux ont tous les mêmes formes, la même taille, le même caractère. On les appelle *singes pleureurs*, à cause de leurs cris toujours lamentables. Ils répandent une odeur musquée comme le *macaque*. Doux, plaintifs, timides, dociles, on les apprivoise assez facilement. En Europe, ils mangent des hannetons, des limaçons, des fruits. Ces animaux sont originaires du Brésil, où ils sont appelés *oays* par les naturels. Ils vivent toujours sur les arbres, s'y cramponnant avec leur queue et leurs mains, et mangeant des graines de plusieurs végétaux. Ils s'assemblent en troupes, sur-tout en temps de pluie. Les femelles ne mettent bas qu'un ou deux petits au plus, qui, dès leur naissance, s'attachent à leur mère et ne l'abandonnent jamais quand elle est poursuivie ; aussi prend-on rarement de jeunes *saïs* ; mais on peut apprivoiser les adultes, qu'on abat à coups de flèches, sans les tuer. D'abord ces animaux sont farouches et mordent vivement, mais on les instruit en les battant et les maîtrisant pendant les premières semaines. On en voit quelquefois en Europe ; ils viennent tous des contrées chaudes de l'Amérique méridionale, comme le Brésil, la Guiane, &c. (V.)

SAIBEK. En lapon, c'est le *loup*. (DESM.)

SAIGA (*Antilope saiga* Linn. ; *Antilope scythica* Erxleb.), quadrupède du genre des GAZELLES et de la seconde section de l'ordre des RUMINANS. *Voyez* ces mots.

Le *saiga*, dont le nom en tartare signifie *chèvre sauvage*, a été regardé pendant long-temps comme formant une espèce distincte de celle du GUIB. (*Voyez* ce mot.) Mais Lacépède pense, peut-être à tort, qu'il ne doit être considéré que comme en étant une simple variété.

Le *saiga* est à-peu-près de la grandeur du *bouc*. Ses cornes sont droites, longues d'un pied ou environ, de couleur jaune presque transparente, lisses à l'extrémité, annelées à la base. Sa tête est ovale; sa bouche est garnie comme celle de tous les quadrupèdes du même genre, de molaires et d'incisives seulement, ces dernières manquant tout-à-fait à la mâchoire supérieure; ses oreilles sont droites et larges à la base, pointues à l'extrémité; ses narines sont grandes; sa lèvre supérieure est pendante. Le poil dont son corps est couvert n'est pas tout-à-fait ras comme celui de presque toutes les *gazelles*; mais il ressemble un peu au poil de chèvre. Il est en dessus d'un blanc sale, avec une ligne obscure sur le dos; en dessous, il est blanc; sa queue est longue de trois pouces.

La femelle a le poil plus doux que le mâle, et n'a pas de cornes.

La forme des cornes est le seul caractère commun au *guib* et au *saiga*, et je ne sais si ce seul caractère peut faire réunir des animaux qui diffèrent d'ailleurs beaucoup par la longueur et les couleurs du poil, ainsi que par le pays qu'ils habitent, le *saiga* ne se trouvant que depuis la Moldavie jusqu'à la rivière d'Irtich en Sibérie, tandis que le *guib* n'a encore été rencontré que sur les rives du fleuve Sénégal. Quoi qu'il en soit, nous allons rapporter ici ce que l'on sait sur les habitudes du *saiga*.

Ce quadrupède aime les déserts secs et remplis d'absynthe, d'auronne et d'armoise, qui sont sa principale nourriture; il court très-vîte et néanmoins n'a pas la vue bonne. Il a l'odorat si fin, qu'il sent un homme d'une très-grande distance lorsqu'il est sous le vent. Les *saigas* vont ordinairement en troupeaux, qu'on assure être quelquefois de plus de deux mille; les mâles se réunissent pour défendre leurs femelles et leurs petits contre les attaques des *loups* et des *renards*, formant un cercle dans lequel ils enferment leurs petits, et combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins on vient à bout d'élever leurs petits et de les rendre privés; leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, et ne font qu'un petit à la fois, rarement deux. On en mange la chair en hiver,

comme un bon gibier ; mais on la rejette en été à cause des larves d'œstres qui se trouvent sous la peau. Ils entrent en chaleur en automne, et ils ont alors une forte odeur de musc. Leurs cornes sont destinées pour différens usages.

Le *saiga* est le *colus* de Gesner. Les Tartares des environs d'Irkutsk donnent le nom de *saiga* au Musc. *Voyez* ce mot. (Desm.)

SAIGI, nom que porte le *saiga* en Sibérie. (S.)

SAÏMIRI, *Simia sciurea* Linn., *singe* du Nouveau-Monde, appartenant à la famille des Sapajous (*Voyez* ce mot.), et connu sous le nom de *sapajou jaune* ou *orangé*. C'est un joli petit animal, qui est remarquable par la vivacité de sa physionomie, l'éclat de son pelage, la grace et la mignardise de ses actions. Sa queue prenante n'est pas aussi favorable pour saisir les objets, que celle des autres *sapajous*. Le *saïmiri* se trouve principalement à Cayenne ; il a de gros yeux, une face blanche, un menton noir, une taille dégagée. Il craint extrêmement le froid ; ses mouvemens sont alertes ; il vit en troupes ; mais lorsqu'on veut l'apprivoiser, il meurt d'ennui. Comme tous les autres *singes* d'Amérique, il n'a ni abajoues, ni callosités aux fesses, et la cloison de ses narines est large ; de sorte que l'ouverture des naseaux est placée de chaque côté du nez. La taille de cet animal est de dix pouces environ. Chaque œil est entouré d'un cercle de chair ; le bout de la queue est noir, le dessous du corps blanchâtre. Les femelles de *saïmiri* ont un gros clitoris, ce qui fait penser qu'elles sont fort lubriques ; mais elles n'ont point d'écoulement périodique. *Voyez* Sapajou orangé. (V.)

SAINBOIS, nom vulgaire d'un arbuste du genre *lauréole*, dont l'écorce sert à faire des vésicatoires. C'est le même que le *garou*, c'est-à-dire le *Daphne gnidium* de Linnæus. *Voyez* au mot Lauréole. (B.)

SAINFOIN, *Hedysarum* Linn. (*Diadelphie décandrie.*), genre de plantes appartenant à la famille des Légumineuses, auquel Linnæus a réuni les genres *onobrychis* et *alhagi* de Tournefort, et qui comprend plus de soixante espèces indigènes ou exotiques, la plupart herbacées, quelques-unes suffrutescentes, à feuilles simples ou géminées, ou ternées, ou ailées avec impaire ; à pétioles partiels, articulés sur le pétiole commun ; à pédoncules soutenant une ou plusieurs fleurs ; à fleurs ordinairement munies de bractées et presque toujours disposées en épi ou en panicule au sommet des rameaux ; à fruits de forme variée, tantôt cylindriques avec des articulations tronquées, tantôt comprimés et rétrécis sur un ou sur les deux côtés dans les articulations. Les carac-

tères essentiels de ce genre, tels qu'on les voit représentés dans la pl. 628 des *Illustrations* de Lamarck, sont ceux qui suivent.

Un calice persistant et à cinq divisions; une corolle irrégulière, papilionacée, à étendard oblong, découpé en pointe et réfléchi, à ailes étroites et à carène transversalement obtuse; dix étamines, dont les filets, réunis en deux paquets, portent des anthères rondes et comprimées; un ovaire long et étroit, supportant un style en alène, courbé et couronné par un stigmate simple; une gousse droite, articulée, orbiculaire et monosperme.

Il y a dans les *sainfoins* quatre espèces très-remarquables; savoir: le *sainfoin oscillant*, l'*alhagi*, le *sainfoin d'Espagne*, et celui *des prés*. Ce sont les seuls dont je ferai mention, la plupart des autres n'offrant aucune utilité ou rien de particulier, et n'étant cultivés que dans les jardins de botanique.

L'une des espèces que je viens de nommer présente à l'observateur un phénomène de physique végétale intéressant. La seconde fournit une sorte de manne qui peut, au besoin, suppléer celle de Calabre, quoiqu'elle lui soit inférieure. Les deux autres donnent un excellent fourrage, et sont, par cette raison, cultivées en grand; il y en a une de celles-ci qu'on cultive aussi dans les jardins comme plante d'ornement.

Le Sainfoin oscillant, *Hedysarum gyrans* Linn., F., a ses feuilles ternées, est une des plantes les plus singulières que l'on connoisse; on la voit au Muséum d'histoire naturelle de Paris et au Jardin de Kew, en Angleterre. Elle a été découverte au Bengale par milady Monson, dans les lieux humides et argileux, aux environs de Darca. Ses fleurs sont d'un jaune foncé, et forment des épis redressés. Elles paroissent au Bengale en septembre. Les graines sont mûres en novembre. On lit dans le *Journal de Physique*, année 1787, une description des phénomènes qu'offre ce *sainfoin*, publiée par Broussonet.

« Aucune partie de cette plante, dit ce naturaliste, ne donne des signes d'irritabilité quand on la pique. Dans le jour, la foliole du milieu est étendue horizontalement et immobile; dans la nuit, elle se recourbe et vient s'appliquer sur les branches: les folioles latérales sont toujours en mouvement, portées alternativement vers le haut et vers le bas; toute l'action du mouvement est dans le pétiole, qui paroît se contourner: ces folioles décrivent un arc de cercle aux Indes; deux minutes suffisent pour leur faire exécuter tout leur mouvement: cette même plante, dans nos serres, se

remue bien moins promptement. Le mouvement qui porte les folioles vers le bas, est plus prompt que celui qui les fait aller vers le haut; le premier s'exécute quelquefois par interruption; le second est toujours uniforme; le plus souvent chaque foliole se meut dans un sens opposé, c'est-à-dire que l'une se porte en bas quand l'autre se porte en haut; quelquefois une des folioles est stable tandis que l'autre se remue; ce mouvement est si naturel, que si l'on vient à l'interrompre en fixant une des folioles, il recommence aussi-tôt que l'obstacle est levé. Le mouvement n'a plus lieu dès que les grandes folioles sont agitées par le vent. Quand le soleil est très-chaud, les folioles de cette plante sont immobiles aussi; mais lorsque le temps est chaud et humide, ou qu'il pleut, elles se meuvent très-bien; ce mouvement paroît nécessaire à cette plante, car dès qu'elle a poussé les premières feuilles, il commence à avoir lieu, et il se continue même pendant la nuit. C'est dans le moment que la plante est le plus chargée de fleurs et que la fécondation des germes a lieu, que les folioles sont beaucoup plus agitées: dès que le temps de la génération est passé, elles cessent de se mouvoir; on sait que les sensitives ne sont plus sensibles après ce temps, et que les pétales de plusieurs plantes ne se referment plus périodiquement. Ce mouvement d'oscillation est tellement naturel au *sainfoin oscillant*, qu'il a lieu pendant deux ou trois jours sur les folioles d'une branche qu'on a coupée et qui a été mise dans l'eau, et qu'il s'exécute même pendant quelque temps encore sur les feuilles des rameaux qu'on a séparés de la plante, et qu'on n'a point mis dans l'eau ». Cette plante demande à être élevée et tenue en serre chaude, dans nos climats.

Le Sainfoin alhagi, *Hedysarum alhagi* Linn., est une belle plante, originaire de l'Orient, qui s'élève en arbrisseau, à la hauteur de trois pieds. Elle est garnie de feuilles simples, semblables à celles de la *renouée à larges feuilles*, d'un vert pâle, et portées sur de courts pétioles. Sous ces feuilles sortent des épines d'environ un pouce de long et d'une couleur brune et rougeâtre. Les fleurs, de couleur pourpre dans le centre, et rougeâtres sur les bords, sont réunies en petites grappes axillaires. Les gousses sont droites sur un côté, articulées de l'autre, et un peu courbées en forme de faulx.

Cette espèce se multiplie par ses semences, qui restent souvent une année en terre avant de pousser. Elle est cultivée au Jardin des Plantes de Paris. Elle croît spontanément et avec abondance aux environs de Tauris, ville de Perse. On la trouve aussi à l'île de Tine, dans l'Archipel, et dans les

plaines de l'Arménie et de la Géorgie. On en retire une manne appelée *manne de Perse*. Voyez le mot AGUL, nom que les Arabes donnent à ce *sainfoin*.

Le SAINFOIN D'ESPAGNE, *Hedysarum coronarium* Linn., est une des belles espèces du genre, si ce n'est même la plus belle de toutes : aussi les jardiniers fleuristes le cultivent-ils avec grand soin. Il porte quelquefois le nom de *sainfoin à bouquets*, et il fait en été un des ornemens des parterres et des grands jardins. De sa racine, qui est rameuse, s'élèvent plusieurs tiges creuses, unies, herbacées, cannelées, branchues, diffuses, et hautes, dans nos climats, de deux ou trois pieds. Ses feuilles sont alternes, ailées avec impaire, plus grandes que dans les autres espèces, et composées de dix à douze folioles ovales, épaisses, charnues, d'un vert très-prononcé, qui contraste agréablement avec la couleur rouge des fleurs. Celles-ci naissent en épis aux aisselles des feuilles, sur des pédoncules de cinq à six pouces, et plus longs que les feuilles; elles produisent des gousses longues, comprimées, nues et hérissées, qui diffèrent de celles de l'espèce suivante par des articulations marquées comme celles d'une chaîne.

Ce beau *sainfoin* fleurit en juin et juillet, et donne une variété à fleurs blanches. Ses graines mûrissent en septembre. Il est originaire d'Italie et d'Espagne. Comme il forme un des meilleurs fourrages connus, on le cultive en grand dans plusieurs pays, sous le nom de *sulla* ou *scilla*, principalement à Malte et dans la Calabre.

Culture du Sulla à Malte.

C'est presque le seul fourrage qu'on puisse se procurer dans cette île. Le *sulla* y croît par-tout, mais beaucoup mieux dans un sol profond, substantiel et doux : il ne craint dans sa végétation, que le voisinage des mauvaises herbes, du chiendent sur-tout fort commun à Malte. On sème le *sulla* depuis le commencement d'avril jusqu'à la mi-août. Pendant avril et mai, les bœufs et autres animaux vont sur les semis pâturer l'herbe qui y végète; leur trépignement brise la coque de la graine, et l'enterre suffisamment. On la sème aussi sur les blés prêts à couper; le piétinement des moissonneurs la couvre et l'enfonce en terre. C'est au mois de mai de l'année suivante qu'on récolte le *sulla*, quelquefois en avril, quand la saison est précoce. On le coupe, on le fait sécher et on le bottèle. On en laisse sur pied une certaine quantité pour avoir de la graine. Cette graine, recueillie dans sa parfaite maturité, conserve pendant deux, et même cinq ans, la faculté de germer.

Culture du Sulla dans la Calabre.

Elle diffère beaucoup de la précédente, et offre des singularités remarquables, qu'on trouve détaillées dans un Mémoire de M. Grimaldi, inséré parmi ceux de la Société économique de Berne. Les Calabrois sèment le *sulla* après la récolte des blés, sur le chaume qu'ils brûlent le lendemain. Cette graine, recouverte seulement par les cendres du chaume brûlé, reste plusieurs mois sans germer. Elle commence à végéter en novembre, croît lentement pendant l'hiver, et présente au printemps, sur le champ qu'elle couvre, une prairie épaisse et superbe. Quand le mois d'avril a été pluvieux, les plantes s'élèvent jusqu'à la hauteur d'un homme. On fauche le *sulla* au mois de mai, dans le temps de sa fleur, et on le donne aux chevaux et mulets, qu'il purge et engraisse en peu de jours. Ce fourrage est si recherché, qu'on n'est pas dans l'usage de le faner. La récolte faite, on laboure la terre, on y sème du blé, qui y vient plus beau que dans les champs non *sullés*. Le *sulla* ne se montre en aucune manière dans ce blé; mais lorsqu'il est enlevé, et qu'on a brûlé le chaume, on voit le merveilleux *sainfoin* reparoître et couvrir le champ comme la première fois, et ainsi de suite tous les deux ans, sans qu'il soit besoin de resemer cette plante pendant plus de quarante ans. Cependant on en laisse mûrir de temps en temps quelques pieds pour se procurer la semence.

Peut-on admettre en France la culture en grand du *sainfoin d'Espagne*, et cette culture y seroit-elle avantageuse? Tous les animaux l'aiment; ce fourrage, même trop substantiel quand il n'est pas mêlé avec d'autres, les engraisse prodigieusement; le *sulla* ne nuit point au blé qu'on fait alterner avec lui; enfin, il n'exige aucuns frais et presque d'autre soin que d'être récolté. Voilà bien des raisons pour nous porter à le naturaliser, au moins dans nos provinces méridionales, si le climat ne sembloit pas s'y opposer. Rozier en a fait plusieurs essais aux environs de Lyon et dans le Languedoc, et ces essais n'ont pas été heureux. Il dit que le *sulla* demande l'orangerie en hiver; que deux ou trois degrés de froid le font périr; que, bien que semé en avril, il ne fleurit point la première année; qu'enfin, l'hiver fût-il assez doux pour conserver cette plante, elle n'est que bisannuelle pour nos climats, et ne produit pas autant que nos *luzernes*, parce qu'elle ne souffre qu'une coupe. Ces observations me semblent justes. Quoique la Provence et le Bas-Languedoc jouissent

d'une température douce, cependant ces provinces n'ont ni le soleil ni le sol fertile de la Calabre; et ce seroit vraisemblablement en vain qu'on tenteroit d'y naturaliser cette espèce de *sainfoin d'Espagne*. Mais nous avons le *sainfoin des prés* qui le vaut bien, et qui présente même plus d'avantages, au moins pour les pays tempérés ou froids.

Le SAINFOIN DES PRÉS, le SAINFOIN COMMUN ou l'ESPARCETTE, *Hedysarum onobrychis* Linn.; *Onobrychis pratensis* Mus., est une plante vivace, à racine pivotante, qui sert à former des prairies artificielles. Il a beaucoup d'avantages sur les autres plantes destinées aux mêmes usages. Il vient bien dans les terreins sablonneux, pierreux, même argileux, si le fond n'est pas trop humide. Il dure de trois à six années; le terrein sur lequel il a crû, peut ensuite produire, pendant le même espace de temps, des grains et autres plantes, en variant annuellement les espèces, relativement à leurs racines. Il fournit deux fois par an un fourrage excellent, moins abondant, il est vrai, que la *luzerne*, mais de meilleure qualité, qui convient à tous les animaux, et dont l'excès leur est moins nuisible. Il peut leur être donné aussitôt qu'il a été engrangé, et cette ressource est précieuse dans les années de sécheresse, où tous les fourrages anciens sont ordinairement consommés à l'époque de la récolte; ses feuilles coupées en verd, mêlées avec la paille d'avoine, sont une bonne nourriture. Enfin, le *sainfoin des prés* n'exige ni les mêmes soins, ni les mêmes précautions que le trèfle ou la luzerne. Son plus grand avantage sur celle-ci, c'est qu'il vient très-bien dans les terres dans lesquelles elle se plaît, et que la *luzerne* dépérit au contraire, dans la plupart des terreins où il réussit le mieux; tels sont les terres graveleuses, les sables arides, la marne, la craie, et sur-tout les terres rougies par la chaux de fer.

Le *sainfoin* est originaire des plus hautes montagnes, où il croît sur des rochers nus, stériles, exposé à toutes les intempéries des saisons. Il n'a commencé à être cultivé en prairies artificielles, que dans le seizième siècle. Quoique cette plante soit très-connue, il importe de la décrire. Sa racine est dure, ligneuse, fibreuse, noire en dehors, blanche en dedans, et rameuse vers son collet; elle est sur-tout très-longue et pivote prodigieusement. Tull assure qu'elle s'enfonce jusqu'à vingt et trente pieds. Gilbert en a vu de cinq pieds et demi de long. « C'est cette propriété, dit-il, qu'a le *sainfoin* d'aller chercher » l'humidité dont il a besoin à une très-grande profondeur, » qui le fait réussir dans les terreins les plus brûlans, et résister » à un degré de sécheresse qui dévore toutes les autres plantes ».

Il élève ses tiges à un ou deux pieds, suivant le sol et la saison; elles sont dures, droites ou inclinées, et garnies de feuilles alternes, ailées, ayant dix-huit à vingt folioles ovales, lancéolées, terminées par un style. Ses fleurs sont purpurines, ou d'un rouge rayé, axillaires, en épis portés sur de longs pédoncules, et accompagnées de deux feuilles florales; les ailes ont la longueur du calice. Les gousses sont orbiculaires, renflées, hérissées de pointes, ne contenant qu'une semence en forme de rein.

I. *Culture du Sainfoin.*

La bonne graine de *sainfoin* doit être luisante, sèche, nette et sonnante. Souvent une partie de cette graine n'est pas propre à germer, on doit donc l'éprouver. Quand elle est séparée de sa gousse, il en faut dix à douze livres par arpent, sur une bonne terre, et le double si la terre est bien mauvaise. Si la graine est dans sa gousse, il en faut répandre une aussi grande quantité que de froment sur une bonne terre. La graine en gousse est plus commode à semer; d'ailleurs, elle se conserve mieux au grenier sans s'échauffer; au lieu que, séparée de sa gousse, elle a besoin, pour ne pas germer ou pourrir, d'être retournée tous les jours.

Tous les mois de l'année sont propres à ce semis, à l'exception de ceux où les gelées se font sentir; mais il exige une terre meuble et fraîchement labourée. Quoique toutes à-peu-près conviennent au *sainfoin*, il en est cependant qui l'excluent absolument. Telles sont les terres humides, glaiseuses, marécageuses, qui glacent ses racines. On a remarqué, dit Gilbert, qu'il ne réussissoit point, ou qu'il réussissoit mal sur les terres où croissent la *patience*, l'*oseille sauvage*, les *joncs*, le *genêt*, la *bruyère mâle* et les *lèches*. L'exposition qui lui convient le mieux, est celle des coteaux inclinés d'environ quarante-cinq degrés et échauffés par le midi.

La graine de *sainfoin* employée au semis, doit être nouvelle, et il faut l'enterrer peu. Il est plus avantageux de la semer seule qu'avec d'autres grains. Si ceux-ci poussent avec vigueur, ils privent d'air le jeune *sainfoin*, l'étouffent et le font pourrir. Si les grains, au contraire, en s'élevant sont clairs, courts et foibles, ils n'en retardent pas moins la végétation de l'*esparcette*, en pompant des sels qui auroient pu se combiner avec lui.

Les avantages que réunit le *sainfoin*, et dont j'ai parlé; « la propriété qu'il a, dit Gilbert, de n'exiger que peu de » soins, de dépenses, d'engrais, de fertiliser le sol qui l'a » nourri, de le rendre propre à la production des céréales, et

» même, après quelques années, à celles de la *luzerne*; l'in-
» convénient qu'on lui reconnoît de devenir trop gros et ligneux
» dans les bonnes terres à blé, voilà bien des motifs pour pré-
» férer sa culture dans les provinces éloignées de la capitale,
» et dans les parties de ces provinces les plus éloignées du chef-
» lieu. Dans ces cantons, les cultivateurs sont moins aisés, les
» bestiaux moins communs, les engrais plus rares, les dé-
» bouchés moins faciles, la location des terres moins chère,
» leur repos plus long, leur culture plus imparfaite. Rien ne
» me paroît plus propre que celle du *sainfoin* à faire dispa-
» roître ces inconvéniens, et à rapprocher sans soins, sans
» dépenses, et presque sans innovations, ces cantons peu for-
» tunés de l'état de ceux qui se trouvent dans la position la
» plus favorable ». *Mémoire de Gilbert, inséré dans ceux de la Société d'Agriculture de Paris*, année 1788.

II. *Récolte du Sainfoin.*

Cette récolte est nulle la première année, sur-tout si le *sainfoin* a été mêlé avec d'autres grains. La seconde année, il donne quelque profit. On doit le couper avant que toutes les fleurs soient épanouies; s'il est fauché plutôt, il est plus appétissant, mais moins abondant et moins nourrissant; coupé plus tard, c'est-à-dire après la floraison, il est beaucoup plus abondant; mais ses tiges sont dures, ligneuses, et dépourvues de feuilles qui se détachent en fanant. La troisième année, cette plante est dans toute sa force; elle donne un regain qui dédommage amplement de la perte qu'on a pu faire, en ne la laissant pas venir à toute sa hauteur. C'est toujours dans un beau temps qu'il faut la couper, et avec les mêmes précautions que j'ai indiquées pour la LUZERNE. *Voyez* ce mot.

Peu de personnes connoissent la vraie manière de réduire ces plantes en fourrage sec. On en perd souvent les feuilles et les fleurs, qui sont ce qu'il y a de meilleur, et il n'en reste que les tiges. Voici le moyen d'éviter ces inconvéniens; il est indiqué par les auteurs de la *Bibliothèque physico-économ.*, année 1788, vol. 2, et il est applicable à la récolte du *trèfle*, de la *luzerne*, de la *spergule*, &c.

« Il faut se procurer des piquets de huit à neuf pieds de long, gros à-peu-près comme le bras, n'importe de quel bois. On perce dans ces montans des trous en tous sens, à quinze pouces les uns des autres; on y passe des gaules d'un pouce et demi de diamètre et d'environ quatre pieds de longueur. On fiche ces piquets en terre de distance en distance, dans la prairie qu'on va faucher; ils ressemblent assez aux bâtons

que l'on destine aux perroquets, et aux perchoirs des dindons. En fauchant l'herbe, il faut la prendre par brassées, comme elle tombe sous la faulx, et la mettre sur les échelons ou les traverses de ces montans. On l'y laisse sans la retourner ni la toucher, jusqu'à ce qu'elle soit bien sèche; on la charge ensuite le matin et le soir, et on la transporte dans le grenier à foin. Par cette méthode, on ne perd ni la graine, ni les feuilles des plantes. Le mauvais temps ne peut nuire au foin ainsi manipulé; l'eau n'y séjourne pas, et l'air le sèche plus promptement et plus également que sur la terre. La récolte faite, on retire les piquets que l'on conserve, et qui peuvent servir plusieurs années de suite». (D.)

SAINO ou ZAINO. D'Acosta dit que le *pécari* porte ce nom dans plusieurs endroits de l'Amérique. *Voyez* PÉCARI. (S.)

SAINT-GERMER, nom que l'on donne en Picardie au GRAND PLUVIER. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SAINT-PIERRE, nom vulgaire du *zée forgeron*. Voyez au mot ZÉE. (B.)

SAISONS. On appelle ainsi les quatre parties de l'année divisée relativement à la position de la terre par rapport au soleil. Les quatre *saisons* sont connues sous les dénominations suivantes : PRINTEMPS, ÉTÉ, AUTOMNE, HIVER. (*Voyez* ces mots.) Le printemps commence lorsque le soleil paroît au premier point du Bélier; au commencement de l'été, le soleil est au tropique du Cancer; l'apparition de cet astre au premier point de la Balance, annonce le commencement de l'automne; il parvient au tropique du Capricorne au commencement de l'hiver. Dans les régions méridionales, l'été commence avec l'hiver dont nous venons de parler, le printemps avec l'automne, et ainsi des autres.

Pour expliquer la différence des *saisons*, il importe de remarquer que notre atmosphère s'échauffe par l'influence des rayons solaires, non lorsqu'ils partent directement du soleil, mais lorsqu'ils sont réfléchis irrégulièrement par des corps ou par la surface de la terre. Cette influence est d'autant plus grande, que les rayons frappent moins obliquement la surface de la terre. Deux causes, 1°. le mouvement oblique des rayons solaires se décompose en deux, dont l'un est parallèle et l'autre perpendiculaire à la surface de la terre; et le mouvement perpendiculaire qui est le seul effectif, diminue évidemment dans le même rapport que l'obliquité augmente; 2°. le nombre des rayons qui agissent sur le même point de la surface de la terre, est d'autant plus considérable, que leur incidence est moins oblique.

Il suit de là que les causes de la chaleur augmentent lorsque les jours croissent, par l'approche du soleil vers le pôle qui est sur l'horizon. La hauteur méridienne du soleil devient alors chaque jour plus grande; il demeure plus long-temps sur l'horizon. D'un autre côté, l'obliquité des rayons diminue : ainsi, ces deux causes de chaleur concourent pour en augmenter l'intensité. Dans les régions boréales, elles atteignent leur maximum, lorsque le soleil décrit le tropique du Cancer. A cette époque, la chaleur n'est pourtant pas la plus grande, parce qu'elle n'est jamais l'effet de l'action instantanée du soleil. Elle se compose des actions exercées successivement, et que l'absence du soleil n'a point détruites. Ainsi la chaleur diurne n'est pas à son *maximum* à midi, quoiqu'alors l'action instantanée du soleil soit la plus grande: d'où il resulte que la chaleur doit être plus considérable lorsque le soleil descend du tropique du Cancer à l'équateur, que lorsqu'il monte de l'équateur à ce même tropique.

Il est aisé de faire sur la diminution du froid un raisonnement semblable à celui que nous avons fait sur l'augmentation de la chaleur. Le froid le plus piquant ne doit pas se faire sentir lorsque l'action instantanée du soleil est à son minimum. Il doit augmenter pendant tout le temps que la somme de ses actions long-temps continuées, diminue.

Les causes générales qui ont donné naissance à cette division des *saisons*, sont souvent troublées par des causes locales, particulièrement dans les régions situées entre les tropiques. Dans la plupart de ces contrées, on n'observe que deux *saisons*, l'*été* et l'*hiver*, et on ne les distingue que par la sécheresse et par l'humidité. L'approche du soleil vers le zénith de quelque lieu, est marquée par des pluies continuelles qui diminuent la chaleur; on prend ce temps pour l'hiver. Lorsque le soleil s'éloigne du zénith, l'humidité diminue; ce temps est pris pour l'été. Le soleil passe deux fois dans l'année par le zénith des peuples qui sont sous l'équateur; aussi ces peuples ont deux étés et deux hivers. Il n'en est pas ainsi de ceux qui sont situés vers les tropiques. Quoique le soleil passe deux fois à leur zénith, comme il s'écoule très-peu de temps entre ces deux passages, on confond les deux hivers, et on n'y observe que deux *saisons*. (Libes.)

SAJOU. C'est ainsi qu'on nomme quatre sortes de *singes* du nouveau continent, qui forment deux espèces. Le *sajou brun* et le *sajou gris* de Buffon étant, le premier, un mâle, le second une femelle, le mâle a une variété de couleur noire, qu'on nomme *sajou nègre*. (V.)

SAJOU BRUN ou SINGE CAPUCIN de Buffon (plan-

ches 63 et 64, tom. 36, p. 161, éd. de Sonn.) est la *simia caudata imberbis, caudâ subprehensili, corpore fusco, pedibus nigris, natibus tectis..... simia appella* de Linnæus. Audebert, *Hist. des Sing.*, fam. 5, sect 2, fig. 2 et 3, en a donné un bon dessin. Son caractère spécifique est d'avoir une sorte de chaperon de couleur brune de même que le dos; tout le dessous du corps est d'un roussâtre clair. La femelle est grise, mais plus fauve et plus foncée en dessus qu'en dessous. Ces animaux sont vifs, agiles, adroits et fort amusans; on en apporte souvent en Europe, où ils engendrent quelquefois un ou deux petits qu'ils aiment beaucoup. Le froid leur est contraire. Au reste, ces singes prennent des personnes en aversion, et ont de la prédilection pour d'autres; leurs goûts sont assez variables. Les femelles ont un clitoris si proéminent, qu'on le prendroit aisément pour la verge d'un mâle. Ces animaux ont les fesses velues et une queue prenante comme quelques *sapajous*, mais ils manquent d'abajoues et de callosités. Leur face et leurs oreilles sont de couleur de chair, leurs mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis le museau jusqu'à la racine de la queue; leur marche est toujours à quatre pieds; les femelles n'ont aucun écoulement périodique. Comme tous les *sajous* et les *sagouins*, ces animaux sifflent fortement et articulent les syllabes *pi*, *ca*, *rou*, avec vivacité, sur-tout lorsqu'ils entrent en colère; c'est une sorte de jurement. Sa chair se mange en Amérique; elle n'est point désagréable au goût. Ils mangent et boivent de tout, même de l'eau-de-vie; ils sont friands d'insectes et sur-tout d'araignées. On les nomme *mikou* à la Guiane; ils sont ardens et indécens en amour; ils aiment briser, casser, bouleverser tout, et sont malpropres. Dans leur pays, ils vivent par troupe et sont très-farouches, mais deviennent fort doux en s'apprivoisant; ils ont beaucoup de curiosité. Il n'y a pas de meilleurs voltigeurs, car ils se servent de leur queue comme d'une main; ils sautent aisément de branches en branches, se suspendent aux arbres et dorment sur des palmiers. Le *sajou nègre* est une variété à poil noir de ces *sajous;* mais cette variété constante peut passer pour une espèce. Les *simia tripida* et *morta* de Linnæus sont aussi des variétés du *sajou.*

Il y a un autre *sajou* d'un brun noirâtre, mais plus noir sur le dos et la tête, tirant plus sur le fauve et le gris en dessous du corps, et portant au-dessus de chaque oreille un pinceau de poils fauves noirâtres. C'est le SAJOU CORNU de Buffon, (éd. de Sonn., t. 36, p. 170, tab. 66); la *simia caudata imberbis, caudâ prehensili, capitis fasciculis pilorum*

duobus corniculorum æmulis..... Simia fatuellus de Linnæus, *Syst. nat.*, éd. 13, gen. 2, sp. 28; Audebert, *Hist. sing.*, fam. 5, sect. 2, fig. 1, l'a bien représenté. Il a un pied deux pouces de longueur. Son museau est d'un blanc sale, et sa queue de la longueur du corps. Une raie brune parcourt la longueur du dos; ses ongles sont repliés en gouttière.

L'estomac des *sajous* forme un cul-de-sac fort profond; leur cerveau très-grand recouvre entièrement le cervelet. Ces animaux appartiennent à la famille des *sapajous* et des *sagouins*; leur cloison nasale est très-large, et leurs narines sont placées à découvert sur les côtés du nez comme dans toutes les espèces de singes américains. Leur voix est aigre et sifflante, sur-tout lorsqu'ils sont animés par quelque passion. *Voyez* les articles des Sapajous et des Sagouins. (V.)

SAIU. *Voyez* Sajou. (Desm.)

SAKA et SAKA-WINKÉE. *Voyez* Saki. (Desm.)

SAKÉE-WINKÉE. Brown semble désigner par ce nom le Saki. *Voyez* ce mot. (Desm.)

SAKEM. Adanson a ainsi appelé une coquille du genre des *pourpres*, le *murex mancinella* de Linnæus, qu'il a figuré avec son animal, pl. 7 de son *Histoire des Coquilles du Sénégal*. Voyez aux mots Pourpre et Rocher. (B.)

SAKI. C'est le *singe à queue de renard* de plusieurs auteurs. Le *sagoin* de Buffon n'est qu'une variété de la même espèce, soit qu'elle dépende de l'âge, soit du sexe, soit de plusieurs autres circonstances et causes individuelles. C'est la *simia subimberbis, vellere nigro, apice albo, caudâ nigrâ villosissimâ.... simia pithecia* de Linnæus, *Syst. nat.*, éd. 13, gen. 2, sp. 22 et d'Erxleben; le *saki* d'Audebert, *Hist. des Sing.*, fam. VI, sect. 1, fig. 1. Sa tête a une sorte de toupet qui se rabat en devant et sur les côtés comme s'il étoit peigné, et couronne une figure noirâtre, ronde, sur laquelle s'aperçoit un léger duvet grisâtre. Tout le dessus du corps est couvert de longs poils touffus, hérissés et fort bruns, mais dont l'extrémité est blonde. Le dessous du corps et l'intérieur des bras et des cuisses a une couleur fauve. Ses ongles bruns sont creusés en gouttière et tirent un peu sur la forme des ongles des quadrupèdes carnivores et des rongeurs. La grandeur de cet animal est d'un pied et demi au plus. Sa queue, qui surpasse la longueur totale du corps, est lâche et ne sert point à s'accrocher comme celle des *sapajous*; du reste, il n'a ni callosités ni abajoues, de même que ces derniers. Les *sakis* marchent à quatre pattes. Ils viennent tous d'Amérique. Buffon décrit encore, sous le nom d'*yarqué*, une variété du *saki*, différente du véritable *yarqué*. Celui-ci est le *sagoin*

à tête blanche représenté par Audebert ; il forme une espèce distincte. *Voyez* SAGOIN A TÊTE BLANCHE. (V.)

SALACE, *Salacia*, genre de plantes de la gynandrie triandrie, qui a pour caractère un calice divisé en cinq parties ; une corolle de cinq pétales ; trois étamines attachées au sommet d'un ovaire supérieur à style simple. Le fruit n'est pas connu.

Ce genre a été établi sur un arbrisseau de la Chine à feuilles alternes, ovales, pétiolées, écartées, et à fleurs axillaires. (B.)

SALACZAC. Dans une notice des oiseaux des Philippines, insérée dans les *Transactions philosophiques*, Camel fait mention d'un petit oiseau à long bec, à plumage peint de diverses couleurs, et appelé *salaczac*. Il est vraisemblable que c'est une espèce de *martin-pêcheur*. (S.)

SALADE DE CHANOINE. C'est la *mâche*. Voyez au mot VALÉRIANE. (B.)

SALADE DE GRENOUILLE, nom vulgaire de la *renoncule des marais* (*ranonculus cespitosus* Linn.). *Voyez* au mot RENONCULE. (B.)

SALAGRAMAN, nom que donnent les Indiens à la cavité laissée par une ammonite dans un schiste argileux, cavité où ils supposent que Vichnou s'est incarné. Cette pierre, qui se trouve, en forme de cailloux roulés, dans le Gange, est l'objet des adorations des sectateurs de ce dieu, et est fort rare. J'en ai vu une rapportée par Sonnerat, et qui doit être déposée au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. *Voyez* au mot AMMONITE. (B.)

SALAMANDRE, *Salamandra*, genre de reptiles de l'ordre des BATRACIENS, dont le caractère consiste à avoir trois ou quatre doigts aux pieds de devant, quatre ou cinq à ceux de derrière ; une langue large, non fourchue, et fixée dans toute sa longueur ; une queue.

« Le nom des *salamandres* est depuis long-temps fameux ; l'amour du merveilleux s'est plu à les tirer de l'obscurité à laquelle elles semblent avoir été condamnées par l'auteur de la nature. Considérées comme des êtres privilégiés qui bravoient la puissance du plus actif des élémens, elles fournirent à l'amour des emblèmes souvent plus brillans que fidèles. Le temps a dissipé les prestiges de cette fausse gloire : tout le monde sait aujourd'hui que les *salamandres*, exposées à l'action du feu, y trouvent, comme les autres animaux, un principe destructeur qui les réduit en cendre. Mais si leur réputation a perdu d'un côté, elle a gagné de l'autre. Une histoire pleine de faits curieux a remplacé un roman ».

Tel est l'exorde d'une *Histoire naturelle des Salamandres de France*, qu'a publiée Latreille, histoire remplie d'observations nouvelles, qui fixent nos idées sur ces singuliers animaux, et qu'on ne peut mieux faire que de mettre à contribution pour rédiger cet article.

Linnæus et la plupart des autres naturalistes qui l'ont suivi, ont placé les *salamandres* parmi les *lézards*, car leur forme extérieure est fort rapprochée de la leur; mais, pour peu qu'on les compare, on leur trouvera des différences qui les en éloignent beaucoup plus que les *serpens*, qu'on en a toujours distingués. En effet les *salamandres* ont la peau nue, c'est-a-dire privée d'écailles et rendue luisante par une mucosité qui flue de glandes particulières. Leurs pattes ne sont point pourvues d'ongles; leurs yeux sont munis de paupières; leur langue, qui est large, épaisse, et non divisée à son extrémité, est adhérente par toute sa face inférieure, caractère qui rapproche ces animaux des *grenouilles*. Leurs fausses côtes sont très-courtes; leur cœur n'a qu'une oreillette; elles n'ont point de trou auditif externe, point d'organes propres à l'accouplement par introduction, enfin elles subissent des métamorphoses; ces divers caractères les rapprochent encore des *grenouilles*; aussi Alex. Brongniard, à qui on doit le meilleur système d'*herpétologie* qui ait encore été proposé (*V.* au mot HERPÉTOLOGIE.), a-t-il mis les *salamandres* dans l'ordre des BATRACIENS, c'est-à-dire avec les *grenouilles*, et les a-t-il placées à la fin des *reptiles*, comme faisant le passage entre ces derniers et les *poissons*.

On verra plus bas que les *salamandres* sont de véritables poissons dans leur première jeunesse, attendu qu'elles respirent par des branchies, et qu'elles n'ont point de pattes, ce qui avoit déterminé Laurenti à en faire un genre sous le nom de PROTÉE. *Voyez* ce mot.

Les *salamandres* ne sont point pourvues de couleurs brillantes, leur peau tuberculeuse, toujours gluante, fort semblable à celle des *crapauds*, leurs mouvemens lents, leur habitation dans les lieux fangeux ou sombres, les rendent l'objet de la défaveur générale; aussi ne les a-t-on observées que dans ces derniers temps, à l'époque où le desir de l'instruction a fait surmonter le dégoût naturel qu'on a pour elles, et où beaucoup d'hommes ont secoué les préjugés de leur enfance. On n'en connoît encore que fort peu d'exotiques.

Le plus grand nombre des *salamandres* habitent les eaux, quelques-unes sont terrestres, mais ne se trouvent cependant que dans les lieux humides, dans ceux où le soleil ne pénètre jamais. Toutes s'enfoncent dans la terre ou dans la boue pen-

dant l'hiver, toutes changent de peau tous les dix à douze jours pendant l'été, et toutes vivent de vers, de larves d'insectes, et autres petits animaux.

Spallanzani a découvert dans les *salamandres* la faculté de régénérer leurs membres. Bonnet et autres ont confirmé ses observations. Ainsi il est constaté aujourd'hui qu'on peut couper les pieds, la queue, arracher les yeux des *salamandres*, et les voir se reproduire en deux, trois ou six mois dans les pays chauds, en un temps plus long dans les pays froids. Un de ces membres coupé après sa reproduction, repousse comme la première fois. Dans ce cas, la peau recouvre d'abord la plaie, ensuite il pousse un moignon qui se bifurque lorsque c'est une patte, et s'applatit lorsque c'est la queue. On n'a pas reconnu de différence entre l'organisation de la partie reproduite et celle de la partie coupée.

Ces reptiles ne sont pas totalement privés de l'organe de la voix; ils font quelquefois entendre à la surface des eaux un cri rauque, et lorsqu'on les touche, une espèce de sifflement foible, mais aigu. Ils gonflent leurs poumons, comme les *grenouilles*, en fermant leur bouche, et en aspirant l'air par les narines. On peut comme elles les faire mourir, par défaut de respiration, en leur tenant forcément la bouche ouverte pendant quelque temps. *Voyez* au mot GRENOUILLE.

Les *salamandres* aquatiques nagent avec facilité par le mouvement de leurs pattes, palmées dans certaines espèces, combiné avec celui de leur queue, toujours comprimée, et quelquefois garnie d'une large membrane qui se prolonge sur leur dos. Dans leur état parfait, elles ont besoin de venir fréquemment respirer à la surface de l'eau, ou mieux, prendre une nouvelle provision d'air, car elles restent des mois pendant l'hiver, des jours pendant le printemps et l'automne, et des heures pendant les chaleurs de l'été, sans être obligées de sortir de leurs retraites. Plus l'eau est chaude et corrompue, et plus fréquemment elles sont forcées à renouveler leur provision.

En général, les *salamandres* habitent les eaux stagnantes ou peu coulantes; mais il en est des espèces qui préfèrent celles qui sont limpides, telles que les fontaines et les puits, et d'autres qui ne se trouvent que dans les mares les plus infectes. Il existe cependant un point d'altération des eaux, où ces dernières même les abandonnent ou périssent. Elles sortent quelquefois de ces demeures pendant la nuit ou pendant les jours pluvieux, soit pour changer de place, soit pour aller chercher des lombrics terrestres ou autres objets de nourriture, mais elles ne s'éloignent jamais beaucoup du

lieu de leur naissance. Souvent, dans ce cas, elles ne peuvent retrouver le lieu d'où elles sont parties qu'après une recherche de plusieurs jours, de-là les individus qu'on rencontre quelquefois sous des pierres, sous des écorces d'arbres, &c.

C'est vers l'équinoxe du printemps, un peu plutôt, un peu plus tard, selon la chaleur de la saison, que les *salamandres* aquatiques procèdent à la multiplication de leur (èce. A cette époque, les mâles, qu'on distingue souvent à la grandeur de la crête de leur queue ou autres caractères, et toujours à leur forme plus svelte, par le plus de grosseur des organes de la génération, et enfin par la plus grande longueur des pattes postérieures, recherchent le voisinage des femelles, s'agitent beaucoup autour d'elles, les caressent même de leurs queues et de leurs pattes, se réunissent enfin par leur partie antérieure; alors le mâle éjacule une liqueur blanche et épaisse sur les organes de la génération de la femelle qui sont alors très-gonflés.

Tel est le seul mode d'accouplement observé parmi les *salamandres* par Demours, Spallanzani, Latreille et autres, mode intermédiaire entre celui des autres reptiles et des poissons.

Spallanzani, qui les a sur-tout étudiées, a prouvé par de nombreuses expériences, que la liqueur séminale vivifie seulement les œufs situés près de l'ouverture extérieure du canal; ainsi il faut un grand nombre d'actes pour féconder leur totalité. En conséquence la ponte dure vingt à trente jours, et pendant cet espace de temps leur espèce d'accouplement a souvent lieu plusieurs fois dans une heure.

Les œufs des *salamandres* sont très-petits, et sortent isolés, ou réunis les uns aux autres par une matière glutineuse, comme dans les CRAPAUDS et les GRENOUILLES. (*Voyez* ces mots.) Ils nagent d'abord et s'enfoncent ensuite dans l'eau, à raison de l'augmentation de poids qu'il acquiert par le développement des fœtus.

Dans l'espace de peu de jours, ces œufs éclosent et se changent en de petits têtards renflés et arrondis à un bout, amincis et terminés en queue à l'autre, qui prennent ensuite de petites nageoires, des rudimens de pattes, une tête et des yeux. A cette époque, ces larves, car ces têtards doivent porter ce nom, se meuvent avec une vivacité extrême et bien contrastante avec la lenteur future des animaux parfaits.

Au quinzième ou seizième jour, les doigts des pattes antérieures commencent à poindre, et huit jours après ceux de toutes sont développés.

Mais il faut parler des ouïes ou branchies, organes si remarquables ici, puisque, comme on l'a déjà dit, elles assimilent les jeunes *salamaudres* aux poissons.

Les ouïes, donc, forment, de chaque côté du col, une houppe frangée, une espèce de panache composé de trois à quatre tiges inégales, garnies, sur deux rangs, d'appendices membraneuses et laciniées. Ces ouïes, suivant Dufai, sont recouvertes et garanties par un opercule. Elles servent, comme dans les poissons, à soutirer de l'eau l'air qui est nécessaire à la conservation de l'existence de ces larves. (*Voyez* au mot POISSON.) Aussi les jeunes *salamandres* ne sont-elles pas obligées, comme leurs père et mère, à monter à la surface de l'eau pour humer de nouvel air, lorsque celui qu'elles avoient mis en dépôt dans leurs poumons est consommé par l'action vitale.

Arrive une époque à laquelle ces organes, devenus inutiles par le développement et l'accroissement des sacs pulmonaires, ne reçoivent plus de nourriture, disparoissent avec la mue, ou mieux s'oblitérent.

Latreille pense que toutes les *salamandres* aquatiques ont de semblables branchies; mais les grosses espèces, sur-tout celles qui sortent quelquefois de l'eau, les perdent de très-bonne heure. Ainsi c'est dans les petites, dans les espèces qui seront ici mentionnées les dernières, qu'il faut les chercher lorsqu'on veut les étudier.

La durée de l'existence des *salamandres* n'a pas encore été fixée par les naturalistes; mais il est probable que, comme celle des *grenouilles*, elle s'étend à un assez grand nombre d'années. Elles ont la vie dure. Il faut de violens coups de bâton pour les faire mourir. J'en ai vu une dont le ventre avoit été ouvert par une percussion de cette espèce, qui sembloit ne devoir pas se remuer de la place où elle se trouvoit, car ses boyaux étoient dehors, se rétablir parfaitement en douze ou quinze jours. On a parlé précédemment de la facilité avec laquelle leurs membres se régénéroient. Elles habitent en général, des lieux où il n'est pas facile de les trouver. Elles répugnent à la plupart des animaux. Elles n'ont guère d'ennemis que parmi les oiseaux aquatiques. Les *canards* sont probablement les plus dangereux de tous pour celles de France, et ils ne mangent cependant guère que les jeunes.

On fait mourir aisément les *salamandres* en introduisant une épingle dans leurs naseaux, en les saupoudrant de sel ou de tabac. Dans ces deux derniers cas, elles s'épuisent à faire sortir rapidement de leur peau la liqueur blanche qui la lubréfie. Elles en agissent de même lorsqu'on les met dans le feu,

et il leur arrive quelquefois, que cette liqueur l'éteint suffisamment pour leur permettre de se sauver. De là sans doute, est née l'opinion que les *salamandres* vivent dans le feu, et par conséquent les fables que l'imagination a créées, que la poésie a souvent embellies de ses charmes, mais qui ne doivent pas entrer dans la rédaction de cet article.

Sonnini, dans son *Histoire naturelle des Reptiles*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, cite une douzaine d'espèces de *salamandres*, dont plusieurs semblent, selon lui, et avec raison, devoir être observées de nouveau avant d'être définitivement unies à leur genre.

Les espèces les plus importantes à connoître parmi elles, sont :

La SALAMANDRE TERRESTRE, qui a plus de trois doigts à chaque pied, le corps noirâtre avec de grandes taches jaunes irrégulières; la queue arrondie et épaisse. Elle se trouve dans les parties méridionales de l'Europe, dans les lieux frais et couverts, dans les vieilles masures, sous les pierres, &c. On ne la rencontre jamais dans l'eau. Elle acquiert jusqu'à un demi-pied de long. Un grand nombre d'auteurs l'ont représentée, et sa meilleure figure est, sans contredit, celle qu'a donnée Latreille, dans son *Histoire naturelle des Salamandres de France*, chez Villiers, rue des Mathurins. Il y a joint celle de son squelette.

Cette *salamandre* diffère beaucoup des autres par ses mœurs. Elle a quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière; les trous de sa peau sont en partie visibles à l'œil nu; les yeux sont placés à la partie supérieure de la tête qui est un peu applatie; leur orbite est saillante dans l'intérieur du palais, et y est presque entourée d'un rang de très-petites dents, semblables à celles qui garnissent les mâchoires, comme dans plusieurs poissons. Les couleurs de sa robe varient. On en trouve de presque entièrement jaunes, et de toutes noires. Les taches qui s'effacent les dernières, sont celles qui sont derrière les yeux, et qui ont des points noirs. La queue paroît divisée en anneaux par des renflemens d'une substance très-molle.

Lorsqu'on touche la *salamandre terrestre*, elle fait transsuder de sa peau, cette humeur blanche dont il a été déjà parlé, et qu'elle possède en bien plus grande quantité que ses congénères. Cette espèce de lait est très-âcre, et produit une sensation très-douloureuse sur la langue. C'est un excellent dépilatoire, au rapport de Gesner. Il est quelquefois lancé à plusieurs pouces, ainsi que l'a observé Latreille, et il répand une odeur nauséabonde particulière. C'est un poison pour les petits animaux, mais il ne paroît pas qu'il produise

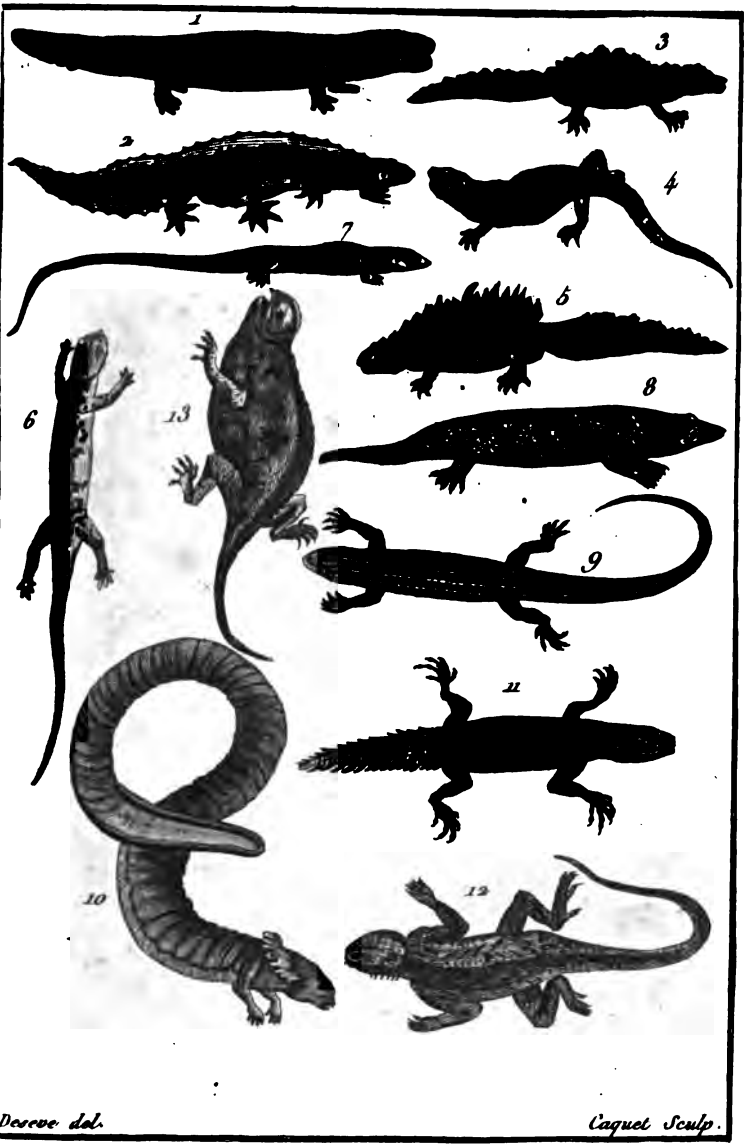

Desrve del. Caquet Sculp.

1. *Salamandre des Alleganis.*
2. *Salamandre pointillée.*
3. *Salamandre marbrée.*
4. *Salamandre terrestre.*
5. *Salamandre à crête.*
6. *Salamandre mortuaire.*
7. *Scingue doré.*
8. *Scingue commun.*
9. *Scingue à cinq raies*
10. *Sirène lacertine.*
11. *Stellion à courte queue.*
12. *Stellion commun.*
13. *Stellion orbiculaire.*

des effets aussi dangereux sur les grands, tels que les *chiens*, par exemple.

La *salamandre terrestre* s'écarte peu du trou où elle fait sa résidence habituelle, et ne sort ordinairement que la nuit ou pendant la pluie. Elle est très-lente dans sa marche; vit de mouches, de vers, de jeunes limaçons, &c. Elle paroît réellement sourde, et ne redoute pas la présence de l'homme ni des animaux, qui tous, ou presque tous, l'ont en horreur. Mais il paroît que c'est à cause de sa mauvaise odeur, car elle ne leur fait jamais de mal, et sa morsure, forcée par l'homme, n'a aucune suite. Lorsqu'on la met dans l'eau, elle cherche à en sortir, et ne peut rester au fond sans venir à tout moment respirer à la surface. Sur terre, elle se met souvent en spirale.

Maupertuis, ayant ouvert quelques *salamandres terrestres*, y trouva des œufs et des petits tout formés. Ce fait a été vérifié par Lacépède, et par un anonyme qu'il cite dans ses *Suppléments*. Cet anonyme ajoute que ces fœtus sont renfermés dans cinq sacs, au nombre d'environ huit dans chacun, et qu'ils sont d'autant plus formés qu'ils se rapprochent davantage de l'ouverture qui doit leur livrer passage. Ces fœtus sont apodes et pourvus de branchies. Les sacs sont précédés d'œufs disposés en grappes. D'autres observateurs prétendent avoir trouvé dans le corps de la *salamandre terrestre* femelle, une cinquantaine de petits qui ressemblent à leur parens, à la taille près. Il résulte de ces observations, et de celles faites depuis par Draparnaud, professeur à Montpellier, que les *salamandres terrestres* mettent bas des petits éclos dans leur ventre, comme les *vipères* et quelques *lézards*; que ces petits, ou larves, ont les tubes des branchies droits, tandis que les petits, ou larves des *salamandres aquatiques* les ont courbés.

La SALAMANDRE NOIRE, figurée par Laurenti, tab. 1, n° 1, a été regardée comme une variété de la *salamandre terrestre*; mais il y a lieu de croire cependant que c'est une espèce. Elle est du double plus petite que la précédente, se trouve en Allemagne dans une contrée où on ne rencontre pas cette dernière.

La SALAMANDRE MORTUAIRE, qui a plus de trois doigts à chaque pied, qui est noirâtre, variée de gris, dont le ventre est brun clair, et la queue cylindrique et ronde. Elle se trouve en Caroline, sous l'écorce des arbres pourris, dans les maisons abandonnées, &c. Je l'ai observée, décrite et dessinée le premier. Il est bon de publier ici la description absolue que j'en ai faite sur le vivant:

Tête alongée, applatie, noire, variée de gris, sur-tout dans sa partie latérale postérieure.

Corps presque cylindrique, noir, varié de gris sur-tout sur les côtés; une ligne enfoncée tout le long du dos. Le dessous brun, ponctué finement de gris.

Queue un peu plus longue que le corps, presque cylindrique, noire, variée de gris sur-tout à sa base.

Pattes noires, variées de gris; les antérieures à quatre doigts, dont l'intérieur est très-petit; les postérieurs à cinq doigts, dont l'intérieur est également plus petit.

Longueur totale, quatre pouces.

Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est plus petit et plus noir. On l'a figuré dans les planches de ce Dictionnaire.

La SALAMANDRE DES MONTS ALLEGANIS est brune, avec une teinte plus claire en dessus. Elle a été trouvée par Michaux, dans les montagnes de l'intérieur de l'Amérique septentrionale. C'est la plus grande de toutes les *salamandres* connues, attendu qu'elle a treize pouces de long. Elle est figurée dans l'*Histoire naturelle des Reptiles*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, et se voit au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. On ne dit pas si elle est terrestre ou aquatique; mais sa queue plate, très-courte, et munie d'une carène membraneuse, qui se prolonge sur le dos, la range dans la division de ces dernières. On remarque une petite ligne bleue sur les côtés du corps; quelques traits de la même couleur sur les cuisses; de légères marbrures rougeâtres sous le corps et sur les lèvres.

La SALAMANDRE MARBRÉE a plus de trois doigts à chaque pied; le corps vert en dessus, marbré de brun, avec une crête sur le dos dans les mâles; le dessous rougeâtre, pointillé de blanc, et la queue très-comprimée. Elle se trouve dans les parties méridionales de la France, et même aux environs de Paris. Elle est très-bien figurée, pl. 2 de l'ouvrage de Latreille cité plus haut. C'est à cet habile naturaliste qu'on doit la connoissance positive de cette espèce qui avoit été confondue avec d'autres, et principalement avec la suivante.

Les *salamandres marbrées* quittent fréquemment les eaux pendant l'été, et s'établissent plusieurs ensemble dans des trous de murs exposés au nord, dans des masures, sous des pierres, &c. d'où elles ne sortent que pendant la nuit et lorsqu'il pleut. Le mâle se distingue à une crête élevée, dentée inégalement, comme si elle avoit été mordue, et qui se prolonge sur le bord supérieur de la queue.

La SALAMANDRE CRÊTÉE a plus de trois doigts à chaque pied; le corps varié de noirâtre et de vert foncé en dessus; d'un jaune orangé, avec des taches noires en dessous; une crête sur le dos dans les mâles; une queue très-comprimée. Le mâle est figuré pl. 2, n° 2 de l'ouvrage de Latreille; et la

femelle ouverte, pl. 5 du même ouvrage. On la trouve très-abondamment dans les eaux stagnantes, dans le midi comme dans le nord de la France, et en général dans toute l'Europe. Elle est des plus communes aux environs de Paris. Le mâle diffère de la femelle par sa grande crête laciniée comme celle de la précédente espèce, mais qui est plus élevée, et d'une seule couleur noirâtre. Cette espèce fournit beaucoup de variétés produites par l'âge et la nature de leur habitation, ce qui a donné lieu à une grande confusion dans sa synonymie. Le travail de Latreille l'ayant définitivement fixée, il faut abandonner toutes les disputes qui ont été les suites de l'incertitude des naturalistes qui l'ont précédé. Elle quitte rarement les eaux.

La SALAMANDRE POINTILLÉE est d'un brun-verdâtre ou jaunâtre, tacheté de noir; sa tête est rayée; sa queue a une bande blanchâtre sur un fond rouge à sa partie inférieure. Elle est figurée pl. 4 de l'ouvrage de Latreille. On la trouve dans les eaux croupissantes de presque toute l'Europe. Elle n'est pas rare aux environs de Paris. Le mâle a une crête dentée et maculée, qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue.

La SALAMANDRE DES MARAIS est d'un brun foncé en dessus, avec une ligne noirâtre, de chaque côté, tout le long du corps. Son ventre est blanchâtre, et quelquefois orangé. C'est la *salamandre abdominale* de Latreille, et dont ce naturaliste a donné quatre figures, pl. 5 de son ouvrage précité. Elle se trouve très-abondamment dans toute l'Europe. Elle craint les eaux putréfiées beaucoup plus que la précédente, et ne s'éloigne point volontairement des lieux de sa naissance. Elle varie aussi beaucoup par ses couleurs.

La SALAMANDRE CEINTURÉE est d'un gris-verdâtre ou jaunâtre, avec des points noirs, disposés en bande de chaque côté; le dessous est safrané et sans tache. Elle est figurée pl. 5 de l'ouvrage de Latreille. On la trouve par toute l'Europe dans les eaux stagnantes.

La SALAMANDRE PALMIPÈDE, *Lacerta aquatica* Linn., est d'un gris-verdâtre, tacheté de noir clair; son ventre est blanchâtre, presque sans taches; ses pieds postérieurs sont palmés, et la queue des mâles est terminée par un filet. Elle est figurée pl. 6 de l'ouvrage de Latreille. C'est la plus petite de France. On la trouve dans les cantons méridionaux de la France, et même aux environs de Paris, dans les mares de la forêt de Bondy où je l'ai fréquemment observée. Elle conserve ses branchies plus long-temps qu'aucune autre espèce. Il est probable qu'elle ne sort jamais de l'eau; car elle est si délicate, qu'un

quart-d'heure d'exposition dans un air sec, suffit pour la faire mourir.

La SALAMANDRE SARROUBÉ de Lacépède est un *gecko* fort voisin du GECKO A TÊTE PLATE. *Voyez* au mot GECKO.

La SALAMANDRE TROIS DOIGTS du même auteur, ayant des côtes, des écailles, une queue longue qui se replie à volonté, ne paroît être qu'un *lézard* altéré par la chaleur du Vésuve sur lequel elle a été trouvée. (B.)

SALANGA ou SALANGAN. C'est, aux Philippines, la *salagane*. (S.)

SALANGANE (*Hirundo esculenta* Lath., ordre PASSEREAUX, genre de l'HIRONDELLE. *Voyez* ces mots.). Tel est le nom par lequel l'on désigne aux Philippines une *petite hirondelle de rivage*, célèbre par les nids singuliers qu'elle sait construire. Ces nids ont été comparés à ceux que les anciens nommoient *nids d'alcyons*, comparaison fausse, puisque les productions maritimes que les anciens appeloient ainsi, ne sont point des nids d'oiseaux, mais des *polypiers* ou des loges de *polypes*, qu'on connoît aujourd'hui sous le nom d'*alcyonium*.

Les auteurs s'accordent sur le cas que les Chinois et d'autres peuples de l'Asie font des nids de la *salangane*, comme assaisonnement délicat dans les mets, sur le grand prix et la valeur qu'ils leur donnent; mais ils ont un sentiment différent sur leur nature, sur leur forme et sur les endroits où on les trouve. Suivant les uns, sa matière est une écume de mer ou du frai de poisson, qui est fortement aromatique, et qui, suivant d'autres, n'a aucun goût; il en est qui prétendent que c'est un suc recueilli par les *salanganes* sur l'arbre appelé *calambouc;* d'autres, une humeur visqueuse qu'elles rendent par le bec au temps des amours; plusieurs attestent que ces *hirondelles* le composent des débris d'*holothuries* ou *poissons-plantes*.

Quant à leur forme, les uns disent qu'elle est hémisphérique; les autres la représentent comme celle d'une valve de coquille avec ses stries ou rugosités.

A l'égard des endroits où les *salanganes* construisent leur nid, les uns disent qu'ils l'attachent aux rochers, fort près du niveau de la mer; les autres, dans les creux de ces mêmes rochers; d'autres, qu'ils les cachent dans des trous en terre. Enfin, suivant Kœmpfer, ces nids, tels que nous les connoissons, ne seroient autre chose qu'une préparation faite avec la chair des *polypes*. Il résulteroit de ces contrariétés, que ces nids ou n'existeroient pas, ou ne seroient pas connus tels qu'ils sont, si, pour fixer toutes ces incertitudes,

Montbeillard ne se fût adressé à un observateur très-éclairé, M. Poivre. Ce voyageur philosophe, ramassant des coquilles et des coraux dans un petit îlot, nommé le *Petit-Tocque*, situé près de Java, entra dans une caverne assez profonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer, et en trouva les parois tapissées de petits nids en forme de bénitiers très-adhérens au rocher. Ces nids transportés à bord, furent reconnus par les personnes qui avoient fait plusieurs voyages à la Chine, pour être de ces nids si recherchés des Chinois. Les oiseaux qui les avoient construits, furent reconnus par cet observateur pour de vraies *hirondelles*, dont la taille est à-peu-près celle des *colibris*. Il ajoute que dans les mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, et depuis la pointe de Sumatra à l'ouest jusqu'à la Nouvelle-Guinée à l'est, sont couvertes de rogue ou frai de poisson, qui forme sur l'eau comme une colle-forte à demi-délayée, et qu'il apprit des Malais, des Cochinchinois, des Indiens bissagos des îles Philippines, et des Moluquois, que la *salangane* fait son nid avec ce frai de poisson, et tous s'accordent sur ce point. Elle le ramasse, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers où ce frai vient se déposer et se coaguler. Comme à l'époque de la construction du nid, on a vu des fils de cette matière visqueuse pendant au bec de ces oiseaux, on a cru qu'ils la tiroient de leur estomac au temps de l'amour. Enfin notre observateur ayant ramassé de ce frai et l'ayant fait sécher, l'a trouvé semblable à la matière du nid des *salanganes*. C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchinois font la récolte de ces nids, et comme ces *hirondelles* multiplient en mars et en avril, l'espèce n'en souffre pas.

Ces nids, observés par Montbeillard, et que j'ai eu occasion d'examiner depuis peu, représentent par leur forme la moitié d'un ellipsoïde, creux, alongé, et coupé à angles droits par le milieu de son grand axe; ils sont composés à l'extérieur de lames très-minces, à-peu-près concentriques, et couchées au recouvrement les unes sur les autres; l'intérieur présente plusieurs couches de réseaux irréguliers, à mailles fort inégales, superposés les uns aux autres, formés par une multitude de fils de la même matière que les lames extérieures, et qui se croisoient et recroisoient en tous sens. Leur matière, qui a un petit goût de sel, est d'un blanc jaunâtre à demi-transparent; elle se ramollit dans l'eau chaude sans se dissoudre, et se renfle en se ramollissant; c'est une nourriture substantielle qui fournit beaucoup de sucs prolifiques, et dont on pourroit essayer l'effet, dit Mauduyt, pour les personnes épuisées

et dont l'estomac fatigué fait mal ses fonctions. Au reste, M. Poivre nous assure n'avoir jamais rien mangé de plus nourrissant et de plus restaurant, qu'un potage de ces nids fait avec de la bonne viande.

Les nids des *salanganes* sont de deux sortes, les blancs et les noirs; quelques habitans de Sumatra croient qu'ils sont l'ouvrage d'*hirondelles* de deux espèces; mais celui qui rapporte cette opinion (Marsden), présume que les nids blancs sont ceux de l'année même, et que les noirs sont les anciens; il appuie son sentiment d'un fait qui ne laisse aucun doute, c'est que les Sumatrais qui font la récolte de ces nids, détruisent les vieux en plus grande quantité qu'ils ne peuvent en emporter, afin d'en avoir de blancs à leur place la saison prochaine.

Ces oiseaux emploient près de deux mois à préparer leurs nids, y pondent deux œufs dans chacun, et les couvent environ quinze jours. C'est lorsque les petits ont des plumes que l'on juge qu'il est temps d'enlever les nids, ce qu'on fait régulièrement trois fois chaque année; d'après cela, il paroît certain que les *salanganes* font trois couvées par an. Elles ne paroissent, selon Kirker, sur les côtes que dans le temps de la ponte; mais l'observateur français nous apprend qu'elles vivent constamment toute l'année dans les flots et sur les rochers où elles ont pris naissance.

Deux couleurs teignent leur plumage; la partie supérieure est noirâtre; toute l'inférieure est blanchâtre, ainsi que les pennes de la queue; les ailes sont plus courtes à proportion que celles de notre *hirondelle;* l'iris est jaune; le bec noir, et les pieds sont bruns; taille inférieure, celle du *troglodite;* longueur totale, deux pouces trois lignes; queue fourchue, longue de dix lignes, et dépassant les ailes des trois quarts de la longueur. Tel est l'individu figuré dans l'*Ornithologie* de Brisson, pl. 46, fig. 2, A, tom. 2, d'après un dessin fait par Poivre, sur l'animal vivant; mais Marsden (*History of Sumatra*, pag. 141.) lui donne la taille de l'*hirondelle de fenêtre*, ce qu'on pourroit présumer si les œufs étoient proportionnés à la grandeur de l'oiseau, car ils sont aussi gros que ceux de cette *hirondelle*. Enfin Latham a donné dans le 2e Suppl. *to the Gener. Synop.*, la figure d'une *salangane* avec son nid, bien différente de celle de Brisson. Elle a la taille de l'*hirondelle de rivage;* près de quatre pouces et demi de longueur; dix pouces un quart d'envergure; le bec petit et noir; l'ouverture large; toutes les parties supérieures noires, à reflets brillans; toutes les inférieures du bec aux pennes caudales, cendrées; les ailes noirâtres, très-amples, ayant

près de quatre pouces et demi de longueur, et excédant la queue dans leur état de repos, de douze lignes; celle-ci est peu fourchue; toutes les pennes sont arrondies à leur extrémité et pareilles aux ailes; les pieds sont noirâtres et dénués de plumes. (Dans la figure, ils sont couverts d'un duvet blanc.)

Il paroît, d'après l'opinion de Georges Stounton (*Emb. to China 1*, pag. 290.) et de Latham, qu'il y a plus d'une espèce d'*hirondelle* qui fait de ces nids si célèbres dans l'Inde; mais, comme les voyageurs et les auteurs ne sont pas d'accord, ces oiseaux demandent de nouvelles observations pour être mieux connus. Cette dernière *hirondelle* a été envoyée de Sumatra, avec son nid et ses petits, à M. Joseph Bancks, qui en a fait présent à M. Latham. (VIEILL.)

SALAR. Adanson appelle ainsi la coquille que Bruguière a nommée *cône tulipe*. Voyez au mot CÔNE. (B.)

SALBANDES, ÉPONTES ou LISIÈRES D'UN FILON. Ce sont deux couches, dont l'épaisseur varie depuis quelques lignes jusqu'à plusieurs pieds, qui accompagnent les filons réguliers, et qui de part et d'autre les séparent de la roche. Elles sont souvent composées d'une terre argileuse ou ocracée: quelquefois c'est un simple filet de quartz ou de spath calcaire. Il n'est pas rare de voir les deux *salbandes* d'une nature différente, mais plus communément elles sont assez semblables l'une à l'autre. La *salbande* sur laquelle s'appuie le filon s'appelle le *lit*, le *chevet* ou le *mur du filon*: celle qui le couvre se nomme le *toit*. *Voyez* FILONS. (PAT.)

SALÈGRES. Dans quelques pays on donne ce nom aux matières pierreuses pénétrées de sel marin, qu'on trouve dans les mines de sel gemme et dans les terreins d'où sortent les sources salées. On en met dans les étables pour les faire lécher aux moutons et aux autres bestiaux. On en met aussi dans les colombiers pour y fixer les pigeons. (PAT.)

SALEP, nom d'une substance végétale et alimentaire, qu'on prépare avec les racines de plusieurs *orchis*, et dont les Orientaux sur-tout font un grand usage. On dépouille ces racines de leurs fibres, de leur enveloppe et des bulbes desséchés de l'année; après les avoir lavées à l'eau froide, on les fait bouillir un moment dans de nouvelle eau; ensuite elles sont égouttées, enfilées et séchées au soleil, où elles prennent la consistance et la dureté de la gomme arabique. Quand on veut s'en servir, on les met en poudre, qu'on réduit en gelée, au moyen de l'ébullition dans l'eau. Cette gelée fournit une nourriture saine et légère, convenable sur-tout aux malades. *Voyez* les mots ORCHIS et ORPHRIS. (D.)

SALICAIRE, *Lithrum*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la dodécandrie monogynie et de la famille des CALYCANTHÈMES, qui offre pour caractère un calice cylindrique, strié, muni à son limbe de douze dents, dont six alternes plus courtes, et quelquefois nulles; une corolle de six pétales insérés sur le calice; douze étamines disposées sur deux rangs et insérées sur le calice; un ovaire supérieur à style simple et à stigmate capité.

Le fruit est une capsule oblongue, recouverte par le calice, biloculaire, bivalve, à valves quelquefois bifides au sommet, à placenta central adné à chaque côté de la cloison, qui est opposée aux valves.

Ce genre, qui est figuré pl. 408 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes presque toutes herbacées, à feuilles ordinairement opposées ou presque verticillées, à fleurs souvent disposées en épis axillaires ou terminaux, quelquefois axillaires et solitaires. On en compte une vingtaine d'espèces, dont quatre seulement propres à l'Europe.

Les plus communes ou les plus remarquables de ces espèces, sont:

La SALICAIRE COMMUNE, *Lithrum salicaria* Linn., qui a les feuilles opposées, en cœur, lancéolées, et les fleurs en épis. Elle est vivace, et se trouve dans toute l'Europe et le nord de l'Asie, sur le bord des eaux. Elle est estimée détersive, vulnéraire et rafraîchissante. On l'ordonne principalement en poudre dans les dyssenteries. On l'appelle vulgairement *lysimachie rouge*.

Les habitans du Kamtchatka en font une grande consommation en guise de thé ou cuite avec le poisson, qui fait le fond de leur nourriture. Sa moelle, qu'ils font sécher, est sur-tout un mets fort agréable, soit crue, soit cuite. On en fait une boisson qui est un véritable vin, puisqu'elle donne de l'alkool à la distillation, et se change en vinaigre.

Les bestiaux mangent quelquefois les feuilles de la *salicaire*; mais elle n'en est pas moins une plante nuisible dans les prairies, à raison de la grosseur et de la hauteur de sa tige. Un bon agriculteur doit chercher à l'y détruire. C'est cependant une belle plante, soit par son port, soit par la grandeur et la couleur rouge de ses épis de fleurs.

La SALICAIRE VERGE a les feuilles opposées et lancéolées, et les fleurs ternées. Elle se trouve en Autriche et en Sibérie. On la cultive dans les jardins.

La SALICAIRE A FEUILLES D'HYSSOPE a les feuilles alternes, linéaires, et les fleurs hexandres. Elle est annuelle, et se

trouvé sur le bord des eaux. Toutes ses parties sont très-amères.

La SALICAIRE PEMPHIS, qui se trouve dans les îles de la mer du Sud, et dont les fruits sont acides. Forster en a fait un genre sous le nom de PEMPHIS. *Voyez* ce mot.

La SALICAIRE CUPHÉE, qui croît au Brésil, et qui est très-visqueuse, forme également un genre. *Voyez* au mot CUPHÉE.

La SALICAIRE VERTICILLÉE, qu'on trouve en Caroline, a été établie en titre de genre par Walter, sous le nom de DÉCODON. *Voyez* ce mot. (B.)

SALICARIA, nom latin de la *fauvette de roseaux*. (S.)

SALICOQUE, nom vulgaire d'une espèce de *palémon*, dont on mange beaucoup sur les côtes de France. *Voyez* au mot PALÉMON. (B.)

SALICOR. On donne ce nom sur les bords de la mer, tantôt à la SALICORNE, tantôt aux SOUDES HERBACÉES. *Voyez* ces mots. (B.)

SALICORNE, *Salicornia* (*Monandrie monogynie*), genre de plantes de la famille des CHÉNOPODÉES, qui présente pour caractère un calice entier renflé, à quatre angles, et durable; point de corolle; une ou deux étamines; un style partagé en deux et à deux stigmates; une semence nue au fond du calice.

On connoît environ six espèces de ce genre, qui est représenté pl. 4 des *Illustrations* de Lamarck.

Les *salicornes* n'ont point de feuilles, mais des tiges herbacées ou frutescentes, garnies de rameaux opposés, cylindriques et articulés. Le sommet des articulations offre deux dents, et c'est aux articulations supérieures que viennent les fleurs, qui sont sessiles et très-petites. Je ne citerai que deux espèces, savoir:

La SALICORNE HERBACÉE, *Salicornia herbacea* Linn., plante annuelle qui croît aux bords des mers, et qu'on multiplie par la culture. Elle a des tiges épaisses, noueuses, rampantes et divisées en plusieurs branches, avec des articulations surmontées de deux pointes.

La SALICORNE LIGNEUSE, *Salicornia frutiosa* Linn., qui a une tige d'arbrisseau droite et branchue, avec des pointes aiguës à ses nœuds, qui sont rapprochés; et des rameaux qui poussant depuis le bas, forment une espèce de pyramide. Elle est vivace, et vient, comme la précédente, dans les lieux maritimes.

Les habitans des pays où ces plantes croissent les coupent

à la fin de l'été, quand elles sont parvenues à leur grandeur; et après les avoir desséchées au soleil, ils les brûlent pour en avoir les cendres, dont on se sert pour faire du verre et du savon. On retire de ces cendres un alcali. *Voy.* Soude. (D.)

SALICORNIN. *Voyez* Salicor. (S.)

SALICOT. *Voyez* Salicoque. (S.)

SALIETTE. On appelle ainsi, à l'île de la Réunion, une espèce de conise dont les feuilles sont cunéiformes, ont une saveur salée agréable, et se mangent confites au vinaigre, comme la *bacille*. C'est la *conise émoussée* de Lamarck. *Voyez* au mot Conise. (B.)

SALIGOT. On donne ce nom, dans quelques cantons, à la Macre. (*Voyez* ce mot.) On l'a étendu, par analogie, à la Tribule. *Voyez* ce mot. (B.)

SALIN, nom spécifique d'un poisson du genre Spare. *Voyez* ce mot. (B.)

SALINES. On donne ce nom aux usines établies près des fontaines salées, et où l'on retire, par évaporation, le sel marin que contiennent les eaux de ces fontaines.

Quand ces eaux sont à 10 ou 15 degrés de l'aréomètre des salines, c'est-à-dire qu'elles contiennent de dix à quinze livres de sel par cent livres d'eau, on les fait immédiatement évaporer par le feu dans de grandes chaudières, qu'on nomme *poëles*, où elles déposent la sélénite qu'elles tiennent en dissolution, et l'on en retire le sel marin à mesure qu'il se précipite en se cristallisant par l'effet de l'évaporation.

Mais, quand les eaux sont au-dessous de 10 degrés (quelquefois elles ne sont qu'à 2 ou 3), on a trouvé le moyen de les concentrer par une méthode d'autant plus ingénieuse, qu'elle est plus simple; elle accélère l'évaporation sans le secours du feu et par le seul contact de l'air, multiplié pour ainsi dire à l'infini.

Des pompes, mues par un courant d'eau, élèvent les eaux salées dans des réservoirs placés au haut d'un vaste hangar long et étroit, d'où on les fait tomber par gouttes, au moyen de plusieurs files de robinets, sur des lits de fagots d'épines accumulés jusqu'à la hauteur de dix-huit pieds. L'eau, après avoir été divisée en une infinité de petites larmes, est reçue dans un vaste bassin qui occupe toute l'étendue du hangar. Elles sont ensuite retirées de ce bassin, et reportées par d'autres pompes dans le réservoir supérieur. On les fait ainsi passer et repasser à travers les épines, jusqu'à ce qu'elles se soient évaporées et concentrées au point de se trouver à 11 ou 12 degrés de salure : on les fait alors couler dans les chaudières, où s'achève leur évaporation.

La méthode des *bâtimens de graduation* a un double avantage : non-seulement elle épargne le combustible en opérant sans le secours du feu une grande partie de l'évaporation, mais encore elle rend le sel beaucoup plus pur; l'eau salée, en se dispersant à travers les fascines, dépose sur leurs rameaux la sélénite dont elle est chargée, qui, ayant besoin d'un grand volume d'eau pour être tenue en dissolution, reste adhérente à ces rameaux dès que l'eau commence à s'évaporer, et y forme une infinité de stalactites comme les eaux qui filtrent à travers les voûtes d'une grotte.

L'invention de cette utile méthode est due à Matthieu Meth, médecin à Langensaltz en Thuringe, qui fit construire le premier *bâtiment de graduation* en 1599.

La France n'a pas, comme la Pologne, l'Espagne et l'Angleterre, des mines de *sel-gemme*, mais elle possède des sources salées d'un produit immense, sur-tout dans les départemens de la Meurthe et du Jura (la Lorraine et la Franche-Comté).

La Meurthe a trois grandes *salines*, à Dieuze, Moyenvic et Château-Salins, toutes trois dans la vallée qu'arrose la *Seille*. D'après les essais qui ont été faits par Nicolas, de ces différentes eaux, celles de Dieuze contiennent quatorze livres deux onces de sel par cent livres d'eau; celles de Moyenvic, onze livres; celles de Château-Salins, douze livres.

Leur produit annuel passe cinq cent mille quintaux, et il pourroit être triplé, ainsi que l'a établi le conseil des mines.

Les *salines* de la Meurthe forment également un objet d'exploitation très-important. A Salins, il y a trois sources fort abondantes, et qui présentent une singularité : elles sortent du même rocher, et cependant leur degré de salure est fort différent; l'une fournit de l'eau qui contient communément quinze livres de sel par cent livres d'eau, et quelquefois jusqu'à vingt-trois livres; l'autre n'en contient que deux et demie, et la troisième est presque douce.

L'eau de la première source est immédiatement versée dans les chaudières, où l'évaporation s'en fait par le moyen du feu. Les eaux foibles sont conduites par des canaux de bois jusqu'à *Chaux*, où sont des bâtimens de graduation qui les portent au même degré de salure que celles de la première source, et l'on y termine l'opération dans les chaudières.

Il y avoit autrefois à Rosières, à trois lieues de Nancy, une superbe *saline*; mais les fermiers-généraux, par des considérations financières, firent détruire ce bel établissement.

Dans le département du Bas-Rhin (en Alsace), à trois lieues au N. N. E. de Haguenau, est la *saline* de Sultz, qui est très-bien montée; mais ses eaux ne sont qu'à 4 degrés de salure, et le produit annuel n'est que d'environ cinquante-deux milliers de sel. On y voit deux bâtimens de graduation, chacun de quatre cents pieds de longueur, où l'eau est élevée par des pompes jusqu'à la hauteur de deux cents pieds, de manière qu'en se divisant prodigieusement dans sa chute, son évaporation se trouve fort accélérée. Elle est terminée dans une chaudière de quatorze pieds de longueur sur treize de large, et seize pouces de profondeur. Cette grande surface est très-propre à favoriser l'évaporation. C'est dans cette *saline* que l'on commença, en 1724, à substituer les fascines de buissons aux gerbes de paille qu'on employoit précédemment dans les bâtimens de graduation, et ce changement utile fut aussi-tôt adopté dans toutes les *salines* d'Allemagne.

Au pied des Pyrénées, nous avons aussi plusieurs fontaines salantes, notamment celles de Salies et de Gaugeac, près d'Orthès en Béarn; celles d'Aincille, près Saint-Jean-Pied-de-Port; et celle du village de Camarade, près du Mas-d'Azil, dans le pays de Foix. Quelques-unes de ces sources sont fort chargées de sel; mais, comme elles sont peu abondantes, elles fournissent tout au plus à la consommation des petites communes qui les possèdent, et sont plus curieuses pour le naturaliste qu'importantes sous le point de vue politique.

Quant à l'origine des sources salées, l'opinion qui paroît aujourd'hui généralement reçue, c'est qu'elles sont dues à des bancs de sel-gemme, que les eaux souterraines dissolvent successivement. J'ose dire néanmoins que cette supposition me paroît peu vraisemblable. On sait, par exemple, que les sources de Dieuze et de Château-Salins fournissent annuellement près de six cent mille quintaux de sel chacune. Celle de Dieuze est connue depuis environ neuf siècles, et l'une et l'autre existoient sans doute bien long-temps avant. Quelle masse de sel qui est sortie de la montagne! et quel vide immense elle a dû y laisser! Cependant, il ne s'en fait aucun éboulement; les eaux conservent toujours le même degré de salure, et cependant elles n'ont point changé de direction dans leur cours. Comment se fait-il qu'elles aient dissous une si grande masse qui étoit sur leur passage, et que toujours elles y en trouvent la même quantité? On peut d'ailleurs remarquer que les eaux qui coulent sur une masse de sel solide et compacte, ne la dissolvent nullement, ainsi que le prouve avec évidence la source d'*eau douce* qu'on voit dans la mine de Wieliczka sortir d'entre des blocs de sel-gemme.

Je sais qu'il y a des naturalistes qui ont expliqué ce fait, en disant qu'apparemment la nature avoit formé entre ces blocs de sel une espèce de tuyau d'argile où couloit cette eau douce. Cela est fort ingénieux sans doute; mais la nature, dans ses opérations, n'a pas besoin de nos petits expédiens.

Je crois donc que le sel marin est formé journellement, soit dans le rocher, soit dans l'eau elle-même, tout comme le nitre est formé sur les parois des grottes de la Mofelta; ce que la nature peut faire pour un sel, assurément elle le peut faire pour un autre.

Une observation qui n'a point échappé aux naturalistes qui ont visité les sources salées, c'est que toujours elles sont accompagnées de gypse et d'autres sels sulfuriques, souvent même de soufre en nature et de matières bitumineuses. Cette réunion constante prouve que ces substances si différentes en apparence, doivent néanmoins leur existence à une cause commune.

J'observerai, relativement à l'évaporation de l'eau, qui est un objet si important pour l'économie du combustible, qu'on pourroit, ce me semble, y employer encore le moyen qui est mis en usage par les peuples du Nord, qui concentrent l'eau de la mer *par la gelée*.

On pourroit pendant l'hiver, mettre l'eau des sources salées dans des chaudières de métal, qui seroient placées dans des cuviers un peu plus larges, de manière qu'on pût mettre de la glace tout autour, à laquelle on ajouteroit du sel, afin d'accélérer la congélation de l'eau contenue dans la chaudière, d'où l'on enlèveroit les glaçons à mesure qu'ils se formeroient (Ces glaçons ne contiennent que de l'eau douce.), et on les remplaceroit par de l'eau salée.

Quoique cet expédient pût très-bien réussir en petit, il seroit possible qu'il éprouvât des obstacles dans l'exécution en grand; aussi n'est-ce qu'une idée que je soumets à la sagesse de ceux qui ont pour eux l'expérience. (PAT.)

SALISBURI, *Salisburia*, arbre à feuilles alternes, pétiolées, cunéiformes, unies, striées en dessous, arrondies à l'extrémité, bilobées et déchirées, qui vient de la Chine et du Japon, et qu'on cultivoit depuis nombre d'années dans nos jardins, sous le nom de *ginkgo*, sans obtenir sa floraison, mais que Smith a observé en 1796, dans le jardin du roi d'Angleterre, à Kew, et qui l'a été tout nouvellement en France.

Cet arbre forme dans la monoécie polyandrie, un genre qui a pour caractère, dans les fleurs mâles, un chaton nu, filiforme, à anthères deltoïdes et penchées; et dans les fleurs

femelles, qui sont solitaires, un calice divisé en quatre parties et persistant, et un ovaire supérieur.

Le fruit est un drupe globuleux, presque triangulaire, qui renferme une seule semence dicotylédone.

Le *salisburi* est un bel arbre, fort remarquable par ses feuilles, qui ressemblent à celles d'un *adiante*; aussi, dans les commencemens de son arrivée en Europe, s'est-il vendu fort cher. Il est très-répandu aujourd'hui, attendu qu'il vient très-aisément par marcotte et même par bouture. Il ne craint point la gelée.

A la Chine et au Japon, on le cultive à raison de son fruit, dont l'amande est très-bonne à manger, lorsqu'elle est cuite sur les charbons, au rapport de Koempfer et de Thunberg. (B.)

SALLIAN. C'est, suivant l'*Histoire générale des Voyages*, le nom que porte l'*autruche de Magellan*, dans l'île de Maragnon. (S.)

SALMARINE, nom spécifique d'un poisson du genre SALMONE. *Voyez* ce mot. (B.)

SALMASIE, *Salmasia*, nom donné au genre TACHIBOTA d'Aublet. *Voyez* ce mot. (B.)

SALMERIN. *Voyez* SALMARINE. (S.)

SALMIE, *Salmia*, genre de plantes établi par Jacquin, dans l'hexandrie monogynie. C'est le même que le SANSEVIÈRE de Thunberg. (*Voyez* ce mot.) Il est figuré pl. 246 des *Icones* de Cavanilles. (B.)

SALMONE, *Salmo*, genre de poissons de la division des abdominaux, dont le caractère consiste à avoir la tête comprimée; la bouche grande et garnie ou privée de dents; trois lames à l'opercule des branchies; deux nageoires dorsales, dont la dernière est adipeuse.

Plusieurs des espèces qui composent ce genre jouissent d'une grande célébrité, à raison de leur abondance et de l'excellence de leur chair. Il suffit de nommer le *saumon*, qui remonte annuellement de la mer dans les fleuves en troupes si nombreuses, qu'il sert souvent de nourriture exclusive à des peuplades entières; il suffit de nommer la *truite*, cet habitant de nos plus limpides rivières, si recherché de tous les amateurs de bons morceaux. L'homme d'état et le sybarite trouvent parmi les *salmones* des objets propres à exciter leur intérêt sous le point de vue d'un bien général ou d'un avantage personnel; le naturaliste placé entre les deux, observe une organisation et des mœurs particulières, très-dignes de ses méditations.

Le genre des *salmones* a besoin d'être travaillé de nouveau, et on doit s'attendre qu'il le sera dans le dernier volume de

l'*Histoire des Poissons* par Lacépède. Les genres Coregone et Osmère (*Voyez* ces mots.) d'Artedi ont peut-être besoin d'être rétablis. En effet, il y a des espèces qui ont des dents, d'autres qui n'en ont point; quelques-unes ont une forme fort différente des autres: leur genre de vie est encore plus varié. Ceux qui ont des dents, sont des animaux carnassiers qui ne se nourrissent que de poissons ou de reptiles; ceux qui n'en ont point, se contentent de vers, de larves d'insectes, de frai, même de feuilles et de graines. Plusieurs habitent la mer, et remontent dans les rivières pour y déposer leur frai; d'autres ne la quittent pas, ou vivent constamment dans l'eau douce. En général on les prend avec des filets; mais il est des espèces, telles que le *salmone saumon*, qui, par leur abondance et les avantages qu'ils rapportent, sont l'objet d'une pêche particulière. (*Voyez* au mot Saumon.) On prend aussi des *salmones* à la ligne, à la fouène, etc. selon les temps et les lieux.

Le nombre des espèces de *salmones* étant considérable, on a dû les diviser en quatre sections pour en faciliter la recherche.

La première renferme les *salmones* qui ont le corps varié de plusieurs couleurs, tels que:

Le Salmone saumon, *Salmo salar* Linn., qui a la mâchoire supérieure proéminente, et des lignes irrégulières, rougeâtres et brunes sur le corps. Il est figuré dans Bloch, pl. 20 et 98, dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, et dans un grand nombre d'autres ouvrages. On le trouve dans les mers d'Europe et d'Asie septentrionale, qu'il quitte à la fin de l'hiver pour remonter les fleuves. Il parvient à une grosseur considérable, c'est-à-dire à quatre à cinq pieds de long. *Voyez* au mot Saumon.

Le Salmone argenté, *Salmo scheifermullerii*, qui a la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure. Il est figuré dans Bloch, pl. 103, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 6, p. 91. On le trouve dans la Baltique et dans les lacs de l'Autriche qui ne communiquent pas avec la mer. Sa chair est très-estimée. La tête est brune, ainsi que le dos et les nageoires, tout le reste du corps est argenté; la ligne latérale est noire.

Le Salmone ériox a l'extrémité de la queue en ligne droite, et le corps parsemé de taches cendrées. Il se trouve dans les mers d'Europe, et remonte les fleuves. Cette espèce n'a pas encore été figurée, et a besoin d'être observée de nouveau.

Le Salmone truite saumonée, *Salmo trutta*, a des taches rondes, noires, entourées d'un cercle brun, et six points aux nageoires pectorales. Il est figuré dans Bloch, pl. 21, dans le

Buffon de Deterville, vol. 5, p. 231. Il habite les mers d'Europe, et remonte les rivières. C'est la *truite saumonée*, ou la *truite de mer* des auteurs français. *Voyez* au mot TRUITE.

Le SALMONE TRUITE COMMUNE, *Salmo fario*, a des taches rouges, entourées d'un cercle clair, sur le corps, et la mâchoire inférieure un peu plus longue que l'autre. Il est figuré dans Bloch, pl. 22, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, p. 231. On le trouve dans les eaux douces et pures des pays de montagnes, dans toute l'Europe et l'Asie septentrionale. On le multiplie facilement dans les étangs alimentés par des fontaines. C'est un des meilleurs poissons de nos rivières. On le connoît sous le nom de *truite de rivière* ou *truite*. Voyez au mot TRUITE.

Le SALMONE ÉRYTHRINE a des taches rondes, rouges, entourées d'un cercle pâle, et les mâchoires égales. Il est figuré dans Georgi, *Iter* 1, tab. 1. On le trouve dans les rivières et les lacs de Sibérie. Il parvient à deux pieds de long. Sa chair est rouge et très-succulente. Il se rapproche beaucoup de la *truite*.

Le SALMONE GOÉDENIEN a la tête petite, et des taches rouges, entourées d'un cercle blanc, sur les côtés du corps. Il est figuré dans Bloch, pl. 102, et dans le *Buffon* de Deterville, sous le nom de *truite de mer*, vol. 6, p. 91. On le trouve dans la mer du Nord, où il parvient à un pied et demi de long. Sa chair est blanche et maigre, mais cependant de bon goût.

Le SALMONE HEUCH, *Salmo hucho* Linn., a des taches brunes et rondes sur le corps et sur la plupart des nageoires. Il est figuré dans Bloch, pl. 100, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 6, p. 78, et dans quelques autres ouvrages. On le trouve dans le Danube et dans presque tous les grands lacs de l'Autriche et de la Bavière. Il parvient à la grandeur de cinq à six pieds. On le distingue aisément du *saumon*, à son corps très-allongé, à sa tête pointue, et à deux rangées de dents sur le palais et la langue. On le prend à l'hameçon et au filet. Sa chair est molle et moins savoureuse que celle de la *truite*.

Le SALMONE LACUSTRE a la queue fourchue, des taches noires et rouges, un sillon de chaque côté du ventre. On le pêche dans les eaux douces de la Suisse, de la Norwège et de la Sibérie. Il n'est pas encore complètement connu.

Le SALMONE CARPE est argenté et tacheté sur les côtés, et a cinq rangées de dents au palais. On le trouve dans les rivières d'Angleterre et du Valais. Il est encore moins bien connu que le précédent.

Le SALMONE DES ALPES a le dos noir, les côtés bleus et le ventre fauve. Il est figuré dans Bloch, pl. 104, dans le *Buffon*

de Deterville, vol. 6, p. 91, et dans quelques autres ouvrages. On le trouve dans les lacs et les rivières les plus élevées de Laponie, de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre et de France. Sa tête est terminée en pointe émoussée; toutes ses nageoires sont rougeâtres, excepté la première dorsale; sa chair est rouge, de bon goût, facile à digérer, et fort recherchée des gourmets voisins des pays ci-dessus mentionnés. On l'appelle en français *truite noire*. Bloch pense que c'est une simple variété de la *truite omble*, produite par la différence des eaux. Il paroît étonnant que ce poisson puisse vivre dans les lieux où on le trouve, attendu que l'eau y est souvent gelée pendant la moitié de l'année.

Le SALMONE OMBLE, *Salmo salvelinus* Linn., a la mâchoire supérieure plus longue, le premier rayon des nageoires du ventre et de l'anus gros et blanc. Il est figuré dans Bloch, pl. 99, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 6, p. 78, et dans Marsigly, *Danube* 4, tab. 28. On le pêche dans le Danube et dans les grands lacs de la Hongrie, de l'Autriche et de la Bavière. Il parvient quelquefois à trois ou quatre pieds de long. Sa tête est brune; ses joues argentines; son corps parsemé de taches orange, entourées d'un cercle blanc; le ventre rougeâtre, ainsi que les nageoires. Ces couleurs varient en intensité selon l'âge, le sexe et la nature de l'eau.

On prend le *salmone omble* avec des filets et à l'hameçon. Sa chair est de bon goût. On la sèche à la fumée pour l'envoyer au loin.

Bloch pense que le *salmo salmarinus* Linn., figuré dans Marsigly, *Danube* 4, tab. 29, n'est qu'une variété de cette espèce.

Le SALMONE OMBRE CHEVALIER, *Salmo umbla* Linn., a la queue fourchue, la ligne latérale légèrement recourbée, et le corps à peine tacheté. Il est figuré dans Bloch, pl. 101, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 6, p. 78, et dans quelques autres auteurs. On le trouve en quantité dans le lac de Genève, et plus rarement dans celui de Neufchâtel. On en voit quelquefois de trois à quatre pieds de long. Il vit de poissons et de crustacés. On le prend au filet et à l'hameçon. Sa tête est petite; sa mâchoire supérieure un peu plus longue que l'inférieure, qui a deux rangées de petites dents, tandis que l'autre n'en a qu'une; ses joues sont verdâtres, variées de blanc; le dos verdâtre et le ventre blanc.

Ce poisson est fort gras, et a la chair plus délicate que celle de la *truite*; aussi est-il très-recherché des gourmets. J'en ai vu plusieurs fois vendre à Paris cent écus la pièce. Les mé-

diocres, ceux qui n'ont qu'un à deux pieds de long, se vendent rarement moins d'un louis, même à Genève. C'est pendant l'hiver qu'on en prend le plus. On ne mange jamais ce poisson à Paris que cuit au bleu. *Voyez* au mot TRUITE.

Le SALMONE ARGENTINE a de chaque côté une bande longitudinale argentée et la nageoire anale très-longue. Il se trouve dans le Brésil. C'est le *piabucu* de Marcgrave.

Le SALMONE TAIMEN est brunâtre, parsemé de taches nombreuses, et sa queue est fourchue. Il se trouve dans les rivières de Sibérie qui se jettent dans la mer Glaciale. Il acquiert environ deux pieds de long. Sa chair est blanche.

Le SALMONE NELMA a la tête très-longue, et la mâchoire inférieure beaucoup plus longue que la supérieure. Son corps est argenté. Il est figuré dans Lepechin, *Iter* 2, tab. 9. On le trouve dans les grands fleuves de la Sibérie, où il atteint six pieds de long.

Le SALMONE LENOK est parsemé de points bruns. Son dos est brunâtre, et son ventre jaunâtre. On le trouve dans les rivières de Sibérie orientale, et principalement dans le Jenisei. Il acquiert deux pieds de long. Sa chair est blanche.

Le SALMONE KUNDSCHA est argenté, taché de blanc, et a la queue fourchue. On le trouve sur les bords de la mer du pôle Arctique. Il n'entre pas dans les rivières. Il s'élève à deux pieds de long.

Le SALMONE ARCTIQUE est argenté et a quatre rangées de points bruns de chaque côté. Sa queue est fourchue. Il se trouve très-abondamment dans la même mer que le précédent, mais il n'acquiert jamais plus d'un doigt de long.

Ces cinq dernières espèces ont été observées par Pallas, et sont mentionnées dans son *Voyage en Sibérie*.

Le SALMONE STAGNAL est brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, le corps presque cylindrique, et la mâchoire supérieure plus longue. Il se pêche dans les eaux des montagnes du Groënland. Sa grandeur est d'un pied et demi. Il a la chair blanche.

Le SALMONE RIVULE est alongé, brun rougeâtre sur le ventre, et a la tête obtuse. Il est très-abondant dans les petits ruisseaux du Groënland, et acquiert cinq à six pouces de long.

Le SALMONE DE STROEME a les nageoires dorsales et ventrales bordées de blanc. Il se trouve en Danemarck. Il est douteux que ce soit une espèce propre.

Le SALMONE DE LEPECHIN a la mâchoire supérieure un peu proéminente, le dos brun, les côtés parsemés de petites taches noires, entourées de blanc, et le ventre rougeâtre. Il

est figuré dans Lepechin, *Iter* 3, tab. 14. On le trouve dans des rivières de Sibérie. Il se rapproche du *salmone des Alpes*.

La seconde division des *salmones* renferme ceux dont les nageoires du dos et de l'anus sont opposées.

Le SALMONE ÉPERLAN a la tête diaphane, et dix-sept rayons à la nageoire anale. Il est figuré dans Bloch, pl. 28, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 6, pag. 13, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans les mers d'Europe et dans les lacs dont le fond est sablonneux. Quelques auteurs, entr'autres Bloch, pensent que celui de mer et celui d'eau douce sont deux espèces distinctes, quoiqu'elles ne diffèrent que par la grandeur. *Voyez* au mot ÉPERLAN.

Le SALMONE SAURE a dix rayons à la nageoire anale. On le trouve en Europe. Il est peu connu.

La troisième division contient les *salmones* qui ont les dents à peine sensibles.

Le SALMONE ÉMIGRANT, qui a les machoires presque égales et les nageoires du dos formées de douze rayons. Il se trouve dans le lac Baikal, et remonte les rivières qui s'y jettent. Il atteint deux pieds de long. Son dos est gris, et son ventre argenté. Les habitans mangent sa chair, qui est blanche, préparent du caviar avec ses œufs, qui sont jaunes, et tirent de l'huile de ses intestins.

Le SALMONE LAVARET a la mâchoire supérieure plus longue et quatorze rayons à la nageoire dorsale. Il est figuré dans Bloch, pl. 25 et 26, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 292, et vol. 6, pag. 13, et dans quelques autres ouvrages. On le trouve dans les mers du Nord de l'Europe. Sa tête est petite, cunéiforme et demi-transparente. Les joues et les opercules sont couleur gorge de pigeon. Le dos est rond et d'un bleu gris. Les côtés sont bleuâtres et le ventre argentin. La ligne latérale est droite, et indiquée par quarante-cinq points. Les écailles sont légèrement échancrées. Les nageoires inférieures sont jaunâtres, ou bleuâtres, et à rayons blancs. La caudale est fourchue. Il en existe une variété qui est beaucoup plus large que celle-ci, et que Bloch regarde comme une espèce. C'est dans le fond de la mer que se tiennent habituellement les *lavarets*. Ils ne sortent que deux fois l'année de leur retraite, lorsque le *hareng* fraie, pour manger ses œufs, et lorsqu'ils fraient eux-mêmes. On les prend au filet, soit dans la mer, soit dans les rivières où ils remontent. La chair de ce poisson est blanche, tendre, de bon goût; aussi l'estime-t-on beaucoup dans le Nord. Il est quelques endroits où il est si abondant, qu'on ne peut le consommer

frais ; là, on le fume ou on le sale pour l'envoyer au loin.

Ce poisson, dans ses émigrations, suit une marche régulière. Il remonte les rivières contre le courant, sur deux rangées qui se réunissent sur le devant de manière à former un angle, au sommet duquel est un seul individu qui mène la troupe, quelquefois composée de plusieurs centaines d'individus. Les pêcheurs qui connoissent ses allures, tendent leurs filets en conséquence, et souvent ils en prennent de grandes quantités à la fois ; mais souvent aussi ils trouvent sous le filet ou à côté un trou par lequel toute la bande passe. Quand il survient une tempête, les *lavarets* rompent leur marche et se cachent où ils peuvent ; puis, quand elle est passée, ils reprennent leur ordre régulier. Ils ne s'avancent pas beaucoup dans les fleuves, s'arrêtent ordinairement dans les lieux où l'eau est très-rapide, et où se trouvent des pierres sur lesquelles ils puissent déposer leurs œufs. Après le frai, qui a lieu à la fin de l'été, ils retournent pêle-mêle à la mer. Les petits restent dans le lieu de leur naissance jusqu'à ce qu'ils ayent acquis trois pouces de grosseur ; alors ils prennent le même chemin pour ne revenir qu'au bout de cinq à six ans, lorsqu'ils sont aptes à la génération.

On a essayé d'introduire les *lavarets* dans les lacs et les étangs, et on est parvenu à l'y conserver en Prusse, pays où ce poisson est fort commun.

Le Salmone pidschian a la mâchoire supérieure plus longue, et treize rayons bossus à la première nageoire du dos. Il se trouve dans la mer Glaciale, et fournit une variété que Pallas a appelée *muohsan*. Il se rapproche beaucoup du *lavaret*.

Le Salmone schokur a la mâchoire supérieure plus longue, la tête petite, a douze rayons à la première nageoire dorsale, qui est anguleuse dans sa partie antérieure. Il se trouve avec le précédent, et se rapproche également du *lavaret*.

Le Salmone nasr a la mâchoire supérieure plus longue, douze rayons à la première nageoire dorsale, et la tête épaisse. Il est figuré dans Lepechin, *Iter* 5, tab. 13. On le trouve encore avec les précédens.

Le Salmone de Muller a les mâchoires sans dents, l'inférieure plus longue et le ventre ponctué. Il se trouve dans les mers du Nord.

Le Salmone autumnale a la mâchoire inférieure plus longue, et onze rayons à la première nageoire du dos. Il est figuré dans Lepechin, *Iter* 3, tab. 14. On le pêche dans la

mer Glaciale, dans le lac Baikal et dans les fleuves qui s'y jettent.

Le SALMONE ALBULE a les mâchoires sans dents et l'inférieure plus longue. Il est figuré dans Jonston, *Pisc.*, tab. 30, n° 7. On le trouve en Europe. Il parvient à six pouces de long. Sa couleur est sur le dos d'un brun verdâtre, et argentée sous le ventre. Ses écailles sont finement ponctuées de brun.

Le SALMONE PELÈDE n'a point de dents, et a dix rayons à la première nageoire dorsale. Il est figuré dans Lepechin, *Iter* 3, tab. 12. On le pêche dans le nord de la Sibérie. Il se rapproche beaucoup du précédent.

Le SALMONE THYMALLE a la mâchoire supérieure plus longue et vingt-trois rayons à la première nageoire du dos. Il est figuré dans Bloch, pl. 24, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 292, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans la mer du Nord, et au printemps, dans les fleuves qu'il remonte pour déposer son frai. Il nage fort vîte et aime les eaux rapides, froides et pures. On le pêche très-abondamment dans toute la Norwège, et ses entrailles y servent de présure pour faire cailler le lait. Il est également fort commun dans les lacs des montagnes de la Prusse, où on le nomme *murène de rivière*. Il vit de frai de poisson, principalement de celui de *saumon*, de coquillages, de vers et d'insectes. Il croît fort vîte et parvient communément à la longueur de deux pieds, mais il ne multiplie pas beaucoup, et peut difficilement être introduit dans les étangs. On le prend au filet, à la nasse et à la ligne. Sa chair est blanche, ferme, douce et très-bonne au goût. Elle a quelquefois une odeur agréable de thym ou de miel. Il y a des cantons en Allemagne où les loix féodales forcent de porter au seigneur tous les individus qu'on prend, et où on est obligé de rejeter ceux qui n'ont pas encore acquis toute leur croissance. L'automne est l'époque où cette chair est la plus grasse, mais c'est en hiver où elle a plus de saveur. On attribue à l'huile qu'on tire de ses intestins la propriété d'effacer les marques de la petite-vérole et les taches de rousseur.

Bloch appelle ce poisson *ombre d'Auvergne;* il ne faut pas le confondre avec le *salmone omble*, ni avec le *salmone ombre chevalier*, dont il a été question plus haut.

Le SALMONE GRANDE MARÈNE, *Salmo maræna*, a la mâchoire supérieure tronquée, et le corps blanc. Il est figuré dans Bloch, pl. 27, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 6, pag. 13. Il se trouve dans quelques grands lacs d'Allemagne, et entr'autres dans celui de Madui, près Stettin en Poméranie.

Il parvient jusqu'à quatre pieds de long. Sa chair est blanche, tendre, de bon goût, et n'a point de petites arêtes; aussi est-elle très-recherchée sur les tables des riches.

Ce poisson se tient habituellement dans les profondeurs de l'eau et ne vient sur les bords qu'à la fin de l'automne, époque de son frai. C'est alors qu'on en prend le plus. On en prend aussi en hiver sous la glace, avec des filets qui ont huit brasses de profondeur. On a essayé avec succès de le transporter dans des étangs, mais comme il meurt aussi-tôt qu'il est sorti de l'eau, il faut des précautions très-nombreuses pour réussir dans cette opération.. Il n'est apte à la génération qu'à l'âge de six ans, et alors il a un pied de long. Il multiplie beaucoup. Sa bouche n'a point de dents, et sa mâchoire inférieure est plus étroite et plus courte que la supérieure, aussi ne vit-il que de coquillages, de vers et de larves d'insectes. Son corps est brunâtre en dessus, violet sur les côtés et blanc sous le ventre. Sa ligne latérale, qui fait une petite courbure vers la tête, est garnie de quarante-quatre points blancs. Ses nageoires sont grandes, violettes à la base, bleuâtres au milieu et noires à leur bord. Ses écailles sont minces, brillantes, et se détachent aisément.

Le Salmone petite marène, *Salmon marœnula* Linn., a la mâchoire inférieure plus longue, et quatorze rayons à la première nageoire dorsale. Il est figuré dans Bloch, pl. 28, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 6, pag. 13, et dans Klein, tab. 6. Il se trouve dans les lacs de la Prusse, du Danemarck, de la Suède et autres contrées du Nord, dont le fond est de sable ou de glaise. Il vit en société dans le plus profond de l'eau, et ne paroît sur les bords que dans le temps du frai, c'est-à-dire en automne. Il se nourrit de plantes, d'insectes, de vers, etc. Sa chair est blanche, tendre et de bon goût. On en prend beaucoup au filet sous la glace, et on sale ou fume, comme les Harengs (*Voyez* ce mot), tout ce qui ne se consomme pas dans les environs. Sa tête finit en pointe, est demi-transparente et d'un vert brunâtre; le dos est brun, et le ventre argentin; les nageoires sont d'un gris blanc, et celle de la queue, qui est fourchue, a une bordure bleue. La longueur totale atteint rarement dix pouces.

Le Salmone ombre bleu, *Salmo Wartmanni*, est bleu et a la mâchoire supérieure tronquée. Il est figuré dans Bloch, pl. 105, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 6, pag. 103. Il se trouve dans plusieurs lacs de la Suisse, et sur-tout dans le lac de Constance, où on en pêche de grandes quantités. Sa tête est petite et argentine; ses mâchoires sont égales et n'ont point de dents; son dos est bleu, et son ventre blanc; sa ligne

latérale est marquée par des points noirs; ses nageoires sont jaunâtres et bordées de bleu; ses écailles sont petites près la tête et la queue, et fort grandes sur tout le reste du corps.

Ce poisson parvient rarement à deux pieds de long. Il fraie en hiver sur les bords des lacs, et se tient le reste de l'année dans leurs plus grandes profondeurs. Il vit de plantes, de vers et d'insectes. Sa chair est excellente et fort recherché des gourmets suisses. Il multiplie considérablement, et est pour les pêcheurs du lac de Constance ce que les *harengs* sont pour ceux du Nord. On le prend avec des filets de soixante à soixante-dix brasses de haut et dont les mailles sont assez larges pour laisser passer ceux qui ont moins de trois ans. Pendant tout l'été, vingt à cinquante bateaux partent chaque soir pour cette pêche, et chacun rapporte communément deux à trois cents pièces. Tout ce qui ne se consomme pas frais se marine, et s'envoie en France et en Allemagne. On fait cette dernière opération de deux manières. On se contente de vider et laver les poissons, ou après les avoir vidés et lavés, on les fait cuire légèrement sur de grands grils. Dans l'un et l'autre cas, on les met ensuite dans des barils, et on les couvre de vinaigre salé et aromatisé avec du laurier, du thym, &c.

Le SALMONE OXYRHINQUE a la mâchoire supérieure plus longue et conique, et treize à quatorze rayons à sa nageoire anale. Il se trouve dans l'Océan atlantique.

Le SALMONE VIMBE a la nageoire adipeuse, légèrement dentée. Il se trouve dans le lac Wener en Suède.

Le SALMONE LEUCICHTHYS a la mâchoire supérieure très-large, plus courte, l'inférieure relevée et tuberculeuse à son extrémité. Il se trouve dans la mer Caspienne, où il parvient à plus de trois pieds de long.

La quatrième division des *salmones* réunit ceux qui ont quatre rayons à la membrane branchiostège.

Le SALMONE DENTEX, qui est brun et linéé de blanc en dessus, argenté en dessous, avec les nageoires blanchâtres et la moitié inférieure de la queue rouge. On le trouve dans le Nil et dans le fleuve Lawla en Sibérie. On l'avoit mal-à-propos placé parmi les *cyprins*.

Le SALMONE GASTÉROPLÈQUE a les nageoires ventrales et l'adipeuse très-petites. Il est figuré dans Bloch, pl. 97, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 1, sous le nom de *gasteroplecus sternicla*, en français la *serpe*, et dans quelques autres ouvrages. (*Voyez* au mot GASTÉROPLÈQUE.) Il se trouve sur les côtes de l'Amérique méridionale et de l'Inde. Il reste toujours petit, et vit de frai de poisson et de vers. Il nage avec beaucoup de vélocité. Son corps est fort comprimé,

saillant, tranchant en dessous et d'une belle couleur argentine. L'ouverture de sa bouche est grande, et ses mâchoires sont garnies de dents. Sa forme l'éloigne assez de ce genre, pour qu'on doive le regarder, avec Bloch et autres, comme devant en former un particulier.

Le SALMONE GIBBEUX a le dos bossu, comprimé, et la nageoire anale composée de cinquante rayons. Il est figuré dans Gronovius, *Mus.* 1, tab. 1, n° 4, sous le nom de *charax*. On le trouve à Surinam.

Le SALMONE NOTÉ a une tache noire près de chaque opercule. Il habite avec le précédent et s'en rapproche beaucoup.

Le SALMONE BIMACULÉ a le corps comprimé, bimaculé et trente rayons à la nageoire anale. Il est figuré dans Gronovius, *Mus.* 1, tab. 1, n° 5, dans le *Museum ad. Fred.* 1, tab. 3, et dans Séba, 3, tab. 34, 3. On le pêche dans l'Amérique méridionale.

Le SALMONE IMMACULÉ a le corps sans taches et douze rayons à la nageoire anale. Il habite dans les mers d'Amérique.

Le SALMONE PUANT, *Salmo fœtens*, a douze rayons aux nageoires dorsales et anales. Il est figuré dans Catesby, vol. 2, tab. 2, n° 1. Il se trouve dans les mers de Caroline, où il atteint plus d'un pied de long. Son corps est ovale et d'un cendré noirâtre. Je l'ai rapporté de ce pays, où on ne le mange point, à raison de la mauvaise odeur qu'il répand, odeur que j'ai sentie, mais que je ne puis caractériser.

Le SALMONE CYPRINOÏDE a les premiers rayons de la nageoire dorsale alongés et sétacés. Il se trouve à Surinam. Son corps est blanc, et se rapproche à l'extérieur de celui du *cyprin rosse*.

Le SALMONE NILOTIQUE a le corps blanc et toutes les nageoires jaunâtres. Il se pêche dans le Nil.

Le SALMONE ÉGYPTIEN a le dos verdâtre, et les dents de la mâchoire inférieure plus longues. Il se trouve avec le précédent.

Le SALMONE POUDREUX a les nageoires couvertes en apparence d'une poudre abondante, et la ligne latérale descendante. Il habite en Amérique.

Le SALMONE ANOSTOME a le museau camus. Il est figuré dans Gronovius, 2, tab. 7, n° 2. On le trouve dans l'Amérique australe et dans les Indes.

Le SALMONE RHOMBOÏDE a l'abdomen dentelé, la nageoire anale, la base et le bord de la caudale noirs. Il est figuré dans Pallas, *Spicil. zool.*, tab. 5. On le trouve à Surinam. Son

corps est d'un jaune argenté, brunâtre sur le dos. Ses mâchoires sont armées de dents redoutables. (B.)

SALOMONE, *Salomonia*, plante annuelle de six pouces de haut, à feuilles en cœur aigu, entières, glabres, éparses, à fleurs violettes, disposées en épi terminal, qui forme un genre dans la monandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice à cinq divisions presque égales; une corolle monopétale à trois divisions presque rondes, la moyenne plus longue et en capuchon; une étamine attachée à la division la plus longue de la corolle; un ovaire supérieur, comprimé, surmonté d'un tube ventru et d'un stigmate épais.

Le fruit est une silicule comprimée, rude au toucher, à deux loges monospermes.

Le *salomone* croît en Chine. (B.)

SALOP. *Voyez* SALEP. (S.)

SALOYAZIR, espèce de *sarcelle* des Philippines, dont parle Fr. Camel, mais qu'il ne décrit pas; il dit seulement que cet oiseau n'est pas plus gros que le poing. (*Transactions Philosophiques.*) (S.)

SALPE, altération du nom *sarpe*, que porte un poisson du genre SPARE. *Voyez* ce mot. (B.)

SALPÊTRE. *Voyez* NITRE. (PAT.)

SALPIGLOSSE, *Salpiglossis*, plante herbacée du Pérou, qui forme, dans la didynamie angiospermie, un genre dont le caractère consiste en un calice à cinq angles, à cinq divisions aiguës, dont les trois inférieures sont plus profondes; une corolle grande, infundibuliforme, à limbe inégal, divisé en cinq parties ovales, émarginées: la supérieure plus large; quatre étamines, dont deux plus courtes et le rudiment d'une cinquième; un ovaire supérieur, ovale, à style élargi et bidenté à son sommet, et à stigmate tronqué; une capsule ovale, renfermée dans le calice biloculaire, bivalve, renfermant plusieurs semences insérées sur un réceptacle adné aux cloisons, qui sont parallèles.

Les caractères de ce genre sont figurés, pl. 19 du *Genera* de la *Flore du Pérou*. (B.)

SALPIGTÈS; l'un des noms que les Grecs donnoient au *roitelet*. (S.)

SALSA, nom vulgaire d'une plante du Pérou, figurée pl. 7 du second volume du *Voyage* de Feuillée. C'est l'HERRÉRIE de Ruiz et Pavon. *Voyez* ce mot. (B.)

SALSEPAREILLE, *Smilax* Linn. (*Dioécie hexandrie.*), genre de la famille des SMILACÉES, qui comprend des plantes

vivaces, presque toutes exotiques, et la plupart munies de vrilles au moyen desquelles elles s'attachent aux arbres voisins, et s'élèvent quelquefois à des hauteurs considérables. Dans ce genre, les fleurs mâles et les fleurs femelles naissent sur différens pieds. Les mâles ont un calice en cloche, coloré, divisé très-profondément en six segmens ouverts, et renfermant six étamines (sans corolle.) Les fleurs femelles ont un semblable calice qui tombe, et un germe ovale portant trois petits styles, couronnés chacun par un stigmate oblong et réfléchi. Ce germe après sa fécondation, devient une baie ronde, contenant deux semences de même forme.

Il y a environ douze à quinze espèces de *salsepareilles*. Leurs tiges sont souvent ligneuses : les unes sont armées d'épines, les autres en sont dépourvues. Leurs vrilles sont placées aux aisselles des feuilles ou plutôt sur les pétioles. Quelques espèces conservent leur feuillage toute l'année.

Les racines de ces plantes sont, en général, composées de fibres charnues, plus ou moins grosses, qui s'étendent au loin de tous côtés et qui pénètrent profondément dans la terre. Celles de ce genre, qu'on débite dans le commerce, et dont on fait un assez fréquent usage en médecine, nous viennent de l'Amérique. Elles appartiennent à l'espèce que les botanistes ont nommée *smilax salsaparilla* Linn., SALSEPAREILLE USUELLE OU OFFICINALE. Elles sont très-longues, de la grosseur d'une plume à écrire, flexibles, cannelées dans leur longueur, et revêtues d'une écorce roussâtre; leur substance est blanche; frottée entre les doigts, elle se réduit en poussière comme de l'*agaric*.

Les Espagnols sont les premiers qui ont rapporté du Pérou la racine de *salsepareille*, et qui en ont introduit l'usage en Europe. On la regarde comme très-propre à exciter abondamment les sueurs. Elle passoit autrefois pour un spécifique contre la maladie vénérienne. Les peuples de l'Amérique l'employoient, il est vrai, avec succès, dans le traitement de cette maladie; mais, soit que le transport ou la dessication lui fasse perdre une partie de ses principes actifs; soit que, dans nos climats, les pores de la peau, étant moins ouverts, soient moins disposés à laisser échapper la sueur, cette racine n'a pas chez nous les mêmes vertus que dans le pays où elle croît; et ces vertus d'ailleurs ont peut être été exagérées. Voici ce qu'en dit l'auteur des notes de la *Traduction du Dictionnaire* de Miller.

« Quoique les racines de *salsepareille* soient fréquemment employées par la plupart des médecins, comme un puissant sudorifique, et comme un remède propre à opérer la dépu-

ration des humeurs, ceux qui sont un peu versés dans l'analyse des plantes, et qui observent avec soin l'effet des médicamens qu'ils emploient, conviennent que la *salsepareille* n'a ni saveur, ni odeur; qu'elle ne contient aucun principe actif; qu'elle ne fournit, par l'analyse, qu'une substance gommeuse, résineuse et terreuse, tout-à-fait inerte, et qu'on n'a jamais remarqué que sa puissance sudorifique et diurétique fût supérieure, et pût même être comparée à celle de la racine de *bardane* et de *chicorée*. Il est donc inutile d'aller chercher dans un autre hémisphère des remèdes d'une vertu douteuse, et inférieurs à ceux que la nature a placés autour de nous».

La *salsepareille officinale* a des tiges angulaires et épineuses; des feuilles ovales en cœur, à trois nervures, sans piquans et terminées en une pointe aiguë; des fleurs petites, disposées en grappes aux aisselles des tiges, et des baies de la grosseur des cerises médiocres. Cette plante est vivace. Elle croît au Pérou, au Brésil, à la Nouvelle-Espagne. On la trouve aussi en Virginie.

Les autres *salsepareilles* les plus remarquables sont:

La SALSEPAREILLE ÉLEVÉE, *Smilax excelsa* Linn., originaire de la Syrie. Ses tiges carrées et épineuses s'attachent par leurs vrilles aux arbres voisins et s'élèvent jusqu'à leur sommet. Ses feuilles sont en cœur, sans aiguillons, et marquées de neuf nervures. Ses fleurs petites et blanchâtres produisent des baies rouges qui mûrissent en automne. Elle est vivace.

La SALSEPAREILLE ÉPINEUSE, *Smilax aspera* Linn. Elle croît en Italie et en Espagne, sous les haies et dans les bois. Il sort de ses racines plusieurs tiges minces, angulaires, armées d'épines courtes et courbées, et garnies de feuilles en cœur, ayant à leur base neuf nervures, et leurs bords dentés et munis d'aiguillons. Ces deux *salsepareilles* sont toujours vertes, et assez dures pour être cultivées en plein air en France.

La SALSEPAREILLE DE CHINE (*Smilax China* Linn.). C'est l'espèce qui donne la racine connue sous le nom d'*esquine* ou de SQUINE. *Voyez* ce dernier mot. (D.)

La SALSEPAREILLE GLYCIPHILLE a les feuilles ovales lancéolées. Elle croît à la Nouvelle-Hollande. Ses feuilles ont un goût de réglisse mêlé d'un peu d'amertume. On en fait un grand usage en guise de *thé* dans la Colonie anglaise de Jackson, et on a remarqué que ce thé étoit aussi agréable au goût que salutaire pour ceux qui sont attaqués du scorbut. C'est un excellent tonique. (*B.*)

SALSES. Ce sont des espèces de petits *volcans* qui ne vomissent que de la vase et du gaz hydrogène. Ils ont néan-

moins, en petit, des paroxysmes semblables à ceux des volcans enflammés; ils occasionnent même des tremblemens de terre. Spallanzani a décrit les *salses* du Modénois : Dolomieu, celles de Macalouba en Sicile; et Pallas, celles de la Crimée. *Voyez* l'article VOLCANS. (PAT.)

SALSIFIS, CERCIFIS, *Tragopogon* Linn. (*syngénésie polygamie égale.*), genre de plantes à fleurs composées, de la famille des CHICORACÉES de Jussieu, qui a le port des *scorsonères*, et qui présente pour caractère un calice simple, allongé, ayant de huit à dix divisions (plus ou moins profondes) et égales; un réceptacle nu; et des semences à aigrettes sessiles et plumeuses.

Dans ce genre figuré planche 646, n° 2 des *Illustrations* de Lamarck, les feuilles sont quelquefois radicales. Il comprend environ quatorze à quinze espèces, parmi lesquelles on distingue :

Le SALSIFIS COMMUN, *Tragopogon porrifolium* Linn., plante potagère bisannuelle, qu'on cultive pour sa racine bonne à manger et très-délicate. Elle est faite en fuseau, longue, droite, tendre et laiteuse; elle pousse une tige herbacée, fistuleuse, assez haute et rameuse. Les feuilles sont alternes, entières, droites, roides, embrassant la tige. Les fleurs viennent au sommet, soutenues par des pédoncules renflés par le haut; elles sont semi-flosculeuses et composées de demi-fleurons ressemblant, pour la forme, à ceux de la *scorsonère*, de couleur bleu pourpre et qui sont dans un calice à huit côtés, divisés en folioles aiguës, plus longues que les languettes des corolles; elles donnent naissance à des semences oblongues, anguleuses, rudes, placées sur un réceptacle plane et raboteux, et terminées par une aigrette plumeuse, ayant trente rayons.

On sème le *salsifis* depuis le mois d'avril jusqu'à celui d'août; il demande une terre meuble, mais qui n'ait pas été nouvellement fumée. On doit l'arroser souvent jusqu'à ce que la graine soit levée. Sa racine est nourrissante, douce au goût, pectorale et stomachique.

Le SALSIFIS DES PRÉS, *Tragopogon pratense* Linn., vulgairement *barbe de bouc*, à feuilles entières, serrées contre la tige et l'embrassant, à pédoncules non renflés; à demi-fleurons, ayant ordinairement les languettes aussi longues que les segmens du calice. On le trouve en Europe dans les prés et les jardins. Il est bisannuel. Sa racine et sa tige sont remplies d'un suc laiteux, doux, muqueux, très-nourrissant. Les jeunes pousses se mangent en salade ou cuites comme les épinards. Avec la racine, on fait une tisane adoucissante, utile dans les ardeurs d'urine, le ténesme, la dyssenterie.

Le SALSIFIS DE DALECHAMP, *Tragopogon Dalechampii* Linn., à tige courte, à feuilles rudes, velues; les inférieures laciniées, échancrées; les supérieures très-entières, souvent verticillées, trois à trois; à calices unis plus courts que la corolle; à grandes fleurs d'un beau jaune, et *purpurines* en dessous. Il croît près de Montpellier et en Dauphiné. (D.)

SALSIFIS BLANC. *Voyez* au mot SERSIFI. (B.)

SALSIFIS D'ESPAGNE. C'est la SCORSONÈRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SALUS. *Voyez* LINOTTE. (VIEILL.)

SALUT. On donne dans quelques endroits ce nom au *silure* proprement dit, c'est-à-dire au *silurus glanis* Linn. *Voyez* au mot SILURE. (B.)

SALVADORE, *Salvadora*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la tétrandrie monogynie, et de la famille des CHENOPODÉES, qui offre pour caractère un calice divisé en quatre parties roulées en dehors; une corolle à quatre lobes; quatre étamines; un ovaire supérieur à style simple.

Le fruit est une baie à une semence arillée.

Ce genre est figuré pl. 81 des *Illustrations* de Lamarck. Il ne renferme qu'une espèce: c'est un arbuste à feuilles opposées, ovales, lancéolées, épaisses, et à grappes paniculées et terminales, qui croît en Arabie et dans les Indes, qui a fait partie des *rivines* de Linnæus. Il a été décrit par Forskal, sous le nom de *cissus arborea*, et par Retzius, sous celui d'*ombelia grossularia*. (B.)

SALVELINE, nom spécifique d'un poisson du genre SALMONE. *Voyez* ce mot. (B.)

SALVINIE, *Salvinia*, petite plante herbacée, rameuse, articulée, à articulation garnie de feuilles en dessus et de racines en dessous.

Cette plante, qui se rapproche des *lenticules* et des *marsiles*, et sur-tout des *azolles*, forme un genre dans la cryptogamie et dans la famille des FOUGÈRES, qui a pour caractère d'être monoïque, d'avoir pour fleurs mâles des verrues nombreuses, sessiles, surmontées chacune de quatre filets roulés en spirale, situées sur les nervures des feuilles, et pour fleurs femelles des folicules presque solitaires, globuleux, uniloculaires et polyspermes dans chaque faisceau de racine.

La *salvinie* est figurée pl. 863 des *Illustrations* de Lamarck, et pl. 58 de l'ouvrage de Micheli. Elle se trouve flottante sur les eaux dormantes des parties méridionales de l'Europe, quelquefois dans des espaces considérables. Je l'ai abondamment trouvée aux environs de Pavie. Elle purifie l'air des marais, comme le CONOPAIL. *Voyez* ce mot.

Aublet a figuré pl. 367 de son *Histoire des Plantes de la Guiane*, une autre plante du même nom, et fort voisine de celle-ci par ses rapports, mais dont les fructifications sont portées sur des pédoncules axillaires et rameux, et formées de capsules terminées en pointe, couvertes de duvet, s'ouvrant en deux valves, et contenant un grand nombre de semences attachées à un placenta rameux.

Cette plante se trouve aussi flottante sur les eaux dormantes à Cayenne. (B.)

SAMADÈRE, *Samadera*, genre de plantes établi par Gærtner, uniquement sur la considération du fruit; c'est le VITMANE de Wahl. *Voyez* ce mot. (B.)

SAMARE, *Samara*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la tétrandrie monogynie, et qui offre pour caractère un calice de quatre folioles; une corolle de quatre pétales, ayant à leur base une fossette longitudinale; quatre étamines à longs filamens, insérés dans la fossette des pétales; un ovaire supérieur, ovale, à style cylindrique, et à stigmate infundibuliforme.

Le fruit est un drupe arrondi, à une seule semence.

Ce genre est figuré pl. 74 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des arbres à feuilles opposées et à fleurs placées en grand nombre sur des tubercules, qui naissent au-dessous des feuilles. On en compte quatre espèces, dont une est la RAPANE d'Aublet. (*Voyez* ce mot.) La plus connue des autres est la SAMARE LACTÉE, dont les fleurs sont réunies, pédicellées, et les feuilles ovales, obtuses. Elle croît à Ceylan, et est figurée pl. 31 du *Thesaurus Zeylanicus* de Burmann.

Le genre *helicie* de Loureiro, paroît devoir être réuni à celui-ci, quoique l'espèce qu'il contient ait les feuilles alternes et le calice monophylle. (B.)

SAMARE. Gærtner appelle ainsi les fruits de l'*orme*, du *frêne*, du *bouleau*, de l'*érable*, &c. Il donne ce nom à toute capsule coriace et membraneuse, comprimée, à une ou deux loges, ne s'ouvrant point, et munie d'ailes sur ses côtés, ou terminée par une languette. (D.)

SAMBE. Flacourt rapporte que c'est le nom madegasse du *flammant*. (S.)

SAMBOUC. C'est, selon Bomare, un bois odoriférant que les marchands d'Europe portent en Guinée, pour en faire des présens aux rois de ce pays. On ignore à quel végétal appartient ce bois. (D.)

SAME, nom que porte, dans quelques endroits, le *mugil muge*. Voyez au MUGIL. (B.)

SAMOLE, *Samolus*, plante à tiges herbacées, à feuilles alternes, ovales, oblongues, rétrécies à leur base, très-entières, un peu fermes, glabres et luisantes, à fleurs disposées, en grappes axillaires ou terminales, et accompagnées d'une écaille à la partie moyenne de leur pédoncule, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre a pour caractère un calice à cinq divisions et persistant; une corolle hypocratériforme, à cinq lobes, à cinq écailles filiformes, situées à la base du sinus du limbe et coniventes; cinq étamines, insérées à la base de la corolle; un ovaire à demi-inférieur, à style et stigmate simple.

Le fruit est une capsule presque globuleuse, entourée à sa base par le calice, qui lui est adné, uniloculaire, s'ouvrant au sommet en cinq valves, contenant un grand nombre de semences attachées à un placenta central, libre, pédicellé, et ayant un périsperme charnu, un embryon un peu cylindrique, légèrement courbé, à radicule inférieure.

La *samole*, qu'on appelle vulgairement *mouron d'eau*, est figurée pl. 101 des *Illustrations* de Lamarck, et se trouve en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, dans les marais et autres lieux aquatiques. Elle est annuelle, et s'élève au plus d'un pied. On mange ses feuilles en salade dans quelques cantons. On l'estime antiscorbutique, vulnéraire et apéritive. Les anciens Gaulois regardoient cette plante comme un spécifique contre les maladies des bestiaux, et la cueilloient avec des précautions ridicules. (B.)

SAMOLOIDE, nom sous lequel, dit Bomare, les Anglais ont fait long-temps usage, en guise de *thé*, d'une espèce de *véronique* très-connue chez eux. *Voyez* VÉRONIQUE. (D.)

SAMPA, nom vulgaire d'un *palmier* de Cayenne, dont on fait des conduites d'eau. C'est probablement un AVOIRA. *Voyez* ce mot. (B.)

SAMYDE, *Samyda*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la décandrie monogynie, dont le caractère consiste en un calice divisé en cinq parties colorées; point de corolle, mais en place un tube denté et staminifère; huit ou dix, ou douze étamines, tantôt sessiles sur les dents du tube, tantôt à filets plus longs que le calice; un ovaire supérieur surmonté d'un style à stigmate en tête.

Le fruit est une capsule à une loge et à quatre valves, recouvrant une baie, dans laquelle sont nichées un grand nombre de semences.

Ce genre est figuré pl. 355 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des arbrisseaux à feuilles alternes, et à fleurs sessiles et solitaires, ou disposées en corymbes, la plupart de

l'Amérique méridionale. On en compte neuf à dix espèces, dont aucune ne présente de faits dans le cas d'être mentionnés. (B.)

SANCHEZ, *Sanchezia*, plantes herbacées d'un pied de haut, à feuilles opposées, ovales, aiguës, très-entières, veinées, à fleurs jaunes, disposées en épi verticillé, terminal, et accompagné d'involucres et de bractées, qui forment un genre dans la diandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice divisé en cinq parties, dont deux plus petites; une corolle tubulée, à cinq divisions irrégulières; deux étamines velues, et les rudimens de deux autres; un ovaire supérieur, à style subulé et à stigmate bifide.

Le fruit est une capsule oblongue, biloculaire et bivalve, contenant un grand nombre de semences applaties.

Les *sanchez* sont au nombre de deux, et se trouvent au Pérou, autour des eaux stagnantes, dans les lieux ombragés. Elles sont figurées tab. 8 de la *Flore* de ce pays. (B.)

SANDAL. C'est la même chose que *santal*. Voyez au mot SANTALIN. (B.)

SANDALE, nom que les marchands donnent à la PALETTE EN VOUTE et à la CARINAIRE. *Voyez* ces mots. (B.)

SANDALIOLITE. Valmont de Bomare assure que c'est un *madrépore* fossile, infundibuliforme, à pédicule et comprimé, sans doute une *caryophyllie* de Lamarck. *Voyez* au mot MADRÉPORE. (B.)

SANDARAQUE, espèce de *résine* produite par le *thuya apphylla* de Desfontaines, *Flore atlantique*: jusqu'à ce moment, on l'avoit cru produite par une espèce de *genévrier*. Voyez au mot THUYA. (D.)

SANDARAQUE, nom que les anciens donnoient à l'*orpiment* et au *réalgar*, qui sont des combinaisons d'*arsenic* et de *soufre*. Il ne faut pas confondre ces substances minérales avec notre *sandaraque*, qui est la *résine* du *thuya*. *Voyez* RÉALGAR. (PAT.)

SANDASTRE, nom donné par quelques auteurs à des pierres silicées, demi-tranparentes, de couleur brune, qui contiennent des *encrinites* ou *entroques* (petits corps marins en forme d'étoiles à cinq rayons), de couleur d'or qu'ils doivent à une pellicule pyriteuse qui les enveloppe. Ces pierres se trouvent, dit-on, en Éthiopie et dans l'île de Ceylan. (PAT.)

SANDAT, nom spécifique d'un poisson du genre CENTROPOME de Lacépède. (*Voyez* ce mot.) C'est le *perca lucioperca* de Linnæus. (B.)

SANDERLING (*Charadrius calidris* Lath., genre PLUVIER, ordre des ÉCHASSIERS. *Voyez* ces mots.). *Sanderling* est le nom que les habitans des côtes de l'Angleterre ont imposé à cet oiseau. Brisson et les ornithologistes français l'ont rangé avec les *maubèches*, d'après la forme de son bec; les méthodistes étrangers le classent avec les *pluviers*, d'après ses doigts qui ne sont qu'au nombre de trois; c'est donc un de ces oiseaux qui tiennent à plusieurs genres, et qui ne réunissent pas les caractères d'un seul.

L'espèce du *sanderling* est répandue en Europe et en Amérique, dans la partie septentrionale de l'Asie, et se trouve à la Nouvelle-Galle du Sud, où les naturels l'appellent *waddergal*. Les Anglais qui habitent la Nouvelle-Hollande et l'Amérique septentrionale lui donnent le nom d'*alouette de mer, sea* ou *shore lark*; mais c'est mal-à-propos qu'ils confondent ces deux espèces qui se trouvent dans les mêmes contrées; il en est de même en Angleterre où on les nomme indistinctement *ox-birds*, *oiseaux bœufs*. Comme il est peu d'oiseaux qui présentent autant de variété dans leur plumage, la description que j'en ferai, ne doit s'appliquer qu'à un certain nombre; dans les uns, c'est le blanc qui domine; dans d'autres, c'est le gris; il en est où les deux couleurs sont mélangées de noir.

Longueur, sept pouces trois lignes; dessus de la tête et du cou d'un gris varié de petites taches noires; petite bande grise entre le bec et l'aile; dos et plumes scapulaires gris, ces dernières bordées de blanc; front, joues, dessus des yeux, gorge, devant du cou et du corps de cette dernière couleur; bord de l'aile, un peu au-dessus du pli, varié de noir et de blanc; petites couvertures noirâtres; moyennes et grandes de cette teinte dans leur milieu, et bordées de blanc; pennes plus ou moins variées de ces deux dernières couleurs; mais les trois plus proches du corps brunes et frangées de blanc; pennes de la queue bordées de blanchâtre; les deux intermédiaires brunes dans leur milieu; les latérales grises; bec, pieds et ongles noirs. On désigne la femelle par des teintes plus pâles sur quelques parties; mais l'âge et même les saisons apportent de grands changemens dans les couleurs et leur distribution : les œufs sont d'un brun mêlé de jaune et varié de taches pourprées, plus nombreuses vers le gros bout. (VIEILL.)

SANDERLING D'ARBRES. Dans Albin, c'est le nom de l'ALOUETTE DE MER. *Voyez* ce mot. (S.)

SANDMAUS. Muller donne ce nom au *rat des sables*. (DESM.)

SANDRE. Bloch a ainsi appelé le CENTROPOME SANDAT. *Voyez* ce mot. (B.)

SANG. La liqueur qui arrose et nourrit toutes les parties d'un corps vivant, peut être considérée comme son *sang*, quoiqu'elle soit très-variable dans chaque classe d'êtres. Ainsi la sève est, pour ainsi dire, le *sang* des plantes, les liqueurs blanchâtres qui circulent dans les vaisseaux des mollusques, des insectes, ou celles qui arrosent le parenchyme des zoophytes, sont une sorte de *sang* pour eux, comme le fluide rouge qui roule dans les artères et les veines des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des poissons. C'est du sein des liquides que les parties solides des êtres tirent leur commune origine, de sorte qu'on a dit avec raison que le *sang* étoit une chair coulante, et qu'on peut dire de même que la sève est du bois encore liquide.

Nous traitons ailleurs de la CIRCULATION des fluides dans les corps vivans; ici, nous nous occupons uniquement de la nature propre du *sang*, considéré, non-seulement dans l'espèce humaine, mais encore dans tout le règne animal; car, dans l'histoire naturelle, il faut sans cesse généraliser ses vues et embrasser un système complet, si l'on ne veut pas perdre le fruit des vraies et utiles connoissances.

La quantité du fluide sanguin varie dans les divers individus de la même espèce, de telle sorte qu'on n'en peut fixer exactement la quantité, car les individus très-gras en ont moins que les maigres, et ceux des climats chauds que ceux des pays froids. Ainsi les animaux du Nord, et sur-tout les espèces aquatiques, comme les *phoques*, les *cétacés*, ont une grande quantité de *sang*, parce qu'ils transpirent peu et absorbent beaucoup d'eau.

Les animaux carnivores qui boivent peu et s'exercent beaucoup, ont un *sang* épais et peu abondant. Les personnes rachitiques ont moins de *sang* que les autres hommes, mais les Groënlandais, les Esquimaux, en ont beaucoup et d'une nature épaisse, visqueuse, comme celui des *phoques*, dont ils se nourrissent.

Le *sang* des différentes classes d'animaux n'est pas moins diversifié que ces êtres, car il y a peut-être autant de différences dans les humeurs de chaque individu, qu'il existe de différences à son extérieur. On s'apperçoit aisément que les humeurs, et particulièrement le *sang*, doivent éprouver des modifications par l'influence de l'organisation et par l'énergie des fonctions vitales. Ainsi le *sang*, pris dans les divers organes du corps, est différent dans sa nature intime. Indépendamment de ces modifications générales par lesquelles

chaque organe change le *sang* qu'il reçoit, il en existe encore de particulières, qui ne sont le plus souvent qu'accidentelles et momentanées, telles que celle du jeune âge, où la masse sanguine est relativement plus abondante, plus séreuse et plus gélatineuse que dans la vieillesse.

Les espèces d'animaux sauvages sont aussi douées d'un *sang* plus copieux et plus chargé de matière fibreuse que les mêmes individus gras et asservis à la domesticité.

Il existe en outre, dans le *sang*, des différences inappréciables à nos organes, mais que certains effets démontrent. Par exemple, le poison de la *vipère* n'agit pas sur le *sang* tiré du corps, comme sur celui contenu dans l'animal, suivant Fontana. Le *sang*, dans le corps vivant, a donc une sorte de vitalité qui lui est propre; elle diffère même essentiellement de la vitalité d'une autre espèce, car on a éprouvé, par la transfusion, que le *sang* d'un animal ne convenoit point du tout à un autre animal, fût-il de la même espèce. Qui ne voit pas en effet que le *sang* du bilieux n'est point celui du flegmatique, et que celui de la femme diffère de celui de l'homme? Cependant la chimie ne peut pas déterminer ces différences trop délicates pour ses instrumens.

De plus, la chimie n'examine jamais le *sang* et les autres humeurs dans l'état de vie; mais elle n'agit que sur le *sang* mort; elle n'examine qu'un cadavre inanimé; car aussi-tôt que cette liqueur sort du corps vivant elle se refroidit, elle commence à se coaguler, à se diviser en deux portions, l'une transparente presque incolore, de la nature du blanc d'œuf, c'est le sérum; l'autre, épaisse, rouge, solide, que l'on nomme le *caillot*, ce qui n'arrive jamais dans le corps vivant et sain. Le *sang* des hommes robustes et exercés, celui qu'on tire dans les maladies inflammatoires, est plus coagulable que tout autre.

Il y a même une partie volatile odorante qui s'exhale du *sang* qui sort de l'animal. C'est une sorte d'effluve vital.

Traité au feu, le *sang* n'offre que des produits communs avec toutes les matières animales, une eau fétide, une huile empyreumatique, du carbonate ammoniacal, de l'acide prussique, quelques sels, et des gaz hydrogène, carboné et sulfuré. Les acides concrètent le *sang*, les alcalis le dissolvent, les astringens précipitent l'oxide de fer qu'il contient plus ou moins abondamment.

Si l'on lave avec précaution le caillot, on en obtient une matière blanche fibreuse qu'on nomme *fibrine*. Elle paroît destinée à réparer les fibres qui s'usent en se déposant dans le tissu des organes. Elle est plus abondante chez les mâles que

dans les femelles, chez les individus actifs que dans ceux qui se donnent peu d'exercice. Une cause puissante y contribue sur-tout, c'est l'étendue de la respiration. Ainsi les oiseaux qui, de tous les corps vivans, respirent le plus, ont un *sang* très-chargé de fibrine, ensuite viennent l'homme et les quadrupèdes vivipares, puis les cétacés, et enfin les reptiles et les poissons, chez lesquels la respiration est très-peu considérable, ont un *sang* peu fibreux et qui se coagule à peine de lui-même. La nature de la chair de ces animaux est aussi fort différente de celle des oiseaux et des quadrupèdes, car leurs fibres sont plus sèches, plus rigides. Comparez la chair cuite de la *grenouille* ou de la *carpe*, avec celle du *mouton*, du *chapon*, le caractère en est tout différent, et cette diversité dépend de la nature du *sang*.

Le sérum est en proportion variable dans le *sang*, selon les espèces et les individus. En général, à mesure que les animaux ont une température plus élevée, qu'ils prennent une nourriture plus abondante et qu'ils digèrent plus rapidement, leur liqueur sanguine est plus riche en matières fibreuse et albumineuse ou séreuse. D'ailleurs, dans quelques individus, l'action vitale se dirige vers la sanguification ou l'hématose d'une manière plus énergique que chez d'autres; de là sortent plusieurs différences, sans compter celles qu'apportent des sécrétions plus ou moins considérables, des nourritures variées, des changemens dans l'état du corps, soit sain, soit malade, ce qui produit encore une foule de variations indéterminées dans ce fluide animal.

Le *sang* des animaux à squelette osseux et à double système nerveux (l'homme, les quadrupèdes vivipares, les cétacés, les oiseaux, les reptiles et les poissons), se distingue en deux parties; celui des artères qui est d'un beau rouge, et celui des veines qui tire sur le noir. Le premier acquiert cette couleur par sa combinaison avec l'air respiré, comme nous l'expliquons au mot Respiration; il est, de plus, dépositaire des molécules nutritives et réparatives des organes dont il soutient l'existence; le *sang* veineux, au contraire, rapporte les molécules qui n'ont pu servir à la réparation du corps pour les travailler de nouveau dans le système respiratoire, pour les mélanger à de nouvelles substances nourricières; il est en outre appauvri d'une grande partie de sa matière fibreuse et vitale qu'il a déposée dans les organes. Le *sang* des animaux peut donc être divisé en *sang artériel* ou *vital* et *réparateur*, et en *sang veineux appauvri* et *amorti*. Cette différence est si marquée, que celui-ci ne peut passer dans les artères sans asphyxier l'animal, comme s'il ne respi-

roit pas. D'ailleurs, il est bien plus chargé de carbone et d'hydrogène que le *sang artériel*, celui ci étant combiné avec beaucoup de gaz oxigène extrait par la respiration.

La couleur du *sang* varie suivant les classes d'animaux. Il est plus ou moins rouge dans tous ceux qui ont un squelette osseux, jaunâtre ou blanchâtre dans la plupart des mollusques et des insectes, rougeâtre dans les vers articulés, et aqueux, transparent, dans les zoophytes. On pourroit même, à la rigueur, refuser le nom de *sang* aux liqueurs qui imbibent ces animaux imparfaits; elles paroissent être le même fluide que l'eau dans laquelle ils sont plongés. Il semble, en effet, que ce liquide leur distribue les molécules nutritives dans toutes les parties de leur corps.

Parmi les quadrupèdes vivipares, les espèces carnivores ont peu de *sang*, mais il est riche en fibrine, c'est pour cela que sa coagulation est fort prompte. Ces animaux sont par-là très-exposés aux concrétions polypeuses, comme tous les individus robustes; leur *sang* est aussi chargé de beaucoup de carbone. Parmi les rongeurs, plusieurs espèces, telles que les *tanrecs*, la *marmotte*, le *hamster*, les *loirs*, &c. s'assoupissent en hiver, ce que Buffon attribuoit à la froideur de leur *sang*. Cette opinion a été détruite par Sultzer, Pallas, Gmelin et Vicq-d'Azyr, car le *sang* est toujours au même degré dans tous les rongeurs. Il est assez liquide, bien que ces animaux boivent rarement et urinent beaucoup.

Les ruminans ont un *sang* très-épaissi et carboné, à cause des végétaux dont ils se nourrissent. Les animaux à cuir épais, tels que les *cochons*, les *rhinocéros*, les *éléphans*, ont un *sang* huileux ou hydrogéné, mais ceci devient sur-tout remarquable chez les animaux marins, comme les *phoques*, les *lamantins* et les *cétacés*. Leur *sang* est tellement hydrogéné et phosphoré, qu'on a vu le gaz qui s'échappoit de celui d'un *cachalot* prendre feu de lui-même. Cet effet dépend en partie de ce que la respiration est moindre chez ces mammifères que dans les autres; aussi leur *sang* est-il noir et visqueux.

Dans les oiseaux, le *sang* est très-chargé de fibrine, à cause de leur grande et forte respiration. Les oiseaux marins ont un *sang* huileux, à cause de la nature de leurs alimens, dont l'huile transsude dans tout leur corps, et imprègne même leurs œufs. Les gallinacés et les autres espèces qui volent peu ou point, ont une fibre plus molle et le *sang* moins épais.

En général, le *sang* des animaux chauds (les mammifères et les oiseaux) est plus fibreux, plus albumineux, plus épais que celui des animaux à *sang* froid, car ceux-ci mangent et

digèrent beaucoup moins que les premiers; leur circulation est plus lente, leur respiration plus imparfaite, leur vitalité moins développée, leur sensibilité plus obtuse; des fonctions moins énergiques, exigent des fluides moins riches, moins abondans. La quantité d'oxide de fer est aussi moins considérable dans le *sang* des animaux froids, de même que les globules qu'on y remarque au microscope.

Les humeurs des reptiles et des poissons contiennent peu de gélatine et d'albumine. Les *serpens* ont peu de *sang*, de même que les *lézards*, et il ne se coagule qu'imparfaitement. Celui des *tortues* ne se concrète que par la chaleur du feu. Le liquide sanguin des poissons diffère peu de celui des précédens; mais comme ils respirent encore plus imparfaitement, leur *sang* est peu coloré, et le caillot très-peu abondant. Ces animaux ont, en général, le système de la veine-porte très-huileux, parce que leur *sang* est très-hydrogéné. Il est aussi plus gélatineux que celui des reptiles. La graisse des poissons peut se changer en *sang*, lorsqu'ils maigrissent pendant l'hiver, mais en général ce fluide contient peu de fer dans cette classe d'animaux. Le phosphate calcaire est aussi peu abondant dans le *sang* des animaux vertébrés et froids. On remarque une idiosyncrasie muqueuse dans les poissons cartilagineux et les branchiostèges, qui vivent dans les eaux bourbeuses.

Chez les animaux privés de vertèbres et d'un squelette articulé, le *sang* ne contient plus de phosphate calcaire, mais seulement du carbonate de cette terre. La liqueur qui tient lieu de *sang* dans les mollusques, ne tient pas du fer en dissolution, aussi n'a-t-elle qu'une couleur pâle et jaunâtre. C'est une sorte de lymphe muqueuse et gélatineuse analogue au chyle. Desséchée à l'air en plaques cornées, elle ressemble à du mucus nasal. Sa saveur est insipide, excepté dans l'*aplysia depilans*, le *murex* qui donne la pourpre, et quelques autres espèces chez lesquelles on la trouve âcre, brûlante et nauséeuse. Le *sang* des crustacés est analogue à celui des coquillages. Desséché, il présente une matière fibreuse, et Lenwenhoeck y a trouvé des globules. Le *sang* des insectes est grisâtre et fort aqueux; on assure qu'il ne se gèle point par le plus grand froid. (*Mém. acad.* sc. 1734, pag. 188.) Cuvier a trouvé que le *sang* des vers articulés étoit rouge dans toutes les espèces; on ne connoît rien de la liqueur muqueuse qui abreuve les zoophytes.

Dans l'homme et les quadrupèdes, le *sang* est quelquefois âcre, quelquefois doux et aqueux, les passions influent sur sa nature physique, et il contient plus ou moins d'air vital ou

de gaz oxigène. Sa chaleur toujours à-peu-près égale se soutient à 32 degrés. A la chaleur de l'eau bouillante le sérum se coagule comme du blanc d'œuf. Il est alkalin, se concrète par les acides, et contient des sels terreux. La partie colorante du *sang* est principalement le fer qui y est combiné à l'acide phosphorique et sursaturé d'oxigène. Il paroît que le *sang* artériel est plus chaud que le veineux, parce qu'il contient plus d'oxigène; celui des poissons et des reptiles n'a guère que 3 degrés de plus que la chaleur atmosphérique, parce que ces animaux respirent peu, comme nous le disons aux articles de la RESPIRATION et de la CIRCULATION.

Il est certain que le *sang* éprouve beaucoup de changemens dans les maladies; par exemple, il est privé d'une grande portion de fer dans la chlorose ou les pâles-couleurs, il est couenneux dans les maladies inflammatoires, collant, brun et visqueux chez les hydropiques, laiteux dans les cachexies des nourrices, bilieux peut-être dans la jaunisse, &c. Mais il reste encore beaucoup à faire pour connoître la nature de cette liqueur importante, de laquelle toutes nos parties solides tirent leur origine. L'homme, les animaux, sont fluides avant d'être composés de substances plus fermes. Il faut bien que ces liquides jouissent de la vie, puisqu'ils la distribuent à tous nos organes et qu'ils sont les instrumens communs de la réparation et de la destruction de tous les corps vivans. *Voyez* CIRCULATION. (V.)

SANG-DE-DRAGON, espèce de gomme-résine rouge employée en médecine et dans la peinture.

On trouve dans le commerce plusieurs substances qui portent ce nom. Les unes sont fournies naturellement par le *dragonier*, les autres sont tirées par incision de deux espèces de *ptérocarpe* de l'Inde, par décoction du fruit d'une espèce de *rotang*, et d'un arbre du Mexique, dont les feuilles sont semblables à celles de la MOLÈNE. *Voyez* tous ces mots.

Il paroît que le plus employé en Europe est celui du *rotang*.

On emploie assez fréquemment le *sang-de-dragon* comme astringent dans la dyssenterie, les hémorragies et les ulcères internes, mais il a besoin d'être administré par une main exercée, car son usage est dangereux. Appliqué extérieurement, il dessèche les ulcères, procure une prompte cicatrice aux plaies, raffermit les gencives; les opiats sont souvent colorés par son intermède, et on l'emploie dans certains vernis. (B.)

SANGAM-BOUTILLE, nom du *guépier*, à Malimbe. (VIEILL.)

SANGLIER (*Sus aper*, *Sus ferus*). C'est le *cochon* sauvage, c'est-à-dire tel qu'il existe dans la nature. Notre *cochon* domestique forme une race qui n'est due qu'à l'industrie des hommes et qui ne peut se maintenir que par leurs soins : elle appartient toute entière à l'art ; le *sanglier* est le *cochon* de la nature.

Je ne reviendrai pas sur les traits divers de la conformation extérieure et intérieure du *sanglier ;* ils ont été développés à l'article du COCHON ; ce sont des attributs communs à l'espèce entière, et il suffira d'exposer les dissemblances qui distinguent la race sauvage. Elle a la tête plus alongée, la partie inférieure du chanfrein plus arquée, les défenses plus grandes et plus tranchantes, les oreilles plus courtes et un peu arrondies, les soies plus grosses et plus profondément implantées dans le cuir ; la queue est courte et droite. Indépendamment des soies dures et pliantes dont le *sanglier* est hérissé, il est de plus revêtu sur différentes parties de son corps, ou dans ses différens âges, d'un poil doux et frisé, à-peu-près comme de la laine, qui est entre les soies, et dont la couleur est ou jaunâtre, ou cendrée, ou noirâtre.

Dans le premier âge, et même avant la naissance, dès que le poil commence à croître sur le fœtus, le *sanglier* est rayé de bandes longitudinales, alternativement d'un fauve clair et d'un fauve brun, sur un fond de couleur mêlé de blanc, de brun et de fauve. C'est ce que les chasseurs nomment la *livrée ;* le petit *sanglier* ou *marcassin* la conserve jusqu'à l'âge de six mois. Adulte, cet animal a le groin, les oreilles, le bas des jambes et le bout de la queue de couleur noire, un mélange de blanc et de jaune couvre la tête, et l'on y aperçoit une nuance noire en quelques endroits. Le dos ne présente, sur les soies serrées et courbées en arrière, qu'un brun roussâtre, auquel se mêle du blanc sur les flancs et sous le ventre.

Le naturel des *sangliers* participe de la rudesse de leur extérieur. Leurs mouvemens sont brusques et leurs inclinations farouches. Doués d'une grande force, ils l'accompagnent de beaucoup de hardiesse. Quoique, à parler exactement, ils ne soient pas carnassiers, leurs actions n'en portent pas moins l'empreinte de la dureté et de la violence, et ils se rendent souvent redoutables aux chiens et aux chasseurs. C'est depuis trois jusqu'à cinq ans que ces animaux sont le plus à craindre, parce qu'alors leurs défenses sont extrêmement tranchantes. Plus vieux, ces défenses se courbent et coupent moins, ce que les chasseurs expriment par l'épithète de *mirés*, qu'ils donnent alors aux *sangliers*.

C'est dans la sombre épaisseur des forêts et dans les endroits humides que le *sanglier* passe ordinairement la journée. La place où il reste couché est connue par les chasseurs sous le nom de *bauge*. Il en sort le soir pour chercher sa nourriture, qui se compose communément de glands, de châtaignes et d'autres fruits sauvages, aussi bien que de racines et de grains; il fouille la terre plus profondément que le *cochon* et presque toujours en ligne droite, au lieu que le *cochon* fouille de côté et d'autre. Lorsqu'il vit dans des cantons abondans en gibier, il devore les jeunes lapins qu'il va chercher au fond du terrier, les levrauts, les perdrix et leurs œufs. Les champs, les prés, les vignes qui avoisinent les bois sont souvent dévastés par les *sangliers*, qui y font de grands ravages dans une nuit. Il n'y a pas d'autre moyen de se débarrasser de ces terribles dévastateurs, que de s'armer et de leur faire la chasse. Je me garderai bien d'imiter quelques écrivains, qui ont proposé sérieusement de répandre du poivre sur les champs et les prés, pour faire périr les *sangliers*; ce sont de ces remèdes plus coûteux et par conséquent plus nuisibles que le mal auquel on les applique.

Les *sangliers* ne sont pas des animaux sédentaires; ils voyagent souvent et passent d'un pays à un autre, afin d'y trouver une subsistance abondante. Leurs émigrations ont lieu en automne et en hiver, et ils arrivent quelquefois de fort loin, après avoir traversé les fleuves et les grandes rivières, soit à la nage, soit en hiver sur la glace. Ils crient peu, mais lorsqu'ils sont surpris ou effrayés, ils soufflent avec violence. L'époque du rut est au mois de décembre; c'est un moment de fureurs et de rudes combats entre les mâles. La *laie* ou la femelle porte pendant quatre mois et quelques jours, et elle met bas depuis trois jusqu'à huit ou neuf petits qu'elle alaite durant trois ou quatre mois. Si on les attaque, la mère devient terrible, et elle se précipite avec fureur pour les défendre. La famille, le père excepté, vit long-temps réunie; elle se mêle à d'autres familles qui forment une troupe plus ou moins nombreuse, composée de *laies* avec leurs *marcassins*, et de jeunes mâles qui n'ont pas atteint trois ans, et dont les défenses sont encore foibles. Quand ces derniers se sentent pourvus d'armes qui les rassurent et les mettent dans le cas de compter sur leurs forces, ils quittent la troupe pour vivre seuls. Alors le *sanglier* n'a plus recours ni à l'assistance de ses semblables, ni à l'industrie. S'il se sent blessé dans sa fuite, il s'arrête, menace, charge, combat, intimide les hommes et les chiens, les blesse, et s'ouvre souvent de vive force un passage qui lui permet encore de fuir, jusqu'à ce que pressé de

nouveau il fasse tête à ses ennemis, dont plusieurs deviennent ses victimes.

L'espèce du *sanglier* se trouve dans les contrées tempérées de l'Europe et de l'Asie. Elle n'existe pas en Angleterre ni au nord de la mer Baltique; Frédéric 1er, roi de Suède, l'a introduite dans l'île d'Œland. Les *sangliers* de l'Afrique sont d'une espèce différente. Il paroît certain que la vie ordinaire de ces animaux est de vingt-cinq à trente ans.

On mange peu de vieux *sangliers*. Leur chair est dure, sèche, pesante; il n'y a que la *hure* qui soit bonne. Le *marcassin* est un gibier fin et délicat, ainsi que le jeune *sanglier* d'un an. Les anciens étoient dans l'usage de soumettre à la castration les *marcassins* qu'ils pouvoient enlever à leur mère, et de les lâcher dans les bois, où ces animaux mutilés grossissoient plus que les autres et acquéroient une saveur et un fumet qui les rendoient préférables aux *cochons* domestiques. Les chasseurs coupent les testicules du *sanglier* qu'ils viennent de tuer; sans cette précaution, tout l'animal contracteroit une odeur désagréable, qui empêcheroit de le manger.

Chasse du Sanglier.

Avant d'entrer dans quelques détails sur les différentes manières de chasser les *sangliers*, il faut d'abord indiquer les différens noms que les chasseurs donnent à ces animaux aux différentes époques de leur vie.

Jusqu'à six mois, le *sanglier* s'appelle *marcassin*; de six mois à un an, on le nomme *bête rousse*; entre un an et deux, on lui donne le nom de *bête de compagnie*; après deux ans, il se nomme *ragot*; à trois ans, c'est un *sanglier à son tiers an*; à quatre, un *quartanier*; et passé ce temps, c'est un *vieux sanglier*, un *porc entier*: dans quelques pays on l'appelle encore *solitaire* et *vieil hermite* quand il est très-vieux.

Il faut encore savoir que le *ragot*, le *tiers an* et le *quartanier* sont plus redoutables pour les chiens que les *sangliers* plus vieux, parce que les défenses de ceux-ci se recourbent et cessent d'être dangereuses, à moins que, sentant le besoin qu'ils en ont lorsque déjà ils ont été chassés, ils ne s'avisent de les rompre contre des troncs d'arbres ou des rochers.

On juge de l'âge d'un *sanglier* par ses traces ou l'impression de ses pieds, qui offre des différences dans la forme, la grandeur, et parce que suivant l'âge ou le sexe, il pose les pieds de derrière en dedans ou en dehors à côté de la trace des pieds de devant; ce qui sert encore à distinguer le

sanglier du porc domestique, qui pose toujours ses pieds postérieurs derrière les traces de ceux de devant et dans la même direction. Avec de l'habitude on peut appercevoir des différences sensibles entre la trace du *sanglier* et celle de la *laie*. Le premier a les pinces plus grosses, la sole, les gardes et le talon plus larges, les allures plus longues et plus assurées.

On connoît encore l'âge du *sanglier* par ses *boutis*, c'est-à-dire les trous qu'il fait en terre pour y chercher sa nourriture.

Comme le *sanglier* fouille toujours devant lui, on juge de sa grosseur par la largeur du trou qu'il fait en fouillant et qui est toujours la mesure juste de sa tête.

Il est bon de ne pas ignorer que les *sangliers*, qui presqu'en tout temps habitent les forts les plus épais et les plus fourrés d'un bois, changent cependant de demeure, suivant les saisons. En été, ils s'approchent du bord des forêts, pour être à portée des grains et des vignes où ils fourragent pendant la nuit, et de quelques mares où ils vont se rafraîchir pendant le jour; ce qui s'appelle *prendre le souil*: en automne, ils se retirent dans les futaies, pour y manger le gland et la faine: en hiver, ils s'enfoncent dans le bois, pour y vivre de vers, de racines, &c.

La *bauge*, qui est l'endroit où le *sanglier* se retire dans les broussailles ou dans le plus épais du bois, ainsi que le *souil* ou l'endroit bourbeux où il se vautre lorque sur-tout il est attaqué par les insectes, servent encore à reconnoître l'âge d'un *sanglier* par l'étendue de l'impression qu'a faite son corps sur la terre ou dans le bourbier.

Enfin on juge de son âge par ses *laissées*, ou fientes qui sont plus ou moins grosses, suivant que l'animal est plus ou moins vieux.

Telles sont les connoissances préliminaires qu'il faut avoir pour forcer le *sanglier*; espèce de chasse qui suppose un train de vénerie; chasse dangereuse, qui ne réussit bien qu'à l'aide de dogues ou de gros chiens de basse-cour qu'on a dressés à *coiffer* le *sanglier*, c'est-à-dire à le prendre et à le retenir fortement par les oreilles, en attendant que le chasseur vienne lui enfoncer un coutelas au défaut de l'épaule, ou le tirer avec un fusil chargé de balles ou d'un lingot.

Mais pour le commun des chasseurs qui ne peuvent avoir une vénerie, et qui ne veulent pas forcer le *sanglier*, mais seulement le tirer, il suffit d'avoir quelques bons et forts limiers, ou des mâtins avec lesquels plusieurs traqueurs vont droit à la *bauge* ou demeure du *sanglier*, en faisant attention d'y arriver sous le vent, tandis que les tireurs vont se

placer au-dessus dans les routes ou sur les bords des bois, et ont soin de ne tirer que lorsqu'ils apperçoivent la bête bien distinctement, afin d'éviter les accidens et d'être sûrs de leur coup; car s'ils le manquent, ils sont souvent exposés à voir l'animal courir sur eux, et à en être grièvement blessés.

Il est une autre manière de chasser le *sanglier*, mais qui exige beaucoup d'avance et de dépense. On environne de toile une partie de la forêt à une certaine distance de la retraite de l'animal. On raccourcit peu à peu cette enceinte; on chasse le *sanglier* jusque vers une extrémité, près de laquelle se placent les tireurs, de manière à ne pas manquer leur coup.

Par cette manière de traquer, et à l'aide de bons chiens, on prend de jeunes *sangliers* vivans pour en peupler les cantons où l'on desire en avoir.

On tire le *sanglier* à l'affût, en se plaçant la nuit à portée d'un champ de blé, d'une vigne, ou d'une futaie de chêne, ou enfin d'une mare, après avoir reconnu d'avance les traces ou les *laissées* de l'animal, et en se plaçant toujours sous le vent.

Pour le tuer à l'affût, on peut l'attirer dans une clairière où il n'y auroit pas de glands, en y répandant de ces fruits, quelques jours de suite avant la nuit destinée à l'affût. (S.)

SANGLIER D'AFRIQUE (*Sus Africanus* Linn.), espèce de *sanglier* ou de COCHON. (*Voyez* ce mot.) Elle est particulière au continent de l'Afrique, et on l'y trouve depuis l'Egypte et la Barbarie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, où les Hollandais le connoissent sous le nom de *bosch varke*, c'est-à-dire *cochon sauvage*, et les Hottentots sous celui de *coureur*.

Cet animal a la physionomie singulière, mais hideuse; sa hure, au lieu de se terminer en pointe comme celle de notre *sanglier*, est au contraire fort large, applatie et coupée carrément au boutoir; ses petits yeux sont placés à fleur de tête et presqu'au haut de son front carré. Ses oreilles, appliquées contre le cou, qui est très-court, sont cachées dans les poils; mais une peau cartilagineuse et fort épaisse, de trois pouces en longueur et en largeur, s'élève de chaque côté sur ses joues comme une seconde paire d'oreilles, et contribue à rendre son aspect effrayant. Au-dessous de ces excroissances singulières, est une protubérance osseuse, longue d'un pouce, qui sert à l'animal pour frapper de droite et de gauche; il est armé en outre de quatre longues défenses, dont les deux supérieures ont jusqu'à sept à huit pouces de long; elles sont crénelées et se recourbent en haut tout en sortant des lèvres; les défenses d'en bas, beaucoup plus petites, s'appliquent si exactement

Desove del. Drouet Sculp.

1. Saï à gorge blanche. 2. Saki.
3. Sanglier d'Afrique.

contre les grandes, quand la bouche est fermée, qu'elles ne paroissent former qu'une seule dent. Une énorme crinière couvre le cou et les épaules; les soies qui la composent ont jusqu'à seize pouces de hauteur, et elles sont rousses, brunes et grisâtres. Dans le reste, cet animal ressembleroit au *sanglier* d'Europe, s'il ne manquoit absolument de dents incisives aux deux mâchoires.

Quoique très-massif, le *sanglier d'Afrique* n'est pas moins agile; il court avec beaucoup de légèreté, et la forme de son groin ne l'empêche pas de fouir très-lestement la terre pour en tirer les racines dont il se nourrit. Sa férocité égale sa laideur, et la force de ses armes le rend dangereux. (S.)

SANGLIER D'AMÉRIQUE. Des voyageurs et des naturalistes ont donné également ce nom au PÉCARI et au PATIRA. *Voyez* ces mots. (S.)

SANGLIER DU BRÉSIL. *Voyez* PÉCARI et PATIRA. (S.)

SANGLIER DU CAP-VERT. *Voyez* SANGLIER D'AFRIQUE. (S.)

SANGLIER D'ÉTHIOPIE. *Voyez* SANGLIER D'AFRIQUE. (S.)

SANGLIER HIDEUX, dénomination appliquée par Dampier au SANGLIER D'AFRIQUE. *Voyez* ce mot. (S.)

SANGLIER DES INDES. Brisson désigne sous cette dénomination le BABIROUSSA. *Voy.* ce mot. (S.)

SANGLIER DU MEXIQUE. *Voyez* PÉCARI. (S.)

SANGLIER DES MOLUQUES. *Voy.* BABIROUSSA. (S.)

SANGLIER, nom spécifique d'un poisson du genre CAPROS. (*Voy.* ce mot.) C'est le *zeus aper* de Linnæus. (B.)

SANGLIN d'Edwards. C'est le SANGOUIN. (DESM.)

SANGSUE, *Hirudo*, genre de vers aquatiques, qui a pour caractère un corps oblong, mutique, très-contractile, ayant les deux extrémités susceptibles de se dilater en un disque charnu, qui se fixe, par une forte succion, comme une ventouse; une bouche triangulaire, située sous l'extrémité antérieure.

Le nom de ce genre est très-connu, par le fréquent usage que la médecine fait d'une ou deux de ses espèces; mais quoique plus étudié que beaucoup d'autres qui ne renferment que deux espèces, moins directement utile à l'homme, son histoire n'est pas encore, à beaucoup près, complète.

On va passer en revue à-peu-près tout ce qu'on sait sur ce qui le concerne, et on s'étendra un peu à raison de l'importance de la matière.

Le corps des *sangsues* est composé d'un très-grand nombre

d'anneaux, ou mieux de muscles circulaires qui servent à former les divers mouvemens qui leur sont propres. Leur peau est plus ou moins rude, plus ou moins tuberculeuse, suivant les espèces; mais elle paroît toujours lisse au toucher, parce qu'il en transude une humeur visqueuse destinée à faciliter leurs mouvemens. Leur tête, dans son état de contraction, est beaucoup plus pointue que leur partie postérieure, mais l'une et l'autre s'élargissent également lorsqu'elles veulent se fixer.

La bouche des *sangsues* est une ouverture triangulaire, placée au fond de la ventouse antérieure. Elle est armée de trois dents très-aiguës et assez fortes, capables de percer non-seulement la peau d'un homme, mais encore celle d'un cheval ou d'un bœuf. C'est un instrument à trois tranchans, chacun garni de soixante denticules. Au fond de la bouche est un mamelon très-apparent, d'une chair assez ferme, qui sert à sucer le sang qui sort de la triple plaie de l'animal mordu. Ensuite se présente le pharynx dont les fibres circulaires et robustes rétrécissent le canal et déterminent l'écoulement, dans l'estomac, du sang qui vient d'être pompé. Cet estomac est formé par une suite de poches membraneuses, garnies de valvules, dans lesquelles le sang peut rester plusieurs mois sans se cailler. Il y a jusqu'à vingt-quatre de ces poches dans les *sangsues* de moyenne grosseur; mais il paroît que leur nombre varie. Comme le sang d'un animal quelconque est le résultat le plus pur de la nourriture qu'il a digérée, la *sangsue*, qui se l'approprie, n'a pas besoin d'anus, comme les autres animaux, pour rejeter une partie indigestible, aussi ne lui en découvre-t-on pas. Il est possible que le peu de parties hétérogènes qui peuvent se trouver dans ce sang, dit Morand, qui a publié un Mémoire sur les *sangsues*, s'en sépare par la transpiration et forme même la matière gluante qui se voit sur la peau et se montre en filamens noirâtres dans l'eau où on conserve ces animaux.

On trouve dans la *sangsue*, latéralement, sous le ventre, deux vaisseaux longitudinaux ramifiés, ayant un mouvement de systole et de diastole. Ils distillent une liqueur grise. Au milieu on voit le cordon nerveux, composé de vingt-trois ganglions, et de chaque côté des espèces de glandes remplies d'une liqueur limpide. Ces glandes ont plusieurs petits vaisseaux qui vont se perdre dans le corps de l'animal.

Il paroît que les *sangsues* respirent par la bouche; mais on ne connoît pas encore ce qui leur tient lieu de poumons. La plus grande partie ont des yeux dont le nombre varie selon les espèces, depuis un jusqu'à huit; cependant il en est plu-

sieurs, du nombre des connues, dont les yeux n'ont pas encore été observés.

Les *sangsues* nagent à la manière des *anguilles*, par un mouvement vermiculaire, mais elles ont de propre de faire ce mouvement uniquement de bas en haut, ou du moins très-rarement par les côtés. Lorsqu'elles veulent marcher, elles se fixent par la partie postérieure, s'alongent en devant, ensuite elles fixent leur bouche, détachent leur partie postérieure, se contractent, se fixent de nouveau, et par ces mouvemens toujours répétés, *arpentent* (c'est le mot), avec une assez grande rapidité, des espaces considérables.

Lorsqu'on coupe une *sangsue* transversalement, les deux parties séparées ne meurent pas sur-le-champ; celle où se trouve la tête vit quelques jours de plus que l'autre. Si la coupure n'est pas complète, mais qu'il reste encore un filet qui unisse les deux parties de l'animal, il soulève hors de l'eau la plaie jusqu'à ce qu'elle soit cicatrisée de chaque côté, car les parties ne se réunissent jamais, et les sanies qui sortent ordinairement vers la partie postérieure, se dégorgent avec assez d'abondance par l'endroit coupé. Cette expérience, répétée sur plusieurs *sangsues*, a paru les affoiblir, et elles sont devenues la proie de celles avec lesquelles on les avoit remises après une guérison complète. Il paroît qu'elles croissent non-seulement par développement, mais encore par augmentation, c'est-à-dire que les vieilles *sangsues* ont un plus grand nombre d'anneaux que les jeunes.

Les *sangsues* sont hermaphrodites et vivipares. Les mâles et les femelles ont, selon Rhédi, la même conformation dans les organes de la génération que les limaçons; on veut dire une verge, et au-dessous d'elle un organe femelle, placés tous deux sous l'œsophage. C'est aux premiers jours du printemps qu'elles font leurs petits. Comme la plupart sont demi-transparentes, on voit quelquefois ces petits, en forme de grains ronds, dans leur corps, et on en a compté jusqu'à soixante-dix dans une seule.

Les *sangsues* se trouvent dans les eaux douces ou salées. Celles d'eau douce préfèrent les mares ou les étangs où il croît une grande quantité de végétaux. Elles sont fort communes dans toute l'Europe, mais moins dans la partie méridionale. Elles paroissent pouvoir vivre plusieurs années; mais outre les causes générales de destruction auxquelles elles sont soumises, telles que la dessication et sur-tout la putréfaction pendant les chaleurs de l'été, des eaux où elles se trouvent, elles ont un très-grand nombre d'ennemis qui les poursuivent continuellement pour s'en nourrir. Les principaux sont les

poissons et les oiseaux d'eau. Un très-grand nombre de larves d'insectes, et même d'insectes parfaits, en font également leur proie. Elles se détruisent aussi les unes par les autres, celles qui sont à jeun saignent, sans miséricorde, celles qui sont gorgées de nourriture, ainsi que Vauquelin et autres l'ont observé.

A défaut de sang, les *sangsues* sucent les larves des insectes, les vers et autres animaux qui se trouvent dans les eaux, habituellement ou par accident. Elles peuvent vivre plusieurs mois sans manger. Elles passent tout l'hiver, et même souvent l'été, lorsque leur domicile se dessèche, enfoncées dans la boue sans prendre d'alimens.

Le sel marin, le tabac, et en général toutes les substances salées et âcres, font mourir les *sangsues*, et ce sont ces substances qu'on doit employer de préférence pour débarrasser un homme ou un animal que son malheur auroit conduit dans les eaux où elles sont abondantes; car lorsqu'on cherche à les arracher de force, elles laissent presque toujours leur tête dans la plaie, ce qui occasionne des accidens graves; et lorsqu'on les coupe en deux, elles laissent couler le sang qu'elles contiennent, continuent de sucer, et produisent l'effet d'une hémorragie.

Les *sangsues* ne sont pas toutes également propres à être employées en médecine. On préfère l'espèce appelée *médicinale;* mais il n'est pas vrai que la *sangsue noire* soit vénimeuse. Elle suce seulement avec plus de force que celle qu'on vient d'indiquer. On doit les ramasser de préférence au printemps, les conserver dans de l'eau pure, qu'on renouvelle fréquemment, sur-tout en été; leur donner de temps en temps des caillots de sang; en avoir toujours une certaine quantité dans un vase particulier, qu'on laisse complètement jeûner, pour être, par-là, prêtes à être employées au besoin.

Il y a quelques années que les papiers publics préconisèrent les *sangsues* comme pouvant indiquer d'avance le beau et le mauvais temps, le froid et le chaud. Un curé, qui le premier donna l'éveil à cet égard, prétendoit qu'une *sangsue*, conservée dans un bocal sur une fenêtre, restoit au fond, sans mouvement, lorsque le temps devoit être serein et beau le lendemain; que s'il devoit pleuvoir avant ou après midi, elle montoit à la surface de l'eau, et y restoit jusqu'à ce que le temps fût revenu au beau; que quand il devoit faire grand vent, elle parcouroit son bocal avec beaucoup de vîtesse, et ne cessoit de se mouvoir que lorsque le vent commençoit à souffler; que lorsqu'il se préparoit une tempête, la *sangsue* restoit constamment hors de l'eau, et ce, pendant plusieurs

jours, paroissant inquiète et agitée; qu'elle restoit constamment au fond du bocal pendant la gelée, contractée autant que possible; qu'enfin, dans les temps de neige ou de pluie, elle se fixoit à l'embouchure même du bocal et s'y tenoit tranquille.

Il n'y a pas de doute que l'influence des variations de l'atmosphère n'agisse sur les *sangsues*, et qu'une partie des résultats cités ne se montrent souvent; mais il n'y a pas de doute non plus qu'ils sont extrêmement variables, et que quatre de ces animaux mis ensemble en expérience, présentent la plupart du temps chacune une indication différente. Je m'en suis personnellement assuré.

Il existe dans les eaux stagnantes de l'Egypte une espèce de *sangsue* qui est si petite, lorsqu'elle n'est pas gonflée, qu'on la compare à un crin de cheval, de quelques lignes de longueur. Les Français, qui ont fait la conquête de cette contrée, ont éprouvé des hémorragies et d'autres accidens graves pour en avoir avalé en buvant. Elles se fixoient toujours à l'entrée de la gorge, dont on les pouvoit retirer à l'aide d'une pince à polype. Il est à regretter que Larrey, à qui on doit cette observation, ne nous ait pas fait connoître cette espèce de *sangsue* par une description et un dessin.

On connoît quatorze à quinze espèces de *sangsues*, dont les plus importantes à indiquer sont :

La Sangsue médicinale, qui est alongée, noirâtre, avec des lignes de diverses couleurs, le dessous taché de jaune, point d'yeux. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 51, fig. 12. Elle se trouve dans les eaux stagnantes et pures dans toute l'Europe.

La Sangsue noire, *Hirudo sanguisuga* Linn. Elle est alongée, noire, en dessous d'un cendré verdâtre, avec des taches noires. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 51, fig. 3 et 4. Elle se trouve dans les eaux stagnantes et vaseuses.

La Sangsue vulgaire est alongée, d'un jaune brun, avec huit yeux placés en demi-croissant. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 51, fig. 5-8. Elle se trouve dans les eaux des marais.

La Sangsue applatie est large, cendrée, à deux rangs de tubercules sur le dos, les bords dentelés et six yeux. Elle a été figurée par Bergmann dans les *Actes de la Société de Stockholm*, tab. 6, fig. 12-14. Elle se trouve dans les rivières sous les pierres. Elle est commune dans la Seine. Elle diffère du genre en ce que le disque prenant postérieur n'est pas

exactement à l'extrémité, mais en dessous près de cette extrémité.

La SANGSUE SWAMPINE est dilatée, sillonnée transversalement, rugueuse sur le dos, verte, variée de brun; sa tête, les bords du corps et la queue sont maculés de blanc; le dessous est gris brillant, et elle a cinq yeux. Elle est figurée dans l'*Histoire naturelle des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, pl. 8, fig. 5. Elle se trouve dans les marais de l'Amérique septentrionale, d'où je l'ai rapportée.

La SANGSUE MURIQUÉE est cylindrique, et son corps est couvert de tubercules. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 52, fig. 5. Elle se trouve dans la grande Mer sur les poissons.

On trouve dans le premier volume des *Actes de la Société linnéenne de Londres*, la description et la figure d'une *sangsue* trouvée sur la *tortue de mer*, qui a de chaque côté sept branchies rameuses fort saillantes. Il est évident que l'on doit en former un genre nouveau, sur-tout si ce sont réellement des branchies; mais Mentzies, l'auteur de ce Mémoire, n'entre pas dans des détails suffisans pour pouvoir l'assurer d'une manière positive. (B.)

SANGSUE VOLANTE, dénomination tout-à-fait impropre, appliquée par quelques-uns au *vampire*, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux. *Voy.* VAMPIRE. (S.)

SANGU. *Voyez* HALQUE. (S.)

SANGUIN, épithète qu'on donne au *jaspe* qui, sur un fond d'un vert foncé, présente des taches d'un rouge de sang. *Voyez* JASPE et HÉLIOTROPE. (PAT.)

SANGUINAIRE, *Sanguinaria*, plante à racine épaisse, traçante; à hampe uniflore; à feuille un peu épaisse, glabre, unique, radicale, lobée en cœur, enveloppant la tige dans sa jeunesse. Cette plante forme un genre dans la polyandrie monogynie, qui offre pour caractère un calice de deux folioles oblongues, concaves et très-caduques; une corolle de huit pétales oblongs; un grand nombre d'étamines à anthères adnées aux filamens; un ovaire supérieur à style très-court, à stigmate capité, sillonné et persistant.

Le fruit est une silique ovale, oblongue, amincie au sommet, bivalve; à valves appliquées contre deux montans ou nervures filiformes, séminifères de chaque côté.

La *sanguinaire* est figurée pl. 440 des *Illustrations* de Lamarck. Elle se trouve dans toute l'Amérique septentrionale. Elle fleurit au commencement du printemps, avant le développement complet de la feuille, et s'élève au plus à six pouces. Sa fleur est blanche, assez grande, et sa racine rouge; lors-

qu'on coupe cette dernière, elle laisse fluer une liqueur d'un rouge jaunâtre. J'en ai observé de grandes quantités en Caroline, dans les parties de bois semblables à celles où croît ici la *moscatelle* et la *parisette*, c'est-à-dire dans ceux où le terrein est léger et un peu humide. (B.)

SANGUINE, *hématite* en masse solide et compacte, souvent composée d'un assemblage de rayons divergens, étroitement unis ensemble. On en fait des crayons et des brunissoirs: elle est aussi connue sous le nom de *ferret d'Espagne*. Voyez Fer. (Pat.)

SANGUINELLE, nom vulgaire du Cornouiller sanguin. *Voyez* ce mot. (B.)

SANGUINOLE, espèce de *pêche*. Voyez au mot Pêcher. (B.)

SANGUINEN. *Voyez* Sagouin. (Desm.)

SANGUINOLAIRE, *Sanguinolaria*, genre de testacés de la famille des Bivalves, établi par Lamarck aux dépens des *solens* de Linnæus. Il comprend les espèces dont la coquille est transverse, a le bord supérieur arqué, les deux extrémités un peu bâillantes, et deux dents cardinales articulées et rapprochées sur chaque valve.

Ce genre a pour type le *solen sanguinolaire*, figuré tab. 227, n° 1 de l'*Encyclopédie*, et le *solen golar* (*solen strigillatus* Linn.), figuré pl. 19 de l'ouvrage d'Adanson; et avec l'anatomie de son animal, pl. 12 de celui de Poli, sur les *testacés* des mers des Deux-Siciles. (*Voyez* au mot Solen.) Cet animal diffère de celui des *solens*, en ce que ses siphons sont inégaux en longueur comme en grosseur, et sur-tout en ce qu'ils sont séparés. Les uns et les autres ne font pas moins partie, selon Poli, de son genre Hypogée. *Voyez* ce mot. (B.)

SANGUINOLENT, nom spécifique d'un poisson du genre *spare*. C'est le *perca guttata* de Linnæus. *Voyez* au mot Spare. (B.)

SANGUISORBE, *Sanguisorba*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la tétrandrie digynie et de la famille des Rosacées, qui a de très-grands rapports avec les *pimprenelles*, et qui semble devoir leur être réuni, d'après Tournefort et Gærtner, et sur-tout d'après l'ensemble de leurs caractères. *Voyez* au mot Pimprenelle.

Quoi qu'il en soit, les *sanguisorbes* ont un calice coloré à cinq divisions, muni à sa base de deux écailles; point de corolle; quatre étamines; deux ovaires inférieurs à style et stigmate simples, et très-courts (quelques auteurs n'en mettent qu'un, parce que l'autre avorte ordinairement).

Le fruit est composé de deux semences contenues dans le calice, qui ressemble à une capsule.

Ce genre est figuré pl. 85 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des herbes vivaces à feuilles alternes, ailées, avec impaire, à folioles opposées, pétiolées, accompagnées souvent de stipules, et à fleurs disposées en tête sur de longs pédoncules axillaires et terminaux.

On en compte trois espèces, dont la plus importante à connoître est la SANGUISORBE OFFICINALE, qui est vivace, s'élève d'un à deux pieds, et a les épis ovales. On la trouve dans toute l'Europe, aux lieux secs, sur les montagnes pierreuses. C'est proprement la *pimprenelle*, c'est-à-dire la plante à laquelle tous les auteurs français, autres que les botanistes, appliquent ce nom.

La *sanguisorbe* ou la *pimprenelle* a un goût salé, herbacé, et passe pour détersive, vulnéraire, apéritive. On l'applique fraîche et pilée sur les plaies, et sèche et pilée sur les ulcères. On emploie son infusion ou sa décoction pour fortifier l'estomac, guérir les diarrhées, et celle de sa racine pour rappeler le cours des urines.

La *pimprenelle* se met ordinairement dans les salades, surtout dans celle de laitue, qu'elle empêche d'incommoder les estomacs foibles. On la joint aux autres plantes destinées aux bouillons d'herbes. Les moutons, les bœufs et les vaches la mangent avec avidité. Les chevaux la refusent d'abord; mais quand on les y a accoutumés peu à peu, ils ont beaucoup de peine à la quitter.

On cultive la *pimprenelle* dans les jardins pour l'usage de la table, et dans les champs pour servir de fourrage.

Les jardiniers distinguent la *petite* et la *grande pimprenelle*, et ils préfèrent la première, qui n'est qu'une simple variété de l'autre. Ils la sèment dans toutes les saisons en bordure ou en planche, après avoir labouré avec la bêche. Si on n'a pas de graine, on sépare tous les brins d'un vieux pied, et on les transplante. Peu de plantes sont aussi vivaces et résistent davantage à toutes les intempéries des saisons; on n'a d'autre précaution à prendre à son égard que de couper fréquemment les feuilles, afin qu'il y en ait toujours de tendres ou de prêtes à être employées. Lorsqu'on veut de la graine, on en laisse monter quelques pieds.

C'est en Angleterre qu'on a commencé à donner une célébrité à la *pimprenelle*, relativement à la nourriture des bestiaux. L'expérience d'une grande quantité d'agriculteurs, depuis plus de soixante ans, a parfaitement démontré son utilité comme fourrage d'hiver, comme augmentant la quan-

dité et la qualité du lait des vaches et la graisse des moutons. Une pièce de terre semée au printemps peut, l'hiver suivant, être broutée deux ou trois fois, pourvu que le froid ne soit pas trop intense, et successivement chaque hiver pendant plusieurs années, et ce, sans nuire aux récoltes de l'été. Mais la *pimprenelle* ne doit pas pour cela être préférée au sainfoin, et encore moins à la luzerne et au trèfle, car les récoltes qu'elle fournit pendant l'été sont de beaucoup inférieures à celles que donnent ces trois plantes, sur-tout dans un bon terrein.

La *pimprenelle* est une plante des pays secs et montagneux. C'est donc dans ces sols, où les plantes précitées ne peuvent pas venir avec succès, principalement dans ceux où la terre est si maigre, qu'on est obligé de la laisser reposer plusieurs années de suite, qu'il devient très-avantageux de l'introduire. Dans de tels cantons, on devra donc faire plusieurs bons labours immédiatement après la levée de la récolte, et y semer de la *pimprenelle*; on aura, pendant deux à trois ans, de bons pâturages d'hiver et des récoltes d'été au moins suffisantes pour dédommager des frais de culture ainsi que des impositions, et de plus la terre s'améliorera.

Si on a dans ses possessions des terreins rocailleux où le bois ne peut pas venir, des friches ou des landes enfin, on fera bien de remuer la terre par-tout où cela sera possible, et d'y semer de la *pimprenelle*, et de l'y semer épais. Par ce moyen, et avec la précaution de ne mener le troupeau que successivement sur chaque pièce de terre, on peut doubler le nombre de ses bêtes sans augmenter sa dépense. La végétation, on le répète, n'est interrompue dans cette plante que pendant les gelées. Elle se conserve pendant les plus grandes chaleurs dans les cantons méridionaux de la France, et c'est principalement là qu'il devient le plus important de l'introduire, parce que les bestiaux y manquent généralement de nourriture dans le fort de l'été.

On ne doit pas laisser mûrir la graine de la *pimprenelle* destinée à faire du fourrage. Il faut la couper au moment de la floraison : c'est l'époque à laquelle elle contient le plus de suc, et où elle conserve le plus de saveur après sa dessiccation.

Les deux autres espèces de *pimprenelles* viennent du Canada, et sont employées dans ce pays comme fourrage par quelques agriculteurs. Elles diffèrent peu de la précédente. (B.)

SAN-HIA DE LA CHINE (*Cuculus Sinensis* Lath. genre Coucou, ordre Pies. *Voyez* ces mots.). *San-hia* est le nom que les Chinois donnent à ce *coucou*, qui est de la taille

du *merle* et long de treize pouces. Il n'y a guère sur son plumage que deux couleurs marquantes; cependant il est très-distingué; un bleu plus ou moins éclatant règne en général sur les parties supérieures, et un blanc de neige sur les inférieures; quelques gouttes de ce blanc sont derrière l'œil et sur le sommet de la tête, qui, dans le reste, est noirâtre, ainsi que la gorge; cette teinte descend en pointe sur la poitrine; le blanc se retrouve encore en forme d'œil sur les couvertures et les pennes de la queue, et se fond avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes des ailes, dont il rend la nuance beaucoup plus claire; l'iris, le bec, les pieds et les ongles sont rouges; les deux pennes intermédiaires de la queue dépassent celles qui les suivent de trois pouces trois lignes, et les autres vont en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui est la plus courte de toutes, n'ayant que cinq pouces un quart de long. Ce *coucou*, décrit par nos naturalistes d'après un dessin communiqué par M. Poivre et fait sur un oiseau vivant, est sujet à varier, suivant Scopoli; il a une échancrure à la mandibule supérieure comme l'ont les *pie-grièches*.

On le trouve aussi en Guinée, puisque Klein le dit natif de cette contrée, mais des parties les plus au nord. (Vieill.)

SANICLE, *Sanicula*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie digynie, et de la famille des Ombellifères, dont le caractère est d'avoir les ombellules ramassées en tête; les fleurs presque sessiles, et celles du centre mâles; un calice presqu'entier; une corolle de cinq pétales entiers, courbés à leur sommet; cinq étamines, un ovaire inférieur, ovale, hispide, surmonté de deux styles à stigmates aigus.

Le fruit est composé de deux semences ovales, aiguës, acuminées par le style, hérissées et réunies.

Ce genre est figuré pl. 191 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme trois plantes vivaces, à feuilles palmées ou digitées, et à tiges peu rameuses, dont une appartient à l'Europe, et deux à l'Amérique septentrionale.

Celle d'Europe a les feuilles radicales simples et tous les fleurons sessiles. Elle se trouve dans les bois montagneux et couverts, dont le terrein est gras et humide. Elle reste verte toute l'année, et s'élève à environ un pied. Elle a un goût amer, et passe pour astringente et détersive. On l'emploie en décoction pour arrêter les hémorragies, les dyssenteries, et contre les hernies; on la prend en infusion théiforme pour les pertes et les maux de gorge.

Dans quelques cantons on donne, sous le nom d'*herbe du*

deffaut, la *sanicle* aux vaches qui viennent de vêler, pour leur faire rendre l'arrière-faix. (B.)

SANICLE DE MONTAGNE. C'est la BENOÎTE. *Voyez* ce mot. (B.)

SANICLE FEMELLE. C'est l'ASTRANCE. *V.* ce mot. (B.)

SANKIRA, plante du Japon, qui, dit-on, est fameuse dans ce pays par les vertus de sa racine. Sa tige est rampante et garnie de vrilles; ses feuilles sont arrondies; ses fleurs sont jaunâtres, et ont six pétales et six étamines. Ses fruits sont des baies sèches, de la grosseur d'une cerise, qui contiennent cinq ou six graines lenticulaires. On ne trouve pas dans l'hexandrie de la *Flore du Japon* de Thunberg, de plante à qui cette description convienne. (B.)

SANQUALIS. Cet oiseau, dit Pline, est le sujet d'un grand débat entre les augures romains. Quelques-uns pensent que c'est le petit de l'*orfraie*; d'autres, que c'est l'*orfraie* même. (Lib. X, chap. 7.) *Voyez* ORFRAIE. (S.)

SANSÉVIÈRE, *Sanseviera*, genre de plantes établi par Jacquin dans l'hexandrie monogynie. Ce genre, qui est le même que le *salmie* de Cavanilles et le *cériope* de Loureiro, a pour caractère une corolle monopétale à tube filiforme et à limbe de six parties recourbées; six étamines insérées au limbe; un ovaire supérieur, surmonté d'un stye simple.

Le fruit est une baie monosperme.

Ce genre comprend trois espèces, dont deux faisoient partie des *aletris* de Linnæus, et ont été figurées par les botanistes du dernier siècle comme faisant partie des *aloës*. La plus connue de ces espèces est la SANSÉVIÈRE DE CEYLAN, qui a les feuilles un peu charnues, linguiformes, d'un vert noirâtre, variées de lignes transverses blanches, et les fleurs en épis sur une hampe à peine plus longue que les feuilles. On la cultive dans les jardins de Paris, mais elle y fleurit rarement. La meilleure figure qui en ait été publiée est celle de Cavanilles, tab. 264 de ses *Icones*. (B.)

SANSONNET, nom donné à l'ETOURNEAU, d'après sa facilité à répéter les airs qu'on lui apprend. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SANSTACHE. C'est le nom spécifique d'un poisson du genre SALMONE. (*Voyez* ce mot.) C'est aussi celui d'un autre poisson du genre MURÈNE, *Murena serpens*. Voyez ce mot. (B.)

SANTAL, nom qu'on donne dans le commerce à trois sortes de bois qui nous sont apportés des Indes. On distingue le *santal blanc*, le *santal citrin* et le *santal rouge*; l'arbre qui fournit ce dernier, appartient au genre PTÉROCARPE

(*Voyez* ce mot.); c'est le *ptérocarpe santalin*; les deux autres *santaux*, selon Paul Herman, sont tirés d'un même arbre, appelé *sarcanda* par les Indiens et *santalin* par les botanistes. (*Voy.* le mot suivant.) Il croît aux Indes orientales, principalement dans le royaume de Siam et dans les îles de Tymor et de Solor. L'*aubier* est le *santal blanc*, et la substance intérieure, le bois proprement dit, est le *santal citrin*. L'arbre *sarcanda* s'élève à la hauteur d'un *noyer*, et se garnit de feuilles ailées imitant celles du lentisque; ses fleurs sont d'un bleu noirâtre, ses fruits ou baies grosses comme une cerise, d'abord vertes et ensuite noires à l'époque de leur maturité; quoiqu'insipides, elles sont mangées avec avidité par les oiseaux.

Le *santal citrin* est un bois pesant, compacte, ayant des fibres droites qui le rendent facile à fendre en petites planches; sa couleur est d'un roux pâle, sa saveur aromatique et mêlée d'une petite amertume qui n'est point désagréable; son odeur semble être un mélange de musc, de citron et de rose.

Le *santal blanc* ne diffère du précédent que parce qu'il a une couleur plus pâle et une odeur plus foible. Les parfumeurs emploient ces bois; comme ils sont fort chers et fort rares, on leur en substitue quelquefois d'autres, tels que le Bois citron, le Bois de jasmin, &c. *Voyez* ces mots.

Le *santal rouge* est un bois solide, dense, pesant, à fibres tantôt droites, tantôt ondées, et imitant les vestiges des nœuds; il n'a aucune odeur manifeste, et sa saveur est légèrement astringente et austère. Il est employé dans la teinture. Quoiqu'il ne soit pas cher, il est assez rare, et on lui substitue, ou le *bois de Campêche*, ou le *bois de Brésil*; mais ces bois, le dernier sur-tout, sont aisés à distinguer du vrai *santal rouge*. Le *brésillet* a une couleur rouge comme lavée de jaune, tandis que le *santal* a une couleur de sang obscur; la saveur du *brésillet* est un peu douce, et celle du *santal* austère. (D.)

SANTALIN, *Santalum* ou *Sirium*, grand arbre à feuilles opposées, pétiolées, ovales, oblongues, glabres, et à fleurs disposées en corymbes sur des pédoncules axillaires et terminaux, qui forme un genre dans la tétrandrie monogynie.

Ce genre, qui est figuré pl. 74 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice urcéolé, persistant, à cinq divisions pointues et ouvertes; point de corolle; quatre écailles ovoïdes un peu épaisses, barbues, couronnant l'entrée du calice, et alternes avec ses divisions; quatre étamines velues; un ovaire inférieur couronné d'un disque convexe, à style filiforme et à stigmate trifide.

Le fruit est une baie ovoïde, couronnée et monosperme.

Le *santalin* croît dans les Indes, où son bois brûlé sert à parfumer les temples et les appartemens des riches. Il ne sent bon que lorsqu'il est desséché. C'est lui qui fournit le *santal blanc* du commerce, c'est-à-dire un bois blanc pesant et d'une odeur agréable, que l'on employoit beaucoup en médecine il y a un siècle, mais qui est tombé en discrédit depuis quelques années. On le fait cependant encore entrer dans plusieurs préparations pharmaceutiques, telles que l'opiat de Salomon, la confection alkermes, &c. On l'ordonne aussi en poudre ou en infusion pour fortifier l'estomac, détruire les aigreurs, faire disparoître les obstructions du foie.

Il y a tout lieu de croire que le *santal citrin* n'est que le cœur de cet arbre, du moins Rumphius, Paul Hermann et autres auteurs le disent affirmativement.

Le *santal rouge* est fourni par le PTÉROCARPE SANTALIN, et l'est peut-être également par le CONDORI A GRAINES ROUGES. *Voyez* ces mots.

Quant aux *santaux* d'Amérique, ce sont ou des *bréseillets*, ou le bois de l'HÉRITHALE. (*Voyez* ce mot.) Ils passent pour avoir les mêmes vertus que les précédens, mais à un moindre degré. (B.)

SANTOLINE, *Santolina*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie égale et de la famille des CORYMBIFÈRES, dont le caractère consiste en un calice hémisphérique imbriqué d'écailles oblongues, dentées et inégales; un réceptacle garni de paillettes et chargé de fleurons, tous uniformes et hermaphrodites.

Le fruit est composé de semences nues.

Ce genre est figuré pl. 671 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes herbacées ou frutescentes à feuilles simples, tuberculeuses, très-petites ou bipinnées, à fleurs souvent solitaires et situées au sommet des rameaux. On en compte cinq à six espèces, dont les plus communes sont :

La SANTOLINE A FEUILLES DE CYPRÈS, qui a les pédoncules uniflores, les feuilles sur quatre rangs et dentées. Elle se trouve dans les parties méridionales de l'Europe. Ses feuilles ont une odeur forte et une saveur très-amère. On l'a appelée *garde-robe*, parce qu'on croyoit que son odeur pouvoit chasser les larves des *teignes* qui mangent les habits (*Voy.* au mot TEIGNE.); mais Réaumur a prouvé que c'étoit une erreur. Cette plante est vermifuge, et a, en général, les propriétés de l'ABSINTHE AURONE. (*Voyez* ce mot.) On la cultive fréquemment dans les jardins sous le nom d'*aurone femelle*.

La SANTOLINE A FEUILLES DE ROMARIN a les pédoncules

uniflores et les feuilles linéaires, bordées de tubercules. Elle vient dans les mêmes pays que la précédente, dont elle ne diffère que très-peu.

La SANTOLINE TEIGNANTE a les pédoncules uniflores, les feuilles linéaires très-entières et la tige striée. Elle se trouve au Chili, où elle sert, sous le nom de *poquel*, à teindre les étoffes en jaune.

La SANTOLINE ODORANTE a les pédoncules ramassés en faisceaux, la tige frutescente, velue, les feuilles ovales, crénelées et sessiles. Elle se trouve en Arabie, et répand une odeur des plus suaves lorsqu'on la froisse entre les mains. (B.)

SANVE, nom vulgaire de la *moutarde sauvage*. Voyez au mot MOUTARDE. (B.)

SANVITALIE, *Sanvitalia*, plante à tiges couchées, à feuilles trinerves, opposées pour la plupart, ovales, alongées, hérissées de poils et à peine pétiolées, à fleurs solitaires, sessiles, terminales, munies à leur base de bractées disposées en forme d'involucre, qui forme un genre dans la syngénésie polygamie superflue et dans la famille des CORYMBIFÈRES.

Ce genre, qui a été établi par Lamarck, et qui est figuré pl. 686 de ses *Illustrations*, ainsi que pl. 33 du *Journal d'Histoire naturelle*, a pour caractère un calice hémisphérique polyphylle sur une double rangée; un réceptacle garni de paillettes, portant dans son disque des fleurons hermaphrodites, et à sa circonférence des demi-fleurons femelles fertiles, ovales, oblongs et échancrés à leur sommet.

Le fruit est composé de plusieurs semences de forme différente. Celles produites par les fleurons sont cunéiformes, comprimées, velues et ciliées sur leurs bords, nues à leur sommet; celles des fleurons sont surmontées de trois dents subulées et divergentes.

La *sanvitalie* est originaire de l'Amérique méridionale, et se cultive dans les jardins de botanique de Paris. Elle forme des touffes très-étalées, remarquables par la grande quantité de leurs fleurs, d'un rouge noirâtre dans leur milieu, avec les rayons jaunes. Elle est annuelle. (B.)

SAOUACOU. L'on prononce ainsi, dans notre colonie de la Guiane, le nom de SAVACOU. *Voyez* ce mot. (S.)

SAOUARI, arbre à feuilles opposées, stipulées, ternées, à folioles ovales, oblongues, dentées, dont le fruit est gros comme un œuf. Son écorce est rude, et recouvre une pulpe douce, fondante, de la consistance du beurre, de couleur verdâtre, sous laquelle est une coque hérissée de piquans, qui contient une amande fort agréable au goût, et dont on peut retirer de l'huile.

Cet arbre, qui est figuré pl. 240 de l'ouvrage d'Aublet, sur les plantes de la Guiane, forme un genre dans la polyandrie tétragynie, dont les caractères ne sont pas encore connus. Il devient fort grand. Son bois est employé pour faire des chaloupes, des courbes, des madriers, &c. Son fruit se vend dans les marchés, et les habitans le recherchent beaucoup. (B.)

SAOURVUNA. C'est le FROMAGER. *Voyez* ce mot. (B.)

SAPAJOU. Ce nom désigne non-seulement des espèces de *singes* du nouveau continent, mais peut même s'employer comme mot générique pour comprendre tous les *singes* américains à queue prenante. Ces animaux ont une queue longue, pourvue de muscles robustes, avec laquelle ils s'attachent aux branches en l'entortillant autour d'elles. Cette queue a le dessous nu et comme écailleux, afin de ne pas glisser sur l'écorce des arbres et de s'appliquer plus fortement. Au reste, ces *singes* ont un angle facial de 60 degrés. Ils ont tous la cloison intermédiaire du nez fort épaisse, les narines placées sur les côtés du nez, des fesses velues, sans callosités, et ils manquent d'abajoues. Ils se suspendent aux arbres, et voltigent de branche en branche. Leur voix est une sorte de sifflement aigre, bruyant, rapide. Chacune de leurs mâchoires a douze molaires, deux canines et quatre incisives comme l'homme.

La famille des *sapajous* se compose des espèces suivantes: 1°. le COAITA; 2°. le SAJOU CORNU; 3°. le SAÏMIRI; 4°. les SAJOUS BRUN, GRIS ET NÈGRE; 5°. le SAÏ et le SAÏ A GORGE BLANCHE. *Voyez* ces mots. (V.)

SAPAJOU ORANGE ou SAÏMIRI (*Buffon*, édit. de Sonnini, tom. 36, pag. 183, pl. 69.), *Simia caudata imberbis, occipite prominulo, unguibus quatuor plantarum, subulatis, natibus tectis.... Simia sciurea* Linn., *Syst. nat.*, ed. 13, gen. 2, sp. 31; le *Saïmiri*, Audebert, *Sing.*, fam. 5, sect. 2, fig. 6. Ce *singe* n'a ni abajoues, ni callosités, presque point de front; son poil est d'un jaune brillant, sa bouche petite, la face plate et nue, les oreilles velues, la queue plus longue que le corps, qui a onze pouces de longueur. Ces animaux vivent en troupes nombreuses à Cayenne et à la Guiane. Ils sont vifs et alertes. Chaque œil est entouré d'un anneau de chair. Ils se servent moins de leur queue que les autres *sapajous*. Leurs mouvemens sont fort réjouissans; leur petit visage, leurs yeux sont pleins de feu, et leur belle robe les fait rechercher. Ils sont délicats, vivent peu de temps en domesticité, et se transportent difficilement d'Amérique en Europe, car ils craignent le froid. (V.)

SAPAN (*Sciurus volans* Linn., fig. *Transact. philosoph.*, vol. 38.), quadrupède du genre des POLATOUCHES, de la famille des ÉCUREUILS et de l'ordre des RONGEURS. (*Voyez* ces trois mots.) Linnæus l'a désigné sous la dénomination de *sciurus volans*, et il a donné au *polatouche* celle de *sciurus volucella*. C'est une légère rectification de nomenclature à faire dans l'article POLATOUCHE de ce Dictionnaire, dont l'auteur n'a pas distingué le *polatouche d'Amérique* du *polatouche* des contrées septentrionales de l'ancien continent, c'est-à-dire du *sapan*. L'on ne peut néanmoins douter, d'après les observations de Duvernoy (*Commentaires de l'Acad. de Pétersbourg*, vol. 4, p. 218. *Le quadrupède volant de Russie.*), et sur-tout d'après celles de M. Pallas (*Nov. spec. Quadruped. è glirium ord.*, p. 355.), l'on ne peut douter, dis-je, que ces deux *polatouches* ne soient d'espèce distincte et séparée. C'est donc une quatrième espèce à ajouter aux trois qui sont décrites à l'article POLATOUCHE.

Les principales différences de conformation qui distinguent le *sapan* du *polatouche* proprement dit, consistent en ce que le premier est d'un tiers plus grand que le second ; que sa tête est plus arrondie, et son museau moins long et moins effilé ; que ses orbites sont plus grandes et moins éloignées du nez ; que sa queue est plus courte et composée d'une plus petite quantité de vertèbres ; qu'enfin ses pattes antérieures sont plus courtes, tandis que les postérieures sont plus longues. La couleur du poil n'est pas non plus la même sur ces deux animaux : le *sapan* est d'un gris blanchâtre aux parties supérieures, il a le ventre d'un très-beau blanc, et en écartant les poils, on apperçoit un duvet brun qui couvre la peau ; la membrane qui se prolonge latéralement des pieds de devant à ceux de derrière, est bordée, près du corps et dans toute sa longueur, par une bande de gris brun ; les poils de la queue, qui sont très-longs, ont une teinte claire d'un gris cendré en dessus, et sont blancs comme ceux du ventre en dessous ; l'iris de l'œil est de couleur noire.

A ces dissemblances de formes et de couleurs, se joignent des oppositions non moins remarquables dans les habitudes. Le *polatouche* ne se trouve qu'en Amérique ; le *sapan*, au contraire, ne vit qu'au nord de notre continent. Le premier a le naturel social ; on le voit presque toujours en troupes. Le second est un animal triste, solitaire et d'une constitution très-délicate ; le plus léger accident le fait mourir : aussi est-il fort difficile de le transporter vivant. Sa nourriture ordinaire se compose des bourgeons et des jeunes pousses du bouleau et du pin, qui donnent au chyle que l'on recueille dans ses in-

testins, non-seulement une teinte jaune verdâtre, mais encore l'odeur et la nature résineuse; en sorte que, selon les expériences de M. Pallas, ce chyle et les excrémens desséchés prennent feu très-facilement à la flamme d'une chandelle, et continuent à brûler en jetant un feu clair et répandant l'odeur de la résine du pin.

Le vol, ou plutôt le saut du *sapan*, est le même que celui du *polatouche*, avec lequel il a plusieurs rapports. (*Voyez* l'article du POLATOUCHE.) Il se tient souvent assis comme l'*écureuil*, et il porte aussi ses alimens à la bouche avec ses mains. Un creux d'arbre lui sert de demeure; il en sort très-rarement pendant le jour, et il ne se livre guère à la recherche de sa nourriture que pendant la nuit, à la manière des oiseaux nocturnes, dont il a les gros yeux saillans et la membrane clignolante. Il grimpe lestement sur les arbres, mais par saccades, tantôt en ramenant sa queue sur le dos, tantôt en l'abaissant: il pousse quelquefois une sorte de sifflement qui paroît être l'accent de la douleur; lorsqu'on l'irrite, sa voix est rauque et grognante; il mord vivement, et l'on parvient très-difficilement à l'apprivoiser.

Dans cette espèce, la femelle pèse toujours plus que le mâle, quoiqu'elle ne paroisse pas avoir plus de grosseur. Elle met bas au mois de mai deux ou trois et quelquefois quatre petits, auxquels elle prépare un lit mollet avec de la mousse. Les soins leur sont prodigués, ainsi que les signes de l'affection la plus vive; la mère les échauffe et semble les couver en les enveloppant de ses longues membranes; lorsqu'elle les quitte pour pourvoir à leurs besoins, elle les couvre exactement d'une couche de mousse déjà chaude, puisqu'elle est prise dans l'épaisseur de celle qui les garantit déjà du froid en dessous et sur les côtés. Au reste, les petits *sapans* viennent au jour sans poil et les yeux fermés; ils restent aveugles pendant plus de quatorze jours.

Les forêts de pins et de bouleaux de la Lithuanie, de la Livonie, de la Finlande et de la Laponie, nourrissent quelques *sapans*; mais ils ne sont nulle part plus communs qu'en Sibérie. Leur poil ne change pas de couleur pendant l'hiver, et quelque rude que soit le froid, ils ne s'engourdissent point. Ils ne se contentent pas même de faire quelques provisions et de rester dans leurs trous pendant la mauvaise saison comme les *polatouches*, mais ils en sortent souvent, et l'on en trouve fréquemment de pris aux piéges tendus pour attraper les *écureuils*, et dont l'appât est un morceau de poisson séché. Quoique leur peau fournisse une fourrure de mauvaise qualité, à cause de la mollesse de son poil, les chasseurs ne laissent pas de leur

faire la guerre, et les marchands russes mêlent les peaux de *sapans* parmi celles d'*écureuils* pour les vendre aux Chinois. (S.)

SAPAN, nom spécifique du *brésillet* des Indes. *Voyez* au mot BRÉSILLET. (B.)

SAPERDE, *Saperda*, genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des CÉRAMBYCINS.

Ce genre est formé de la quatrième famille des *capricornes* de Linnæus, de la première des *leptures* de Geoffroy. Fabricius, en l'établissant, lui a donné le nom de *saperde*, appliqué par quelques auteurs grecs à un poisson qui nous est inconnu. Latreille a réuni les *saperdes* aux *lamies*.

Une forme alongée, presque cylindrique, tel est le caractère de port auquel on peut distinguer ce genre de tous ceux de la même famille. Ainsi que les *prions*, les *capricornes* et les *callidies*, les *saperdes* ont bien les antennes implantées dans les yeux; mais elles ont le corcelet inerme ou sans épines latérales, ce qui sépare ce genre des deux premiers. Ils l'ont aussi cylindrique, et elles diffèrent par là des *callidies*, qui l'ont globuleux ou presque orbiculé. Les antennules de ces derniers sont terminées par un article court et sensiblement plus gros, tandis que celles des *saperdes* sont filiformes, et se terminent par une pièce alongée. Leurs antennes sont d'ailleurs écartées à leur naissance, tandis que celles des *callidies* sont ordinairement rapprochées.

Si on fait abstraction des épines latérales du corcelet, les *lamies* sont les insectes qui ressemblent le plus aux *saperdes*. Les unes et les autres ont la tête verticale, de la largeur du corcelet, avec le front large et applati. Le corcelet et tout le corps sont d'une forme cylindrique; mais le corps des *lamies* s'élargit à l'abdomen, qui est proportionnellement plus court et un peu bombé. La lèvre inférieure des *saperdes* a son bord supérieur presque droit, sans échancrure ou fissure remarquable, caractère particulier de ce genre.

Les *saperdes* tirent leur nourriture de la substance des végétaux, et plusieurs fréquentent les fleurs; mais le très-grand nombre s'attache de préférence aux tiges, aux rameaux de différens arbres ou arbustes, et s'y tient presque immobile. Elles ne s'envolent guère que lorsqu'elles sont échauffées par les rayons du soleil, ou lorsqu'elles veulent obéir à la loi de l'amour.

Roesel a décrit les métamorphoses de la *saperde cylindrique*. La larve se nourrit de la moelle du poirier, du prunier. Sa forme est alongée, pointue postérieurement, rétrécie vers les

premiers anneaux, et s'élargissant ensuite brusquement. La tête est écailleuse, ainsi que le dessus du premier anneau, et elle est munie de mandibules très-fortes. Les pattes sont nulles ou peu apparentes. C'est dans les cavités qu'elle a creusées en prenant sa nourriture, qu'elle se change en une nymphe alongée, pourvue en raccourci de tous les organes dont jouira l'insecte parfait. Selon Goedart, la larve de la *saperde carcharias* vit dans le chêne; elle est apode, alongée, un peu déprimée, molle, plus large antérieurement et armée de mandibules très-fortes. Son corps se rétrécit insensiblement vers l'extrémité, et se termine par un renflement brusque et arrondi. Un des moyens industrieux qu'elle emploie pour avancer de plus en plus et trouver le bois, est de se former un point d'appui en se contractant et se réduisant presqu'en boule; ayant alors moins à vaincre l'effet de la gravitation, la partie antérieure du corps se trouve plus libre, et l'action des mandibules devient plus puissante. Le logement une fois agrandi, elle se remet dans son état primitif. Cette larve se transforme en nymphe à la fin d'octobre, et l'insecte parfait en sort au mois de janvier de l'année suivante.

La SAPERDE CARCHARIAS, qu'on trouve dans toute l'Europe sur différens arbres, et plus particulièrement sur le peuplier, est cendrée, jaunâtre, ponctuée de noir; ses antennes sont annelées de noir et de cendré, et ont une longueur moyenne.

La SAPERDE CYLINDRIQUE se trouve aussi dans toute l'Europe. Elle est d'un noir cendré; l'extrémité supérieure des cuisses et les jambes antérieures sont d'un roux jaunâtre. (O.)

SAPHIR (*Trochilus saphirinus* Lath., ordre PIES, genre du COLIBRI, section des OISEAUX-MOUCHES. *Voy.* ces mots.) Il a trois pouces et demi de longueur; le bec blanc, avec sa pointe noire; le dessus de la tête et du corps d'un vert doré brillant; le haut de la gorge roux; le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir, avec des reflets violets; le ventre pareil au dos; deux petites taches blanches près de l'anus; les petites et les grandes couvertures des ailes d'un brun doré; les pennes brunes; les couvertures inférieures de la queue d'un roux foncé; les pennes du milieu d'un brun doré; les autres rousses en dessus, d'un violet rembruni en dessous; les pieds bruns. Cet individu, figuré dans les *Oiseaux dorés*, pl. 35, est une femelle ou un jeune mâle dans sa première année.

Le vieux (*ibid.*, pl. 57.) diffère en ce que la couleur rousse du menton est remplacée par un bleu éclatant qui s'étend sur toute la gorge, le dessus de la tête, le devant du cou et la

poitrine avec des reflets du plus beau violet; l'occiput, le dessus du cou et du corps sont de couleur de cuivre de rosette à reflets d'or; le bas de la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un beau noir à reflets verts; les flancs pareils au dos; la queue est d'un bleu noir; longueur, taille, bec et pieds pareils au précédent.

Le jeune (*ibid.*, pl. 58.) a les parties supérieures d'un vert cuivré sombre; les inférieures d'un gris mélangé de noir; quelques plumes bleues sur la gorge; le menton d'un roux pâle; les pennes des ailes et de la queue brunes; les latérales de cette dernière bordées de gris; le bec brun en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous, et les pieds noirâtres. Cet oiseau a, dans un âge moins avancé, la tête et les autres parties supérieures d'un brun vert; le dessous du corps d'un blanc sale; les couvertures de la queue d'un gris foncé; les pennes vertes, depuis leur origine jusqu'à leur moitié; d'un brun violet dans le reste, et terminées de gris. D'autres individus à-peu-près du même âge ont la poitrine verte, la gorge d'un bleu obscur; cette teinte forme des taches sombres qui percent à travers le gris dont chaque plume est terminée.

On trouve ces oiseaux à Cayenne et à la Guiane. (Vieill.)

SAPHAN de l'écriture sainte. C'est le *daman-israel* de Bruce et de Buffon, et le même animal que le *daman du Cap*, ou *xlipt-doas*. Voyez Daman. (Desm.)

SAPHIR. C'est une gemme, que le professeur Haüy veut qu'on appelle *télésie*, c'est-à-dire *corps parfait;* mais comme le *saphir* est souvent très-défectueux, il seroit inconvenant de dire un *corps parfait rempli de défauts*, ainsi autant vaut lui laisser son ancien nom.

Sous ce nom de *saphir*, on entend communément une pierre précieuse d'une belle couleur bleue veloutée: mais aux yeux du naturaliste, il y a des *saphirs* de toutes couleurs, et même sans couleur.

Les couleurs les plus ordinaires du *saphir* sont, le *bleu*, le *rouge* ou *rubis d'Orient*, et le *jaune* ou *topaze orientale*. On en trouve aussi de *verts* et de *pourpres*, ce sont ceux qu'on a désignés sous le nom d'*émeraude* et d'*améthyste orientales*. Quand il est parfaitement blanc et limpide, il a presque autant de jeu que le *diamant*, et on l'a quelquefois fait passer pour tel.

On trouve, mais fort rarement, des *saphirs* qui réunissent deux ou trois couleurs bien distinctes; on les regarde comme des morceaux fort précieux.

L'*astérie* ou *girasol oriental* est un vrai *saphir*. Voyez Astérie.

La forme naturelle du *saphir* est ou le prisme à six faces, ou le dodécaèdre, formé par deux pyramides à six faces, jointes base à base et fort alongées. Les sommets sont quelquefois tronqués.

Ces cristaux ont quelquefois leurs faces lisses, mais ordinairement striées en travers. Leur cassure est tantôt conchoïde, et tantôt un peu lamelleuse dans le sens des stries. Leur transparence varie du diaphane au translucide.

La pesanteur spécifique du *saphir* est d'environ 4000.

Traité au chalumeau, il est infusible sans addition; avec le borax, il se fond sans effervescence.

Quoique cette pierre soit, après le *diamant*, le corps le plus dur que l'on connoisse, il n'est essentiellement composé que d'alumine. L'analyse que Klaproth en a faite, lui a donné 98,5 d'alumine, 005 de chaux et 1 de fer.

On connoît plusieurs localités où se trouve le *saphir*, mais on ne l'a point encore vu dans son gîte même, il s'est toujours rencontré dans le sable des torrens.

Romé-Delisle dit qu'il se trouve dans la montagne de Capelan, à douze journées de Sirian, capitale du Pégou, et dans quelques autres contrées des Indes, excepté à Ceylan, d'où nous vient le *rubis octaèdre* ou *spinelle*, qui est une gemme d'une autre espèce.

On trouve quelques petits *saphirs* dans certains sables volcaniques d'Europe, en Bohême et en France, près du Puy en Velay, où l'on en voit de bleus et de verts. J'en ai vu de cette dernière couleur dans un sable que Descotils a rapporté d'Egypte. *Voyez* Gemmes et Rubis. (Pat.)

SAPHIR-EMERAUDE (*Trochilus bicolor* Lath., *Oiseaux dorés*, pl. 36 des *Oiseaux-mouches*.). Ce bel oiseau, dont les deux couleurs principales lui ont mérité le nom de deux pierres précieuses, a la tête et la gorge d'un bleu de saphir éclatant, qui se fond avec le vert d'émeraude glacé, à reflets dorés, sur la poitrine, le ventre, le dessus du cou et le dos; les plumes scapulaires, les couvertures des ailes, le croupion et les couvertures de la queue sont d'un bleu violet; les inférieures d'un violet noir doré; les pennes d'un bleu violet en dessus et en dessous, se changeant dans un certain jour en noir velouté; les pennes des ailes noires; les pieds de cette couleur, ainsi que le dessus du bec, dont le dessous est d'un blanc jaunâtre dans les deux tiers; longueur, près de quatre pouces; queue un peu fourchue.

Cette espèce se trouve à la Guadeloupe et à la Martinique. (Vieill.)

SAPIN, *Abies* Tourn, Juss., Mill.; *Pinus* Linn. (*Mo-*

noécie monadelphie.), genre de plantes de la famille des Conifères, qui a beaucoup de rapports avec les *pins* et les *mélèzes*, et qui comprend des arbres résineux presque tous de la première grandeur, toujours verts, dont on retire la-rébenthine et la poix, et dont le bois est d'une grande utilité dans les arts et dans les constructions civiles et navales.

Linnæus a réuni le *sapin* au *pin* dans un même genre, et Jussieu l'a joint au *mélèze*. Les caractères génériques de ces trois arbres sont, il est vrai, à-peu-près les mêmes. (*Voyez* en la description à l'article Mélèze.) Cependant il y a entre eux des différences essentielles très-remarquables. Le *sapin* diffère des deux autres par la disposition de ses feuilles, qui sont solitaires et naissent toutes de différens points de la tige, tandis qu'elles sont engaînées par la base au nombre de deux ou plusieurs dans le *pin*, et rassemblées en faisceaux dans le *mélèze*. Il en diffère encore par ses cônes solitaires et terminaux, tandis que ceux du *pin* sont rassemblés en grappes, et ceux du *mélèze* axillaires ou épars.

C'est donc avec raison que j'ai fait un genre et un article particulier de chacun de ces arbres dans ce Dictionnaire; en les y réunissant sous le même mot, avec toutes leurs espèces, j'aurois nécessairement augmenté la confusion qui règne dans la nomenclature de ces espèces (*Lisez* l'article Pin), lesquelles dans le *pin* et le *sapin* sur-tout, sont assez mal caractérisées et trop peu distinguées des variétés que la culture a produites.

Il y a plusieurs espèces de *sapins;* la plupart sont des arbres très-élevés et fort droits qui croissent sur les montagnes des pays froids, dans une région inférieure à celle où l'on voit les *mélèzes*. Les uns ont la pointe de leurs fruits ou cônes tournée vers le ciel, et des feuilles planes, échancrées par le bout, rangées à-peu-près sur un même plan des deux côtés d'un filet ligneux, comme les dents d'un peigne; ce sont les véritables *sapins*. Les autres ont la pointe des cônes tournée vers la terre, et des feuilles en alène, roides, pointues, piquantes, lisses, éparses autour d'un filet commun, et formant une espèce de cylindre. Ce sont les *faux-sapins*, appelés *piceas* ou *épicias*. Le feuillage des premiers a quelque rapport avec celui de l'*if*. Les vrais *sapins* fournissent la térébenthine, qui est une récolte pour certains cantons. Les *épicias* produisent la poix. *Voyez* les mots Poix et Térébenthine, où vous trouverez décrite la manière dont chacune de ces résines est extraite.

Le mode de croissance des *sapins* et des *épicias* est à-peu-

près le même. Le tronc de ces arbres croît dans une ligne perpendiculaire au sol. Il est terminé par la pousse de la dernière sève. A chaque pousse il s'élève une branche verticale qui est le prolongement du tronc, et en même temps il en paroît trois ou quatre qui prennent une direction horizontale. « A l'extrémité de cette flèche, dit Fénille, qui s'élève tous les ans sur la flèche de l'année précédente, pour former successivement le tronc du *sapin*, on voit, dès que la sève est arrêtée, et sur-tout au renouvellement du printemps, quatre boutons disposés carrément autour d'un centre où se trouve un plus gros bouton, duquel doit partir la flèche de l'année suivante; ce dernier bouton est unique dans toute la plante, et s'il vient à périr, l'arbre cesse de s'élever. Aussi la nature a-t-elle pris soin de le garantir de l'effet des gelées du printemps; il est plus long à se développer que les boutons latéraux, et il est couvert par une calotte coriace qui enveloppe, pendant fort long-temps, le paquet de ses feuilles naissantes. »

La croissance des *sapins* est lente; ce n'est guère que vers la cinquième ou sixième année qu'un semis de *sapins* commence à se distinguer de l'herbe, mais avec le temps ces arbres deviennent très-hauts; ils le sont déjà beaucoup à cinquante ans. A l'âge de cent ans à-peu-près ils acquièrent toute leur élévation. A mesure qu'ils gagnent en hauteur, leurs branches inférieures se dessèchent et meurent. Les branches latérales poussent toujours parallèlement, gardant la ligne horizontale ou du moins s'en écartant très-peu. La grosseur de ces arbres semble n'être pas proportionnée à leur extrême élévation. Cependant Pline (*lib. 16, chap. 40 de son Hist. nat.*) cite un *sapin* de sept pieds de diamètre, qui servit de mât au vaisseau que les Romains firent construire pour transporter d'Egypte l'obélisque destiné au Vatican.

Quoique les *sapins* paroissent se plaire dans une région très-élevée, et quoiqu'ils croissent communément à neuf cents toises au-dessus du niveau de la mer, cependant, soit par les soins de l'homme, soit d'eux-mêmes, ils se sont naturalisés de proche en proche dans des lieux moins hauts, et même dans les plaines où ils forment des forêts moins majestueuses peut-être que celles qu'on voit sur les montagnes, mais qui sont toujours d'une grande utilité.

Dans les pays où le *sapin* est très-commun, on s'en sert pour clôtures des champs. On en construit en Suisse des maisons entières; mais son bois n'a pas l'avantage, comme celui de MÉLÈZE (*Voyez* ce mot.), de laisser transsuder sa résine, et de boucher ainsi jusqu'aux plus légers interstices. Il

varie peu en longueur par la chaleur ; il dure long-temps sous l'eau et sous terre ; les pilotis des fameuses digues de Hollande sont en bois de *sapin*. En Franche-Comté, les maisons, à l'exception de celles des riches, sont couvertes avec des lattes de *sapin*, qu'on nomme *ancelles*. Dans d'autres endroits on emploie son écorce à la place du tan, pour préparer les cuirs ; souvent on mêle à cette écorce celle du *noisetier*. Le bois de *sapin* entre dans la fabrique des plus grands vaisseaux ; on en fait des pièces de charpente. Mais c'est surtout dans la menuiserie qu'il est d'un usage fréquent et journalier. Enfin, ce bois est bon à brûler et fait de bon charbon.

Outre ces avantages, les *sapins* en présentent encore d'autres. On peut, par leur moyen, tirer parti des landes et des champs de bruyères, en y faisant des semis de ces arbres. Leurs feuilles, très-nombreuses, et leurs menues branches recueillies avec soin, peuvent être employées comme litière, et être converties ensuite en excellent fumier. Les jeunes branches peuvent suppléer au houblon dans la composition de la bière. On les applique à cet usage dans le Canada ; et au nord de l'Europe, la seconde écorce des *sapins*, détachée au printemps, est employée comme aliment. Il est temps de faire connoître les espèces de ce genre intéressant.

Espèces.

Quoiqu'elles ne soient pas nombreuses, je crois devoir les présenter sous deux divisions, fondées sur la direction des cônes et sur la forme des feuilles.

I. *Vrais Sapins, dont les cônes sont redressés et les feuilles plates.*

Sapin commun, Sapin argenté, Sapin blanc, Sapin a feuilles d'if, *Pinus picea* Linn. ; *Abies alba* Mill. ; *Abies taxifolia* Mus., très-grand arbre dont la tige est droite et nue jusqu'à son sommet, et dont les branches sont parallèles à l'horizon ; sa tête forme une pyramide. Son bois, tendre et résineux, est revêtu d'une écorce blanchâtre, sèche et friable. Ses feuilles sont étroites, assez longues, échancrées à leur extrémité et blanchâtres en dessous ; ses fleurs mâles disposées en grappes axillaires, et ses cônes rougeâtres, et portés sur des pédoncules. Sous chaque écaille du cône, on trouve deux semences ovales, anguleuses, obtuses, garnies d'une aile membraneuse.

Ce bel arbre habite les hautes montagnes et les pays élevés où il forme de vastes forêts ; il est très-commun en Suisse,

en Allemagne, dans les environs de Strasbourg. Il croît aussi dans le Levant. Tournefort fait mention, dans ses voyages, de *sapins* qu'il a vus sur le mont Olympe, et il en parle comme des plus beaux arbres qu'il ait vus en Orient. Il découle de ce *sapin* un suc résineux très-estimé, appelé *larme de sapin*. Ce suc est amer, âcre, visqueux; son odeur approche de celle du citron; il est vulnéraire, balsamique et antiseptique.

Sapin balsamique ou Baumier de Gilead, *Pinus balsamea* Linn.; *Abies balsamea* Mill. C'est un arbre de l'Amérique septentrionale, beaucoup moins élevé que le précédent, dont les feuilles sont marquées en dessous de deux lignes blanchâtres; quand on les froisse, elles exhalent une odeur balsamique très-forte. On retire, par les incisions faites au tronc, une résine fort claire et d'une odeur très-agréable, qu'on vend en Angleterre pour le baume de *gilead*, d'où vient le nom donné à ce *sapin*. « De tous ceux qu'on connoît, dit Rozier, c'est celui qui est le plus beau dans sa jeunesse; mais par-tout où on l'a planté en Europe, il est arrivé qu'à l'âge de dix ou douze ans il a commencé à dépérir, et d'autant plus vîte, que sa croissance avoit été plus prompte. Lorsqu'il est prêt à décroître, on s'en apperçoit à la prodigieuse quantité de fleurs mâles et de cônes dont il est chargé; ensuite ses branches verticales s'inclinent, et il sort de son tronc beaucoup de térébenthine; bientôt il perd ses feuilles, ce qui lui cause enfin la mort. Cette courte durée a mis cet arbre en mauvaise réputation. Si on desire qu'il réussisse, il faut le planter dans un terrein dont la couche de sable soit très-profonde ». *Cours d'Agriculture.*

Sapin de Virginie, *Abies Americana* Mill.; *pectinata* Mus., à feuilles disposées sur deux rangs, linéaires, tronquées par le bout, avec deux petites dents, et marquées en dessous de deux nervures; à cônes petits et arrondis. Ce *sapin* étend ses branches au loin, horizontalement; il est moins beau que les autres espèces. Il ne profite jamais beaucoup en Angleterre, dit Miller, ni même dans plusieurs cantons de l'Amérique. Il languit dans une terre sèche, demande un sol humide, et résiste très-bien aux froids du nord de la France.

II. *Epicias ou Sapins dont les cônes sont pendans et les feuilles cylindriques.*

Sapin pesse, Sapin de Norwège, Arbre a poix, Pesse, Pèce, Picéa, Epicia ou faux Sapin, *Pinus abies* Linn.; *Abies picea* Mill.; grand arbre fort commun dans les forêts

de la Norwège, et qui croît dans des vallées dont le sol est très-profond. Il fournit le bois de charpente connu sous le nom de *sapin*. Ses feuilles sont en alène, roides, pointues, piquantes et lisses; ses cônes alongés et penchés; ses écailles permanentes. On a appelé cet arbre *picéa* ou *arbre à poix*, parce qu'il fournit la résine qui porte ce nom.

Sapin ou Pesse du Canada, Sapinette du Canada, Epinette blanche de la Nouvelle-Angleterre, *Pinus Canadensis* Linn.; *Abies Canadensis* Mill. Dans cette espèce, les feuilles sont disposées de la même manière à-peu-près que dans le *picéa;* les cônes sont grêles et de la grosseur du doigt, et les écailles permanentes. Elle offre une ou deux variétés connues sous les noms de *sapinette noire* et *sapinette rouge*, lesquelles diffèrent de l'espèce par leur moindre élévation, et par la plus grande petitesse de leurs feuilles et de leurs fruits. C'est avec l'*épinette blanche* que les Canadiens font de la bière. (*Voyez* à l'article Houblon.) Elle produit aussi le *baume du Canada*. Voyez Baume.

Sapin ou Pesse d'Orient, *Pinus Orientalis* Linn., à fruit très-petit, et à feuilles courtes et tétragones. Cette espèce fut découverte en Orient par Tournefort, qui en envoya des cônes au Jardin des Plantes de Paris. Ce *sapin* croît dans les montagnes de l'Istrie, de la Dalmatie, et dans celles des îles de l'Archipel, où il est très-commun.

Culture.

Semis des Sapins. Toutes les espèces de *sapin* se multiplient de graines qu'on élève à l'ombre, ainsi que le plant. On cueille les cônes en janvier, février et mars; pour les faire ouvrir, et en faire sortir la graine, on les expose à la vive ardeur du soleil, ou dans un four modérément échauffé. Le sol destiné au semis, doit avoir été labouré serré et bien émietté; pour peu qu'il soit exposé au soleil, on mêle à la graine de *sapin*, huit ou dix fois autant d'avoine, qu'on sème en même temps; en grandissant, elle protège de son ombre les jeunes *sapins;* et quand on l'a coupée, son chaume leur sert encore d'abri pendant l'année suivante; alors ils peuvent se passer des soins de l'homme. Après avoir semé, on enterre la graine au moyen de la herse, armée de fagots, qu'on passe à plusieurs reprises sur le champ. On ne doit pas craindre de semer le *sapin* dru, sauf à enlever les pieds surnuméraires, dans les premières années qui suivront celle du semis. Cette manière d'élever ces arbres est employée pour les forêts et les grandes plantations.

Il y en a une autre dont les pépiniéristes et les amateurs de

jardins paysagistes font usage. Elle consiste à semer dans des pots ou des caisses, qu'on a remplis du terreau le plus consommé. Comme il est convenable de hâter la végétation pendant la première année, on place les pots dans une couche, et lorsque la graine germe, on l'abrite en été des rayons du soleil, de manière pourtant à lui laisser tout le courant d'air dont elle a besoin. Pendant les deux premières années, et à l'entrée de l'hiver, les jeunes *sapins* doivent être placés dans un lieu où il ne gèle pas. La troisième année, ils ne craignent plus la gelée, et on peut les dépoter pour les mettre en pleine terre. Dans cette transplantation, on n'enlève point aux racines leur terre. Je reviens aux semis faits à demeure.

« Aucune herbe, dit Rozier, ne végète dans les forêts de *sapins*, à l'exception de quelques *mousses* et de l'*ophris à nid d'oiseaux*. On ne craint pas l'entrée du bétail. Si un coup de vent, si le tonnerre, si un accident quelconque renversent quelques arbres, et établissent une clairière, alors il y croît de l'herbe, ensuite des *framboisiers*, dont la semence est apportée par des oiseaux; enfin sous cette herbe et sous le sous-arbrisseau, la graine de *sapin* germe, bientôt la clairière est couverte de jeunes *sapins*, et à mesure qu'ils s'élèvent, les *framboisiers* et l'herbe disparoissent; mais si on laisse aller le bétail paître cette herbe, il déracine les jeunes plants, il les piétine, il les brise, et la clairière subsiste tant que l'entrée n'est pas défendue aux animaux. Il en est ainsi des *sapinières* que l'on forme par les semis; il faut les clore avec des broussailles, ou avec les branches inférieures, qui meurent sur le tronc des grands *sapins* ».

Coupe des Sapins. En Franche-Comté, sur les Alpes et sur les Pyrénées, on a la mauvaise habitude de couper les *sapins* à un pied et demi, et même à deux pieds au-dessus du sol. On perd ainsi la plus avantageuse et la plus grosse partie du tronc. Car le *sapin*, comme la plupart des arbres verts, une fois coupé, n'importe à quelle hauteur, meurt, et son tronc, ainsi que ses racines, se convertissent en terreau. Du côté de Berne, et dans quelques autres cantons de la Suisse, on coupe ces arbres à fleur de terre, comme le *chêne*; c'est la bonne manière; aussi cette méthode, dit Rozier, a-t-elle été introduite dans les parties des Pyrénées qu'on exploite pour le compte du gouvernement français.

Dans beaucoup d'endroits, on choisit le mois de septembre pour faire la coupe des *sapins*, parce qu'alors les journées sont moins chères, et parce que depuis ce moment jusqu'à celui où la neige couvre la terre, on a encore assez de temps pour achever l'exploitation. Cette pratique mérite la préfé-

rence, si l'on vise à l'économie ; mais elle est mauvaise, si on veut avoir du bois de bonne qualité. Pour qu'il soit tel, il faut couper le *sapin* lorsqu'il est le plus chargé de résine. Cette époque est dans les mois de juillet et d'août, lorsque l'arbre végète dans un terrein gras, et au printemps si le sol est maigre.

Ceux qui desireront plus de développemens sur la culture et l'exploitation des *sapins*, peuvent consulter Rozier, Miller et le baron de Tschoudi. *Voyez* aussi l'article Bois, où j'ai indiqué une méthode pour durcir l'aubier du *chêne*, qu'on peut employer avec succès sur le bois de *sapin*. (D.)

SAPINETTE. C'est le nom vulgaire, sur quelques ports de mer, des *coquilles* du genre Anatife. *Voy.* ce mot. (B.)

SAPINETTE, nom commun à trois arbres du Canada, qui font partie du genre des Sapins. *Voy.* ce mot. (B.)

SAPONACÉES, *Sapindi* Jussieu, famille de plantes, dont le caractère consiste en un calice polyphylle ou monophylle, souvent divisé ; en une corolle formée de quatre à cinq pétales, portés sur un disque hypogyne, tantôt nus, tantôt velus ou glanduleux à leur partie moyenne ou intérieure, tantôt munis à leur base d'un appendice pétaliforme ; des étamines ordinairement au nombre de huit, également insérées sur le disque hypogyne, à filamens distincts, à anthères biloculaires, quadrisillonnées, s'ouvrant sur les sillons latéraux ; un ovaire simple, quelquefois didyme, à style unique ou triple, à stigmate unique, double ou triple ; un fruit multiple, ou simple, ou uni, ou bi ou triloculaire, à loges polyspermes, rarement dispermes ; à loges quelquefois marquées d'une cicatrice à leur ombilic, attachées à l'angle interne des loges, à embryon dépourvu de périsperme, à radicule courbée sur les lobes, qui sont eux-mêmes souvent recourbés.

Les plantes qui appartiennent à cette famille, sont toutes exotiques, rarement herbacées ; leur tige, quelquefois grimpante ou sarmenteuse, ordinairement droite, à cime rameuse ou touffue, porte des feuilles alternes, une ou deux fois composées ; les fleurs en général petites et d'une couleur peu éclatantes, naissent soit dans les aisselles des feuilles, soit au sommet des tiges et des rameaux ; elles sont ordinairement disposées en grappes, quelquefois en corymbes ou en panicules.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la neuvième de la treizième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 15, n° 4 des planches du même ouvrage, sept genres sous deux divisions, savoir :

1°. Les *saponacées* à pétales doublés ou munis à leur onglet

d'un appendice pétaliforme : CARDIOSPERME, PAULLINIE, SAVONIER et KOELREUTERIE.

2°. Les *saponacées* dont les pétales sont simples : ORNITROPHE, LITCHI et MÉLICOQUE. *Voyez* ces mots. (*B.*)

SAPONAIRE ou SAVONIÈRE, *Saponaria* Linn. (*décandrie digynie*). C'est un genre de plantes de la famille des CARYOPHYLLÉES, dont les fleurs sont ordinairement disposées en corymbes terminaux. Ses caractères sont : un calice persistant, tubuleux, nu à sa base, et découpé en cinq parties; une corolle formée de cinq pétales, ayant leurs onglets étroits et de la longueur du calice, et leurs lames larges et obtuses; cinq étamines alternativement posées sous le pistil et sur les pétales; un germe cylindrique, soutenant deux styles droits, parallèles et couronnés par des stigmates aigus; et une capsule oblongue, à cinq valves et à une loge, qui s'ouvre par le sommet, et qui contient plusieurs petites semences rondes et chagrinées. Ces caractères sont figurés dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 376. Les espèces de *saponaire* qui méritent de trouver place ici, sont les suivantes.

La SAPONAIRE OFFICINALE, *Saponaria officinalis* Linn. Sa racine est longue, noueuse, fibreuse et rampante. Ses tiges, hautes de deux pieds, sont herbacées, dures, cylindriques, de couleur purpurine, lisses et articulées. Elles sont garnies à chaque articulation de feuilles opposées et ovales, longues de trois pouces, larges d'un et demi, terminées en pointe aiguë, d'un vert pâle, et marquées en dessous de trois nervures longitudinales. Les pédoncules sortent des aisselles des feuilles et du sommet des tiges, et soutiennent chacun quatre, cinq ou un plus grand nombre de fleurs incarnates ou pourpres, qui, par leur réunion au haut de la plante, produisent un bel effet; elles paroissent en juillet, août ou septembre, suivant le climat. Cette espèce est vivace par ses racines. On la trouve en Europe, dans les endroits frais, aux bords des champs et des ruisseaux. Son nom, qui a été donné au genre, lui vient de la propriété de ses feuilles, qui, broyées et mêlées dans l'eau, forment une écume semblable à celle du savon. Elles contiennent en effet un mucilage qui est un vrai savon végétal, propre à blanchir les dentelles, à décreuser les soies et à nettoyer les étoffes de laine. On s'en sert même dans quelques pays pour blanchir le linge, principalement dans le nord de l'Europe, à l'imitation des anciens qui employoient cette plante au même usage. La médecine tire aussi parti de la *saponaire*. La décoction de ses racines et de ses feuilles, corrigée et adoucie par le miel, est un puissant résolutif pour les obstructions formées par des matières grasses

et visqueuses dans les vaisseaux et les viscères; cette même décoction est encore un bon remède dans le traitement des dartres et de la gale, soit qu'on la prenne intérieurement, soit qu'on en bassine les parties malades. Les feuilles entrent dans les bains domestiques émolliens; enfin toute la plante est regardée comme un spécifique contre le vice syphylitique; *voyez* ce qu'en dit à ce sujet M. Séguy, médecin, dans un *Supplément du Journal de Paris*, du 3 février 1784. Il est étonnant qu'une plante aussi utile, et d'ailleurs assez belle, ne soit pas plus cultivée, d'autant qu'elle se sème elle-même, qu'elle se multiplie encore aisément par ses racines rampantes, et qu'elle exige peu de soins. Il y en a une variété à fleurs doubles, et une autre qu'on appelle *saponaire hibride*: celle-ci a été regardée comme un jeu de la nature; cependant Miller dit que, quoiqu'elle ne donne point de semences, il ne l'a jamais vu varier pendant quarante années de culture.

La SAPONAIRE PENTAGONE OU ROUGE, vulgairement *blé de vache* (*Saponaria vaccaria* Linn.). Celle-ci est annuelle; elle croît parmi les blés, dans le midi de la France et en Italie. Les bestiaux, les vaches sur-tout la mangent avec avidité, d'où lui vient son nom. Sa tige est haute d'un pied et demi, droite, lisse et branchue; ses feuilles sont sessiles, ovales, pointues, et plus petites que celles de l'espèce ci-dessus; ses fleurs naissent en corymbe aux extrémités des branches, chacune sur un pédoncule nu et long; leurs pétales sont petits, dentés et d'un pourpre rougeâtre; leurs calices longs, enflés en forme de pyramide et à cinq angles aigus; elles paroissent en juin et juillet, et leurs semences mûrissent en automne.

La SAPONAIRE RAMPANTE OU À FEUILLES DE BASILIC, *Saponaria ocymoïdes* Linn. Elle est vivace, et ne s'élève qu'à un demi-pied; sa tige est très-rameuse, un peu velue et couchée; ses feuilles sont petites, ovales, alongées, et assez semblables à celles du *basilic*; ses fleurs naissent aux aisselles des feuilles; elles ont un calice cylindrique, velu, et des pétales rouges. La station de cette espèce s'étend de la Méditerranée en Suisse. (D.)

SAPOTIER. *Voyez* SAPOTILLIER. (D.)

SAPOTILLIER, SAPOTIER, *Achras* Linn.; *Sapota* Plum. (*hexandrie monogynie*), très-bel arbre fruitier de la famille des HILOSPERMES, qu'on cultive dans les Antilles, principalement à Saint-Domingue, pour son fruit, qui y est regardé, avec raison, comme le meilleur de ce pays, après l'*oranger*. Le *sapotillier* a été bien décrit par Nicolson. (*Essai sur l'Hist. nat. de Saint-Domingue.*)

C'est un grand arbre, dit-il, qui s'élève à la hauteur de trente-cinq à quarante pieds; sa racine est pivotante, chevelue; l'épiderme d'un brun sombre; l'écorce moyenne rougeâtre; le liber blanc, d'un goût âcre, rempli d'un suc laiteux et gluant; le bois blanc, filandreux. Le corps de l'arbre est droit, fort rameux, couvert d'un épiderme crevassé, rude, noirâtre; l'enveloppe cellulaire verte; le liber semblable à celui des racines; le bois blanc et se fendant. Les branches sont tantôt alternes, tantôt opposées, longues, pendantes, représentant, vers le bas, une espèce d'entonnoir, du centre duquel s'élève un jet fort droit, assez haut, dont le sommet forme un bouquet arrondi. Les feuilles naissent aux extrémités des ramilles; elles sont longues de trois à quatre pouces, larges de douze à quinze lignes, lisses, luisantes, sans dentelure, d'un vert foncé en dessus et pâle en dessous, très-veinées, remplies d'un suc laiteux, gluant et âcre, pointues aux deux extrémités, disposées par bouquets jusqu'au nombre de douze ou quinze, portées sur un pétiole long d'un demi-pouce, dont le prolongement forme une côte saillante qui divise la feuille en deux parties égales, et qui sert de base à plusieurs nervures fort déliées, presque droites et parallèles. Les fleurs croissent au centre des bouquets, au nombre de cinq ou six ensemble, soutenues par des pédoncules de six lignes de longueur ».

Chaque fleur présente pour caractère générique un calice persistant et à cinq divisions profondes; une corolle tubulée et campaniforme, dont le limbe est découpé en six segmens, et garni à son orifice de six petites écailles échancrées; six étamines ne dépassant point le tube; et un style à stigmate obtus. Le fruit est une pomme ovale ou faite en sabot, contenant dans huit ou dix loges un même nombre de semences. Ces caractères sont représentés pl. 255 des *Illustrations* de Lamarck, et constituent le genre *sapotillier*, dans lequel on ne compte que trois ou quatre espèces. Celle que j'ai décrite est l'*achras sapota* de Linnæus.

On donne le nom de *sapote* ou de *sapotille* au fruit du *sapotillier*. Il est couvert d'une peau brunâtre plus ou moins crevassée. Quand il n'est pas mûr, sa chair est verdâtre, d'un goût fort âcre et désagréable; mais dans sa maturité elle est d'un brun rougeâtre, d'une saveur délicieuse et très-rafraîchissante. Les pepins sont oblongs, applatis, revêtus d'une écorce ligneuse, noire, dure et cassante, qui renferme une amande blanchâtre très-amère. Ces fruits se mangent crus, et sont servis aux Antilles sur toutes les tables. On distingue plusieurs variétés de *sapotillier*, savoir: *à fruits oblongs et*

ovoïdes; à fruits oblongs et gonflés au sommet; à fruits ronds, dont le sommet et la base sont applatis; *à fruits ronds*, dont le sommet est pointu et la base applatie.

Swartz rapporte l'*achras salicifolia* Linn. à son genre *bumelia*. Voyez BUMÉLIE. (D.)

SAPPADILLE, nom qu'on donne dans les colonies anglaises, à la COROSSOLLE. *Voyez* ce mot. (B.)

SAPPARE (de Saussure). *Voyez* CYANITE. (PAT.)

SAPYGE, *Sapiga*, genre d'insectes de l'ordre des HYMÉNOPTÈRES et de ma famille des SCOLIÈTES. Ses caractères sont : un aiguillon dans les femelles; lèvre inférieure à trois divisions étroites, alongées, dont les latérales plus petites, pointues, et celle du milieu échancrée; antennes insérées vers le milieu du front, renflées vers l'extrémité, brisées; lèvre supérieure nulle ou peu apparente; palpes courts; maxillaires de six articles, les labiaux de quatre, mandibules fortes, à plusieurs dentelures; ailes tendues, ou sans plis.

Les *sapyges* ont été confondues par M. Fabricius avec les *scolies*, dont elles se rapprochent en effet beaucoup. Leurs mandibules larges et multidentées, leurs antennes coudées et très-sensiblement renflées vers leur extrémité dans les deux sexes; leur lèvre inférieure dont la division est plus grande et échancrée, les éloignent de celle-ci. On observera en outre, que leur corps est glabre, et que le premier segment du corcelet est assez grand, avec le bord postérieur presque droit.

Ces insectes ont un corps étroit, alongé, noir, tacheté de fauve, de blanc ou de jaune; les antennes de la longueur du corcelet dans les femelles, plus longues et terminées en massue plus forte dans les mâles, insérées sous une petite saillie frontale; la tête un peu plus large que le corcelet, arrondie postérieurement, avec les yeux échancrés; le corcelet presque cylindrique, coupé droit en devant, obtus postérieurement; l'abdomen ellipsoïde et alongé; les ailes tendues; les pattes de grandeur moyenne, et n'ayant de pointes que celles qui terminent ordinairement les jambes.

Les *sapyges* semblent faire le passage des *scolies* aux *guêpiaires*; peut-être appartiennent-elles à cette dernière famille; car à l'exception des ailes qui ne sont pas doublées, leurs organes de la manducation sont presque les mêmes. J'ai tout lieu de soupçonner que ces insectes déposent leurs œufs dans les nids des *apiaires*, des *guêpiaires*; car on les rencontre voltigeant sans cesse auprès de ces nids, le long des murs ou des terreins coupés à pic, et qui sont exposés au soleil. La *sapyge prisme* rôde autour des vieux arbres. Le nom de

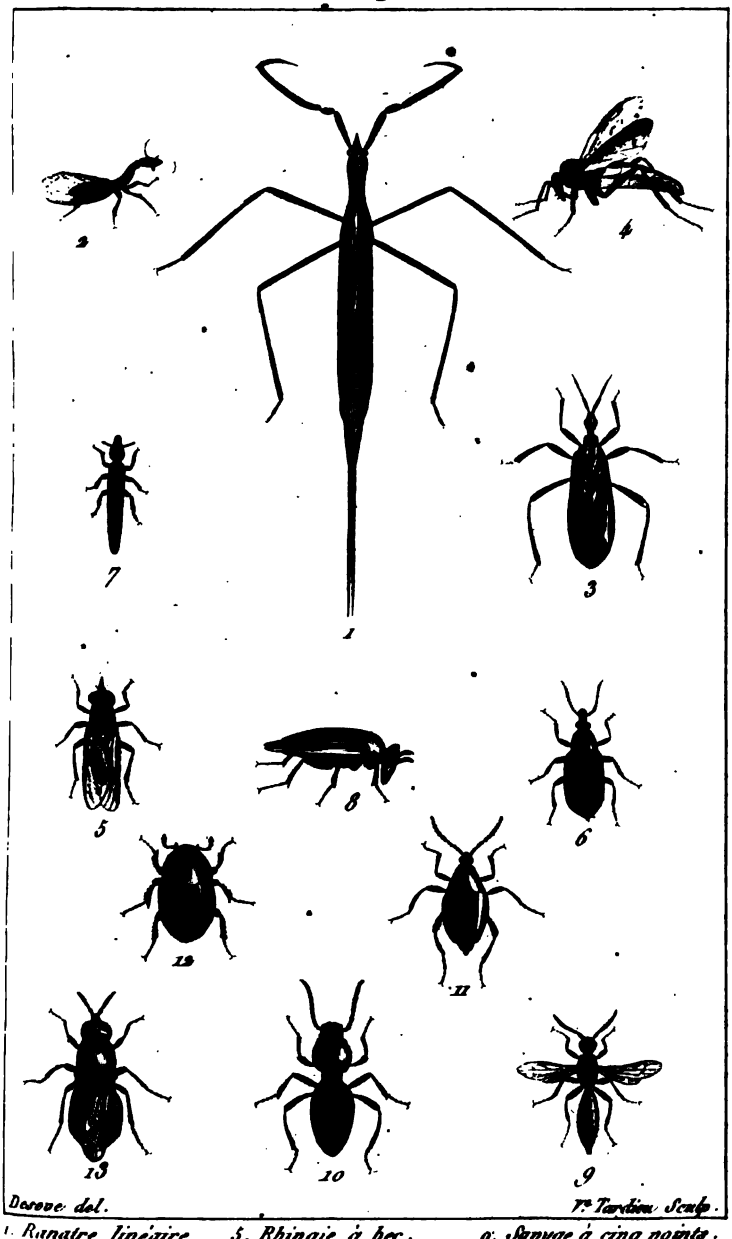

1. *Ranatre linéaire.*
2. *Raphidie serpentine.*
3. *Réduve à masque.*
4. *Rhagion bécasse.*
5. *Rhingie à bec.*
6. *Rhinomacer curculionoïde.*
7. *Ricin de la Cigogne.*
8. *Ripiphore bimâculé.*
9. *Stupge à cinq points.*
10. *Scaure strié.*
11. *Scaphidie immaculé.*
12. *Spheridie scarabeoïde.*
13. *Stratiome Caméléon.*

sapyge est, à un léger changement près, le même que celui de *salpyga* qui répond au *solpuga*, *solipuga*, *solifuga*, de différens auteurs. Les anciens paroissent avoir désigné par-là un insecte qu'ils regardoient comme une *fourmi* venimeuse. Puisque j'avois déjà employé ce nom, on n'auroit pas dû le donner à d'autres insectes. *Voyez* GALÉODE.

SAPYGE A CINQ POINTS, *Sapyga quinque-punctata*, *Scolia quinque-punctata* Fab. Elle a près de quatre lignes de long; son corps est noir; le second et le troisième anneaux de l'abdomen sont rouges; le quatrième et le cinquième ont de chaque côté un point blanc; le sixième en a aussi un en dessus.

SAPYGE QUADRI-MOUCHETÉE, *Sapyga quadri-guttata*, *Scolia quadri-guttata* Fab.; la *Guêpe noire à quatre points blancs sur le ventre* Geoff. Elle est un peu plus petite que la précédente, noire, avec un trait blanc de chaque côté sur le troisième et quatrième anneaux.

SAPYGE FRISME, *Sapyga prisma*, *Scolia prisma* Fab.; *Apis clavicornis* Linn. Elle est de la grandeur de la précédente, noire, avec une tache jaune, de chaque côté, sur le second, troisième et quatrième anneaux de l'abdomen. Ces taches sont même réunies dans quelques individus, et forment des bandes. L'extrémité de l'abdomen a une tache jaune. Le mâle a les antennes longues et terminées en massue. (L.)

SAR. C'est ainsi que les habitans des côtes de l'Aunis appellent le VAREC. *Voyez* ce mot. (S.)

SARACHE, *Saracha*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie et de la famille des SOLANÉES, intermédiaire entre les *morelles* et les *belladones*, qui a été établi par Ruyz et Pavon, et qui offre pour caractère: 1°. un calice persistant, campanulé, à cinq angles et à cinq divisions ouvertes; une corolle d'abord campanulée, ensuite en roue, à cinq divisions ovales et recourbées; cinq étamines; un ovaire supérieur, presque rond, à style filiforme et à stigmate en tête; une baie globuleuse, uniloculaire, enfermée à moitié dans le calice.

Ce genre renferme cinq espèces toutes du Pérou et toutes figurées dans la *Flore* de ce pays. Ce sont des plantes herbacées, dont les feuilles sont alternes, pétiolées, et les fleurs disposées en petits bouquets axillaires. Une de ces espèces, la SARACHE COUCHÉE, est cultivée au Jardin des Plantes de Paris, sous le nom de *belladone couchée*, que lui a donné Cavanilles dans le premier volume de ses *Icones*. Voyez au mot BELLADONE. (B.)

SARAK. En Tartare, c'est la *brebis*. (DESM.)

SARANNA. C'est le *lis* du Kamtchaska, dont l'oignon sert de nourriture aux habitans. *Voyez* au mot Lis. (B.)

SARAQUE, *Saraca*, arbre à feuilles alternes, pinnées sans impaire, à folioles oblongues, pétiolées, tomenteuses, à fleurs disposées en panicules ou en épis, accompagnés de bractées imbriquées, ovales et opposées, qui forme un genre dans la diadelphie hexandrie.

Ce genre, qui est figuré dans les *Plantes de l'Inde*, de Burmann, pl. 25, offre pour caractère une corolle infundibuliforme, à quatre divisions; point de calice; six étamines réunies en deux faisceaux, un de chaque côté; un ovaire supérieur, surmonté d'un seul style.

Le fruit est un légume pédicellé.

Le *saraque* croît dans l'Inde. (B.)

SARCANDA. On donne ce nom dans l'Inde, au *santal rouge*. *Voyez* au mot Santalin. (B.)

SARCELLE. Tel est le nom d'une famille de *canards*, mais les plus petits de tous; du reste les *sarcelles* leur ressemblent par les mœurs, par la conformation, et par toutes les proportions relatives de la forme, par l'ordonnance du plumage, et même par la grande différence des couleurs qui se trouvent entre les mâles et les femelles; enfin, comme dit Belon, « qui se figure un *canard* de petite corpulence, aura l'image de la *sarcelle* ». Néanmoins j'ai cru remarquer quelques dissemblances dans les habitudes naturelles: les *canards* se réunissent en troupes nombreuses, s'y tiennent pendant une grande partie de l'année, et voyagent dans un ordre régulier; les *sarcelles* au contraire le font par petites bandes, sans garder aucun ordre, et vivent une grande partie de l'année par couples isolés; du moins tel est le genre de vie de celles que j'ai eu occasion d'observer en Amérique. Quoiqu'il en soit, c'est un gibier plus estimé que le *canard*, « qui', dit le père de l'Ornithologie, que je me plais à citer, étoit en grande estime ez banquets des Romains, et n'est pas moins renommé ez cuisines franciaises, tellement qu'une *sarcelle* sera bien souvent aussi chèrement vendue comme une grande *oye* ou un *chapon*; la raison est que chacun cognoist qu'elle est bien délicate ». Les *sarcelles* méritent bien qu'on prenne la peine de les multiplier en domesticité, comme faisoient les anciens, qui donnoient plus d'attention que nous à l'économie rurale. Le moyen indiqué par Mauduyt (*Encyclop. méth.*), me paroît très-praticable pour remplir ce but. « Ce seroit, dit-il, de ramasser des œufs de *sarcelles*, car il en reste quelques-unes pendant l'été, de les faire couver par des *poules*, et d'élever les petits

qui en proviendroient ». Il est probable que cette première génération, que l'on priveroit de la faculté de voler en lui coupant le bout de l'aile, produiroit l'année suivante, en la tenant dans un lieu qui lui conviendroit.

La SARCELLE (*Anas querquedula* Lath., pl. enl. n° 946, ordre PALMIPÈDES, genre du CANARD. *Voyez* ces mots.). Sa grosseur est celle de la *perdrix rouge*, et sa longueur de quinze pouces; elle a le sommet et le derrière de la tête d'un brun noirâtre; deux bandes blanches sur les côtés, qui passent en dessous des yeux et se réunissent vers l'occiput; les joues, la gorge, le haut du cou variés longitudinalement de lignes blanches sur un fond brun roussâtre; le devant du cou et la poitrine rayés finement de brun; les couvertures supérieures de la queue de cette même couleur et bordées de blanchâtre; le haut du ventre et les côtés blancs, ces derniers rayés transversalement de noirâtre; les couvertures inférieures de la queue tachetées de brun sur un fond blanchâtre; plusieurs des plumes scapulaires noirâtres et marquées d'une ligne blanchâtre le long de leur tige, les autres cendrées et bordées de blanc en dehors; les petites et moyennes couvertures des ailes cendrées; les grandes, les plus proches du corps de la même teinte et terminées de blanc; les plus éloignées d'un cendré brun et bordées de la même couleur à l'extérieur; les onze pennes primaires d'un gris brun et frangées de blanc; les neuf suivantes d'un vert doré brillant en dehors, liseré obliquement de blanc, ce qui forme deux bandes transversales; les secondaires d'un gris brun, nuancé de vert obscur, et bordées extérieurement de blanc; celles de la queue d'un gris brun et à bord blanchâtre; le bec noirâtre, les pieds, les doigts, les membranes de couleur de plomb, et les ongles noirs.

La femelle est plus petite que le mâle; ses couleurs sont ternes; le gris et le brun sont les dominantes, et le miroir de l'aile a moins d'éclat. La différence dans les deux sexes est aussi grande que dans les *canards*; il y en a tant, que des chasseurs peu expérimentés les méconnoissent, en leur donnant les noms impropres de *tiers*, *racanettes*, *mercanettes*. Cette espèce paroît en France deux fois dans l'année, aux mêmes époques que les *canards*, à l'automne et au printemps; cependant il en reste quelques-unes qui nichent dans les prairies marécageuses. Le mâle, au temps de la pariade, fait entendre un cri semblable à celui du *râle*. Ces oiseaux se nourrissent de mouches et de la graine des plantes aquatiques; il paroît que de tous les grains le millet est celui qu'ils préfèrent; mais ils ne le mangent point à sec; car, selon Frisch, qui a conservé de ces oiseaux en captivité, ils en prennent une becquée et vont le porter à l'eau pour le tremper. Cette observation indique un moyen de les amener à l'état de domesticité, comme faisoient les anciens.

Cette espèce n'est pas aussi commune en France que la petite; cependant elle est répandue dans presque toutes les contrées de l'Europe et de l'Asie, jusqu'au Kamtchatka, et on la retrouve aussi en Amérique, puisqu'on l'a reçue de la Louisiane.

LA SARCELLE D'AMÉRIQUE. *Voyez* SARCELLE SOUCROUROU.

La SARCELLE DE LA BAIE D'HUDSON. *Voyez* CANARD BRUN et SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

La SARCELLE DU BAIKAL (*Anas formosa* Lath.) a quinze pouces de long; le bec noir; le dessus de la tête de même couleur, bordée de blanc sur chaque côté; un croissant qui part de l'œil et s'étend de chaque côté jusqu'à la gorge; il est bordé en dessus, d'abord d'une teinte pâle, et ensuite de vert; la nuque et les côtés sont ondulés; la gorge est d'un roux pâle tacheté de noir; le dos brun; les ailes bâtardes sont rayées de ferrugineux et de noir; le miroir est tout noir et entouré d'un cercle de couleur de brique, et marqué en devant par une tache oblique de vert luisant; les couvertures inférieures de la queue sont noires; le bas-ventre est tacheté sur les côtés de ferrugineux, et rayé en travers de bandes blanches; la queue un peu pointue et brune; le milieu des plumes blanchâtre; les pieds sont d'un rouge sombre, et les ongles gris.

Cette espèce se trouve en Russie et en Sibérie, près du lac Baikal.

La SARCELLE BLANCHE ET NOIRE (*Anas bucephala* Lath.; *Anas albeola* Linn., pl. enl. n° 948.). Latham donne cette *sarcelle* pour le même oiseau que le *petit canard à grosse tête*; il est vrai qu'ils ont les plus grands rapports dans leur plumage; mais celle-ci est plus grande et n'a pas la tête aussi garnie de plumes. J'ai souvent vu à New-Yorck ces deux oiseaux, et lorsqu'on les compare en nature l'un à l'autre, il ne reste aucun doute sur la distinction des espèces. L'on a aussi confondu la femelle avec celle du petit *canard*, parce que la même analogie règne entre les femelles comme entre les mâles. Cette femelle du *petit canard* est la SARCELLE DE LA CAROLINE. (*Voyez* ce mot.) Buffon appelle cette *sarcelle religieuse*, à cause de sa robe et de son bandeau blancs, sa coiffe et son manteau noirs.

Le mâle a seize pouces de longueur; le sommet de la tête d'un noir changeant en vert et en pourpre; un cercle de même couleur se fait remarquer sur la gorge et le cou; les joues et l'occiput, le dessus du cou, la poitrine, le ventre et les scapulaires sont d'un beau blanc, ainsi qu'une partie des couvertures moyennes des ailes et le bord extérieur des petites, qui dans le reste sont noirâtres, de même que les grandes les plus éloignées du corps, et les dix premières pennes de l'aile; les autres sont grisâtres et variées de brun, de cendré et de blanc; le dos est d'un noir de velours; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris blanc; les pieds orangés; la queue est cendrée; le bec noir en dessus, verdâtre en dessous. Grosseur du *canard siffleur*.

La femelle, qui est un peu plus petite, a la tête, le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue, brunes; les grandes couvertures alaires blanches; une tache oblongue de cette couleur sur les côtés de la tête, la poitrine, le ventre d'un blanc sale; des pieds orangés, et le bec noirâtre.

Cette espèce est répandue dans l'Amérique du nord jusqu'à la baie d'Hudson. Elle se plaît dans les bois arrosés de petites rivières et qui entourent les étangs, place son nid sur les arbres, et s'avance pendant l'hiver dans les provinces méridionales. Les Indiens la nom-

ment l'*esprit*, parce que, disent-ils, elle apparoît soudain à une certaine distance après leurs devins.

La Sarcelle brune et blanche (*Anas minuta* Linn.). Latham regarde cette *sarcelle* comme la femelle du *canard à collier de Terre-Neuve*, et la décrit ainsi : Longueur, treize pouces et demi anglais ; bec noir ; front et taches entre le bec et l'œil, blancs ; taches pareilles sur les oreilles ; tête, cou et dos d'une teinte brune, plus pâle sur le devant du cou ; haut de la poitrine et croupion d'un roux brun ; bas de la poitrine et ventre rayés en travers de roux pâle et de blanc ; de roux et de brun sur le bas-ventre et les cuisses ; scapulaires et couvertures des ailes d'un roux brun ; les plus grandes extérieures noirâtres ; les pennes de la queue d'un brun sombre, cette dernière inclinant au roux ; pieds noirâtres. Tel est l'individu décrit et figuré dans les *Oiseaux* d'Edwards, pl. 157. Mais Latham fait erreur en lui rapportant dans la *Synonymie* le *petit canard brun* de Catesby (*little Brown duck*, pl. 98), qu'il a donné pour la femelle du *petit canard à grosse tête*, et que nous décrivons sous le nom de *sarcelle de la Caroline*. Cette *sarcelle* fait un double emploi dans Linnæus, édition de Gmelin, qui la décrit comme deux espèces distinctes ; l'une sous le nom de *rustica*, et l'autre de *minuta* ; cette même erreur a aussi été faite par Brisson, Buffon et Manduyt ; le premier la donne sous le nom de *sarcelle de la baie d'Hudson* et de *sarcelle de la Caroline* ; les deux autres sous cette dernière dénomination et sous celle de *sarcelle brune et blanche*. Quant à moi, je pense que ces deux *sarcelles* n'en font qu'une, ce dont on peut se convaincre en rapprochant leurs descriptions, et que la vraie femelle du Canard a collier de Terre-Neuve est celle décrite par Buffon (*Voyez* ce mot.) : je regarde la *sarcelle de la Caroline* ou le *petit canard brun* de Catesby comme la femelle du *petit canard à grosse tête*.

La Sarcelle de la Caroline (*Anas rustica* Linn., édit. 12.). Latham est fondé à donner cette *sarcelle* comme la femelle du *petit canard à grosse tête*. Elle est un peu plus petite que le mâle, et à-peu-près de la grosseur de la *sarcelle* commune ; la tête, le derrière du cou et le dos sont d'un brun sombre ; une tache blanche, ovale, est derrière l'œil ; la gorge et tout le dessous du corps sont d'un gris pâle ; les pennes des ailes noirâtres, les autres de même couleur, mais bordées à l'extérieur de blanc ; la queue est brune, et les pieds sont noirs ainsi que le bec.

La Sarcelle de Cayenne. *Voyez* Sarcelle soucrourou et soucrourette.

La Sarcelle de la Chine (*Anas galericulata* Lath., pl. enl. nos 805 et 806.). De toutes les *sarcelles*, celle-ci est la plus remarquable par la vivacité de ses couleurs et la richesse de son plumage relevé par un magnifique panache vert et pourpre qui ombrage sa tête jusqu'au-delà de la nuque ; à cette élégante parure, elle joint une singularité non moins remarquable ; ce sont deux plumes, une de chaque côté, entre celles de l'aile les plus près du corps ; elles sont coupées carrément à leur bout, prennent la forme d'un triangle, et portent du côté extérieur de leur tige, des barbes d'une longueur extraordinaire, d'un beau roux orangé, liséré de blanc et de noir sur le bord,

ce qui forme comme deux larges ailes de papillon relevées au-dessus du dos. Sa grosseur est un peu supérieure à celle de notre *sarcelle* commune (première espèce); le front est d'un vert foncé qui s'avance jusque sur le dessus de la tête; le haut des joues blanc, le bas d'un roux clair et blanchâtre; les pennes des côtés du cou sont longues, étroites, d'un roux marron et se dirigent en arrière, mais moins loin que celles de la huppe; le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un marron pourpré; le reste du dessous du corps est d'un beau blanc, avec quatre raies transversales d'un beau noir de velours sur le bas de la poitrine et les côtés; les flancs sont ondés de raies transversales très-fines et noirâtres sur un fond d'un gris de noisette, et les plumes qui reviennent en recouvrement sur les ailes fermées, sont terminées par une raie blanche et une raie transversale noire; le dos est d'un marron pourpré; les grandes couvertures des ailes sont blanches à l'extérieur et terminées obliquement de noir de velours, ce qui forme deux bandes transversales de ces couleurs sur le milieu de l'aile; les pennes sont d'un gris brun, bordées de blanchâtre à l'extrémité et en dehors; celles de la queue sont brunâtres; le bec et les pieds couleur de chair.

La femelle a toutes les parties supérieures brunes; un trait blanc derrière l'œil, un autre transversal sur les joues; la gorge, le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un beau blanc; la poitrine et les côtés marqués de larges taches ovales d'un roux clair sur un fond brun; les plumes du derrière de la tête un peu plus longues que les autres; les ailes brunâtres et privées de ces deux plumes qui distinguent le mâle.

Cette belle espèce, qui se vend à haut prix à la Chine, se trouve dans la province de Nankin, ce qui la fait nommer par quelques Européens *canard de Nankin*. Elle habite aussi le Japon, où elle est connue sous le nom de *kimnodsui*. Les Chinois, qui nourrissent ces oiseaux dans les cours ou jardins qui partagent leur habitation, les recherchent non-seulement par leur beauté, mais parce qu'ils passent chez ce peuple, ami des emblèmes, pour le symbole de la fidélité conjugale; la veille d'un mariage, les compagnes de la nouvelle épouse lui offrent en présent une paire de ces *sarcelles* ornées de rubans.

La Sarcelle commune. *Voyez* Sarcelle.

La Sarcelle de Coromandel (*Anas Coromandeliana* Lath., pl. enl. nos. 949, 950.). Le mâle a la base du bec en dessus, entourée de petites plumes blanches; les joues, le devant du cou et tout le dessous du corps d'un beau blanc; le dessus de la tête noirâtre, avec un reflet verdâtre; le derrière du cou tacheté de cette même couleur sur un fond blanc sale; le dessus du corps d'un brun noirâtre, changeant foiblement en verdâtre; cette dernière teinte est sombre, et foncée sur les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, dont les pennes sont noirâtres et blanches vers leur extrémité; la queue est totalement de la première couleur, ainsi que les pieds; le bec est noir et le dessus des doigts d'un jaunâtre sombre; grosseur, un tiers moindre que celle de notre *petite sarcelle*.

La femelle est d'un brun noirâtre ; sa poitrine est rayée transversalement de noirâtre ; les flancs sont de cette dernière couleur.

La Sarcelle d'Égypte (*Anas Africana* Lath., pl. enl. n° 1000.) est à-peu-près de la grosseur de notre *sarcelle* (première espèce), mais elle a le bec un peu plus grand et plus large ; un brun roux, ardent et foncé couvre la tête, le cou et la poitrine ; un trait blanc est dans l'aile ; le manteau est noir ; l'estomac blanc ; le ventre du même brun roux que la poitrine.

Les couleurs de la femelle sont moins fortes et moins nettes ; le blanc de l'estomac est brouillé d'ondes brunes ; la tête et la poitrine sont de cette dernière teinte.

La Sarcelle d'été (*Anas circia* Lath.) est la plus petite des trois *sarcelles* qui fréquentent nos contrées ; elle a treize pouces de longueur au plus ; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, d'un cendré brun, avec le bout des plumes blanc sur le dos ; une bande blanche au-dessus de l'aile ; les joues et la gorge d'un beau marron ; le devant du cou et la poitrine roux, avec le bord des plumes brun ; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc jaunâtre ; la poitrine et le bas-ventre tachetés de noir ; les petites et les moyennes couvertures des ailes cendrées, quelques-unes des grandes terminées de blanc ; les dix premières pennes brunes, bordées de blanc à l'extérieur ; les suivantes brunes en dedans, et d'un vert doré brillant en dehors, bordé de noir et terminé de blanc ; la queue pointue et d'un cendré brun ; le bec noirâtre ; les pieds, les doigts, d'un cendré bleuâtre ; les membranes et les ongles noirs.

Le dessus du corps de la femelle est varié de cendré brun et de roussâtre, cette dernière couleur blanchit sur les parties inférieures ; les ailes sont pareilles à celles du mâle.

Si c'est cette espèce qu'a observée Baillon, elle est connue à Montreuil-sur-mer, sous le nom de *criquart* ou de *criquet*. Elle y arrive vers les premiers jours de mars, s'apparie peu après son arrivée, fait son nid au mois d'avril, et le place au milieu de quelque touffe de jonc dans les endroits des marais les plus fangeux et les moins accessibles ; elle y pratique, en piétinant le terrein, un emplacement de quatre à cinq pouces de diamètre, dont elle garnit le fond d'herbes sèches. La ponte est de dix à quatorze œufs d'un blanc sale, et l'incubation dure vingt à vingt-trois jours. Le père et la mère conduisent à l'eau, dans les premiers jours, les petits qui cherchent les vers dans l'herbe et sous la vase. Les jeunes mâles ressemblent à la femelle ; les adultes prennent le même plumage après la couvée, et restent dans cet état jusqu'au mois de janvier : dans l'espace d'un mois, à cette époque, leurs plumes prennent leurs belles teintes. Ces *sarcelles* ne viennent point des pays septentrionaux, elles sont sensibles au froid, et s'apprivoisent facilement ; mais étant d'un naturel doux et fort délicat, il ne faut pas les mettre avec des oiseaux plus forts qu'elles.

Le *balboul* (*anas balboul* Linn., édit. 13.). Latham fait de cette *sarcelle* une variété de celle *d'été*. Elle a le dessus du corps cendré, avec des ondes blanchâtres ; le dessous du corps blanc ; la tête brune ; une grande tache d'un vert teinté de rouge sur les tempes,

qui s'étend derrière le cou, et se joint à une autre d'un bleu noirâtre ; les plumes du croupion d'un noir verdâtre, bordées de rougeâtre sur le côté intérieur ; une plaque blanche aux ailes ; le bec noir ; l'iris d'un brun foncé, et les pieds cendrés ; grosseur inférieure à celle d'une *poule ;* queue fort étagée. La femelle a la tête variée de lignes cendrées et dessinées en ondes.

Balboul est le nom que les Arabes ont imposé à cette *sarcelle*, qui est fort commune en Égypte.

Latham décrit encore une autre variété de la *sarcelle d'été ;* elle a les plumes du dos bordées de roux ; les joues, la gorge, le dessous du corps d'un blanc roussâtre, et les ailes privées de leur plaque brillante.

Enfin Pennant (*Arct. Zool.* n° 504.) regarde comme variété de la même espèce, une *sarcelle* qu'on trouve dans le nord de l'Amérique ; c'est aussi l'opinion de Sonnini. (*Voyez* son édition de l'*Hist. nat. de Buffon.*) Latham et Gmelin en font une espèce distincte, sous la dénomination d'*anas carolinensis*. Sa tête et le dessous du cou sont d'un beau bai foncé ; une large bande d'un vert changeant s'étend depuis l'œil jusqu'à l'occiput ; au-dessus des yeux est une ligne blanche ; le devant du cou et la poitrine sont tachetés de noir ; sur chaque épaule est une bande blanche demi-circulaire ; le dos est ondé de noir et de blanc ; le croupion incline au brun, qui colore les couvertures des ailes, dont le miroir est vert ; les pieds sont noirâtres ; un brun cendré, rougeâtre, tacheté de noir couvre le plumage de la femelle qui a les ailes pareilles à celles du mâle.

Cette *sarcelle* se trouve en Amérique depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Caroline ; elle niche dans cette dernière contrée ; sa ponte est de cinq à sept œufs. J'ai peine à croire que ce ne soit pas une espèce distincte de notre *sarcelle d'été*, dont elle diffère dans le plumage et les habitudes.

La SARCELLE DE FÉROÉ (*Anas glacialis* var. Lath, pl. enl. n° 999.) est un peu moins grande que la *sarcelle commune* (première espèce.) ; elle a tout le plumage d'un gris blanc, uniforme sur le devant du corps, du cou et de la tête, légèrement tacheté de noirâtre derrière les yeux, sur la gorge et aux côtés de la poitrine ; le manteau, le dessus de la tête et du cou d'un noirâtre mat et sans reflets ; le bec noirâtre ; les pieds et les membranes brunâtres.

Latham fait de cet oiseau une variété du *canard à longue queue de Terre-Neuve*. On l'appelle *o'edel* dans les îles Féroé.

La SARCELLE DE LA GUADELOUPE. *Voyez* SARCELLE A LONGUE QUEUE.

La SARCELLE DE L'ILE DE LUÇON (*Anas manillensis* Lath.) est plus petite que notre *petite sarcelle ;* elle a le dessus et les côtés de la tête, ainsi que la gorge, blancs ; le cou, la poitrine et les petites couvertures des ailes d'un brun rougeâtre ; les grandes pennes des ailes et de la queue d'un noir ardoisé ; le dos couvert de plumes jaunes, terminées par un cercle noir ; les plumes du ventre blanches, encadrées de même : les pieds et le bec noirâtres.

C'est à Sonnerat que l'on doit la connoissance de cette petite espèce. On l'appelle à Luçon *saloyazir*, suivant Camel.

La Sarcelle de Java (*Anas falcaria* var. Lath., pl. enl. n° 930.). Cette belle *sarcelle* de la taille de la nôtre (première espèce) a son plumage richement ouvragé de festons noirs et blancs sur le dévant du corps, sur le cou et le haut du dos; le manteau est brun; la gorge blanche; la tête coiffée d'un beau violet pourpré, avec un reflet vert aux plumes de l'occiput, lesquelles forment un petit panache pendant sur la nuque; la nuque et les côtés du cou sont pareils à la tête; une marque semblable accompagnée de deux taches blanches, est sur les plumes de l'aile les plus voisines du corps, qui sont, ainsi que celles de la queue, brunâtres et bordées d'une teinte plus pâle; le bec est noir et les pieds sont rougeâtres.

Latham donne cette *sarcelle* pour la variété, et peut être la femelle ou un jeune du *canard à ailes en faucilles*, que Pallas a décrit dans ses *Voyages*. Ce *canard* passe l'hiver en Chine, et fréquente pendant l'été les fleuves de la Daourie, les bords de la Léna et de l'Énisséi; il s'y rend par petites troupes en criant dans les airs. Les Mongols l'appellent *boronogossum* et *chartologoi nogossum*.

Il est de la taille du *canard siffleur*, et a seize pouces et demi de long; le bec noir; le front et le dessus de la tête d'un ferrugineux foncé; une tache blanche près de la base du bec; le tour des yeux, le haut de la tête et la huppe d'un vert brillant, changeant en couleur de cuivre de rosette sur les tempes; l'origine de la gorge blanche; au-dessous de cette couleur deux colliers; le premier d'un noir verdâtre, aussi brillant que la huppe, l'autre blanc; le reste du cou et la poitrine d'un cendré ondé de brun; le dos gris, avec des lignes d'une couleur plus pâle; le ventre tacheté de gris et de blanc; le bas-ventre noir; les côtés blancs, rayés transversalement de noir; les épaules grises; les scapulaires pareilles, avec un croissant vers l'extrémité; le miroir d'un beau bleu vert, bordé de blanc en dessous; les pennes des ailes les plus rapprochées du corps alongées, rayées de blanc et de violet, et se relevant en faucille; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

La Sarcelle de la Louisiane. *Voyez* Sarcelle blanche et noire.

La Sarcelle de Madagascar (*Anas Madagascariensis* Lath., pl. enl. n° 770.). Taille de notre *petite sarcelle*; tête et bec plus petits; large tache vert d'eau derrière l'oreille, et encadrée dans le noir du derrière de la tête et du cou; face et gorge blanches; bas du cou, jusque sur la poitrine, varié de petits liserés bruns sur du roux et du blanc; devant du corps de cette dernière couleur; dos et queue lustrés, et teints de vert sur un fond noir; bec jaunâtre, son onglet et la mandibule inférieure noirs; iris jaunes; pieds noirâtres.

La femelle a le dessus du corps varié de gris et de brun; le dessous d'un gris blanchâtre. Elle est privée de la tache verte et des lignes noires qui l'entourent dans le mâle.

La Sarcelle du Mexique (*Anas novæ Hispaniæ* Lath.). *Metz-canauhtli* est le nom mexicain de cette *sarcelle*; ce nom signifie, dit Fernandez, *oiseau de lune*, et vient de ce que la chasse s'en fait la nuit au clair de lune; taille de la *sarcelle commune* (première espèce); tête fauve, variée de noirâtre et de vert bleu très-brillant;

tache blanche de chaque côté entre le bec et l'œil ; gorge, cou et tout le dessous du corps tachetés de points noirs sur un fond blanc, couvertures inférieures de la queue, petites du dessus des ailes, moyennes et grandes, les plus proches du corps, bleues ; les plus éloignées noirâtres ; pennes primaires noires ; suivantes vertes à l'extérieur et terminées de fauve ; les plus proches du corps blanches et tachetées de points noirs ; pennes de la queue noirâtres et bordées de blanc en dehors ; mandibule supérieure bleue, inférieure noire ; pieds d'un rouge pâle.

La femelle a la tête et le dessus du corps noirs, variés de blanc ou de fauve ; le dessous varié de noir et de blanc ; les pennes primaires des ailes et les plus proches du corps noires et bordées de blanc ; les intermédiaires comme celles du mâle, ainsi que la queue ; le bec noir et les pieds cendrés.

La petite Sarcelle (*Anas crecca* Lath., pl. enl., n° 947.) est d'une taille inférieure à celle de la *sarcelle* proprement dite, que l'on a distinguée par l'épithète de *commune*, dénomination qui conviendroit mieux à celle-ci, puisqu'elle est nombreuse en France et y reste toute l'année, tandis que l'autre ne fait guère qu'y passer. Cette petite espèce fait son nid dans les joncs les plus hauts, dont les brins et la moelle servent à la construction de son nid, matelassé en dedans d'une grande quantité de plumes : elle met beaucoup de soin à sa construction, lui donne une certaine grandeur, et le pose sur l'eau de manière qu'il hausse et baisse avec elle ; sa ponte, qui a lieu dans le mois d'avril, est de dix à douze œufs de la grosseur de ceux du *pigeon*, et d'un blanc sale avec de petites taches de couleur de noisette ; les femelles seules s'occupent du soin de la couvée ; les mâles, pendant tout ce temps, se réunissent en petites bandes, et ne retournent à leurs familles qu'à l'automne, pour ne les quitter qu'au printemps suivant. Ces *sarcelles* fréquentent les étangs, et ne les abandonnent que dans le temps de la gelée, pour se rabattre sur les rivières et les fontaines chaudes ; elles y vivent de cresson, de cerfeuil sauvage, mangent les graines de joncs, et même les petits poissons.

Leur vol est court ; leur cri semble exprimer *vouire, vouire ;* c'est une sorte de sifflement qu'elles font entendre vers le mois de mars.

Le mâle a quatorze pouces de longueur ; les plumes du sommet de la tête d'un marron brun, bordé de roussâtre, qui s'étend sur la moitié du dessus du cou, en forme de bande, continuée par un trait d'un noir de velours ; une raie d'un blanc roussâtre sur chaque côté de la tête ; cette raie part de l'ouverture du bec, remonte vers le front, passe sur les yeux, et s'étend jusqu'à l'occiput ; une large tache d'un vert doré brille derrière l'œil et descend le long du cou ; une petite bande est au-dessous, passe sous l'œil, et s'étend vers le derrière de la tête ; les joues, le devant du cou sont de couleur marron ; la gorge est brune ; le haut du dos rayé transversalement et en zigzags de lignes noirâtres et blanchâtres ; les scapulaires sont de même couleur, et quelques-unes bordées de blanc et de noir ; quelques lignes transversales blanchâtres se font remarquer sur le fond brun du dos et du croupion ; les couvertures du dessus de la queue sont noirâtres,

bordées de roussâtre, et changent en vert doré ; le bas du cou en devant et le haut de la poitrine sont variés de blanc et de roussâtre, et séparés par une tache noirâtre ; le bas de la poitrine et le ventre blancs ; les flancs rayés transversalement et en zigzags blanchâtres et noirâtres ; un cendré brun teint les couvertures des ailes qui sont traversées par une bande d'un cendré brun, terminé de roussâtre ; les pennes sont, les unes d'un cendré brun, d'autres noirâtres, terminées de blanc, d'autres d'un vert doré, bordées de noir de velours dans toute leur longueur, et de blanc à leur extrémité ; celles de la queue sont brunes et bordées de blanchâtre ; les pieds, les doigts, les membranes d'un gris cendré ; les ongles et le bec noirs.

La femelle a la tête et le cou variés de brun et de blanchâtre ; les ailes semblables à celles du mâle ; le bas du ventre totalement blanc ; le bec olivâtre en dessus et un peu tacheté de noir ; le dessous de cette dernière couleur, et les pieds d'un gris brun.

Cette espèce se trouve non-seulement en Europe, mais encore en Chine et en Islande.

La Sarcelle a queue épineuse (*Anas spinosa* Lath., pl. enl., n° 967.). Longueur, onze pouces ; bec bleu ; sommet de la tête noir ; trois raies sur les côtés, deux noires, et une blanche qui tient le milieu des autres ; couleur générale du reste du plumage d'un brun sombre, mélangé d'un brun plus foncé et plus pâle à l'origine de la gorge ; pennes des ailes de la même couleur avec un peu de blanc sur les couvertures ; queue semblable aux ailes, longue, roide, et chaque penne terminée par une pointe aiguë ; pieds d'une couleur de chair jaunâtre. On trouve cette *sarcelle* à la Guiane et à Cayenne.

La Sarcelle rousse a longue queue (*Anas dominica* Lath., pl. enl., n° 968.) est le *chilcanauhtli*, *sarcelle de la Nouvelle-Espagne*, de Fernandez, qui désigne la femelle par le nom de *colcanauhtli*. Elle est un peu plus grosse que celle *à queue épineuse*, à laquelle elle ressemble assez par sa longue queue composée de pennes larges, roides, et terminées en pointe ; la tête est noire ; le bec d'un brun roux ; tout le dessus du corps couvert de plumes brunes bordées de roux ; tout le dessous d'un gris-blanc roussâtre, pointillé de brun noirâtre ; les pennes des ailes et de la queue sont de cette dernière couleur, et l'on remarque une plaque blanche vers le milieu de l'aile ; le bec est noir, et les pieds sont bruns.

Il est très-probable que cette *sarcelle* est la femelle de celle *à queue épineuse*. On la trouve dans les Antilles, au Mexique et à la Guiane.

La Sarcelle de Saint-Domingue. *Voyez* Sarcelle rousse a longue queue.

La Sarcelle soucrourette (*Anas discors* (*fœmina*) Lath., pl. enl., n° 403.). Latham donne cette *sarcelle* pour la femelle de celle qui suit ; cependant elle n'a pas le plumage de celle indiquée par Montbeillard (*Voyez* ci-après.) ; elle a beaucoup de rapports avec la *sarcelle soucrourou*, mais sa taille est un peu inférieure ; la tête, le cou, la poitrine, et tout le dessus du corps sont d'un brun noirâtre, bordé sur chaque plume de gris blanc ; le dessous du corps

est pareil, excepté le milieu du ventre qui est blanchâtre ; deux plaques, l'une bleue, l'autre verte, sont sur l'œil, et séparées par une ligne blanche ; les pennes de la queue brunâtres, liserées de blanc ; le bec noirâtre est teint de rougeâtre sur son arête ; les pieds sont jaunes.

La *sarcelle de Virginie* ne diffère guère qu'en ce qu'elle a le bec noir et les pieds bruns.

Latham décrit une variété qui se trouve à la baie d'Hudson pendant l'été. Elle a quatorze pouces de long ; le bec noir ; l'iris bleu ; le front et le sommet de la tête d'un noir brillant ; les plumes assez longues, les oreilles tachetées d'un blanc sale ; le dessus du cou brun ; les scapulaires et les plus petites couvertures des ailes d'un bleu foncé, les grandes d'un bleu clair avec une tache à leur extrémité ; les plus grandes pennes pareilles aux petites couvertures ; les secondaires blanches en dedans, et bleues en dehors ; la gorge et le ventre blancs ; la poitrine et le bas-ventre bleus ; la queue noire, et les pieds de la couleur de la poitrine.

Cette espèce niche dans les forêts sur les arbres qui bordent les étangs ; elle construit son nid dans les creux d'arbres pourris, et y dépose dix petits œufs blancs ; les petits naissent en juin ; la mère les porte à l'eau avec son bec aussi-tôt qu'ils sont nés. Les naturels l'appellent *waw pew ne way se pis*, et les Anglais, *pied duck*.

La SARCELLE SOUCROUROU (*Anas discors* Lath., pl. enl., n° 966.). *Soucrourou* est le nom que porte cette *sarcelle* à Cayenne, où l'espèce est commune. On la rencontre aussi dans l'Amérique septentrionale. Elle a plus de grosseur que la nôtre ; le sommet de la tête noir ; la base du bec entourée de plumes de même couleur ; une bande transversale blanche de chaque côté entre l'œil et le bec ; le reste de la tête et le haut du cou d'un violet changeant en vert brillant ; le haut du dos et les scapulaires rayés de lignes grises, transversales et en zigzags ; le bas du dos, le croupion, et les couvertures du dessus de la queue d'une teinte brune, plus foncée sur ces dernières ; le dessous du corps tacheté de brun sur un fond ronssâtre ; une belle plaque d'un bleu clair sur les ailes, au-dessous de laquelle est un trait blanc et ensuite un miroir vert ; les pennes primaires d'un brun foncé, les suivantes vertes du côté extérieur ; la queue brune ; le bec noir ; les pieds et les membranes jaunes ; les ongles noirâtres. La femelle est toute brune.

La SARCELLE DE VIRGINIE. *Voyez* SARCELLE SOUCROURETTE.

Il est encore fait mention dans les auteurs de plusieurs espèces de *sarcelles* et de *canards*, mais indiqués par des notes si succinctes, que nous n'en parlerons ici qu'afin de mettre les observateurs et les voyageurs à portée de les mieux observer, pour les rapporter aux espèces déjà décrites, ou pour les indiquer comme nouvelles, si réellement elles sont différentes.

La *sarcelle à tête blanche de Barbarie* (*Anas leucocephala* Lath.). Cet oiseau, dont parle le docteur Shaw, n'est, dit-il, que de la taille du *vanneau* ; il a le bec large, épais et bleu ; la tête blanche et le corps couleur de feu. Le même voyageur décrit un autre individu

qu'il appelle mal-à-propos *pélican de Barbarie*, dit Buffon ; il est aussi petit que le précédent ; il a les pieds rouges ; le bec plat, large, noir et dentelé ; la poitrine, le ventre et la tête couleur de feu ; le dos est plus foncé ; il y a trois taches, une bleue, une blanche et une verte sur l'œil.

Les trois ou quatre espèces de *sarcelles* que Flaccourt dit se trouver dans l'île de Madagascar.

Tahie est le nom de la première, qui semble l'articuler en criant ; elle a les ailes, le bec et les pieds noirs.

Halive est le nom de la seconde ; elle a le bec et les pieds rouges.

La troisième s'appelle *hach* ; son plumage est gris, avec les ailes rayées de vert et de blanc.

Tatach est une espèce d'*halive*, mais plus petite. *Voyage* de Flaccourt, p. 165.

Les deux espèces de *canards* et de *sarcelles* que M. Bougainville a vues aux îles Malouines. Ces oiseaux, selon lui, ne diffèrent pas beaucoup de ceux de nos contrées, et on en tua, ajoute-t-il, de tout noirs et d'autres tout blancs.

Des deux *sarcelles*, l'une est, dit-il, de la taille du *canard* ; elle a le bec bleu ; l'autre beaucoup plus petite, et porte sur le ventre des plumes teintes d'incarnat.

Le *canard peint de la Nouvelle-Zélande*, dont parle le capitaine Cook dans son *Second Voyage*, où il est décrit en ces termes : « Il est de la taille du *canard musqué*, et les couleurs de son plumage sont agréablement variées ; le mâle et la femelle portent une tache blanche sur chaque aile ; la femelle est blanche à la tête et au cou, mais toutes les autres plumes, ainsi que celles de la tête et du cou du mâle, sont brunes et variées ».

Le *canard* ou la *sarcelle* (*Anas Sparrmanni* Lath.), qui se trouve, suivant le docteur Sparrmann, sur l'île d'Aland dans la mer Baltique, et qui a un plumage varié en dessus de blanc, de noir et de couleur de rouille, et tout blanc en dessous ; les plumes scapulaires noires, rayées et bordées de blanc rougeâtre ; la queue de cette dernière teinte ; le bec et les pieds noirs, et vingt-un pouces de longueur.

Le *canard* ou la *sarcelle* de la mer Caspienne (*Anas Gmelini* Lath.) a une tache blanche à l'angle de la bouche ; la tête d'un rouge bai ; la poitrine rayée transversalement de rouge ; le ventre blanchâtre et tacheté de noirâtre ; le croupion d'un blanc de neige ainsi que les flancs ; la queue noire ainsi que le reste du plumage ; les quatre premières pennes des ailes à barbes extérieures noires et à barbes intérieures blanches ; les cinq qui suivent entièrement cendrées, avec l'extrémité noire ; les autres pennes et les couvertures supérieures de cette dernière couleur. Taille de la *petite sarcelle*. (G. Gmelin, *Reise durch russland*, tom. 1, p. 70, et tom. 2, p. 182, tab. 16.)

Cette espèce se trouve dans toute la Russie. (VIEILL.)

SARCOCOLLE ou COLLE-CHAIR. *Voyez* SARCOCOLLIER. (D.)

SARCOCOLLIER, *Penaea*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la tétrandrie monogynie, qui offre pour caractère, un calice de deux folioles; une corolle campanulée à quatre divisions; quatre étamines tantôt à anthères presque sessiles et cachées dans le tube de la corolle, tantôt à filamens très-saillans hors de ce tube; un ovaire inférieur, ovale, surmonté d'un long style tétragone, à stigmate quadrifide.

Le fruit est une capsule tétragone à quatre loges, contenant chacune deux semences.

Ce genre est figuré pl. 78 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des arbustes à feuilles opposées et à fleurs sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures. On en compte neuf à dix espèces toutes d'Afrique, et dont la seule qu'il soit important de connoître, est la SARCOCOLLE OFFICINALE, *Penaea sarcocolla* Linn., qui a les feuilles ovales, planes, les calices ciliés et plus longs que les feuilles. Elle se trouve en Éthiopie dans les parties voisines de la mer Rouge. Il transsude de ses rameaux, pendant la chaleur, une gomme-résine d'un blanc jaunâtre, très-friable, d'un goût âcre, d'abord un peu amer, ensuite douceâtre, fade et désagréable. C'est la *sarcocolle* des apothicaires, qu'on nous apporte d'Égypte, où elle vient par les caravanes. Elle se dissout en partie dans l'eau et brûle avec flamme. Elle est astringente, digestive, détersive, aglutinante et consolidante. Elle étoit beaucoup plus employée par les anciens médecins que par les modernes. Son principal usage aujourd'hui est pour consolider et déterger les plaies. (B.)

SARCODE, *Sarcodum*, arbrisseau grimpant, à feuilles pinnées, à folioles ovales, oblongues, aiguës, très-entières, lanugineuses, à stipules linéaires, à fleurs roses, portées sur des épis terminaux et accompagnées de bractées lancéolées, ciliées et uniflores.

Cet arbrisseau forme, selon Loureiro, dans la diadelphie décandrie, un genre qui offre pour caractère un calice court, coloré, persistant, tronqué dans sa partie supérieure et tridenté dans sa partie inférieure; une corolle papilionacée, à étendard ovale, à ailes ovales oblongues, courtes, à carène monopétale en faulx; dix étamines, dont neuf réunies à leur base; un ovaire linéaire, à style subulé et à stigmate épais.

Le fruit est un légume long, cylindrique, droit, charnu et polysperme.

Le *sarcode* croît dans la Cochinchine. Il se rapproche beaucoup du LOTIER. *Voyez* ce mot. (B.)

Devere del. P.F Tardieu Scalp.

1. Sainfoin gyrant.
2. Sapotilier commun.
3. Sarcocollier officinal.
4. Sarascene pourprée.

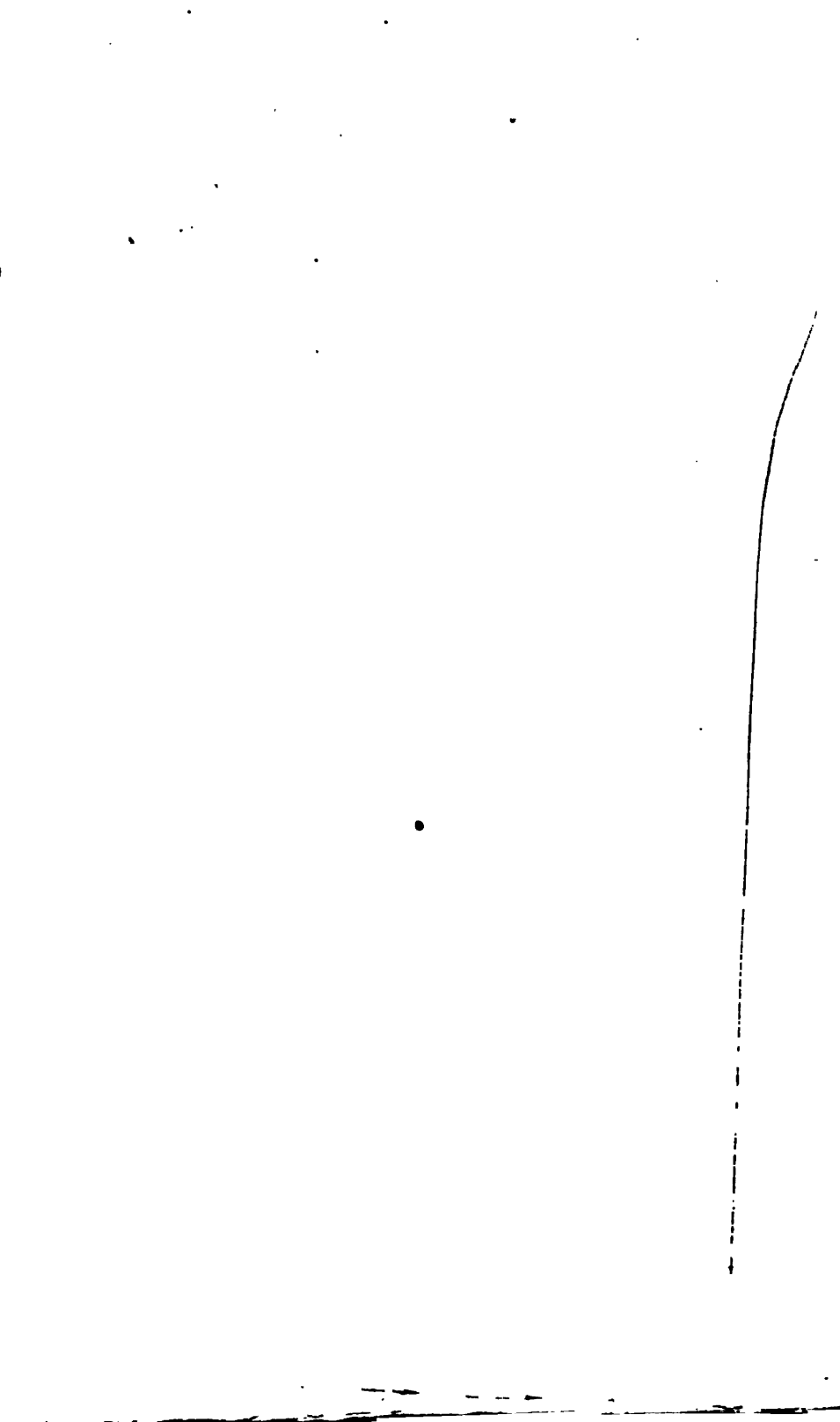

SARCOPTE, *Sarcoptes*, genre d'insectes de ma sous-classe des Acères, ordre des Solénostomes, famille des Tiques. Ses caractères sont : corps aptère, sans distinction de tête ni d'anneaux; organes de la manducation formant un simple avancement antérieur ou un suçoir sans palpes, apparens; huit pattes courtes. C'est à ce genre que je rapporte la *mitte de la gale* de Degéer, insecte qui paroît être la principale cause de cette maladie cutanée. Linnæus l'avoit d'abord distingué; mais il l'a ensuite confondu avec la *mitte de la farine* et *du vieux fromage*. « Les *mittes* que j'ai eu occasion de tirer des plaies galeuses, dit Degéer, étoient très-petites, et pas plus grandes que des grains de sable ordinaire. La couleur du corps est blanche et transparente; mais la tête et les pattes ont une légère teinte de roux ou de brun jaunâtre; le corps est de figure arrondie ou presque circulaire, et sa surface est raboteuse, ayant comme des inégalités, et par-ci par-là quelques poils, mais en petite quantité; la tête est en forme de museau, court, cylindrique, arrondi au bout, et garni de quelques poils; mais la petitesse de l'insecte m'a empêché d'en démêler les parties et leur véritable construction. N'ayant pu remarquer sur le dos deux lignes courbes, brunes, dont parle Linnæus, j'ai lieu de croire que la *mitte*, dont je donne ici la description, est d'une autre espèce que celle observée par ce naturaliste; elle m'a paru plus conforme à l'espèce que le même auteur désigne par le nom d'*acarus exulcerans*, à en juger uniquement par la phrase qu'il lui donne, n'en ayant pas fait d'autre description ».

Ses huit pattes sont assez courtes, les deux premières paires sur-tout; celles-ci sont grosses, coniques, ont quelques poils, dont quelques-uns assez longs; elles sont terminées par une partie déliée, droite, cylindrique, ayant au bout une petite boule en forme de vessie, que l'insecte appuie sur le plan où il marche, et qu'il mène en divers sens; les quatre pattes postérieures sont également terminées par une partie déliée et brune; mais Degéer n'a pu appercevoir la petite vessie des précédentes: ces pattes postérieures ont un poil très-long, et sont placées à une certaine distance des deux paires de devant. Otez de dessous l'épiderme, cet insecte demeure d'abord dans l'inaction; mais il remue ensuite peu à peu les pattes, et commence à marcher quoique lentement.

J'ai eu occasion de voir un petit quadrupède de la Nouvelle-Hollande, arrivé vivant à Paris au Muséum d'Histoire naturelle, où il est mort peu de jours après, et à ce qu'il paroît de la gale. La surface de sa dépouille a été couverte, par l'effet de la préparation qu'on lui a fait subir pour la con-

server, d'une quantité innombrable de *mittes*, presqu'invisibles, ayant à peine un vingtième de ligne dans leur plus grand diamètre. Examinées au microscope, ces *mittes* m'ont paru, les unes, ou les plus petites, probablement les plus jeunes, avoir beaucoup de rapports avec la *mitte de la gale*, les autres être l'espèce que Degéer a figurée sous le nom de *mitte des moineaux* (*acarus passerinus* Linn.). Le corps est presque rond, d'un blanc un peu transparent, avec quelques jointures des pattes extérieures d'un brun rougeâtre; la bouche consiste en un petit museau conique; les deux pattes antérieures sont courtes, grosses, égales, coniques, articulées; celles de la troisième paire sont écartées des précédentes, rejetées en arrière, très-grosses, particulièrement à leur base, et ont des poils, dont quelques-uns longs; celles de la dernière paire sont petites, dirigées dans le même sens, et paroissent moins, étant presque cachées par les précédentes; il m'a semblé que Degéer n'avoit pas bien vu l'extrémité postérieure du corps. Je l'ai étudiée avec beaucoup d'attention, et j'ai vu très-clairement que cette partie offroit sur un bord arrondi quatre petites appendices ou pointes, mobiles, ayant au bout un poil long; les deux appendices intermédiaires sont plus petites.

Les personnes qui ont préparé l'animal n'ont pas tardé à voir leurs bras couverts de petits boutons irritans, occasionnés par l'introduction de la *mitte* dans la peau.

Cette *mitte* est du genre *sarcopte*, ou n'est peut-être que celle de la gale de Degéer, plus avancée. (L.)

SARCOSTOME. Cuvier et Duméril, dans leurs *leçons d'anatomie comparée*, ont établi une famille d'insectes diptères, comprenant les genres Mouche, Syrphe, Rhingie, Stratiome, Cérie, Némotèle, Anthrax, Bibion, Rhagion, Taon; elle est caractérisée par une *trompe charnue, rétractile, terminée par deux lèvres*. (O.)

SARDE; poisson du genre *clupé*, qu'on pêche sur la côte du Brésil, et qu'on prépare comme le *hareng*, pour l'apporter aux Canaries ou à Madère. On ignore si ce poisson est une espèce connue. Il paroît intermédiaire entre la *sardine* et le *hareng*, pour la grosseur. *Voyez* au mot Clupé. (B.)

SARDE ou SARDOINE; c'est une *cornaline* jaune ou brune, ou de couleur olivâtre. (Pat.)

SARDE-AGATE, *sardoine* qui renferme des veines ou couches d'agate blanche ou de cornaline blonde, qui se détachent nettement sur le fond de sardoine, de manière qu'on puisse en faire des camées. (Pat.)

SARDINE, espèce de poissons du genre CLUPÉ, *Clupea sprattus* Linn., qui est plus petit que le *hareng*, mais qui a les plus grands rapports de forme, de mœurs et de qualités avec lui. *Voyez* au mot CLUPÉ.

La tête de la *sardine* est assez grosse. Sa mâchoire inférieure est saillante et recourbée. Son corps est applati, couvert de grandes écailles, qui se détachent aisément; elles sont bleuâtres sur le dos, argentées sur le ventre, qui est tranchant. Sa ligne latérale est droite; ses nageoires sont grises et courtes: celle de la queue est fourchue.

Il est rare de prendre des *sardines* de plus d'un demi-pied de long, et ordinairement elles n'ont que quatre à cinq pouces; mais leur abondance dédommage de leur petitesse. On ne peut se faire une idée de l'énorme quantité qu'on en prend sur toutes les côtes des mers de l'Europe, principalement sur celles de France et d'Angleterre. On évalue à deux millions, de bénéfice annuel, la pêche qu'on en fait sur les parages seuls de la Bretagne. On en prend quelquefois, dit-on, d'un seul coup de filet, suffisamment pour remplir quarante tonneaux. Le mode de cette pêche est le même que celui des HARENGS (*Voyez* ce mot.); mais on emploie des filets à mailles plus étroites, comme on peut bien l'imaginer. On ne peut attendre, pour saler la *sardine*, qu'on soit revenu à terre, parce qu'elle s'altère beaucoup plus aisément que le *hareng*; c'est pourquoi on la saupoudre de sel aussi-tôt qu'elle est amenée à bord et grossièrement empilée dans des tonneaux. C'est ce qu'on appelle *saler en vert*.

Ce poisson n'a pas eu un Anderson pour historien; en conséquence on ne lui a pas attribué, comme aux *harengs*, des émigrations régulières et des voyages d'une longueur immense. On reconnoît tout simplement qu'il vient des profondeurs de la mer, où il se tient la plus grande partie de l'année, frayer en automne sur les côtes unies. Il est probable que la ponte, encore comme celle des HARENGS (*Voyez* ce mot.), se fait à différentes époques, selon l'âge des individus, c'est-à-dire que les plus vieux commencent, et les plus jeunes finissent, ce qui en prolonge le temps à près de trois mois de durée.

C'est de petits mollusques, de petits crustacés, de petits poissons et de frai que vivent les *sardines*. Elles restent sur les côtes après qu'elles ont fraié, jusqu'à ce que les autres poissons aient fini de le faire également, afin de profiter de l'abondance de nourriture qui en est pour elles le résultat. Les pêcheurs de nos côtes de la Bretagne les y retiennent plus long-temps qu'ailleurs, en leur fournissant une amorce ana-

logue. Pour cela ils achètent l'espèce de CAVIAR (*voyez* ce mot), qu'on prépare dans le Nord avec des œufs de morue et d'autres poissons, et le répandent dans la mer à des époques réglées et dans des endroits particuliers. La barique de ce caviar vaut de douze à quarante francs, et pèse trois cents livres. On en consomme prodigieusement, comme on peut bien le croire; mais aussi en retire-t-on un bénéfice équivalent aux avances. On appelle *résure*, *rogue*, ou *rave*, cette préparation. Il est une autre amorce destinée au même objet, et qui est faite avec toute sorte de petits poissons de mer, qu'on nomme *gueldre*, *guildile* ou *guildre*; mais cette dernière doit être proscrite par des réglemens de police, car elle détruit l'espoir de la pêche des poissons littoraux.

On prépare les *sardines* positivement comme le *hareng*, c'est-à-dire qu'on les sale et qu'on les fume. (*Voyez* au mot HARENG.) Dans le Nord, on les met dans une saumure composée de sel, de vinaigre, d'épices, de feuilles de sauge, de thym, &c. De cette manière, elles sont meilleures que celles qui sont salées, mais elles ne se conservent pas si long-temps. On peut en tirer de l'huile, comme des *harengs*. Cependant, je ne sache pas qu'on en fasse usage sous ce rapport; seulement lorsqu'on les presse après les avoir mises en baril, il en sort une petite quantité de cette huile, que l'on vend pour brûler ou pour préparer les cuirs. On regarde, sur les côtes de la Bretagne, cette extraction comme fort importante pour la plus longue conservation des *sardines* salées, qui, malgré cela, sont rarement mangeables au bout de six à huit mois. Lorsqu'elles sont gâtées on ne les jette point, on les emploie pour amorce dans la pêche des *maquereaux*, des *merlans*, des *raies* et autres poissons.

La chair de la *sardine* fraîche est bien plus agréable au goût que celle du *hareng*; mais il n'est donné, comme on l'a vu plus haut, qu'aux habitans des bords même de la mer d'en manger. La *sardine* salée ou fumée sert aux pauvres d'assaisonnement pour manger leur pain, dont elles diminuent la fadeur. Elles excitent l'appétit, et peuvent être utiles à ceux qui travaillent fortement; mais les estomacs délicats ne s'en trouvent pas bien. On les apprête, soit fraîches, soit salées ou fumées, positivement comme le *hareng*, c'est-à-dire qu'on les fait généralement cuire sur le gril, et qu'on les sert avec une sauce blanche ou une sauce à l'huile *Voyez* au mot HARENG.

On dit que l'île de Sardaigne tire son nom de ce poisson, qui se trouve en abondance sur ses côtes, ainsi que dans toute la Méditerranée.

La *sardine* du lac de Garde est une espèce de *cyprin*, le même que celui appelé *agone* sur le lac de Come, et mentionné sous ce nom page 71 de la première partie de la *Fauna insubrica* de Scopoli, ainsi que je m'en suis assuré sur les lieux. (B.)

SARDOINE, cornaline jaune. *Voy.* CALCÉDOINE. (PAT.)

SARGASSE, nom étranger du varec flottant, *fucus natans* Linn. *Voyez* au mot VAREC. (B.)

SARGE, *Sargus*, genre d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES, de ma famille des STRATIOMYDES, établi par M. Fabricius. Ses caractères sont : suçoir de deux soies au plus, reçu dans une trompe très-courte, bilabiée, membraneuse et entièrement rétractile ; antennes plus courtes que la tête, de trois pièces, dont la dernière articulée, presque globuleuse, avec une soie longue près de l'extrémité.

Ces insectes ont la forme des *stratiomes* ; les uns ont l'abdomen court, large, et l'écusson denté ; ce sont les *hypoleons* de Duméril ; les autres ont le corps plus alongé ; l'écusson sans dents : ce sont les *sargus* proprement dits de M. Fabricius, des *némotèles* pour Degéer, des *mouches* pour Linnæus et Geoffroi. On ne sait rien de leurs métamorphoses. J'ai mis dans ce genre des *stratiomes* de M. Fabricius, ou les *hypoléons* de Duméril, parce que leurs caractères m'ont paru être les mêmes.

* *Ecusson épineux.*

SARGE A TROIS RAIES, *Sargus trilineatus*, *Stratiomys trilinectus* Fab. — La *Mouche armée jaune, à bandes noires* Geoff. Il n'a que deux lignes et demie de long. Son corps est d'un jaune verdâtre ; son corcelet a trois lignes noires ; l'écusson a deux pointes de la couleur du corps. L'abdomen a en dessus trois bandes noires arquées.

SARGE HYPOLÉON, *Sargus hypoleon*, *Stratiomys hypoleon* Fab. — La *Mouche noire, à taches jaunes* Geoff. Il est long d'environ trois lignes, noir, avec le contour des yeux, les côtés du corcelet, l'écusson, une tache de chaque côté, en dessus, deux petites raies obliques de chaque côté sur le dessus de l'abdomen, une tache à son extrémité, jaunes ; l'écusson est bidenté ; les ailes sont blanches ; les pattes sont jaunâtres, avec les cuisses noires en majeure partie.

** *Ecusson sans pointes.*

SARGE CUIVREUX, *Sargus cuprarius* Fab. ; — *Musca cupraria* Lin. — La *Mouche dorée, à tache brune sur les ailes* Geoff.,

— *Némotèle cuivreuse* Degéer. Il a quatre lignes de long. Sa forme est alongée et applatie La tête et le corcelet sont d'un vert doré; les yeux sont très-grands et bruns; l'abdomen est d'un violet cuivreux, très-luisant; les pattes sont noires, avec un anneau blanc. Les ailes ont une tache brune, et sont fort longues.

SARGE POLI, *Sargus politus* Fab.; —*Musca polita* Lin.— Il est un peu plus petit que le précédent, et se rapproche davantage des *stratiomes* par la forme plus courte et plus large de son abdomen. Son corps a un petit duvet d'un jaunâtre obscur; la tête est noire; le corcelet est bleu; l'abdomen est d'un bronzé doré; les ailes sont un peu obscures, roussâtres vers la côte; les pattes sont noires avec les genoux pâles. (L.)

SARGES. C'est le CHEILINE SCARE. *Voyez* ce mot. (B.)

SARGON. *Voyez* PETIT PLONGEON. (VIEILL.)

SARGUE ou SARGUET, nom spécifique d'un poisson du genre SPARE. *Voyez* ce mot. (B.)

SARICOVIENNE (*Lutra marina* Erxleb.), quadrupède du genre des LOUTRES, de la famille des MARTES et de l'ordre des CARNASSIERS, sous-ordre des CARNIVORES. *Voy.* ces mots.

Ce quadrupède, fort semblable à la *loutre* commune, en diffère principalement par la longueur comparée de la queue, qui est, dans la *saricovienne*, égale au quart de celle du corps, tandis qu'elle n'est pas moindre de la moitié de cette même longueur dans la *loutre*. De plus, ce dernier animal a les plantes des pieds nues, tandis que le premier les a poilues.

La *saricovienne* est ordinairement longue de deux pieds dix pouces, mesurée depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Son poids est de soixante-dix à quatre-vingts livres. Sa tête est petite et arrondie; ses oreilles sont droites, coniques et couvertes de poil; ses yeux sont assez grands; la couleur de l'iris varie du brun au noir; il y a une membrane au grand angle de chaque œil, qui s'étend à-peu-près sur la moitié du globe. Les narines sont ridées et sans poil. Les lèvres sont très-épaisses. L'ouverture de sa gueule est assez grande. Sa mâchoire supérieure est armée de quatorze dents, dont quatre incisives très-aiguës; une canine assez longue de chaque côté, et quatre molaires à droite et à gauche, qui sont larges et épaisses, les premières tranchantes et les dernières garnies de tubercules mousses: il y a une molaire de plus de chaque côté à la mâchoire inférieure, qui d'ailleurs a aussi deux canines et quatre incisives. Quelque-

foisaussi il y a cinq molaires à chaque branche de la mâchoire supérieure. La langue est assez longue, un peu fourchue à son extrémité, et recouverte de papilles cornées; le cou est court; le corps est généralement plus épais que celui de la *loutre;* les hanches sont étroites; les cuisses et les jambes sont courtes, et placées plus près de l'anus que dans les autres quadrupèdes; ce qui rapproche singulièrement cet animal des *phoques*, avec lesquels il a d'ailleurs de nombreux rapports communs par son organisation interne. Les doigts, au nombre de cinq à chaque pied, sont réunis entr'eux par une membrane couverte de poils, et terminés par un ongle crochu. La queue est épaisse et déprimée. Le pelage, très-fourni, varie pour les couleurs; il est ordinairement noir, mais il tire quelquefois sur le brunâtre, comme celui de la *loutre* commune; il est quelquefois argenté sur la tête. Plusieurs *saricoviennes* ont le menton et la gorge variés de longs poils très-blancs et très-doux; enfin, d'autres ont la gorge jaunâtre, et portent plutôt un feutre crépu, brun et court sur le corps, qu'un poil proprement dit.

Les femelles sont plus petites que les mâles, et leur pelage est d'une couleur plus foncée.

La *saricovienne* habite les bords de la mer de l'Amérique septentrionale; elle est commune au Canada. On la trouve aussi sur les côtes orientales du Kamtchatka et dans les îles voisines depuis le 50e. degré jusqu'au 56e, et il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure à l'occident du Kamtchatka, ni au-delà de la troisième île des Kuriles.

« Ces *loutres*, dit Buffon, ne sont ni féroces ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeures; elles semblent craindre les *phoques*, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, et n'aiment que la société de leur espèce; on les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtchatka; il y en avoit en 1742 une si grande quantité à l'île Bering, que les Russes en tuèrent plus de huit cents.... Pendant l'hiver, elles se tiennent tantôt dans la mer sur les glaces, et tantôt sur le rivage; en été, elles entrent dans les fleuves, et vont même jusque dans les lacs d'eau douce, où elles paroissent se plaire beaucoup; dans les jours les plus chauds, elles cherchent, pour se reposer, les lieux frais et ombragés; en sortant de l'eau, elles se secouent et se couchent en rond sur la terre, comme les *chiens;* mais avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnoître, par l'odorat plutôt que par la vue, qu'elles ont foible et courte, s'il n'y a pas d'ennemis à craindre dans les environs; elles ne s'éloignent

du rivage qu'à de petites distances, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril, car, quoiqu'elles courent assez vîte, un homme leste peut néanmoins les atteindre; mais en revanche, elles nagent avec une très-grande célérité et comme il leur plaît, c'est-à-dire sur le ventre, sur le dos, sur les côtés, et dans une situation presque perpendiculaire.... Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, et qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant ni sur terre ni sur mer; il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année; car on voit des petits nouveaux-nés dans toutes les saisons, et quelquefois les pères et mères sont encore suivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes et qu'ils peuvent former une nouvelle famille; les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, et très-rarement deux; le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois; elles mettent bas sur les côtes et sur les îles moins fréquentées, et le petit, dès sa naissance, a déjà toutes ses dents; les canines sont seulement moins avancées que les autres; la mère l'alaite pendant près d'un an..... Elle l'aime passionnément, et ne cesse de lui prodiguer des soins et des caresses, jouant continuellement avec lui, soit sur la terre, soit dans l'eau; elle lui apprend à nager, et lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques momens de repos; si l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris et des gémissemens lamentables.... Elle le défend avec courage, et se fait tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.... Ces animaux se nourrissent de crustacés, de coquillages, de vers marins, &c. qu'ils viennent ramasser sur les grèves et sur les rivages fangeux, lorsque la marée est basse, car ils ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour les prendre au fond de la mer. Ils mangent aussi des poissons à écailles, comme des *anguilles de mer*, &c. des fruits rejetés sur le rivage en été, et même des fucus, faute de tout autre aliment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite; leur chair est meilleure à manger que celle des *phoques*, sur-tout celle des femelles, qui est grasse et tendre lorsqu'elles sont pleines et prêtes à mettre bas; celle des petits, qui est très-délicate, est assez semblable à celle de l'*agneau;* mais la chair des vieux est ordinairement très-dure.

» On voit souvent au Kamtchatka et dans les îles Kuriles, arriver les *saricoviennes* sur des glaçons poussés par un vent d'orient, qui règne de temps en temps sur ces côtes; en hiver

les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique sont en si grande quantité, qu'ils s'amoncèlent et forment une étendue de plusieurs milles de longueur sur la mer; les chasseurs s'exposent, pour avoir des peaux de *saricoviennes*, à aller fort loin sur ces glaçons, avec des patins qui ont cinq ou six pieds de longueur sur environ huit pouces de large, et qui, par conséquent, leur donnent la hardiesse d'aller dans des endroits où les glaces ont peu d'épaisseur; mais lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errant sur la mer, avant d'être ramenés à terre avec ces mêmes glaces par un temps favorable. C'est dans les mois de février, de mars et d'avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable. La peau des *saricoviennes* fait une très-belle fourrure; les Chinois les achètent presque toutes, et ils les paient jusqu'à soixante-dix, quatre-vingts et cent roubles la pièce (c'est-à-dire jusqu'à trois cent cinquante, quatre cents et cinq cents livres.). La beauté de ces fourrures varie suivant la saison; les meilleures et les plus belles sont celles des *saricoviennes* tuées aux mois de mars, de mai et d'avril; néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être lourdes et épaisses ».

SARICOVIENNE DE LA GUIANE. Buffon a confondu mal-à-propos une espèce particulière de *loutre* qui vit uniquement dans les eaux douces de la Guiane, avec la *saricovienne* qui ne quitte jamais les bords de la mer du Nord. Elle est plus grande que la *saricovienne;* sa queue est plus longue à proportion que celle de cette espèce; son pelage est gris brun. Elle vit uniquement de poisson. (DESM.)

SARIGOY. De Léry écrit ainsi le nom du *sarigue*. (S.)

SARIGUE ou DIDELPHE (*Didelphis*), genre de quadrupèdes de l'ordre des CARNASSIERS, sous-ordre des PÉDIMANES. (*Voyez* ces mots.) Les animaux de ce genre ont le pouce des pieds de derrière seulement, séparé des autres doigts et dégarni d'ongle; ils ont les trois sortes de dents, dont dix incisives supérieures et huit inférieures. Leur queue est nue et prenante; tous habitent l'Amérique. On en compte sept espèces bien connues, dont nous nous proposons de donner les noms et les caractères.

Les femelles de la plupart des *sarigues*, ainsi que tous les autres quadrupèdes carnassiers du sous-ordre des PÉDIMANES, ont sous le ventre une poche musculeuse renfermant les mamelles, dans laquelle les petits sont reçus on ne sait trop comment au moment de leur naissance; cette poche est soutenue par deux os particuliers, qui s'attachent à la partie anté-

rieure et inférieure des os pubis, et qui ont, à cause de leur fonction, reçu le nom d'os marsupiaux.

La poche des *sarigues* est fendue sous le ventre et dans la direction de la tête à la queue; elle s'ouvre et se ferme à volonté; son intérieur est peu velu, et il est parsemé de glandes qui répandent une substance jaunâtre d'une très-mauvaise odeur. L'ouverture du vagin, qui est double dans les *sarigues*, d'où vient le mot grec de *didelphis*, ne communique point dans l'intérieur de la poche; les petits ayant à passer par des canaux fort étroits pour être mis au jour, viennent pour ainsi dire avant terme et sous la forme d'embryons; ils passent invisiblement de la matrice où ils sont conçus, dans la poche, où ils reçoivent leur développement complet, et sans qu'on ait pu observer jusqu'ici, d'une manière satisfaisante, la route qu'ils suivoient, si c'étoit leur mère qui les y plaçoit, ou s'il y avoit une communication directe du vagin à l'intérieur de la poche. Quoi qu'il en soit, il est certain que les petits s'attachent aux mamelles, et qu'ils ne les quittent que quand ils ont assez de force pour marcher. Ils se laissent alors tomber de la poche, et sortent ensuite pour se promener et pour chercher leur subsistance; ils y rentrent souvent pour dormir, pour teter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés; la mère fuit alors et les emporte tous. Elle ne paroît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long-temps qu'elle a mis bas. Le gland de la verge du mâle et le clitoris de la femelle sont doubles. La poche est remplacée, dans quelques espèces, par une simple duplicature de la peau, qui n'est d'aucun usage.

Les *sarigues* marchent mal, et courent lentement. Ils grimpent sur les arbres avec facilité, et se cachent dans les feuillages pour surprendre les oiseaux, ou bien ils se suspendent par leur queue, qui est prenante. Ces animaux sont carnassiers, et se nourrissent principalement de reptiles et d'insectes; cependant ils mangent aussi des cannes à sucre, des patates, des racines, des feuilles, et même des écorces. Ils ne sont ni féroces ni farouches, et s'apprivoisent aisément. Leur chair n'est pas détestable. Le cri des *sarigues* est semblable au roucoulement des *chats* qu'on caresse.

SARIGUE proprement dit (*Didelphis opossum* Linn., *Puant* Barrère; *Fr. Equin.* pag. 166; *Tlaquatzin* Hernandez; *Semivulpa* Gesner; *Tai-ibi* Marcgrave.). Il est à-peu-près de la taille d'un très-gros *rat*; ses yeux sont petits et noirs, mais vifs et proéminens; ses oreilles sont arrondies, très-minces et très-ouvertes; sa gueule est très-fendue; sa langue étroite, rude, hérissée de papilles tournées en arrière; sa queue n'est couverte de poils qu'à son origine. Du reste, elle est écailleuse; le poil du devant de la tête est plus court et plus blanc que celui du corps; il est d'un gris cendré mêlé de quelques houppes de poils

noirs et blanchâtres sur le dos et sur les côtés; plus bruns sous le ventre, et encore plus foncés sur les jambes. Le caractère de couleur le plus distinctif de cet animal, c'est d'avoir une tache jaune au-dessus de chaque œil, ce qui lui a valu le nom de *quatre-œils*.

Le *sarigue* se trouve au Brésil, à la Guiane, au Mexique, à la Floride, en Virginie, et dans toutes les régions chaudes et tempérées de l'Amérique.

SARIGUE CRABIER (*Didelphis marsupialis* et *carcinophaga* Linn. *Voyez* CRABIER.

MANICOU, SARIGUE DES ILLINOIS OU SARIGUE A LONG POIL (*Didelphis Virginiana* Pennant.). Il a environ vingt pouces de longueur; sa tête est moins alongée que celle du *sarigue commun*. Cette tête est absolument blanche, à l'exception d'une tache brunâtre, qui prend du coin de l'œil, et finit en s'affoiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est couleur de chair. Tout le corps est couvert de grands poils bruns sur les jambes et les pieds, blanchâtres sur les doigts, et d'un blanc sale mêlé de teintes brunâtres sur le dos. Il se trouve en Virginie.

MARMOSE (*Didelphis murina* Linn.). Elle n'a pas de poche sous le ventre, comme les espèces précédentes, mais présente en place deux plis longitudinaux; elle est de la grosseur d'un *rat* de moyenne taille, et d'un gris fauve uniforme; elle se trouve dans l'Amérique méridionale et tempérée.

CAYOPOLLIN, OU DIDELPHE DORSIGÈRE OU PHILANDRE DE SURINAM (*Didelphis cayopollin* et *Didelphis dorsigera*). Voyez CAYOPOLLIN.

TOUAN (*Didelphis brachiura* Linn.). Il est très-petit; sa queue est courte et grosse; ses oreilles sont nues; son dos est couvert de poils d'un roux obscur; les côtés sont d'un roux clair, et son ventre est blanc. Il se trouve dans les forêts de l'Amérique australe. La femelle fait neuf à douze petits, et n'a pas la faculté de les placer dans une poche abdominale qui est remplacée par deux simples plis. *V.* TOUAN.

YAPOCH, PETITE LOUTRE DE LA GUYANE Buffon, (*Lutra memia* Boddaert), n'est guère plus grande que le *touan*; a les pieds de derrière palmés comme ceux des *loutres*; son corps est couvert de poils bruns, et est bardé de trois lignes transverses grises. On le trouve dans les rivières de la Guiane. *Voyez* YAPOCH.

Le *micouré à grosse queue* et le *micouré nain de d'Azara*, paroissent être des espèces nouvelles du genre *sarigue*. Voyez MICOURÉ.

(DESM.)

SARIONE. On donne ce nom au jeune *saumon* dans quelques cantons. *Voyez* au mot SAUMON. (B.)

SARISSE, *Sarissus*, genre de plantes établi par Gaertner sur la seule considération du fruit, la fleur ne lui étant pas connue. Il a pour caractère un calice supérieur court, à quatre dents aiguës; un style simple, persistant; une baie sèche, comprimée, biloculaire, sillonnée, contenant une seule semence oblongue, à embryon dorsal droit.

Ces caractères sont figurés tab. 25 de l'ouvrage de Gaertner sur les semences.

L'arbre qui a donné lieu à ce genre croît dans l'île de Ceylan. (B.)

SARLYK. C'est, chez les Tartares Mongoux, le nom du *buffle à queue de cheval*, ou YACK. *Voyez* ce dernier mot. (S.)

SARMENT, *Sarmentum*. On appelle ainsi le bois que la vigne pousse, chaque année, par l'œil ou par les yeux qu'on a laissés au temps de la taille. *Voyez* VIGNE. Ce nom est donné souvent aux tiges rampantes et foibles, qui s'étendent et s'accrochent de tous côtés, comme celles de la vigne. Les plantes *sarmenteuses* sont celles qui ont de semblables tiges. *Voyez* TIGE et PLANTE. (D.)

SARMENTACÉES, *Vites* Jussieu, famille de plantes dont le caractère consiste en un calice monophylle, court, presque entier : une corolle formée de quatre ou six pétales élargis à leur base ; des étamines en nombre égal à celui des pétales, insérées sur un disque hypogyne, à filamens distincts, opposés aux pétales ; un ovaire simple, à style unique ou nu, à stigmate simple. Le fruit est une baie à une ou plusieurs loges, à une ou plusieurs semences osseuses, à périsperme nul, à embryon droit, à cotylédons planes et à radicule inférieure.

Les plantes de cette famille ont une tige frutescente, sarmenteuse et noueuse, rarement arborescente. Elles s'élèvent souvent à une hauteur assez considérable, par le moyen des vrilles dont leurs jeunes branches sont munies ; leurs feuilles, qui sortent de boutons coniques, nus ou dépourvus d'écailles, sont alternes et garnies de stipules. Leurs fleurs naissent sur des pédoncules rameux, opposés aux feuilles.

Ventenat rapporte deux genres à cette famille, qui est la quinzième de la treizième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 17, n° 1 du même ouvrage ; savoir, le CISSE et VIGNE. *Voyez* ces mots. (B.)

SARMIENTE, *Sarmienta*, plante parasite grimpante, à tige rameuse, sarmenteuse, rampante ou pendante, à feuilles opposées, courtement pétiolées, charnues, blanchâtres, ponctuées, à fleurs jaunes, velues extérieurement, accompagnées de bractées, et disposées en petit nombre sur des pédoncules terminaux.

Cette plante, qui est originaire des montagnes du Pérou, et qui est figurée pl. 7 de la *Flore* de ce pays, forme un genre dans la diandrie monogynie. Il offre pour caractère un calice divisé en cinq parties, dont une est plus grande et émarginée ; une corolle urcéolée, à tube ventru et à limbe à cinq divisions ; deux étamines saillantes, et les rudimens des

trois autres non saillans; un ovaire pentagone, à style persistant et à stigmate simple.

Le fruit est une capsule ovale, uniloculaire, s'ouvrant transversalement, et contenant plusieurs semences attachées à un réceptacle charnu. (B.)

SAROTHRE, *Sarothra*, plante annuelle à rameaux trichotomes, fort grêles, fastigiés, à feuilles opposées, très-petites, linéaires, à fleurs axillaires, solitaires, sessiles, et également très-petites, qui forme un genre dans la pentandrie trigynie et dans la famille des *gentiannées*.

Ce genre, qui est figuré pl. 215 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère un calice divisé en cinq parties; une corolle monopétale divisée si profondément, qu'on peut la regarder comme composée de cinq pétales linéaires; cinq étamines; un ovaire supérieur, ovale, aigu, surmonté de trois styles ou d'un style profondément trifide.

Le fruit est une capsule ovale, uniloculaire, trivalve, colorée, et contenant un grand nombre de semences attachées le long des sutures des valves.

La *sarothre* croît dans l'Amérique septentrionale, dans les terreins argileux et découverts. Elle s'élève à environ un pied, et chaque tige forme comme un petit balai garni de fleurs jaunes. Elle fleurit en Caroline dans le milieu de l'été, ainsi que je l'ai fréquemment observé.

Linnæus l'avoit placée parmi les *millepertuis* dans les premières éditions de son *Systema plantarum*. Michaux vient de l'y remettre dans sa *Flore de l'Amérique septentrionale*. Voy. au mot MILLEPERTUIS.

Le nombre de ses étamines est souvent de dix. (B.)

SAROUBÉ, reptile de Madagascar, que Lacépède a placé parmi les *salamandres*, mais qui paroît devoir l'être plutôt parmi les *geckos*, à côté du *gecko à tête plate* qu'on trouve dans le même pays, et avec qui il a de grands rapports, quoiqu'il n'ait que quatre doigts aux pattes. On pourroit l'appeler le *gecko tétradactyle*.

Ce reptile a été observé vivant par Bruguières. Il a ordinairement un pied de long. Sa peau est chagrinée, jaune, tachée de vert. Un double rang d'écailles, d'un jaune clair, garnit le dessous du col, qui est très-large. La tête est plate et alongée. Les mâchoires sont très-fendues; elles sont sans dents, mais crénelées. La langue est enduite d'une humeur visqueuse. Les yeux sont gros. Les bouts des doigts sont garnis, de chaque côté, d'une petite membrane, et par-dessous d'un ongle crochu, placé entre un double rang d'écailles en

recouvrement. Sa queue est plate et ovale. Il n'a point de membranes latérales.

Le *sarroubé* n'a aucune arme dangereuse. Il vit d'insectes. On le rencontre plus souvent pendant la pluie que dans la chaleur, la nuit que le jour. *Voyez* au mot GECKO. (B.)

SARRACÈNE, *Sarracenia*, genre de plantes à fleurs polypetalées, de la polyandrie monogynie, qui offre pour caractère un calice double et caduc, l'extérieur petit et de trois folioles, l'intérieur grand, coloré, et de cinq folioles; une corolle de cinq pétales ovales, hypogynes, alternes avec les folioles du calice intérieur, et plus grands qu'elles; un grand nombre d'étamines hypogynes, à anthères arrondies; un ovaire supérieur, arrondi, à style cylindrique et à stigmate très-large, pelté, à cinq côtés, et persistant.

Le fruit est une capsule arrondie, divisée intérieurement en cinq loges, s'ouvrant en cinq valves, et contenant un grand nombre de semences portées sur un placenta central et pentagone.

Ce genre est figuré pl. 452 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes extrêmement remarquables par la forme de leurs feuilles, peut-être moins singulières que celles des NEPENTES (*Voyez* ce mot.), mais qui ne le cèdent qu'à elles. Ces feuilles sont toutes radicales, semi-engaînantes à leur base, en cornet, ou creuses dans leur intérieur, et ouvertes à leur sommet, qui est prolongé d'un côté en un appendice penché sur l'ouverture, et qui imite un opercule. Ces feuilles poussent toujours à l'extrémité d'une racine épaisse, traçante, à peine enterrée, qui s'alonge d'un côté et pourrit de l'autre, comme celle des *asperges*. Elles varient dans leurs formes, selon les espèces. Leur cavité est presque toujours remplie d'eau, mais elle n'y est qu'accidentelle, c'est-à-dire qu'elle n'est point fournie par la plante même, comme dans le *nepenthes*; ce n'est que de l'eau de pluie, ainsi que je l'ai observé en Caroline sur toutes les espèces.

La fleur des *sarracènes* est toujours solitaire, au haut d'une hampe qui sort d'entre les feuilles; elle est en général assez belle, mais elle frappe moins, quoique sa structure soit digne de remarque, parce que les feuilles attirent toute l'attention de l'observateur.

On compte quatre espèces de *sarracènes*, toutes de l'Amérique septentrionale, et toutes vivaces.

La SARRACÈNE JAUNE a les feuilles droites, tubulées, la valve de l'opercule étroite à sa base, plane et droite à son extrémité. C'est la plus grande espèce. Ses feuilles ont souvent

plus d'un pied de haut, et ses hampes sont de la même longueur. Elle croît dans les lieux où l'eau a séjourné pendant l'hiver, et fleurit pendant l'été. Ses fleurs sont jaunes. Elle n'est pas très-commune en Caroline.

La SARRACÈNE PETITE a les feuilles tubulées, droites, la valve de l'opercule concave et penchée sur l'ouverture. C'est la plus commune en Caroline, où elle couvre quelquefois des espaces considérables. Elle s'élève à sept à huit pouces au plus, et se distingue complètement de la précédente par la forme de son opercule. Elle croît, comme elle, dans les lieux que l'eau abandonne pendant l'été, et sa fleur, qui se développe en mai, est d'un jaune vif.

La SARRACÈNE ROUGE a les feuilles droites, tubulées, la valve de l'opercule plane et relevée. Elle se trouve très-rarement en Caroline. Elle se rapproche beaucoup de la première.

La SARRACÈNE POURPRE a les feuilles en cuillers, ventrues, ouvertes, courbées en arc, et leur opercule est droit, plus large que l'ouverture. Elle croît dans les lieux toujours humides des grands bois, et fleurit en été. Sa fleur est rouge, et portée sur une hampe deux ou trois fois plus grande que les feuilles, qui ont à peine un demi-pied, et sont de plus étalées sur la terre dans une partie de leur longueur. Cette espèce n'est pas rare en Caroline. Comme l'opercule de ses feuilles ne bouche en aucune manière leur ouverture, qu'au contraire il présente une augmentation de surface à l'eau des pluies, elles sont toujours remplies d'eau où les générations de cousins se succèdent et où viennent périr beaucoup d'animaux; aussi n'est-elle presque jamais bonne à boire.

On a cultivé à différentes fois cette espèce dans les jardins de Paris. Aujourd'hui on n'y voit plus que les pieds provenus des graines envoyées par moi. (B.)

SARRASIN. On nomme mal-à-propos ce grain *blé noir*; il n'appartient pas à la famille des *graminées*; c'est la semence d'une plante du genre des RENOUÉES (*Voyez* ce mot.), originaire d'Asie, transportée en Afrique et introduite en Europe par les Maures d'Espagne, dont on lui a conservé le nom, et où elle est aujourd'hui parfaitement naturalisée.

Ce grain est bien triangulaire, a trois côtés égaux et saillans. On doit le choisir sec, dur et pesant. Il est composé d'une écorce épaisse, amère et friable, et d'une farine d'un blanc mat qui lui est peu adhérente.

Dans quelques endroits de plusieurs de nos provinces, sur-tout ceux de l'Ouest, le *sarrasin* paroît être une première récolte; ailleurs elle n'est que secondaire et accessoire,

et on ne cultive cette plante que dans les terres qui viennent de produire du *seigle*, du *froment* ou du *lin*; mais en le semant, on peut avoir trois objets en vue.

Le premier pour en récolter le grain.

Le second pour en faucher la plante avant la floraison et la faire servir de fourrage.

Le troisième pour l'enfouir à la charrue et amender les terres.

Toutes les terres sont propres au *sarrasin*. A la vérité, le profit que l'on retire à faire produire du *blé* aux bons fonds a forcé de reléguer le premier grain dans les sols maigres, sur lesquels d'ailleurs il vient d'une meilleure qualité; mais pour peu qu'ils soient fumés, il rapporte cent pour un, et s'il a été semé dans des terres fortes, le froment qui lui succède réussit très-bien. On le sème depuis le mois de mai jusqu'en juillet; il peut même être cultivé avec avantage sur les terres qui ont rapporté d'autres grains. Immédiatement après la moisson, il suffit de donner un labour, de semer à plat et de recouvrir la semence.

Dès que les semailles sont finies, on herse, et le *sarrasin* n'exige plus aucun secours; l'avantage qu'il a de couvrir la superficie du sol, fait périr les mauvaises herbes, et pendant long-temps aucune herbe étrangère ne sauroit végéter sur le terrein où ce grain a été récolté; il brave assez long-temps l'ardeur du soleil, mais en général la sécheresse lui est extrêmement préjudiciable; aucun insecte ne paroît l'attaquer pendant sa végétation; mais l'opinion assez accréditée que les éclairs font couler sa fleur, ne nous paroît pas suffisamment constatée pour compter cet accident au nombre des ennemis du *sarrasin*, et l'expérience prouve que les vents, et sur-tout ceux du nord et du nord-est, et les gelées, trompent souvent l'espérance de la plus belle récolte, sur-tout quand ces évènemens arrivent avant la maturité du grain. Il faut attendre que toutes les feuilles soient tombées et les tiges séchées pour faire la récolte du *sarrasin*, parce qu'on perdroit beaucoup de grains. Lorsque les trois quarts de ceux-ci ont acquis une couleur brune, c'est le moment de le couper à la faucille ou bien de l'arracher, selon la méthode adoptée dans le canton: la première est préférable.

Mais le grand point dans l'un et l'autre cas, c'est de choisir un temps un peu humide ou de ne le couper que le soir et le matin à la rosée, parce qu'en général cette plante est sujette à s'égrener, et qu'on perdroit beaucoup de grains si, indépendamment de cette précaution, on ne faisoit pas conduire sur le terrein, après que les javelles sont enlevées, un trou-

peau de *dindons* qui consomment le grain répandu, où ils s'y engraissent en peu de temps, au moment précisément où les dindonneaux sont la volaille la plus succulente à présenter sur la table.

Dès que le *sarrasin* est coupé ou arraché, on le réunit en javelles ou picots, que l'on dresse les unes contre les autres, le grain en haut, en leur donnant une base assez large pour résister au coup de vent, et afin que l'air, pénétrant entre les gerbes ou javelles, opère leur dessication; quelques jours après on peut battre sur l'aire de la maison, le *sarrasin* comme le *blé*, pour en séparer le grain et le conserver au grenier dans sa bale, car après être vanné et criblé, il s'échaufferoit facilement, et pourroit contracter un goût de poussière, si l'on n'avoit le soin de le mettre en petits tas et de le remuer de temps en temps, sur-tout dans les temps humides et chauds.

Il existe une autre variété de *sarrasin* connue sous le nom de *blé noir de Sibérie*, *sarrasin de Tartarie*. Les expériences qui en ont été faites en différens endroits de la France, et vers les contrées les plus reculées du Nord, par des agronomes instruits, prouvent que cette variété est la plus avantageuse à cultiver; d'abord la plante est moins susceptible de verser, ne craint pas autant le froid, et sa fécondité est extrême. Le grain est encore plus aisé à vanner, plus abondant en farine et d'une pesanteur spécifique plus considérable. Celle-ci a plus de liaison, de viscosité, et absorbe davantage d'eau; il s'échauffe moins au gerbier, et peut s'y conserver pendant deux années en bon état.

Du reste, cette variété contre laquelle on a fait cependant quelques objections, malgré sa supériorité sur le *sarrasin* ordinaire, en partage toutes les autres propriétés; elle se sème aux mêmes époques et est pour le moins aussi précoce. Sa grande dureté le rend plus difficile à moudre; il lui faut presque le même temps qu'au *seigle*; mais comme sa farine ne se conserve pas long-temps, on ne doit en moudre qu'à mesure des besoins: les alimens qu'on en prépare ont à-peu-près la même saveur et la même qualité.

On en cultive une autre variété connue sous le nom d'*emarginatum*; elle s'accommode très-bien de notre sol et de notre climat, s'élève à la hauteur du *fagopyrum* et du *tartaricum*, et produit beaucoup. Ses grains sont assez gros; on peut la semer plutôt que les autres espèces.

Indépendamment du *sarrasin de Sibérie* et de quelques variétés particulières cultivées en Suède, d'où il est facile d'en tirer, il y en a une en Finlande qui mûrit trois semaines

à la poêle comme le poisson. C'est toujours sous ces deux formes qu'il faut consommer ce grain ; il n'a pas été destiné par la nature à être panifié.

Dans les cantons où le *sarrasin* constitue la nourriture ordinaire de leurs habitans, la bouillie et la galette, préparées avec le lait ou le cidre, sont regardées comme très-substantielles ; les enfans ne mangent pas autre chose ; mais on remarque que le lait caillé vaut mieux que le lait doux : il a plus d'action sur la farine ; il rend les alimens qu'on en prépare plus légers, plus sapides et plus susceptibles de se digérer.

Mais ceux qui n'ont pas le moyen d'entretenir une vache ou d'avoir des boissons fermenteés, se trouvent réduits à faire leur bouillie détrempée avec de l'eau ; c'est ce qui donne à ces malheureux le teint livide et l'état de foiblesse dans lequel ils languissnt tous.

On ne peut refuser au *sarrasin* l'avantage d'être admis au rang des végétaux utiles à la nourriture des bestiaux. Les vaches sur-tout aiment cette plante, soit en vert, soit en sec ; on la sème quelquefois avec des *vesces* et des *pois*, et on la fane à l'instar des autres fourrages.

Son grain sert dans quelques cantons à l'engrais des bœufs, et tient souvent lieu d'*avoine* aux chevaux. On le rend propre à cet usage en le moulant grossièrement et l'associant avec la farine d'*orge*.

Le *sarrasin* est encore recherché par tous les oiseaux de basse-cour, qui en sont extrêmement friands ; il les excite à pondre et rend leur chair très-délicate ; c'est même à l'usage de ce grain que nos volailles les plus estimées sont redevables de cette finesse et de cette blancheur qui en font la réputation.

Cette plante, extrêmement branchue et riche en fleurs, devient une grande ressource pour les abeilles ; mais le miel qu'elles en retirent est d'une qualité inférieure, il a toujours sa couleur, est toujours désagréable, et il a un caractère déliquescent.

Enfoui par la charrue au moment de sa floraison, le *sarrasin* forme un très-bon engrais ; quelques essais, faits autrefois en Bretagne, ont prouvé que peu de jours après cette opération, il est assez ordinaire de voir tout le terrein chargé d'une vapeur épaisse comme les brouillards qui s'élèvent sur les marais ; que ce moyen peu coûteux peut diviser le sol le plus compacte et le rendre propre au labour comme un fonds léger ; qu'en sacrifiant pour quarante à cinquante sols de *sarrasin*, il seroit possible de s'épargner une dépense de fumier de ving-cinq à trente francs ; et qu'enfin ce moyen

d'engrais pourroit être d'un grand secours à ceux qui voudroient entreprendre des défrichemens.

On a dit que les tiges de *sarrasin* n'étoient nullement comparables à la paille, qu'elles ne pouvoient produire qu'une mauvaise litière et un engrais défectueux. En conséquence, dans les pays où le bois est commun, on les brûle dans les champs et on répand les cendres sur les terres; ailleurs, où le combustible est cher, elles servent au chauffage et à faire de bonnes lessives avec le résidu; mais comme il est prouvé que les cendres sont ordinairement abondantes en potasse, il y a tout lieu de croire que si on amenoit les tiges de *sarrasin* à se pourrir spontanément, elles n'offriroient pas un engrais aussi médiocre qu'on le prétend.

Sans doute le *sarrasin*, quelle qu'en soit l'espèce ou la variété, ne mérite pas l'attention qu'on accorde aux plantes de la famille des *graminées*, vu que la plante est extrêmement sensible au froid; que son grain a une écorce épaisse, noire et amère; que la farine qu'il produit ne peut se transformer en pain; que sa tige ne sauroit servir ni de fourrage, ni de litière; aussi ces désavantages marqués avoient-ils fait concevoir à Sully le projet de proscrire de la France la culture du *sarrasin*; et ce projet eût été exécuté, si du temps de ce grand ministre la pomme-de-terre eût été connue. Elle vient par-tout où le *sarrasin* réussit.

Avouons-le cependant; les *pommes-de-terre*, toutes utiles qu'elles soient, n'ont pas comme le *sarrasin* l'avantage de servir pendant toute l'année à la nourriture des hommes et des bestiaux. Ce grain vient dans les terreins les plus ingrats, ne fatigue pas les meilleurs fonds aussi facilement qu'on le prétend, attendu le peu de temps qu'il reste sur pied; sa culture ne coûte aucun frais; il détruit les mauvaises herbes, et son grain devient une ressource, lorsqu'au mois de juillet, par exemple, une grêle désastreuse ou une sécheresse prolongée ont détruit dans un canton toutes les espérances, et que, menacé d'une disette, on peut en faire deux récoltes successives dans la même année et dans les mêmes fonds.

Nous pensons donc que le *sarrasin*, et sur-tout le *sarrasin de Tartarie*, est digne, à cause de sa précocité, de sa fécondité et de sa plus grande vigueur, de figurer dans les grandes fermes parmi les cultures utiles, et que s'il ne constitue pas une ressource principale, il peut servir de fourrage aux bestiaux, d'engrais aux volailles, d'amendement pour le terrein le plus éloigné de l'habitation. En un mot, les avantages incontestables de ce grain sont de pouvoir être semé tard,

de *sarriète d'été*. Elle croît naturellement dans la France méridionale et en Italie.

La SARRIÈTE DE CRÈTE, *Satureia thymbra* Linn. Cette plante, qui se trouve dans l'île de Crète, diffère spécialement de l'espèce ci-dessus par ses fleurs verticillées, presque nues et ramassées en têtes rondes: elle s'élève avec une tige d'arbrisseau, à la hauteur d'environ deux pieds; ses feuilles ont petites, ovales, pointues, lancéolées; sa racine est de même que la précédente: ses fleurs sont plus larges et d'un rouge plus foncé. Cette espèce fleurit en juin, juillet et août. Elle a aussi des propriétés médicinales.

La SARRIÈTE VRAIE, *Satureia juliana* Linn. Celle-ci, que l'on rencontre en Espagne et dans quelques parties de l'Italie, a les fleurs petites, blanches, verticillées, ramassées, terminées en épi; les feuilles linéaires, lancéolées, glabres; la racine dure; les tiges, de la hauteur d'un pied et demi, droites et ligneuses. Les fleurs paroissent dans le mois de juillet.

La SARRIÈTE A FLEURS EN TÊTE, vulgairement *thym de Crète*, *Satureia capitata* Linn. Ses feuilles sont menues, opposées, étroites, à carène, blanchâtres, ponctuées, garnies de cils; la racine est dure et fibreuse; la tige, haute d'un pied, divisée en rameaux, grêle, ligneuse; les fleurs, petites et blanches, naissent en épi. On se sert fréquemment de cette plante en médecine. Elle est cultivée dans nos jardins, et croît naturellement dans la Grèce et l'Archipel.

La SARRIÈTE DE MONTAGNE, *Satureia montana* Linn. Cette espèce, cultivée dans les jardins sous le nom de *sarriète d'hiver*, est vivace, et croît naturellement dans la France méridionale et en Italie. On s'en sert pour la cuisine et la médecine. Ses fleurs, qui paroissent en juin, sont d'un rose très-pâle, ses feuilles étroites, roides et opposées; sa tige haute d'un pied, ligneuse, en forme d'arbrisseau. (D.)

SARROUBE. *Voyez* SAROUBÉ. (S.)

SARROTRIUM, *Sarrotrium*, genre d'insectes ainsi nommé par Illiger et Fabricius, qui ne comprend qu'une seule espèce connue auparavant sous le nom de *hispa mutica*. Latreille, avant les deux entomologistes que je viens de citer, avoit établi ce genre sous le nom de ORTHOCÈRE. *Voyez* ce mot. (O.)

SARSIR, nom hébreu de l'*étourneau*. (S.)

SART. C'est un des noms locaux du *goemon*, ou de ces amas de *varec*, de *zoostère*, et autres plantes marines que les vagues accumulent sur les bords de la mer. (B.)

SARVE. On donne quelquefois ce nom au *cyprin rotengle* (*cyprinus erythrophthalmus* Linn.). *Voyez* au mot CYPRIN. (B.)

SASA, espèce de FAISAN. (*Voyez* ce mot.) Cet oiseau, de l'Amérique équinoxiale, diffère de l'*hoazin* du Mexique, avec lequel Guenau de Montbeillard l'a confondu. (*Voyez* le mot HOAZIN.) Je l'ai fait connoître le premier à mon

retour de la Guiane. (*Journal de Physique*, septembre 1785.) Il est principalement remarquable par une très-longue huppe de plumes étroites et couchées en arrière, qu'il peut soulever, mais non relever en forme de panache, lorsqu'il est affecté. Ces plumes sont rousses depuis leur origine jusqu'à leur milieu, et noires sur le reste. Celles du dessus et des côtés du cou ont des taches blanches sur un fond brun, qui occupe aussi, mais avec des reflets verts et cuivrés, toutes les parties supérieures, en prenant du roux sur les pennes des ailes, et du verdâtre sur la queue; les couvertures des ailes ont une bordure blanche, et la queue est terminée par un liseré de la même couleur. Le blanc nuancé de roux est la couleur des parties inférieures, excepté que le roux est sans mélange de blanc sur le ventre, les jambes et les couvertures de dessous les ailes; le bec est teint en gris verdâtre; les pieds sont rouges, et les ongles noirs.

Le nom de *sasa*, que ce *faisan* porte parmi les naturels de la Guiane française, exprime son cri, qu'il prononce d'une voix forte et rauque. On ne le trouve qu'au bord des eaux ou dans les lieux inondés, et cette préférence tient au genre de sa nourriture. Il mange les fruits et les feuilles d'un très-grand *arum*, appelé dans le pays *moucou-moucou* (*arum arborescens* Linn.), et qui couvre de grands espaces dans les savanes noyées. Par-tout où ces plantes croissent abondamment, l'on est assuré de rencontrer des *sasas*, quelquefois par paires, et quelquefois par petites troupes de six ou huit. Ils se tiennent, pour l'ordinaire, sur la même branche, l'un à côté et fort près de l'autre. Ils sont peu défians, et se laissent aisément approcher, sans doute parce qu'on leur fait rarement la chasse, d'abord à cause de l'éloignement et de la nature des lieux qu'ils habitent, ensuite par le peu d'intérêt que l'on peut avoir à les rechercher, la forte odeur de *castoreum* qu'ils exhalent ne permettant pas de les manger. Leur chair n'est cependant pas tout-à-fait inutile; les pêcheurs la coupent par morceaux, et s'en servent comme d'un bon appât pour prendre de gros poissons. (S.)

SASAPIN, l'une des nombreuses dénominations employées par différens voyageurs pour désigner le SARIGUE. *Voyez* ce mot. (S.)

SASIN (*Trochilus collaris* Lath., *Oiseaux dorés*, pl. 61 et 62, tom. 1er, genre du COLIBRI, famille des OISEAUX-MOUCHES, de l'ordre des PIES. *Voyez* ces mots.). Le nom de *sasin*, que Sonnini a donné à cette espèce, est tiré de celui plus composé de *sasinnesr sasin*, qu'elle porte à la baie de

Nootka, sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale. Ainsi que le *rubis* dans les contrées de l'est, le *sasin* se plaît, pendant la belle saison, sous les latitudes du nord; mais l'on ignore où il se retire pendant la mauvaise.

Le mâle a la tête d'un vert doré brillant, inclinant à l'olive; le dessus du corps d'une teinte de cannelle pâle; les couvertures des ailes d'un verdâtre brillant; la gorge et le haut de la poitrine de couleur de rubis, à reflets d'un vert olive éclatant, plus foncé sur les plumes du cou, qui sont mobiles comme celles du *hupecol*, mais un peu moins longues; un brun pourpré colore les pennes des ailes; un rougeâtre sale teint la poitrine et le haut du ventre, qui est dans sa partie inférieure d'un roux pâle, ainsi que le bas-ventre; la queue est arrondie à son extrémité, et d'une couleur de cannelle brillante; les pennes ont une largeur remarquable pour leur longueur; les deux intermédiaires sont larges de près d'un demi-pouce; les autres un peu moins, et toutes se terminent en pointe; bec et pieds noirâtres: longueur, trois pouces deux lignes.

La femelle diffère en ce qu'il n'y a aucune apparence de teinte cannelle sur les parties supérieures; que les plumes de la gorge ne forment point de collerette et sont seulement tachetées de roux, et en ce que les pennes latérales de la queue sont terminées de blanc.

Le jeune mâle a dans les couleurs une grande analogie avec la femelle; mais il présente une dissemblance remarquable dans la forme de la queue: elle est un peu fourchue, et les pennes sont presque carrées à leur extrémité.

(VIEILL.)

SASSA, nom d'une espèce d'*acacie* de Nubie, qui donne de la gomme semblable à celle appelée *arabique*. Elle diffère fort peu de l'*acacie nilotique*. Voyez le mot ACACIE, et la pl. 4 du *Voyage* de Bruce.

Ce voyageur ayant reçu du pays de la myrrhe des branches de cet arbre, comme étant celui qui fournit cette précieuse résine, et ayant depuis observé qu'il donnoit de la gomme, en conclut que cette gomme étoit l'*opobalsamum* des anciens; mais il a évidemment établi deux erreurs, car, 1°. un arbre qui donne de la gomme ne donne pas en même temps de la résine; 2°. l'*opobalsamum* des anciens, au rapport de Galien, étoit un poison actif, et on mange quelquefois, selon Bruce même, la gomme du *sassa*. Voyez au mot ACACIE et au mot OPOBALSAMUM. (B.)

SASSAFRAS, nom qu'on donne dans le commerce de

l'épicerie au bois du LAURIER SASSAFRAS. *Voyez* ce mot à l'article LAURIER. (D.)

SASSEBÉ (*Psittacus collarius* Lath., ordre PIES, genre du PERROQUET, famille des PAPEGAIS. *Voyez* ces mots.). Ce *papegai*, indiqué pour la première fois par Oviedo, sous le nom de *xaxbès*, est, suivant Sloane, naturel à la Jamaïque. Il a la tête, le dessus et le dessous du corps verts; la gorge et la partie inférieure du cou d'un beau rouge; les pennes des ailes sont, les unes noirâtres, les autres vertes. Cette description n'est pas assez détaillée pour bien déterminer l'espèce de cet oiseau. (VIEILL.)

SASSIE, *Sassia*, genre de plantes établi par Molina, dans l'octandrie monogynie, et qui a pour caractère un calice de quatre folioles; une corolle de quatre pétales; huit étamines; un ovaire surmonté d'un style à stigmate obtus.

Le fruit est une capsule ovale, à deux loges et à deux semences.

Ce genre contient deux espèces.

La SASSIE TEIGNANTE, qui a les feuilles ovales et la hampe multiflore.

La SASSIE PERDICAIRE, qui a les feuilles en cœur et la hampe uniflore.

L'une et l'autre se trouvent très-abondamment au Chili. La fleur de la première est pourpre, très-odorante, sert à colorer et à parfumer les liqueurs, les bois d'ébénisterie et même les étoffes. La seconde a la fleur d'un jaune doré. (B.)

SASSOLIN, sel sédatif ou acide boracique naturel, que le professeur Mascagni a trouvé concret sur les bords de la source chaude de Sasso, près de Sienne, d'où il a tiré la dénomination de *sassolin*.

Ce sel est blanc, parsemé de quelques taches jaunâtres, il est sous la forme de stalactites, doux et savonneux sous le doigt, facile à pulvériser.

D'après l'analyse de cette matière saline faite par Klaproth, elle est composée de la manière suivante.

Acide boracique	86
Sulfate de manganèse avec un peu de fer	11
Sulfate de chaux	5

L'acide boracique avoit précédemment été reconnu par Hœpfner dans les eaux du lac de Cherchiaio, et dans celles du lac de Castel-Nuovo. *Brochant, tom. 2, pag. 555.* (PAT.)

SATAL. Adanson a donné ce nom à une coquille du

genre des *spondyles*, qui paroît différer fort peu du *gaideron*. *Voyez* au mot SPONDYLE. (B.)

SATELLITES. *Voyez* PLANÈTES. (PAT.)

SATHERIUS d'Aristote, est la *zibeline*. (S.)

SATHYRION d'Aristote, est le *desman*. (S.)

SATURNE. *Voyez* le mot PLANÈTES. (LIB.)

SATURNE. Les anciens chimistes qui avoient donné aux métaux le nom des planètes, avoient consacré au plomb celui de *saturne :* et on le conserve encore dans quelques préparations pharmaceutiques. On dit *sucre de saturne, extrait de saturne, vinaigre de saturne*, &c. *Voyez* PLOMB. (PAT.)

SATURNINE, nom spécifique d'une *couleuvre*. Voyez au mot COULEUVRE. (B.)

SATYRE. Les anciens Grecs avoient une religion originaire de l'Egypte et des autres contrées orientales, et comme les campagnes ardentes de ces contrées nourrissoient une foule de *singes* et d'autres animaux analogues, les hommes superstitieux et timides dans l'enfance de la société, en firent des dieux, ou du moins des êtres privilégiés. Les vastes forêts de la zône torride, ces solitudes ignorées qui imprimoient aux hommes qui les parcouroient, une terreur religieuse, étoient habitées par des *singes ;* ils en étoient les divinités tutélaires ; de-là naquirent les *faunes*, les *satyres*, les *silènes*, et tous ces demi-dieux champêtres de l'antique mythologie. Aujourd'hui encore les Indiens du Bengale, du Malabar, &c. ont un respect religieux pour les *singes*, et fondent des hôpitaux pour en nourrir les individus infirmes. On assure même que les Thibetains admettent dans leur cosmogonie que les premiers hommes ne furent que des *singes*.

Mais pourquoi mettre ces animaux au rang des dieux ? Comment un peuple peut-il être assez imbécille pour se prosterner aux pieds d'un vil animal ? pour lui offrir son encens et ses vœux ? Voilà ce qu'on auroit peine à se persuader, si l'on n'en avoit pas la preuve. L'enfance de l'esprit humain est sujette à toutes les erreurs ; elles lui viennent de sa timidité. C'est la crainte qui a fait les premiers dieux des hommes ; ils ont adoré des *serpens* et des *singes*, avant d'adresser leurs hommages au maître de l'univers. Plus on est foible, plus on est timide et superstitieux. Les animaux, les plantes, les minéraux, tout a été dieu pour l'homme sauvage, excepté l'être suprême. Ses pensées ne pouvoient pas s'étendre si loin. Sa stupide admiration pour toutes les productions de la nature qui l'environnoient, se changea en adoration, et la terreur, fille de l'ignorance, établit les premiers cultes.

On a conservé en histoire naturelle les noms de ces anciens dieux champêtres, et on les a donnés aux *singes;* mais on ne voit plus que des *singes* dans ces animaux. Leur divinité s'est perdue par l'injure des siècles et de la religion chrétienne. Il leur sera difficile d'en recouvrer les titres parmi nous. Nous avons déjà suffisamment de lutins, de revenans, de sorciers, de feux follets, et d'autres superstitions qui tourmentent l'esprit de nos pauvres villageois. Au reste *consultez*, pour le *singe satyre*, l'article ORANG-OUTANG. (V.)

SATYRE, nom donné à une espèce de PAPILLON. (L.)

SATYRES, nom donné par M. Fabricius à une division du genre PAPILLON. *Voyez* ce mot. (L.)

SATYRION, *Satyrium*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la gynandrie diandrie, et de la famille des ORCHIDÉES, dont le caractère consiste en une corolle de six pétales (*calice* Juss.), dont trois extérieurs, deux intérieurs se réunissant pour former une voûte, et le sixième (*nectaire* Linnæus), inférieur, alongé, étroit, muni à sa base d'un éperon très-court, arrondi en forme de bourse; deux étamines réunies et attachées sur la partie antérieure du style; un ovaire inférieur surmonté d'un style adné à la partie supérieure du pétale inférieur, à stigmate obtus et comprimé.

Le fruit est une capsule oblongue, uniloculaire, à trois carènes, à trois valves, s'ouvrant sous les carènes, et contenant une grande quantité de petites semences.

Ce genre est figuré pl. 726 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes à racines bulbeuses, à tiges anguleuses ou striées, à feuilles alternes et entières, ordinairement lancéolées et un peu épaisses, et à fleurs disposées en épis. On en compte une vingtaine d'espèces d'Europe et des autres parties du monde, parmi lesquelles deux seules sont dans le cas d'être citées ici, parce que ce sont les plus communes, et en même temps les seules qui jouissent de quelque propriété remarquable.

Le SATYRION A ODEUR DE BOUC, *Satyrium hyrcinum*, a les bulbes entiers, les feuilles lancéolées, le pétale inférieur divisé en trois parties, dont l'intermédiaire est très-longue, linéaire, oblique et déchiquetée à son extrémité. Il croît communément en Europe dans les bois un peu humides et dans les prés ombragés; il fleurit en été, est connu vulgairement sous le nom de *testicule de chien;* ses fleurs sont nombreuses et agréables à la vue, mais elles exhalent une odeur de bouc intolérable. Cette circonstance, jointe à la forme de ses racines, qui représentent deux testicules, a fait croire que ces dernières devroient avoir de grandes propriétés aphrodisiaques, et en conséquence on les a recommandées pour favoriser la conception,

ranimer les forces épuisées par l'excès des plaisirs de l'amour, etc. Le vrai est que les racines, comme celles des *orchis*, contiennent une grande abondance de fécule fort nourrissante et peuvent être employées à faire du véritable SALEP (*Voyez* ce mot.), mais qu'elles n'agissent comme stimulant que lorsqu'on les unit, comme on le fait souvent, avec de l'essence d'*ambre*, de la semence de *roquette*, etc.

Le SATYRION NOIR a les bulbes palmées, les feuilles linéaires, et le pétale inférieur retourné en dessus en entier. Il se trouve dans les Alpes et en Laponie; ses fleurs sont d'un rouge noirâtre, et exhalent une odeur des plus suaves. On a fait d'inutiles efforts pour l'introduire dans les jardins.

Il y a encore le *satyrion vert*, le *satyrion blanc*, le *satyrion épipoge* et le *satyrion rampant*, qui se trouvent dans les pays de montagnes, mais qui sont rares et ne présentent rien de digne d'être cité.

Swartz dans sa *Monographie des Orchidées*, rapporte toutes ces espèces aux *orchis*, et ne forme ce genre, dont il modifie légèrement l'expression caractéristique, que des espèces propres au Cap, auxquelles il réunit quelques *orchis* et *ophris* de Linnæus.

Quant au *satyrion mâle*, c'est l'*orchis mâle*. *Voyez* au mot ORCHIS. (B.)

SAUCANELLE, nom par lequel on désigne à Narbonne les jeunes *spares dorades*. Voyez au mot SPARE. (B.)

SAUGE, *Salvia*, genre de plantes labiées qui appartient à la diandrie monogynie de Linnæus, et que Jussieu a placé dans la classe VIII, ordre VII de sa méthode.

Les caractères botaniques communs à toutes les *sauges* sont un calice presque campanulé, strié, à deux lèvres; la supérieure à trois dents, l'inférieure bifide. Une corolle, dont le tube est large à son entrée, dont le limbe est à deux lèvres; la supérieure voûtée et échancrée, l'inférieure à trois lobes, dont le moyen est grand et obrond. Deux filamens d'étamines pédiculés, transversalement articulés et versatiles (le pédicule propre inséré sous la corolle), connés par un bout avec un anthère stérile, distincts par l'autre avec une anthère fertile. Deux rudimens d'étamines stériles, petits et glandiformes, interposés entre les filamens.

Ce genre est nombreux. Nous nous bornerons à indiquer les espèces ou variétés les plus utiles ou curieuses.

SAUGE DE CRÈTE, *Salvia Cretica*, à tiges arborescentes, dont les feuilles sont lancéolées, le calice à deux folioles, et le style double. Originaire de Candie, et fleurissant parmi nous en juin, juillet et août. Elle se multiplie par graines.

La SAUGE LYRÉE, *Salvia lyrata*, dont les feuilles sont dentelées et en lyre; les fleurs petites et verticillées; vivace. Originaire de la Virginie.

La SAUGE OFFICINALE, *Salvia officinalis*. Feuilles lancéolées, ovales, entières, légèrement crénelées; à grandes fleurs bleues en épi.

Cette plante, qui forme un petit arbuste et qu'on met en bordure dans les jardins, présente plusieurs variétés, qui sont la *sauge tricolore* (*salvia tricolor*); la *sauge panachée* (*salvia variegata*); la *sauge à feuilles étroites* (*salvia angustifolia minor*); la *sauge à petites feuilles* (*salvia tenuior*), etc. Toutes ces variétés se multiplient par pieds éclatés ou par graines.

SAUGE POMIFÈRE, *Salvia pomifera*. Cette plante s'élève à la hauteur de quatre pieds; ses fleurs sont d'un bleu pâle; ses feuilles lancéolées, crénelées, ridées et cotonneuses, et ordinairement couvertes d'une excroissance végétale, qui est le produit d'un insecte. Elle est vivace et originaire de Candie. Elle se multiplie par pieds séparés et par semences.

SAUGE A ÉPIS PENDANS, *Salvia nutans* Lamarck. Celle-ci s'élève à quatre pieds; ses tiges sont glabres, tétragones, vertes; ses feuilles ovales, ridées et pointues; les fleurs sont petites, nombreuses, en épis pendans au sommet des tiges; elle a les bractées violettes. Cette *sauge*, l'une des plus belles, se multiplie par semences.

SAUGE DU MEXIQUE, *Salvia Mexicana*, arbuste d'orangerie de huit à dix pieds, dont les grandes feuilles ovales et les tiges carrées sont accompagnées de fleurs bleues, nombreuses, en longs épis serrés.

SAUGE ÉLÉGANTE, *Salvia formosa*, arbuste de deux à trois pieds, à feuilles en cœur, larges, pointues, dentées et d'un beau vert; les fleurs, axillaires, grandes et d'un rouge vif, se succèdent toute l'année.

SAUGE ÉCARLATE, *Salvia coccinea*. Tiges de trois à quatre pieds, carrées et velues, très-droites; feuilles en cœur; fleurs écarlates. Cette plante est d'orangerie, et se multiplie par les graines.

Nous nous bornons à indiquer les autres espèces, telles que la SAUGE TRILOBÉE, *Salvia triloba*; la SAUGE EFFILÉE, *Salvia virgata*; la SAUGE SAUVAGE, *Salvia sylvestris*; la SAUGE DES BOIS, *Salvia nemorosa*; la SAUGE VISQUEUSE, *Salvia viscosa*; la SAUGE DES PRÉS, *Salvia pratensis*; la SAUGE DE L'INDE, *Salvia Indica*; la SAUGE VERBENACÉE, *Salvia verbenacea*; la SAUGE D'AUTRICHE, *Salvia austriaca*; la SAUGE A LONGS ÉPIS, *Salvia disermas*; la SAUGE VERTICILLÉE, *Salvia verticillata*; la SAUGE A FEUILLES DE RAVE, *Salvia napifolia*; la SAUGE GLUTINEUSE, *Salvia glutinosa*; la SAUGE DENTÉE, *Salvia dentata*; la SAUGE DE SYRIE, *Salvia Syriaca*; la SAUGE A FEUILLES RUDES, *Salvia scabra*; la SAUGE RIDÉE, *Salvia rugosa*; la SAUGE DE NUBIE, *Salvia Nubia*; la SAUGE D'ABYSSINIE, *Salvia Abyssina*; la SAUGE DES CANARIES, *Salvia Canariensis*; la SAUGE D'AFRIQUE, *Salvia Africana*; la SAUGE DORÉE, *Salvia aurea*; la SAUGE PANICULÉE, *Salvia paniculata*; la SAUGE D'EGYPTE, *Salvia Ægyptiaca*; la SAUGE ORMIN, *Salvia horminum*; la SAUGE CLANDESTINE, *Salvia clandestina*; la SAUGE D'ESPAGNE, *Salvia Hispanica*; la SAUGE SCLARÉE, *Salvia sclarea*; la SAUGE DE PERSE, *Salvia ceratophylld*; la SAUGE PINNÉE, *Salvia pinnata*; la SAUGE ARGENTÉE, *Salvia argentea*; la SAUGE RAMEUSE, *Salvia ceratophylloides*; la SAUGE A FEUILLES DE TILLEUL, *Salvia tiliæfolia*; la SAUGE BICOLORE, *Salvia bicolor*; la SAUGE TINGITANE, *Salvia tingitana*.

Toutes les parties des *sauges* répandent un arome délicieux, qu'elles conservent quand elles sont séchées avec soin, et qui se sépare des feuilles pour aromatiser des eaux simples ou des liqueurs spiritueuses, qu'on emploie en médecine et dans les arts qui s'occupent de la conservation de la santé et de la propreté du corps, comme bains, lotions et fomentations toniques. La *sauge officinale* est particulièrement employée à ces usages; on en prend aussi l'infusion intérieurement comme sudorifique, vulnéraire, cordiale et stomachique.

Les *sauges* distillées en grande quantité, fournissent du camphre, qui se sublime et qu'il est facile de recueillir: cette propriété leur est commune avec toutes les labiées. D'après cela, il est évident que l'odeur pénétrante qui frappe l'odorat lorsqu'on se promène le long d'une bordure de *sauge*, est due à l'action des émanations camphoriques qui s'échappent de cette plante, sur-tout au temps des grandes chaleurs. (TOL.)

SAUGE DE JÉRUSALEM, nom vulgaire de la *pulmonaire officinale*. (B.)

SAUGE DE MONTAGNE. A Saint-Domingue, on donne ce nom au MONTJOLI et aussi au CAMARA. *Voyez* ces mots. (B.)

SAUGE DU PORT DE PAIX. On prétend que c'est à Saint-Domingue la *cascarille*. (B.)

SAUGE DE SAINT-DOMINGUE. C'est la GRANDE CONISE. *Voyez* ce mot. (B.)

SAUGE SAUVAGE. Quelques personnes donnent ce nom à la *germandrée d'eau* ou *scordium*. Voy. au mot GERMANDRÉE. (B.)

SAUI JALA (*Turdus saui jala* Lath.; *Turdus nigerrimus* Linn., édit. 12, ordre PASSEREAUX, genre de la GRIVE. *Voy.* ces mots.). Le plumage de cet oiseau, auquel Buffon a conservé son nom madagascarien, est généralement noir, mais ce noir est velouté, disposé sous la gorge en forme de collier, et est bordé de citron sur chaque plume de la tête et du corps; cette couleur en dessine le contour comme la teinte grise dans le *merle à plastron*; le bec, les pieds et les ongles sont de la même couleur; grosseur à-peu-près de l'*alouette*; longueur totale, cinq pouces trois quarts; queue courte et ne dépassant que d'un tiers les ailes en repos. (VIEILL.)

SAUKI (*Anas mersa* Lath., ordre des PALMIPÈDES, genre du CANARD. *Voyez* ces mots.). Cette espèce singulière qu'a décrite Pallas dans ses *Voyages*, s'éloigne des autres *canards*, et se rapproche des *pingouins* et des *manchots*, par ses ailes courtes, ses habitudes, en ce qu'elle plonge très-habilement et nage avec beaucoup de facilité; mais elle vole mal, et ne peut point marcher. Son cri exprime le mot *sauki*, d'où

lui vient le nom que les Russes lui ont imposé. Elle construit son nid avec des joncs, de manière qu'il flotte sur l'eau.

Cet oiseau, plus grand que la *sarcelle commune*, a le bec large et bleu, renflé en dessus des narines et rayé à son bout; les ailes, dans l'état de repos, plus courtes que le croupion; la queue assez longue, fortement étagée, et à pennes roides et étroites, comme celles du *pélican;* la tête blanche, avec une tache noire à son sommet; les paupières et le milieu du cou de cette dernière couleur; le devant du corps d'un brun jaunâtre, ondé de noir; le dos mélangé de cendré, de jaunâtre et saupoudré de brun; le dessous du corps et le croupion d'un brun nué de gris; les ailes brunes, sans miroir; les pieds bleuâtres en devant et bruns sur le reste.

La femelle, à laquelle les jeunes mâles ressemblent, a le bec moins renflé à la base, de couleur brune, ainsi que la tête; la gorge est d'un blanc qui se prolonge et s'étend vers la nuque.

On trouve assez communément ces oiseaux entre les monts Ourals et les fleuves Ob et Irtis. (VIEILL.)

SAULAR (*Gracula saularis* Lath.), est la *pie-grièche noire du Bengale* de l'*Histoire naturelle* de Buffon, d'Edwards et de Brisson. Plus récemment, les ornithologues méthodistes ont rangé cet oiseau parmi les *mainates*. Voyez l'article des PIE-GRIÈCHES. (S.)

SAULE, *Salix*, genre nombreux, appartenant à la dioécie diandrie de Linnæus, et aux *amentacées* de Jussieu, dont le caractère est d'avoir les chatons embriqués d'écailles uniflores. *Fleurs mâles :* deux étamines entre chaque écaille, rarement une, trois, cinq, garnies en devant d'une glande oblongue, tronquée, petite et colorée. *Fleurs femelles :* un ovaire, un style, deux stigmates, une capsule à une loge, à deux valves, polysperme; semences aigrettées.

Les *saules* se sous-divisent en quatre sections par rapport à la forme de leurs feuilles.

SECTION I. *Feuilles glabres, dentées.*

SAULE HERMAPHRODITE, *Salix hermaphrodita*. Feuilles larges, glabres, dentées en scie, luisantes; fleurs hermaphrodites.

SAULE TRIANDRIQUE, *Salix triandria*. Rameaux effilés, glabres; feuilles alternes, lancéolées, dentées en scie, pointues, glauques en dessous, d'un pouce de largeur sur trois de longueur; deux glandes à la base de chaque feuille.

SAULE PENTANDRIQUE, *Salix pentandra*, grand arbre dont les

qu'il remonte pour y déposer son frai. *Voy.* au mot SALMONE.

Le corps du *saumon* est alongé et applati latéralement; sa tête est médiocre et noirâtre; l'ouverture de sa bouche est très-fendue; sa mâchoire supérieure avance un peu, et dans les mâles qui ont pris tout leur accroissement, la mâchoire inférieure est recourbée en dedans; toutes deux, mais la supérieure principalement, sont garnies de dents pointues, entre lesquelles on en voit de plus petites qui sont mobiles; outre celles-là, il y en a encore de chaque côté du palais, de chaque côté du gosier et sur la langue; ses yeux sont petits; l'opercule de ses ouïes est formé par deux lames, et leur membrane soutenue par douze rayons; son dos est arrondi, noir; sa ligne latérale droite; ses côtés bleuâtres, quelquefois tachés de noir; son ventre et sa gorge d'un rouge jaune; ses nageoires pectorales sont de même couleur et soutenues par quatorze rayons; les ventrales sont jaunes et ont dix rayons; l'anale de même et avec treize; la caudale forme un croissant, est bleue, et a vingt-un rayons; la dorsale grise, tachetée et formée par quatorze rayons; l'adipeuse noire; les écailles sont de moyenne grandeur et se détachent aisément.

C'est d'insectes, de vers et de petits poissons que vivent les *saumons:* ils parviennent à une grosseur fort considérable; ceux de quatre pieds de long ne sont pas très-rares, et on en cite de six pieds. Le poids de ceux qu'on met généralement dans le commerce est de douze à quinze livres.

En France, le *saumon* entre dans les rivières au commencement de l'automne, c'est-à-dire en septembre, et dans le nord de l'Europe, au commencement du printemps. Il paroît qu'en Amérique et au Kamtchatka, il quitte encore plus tard la mer. Il aime les eaux qui ont un fond de sable et de cailloux, et qui sont rapides; voilà pourquoi il affectionne certains fleuves, et ne se rencontre presque jamais dans d'autres. Il surabonde dans la Loire, où il fait l'objet d'une pêche de première importance, et on est quelquefois plusieurs années sans en prendre un seul dans la Seine, qui en est si voisine.

C'est presque toujours par un vent fort et par une haute marée que les *saumons* entrent dans l'embouchure des fleuves, et plus le vent et la marée sont forts, et plus ils y arrivent en grande quantité. En conséquence, comme les fleuves coulent dans la mer dans différentes directions, on peut prédire avec assez de certitude si la pêche des *saumons* sera abondante pour tel ou tel pays. Plutôt une rivière est débarrassée de glace, plutôt ils y entrent, et s'il arrive que le concours d'une haute marée et d'un grand vent dans la direction de l'embouchure de cette rivière, n'ait lieu que fort tard, en mai par

exemple, on doit s'y attendre à une mauvaise pêche, parce que les *saumons* seront entrés dans d'autres. Il est cependant nécessaire d'observer que les *saumons* sont toujours déterminés par la nature à rentrer dans les fleuves où ils ont pris naissance, et que ce n'est que lorsqu'ils y sont forcés par des circonstances impérieuses, telles que le besoin de se débarrasser de leurs laites ou de leurs œufs, ou même, disent les pêcheurs, des LERNÉES (Voyez ce mot.) qui les tourmentent, qu'ils se décident à entrer dans un autre. Ce fait est prouvé par une expérience positive de Deslandes, qui, ayant acheté douze *saumons* des pêcheurs de Châteaulin, leur mit un anneau de cuivre à la queue et leur rendit la liberté. L'année suivante cinq, la seconde trois, et la troisième trois de ces *saumons* furent repris.

On dit que lorsque le *saumon* entre dans les fleuves, il le fait ordinairement en troupes et en deux rangées, qui forment les côtés d'un triangle dans l'ordre suivant. Ordinairement le plus gros, qui est une femelle, ouvre la marche; ensuite, à la distance d'une brasse, deux autres, et ainsi de suite. Lorsque cet ordre est interrompu par un obstacle quelconque, il se rétablit aussi-tôt que possible. Les plus petits mâles ferment la marche; de sorte que lorsque les pêcheurs les prennent, ils n'ont plus à espérer une pêche avantageuse. Ces troupes sont quelquefois si nombreuses, qu'en réunissant leurs forces, elles déchirent les filets et s'échappent: elles nagent ordinairement au milieu du fleuve, à sa surface, comme étant les lieux où l'eau est la plus rapide, et elles font un grand bruit qui les indique aux pêcheurs.

Lorsque les *saumons* rencontrent une cascade ou une digue qui s'oppose à leur marche, ils font les plus grands efforts pour sauter par-dessus, et ce n'est qu'après s'être assurés de l'impossibilité de réussir, qu'ils retournent sur leurs pas, tant est grande la tendance que la nature leur a donnée pour remonter jusqu'à la source des rivières. Pour exécuter ce saut, ils recourbent leur queue d'un côté, autant qu'ils le peuvent, frappent ensuite avec violence la surface de l'eau en même temps qu'ils s'élancent en avant. Leurs sauts ordinaires dans l'eau douce, sont de cinq à six pieds au-dessus de la surface; mais près de la mer, l'eau salée leur donnant un point de résistance plus considérable, ils s'élèvent jusqu'à quatorze pieds, ainsi qu'on en a acquis la preuve à la pêcherie de Ballyshanon en Islande. Dans ces sauts, le poisson retombe toujours sur le côté, parce qu'il relève sa tête crainte qu'elle ne se blesse.

Les glaces, les bois, et en général tout ce qui flotte sur l'eau les effraie et les empêche de continuer leur route. Ils sont éga-

lement déterminés à éviter les rivières dont l'embouchure est garnie d'édifices, celles sur les bords desquelles ils entendent un grand bruit, tel que le son des cloches, les coups de canon, &c.; mais ils aiment celles qui sont garnies d'arbres, dont l'ombre leur est agréable. En général, il est avantageux pour les pêcheurs que leur rivière ait les eaux troubles au moment de l'entrée des *saumons*, parce que cela diminue d'autant l'effet des causes qui les en repoussent.

Selon Giessler, le *saumon* ne fait qu'un mille dans l'espace de vingt-quatre heures, et même ordinairement la moitié: cela paroît bien peu, lorsqu'on considère les longs voyages qu'il fait dans l'espace d'un mois ou deux au plus, c'est-à-dire près de cent milles qu'il y a de l'embouchure de la Loire et du Rhin, les deux plus longues rivières qu'il remonte en Europe jusqu'à leur source. Quand il veut se reposer, il choisit une grosse pierre, contre laquelle il appuie sa queue en présentant sa tête au courant, et comme ces pierres peuvent être souvent remarquées des pêcheurs dans les rivières peu profondes, on sait profiter de cette habitude pour les prendre plus sûrement.

En France, c'est au commencement du printemps, c'est-à-dire deux ou trois mois après leur entrée dans les rivières que les femelles des *saumons* déposent leurs œufs sur les pierres ou dans le sable du bord, dans les endroits où le courant n'est pas très-rapide. Il n'y a pas de doute que ce sont les plus vieilles qui fraient les premières, et les plus jeunes ou les vierges, les dernières. Les mâles, toujours plus nombreux que les femelles, se pressent de répandre leur liqueur fécondante sur ces œufs aussi-tôt qu'ils sont sortis du ventre de leur mère. On en a compté 27,850 dans une femelle de vingt livres; mais les inondations et les autres poissons qui s'en nourrissent, réduisent ce nombre à bien peu. Les petits naissent dix ou douze jours après, plus ou moins, suivant la chaleur de la saison. Lorsqu'ils ont acquis la longueur du doigt, on les appelle *digitales*. Ils restent la première année dans l'eau douce, et ce n'est que lorsqu'ils ont acquis une longueur de cinq à six pouces qu'ils gagnent la mer, pour ne plus revenir qu'à l'âge de trois ou quatre ans, lorsqu'ils sont devenus aptes à perpétuer leur espèce. On pêche de grandes quantités de ces petits *saumons* ou *saumonneaux* dans le Rhin et dans la Loire, avec des filets semblables à ceux employés pour le *saumon*, mais tendus dans une direction contraire.

Le *saumon* n'a pas la vie dure: non-seulement il meurt peu après qu'il a été tiré hors de l'eau, mais même lorsqu'on le met dans des réservoirs dont l'eau n'est pas courante, ou dans des huches qui ne sont pas placées au milieu des rivières. On

ignore la durée de sa vie ; mais il y a tout lieu de croire qu'elle peut se prolonger un grand nombre d'années, d'après les comparaisons faites sur plusieurs individus de différentes tailles. Il n'y a pas de doute qu'il ne passe quelquefois naturellement l'été et l'hiver dans les rivières et dans les lacs ; mais on n'a pas encore essayé de l'y conserver par force. Il est très-probable cependant que les tentatives qu'on feroit pour cet objet, seroient suivies d'un heureux succès, surtout si on plaçoit les individus destinés à s'en assurer dans des eaux qui leur convinssent parfaitement, soit par leur pureté, soit par leur rapidité, soit par l'abondance de la nourriture qui s'y trouve.

On n'a jamais pris de *saumons* dans les rivières qui ont leur embouchure dans la Méditerranée, et ceux qui sont cités comme pêchés dans le Danube et le Rhône, appartiennent à quelqu'autre espèce du genre *salmone*. Aussi les Grecs ne les ont-ils pas connus, et Pline est-il le premier des Latins qui en ait parlé. On n'en prend aussi jamais dans la mer qu'à l'époque où ils entrent dans les rivières, ce qui prouve qu'ils se tiennent toujours loin des côtes et dans les profondeurs. C'est au commencement de l'été qu'ils y retournent : à cette époque ils sont maigres, et on ne cherche plus à les prendre avec la même ardeur qu'à leur arrivée.

La pêche du *saumon* est une branche très-considérable d'industrie pour plusieurs pays, sur-tout pour ceux du Nord ; elle est le fond de subsistance de quelques peuples, tels que ceux qui habitent sur ou non loin de la mer Glaciale. On en prend quelquefois d'immenses quantités. Bloch cite un coup de filet qui eut lieu en Angleterre, dans la Ribble, en 1750, et qui en amena trois mille cinq cents. Le nombre de ceux qu'on prend à la fois en Ecosse, en Norwège et autres endroits du Nord, est quelquefois encore plus considérable.

Non-seulement on prend le *saumon* avec des foennes, des hameçons et des filets de plusieurs espèces, que la main de l'homme dirige constamment, mais encore avec des engins placés à demeure, où il entre facilement, mais dont il ne peut s'échapper. Dans la plupart des rivières, on se contente de tendre des nasses ou de placer des cages de bois qui en font l'office ; mais dans quelques-unes on barre les rivières dans toute leur largeur, et on arrête ainsi la presque totalité du poisson qui les remonte.

Il y avoit en France, avant la révolution, plusieurs de ces pêcheries privilégiées qui procuroient de grands revenus à leurs propriétaires, et qui empêchoient les pêcheurs qui se trouvoient plus haut de profiter des bienfaits de la nature,

puisqu'aucun *saumon* ne pouvoit passer au-delà. Les deux plus célèbres de ces établissemens étoient ceux de Châteaulin, sur une petite rivière de la Bretagne, et de Pont-du-Château, sur l'Allier. Décrire l'une de ces pêcheries, c'est faire connoître toutes les autres, qui n'en diffèrent que fort peu.

A Châteaulin donc, on avoit établi deux rangs de pieux enfoncés à refus de moutons, consolidés par des traverses, et assez rapprochés pour empêcher les *saumons* de passer. Derrière cette chaussée, dans laquelle on a voit laissé, au plus fort du courant et près de la surface, une espèce de coffre de quinze pieds carrés, fait en grillage, et pourvu d'un trou garni en dedans de feuilles de fer blanc triangulaires, légèrement recourbées et convergentes par leurs pointes. Le *saumon*, arrivé à la chaussée et ne pouvant continuer sa route, cherchoit un passage, trouvoit le trou et entroit dans le coffre, ce que les feuilles de fer blanc lui permettent facilement de faire par leur flexibilité; mais une fois qu'il y étoit, il n'en pouvoit plus sortir, et chaque jour on le faisoit entrer dans un petit réservoir d'où on l'enlèvoit avec des troubles.

Quand les *saumons* se suivoient de loin, ils se rendoient tous successivement dans le coffre; quand ils arrivoient en troupes, il en est quelques-uns qui s'échappoient: mais dans les bonnes années, la pêche est toujours un objet d'une très-grande importance. Elle duroit régulièrement six mois, c'est-à-dire depuis octobre jusqu'en avril, et son fort étoit en janvier. Lorsqu'elle étoit terminée, on ouvroit la rivière pour donner la facilité à ceux qui avoient échappé de retourner à la mer.

La quantité de *saumons* que l'on prend, est, dans un grand nombre d'endroits, beaucoup plus considérable qu'il ne faut pour la consommation journalière; en conséquence, on les sale, on les sèche, on les fume ou on les marine pour pouvoir les conserver et les envoyer au loin. Chaque pays a sa pratique particulière. En général, lorsqu'on veut les saler, on les vide, on les coupe par tranches, que l'on lave dans l'eau, et qu'ensuite on met pendant quelque temps dans une saumure, un mois par exemple; après quoi on les ôte, on les fait égoutter, et on les remet dans des barils avec du nouveau sel, où ils restent jusqu'au moment de la consommation.

Pour les fumer, on les fend dans leur longueur, on les vide, on leur ôte l'épine du dos, on les met pendant quelques jours dans la saumure, ensuite on les expose à la fumée dans des chambres faites exprès, et où ils sont suspendus par la queue à des perches. Il faut plus ou moins de temps pour faire cette opération, d'après la perfection des moyens qu'on emploie. C'est le bois de hêtre qu'on doit préférer, lorsqu'on le peut,

parce que c'est celui qui contient davantage de cet acide appelé *pyro-ligneux*, qui concourt de plus à la bonne conservation des substances animales qui en sont imprégnées. Les poissons qui sont d'une taille moyenne doivent être préférés pour subir cette opération.

Il en est de même des *saumons* séchés que l'on se contente d'exposer à l'air, après leur avoir fait prendre un peu de sel par un séjour de quelques jours dans la saumure; mais ce n'est guère qu'en Laponie, en Amérique et dans le Kamtchatcka qu'on les prépare ainsi.

La meilleure manière de conserver le *saumon*, mais aussi celle qui est la plus coûteuse, et qui le conserve le moins, est de le mariner. Pour cela, après l'avoir vidé, coupé en tranches et bien lavé, on le fait cuire, soit sur le gril, soit dans un four, soit dans l'eau salée; ensuite on le met dans de petits barils, et on le stratifie avec des feuilles de laurier, de thym, de romarin, &c.; puis on remplit les barils de bon vinaigre qu'on a fait bouillir, et dans lequel on a mis des épices. Le poisson, ainsi disposé, est presque aussi bon, et même meilleur, selon quelques personnes, au bout de six mois que lorsqu'il étoit frais; mais souvent aussi il se gâte, sans qu'on puisse savoir pourquoi.

Du *saumon* d'abord préparé ainsi, et retiré de la marinade au bout d'un mois pour être mis à sec dans des vases de grès, et recouvert de sain-doux, ou de beurre, ou d'huile d'olive, se conserve bien plus long-temps et bien plus certainement, ainsi que je m'en suis assuré. J'ignore pourquoi on n'emploie plus généralement ce dernier moyen, que je ne saurois trop recommander aux amateurs de poisson, pour une grande quantité d'espèces, et qui semble n'avoir contre lui que le haut prix des matériaux et de la main-d'œuvre.

Une des précautions les plus importantes à prendre dans ces deux dernières méthodes, c'est que la chair du *saumon* n'ait pas le contact de l'air, et qu'elle ne soit pas exposée à des variations de température trop considérables; en conséquence il faut la renfermer avec le plus d'exactitude possible, et la laisser constamment dans une bonne cave. Un haut degré de chaleur est ce qu'ils ont le plus à redouter.

La chair du *saumon* est rougeâtre, épaisse, tendre, lamelleuse, d'un goût excellent. Elle est généralement estimée; aussi son débit est-il sûr. Cependant elle n'est pas également bonne dans tous les pays ni dans toutes les saisons. Les eaux et d'autres causes influent beaucoup sur sa qualité. Généralement c'est au printemps, un peu avant le frai, qu'elle jouit de toute la perfection de sa saveur, c'est-à-dire qu'elle est la

plus grasse, mais c'est aussi alors qu'elle est la plus indigeste, qu'elle convient le moins aux estomacs délicats.

On peut la conserver fraîche pendant des mois entiers, et la transporter à des distances considérables du lieu de la pêche, pour peu que la chaleur ne soit pas trop forte. Elle gagne même toujours à être attendue.

Les manières de faire cuire et d'assaisonner le *saumon*, ne varient pas autant que le grand usage et l'estime qu'on en fait semblent l'indiquer.

Ordinairement on le coupe en tranches, on le fait mariner avec un peu d'huile ou de beurre, et du sel ou du poivre, et on le fait cuire sur le gril, en l'arrosant de sa marinade, ensuite on le sert avec une sauce grasse ou maigre.

Souvent aussi on le fait cuire, après l'avoir coupé en tranches et écaillé, dans un court-bouillon composé de vin blanc, de bouillon maigre, racines, oignons, bouquet de fines herbes, sel, poivre et beurre, et on le sert pour entrée, comme ci-dessus, avec une sauce grasse ou maigre, ou pour rôt, à sec, sur une serviette, avec du persil autour.

Le *saumon* mariné n'a besoin que d'être mis un instant dans de l'eau bouillante ou dans un court-bouillon, pour être propre à être servi comme le frais.

Quant au *saumon* fumé ou salé, on le fait ramollir ou dessaler en le mettant tremper vingt-quatre heures dans l'eau fraîche, et ensuite on le fait cuire dans l'eau simple, et on le sert avec des sauces grasses ou maigres préparées séparément.

Le morceau le plus estimé du *saumon*, est la hure et ensuite le ventre.

On a fréquemment confondu les *saumons* véritables avec d'autres poissons du même genre, tels que le SALMONE SALARE, le SALMONE FARIO, &c. *Voyez* ces mots.

On n'est pas d'accord sur la cause qui rend les *saumons bécards*, c'est-à-dire qui fait recourber la mâchoire inférieure.

Le roi des *saumons* est une espèce de *truite* que l'on prend quelquefois avec eux, et que les pêcheurs supposent être leur conducteur. (B.)

SAUMONEAU. C'est le *saumon* qui n'a pas encore acquis toute sa croissance. (B.)

SAUMONELLE. On donne ce nom, dans quelques ports de mer, aux petits poissons, n'importe l'espèce, dont on se sert comme d'appât pour la pêche à la ligne. *Voyez* au mot POISSON. (B.)

SAUMURE. On donne quelquefois ce nom à la *muire* ou *murie*, qui est l'eau saturée de sel qu'on fait évaporer pour en retirer le sel marin dans nos salines. (PAT.)

SAUPE, nom spécifique d'un poisson du genre SPARE. *Voyez* ce mot. (B.)

SAUQUENE. On donne ce nom sur les côtes de la Méditerranée, au *spare daurade* qui n'a pas encore acquis toute sa croissance. *Voyez* au mot SPARE. (B.)

SAURE. C'est le nom spécifique d'un poisson du genre ELOPS. *Voyez* ce mot.

C'est aussi celui de deux autres poissons, le SALMONE SAURE et le CENTRONOTE ARGENTÉ. *Voyez* ces mots. (B.)

SAURELLE. On donne ce nom, dans quelques cantons, à un poisson du genre *caranx*, au CARANX TRACHURE. *Voyez* ce mot. (B.)

SAURIENS. Alexandre Brongniard a appelé ainsi une des quatre divisions, qu'il a établie parmi les reptiles. (*Voyez* au mot ERPÉTOLOGIE.) Cette division comprend la famille des *lézards*, ou le genre *lacerta* de Linnæus, moins les *salamandres*. Elle offre pour caractère commun, des pattes, des dents enchâssées, un corps couvert d'écailles. Elle renferme neuf genres, savoir : CROCODILLE, IGUANE, DRAGON, STELLION, GECKO, CAMÉLÉON, LÉZARD, SCINQUE et CHALCIDE. *Voyez* ces mots et ceux ERPÉTOLOGIE, SHELTO FUSICK, AGAME, DRAGONE, TUPINAMBIS, TAKIDROME, BASILIC, ANOLIS, introduits depuis.

Les *sauriens* ont pour la plupart les pattes assez hautes et assez fortes, pour que leur ventre soit élevé au-dessus de la terre dans la marche; leurs doigts sont presque toujours garnis d'ongles, et ils ont tous une queue souvent fort longue.

Leurs os sont plus solides, et leur squelette se rapproche davantage de celui des mammifères.

Les branches de leur mâchoire inférieure sont osseuses et soudées antérieurement.

Leurs dents sont droites, et sortent beaucoup hors des gencives.

Ils ont un larynx; un os hyoïde; une trachée artère, à anneaux cartilagineux; des côtes nombreuses, longues et arquées, qui viennent se joindre en avant de la poitrine sur un sternum.

Leur cœur a deux oreillettes.

Ils se fécondent réellement. La verge du mâle est simple. Leurs œufs, pondus à terre, sont enveloppés d'une coquille ordinairement solide.

Les petits sortent de l'œuf organisés comme leurs parens.

Ces reptiles paroissent plus actifs que les autres; ils n'habitent guère que les pays chauds ou très-tempérés, et vivent plutôt à terre que dans l'eau.

Ils ne se nourrissent que de matières animales. (B.)

SAURITE, nom spécifique d'une *couleuvre* de la Caroline. *Voyez* le mot COULEUVRE. (B.)

SAUSARAI (*Anas Alexandrina* Lath., ordre des PALMIPÈDES, genre du CANARD, famille des SARCELLES. *Voyez* ces mots.). Forskal, qui a vu cette *sarcelle* à Alexandrie, nous apprend que son nom arabe est *sausarai*, qu'elle a le cou cendré et rayé de petits croissans blancs; le ventre blanchâtre, sans taches; le bec et le bas-ventre noirs; les pieds d'un cendré jaunâtre, et les membranes des doigts brunes. (VIEILL.)

SAUTERELLE, *Locusta*, genre d'insectes de l'ordre des ORTHOPTÈRES, ayant pour caractère: tarses de quatre articles.

Les *sauterelles* ont deux antennes très-longues, sétacées, à articles nombreux, courts, peu distincts; quatre palpes inégaux, les antérieurs de cinq articles, les postérieurs de trois; une lèvre supérieure, grande, presque circulaire en devant; une lèvre inférieure, à quatre divisions, dont celles du milieu fort petites; une tête grande, verticale; deux yeux petits, ronds; deux à trois petits yeux lisses, peu apparens; un corcelet comprimé sur les côtés, plan en dessus, sans écusson; les élytres inclinées, dont le bord est spéculifère ou scarieux, et transparent à la base dans les mâles; l'abdomen terminé par une queue tranchante, dans les femelles; les pattes propres pour sauter, dont les antérieures paroissent naître de dessous la tête, et les postérieures très-grandes, à cuisses fort renflées; les tarses à pénultième article bilobé, sans pelote entre les crochets. Quelques espèces sont aptères.

Les *sauterelles* que Linnæus a placées dans son genre *gryllus*, ont quelque ressemblance avec les *criquets*; mais les caractères qui les distinguent de ces insectes, sont: leurs tarses de quatre articles, et leurs antennes longues, sétacées, d'un très-grand nombre d'articles peu distincts. Les *criquets* n'ont que trois articles aux tarses; les antennes sont courtes, filiformes, ou renflées à l'extrémité de douze à vingt articles perceptibles.

Ces insectes qu'on trouve fréquemment dans les prairies, sautent assez loin à l'aide de leurs pattes postérieures, qui sont beaucoup plus longues que les autres. Les mâles font entendre un bruit plus ou moins fort, qu'on appelle communément le *chant des sauterelles*; il est toujours produit par le frottement des élytres l'une contre l'autre, à cette partie scarieuse, décolorée, spéculifère, ou porte-miroir, qui se voit à la base du côté interne.

Les femelles déposent leurs œufs dans la terre; elles en pondent une assez grande quantité à la fois, rassemblés dans

une membrane mince. Les larves qui sortent de ces œufs ne diffèrent de l'insecte parfait, que parce qu'elles n'ont ni élytres ni ailes; parvenues à l'état de nymphes, elles ont ces organes renfermés dans des espèces de boutons placés sur leur dos; mais, comme tous les autres insectes, elles ne sont propres à se reproduire qu'après l'entier développement de ces parties, et ce développement n'a lieu que lorsqu'elles quittent leurs dépouille de nymphe.

Sous leurs différentes formes les *sauterelles* se nourrissent d'herbes et de plantes et mangent beaucoup : une observation de Degéer prouve qu'elles sont carnassières quand elles en trouvent l'occasion. Cet auteur ayant renfermé ensemble plusieurs *sauterelles ronge-verrues*, une d'elles qui mourut fut dévorée par les autres; mais jusqu'à présent, on ne les a point vues s'entre-tuer pour se manger.

Ces insectes qui ont la faculté de sauter à une assez grande distance, volent aussi quelquefois fort haut et très-loin. Ceux qui sont étrangers à l'Europe, ont des formes singulières, leurs élytres ressemblent aux feuilles de différens arbres.

Dans un temps où l'histoire naturelle des insectes étoit à son enfance, où on n'avoit pas encore fait de distinction de *criquets* et de *sauterelles*, les voyageurs et les historiens durent mettre vaguement sur le compte de ces derniers insectes beaucoup de faits qui n'appartenoient qu'aux premiers. C'est pour cela qu'en traitant de ceux-ci, nous avons renvoyé à l'article SAUTERELLE. Nous verrons plus bas que ces prétendues *sauterelles* qui ont fait tant de ravages, que celles dont se nourrissent certains peuples, ne sont que des *criquets*. Je ne prétends pas dire néanmoins que les *sauterelles* ne soient nuisibles, et qu'elles ne puissent dans quelques circonstances produire autant de mal que les *criquets;* mais je m'attache aux faits, et tous ceux qui me sont connus tombent sur ces derniers animaux. On est donc prévenu qu'il faut substituer dans ce que je vais raconter le mot de *criquet* à celui de *sauterelle*, dont je me servirai avec les divers historiens.

Les pays orientaux sont exposés plus fréquemment que d'autres aux ravages de ces insectes. Ils arrivent en corps d'armée innombrable, de manière qu'ils cachent la lumière de l'astre du jour, comme le pourroit faire un nuage des plus considérables. Il n'y a pas ici d'exagération ; tous les témoignages sont unanimes à cet égard. Ils dépouillent la campagne de sa verdure, et la rendent presque nue. Les *sauterelles* quittent de temps en temps la Tartarie, l'Arabie, lieux de leur berceau, se rassemblent par essaims, émigrent, et viennent porter la désolation et la misère jusque dans l'Europe. Un vent

d'est favorise ordinairement le vol de ces armées, composées d'un nombre incalculable d'individus. Malheur à la contrée où elles se reposent des fatigues de leur voyage, celle qui voit terminer une de leurs journées, qu'on estime être de dix lieues. L'agitation de leurs ailes produit un bruit sourd, qui se fait entendre au loin et annonce l'approche de ce fléau; le soleil en est obscurci. A son coucher, ces insectes pleuvent comme une averse. Bientôt il ne reste plus sur la terre, et dans un espace de plusieurs lieues, une seule feuille, un seul brin d'herbe. Les arbres se brisent sous leurs poids. La plus belle campagne n'est plus qu'un triste désert. La faim et la peste sont à leur suite. Viennent-elles à périr subitement, l'air est empoisonné par l'infection que répandent leurs cadavres pourris; il succède des maladies épidémiques, une sorte de peste, qui enlèvent avec la famine, des milliers de personnes. L'île de Formose éprouve souvent, à ce qu'il paroît, les effets de cet excès de calamités. « Le vaillant Charles XII, se trouvant en Bessarabie, se crut assailli par un ouragan mêlé d'une effroyable grêle, lorsqu'un semblable nuage de *sauterelles*, dont le soleil se trouvoit obscurci, vint subitement à s'abattre, et couvrant hommes et chevaux, arrêta l'armée entière dans sa marche. La Russie, la Pologne et la Hongrie en sont fréquemment visitées: grace à Dieu, l'Allemagne en a été épargnée depuis 1749, année où elles inondèrent presque toute l'Europe. Toutes les feuilles publiques en parlèrent alors, et nous pourrions citer, d'après des papiers que nous avons sous les yeux, une foule de preuves des maux qu'elles occasionnent. Elles poussèrent même leur marche par-dessus la mer Baltique jusqu'en Suède. Il ne venoit de toutes parts que lamentations sur lamentations, et l'on comparoit leurs descentes de l'air à un orage subit, à une grosse chute de neige, à un ouragan, et même à un nuage de fumée qui s'étend avec rapidité. Depuis cette époque, on ne les trouve plus qu'isolées çà et là en Allemagne, et c'est un grand bonheur que la rudesse de notre climat ne soit pas favorable à leur propagation. La dernière fois qu'elles nous rendirent visite en nombreuses colonnes, elles commencèrent par dévorer les plantes les plus fines; ensuite de quoi la faim leur fit attaquer les feuilles et l'écorce. Elles dévorent avec une vîtesse incroyable; mais elles peuvent aussi jeûner pendant fort longtemps. Grundler observa le premier point avec une grande exactitude : il mit de ces *sauterelles* sous un poudrier de verre, sous lequel il y avoit de l'orge nouvellement levée : elles fendirent d'abord le tuyau en deux, dévorèrent du haut jusqu'en bas la partie restée debout, aussi promptement

que si elle leur entroit dans le corps, et ensuite elles consommèrent la partie que la morsure avoit fait tomber à côté. Tout cela se fit avec une agilité qu'on ne peut décrire. Dans leur patrie, ce sont les étés chauds et abondans en herbe qui sont les plus favorables à leur multiplication, et un temps serein et sec à leurs voyages aériens. Leur fécondité est telle, que dans les endroits où elles s'arrêtent l'on peut remplir des sacs entiers de leurs œufs, et qu'on en a recueilli treiz muids dans un district d'une médiocre étendue. On peut se faire une idée bien plus frappante encore de leur fécondité, d'après le passage de *sauterelles* qui eut lieu en France dans l'année 1613, et d'après un autre qui se fit du côté de Bontzhida en Transylvanie, en 1780. Le premier avoit radicalement moissonné, jusqu'à la racine, plus de quinze mille arpens de blé dans les environs d'Arles, et avoit même pénétré dans les granges et les greniers, lorsque, comme envoyés par la Providence, plusieurs centaines d'oiseaux, particulièrement des étourneaux, vinrent travailler à leur diminution; et malgré cela, qui pourroit n'être pas saisi d'étonnement? Sur l'ordre émané du gouvernement, qui obligeoit de ramasser leurs œufs, on en recueillit plus de trois mille mesures, de chacune desquelles il seroit éclos près de deux millions de jeunes. Afin de prévenir les suites effroyables qui auroient pu résulter de l'autre passage de Bontzhida, on commanda quinze cents personnes, dont chacune devoit ramasser plein un sac de *sauterelles*, qui furent partie écrasées, partie brûlées, partie enterrées; et ce nonobstant, on remarqua peu de diminution jusqu'à ce qu'il survint un froid aigu. Au printemps suivant il y eut des millions d'œufs déterrés et détruits par le peuple, qu'on fit lever en masse pour cette opération; et malgré tout cela, il se trouvoit encore bien des places assez étendues, où le sol étoit encore couvert de jeunes *sauterelles*, au point de n'en rien laisser à nu. On se mit alors, à force de les balayer, à les pousser dans des fossés nouvellement creusés, dont on avoit garni le bord opposé de toiles bien tendues, et où elles furent écrasées ». *Récréations tirées de l'Histoire naturelle, Insectes*, traduct. franç., t. 1, p. 306.

La Providence oppose heureusement un grand nombre d'ennemis à des insectes aussi redoutables. Un vent et une pluie froids, une tempête, peuvent en détruire des millions en un instant. Les renards, les cochons, les oiseaux, les lézards et les grenouilles en dévorent une grande quantité. Ils se font eux-mêmes une guerre cruelle. Des peuples de l'Arabie, ceux de quelques autres contrées de l'Orient, en prennent beaucoup pour les faire sécher, moudre, et en faire une sorte

de pain, lorsque les récoltes leur ont manqué. On les apporte à Bagdat au marché, et par-là, le prix ordinaire des autres viandes y baisse, dit-on, sensiblement. Les *sauterelles*, à ce que l'on prétend encore, ont un goût de pigeon; un seul homme peut en manger deux cents dans un repas. La manière de les apprêter varie. Les Bédouins de l'Egypte les font rôtir vivantes sur des charbons, et les mangent ensuite avec plaisir, après leur avoir ôté les ailes et les pattes. On enlève aussi, du moins dans quelques endroits, les intestins. Des femmes et des enfans de quelques parties de l'Arabie Heureuse, les enfilent et les vendent ensuite. Des Arabes font rôtir ces insectes et les trempent dans du beurre; et lorsqu'ils veulent pousser plus loin leur délicatesse, ils leur font éprouver un seul bouillon dans l'eau, et les font frire ensuite dans le beurre. Les habitans du Maroc les font sécher sur le toit ou terrasse de leurs maisons, et les mangent soit fumées, soit grillées, soit bouillies. D'autres peuples de la Barbarie les mettent en saumure. Cette nourriture, suivant Forskal, n'a pas grand goût, et si on en fait un trop grand usage, épaissit le sang et devient contraire aux tempéramens mélancoliques. Ce voyageur nous dit qu'il en rencontroit des quantités infinies à chaque pas, qu'on les chasse d'un champ à l'autre par le moyen d'un morceau de toile attaché à un long bâton; que le bruit qu'ils font en l'air dans leur vol par essaim, ressemble à celui d'une grande cataracte; qu'ils n'attaquent pas les plantes céréales parvenues à leur maturité, et qu'une espèce de *grive* de ce pays-là, *turdus gryllivora*, en détruit jusqu'à dix mille par jour. On a débité que les peuples acridophages étoient sujets, à certain âge, à une maladie extraordinaire; savoir: qu'il croissoit à l'extérieur de leur corps des moucherons ailés, qui leur dévoroient peu à peu les chairs. On sent toute l'absurdité de cette fable.

La superstition est venue ajouter ses malheurs aux maux que ces insectes entraînent à leur suite. Les élytres de ces *criquets* ont plusieurs taches noires. Les hommes ignorans ont cru y lire, chacun en leur langue, des caractères tracés par un dieu en colère, et annonçant sa terrible vengeance. C'est ainsi qu'on achevoit de décourager le malheureux cultivateur, gémissant de la ruine totale de ses champs.

Des auteurs épris du merveilleux, ont attribué ces émigrations aux rigueurs des femelles de ces insectes pour leurs mâles. Les femelles se mettant toutes à fuir, les individus de l'autre sexe les poursuivent avec ardeur, et de-là ces armées innombrables qui vont de plus loin en plus loin depuis l'orient jusqu'au couchant de l'Europe. Mais, comme le re-

marque agréablement l'auteur des *Récréations tirées de l'Histoire naturelle des Insectes*, on conviendra que les femelles ont une sévérité trop grande, que leur résistance n'est que de pure parade, et qu'elles auroient pu ménager bien des peines à leurs mâles, puisqu'elles finissent après tout par se prêter à leurs volontés, comme le prouve cette quantité d'œufs qu'elles déposent. Le défaut de vivres est plutôt la cause de ces funestes émigrations.

Quels sont maintenant ces *sauterelles*, ou plutôt ces *criquets* si dangereux ? Il n'y a pas lieu à discussion sur l'espèce qui a ravagé plusieurs fois différentes contrées de l'Europe. Cette espèce est, d'après tous les témoignages, le *criquet de passage*, *gryllus migratorius* Linn., Fab. ; mais il n'est pas aussi facile de dire quelle est l'espèce dont les peuples de l'Orient, ceux de l'Arabie et de la Barbarie redoutent les essaims destructeurs et dont ils se nourrissent. Des auteurs ont cru que c'étoit le *criquet à crête*, *gryllus cristatus* de Linnæus. Nous observerons à cet égard que ce grand naturaliste est tombé ici dans deux erreurs. 1°. Il réunit sous ce nom deux espèces. La première est propre à Cayenne, à Surinam ; c'est son *gryllus cristatus* décrit et figuré dans le premier volume des *Aménités académiques*, décrit et figuré encore par Degéer comme une espèce nouvelle sous le nom de *criquet à ailes blanches*. Son corcelet n'a pas de verrues, et les ailes ont un fond bleuâtre. La seconde espèce est celle que Frisch a représentée tom. IX, tab. 1, fig. 1. Son corcelet est verruqueux, et ses ailes ont un fond rouge. Cet insecte ne semble pas différer du *gryllus dux* de M. Fabricius, figuré par Drury, *tom. 2, pl. 44*. Ce dernier dit l'avoir reçu de la baie d'Honduras. Je présume aussi que cette seconde espèce est encore de l'Amérique. J'ai vu des collections nombreuses d'insectes des Grandes-Indes. J'ai vu celles qu'on a rapportées du Levant, et je n'y ai point remarqué cet insecte.

Linnæus s'est probablement trompé en indiquant l'Amérique, l'Arabie et l'Asie pour patrie du *criquet à crête*.

Le *criquet de Tartarie* se trouve dans les états barbaresques. Le professeur Desfontaines l'en a rapporté, et il paroît que c'est de cette espèce dont a parlé Shaw dans son voyage, et qu'il dit servir de nourriture aux habitans du pays. L'Italie et le Levant nous offrent une autre espèce, qui ne diffère presqu'en rien de la précédente, qui n'en est même peut-être qu'une simple variété. Le *criquet linéole* (1), *gryllus li-*

(1) Cette espèce est figurée dans Fuesli, *Archiv. ins.*, tab. 54, fig. 2.

neola Fab. L'arête du corcelet est plus prononcée que dans l'autre, d'une couleur plus claire que le reste du fond ; les cuisses des pattes postérieures ont des traits ou des raies noires, et les jambes de ces mêmes pattes sont bleuâtres, et non pas rougeâtres, comme dans le *criquet de Tartarie*, le *criquet égyptien* de Linnæus (*Mus. Ludov., vol. 1, p. 138.*), observé par Hallesquist en Egypte : le *gryllus gregarius* de Forskal, ne me semble être qu'une variété du *criquet de Tartarie*. Voilà les *criquets* de passage du Levant et ceux que l'on y mange. Ces insectes peuvent se rapporter à une même espèce, le *criquet de Tartarie*. Le *criquet linéole*, l'*égyptien*, n'en seroient peut-être que des variétés.

On peut diviser le genre des *sauterelles* ainsi qu'il suit : tête comprimée au-dessus de la naissance des antennes ; le sommet, vu en dessus, paroissant triangulaire; élytres et ailes longues.

+ Corcelet très-épineux, *gryllus coronatus* Linn.

++ Corcelet divisé par des lignes profondes, *g. aquilinus* Linn.

+++ Corcelet sans division ; dos ayant une arête, *g. verrucivorus* Linn.

++++ Dos uni, plan ; front pyramidal, *g. acuminatus* Linn.

+++++ Dos uni, plan ; front point pyramidal, *g. viridis* Linn.

** Sommet de la tête arrondi; élytres et ailes très-courtes, *locusta ephippiger* Fab.

SAUTERELLE FEUILLE DE CITRON, *Locusta citrifolia* Fab. Cette *sauterelle*, qui est verte, a environ un pouce et demi de long, les bords du corcelet garnis de petites dentelures, les élytres du double plus longues que l'abdomen, avec des nervures qui ressemblent à celles des feuilles de citronier. La tarière de la femelle est recourbée.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

SAUTERELLE FEUILLE DE CAMELLIA, *Locusta camellifolia* Fab. Elle a la tête grande, verte ; les élytres grandes, concaves, arrondies à l'extrémité, vertes, avec des nervures très-marquées ; les ailes aussi grandes que les élytres, de la même couleur.

On la trouve en Amérique.

SAUTERELLE VERTE, *Locusta viridissima* Fab. ; la *Sauterelle à coutelas* Geoff. Elle a environ deux pouces de longueur; tout le corps et les élytres d'un beau vert; les antennes plus longues que le corps; les élytres étroites, plus longues

1. Sacre. 2. Salangane avec son nid.
3. Savacou. 4. Sarcelle de la Chine.

que l'abdomen ; la tarière de la femelle est longue, en forme de coutelas applati.

Le mâle a, au-dessous de l'origine des élytres, une large ouverture fermée par une pellicule mince, qui lui sert à produire le bruit qu'il fait entendre.

On trouve cette *sauterelle* en Europe ; elle est très-commune dans les prairies.

Sauterelle grise, *Locusta grisea* Fab. Elle est brune, avec les antennes jaunâtres ; le corcelet carené et arrondi postérieurement ; les élytres mélangées de brun et de cendré ; les ailes transparentes ; les pattes verdâtres ; la femelle a une tarière en faulx. Cette espèce est commune aux environs de Paris.

Sauterelle ronge-verrue, *Locusta verrucivora* Fab. ; la *Sauterelle à sabre* Geoff. Elle est un peu moins grande que la précédente, mais plus grosse ; elle a les antennes plus courtes que le corps ; les élytres vertes, avec des taches brunes ; une rangée de taches brunes de chaque côté de l'abdomen. La tarière de la femelle est d'un brun grisâtre, recourbée en forme de sabre.

Cette *sauterelle* mord très-fort et jusqu'au sang quand on la prend sans précaution ; mais sa morsure n'est pas dangereuse. Linnæus dit que les paysans de la Suède font mordre par ces insectes les verrues qu'ils ont souvent sur les mains, parce qu'ils répandent dans la plaie une liqueur qui fait sécher et disparoître les callosités.

Sauterelle nymphe, *Locusta pupa* Fab. Le corps est aptère ; le corcelet est couronné de petites épines ; l'abdomen est tuberculé et épineux ; les cuisses postérieures ont quatre dents en dessous. Cette espèce est grande et se trouve en Afrique.

Sauterelle porte-selle, *Locusta ephippiger* Fab. Cette espèce a près d'un pouce de longueur. Elle est d'un cendré jaunâtre ou brun, mêlé de vert ; son corcelet est très-élevé par-derrière, et recouvre deux élytres très-courtes, épaisses, en voûte, en recouvrement au côté interne, et dont le frottement de l'une contre l'autre produit un son aigu, qui se fait entendre d'assez loin.

On trouve cet insecte sur la fin de l'été et en automne, dans les vignes, dans les bois du midi de la France. Il habite aussi les environs de Paris. (L.)

SAUTERELLE, nom que Goedart donne à une espèce de *tenthrédine*, qui s'élance, suivant lui, d'un lieu à un autre, à la façon des *sauterelles*, et dont la larve se plaît aux sommités des ormes. (L.)

SAUTERELLE DE MER, nom vulgaire de la SQUILLE MANTE. (*Voyez* ce mot.) On l'applique aussi dans quelques cantons à d'autres crustacés. (B.)

SAUTERELLE-PUCE. Swammerdam nomme ainsi la *cercopis écumeuse*. (L.)

SAUTEUR. *Voyez* PASSEVERT. (VIEILL.)

SAUTEUR, espèce de poissons du genre *cyprin*. C'est le *cyprinus gonorynchus* de Gronovius. On donne encore le même nom à deux autres espèces de poissons, le SPARE SAUTEUR de Lacépède, *Perca saltatrix* Linn., et au POMATOME SKIB, *Gasterosteus saltatrix* Linn. *Voyez* ces mots. (B.)

SAUTEUR A LA POITRINE. C'est le *gecko à tête plate*, qui se trouve à Madagascar, saute à la poitrine des hommes qui l'approchent et s'y attache avec tant de force qu'on ne peut l'en séparer qu'à l'aide d'un instrument tranchant, dit le voyageur Flaccourt. *Voyez* l'article des GECKOS. (S.)

SAUTEUR DES ROCHERS, espèce de *gazelle*. *Voyez* KLIPPSPRINGER. (S.)

SAUTEURS. Cuvier et Duméril, dans leurs *Leçons d'anatomie comparée*, ont établi une famille d'insectes orthoptères, comprenant les genres LOCUSTE, ACHÈTE, CRIQUET, SAUTERELLE, TRUXALE, ainsi caractérisée : *pattes postérieures longues, propres au saut; corps cylindrique*. (O.)

SAUVAGEON. *Voyez* le *tableau alphabétique* qui est à la suite de l'article PLANTE. (D.)

SAUVAGES. *Voyez* l'article HOMME. (V.)

SAUVAGES (ANIMAUX). Le joug que l'homme impose aux espèces domestiques, les dégrade, les avilit, ou même modifie leur conformation. Qui sait à quel état le *bœuf*, le *chien* parviendroient s'ils étoient abandonnés à la seule puissance de la nature? Toutes les variétés dans l'espèce de la *poule*, du *pigeon*, du *chien*, s'anéantiroient progressivement pour retourner au type fondamental et naturel. Elles reprendroient leur primitive énergie, leur noblesse, leur fierté, leur indépendance au milieu des antiques forêts et des riches campagnes. Leur instinct, entravé par la contrainte de l'homme, leur intelligence comprimée par sa tyrannie, leurs membres asservis à ses volontés, se déploieroient en liberté, s'étendroient, sans crainte, sous les seules lois de la nature, et ces animaux vivroient heureux, tranquilles, loin de notre présence et de notre despotisme.

Tous ces êtres que nous nommons *sauvages*, parce qu'ils nous fuient, ne trouvent-ils pas leur avantage à vivre seuls? S'ils se rassemblent, c'est sans contrainte, c'est pour leur pro-

pre utilité, pour se mieux défendre contre leurs ennemis, pour attaquer avec plus d'espérance de réussir. Tantôt ils forment des espèces de républiques comme les *castors*, quelques oiseaux *troupiales* et *oaciques*, les *abeilles* et les *fourmis*; tantôt des cohues, des attroupemens vagabonds comme les *rats lémings*, lee *campagnols*, les *harengs*, les *saumons*, les *sauterelles*, ou seulement des familles, des sociétés comme les *singes*, les *quadrupèdes ruminans*, les vols de *grues*, de *cigognes*, &c. Tels furent probablement les premiers essais de la sociabilité humaine, dont les hordes tartares et arabes, et les peuplades américaines nous retracent encore aujourd'hui l'image.

Mais l'espèce humaine, à présent si nombreuse, pèse sur tous les animaux; elle détruit les uns, confine les autres dans les déserts, opprime les espèces domestiques, rend les autres farouches et *sauvages*, tandis que dans ces contrées vierges que l'homme n'a point encore asservies, les races innocentes et pacifiques se laissent approcher et même saisir sans défiance, parce qu'elles n'ont jamais éprouvé les effets de sa tyrannie. La présence de l'homme rompt l'équilibre des êtres, en diminuant les uns et multipliant les autres pour ses avantages. Les espèces les plus féroces elles-mêmes sont forcées de fuir ce nouveau dominateur, et de lui abandonner le sceptre du monde qu'elles avoient conquis avant lui par leur force et leur courage. Elles succéderoient à l'homme, si son espèce étoit anéantie.

Les mœurs des animaux *sauvages* sont constantes pour l'ordinaire; la seule puissance des climats, des nourritures et des sexes en rompt l'uniformité. Les espèces les plus carnivores sont les plus *sauvages*, parce qu'elles sentent leur force et qu'elles se suffisent à elles-mêmes; aussi la plupart sont solitaires, et livrent des combats à tous ceux qui veulent empiéter sur le domaine qu'elles se sont approprié. L'*aigle* ne souffre pas l'*aigle* dans son voisinage, et le *tigre* combat le *tigre*, parce qu'ils s'enlèvent mutuellement une proie rare et difficile à se procurer. Cet instinct empêche encore la trop grande multiplication des espèces carnivores. Mais les herbivores, plus doux, plus tranquilles, ne fuient point la présence de leur espèce; au contraire, ils la recherchent, ils vivent de compagnie, ils deviennent même susceptibles d'amitié réciproque.

La naïve simplicité de la nature est plus belle dans les animaux que les vains ornemens dont l'homme les couvre. La démarche du *cheval*, la fierté du *chien*, la légèreté de la *colombe*, sont plus franches, plus libres lorsqu'ils sont aban-

donnés à eux-mêmes. C'est l'homme qui les déforme et les mutile en voulant les orner. Jamais les brillantes prisons qu'il leur prépare ne vaudront pour eux les campagnes verdoyantes, les monts sourcilleux et les forêts antiques, asyles éternels de leur indépendance. (V.)

SAUVAGÈSE, *Sauvagesa*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie monogynie, dont le caractère consiste en un calice partagé en cinq folioles lancéolées, pointues, concaves, ouvertes, persistantes; une corolle de cinq pétales; cinq écailles plus petites et alternes avec les pétales, environnés extérieurement de poils glanduleux; cinq étamines très-courtes; un ovaire supérieur ovale, à style simple et à stigmate obtus.

Le fruit est une capsule ovale, acuminée, uniloculaire, trivalve, à bords des valves courbés en dedans.

Ce genre est figuré pl. 140 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes à feuilles alternes, accompagnées de stipules linéaires et ciliées, et à fleurs solitaires sur des pédoncules axillaires. On compte trois espèces, dont la plus connue est la SAUVAGÈSE ADIME, qui a la tige très-rameuse et les feuilles ovales lancéolées. Elle est annuelle et se trouve à Cayenne, où on mange ses feuilles, qui sont mucilagineuses, en guise d'épinards. (B.)

SAUVE-GARDE. On donne ce nom dans les colonies françaises au *lézard tupinambis*, parce qu'on suppose qu'il avertit les passans des dangers qu'ils courent. *Voyez* au mot LÉZARD. (B.)

SAUVETERRE, marbre qui forme une jolie brèche à taches jaunes et blanches sur un fond noir. On le tire près du village de *Sauveterre*, dans le Comminge, au pied des Hautes-Pyrénées. (PAT.)

SAUVE-VIE, nom vulgaire de la *doradille des murs* (*asplinium ruta muraria*. Linn.). *Voyez* au mot DORADILLE. (B.)

SAVACOU (*Cancroma*, genre de l'ordre des ECHASSIERS. *Voyez* ce mot.) *Caractères:* le bec large, semblable à une cuiller renversée; les narines petites, placées dans une rainure; la langue petite; trois doigts en avant, un en arrière, tous divisés. LATHAM. Ce genre ne contient qu'une espèce.

Le SAVACOU (*Cancroma cochlearia* Lath., pl. de ce Dictionnaire.). Cet oiseau s'éloigne de tous les autres par la conformation de son bec, large et singulièrement épaté: cette large forme lui a fait donner le surnom de *cuiller;* en effet, ce sont deux cuillers appliquées l'une contre l'autre par le

côté concave; la mandibule supérieure porte sur sa convexité deux rainures profondes, qui partent des narines et se prolongent de manière que le milieu forme une arête élevée, qui se termine par une petite pointe crochue; elle s'emboîte sur l'inférieure, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un cadre sur lequel est tendue la peau prolongée de la gorge; l'une et l'autre sont tranchantes par les bords, et d'une corne solide et très-dure; ce bec a quatre pouces des angles à la pointe, et vingt lignes dans la plus grande largeur.

Le *savacou* habite les savanes noyées, et se tient le long des rivières où la marée ne monte pas; c'est là que, perché sur les arbres aquatiques, il attend le passage des poissons dont il fait sa proie, et sur lesquels il tombe en plongeant, et se relevant sans s'arrêter sur l'eau.

Sonnini, qui a plusieurs fois observé les *savacous* vivans, dit, en parlant du *savacou gris huppé*, qu'il a l'iris noir, et une membrane qui sort de l'angle intérieur de l'œil et peut le couvrir à volonté; il peut aussi redresser les plumes longues de la tête, sur-tout lorsqu'il est irrité; elles se redressent en forme de capuchon, et alors il s'élance avec fureur sur l'objet qui excite sa colère, en frappant vivement les mandibules de son bec l'une contre l'autre, de même que les *cigognes*.

Barrère distingue trois espèces de *savacous*, qu'il nomme, 1°. la *cuiller*, figurée pl. enl., n° 38, sous le nom de *savacou de Cayenne*; 2°. la *cuiller tachetée*; 3°. la *cuiller brune*, figurée pl. enl., n° 869, sous le nom de *savacou huppé de Cayenne*; mais l'on a reconnu que ce ne sont que des variétés de sexe ou d'âge de la même espèce.

Le *savacou brun huppé*, qui est regardé comme le mâle, est à-peu-près de la grosseur d'une *poule* médiocre, et a dix-sept pouces de long; le dessus de la tête noir; cette couleur se propage sur le derrière du cou; les plumes de l'occiput sont alongées, et forment une huppe assez grande dans certains individus; dans celui de la pl. enl., n° 869, elles ont sept à huit pouces de longueur, tombent sur le dos, et quelques-unes ont huit lignes de largeur, et sont fort petites dans d'autres; ces plumes sont noires, molles, sans consistance et assez larges; le bas du cou en arrière, le bas du dos et tout le reste du dessus du corps sont d'un gris plus ou moins clair; le front, les joues, le devant et les côtés blancs; le haut du dos est, dans des individus, d'un cendré foncé; dans d'autres d'un beau noir; la poitrine et le dessous du corps sont blancs, avec une plaque d'un beau noir de chaque côté de la poitrine; le bord de l'aile est blanc; les pennes et celles de la queue sont d'un gris blanc; la mandibule supérieure est noirâtre, l'inférieure blanchâtre; le

bas des jambes et les pieds sont d'un vert jaunâtre ; les ongles sont gris ; dans des *savacous* le gris roux domine sur le gris bleuâtre dans le manteau.

Le *savacou gris*, pl. enl., n° 38, qui paroît être la femelle, a tout le manteau gris blanc bleuâtre, avec une petite zône noire sur le haut du dos ; le dessous du corps est noir, mêlé de roux ; le devant du cou et le front sont blancs ; le panache est d'un noir bleuâtre.

Un autre qu'a observé Sonnini, est entièrement roussâtre, excepté la tête, qui est noire. Il soupçonne que c'est une femelle ou un jeune.

Le *savacou tacheté* de Brisson ne diffère qu'en ce que son plumage est tacheté de brun. C'est probablement un jeune.

Ces oiseaux se trouvent au Brésil, à la Guiane et à Cayenne.

(Vieill.)

SAVANA (*Muscicapa tyrannus* Lath., pl. enl. imp. en coul. de mon *Hist. des Oiseaux de l'Amér. septentr.* ; ordre Passereaux, genre du Gobe-mouche. *Voyez* ces mots). Ce *moucherolle*, que Pennant a placé dans sa *Zoologie arctique*, se trouve, dit-il, au Canada ; Linnæus le range aussi parmi les oiseaux de cette contrée ; il y est sans doute très-rare, car aucun voyageur n'en fait mention, et je ne l'ai jamais rencontré dans les provinces voisines ; aussi ne l'ai-je compris dans les oiseaux du nord de l'Amérique, que sur la foi de ces deux naturalistes, ainsi que l'ont fait les méthodistes modernes. Ce *gobe-mouche* de la Guiane s'avance aussi dans l'Amérique méridionale, car Buffon nous apprend que Commerson l'a rapporté des bords de la rivière de la Plata, et l'a vu dans les bois de Montevideo. Ce naturaliste lui a donné le nom de *Savana*, parce qu'il se tient toujours dans les savanes noyées ; en effet, ce nom lui convient mieux que celui de *veuve*, sous lequel il est connu à Cayenne, puisqu'il ne ressemble aux *veuves* que par la longueur de sa queue. On le voit perché sur les arbres, d'où il descend à tout moment sur les mottes de terre ou les touffes d'herbes qui surnagent, hochant sa longue queue comme les *lavandières*.

Sa grosseur est celle de l'*alouette*, et sa longueur totale de quatorze pouces, dont la queue en tient neuf, c'est-à-dire les deux pennes les plus extérieures (elles sont encore plus longues dans des individus) ; les autres vont toujours en diminuant jusqu'aux intermédiaires qui n'ont qu'un pouce neuf lignes de long, ce qui rend sa queue très-fourchue. Les pennes sont noires, et le bord extérieur des deux latérales est blanc dans près de leur moitié ; le dessus de la tête, les côtés de la nuque sont noirs, mais les plumes du sommet, plus lon-

gues que les autres, n'ont que leur extrémité de cette couleur et sont jaunes dans le reste ; un gris ardoisé couvre le dessus du cou et du corps ; les ailes sont de la même teinte, mais plus foncée ; le croupion est noirâtre et le dessous du corps blanc ; le bec et les pieds sont noirs ; la tache jaune de la tête distingue le mâle de la femelle qui en est privée ; les jambes ont cette partie grise ainsi que le dessus du corps. De plus, ils ont la queue beaucoup plus courte et une taille inférieure. (VIEILL.)

SAVANES. On donne ce nom, en Amérique, aux *prairies basses* et *marécageuses* qui sont au bord de la mer, et qui servent de retraite à des reptiles dangereux de toute espèce. Elles sont ordinairement couvertes de *roseaux*, de *palétuviers* et de *manceniliers*, dont les fruits empoisonnent souvent les poissons qui fréquentent ces rivages. (PAT.)

SAVASTANE, *Savastana*, genre de plantes établi par Schranck dans la triandrie digynie. Il a pour caractère un calice commun de trois folioles carenées et presque égales, renfermant deux fleurons mâles et un femelle, les premières à trois étamines libres, et la dernière à un ovaire surmonté de deux styles. (B.)

SAVETIER. On donne vulgairement ce nom, aux environs de Paris, au *gastérostée épinoche*. Voyez au mot GASTÉROSTÉE. (B.)

SAVINIER, nom vulgaire de la *sabine* dans les cantons où elle se trouve. (B.)

SAVON NATUREL ou SAVON DE MONTAGNE. C'est une *smectite* ou *argile à foulon*, qui se dissout et mousse dans l'eau comme le savon. *Voyez* ARGILE. (PAT.)

SAVON DU VERRE ou DES VERRIERS, nom qu'on a donné quelquefois à l'*oxide de manganèse*, qu'on mêle dans la matière du verre pour faire disparoître les couleurs qui en altèrent la transparence. *Voyez* MANGANÈSE. (PAT.)

SAVONETTE DE MER. On appelle ainsi des masses rondes d'œufs de coquillages que la mer rejette souvent sur ses bords, et qui, écrasés, moussent comme le savon. *Voyez* au mot COQUILLAGE. (B.)

SAVONIER, *Sapindus*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de l'octandrie trigynie, et de la famille des SAPONACÉES, dont le caractère consiste en un calice de quatre folioles colorées, dont deux extérieures ; une corolle de quatre pétales glanduleux à leur base ; huit étamines ; un ovaire supérieur triangulaire à trois styles à stigmate simple.

Le fruit en composé de trois drupes bacciformes étroitement unis, dont deux sont sujets à avorter.

Ce genre est figuré pl. 307 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des arbres à feuilles ailées ou ternées et à fleurs disposées en panicules terminales. On en compte une dixaine d'espèces qui croissent dans les parties les plus chaudes de l'Inde et de l'Amérique, et dont le plus important à connoître est le *savonier commun* (*sapindus saponaria* Linn.), qui croît dans les Antilles et dans le Brésil. C'est un arbre de moyenne grandeur, dont les folioles sont lancéolées et leur pétiole commun ailé. On emploie ses fruits en guise de savon pour laver le linge. Ils sont très-corrosifs, et ont besoin d'être écrasés dans une grande quantité d'eau pour ne pas gâter le linge. On s'en sert aussi pour endormir le poisson, et par ce moyen, le prendre facilement avec la main. (B.)

SAVONIÈRE. *Voyez* SAPONAIRE. (B.)

SAVORÉE. C'est un des noms vulgaires de la SARIETTE. *Voyez* ce mot. (B.)

SAWKI. Le *canard à longue queue de Terre-Neuve* porte ce nom chez les Kamtchadales. *Voy.* l'article des CANARDS. (S.)

SAXATILES. On donne généralement ce nom à tous les animaux et à toutes les plantes qui habitent de préférence parmi les rochers, dans les lieux pierreux; mais on l'applique plus particulièrement aux *poissons* de mer qu'on prend rarement au filet parce qu'ils se tiennent constamment cachés dans les trous de rochers, sous les pierres, &c. (B.)

SAXICAVE, *Saxicava*, genre de coquillages établi par Fleurieu Bellevue. Il offre pour caractère une coquille transverse, inéquilatérale, bâillante, sans dents, ni callosité, ni fossette, et dont le ligament est extérieur.

Ce genre ne contient qu'une espèce qu'on trouve dans les pierres aux environs de la Rochelle. Elle se creuse un trou qui est ovale comme elle, et que par conséquent elle ne peut augmenter par un mouvement de rotation comme les PHOLADES. (*Voyez* ce mot.) Fleurieu Bellevue croit qu'elle emploie pour cela un acide phosphoreux comme la RUPELLAIRE. *Voyez* ce mot.

Cette coquille est plate, alongée, à valves contournées et à stries grossières plus fortes à la partie antérieure. Sa grandeur est d'environ un pouce. (B.)

SAXIFRAGE, *Saxifraga*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la décandrie digynie, et de la famille des SAXIFRAGÉES, dont le caractère consiste en un calice à cinq divisions; une corolle de cinq pétales; dix étamines; un ovaire supérieur ou demi-supérieur, ovale, surmonté de deux styles persistans.

Le fruit est une capsule qui varie un peu dans sa structure, mais qui est d'une forme en général turbinée, terminée par deux pointes ou cornes réfléchies, uniloculaire et polysperme, s'ouvrant par un trou situé entre les deux pointes.

Ce genre, qu'on appelle aussi *rompt pierre*, parce que les espèces qu'il contient viennent ordinairement dans les fentes des rochers, parmi les cailloux, est figuré pl. 372 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes herbacées à feuilles alternes ou rarement opposées, souvent charnues, entières ou découpées, quelquefois toutes radicales, à fleurs tantôt disposées en thyrse, tantôt en corymbe, tantôt en panicule terminale, quelquefois même solitaires. On en compte une cinquantaine d'espèces, la plupart propres aux montagnes les plus élevées de l'Europe.

Les plus communes ou les plus remarquables de ces espèces sont :

La SAXIFRAGE COTYLÉDON, qui a les feuilles radicales réunies en rosettes, lingulées, cartilagineuses, dentées, la tige en panicule feuillée, et le calice garni de poils glanduleux. Elle est vivace, et se trouve dans les Alpes. C'est, lorsqu'elle est en fleur, une assez belle plante qui s'élève quelquefois à un pied. Elle fournit plusieurs variétés.

La SAXIFRAGE BRYOÏDE a les feuilles lancéolées, mucronées, cartilagineuses en leurs bords et ciliées; sa tige est nue, pauciflore, et les divisions de son calice obtuses. Elle est vivace, et se trouve dans les Alpes, les Pyrénées et autres montagnes élevées. Elle forme sur les rochers de petits gazons fort denses, qui semblent être de mousse lorsqu'ils ne sont pas en fleur.

La SAXIFRAGE A FEUILLES ÉPAISSES a les feuilles ovales, rétuses, un peu dentelées et pétiolées, la tige nue et les fleurs réunies en tête. Elle se trouve dans les Alpes de Suisse et de Sibérie. Elle ne s'élève que de quelques pouces. C'est une des dernières plantes que l'on rencontre avant la ligne des neiges éternelles.

La SAXIFRAGE DES NEIGES a les feuilles ovales, crénelées, presque sessiles; la tige nue et les fleurs ramassées en tête. Elle se trouve dans les mêmes endroits que la précédente. Peu de temps suffit pour compléter la révolution de son développement. Elle n'est souvent pas plus de quinze jours découverte, et pendant cet intervalle, elle pousse, fleurit et amène ses graines à maturité.

La SAXIFRAGE A FEUILLES OPPOSÉES a les feuilles opposées, imbriquées, ovales, celles du sommet ciliées. Elle est vivace et se trouve dans les Alpes de la Suisse, dans les Pyrénées et

en Laponie. C'est une petite plante rampante, qui fournit plusieurs variétés et dont les fleurs sont presque toujours solitaires.

La SAXIFRAGE A FEUILLES RONDES, qui a les feuilles réniformes, dentées, pétiolées; la tige en panicule, et le germe semi-inférieur. Elle est vivace, et se trouve sur les montagnes des Alpes. C'est une de celles qui se conservent le plus aisément dans les jardins.

La SAXIFRAGE GRANULEUSE ou la SAXIFRAGE BLANCHE, qui a les feuilles réniformes, lobées; la tige rameuse; la racine tuberculeuse et le germe semi-inférieur. Elle est vivace, et se trouve par toute l'Europe, dans les lieux sablonneux et arides. Elle s'élève à plus d'un pied, et ses fleurs sont blanches. L'infusion de cette plante dans du vin blanc, passe pour être apéritive, et pour provoquer les menstrues.

La SAXIFRAGE PENCHÉE a les feuilles palmées et pétiolées; la tige très-simple, uniflore et bulbifère. On la trouve dans les Alpes de la Laponie. Elle est vivace. Sa fleur est fort grande et recourbée.

La SAXIFRAGE TRIDACTYLITE a les feuilles cunéiformes, trifides, alternes; la tige droite et rameuse. Elle est annuelle, et se trouve très-abondamment dans toute l'Europe, aux lieux arides et sablonneux, sur les vieux murs, &c. Elle ne s'élève qu'à deux ou trois pouces, et fleurit une des premières au printemps. On la regarde comme un spécifique dans la jaunisse et les écrouelles. On l'appelle la *saxifrage rouge*, parce que lorsqu'elle croît dans des lieux exposés au soleil, sa tige et ses feuilles se colorent en rouge.

La SAXIFRAGE DES ROCHERS a les feuilles cunéiformes, les radicales tantôt entières, tantôt tridentées, celles de la tige à cinq dents, et celles du sommet à trois. Ses pédoncules sont triflores. Elle est annuelle, et se trouve dans les Alpes.

La SAXIFRAGE MUSQUÉE, qui a les feuilles radicales aggrégées, entières ou trifides, aiguës, linéaires; la tige visqueuse, presque rameuse, et les pétales de la longueur du calice. Elle est vivace et se trouve sur les Alpes de Suisse et d'Allemagne. Ses fleurs ont une odeur fort agréable.

La SAXIFRAGE CYMBALAIRE, qui a les feuilles en cœur, trilobées ou entières, et la tige rampante. Elle se trouve dans l'Orient.

La SAXIFRAGE HYPNOÏDE, qui a les feuilles linéaires, entières ou trifides; les rejetons rampans; les tiges droites et presque nues. Elle se trouve dans les Alpes et les Pyrénées. Un seul pied couvre quelquefois des espaces considérables d'un gazon très-dense. On la cultive dans quelques jardins à cause de cette propriété.

La SAXIFRAGE DORÉE. C'est la DORINE. *Voyez* ce mot.

La SAXIFRAGE DES PRÉS. C'est la *livèche des prés* (*peucedanum silaus*. Linn.).

La SAXIFRAGE PIMPRENELLE. On donne ce nom à une espèce de BOUCAGE. *Voyez* ce mot.

La SAXIFRAGE MARITIME, nom qu'on donne dans quelques ports de mer à la CRISTRE MARINE. *Voyez* ce mot.

La SAXIFRAGE PYRAMIDALE. C'est la JOUBARBE. *Voyez* ce mot. (B.)

SAXIFRAGÉES, famille de plantes dont le caractère offre un calice à quatre ou cinq découpures persistantes; une corolle rarement nulle, plus souvent formée de quatre à cinq pétales insérés au sommet du calice et alternes avec ses découpures; des étamines ayant la même insertion que la corolle, en nombre égal à celui des pétales ou en nombre double; un ovaire simple, supérieur ou inférieur dans une plus ou moins grande partie de son étendue, à deux styles et à deux stigmates persistans.

Le fruit est capsulaire, terminé par deux pointes bivalves au sommet, et s'ouvrant par un trou entre les deux pointes, uni ou biloculaire, à cloison formée dans les fruits biloculaires par les bords rentrans des valves, à semences nombreuses, portées sur la cloison ou insérées au fond de la capsule, à périsperme charnu, à embryon droit et à radicule inférieure.

Les plantes de cette famille ont une racine fibreuse ou rameuse, quelquefois tubéreuse; leurs feuilles le plus souvent simples, charnues et succulentes dans quelques espèces, sont radicales lorsque la tige est scapiforme, et alternes ou plus rarement opposées lorsqu'elle est caulescente. Les fleurs, presque toujours hermaphrodites, affectent différentes dispositions.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la quatrième de la quatorzième classe de son *Tableau du Règne Végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 18, n° 4, du même ouvrage, douze genres sous quatre divisions, savoir :

1°. Les *saxifragées herbacées*, dont la corolle est polypétale; TIARELLE, MITELLE, HEUCHÈRE et SAXIFRAGE.

2°. Les *saxifragées frutescentes* ou *arborescentes*, dont la corolle est polypétale; HYDRANGÉE, HORTENSE, TANROUGE et CUNONE.

3°. Les genres qui ont de l'affinité avec les *saxifragées*, et dont la corolle est double; DORINE et MOSCATELLE.

4°. Les genres qui tiennent le milieu entre les *saxifragées*

et les *cactoïdes*; CERCODE et GROSEILLIER. *Voyez* ces mots. (B.)

SAXIN (*Mus saxatilis*). Voyez l'article des RATS. (S.)

SAYACOU, nom brasilien d'un *tangara*. Voyez SYACOU. (VIEILL.)

SAYACU. C'est ainsi que dans son *Ornithologie*, M. Salerne a écrit le nom du SYACOU. *Voyez* ce mot. (S.)

SAYAU. C'est, aux Philippines, le nom de la SALANGANE. *Voyez* ce mot. (S.)

SAYCOU. *Voyez* SYACOU. (VIEILL.)

SCABICULE (FAUSSE). C'est la JASIONE DES MONTAGNES. *Voyez* ce mot. (B.)

SCABIEUSE, *Scabiosa* Linn. (*tétrandrie monogynie*), genre de plantes de la famille des DIPSACÉES, qui a pour caractère un calice commun, formé de folioles disposées sur une ou plusieurs rangées, multiflore; des fleurs portées sur un réceptacle convexe, et muni souvent de paillettes; un calice propre, double, adhérent, persistant, l'extérieur court, membraneux ou scarieux, plissé, l'intérieur rarement plumeux, ordinairement à cinq arêtes; une corolle en tube oblong, avec un limbe à quatre ou cinq lobes souvent inégaux; quatre étamines saillantes; un stigmate obtus, échancré; des semences ovales-oblongues, couronnées par le calice propre.

Les *scabieuses* sont des herbes ou sous-arbrisseaux qui ont les feuilles simples ou ailées; les fleurs ordinairement terminales; les corolles extérieures souvent plus grandes et irrégulières.

Ce genre, figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 57, renferme environ trente-six espèces, dont les plus remarquables sont:

LA SCABIEUSE DES CHAMPS, *Scabiosa arvensis* Linn., dont le caractère est d'avoir la racine droite, longue; la tige, d'un pied ou deux, ronde, velue, rude, creuse; les feuilles inférieures ovales, lancéolées, dentées, les supérieures comme pinnées; les fleurs placées au sommet des tiges; elles sont d'un pourpre pâle, et paroissent au mois de juin. Cette espèce, qui croît naturellement en Europe, présente plusieurs variétés. Elle est employée en médecine, et tous les bestiaux la mangent volontiers.

« On fait avec toute la plante un sirop qui est très-bon pour les maladies de la peau, pourvu qu'on bassine en même temps les parties malades avec une décoction de cette plante, à laquelle on aura associé un peu d'eau-de-vie camphrée: on recommande aussi cette décoction pour les dartres ». *Flor. écon. des env. de Paris.*

LA SCABIEUSE NOIRE-POURPRE OU LA VEUVE, *Scabiosa atro-purpurea* Linn. Dans cette espèce les tiges sont rameuses, les feuilles

disséquées, le réceptacle des fleurs alongé, les corolles d'un pourpre noirâtre, les anthères blanches. Elle produit un bel effet dans les jardins, par la touffe de ses fleurs d'une couleur peu commune. Elle est originaire des Indes, annuelle et se sème au printemps.

La SCABIEUSE A FLEURS BLANCHES, *Scabiosa leucantha* Linn., plante glabre, lisse, des pays méridionaux. Calice court; paillettes du réceptacle obtuses; corolle à quatre divisions, non rayonnante; fleurs toujours blanches; feuilles très-découpées. Tels sont ces caractères.

La SCABIEUSE MORS DU DIABLE, *Scabiosa succisa* Linn., racine vivace, courte, fibreuse, comme mordue et rongée dans le milieu; tiges de deux pieds, simples, rondes, fermes, velues, rameuses; les branches rapprochées, portant deux petites feuilles à chaque articulation; les fleurs au sommet; les feuilles opposées. Tous les bestiaux, excepté les cochons, aiment cette espèce, qui croît dans les champs.

« On l'emploie pour la teinture. (*Flor. écon. des env. de Paris.*) Le suc que ses feuilles contiennent est de la nature de celui du pastel, à l'exception qu'il est d'un vert pur et parfait. Les Suédois en font beaucoup d'usage pour teindre les étoffes de laine: on prépare ses feuilles comme celles du pastel; on doit les cueillir au mois de mai, avant que les tiges paroissent; elles contiennent pour lors le suc le plus riche et en plus grande abondance ».

La SCABIEUSE COLOMBAIRE, *Scabiosa columbaria* Linn. Elle croît communément dans les prés secs; elle donne en juillet et août des fleurs bleues.

Elle occupe trop de place dans les prairies; mais elle est bonne dans les pâturages; les chèvres, les moutons, les chevaux la mangent. (D.)

SCABRITE, *Scabrita*, nom donné par Gærtner, à un genre qui n'est autre que la NICTANTE de Linnæus. *Voyez* ce mot. (B.)

SCADICACALI. C'est l'*euphorbe tirucali*, dont on fait usage dans l'Inde contre les maladies vénériennes. *Voyez* au mot EUPHORBE. (B.)

SCALAIRE, *Scalaria*, genre de testacés de la classe des UNIVALVES, qui offre pour caractère une coquille subturriculée, garnie de côtes longitudinales élevées, tranchantes, décurrentes un peu obliquement dans toute la longueur de la spire, à ouverture arrondie, dont les deux bords sont réunis circulairement et réfléchis.

Ce genre faisoit partie des *sabots* de Linnæus (*turbo*), et avoit d'abord été réuni par Lamarck, qui l'a établi, avec ses CYCLOSTOMES. (*Voyez* ce mot.) Il renferme un petit nombre de coquilles, dont une est fameuse par les prix exorbitans auxquels elle a été portée il y a peu d'années: c'est la *scalata*.

Les naturalistes ont beaucoup varié sur la place que devoit avoir cette coquille dans l'ordre conchyliologique. Rumphius en faisoit un *buccin*; Dargenville, une *vis*; Gualtiéri, Fa-

vannes et autres, l'ont mise au nombre des *tuyaux*, parce qu'elle n'a pas de columelle, partie qu'ils regardoient comme essentielle aux coquilles proprement dites. Linnæus, sans s'arrêter à cette considération, l'a rangée parmi les *turbo*, comme on vient de le dire.

La *scalaire* est une coquille fort élégante, à sept tours de spire alongés et séparés par un intervalle vide, avec dix à douze côtes longitudinales élevées, qui se réunissent pour former un bourrelet autour de la lèvre. Elle n'a point de columelle, les côtes en tiennent lieu extérieurement.

On a cru, pendant long-temps, que la *scalata* venoit des Grandes-Indes et de la Chine. On rapportoit que sa rareté provenoit de ce qu'elle servoit d'ornement aux femmes riches de ces pays. On sait aujourd'hui qu'elle se trouve dans la Méditerranée, sur la côte de Barbarie, et on doute qu'il s'en trouve à Amboine, malgré l'autorité de Rumphius et de Valentin; aussi est-elle beaucoup tombée de prix, puisqu'on a pour douze francs ce qui valoit cent louis il y a aujourd'hui vingt ans.

L'animal qui habite la *scalaire*, au rapport de Planchus, est un *gastéropode* à tête munie de deux tentacules, qui se terminent chacun par un filet, et qui soutiennent des yeux placés à leur base; sa trompe est rétractile en forme de languette, et il est pourvu d'un petit opercule en forme discoïde. Le même auteur a cru que c'étoit une espèce de ce genre, la *fausse cyclostome* (*turbo clathrus* Linn.), dont les anciens retiroient la pourpre violette.

On connoît huit à dix espèces de *scalaires*, toutes de la Méditerranée, dont les deux plus remarquables sont celles qui viennent d'être mentionnées, c'est-à-dire:

La SCALAIRE SCALATE, qui est conique, dont les tours de spire sont distans, divisés par dix côtes longitudinales continues. Elle est figurée pl. 11, lettre V de la *Conchyliologie* de Dargenville, et pl. 32, fig. 3 de l'*Histoire naturelle des Coquillages*, faisant suite au *Buffon*, édit. de Deterville.

La SCALAIRE GRILLE, qui est turriculée, non ombiliquée, dont les tours de la spire sont contigus et divisés par quinze côtes longitudinales. Elle est figurée dans Gualtiéri, pl. 58, lettre H. (B.)

SCALATA, nom spécifique d'une coquille du genre SCALAIRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SCALOPE. Klein a donné le nom de *rat scalope* (*mus scalopes*) à la MARMOSE. *Voyez* ce mot. (S.)

SCAMMONÉE, *Convolvulus Scammonia* Linn., plante du genre des LISERONS (*Voyez* ce mot), dont les racines

fournissent une substance gommo-résineuse, connue et employée de tout temps en médecine, comme purgatif. Cette substance porte aussi le nom de *scammonée*. Elle nous vient sous forme concrète. On en trouve, dit Geoffroy (*Mat. méd.*), de deux sortes dans les boutiques; savoir, la *scammonée d'Alep* et celle de *Smyrne*.

La *scammonée d'Alep* est légère et friable; quand on la brise elle est d'un gris noirâtre et brillant, et lorsqu'on la frotte ou qu'on la manie entre les doigts, elle se change en une poussière blanche et cendrée. Son odeur est virulente, et sa saveur amère est mêlée d'une certaine acrimonie. Elle est recueillie à Alep même, d'où on l'apporte en Europe.

La *scammonée de Smyrne* est noire, plus compacte et plus pesante que celle d'Alep. Elle nous vient de Smyrne même; mais elle n'est point recueillie dans le territoire de cette ville, elle y est apportée d'une ville de Galatie, nommée présentement *Orté*, et de la ville de *Cogni*, dans la province de Cappadoce, près du mont Taurus, où il s'en fait une récolte abondante. Elle est préférée à celle d'Alep. Elle est fournie par le PÉRIPLOQUE SCAMMONÉE. *Voyez* ce mot.

Pour avoir de bonne *scammonée*, on choisit celle qui est brillante, facile à rompre et à réduire en poussière, presque insipide au goût, et qui, mêlée avec un peu de salive, blanchit et devient laiteuse. On rejette celle qui est noire ou d'une couleur brûlée, pesante et remplie de graviers, de petites pierres ou d'autres matières étrangères.

L'espèce de *liseron* qui fournit cette substance a des racines longues, épaisses, charnues comme celles de la *bryone*, et pleines d'un suc laiteux qui s'en échappe lorsqu'on y fait des incisions. Ces racines poussent des tiges cylindriques, grêles, très-peu velues, grimpantes et garnies de feuilles alternes, glabres, triangulaires, faites en fer de flèche, aiguës et pétiolées. Les pédoncules, qui portent communément trois fleurs, sont minces, et environ une fois plus longues que les feuilles. Les fleurs ont un calice à folioles obtuses, un peu échancrées à leur sommet, et une grande corolle en cloche bien ouverte et d'un blanc purpurin. Cette plante croît naturellement en Syrie, dans les campagnes de Mysie et autres lieux du Levant. C'est le suc épaissi de ses racines qu'on débite dans le commerce sous le nom de *scammonée*.

On recueille ce suc de plusieurs manières. Après avoir coupé le sommet de sa racine, on la creuse avec un couteau, et on lui donne la forme d'une écaille de tortue renversée; le suc coule au fond, et on le ramasse avec des coquilles. D'autres font des creux dans la terre, qu'ils garnissent de

feuilles de *noyer*, sur lesquelles le suc tombe, et on le retire quand il est sec. Du côté de Mésué on coupe la partie de la racine qui s'élève au-dessus de la terre, et elle donne un suc gommeux qu'on ramasse et que l'on conserve desséché; ensuite toute la racine est arrachée et coupée par tranches: l'espèce de lait qui en découle est recueilli, et on le fait sécher soit au soleil, soit à un feu doux, puis on en forme de petites masses qui sont de différentes couleurs et communément blanchâtres. On pile aussi les parties rameuses des racines, et avec le suc qui en est exprimé, on fait des espèces de pastilles, sur lesquelles on imprime un cachet. Cette *scammonée* est grossière, noire et pesante. Enfin, au moyen du pilon, on force quelquefois les tiges et les feuilles même de la plante à lâcher le suc qu'elles contiennent; mais celui-ci est d'un noir verdâtre et d'une mauvaise odeur.

La *scammonée*, qui coule d'elle-même en larmes de la racine de la plante à laquelle on a fait une incision, et qu'on ramasse avec des coquilles, est toujours brillante et de couleur blanchâtre ou jaunâtre; c'est la plus belle: mais il y en a fort peu dans le commerce. Celle qui nous est apportée est communément opaque, de couleur cendrée et en petites mottes formées sans doute des différens sucs qui ont été retirés soit par incision, soit par expression. Voilà pourquoi elle offre différens degrés de pureté.

Cette substance, soumise à l'analyse, dit l'auteur des notes du *Dict. de Miller*, fournit à-peu-près une demi-once d'extrait gommeux, et trois gros de principe résineux. La partie gommeuse est un bon purgatif, qui évacue avec douceur; mais la résineuse est très âcre, et purge violemment: cependant la plupart des mauvais effets qu'on attribue à la *scammonée* ne sont communément occasionnés que parce que cette drogue est falsifiée dans les pays même où on la prépare, et qu'afin d'en augmenter le volume, on y mêle le suc de différentes espèces de tithymales. Quoi qu'il en soit, la *scammonée* bien choisie, est un fort bon hydragogue qui peut être employé avec succès dans beaucoup de circonsces. On doit donner la préférence à celle qui est préparée et qu'on vend dans les boutiques sous le nom de *diagrède*. Sa dose, lorsqu'on la fait prendre seule, est depuis six grains jusqu'à douze; mais elle doit être beaucoup moindre lorsqu'on la mêle à quelque électuaire pour en augmenter l'activité. Comme son infusion est dégoûtante et amère, on ne la prend guère aujourd'hui que sous forme sèche et pulvérulente. Elle est, dit-on, très-utile dans les maladies de la peau, en excitant une dérivation salutaire. (D.)

La *scammonée* est très-sujette à varier dans ses effets, et demande à être administrée par des mains exercées. Elle occasionne, par son usage inconsidéré, des superpurgations qui amènent des accidens graves, et même la mort. Elle entre dans plusieurs compositions, telles que la poudre *de tribus* ou *de cornachine*, le *magistère*, &c. On l'appelle *diagrède* lorsqu'elle est réduite en poudre. (B.)

SCAMMONÉE D'ALLEMAGNE. C'est le *grand liseron* (*convolvulus sepium* Linn.). *Voyez* au mot LISERON. (B.)

SCAMMONÉE D'AMÉRIQUE. C'est la racine d'une espèce de *liseron* du Brésil. *Voyez* au mot MÉCHOACAN. (B.)

SCAMMONÉE JAUNE. C'est la *gomme gutte* ou la GOMME-RÉSINE DE CAMBOJE. *Voyez* ce mot. (B.)

SCAMMONÉE DE MONTPELLIER. *Voyez* au mot CYNANQUE. (B.)

SCANDEBEC. Rondelet donne ce nom à la *mactre poivrée*. *Voyez* au mot MACTRE. (B.)

SCANDIX, *Scandix*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie digynie et de la famille des OMBELLIFÈRES, dont le caractère consiste en un calice entier; une corolle de cinq pétales inégaux et échancrés; cinq étamines; un ovaire inférieur surmonté de deux styles persistans.

Le fruit est composé de deux semences réunies et finement striées, glabres ou herissées et terminées par une longue pointe.

Ce genre est fort peu distinct des *cerfeuils* et des *myrrhis*. Il renferme des plantes à feuilles alternes surdécomposées et à fleurs disposées en ombelles nues et à ombellules involucellées, dont celles du centre avortent souvent, c'est-à-dire les *cerfeuils odorant*, *peigne*, *cultivé*, *anthrisque* et autres espèces moins importantes. *Voyez* aux mots CERFEUIL et MYRRHIS. (B.)

SCANDULACA. Quelques ornithologistes désignent ainsi le *grimpereau* en latin. (S.)

SCAPHIDIE, *Scaphidium*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des NÉCROPHAGES.

Ce genre, établi dans mon *Entomologie*, et adopté par Latreille, Fabricius et tous les autres entomologistes, ne comprend jusqu'à présent que quatre ou cinq espèces, dont une seule étrangère. La forme du corps ovale, convexe et terminée en pointe par les deux bouts; les antennes en masse alongée, et les antennules filiformes suffisent, au premier coup-d'œil, pour distinguer les *scaphidies* des *boucliers* et

des *sphéridies*, avec lesquels Linnæus et Fabricius avoient placé quelques-uns de ces insectes. Les *scaphidies* ont les antennes de la longueur du corcelet, composées de onze articles, dont les cinq derniers forment une masse alongée, perfoliée; les antennules, au nombre de quatre, sont filiformes; les mandibules sont bifides ou bidentées à leur extrémité; les mâchoires sont bifides, avec les divisions égales; la lèvre inférieure est arrondie, presque pointue à son extrémité.

On trouve les *scaphidies*, pendant l'été, sous l'écorce qui se détache des arbres cariés; mais au printemps ils se tiennent dans les bolets, les agarics, les champignons, dans lesquels la larve a vécu et pris tout son accroissement.

SCAPHIDIE QUADRIMACULÉ. Il est noir luisant; les élytres sont pointillées, et marquées chacune de deux taches rouges. Il se trouve assez fréquemment aux environs de Paris dans les bolets.

SCAPHIDIE IMMACULÉ. Il diffère de l'autre, en ce qu'il est tout noir luisant sans taches. Il se trouve de même dans les bolets. (O.)

SCAPOLITE (D'Andrada), RAPIDOLITHE (Abildgaard). Ce minéral, qui se trouve dans les mines de fer d'Arandal en Norwège, a été connu parmi nous par la description qu'en a donnée d'Andrada dans le *Journal de Physique*, fructidor an VIII, pag. 246.

La couleur du *scapolite* est d'un blanc jaunâtre ou grisâtre; il est translucide et éclatant d'un éclat vitreux un peu gras. Sa forme est le prisme rectangulaire, dont les angles sont tronqués; les cristaux sont alongés en aiguilles et confusément entrelacés; leur surface est striée; leur cassure longitudinale est lamelleuse parallèlement aux faces principales; la cassure en travers est pareillement lamelleuse, perpendiculairement à l'axe. Le *scapolite* raie le verre; mais il se laisse quelquefois entamer par le couteau. Sa pesanteur spécifique est d'environ 3670. Exposé au chalumeau, il se boursouffle et se fond en un émail blanc et brillant. (PAT.)

SCARABÉ, *Scarabæus*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des SCARABÉIDES.

La plupart des naturalistes anciens ont désigné presque tous les *coléoptères* sous le nom générique de *scarabé*. Les modernes, en conservant ce nom, ne l'ont plus assigné qu'à un seul genre d'insectes. Les *scarabés* avoient été confondus par Linnæus avec les *hannetons*, les *cétoines*, les *trox*. Geof-

froy avoit simplement divisé tous ces insectes en deux genres; il avoit conservé le nom de *scarabé* au premier, il avoit donné le nom de *bousier* au second; mais ces deux genres, d'après les caractères que cet auteur leur avoit assignés, ne différoient l'un de l'autre que parce que le premier avoit un écusson, et que l'autre n'en avoit point. On sent bien que cette légère différence ne doit pas suffire pour l'établissement d'un genre, d'autant plus que la plupart des *bousiers* ont un écusson très-petit. Il y a d'ailleurs la plus grande analogie entre quelques *scarabés à écusson* et ceux qui en manquent. Tous les insectes rangés par Geoffroy dans le genre des *bousiers* ont, à la vérité, une manière de vivre qui leur est propre; ils ont une forme qui diffère de celle des autres *scarabés*, et qui les fait reconnoître au premier aspect; ils vivent tous dans les bouses et les fientes des animaux; mais quelques *scarabés* à écusson vivent de la même manière, se trouvent dans les mêmes lieux, ont la bouche conformée de même, ne diffèrent, en un mot, des autres *bousiers* que parce qu'ils ont un écusson: donc le manque de cette pièce ou son existence ne doit point entrer en considération pour la formation d'un genre.

Degéer a divisé en trois familles le genre de *scarabé*, tel que l'avoit établi Linnæus: la première famille comprend les *scarabés*, les *bousiers* et les *trox*; la seconde comprend les *hannetons*, et la troisième les *cétoines*: il les a nommés *scarabés de terre*, *scarabés des arbres* et *scarabés des fleurs*.

Voët a suivi à-peu-près les divisions de Geoffroy et celles de Degéer. Il a divisé le genre *scarabé* de Linnæus en *scarabés* et en *bousiers*. Les premiers sont subdivisés en trois familles: la première comprend les *scarabés de fleurs* ou *cétoines*; la seconde, les *scarabés d'arbres* ou *hannetons*; la troisième, les *scarabés de terre* ou *scarabés* proprement dits. Le second genre, celui de *bousier*, est le même que celui de Geoffroy, et répond à notre division des *scarabés* ou *bousiers sans écusson*. Schæffer a suivi l'exemple de Geoffroy; il a établi deux genres, l'un sous le nom de *scarabæus*, et l'autre sous celui de *copris*.

Fabricius, après avoir séparé des *scarabés*, les *hannetons*, les *cétoines*, les *trox*, avoit assigné à chacun d'eux les caractères qui les distinguent; mais le genre *scarabé*, tel que l'avoit établi ce célèbre naturaliste, présentoit des différences très-remarquables qui nous avoient engagé à en former trois genres ou trois grandes familles, dont la première comprenoit les *scarabés* qui ont des mandibules et qui n'ont point de lèvre supérieure; la seconde renfermoit les *scarabés* qui ont des mandibules et une lèvre supérieure; dans la troisième

étoient placés ceux qui n'ont ni mandibules ni lèvre supérieure. Latreille a établi trois grandes familles et divisé en dix-huit genres nos sept premiers, c'est-à-dire ceux de *lucane*, *lethrus*, *scarabé*, *trox*, *hanneton*, *cétoine* et *hexodon*. (*Voyez* les articles COPROPHAGES, GÉOTRUPINES et SCARABÉIDES, Fabricius enfin, à l'exemple de Latreille et de quelques auteurs allemands, a divisé le genre de *scarabé* en sept. Il a conservé ce nom à ceux de ma seconde division, que Latreille nomme *géotrupe*, et il a nommé *géotrupe* ceux de la première. Ce sont pourtant ceux-ci qui doivent plus particulièrement retenir leur nom ancien, et auxquels appartiendra tout ce que nous allons dire.

On rencontre les *scarabés* courant sur la terre ou volant d'un endroit à l'autre : on les trouve ordinairement dans les endroits gras et humides, dans les couches ou dans les champs, vers la racine des vieux arbres. La plupart fréquentent les fumiers et les terres grasses et humides pour y déposer leurs œufs ; mais aucun ne se trouve dans les bouses et les fientes des animaux.

C'est dans les terreaux, les fumiers, les terres grasses, qu'on rencontre la larve de ces insectes. Elle ressemble à un ver mou, gros, ordinairement courbé en arc ; sa tête est dure, écailleuse, munie de deux antennes filiformes courtes ; le corps est composé de treize anneaux assez distincts, dont neuf sont pourvus d'un stigmate de chaque côté. La nymphe est enfoncée dans la terre, et enfermée dans une espèce de coque que la larve a construite avant sa transformation. La peau qui recouvre son corps laisse voir toutes les parties que l'insecte parfait doit avoir. Leur forme se dessine assez bien sous la peau qui les recouvre, et qui les tient comme emmaillottées.

Nous ne répéterons pas toutes les puérilités que les plus grands hommes de l'antiquité, tels que Homère, Aristophane, Théocrite, Isidore, Aristote, Lucien et Pline, ont écrites sur ces insectes, relativement à leur origine, à leurs habitudes, à leur sexe ; la plupart d'elles sont rapportées dans Mouffet et dans Jonston. Nous dirons seulement que les Egyptiens, croyant que les *scarabés* étoient tous mâles, et qu'il n'y avoit point entr'eux de copulation, sculptoient ces insectes au bas des statues des héros pour exprimer la vertu mâle et guerrière exempte de toute foiblesse ; vertu qui n'appartenoit, selon eux, qu'aux ames fortes, qu'aux hommes vraiment illustres.

SCARABÉ ACTÉON. C'est un des plus gros de ce genre. Tout le corps du mâle est noir et luisant ; la tête est armée d'une

corne avancée, un peu recourbée, bifide à son extrémité, munie à sa base interne d'une dent relevée très-forte; le corcelet a deux cornes comprimées, avancées, pointues, à sa partie antérieure, et une petite élévation au milieu du dos; l'écusson est triangulaire; les élytres sont lisses, sans stries; les jambes antérieures sont terminées par trois dents de chaque côté. La femelle est noire, toute raboteuse en dessus; le chaperon est bidenté; la tête est munie d'une très-petite corne; le corcelet est très-raboteux, sans cornes. Ce *scarabé* se trouve à Cayenne et à Surinam.

Scarabé Hercule. Le mâle est remarquable par la longueur de ses cornes; la tête est noire, luisante, armée d'une longue corne avancée, recourbée, munie à sa partie supérieure de trois ou quatre dents; le corcelet est noir, luisant, armé d'une corne très-longue, avancée, courbée, très-velue en dessous, échancrée à son extrémité, munie d'une dent de chaque côté; l'écusson est noir et luisant; les élytres sont d'une couleur cendrée, un peu glauque, avec des points et taches noirs: elles sont quelquefois entièrement obscures; le dessous du corps et les pattes sont noirs; les jambes antérieures ont trois dents latérales. La femelle diffère beaucoup du mâle: la tête est noire, point luisante, munie d'un tubercule arrondi: le corcelet est noirâtre, légèrement chagriné, point du tout luisant, un peu pubescent; l'écusson est noir, triangulaire et luisant; les élytres sont obscures à leur base, glauques à leur extrémité, raboteuses et munies chacune de deux ou trois lignes longitudinales élevées; le dessous du corps est noir et couvert de quelques poils ferrugineux. Ce bel insecte se trouve fréquemment aux Antilles.

Scarabé nasicorne. Il varie pour la grandeur. Il est beaucoup plus grand au midi de l'Europe qu'aux environs de Paris. Tout le corps est chatain, plus ou moins foncé; la tête est armée d'une corne simple, élevée, recourbée; le corcelet du mâle est un peu raboteux sur les côtés; il est coupé et lisse antérieurement, relevé et tridenté supérieurement; la dentelure du milieu est plus petite que les latérales; l'écusson est triangulaire, presque arrondi postérieurement; les élytres sont lisses, avec une strie de chaque côté de la suture; le dessous du corps est châtain et couvert de poils ferrugineux; les jambes antérieures ont trois dents latérales. La femelle a la corne de la tête très-courte, et le corcelet légèrement coupé antérieurement. Il se trouve dans presque toute l'Europe, dans les couches des jardins, vers la racine des arbres vieux et à demi-pourris. (O.)

SCARABÉ AQUATIQUE. C'est ainsi qu'on a nommé

vulgairement les grandes espèces de DYTIQUES et d'HYDROPHILES. *Voyez* ces mots. (O.)

SCARABÉ DES LYS. *Voyez* CRIOCÈRE. (O.)

SCARABÉ PULSATEUR. *Voyez* VRILLETTE. (O.)

SCARABÉ A RESSORT. *Voyez* TAUPIN. (O.)

SCARABÉ TORTUE ou SCARABÉ HÉMISPHÉRIQUE. C'est sous ce nom que l'on désigne vulgairement les *coccinelles*. On les nomme aussi *bêtes à Dieu*, *vaches à Dieu*, *chevaux de Dieu*, *bêtes de la Vierge*. Voy. COCCINELLE. (O.)

SCARABÉ A TROMPE. *Voyez* CHARANSON et CALANDRE. (O.)

SCARABÉIDES, *Scarabæides*, famille d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, établi par Latreille: elle comprend les genres *trox*, *sinodendron*, *oryctès*, *scarabé*, *hanneton*, *glaphyre*, *rutèle*, *cétoine*, *hexodon*, *passale* et *lucane*. Elle a pour caractères: tarses à cinq articles à toutes les pattes; articles simples; une petite appendice à deux soies divergentes entre les crochets, dans ceux qui les ont égaux; antennes insérées sous le bord du chaperon, de la longueur du corcelet au plus, composées de dix articles, dont le premier long; le second aussi grand ou plus grand que le troisième; les suivans courts, grenus; les derniers formant une massue feuilletée, plicatile ou pectinée; quatre palpes filiformes ou un peu renflés à l'extrémité; ganache souvent très-grande, et cachant entièrement la lèvre inférieure ou plutôt en tenant lieu; corps parallélipipède, ou ovalaire, ou rond, plus ou moins convexe en dessus; yeux alongés, courbés en dessous, souvent coupés par les bords du chaperon; corcelet grand; pattes fortes; jambes antérieures au moins très-dentées au côté extérieur. (O.)

SCARB, nom du *cormoran* dans quelques ouvrages d'ornithologie. (S.)

SCARCHIR (*Anas arabica* Lath., ordre des PALMIPÈDES, genre des CANARDS, famille des SARCELLES. *Voyez* ces mots.) Le nom conservé à cette *sarcelle* par Sonnini, est celui qu'elle porte en Egypte: elle a les parties supérieures d'un gris tacheté; les inférieures et le croupion blanchâtres, avec des taches cendrées; le miroir des ailes noirâtre dans son milieu, blanc devant et derrière; les côtés et le dessous du bec jaunes; le reste noir; les pieds d'un cendré jaunâtre, et les membranes des doigts, brunes. (VIEILL.)

SCARE, *Scarus*, genre de poissons de la division des THORACIQUES, dont le caractère consiste à avoir les mâchoires

osseuses très-avancées, et tenant lieu de dents; une seule nageoire dorsale.

Il ne faut pas confondre les espèces de ce genre avec le *scare* d'Aristote, et autres anciens écrivains. Ce dernier faisoit partie des *labres* de Linnæus, et a été placé par Lacépède, dans un genre particulier, qu'il a appelé CHEILINE. *Voyez* ce mot.

Les poissons dont il est question ici, ont été appelés *scares* par Linnæus, quoiqu'ils aient peu de rapports avec celui dont on vient de parler. La conformation de leurs mâchoires est très-remarquable, en ce qu'elles sont toujours sans dents proprement dites, mais chacune composée d'un seul ou de deux os fort saillans, fort durs, tantôt tranchans et unis, tantôt dentelés. Ces mâchoires, analogues à celles des *diodons* et même des *tortues*, sont douées d'une force considérable, et propres à briser les coquillages, les crustacés, et les sommités des madrépores, des gorgones, et autres productions polypeuses dont ces poissons se nourrissent. Elles sont à plus forte raison également propres à couper les feuilles des varecs, des ulves, qu'ils mangent aussi souvent.

Les espèces qui composent ce genre ne sont pas d'un grand intérêt pour les peuples de l'Europe, attendu qu'elles vivent presque toutes dans la mer Rouge et dans celles des Indes; mais elles brillent par la beauté de leurs couleurs. Il ne paroît pas qu'aucune parvienne à une grandeur remarquable. Lacépède en énumère dix-neuf, qu'il a divisées en trois sections.

La première de ces sections renferme les *scares*, qui ont la nageoire de la queue fourchue ou en croissant. Ce sont :

Le SCARE SIDJAN, *Scarus rivulatus* Linn., qui a treize rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; sept rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à celle de l'anus; les denticules des mâchoires filiformes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus éloignées du museau; des raies longitudinales et ondulées de chaque côté du corps. Il se trouve dans la mer Rouge.

Le SCARE ÉTOILÉ a treize rayons aiguillonnés et onze rayons articulés à la dorsale; sept rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à l'anale; point de ligne latérale visible; l'anus caché par les thoracines; un grand nombre de taches hexagones sur le corps. Il se trouve avec le précédent.

Le SCARE ENNÉACANTHE a neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et neuf articulés à celle de l'anus; la caudale en croissant; la ligne latérale interrompue; les denticules des mâchoires très-distinctes et arrondies. Il habite la mer des Indes, où il a été observé par Commerson.

Le SCARE POURPRÉ a huit rayons aiguillonnés et quatorze articulés à la nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et douze articulés à

l'anale ; la ligne latérale rameuse ; trois lignes latérales pourpres de chaque côté du corps. Il habite la mer Rouge.

Le SCARE BARIDE n'a point de rayons aiguillonnés, mais vingt articulés à la nageoire dorsale ; treize rayons à celle de l'anus ; quatre rayons à la membrane branchiale ; deux lignes latérales ; deux denticules plus saillantes que les autres à chaque mâchoire. Il se trouve dans la mer Rouge.

Le SCARE CHADEI n'a point de rayons aiguillonnés, mais vingt articulés à la dorsale ; douze à l'anale ; deux denticules plus saillantes que les autres à la mâchoire supérieure ; la couleur générale noirâtre et d'un beau bleu ; des raies ou des points pourpres, ou d'un vert foncé ou bleuâtre sur la tête ; les nageoires bordées de bleu ou de vert plus ou moins foncé. Il se trouve dans la mer Rouge et dans celle des Indes. Il vit de l'extrémité encore peu solide des madrépores et autres productions polypeuses. Il passe pour venimeux à l'Ile-de-France, d'après le témoignage de Commerson.

Le SCARE PERROQUET, *Scarus psittacus*, n'a point de rayons aiguillonnés, mais vingt articulés à la nageoire du dos ; onze rayons à celle de l'anus ; cinq rayons à la membrane branchiale ; deux lignes latérales rameuses ; deux denticules plus saillantes que les autres à la mâchoire inférieure et six à la supérieure ; la couleur générale verte ; des traits bleus, et quelquefois mêlés de jaune sur la tête ; les nageoires bordées de bleu. Il se pêche dans la mer Rouge.

Le SCARE KAKATOÉ, *Labrus Cretensis* Linn., n'a point de rayons aiguillonnés, mais vingt articulés à la dorsale ; onze rayons à celle de l'anus ; la ligne latérale très-rameuse ; la caudale en croissant ; la tête et les opercules couverts d'écailles semblables à celles du dos ; la partie supérieure d'un vert foncé, et l'inférieure d'un vert jaunâtre sans taches. Il est figuré dans Bloch, pl. 220, dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, vol. 3, pag. 139. Il se trouve dans la Méditerranée et dans la mer des Indes. Daubenton l'appelle le *labre aiolé*.

Le SCARE DENTICULÉ n'a point de rayons aiguillonnés, mais dix-huit rayons à la nageoire du dos ; onze rayons à celle de l'anus ; la caudale en croissant ; les opercules couverts d'écailles, semblables à celles du dos ; les dentelures des os des deux mâchoires très-fines, très-séparées et égales. Il est figuré dans Lacépède, vol. 4, pl. 1. Il se trouve dans la mer des Indes, où il a été observé par Commerson.

Le SCARE BRIDÉ n'a point de rayons aiguillonnés, mais dix-neuf articulés à la nageoire du dos ; dix rayons à celle de l'anus ; une seule ligne latérale, la caudale en croissant ; les premiers et les derniers rayons de cette caudale beaucoup plus longs que les autres ; point de dentelures sensibles aux os des mâchoires ; deux bandes placées l'une au-dessus et l'autre au-dessous du museau, réunies auprès de l'œil, et prolongées ensuite jusqu'au bord postérieur de l'opercule. Il est figuré par Lacépède, vol. 4, pl. 1. On le trouve avec le précédent.

Le SCARE DE CATESBY a trente-trois rayons à la dorsale ; la caudale en croissant, la couleur générale verte ; un croissant rouge sur

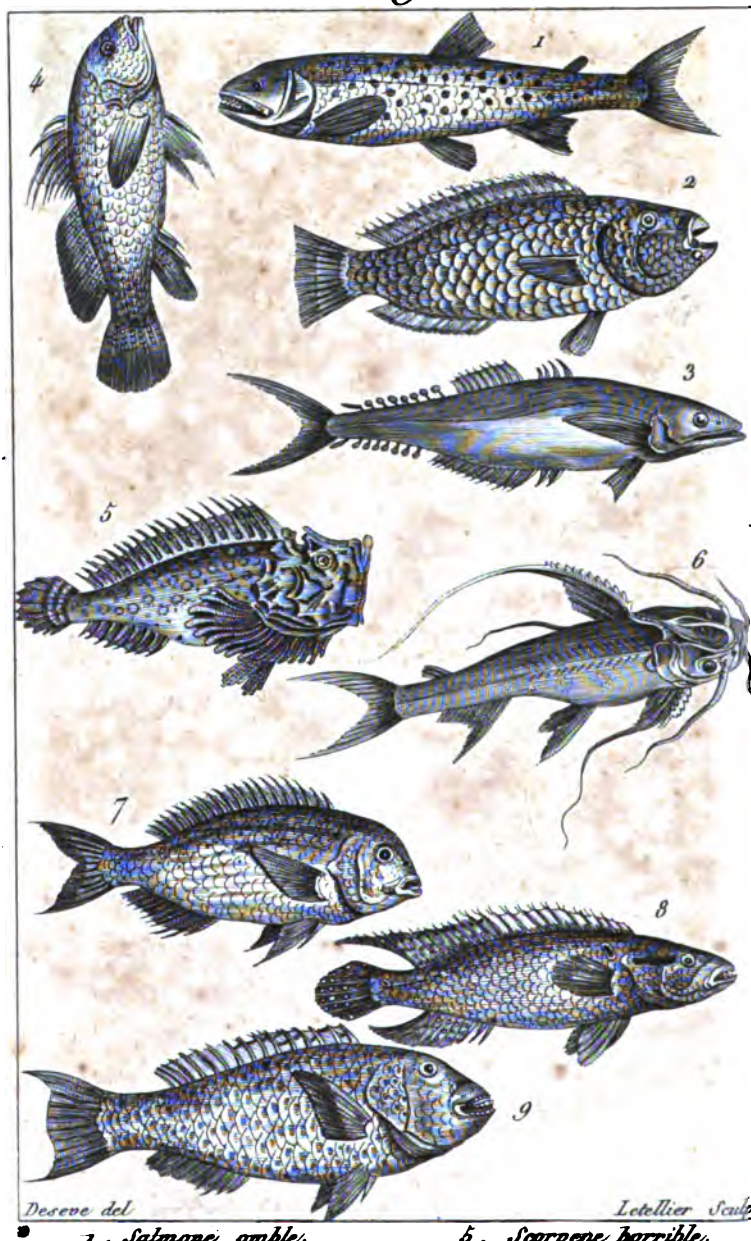

1. *Salmone omble.*
2. *Scare nerd.*
3. *Scomberoide sauteur.*
4. *Sciene umbre.*
5. *Scorpene horrible.*
6. *Siluare bagre.*
7. *Spare dorade.*
8. *Spare paon.*
9. *Spare abildgaard.*

la caudale. Il est figuré dans Catesby, vol. 2, pl. 29. On le trouve dans les mers de la Caroline.

La seconde section des *scares* comprend ceux qui ont la queue tronquée net ou arrondie. Ce sont:

Le SCARE VERT, qui a vingt rayons à la nageoire du dos, onze à celle de l'anus; la caudale tronquée; quatre rayons à la membrane branchiale; les écailles arrondies, rayonnées et bordées de vert. Il est figuré dans Bloch, pl. 222, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 2, pag. 139. On le trouve dans la mer du Japon où il est très-commun.

Le SCARE GHOOBAN a dix-neuf rayons à la nageoire dorsale; douze à celle de l'anus; quatre à la membrane branchiale; la caudale rectiligne; deux lignes latérales de chaque côté; chaque écaille marquée de deux taches, l'une bleue et l'autre brune. Il habite la mer Rouge.

Le SCARE FERRUGINEUX a vingt rayons à la nageoire du dos; douze à celle de l'anus; la caudale tronquée net; la ligne latérale double; chaque mâchoire séparée en deux os, et d'une couleur verte, ainsi que le bord des nageoires; la couleur générale d'un brun couleur de rouille; le corps et la queue un peu hauts. Il habite avec le précédent.

Le SCARE DE FORSKAL, *Scarus sordidus*, a vingt rayons à la nageoire du dos; douze à celle de l'anus; la caudale tronquée; la ligne latérale double; chaque mâchoire séparée en deux os, et d'une couleur rougeâtre; le corps et la queue étroits et alongés. Il habite encore avec les précédens, et on doit sa connoissance, ainsi que celle de la plupart des autres, à Forskal, qui a exploité, avec tant d'avantages pour la science de la nature, les richesses de la mer Rouge.

Le SCARE DE SCHOSSER a quatre rayons aiguillonnés et onze articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et quinze articulés à celle de l'anus; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; la couleur générale d'un jaune doré; cinq taches brunes de chaque côté. Il se trouve dans la mer des Indes.

Le SCARE ROUGE a neuf rayons aiguillonnés et dix rayons articulés à la nageoire du dos; un rayon aiguillonné et dix rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; la ligne latérale rameuse; la couleur générale d'un rouge mêlé d'argenté: quelquefois deux raies longitudinales blanches ou argentées. Il est figuré dans Bloch, pl. 221, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 3, pag. 139. On le pêche dans la mer des Indes et autour des Antilles.

La troisième section des *scares* renferme ceux qui ont la queue trilobée.

Le SCARE TRILOBÉ a deux rayons aiguillonnés et seize articulés à la nageoire du dos; trois lobes très-marqués à la nageoire de la queue. Plumier l'a observé dans les mers de l'Amérique méridionale.

Le SCARE TACHETÉ n'a point de rayons aiguillonnés, mais vingt-un articulés à la nageoire du dos; neuf à celle de l'anus; point de dentelures sensibles aux os des mâchoires; l'opercule d'une seule pièce; une petite tache sur presque toutes les écailles. Il est figuré dans

Lacépède, vol 4, pl. 1. Commerson l'a observé, décrit et dessiné dans la mer des Indes. (B.)

SCARIOLE, nom vulgaire de l'*escarole* ou *chicorée escarole*. Voyez au mot CHICORÉE. (B.)

SCARITE, *Scarites*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et de la famille des CARABIQUES.

Les *scarites* avoient été confondus par Linnæus, avec les *ténébrions* et les *carabes*. Fabricius, après avoir reconnu que ces insectes devoient former un genre, en avoit laissé encore quelques espèces parmi les *carabes*. Déjà, avant ce dernier auteur, Degéer avoit renfermé les *scarites* dans un genre particulier, sous le nom d'*attelabe;* mais, comme ce nom a été employé par Linnæus, il falloit adopter plutôt celui de Fabricius, qui, entièrement nouveau, étoit en effet plus propre à désigner un nouveau genre, et qui ne laissoit aucune équivoque de noms, qu'il est toujours nécessaire d'éviter en histoire naturelle.

Les *scarites* ont beaucoup de rapports avec les *carabes* et les *manticores;* mais le premier article des antennes alongé, les antennules filiformes, la tête très-grosse, et les jambes antérieures dentées ou palmées, sont autant de caractères qui distinguent les *scarites* des *carabes*. La lèvre supérieure plus petite, les mâchoires plus alongées, et les antennules antérieures arrondies à leur extrémité, distinguent encore ce genre de celui de *manticore*. Enfin le nombre des pièces des tarses, celui des antennules et la forme des antennes empêchent de confondre les *scarites* avec les *ténébrions*.

Les *scarites* ne volent pas, quoique quelques espèces soient pourvues d'ailes, mais ils courent avec beaucoup de célérité. L'appareil seul de la bouche de ces insectes indique qu'ils doivent être carnassiers et très-redoutables; ils le sont en effet, et j'en ai eu des preuves bien certaines. J'ai souvent enfermé dans une même boîte le *scarite géant* avec plusieurs autres insectes, tels que les *bousiers sacré, laticolle, variolé*, et j'ai toujours trouvé le lendemain ces insectes mis en pièces et dévorés en partie. Ce *scarite* est très-commun dans les bouses de vache, sur les bords sablonneux de la Méditerranée, aux environs de Montpellier; les autres vivent aussi sur les terreins sablonneux : la plupart fouillent la terre, et s'y enfoncent au moyen des pattes antérieures, qui sont fortes et munies de plusieurs grosses dents. La larve du *scarite* n'est pas encore connue.

SCARITE GÉANT. Les mandibules de cet insecte sont avancées, sillonnées, presque de la longueur de la tête; la tête est

déprimée et sillonnée à la partie antérieure ; le corcelet est court, cannelé, largement échancré antérieurement et arrondi postérieurement ; les élytres ont quelques stries à peine marquées ; les jambes antérieures sont palmées ; les autres sont ciliées à leur partie externe ; tout le corps est noir, luisant. Il se trouve au nord de l'Afrique et au midi de l'Europe.

SCARITE ARÉNAIRE. Cette espèce est très-petite, et n'a que trois lignes de long ; les antennes sont ferrugineuses, grenues, de la longueur du corcelet ; la tête est noire, avec les antennules ferrugineuses ; le corcelet est presque carré, cannelé, noir, luisant ; les élytres sont striées, noires ou brunes, et quelquefois testacées ; les pattes sont ferrugineuses ; les jambes antérieures sont palmées. Il se trouve aux environs de Paris, en Angleterre, en Suède. (O.)

SCARLATTE (*Tanagra rubra* var., Lath., pl. imp. en couleurs de mon *Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, ordre PASSEREAUX, genre du TANGARA. *Voyez* ces mots.). Latham fait de cet oiseau une variété du *tangara du Canada*, sans doute parce qu'il porte les mêmes couleurs, et qu'elles ont la même distribution ; mais il en diffère en ce que le rouge est plus brillant et d'une autre nuance ; en ce que les plumes de sa tête ne sont pas de la même texture, et que son bec est autrement conformé ; de plus, il est d'une taille plus forte et plus alongée, dissemblances qui deviennent nulles lorsqu'on compare ces deux oiseaux, d'après des descriptions où l'on ne désigne que les couleurs, sans entrer dans d'autres détails, comme l'a fait Brisson, qui le premier a décrit ces oiseaux ; mais quand on les rapproche en nature, l'on ne peut douter qu'ils ne soient d'espèce distincte. Les régions qu'habite le *scarlatte* sont, le Mexique, le Brésil, et les contrées chaudes de l'Amérique septentrionale ; la patrie de l'autre est le Canada ainsi que la Louisiane et les Etats-Unis. Je dis sa patrie, quoiqu'il ne reste pas toute l'année dans le nord de l'Amérique, mais parce que c'est le lieu de sa naissance ; mais le *scarlatte* n'y paroît jamais, dans telle saison que ce soit. Cette distinction n'a pas échappé à Buffon et à ses coopérateurs. (*Voyez* l'article du TANGARA DU CANADA, *Hist. nat. des Oiseaux.*)

Ce dernier a sept pouces environ de longueur ; le bec noirâtre en dessus et blanc en dessous dans près de la moitié de sa longueur, à partir de son origine ; les bords de la mandibule inférieure sont fort larges à la base, et recouvrent en partie celle de dessus, comme dans le *tangara* dit *bec d'argent* ; un rouge éclatant, d'une nuance qui tient le milieu entre l'écarlate et le cramoisi, est la couleur dominante de son plumage ; il en jaillit des reflets argentés lorsqu'on pose

l'oiseau entre l'œil et la lumière ; cette teinte est plus claire sur la partie inférieure du dos et sur le croupion ; un beau noir velouté règne sur les ailes, la queue et les jambes ; mais il est bordé de rouge sur les petites couvertures alaires ; les pieds sont pareils au bec ; enfin les plumes de la tête ont la texture du velours. En comparant cette description à celle du *tangara du Canada*, l'on se convaincra facilement que Buffon est très-fondé à distinguer ces deux oiseaux comme deux espèces différentes, et que c'est mal-à-propos que les méthodistes modernes font du *scarlatte* une variété de ce dernier. Mais Buffon s'est mépris dans le chant de cet oiseau, en disant « que c'est du *scarlatte* qu'il faut entendre ce que les voyageurs disent du ramage du *cardinal ;* car le *cardinal huppé* étant du genre des *gros-becs*, doit être silencieux comme eux ». Nul ornithologiste, et même personne n'ignore aujourd'hui, que ce dernier est un oiseau chanteur, que les voyageurs ont su très-bien distinguer du *scarlatte* et du *tangara du Canada*, en disant qu'il y avoit au Mexique deux espèces de *cardinaux*, l'un qui a une huppe et qui chante assez bien, et l'autre plus petit, qui ne chante pas. Ce qu'en dit Salerne, quoiqu'il ait d'abord pensé comme les voyageurs, ne peut être une preuve que le *cardinal huppé* soit silencieux, puisqu'il est très-probable que l'oiseau qu'il a vu vivant à Orléans, étoit une femelle qui réellement n'a point de chant et crie rarement.

Nous avons vu qu'il y a dans les mâles de ces deux espèces de *tangaras*, une grande analogie dans les couleurs ; il en est de même dans les femelles et les jeunes, qui ne diffèrent guère entr'eux que par la taille et la forme du bec. La femelle du *scarlatte* est verte en dessus ; cette teinte est plus pâle en dessous, et incline au jaune ; elle est plus foncée sur les ailes et la queue. Les jeunes lui ressemblent, et ont le bec et les pieds d'un gris cendré.

Buffon rapporte à cette espèce, comme variétés, le *cardinal du Mexique*, celui à *collier*, et le *tacheté* de Brisson. Les méthodistes décrivent les deux derniers comme variétés du premier, dont ils font une espèce séparée du *scarlatte*. Il n'y a pas de doute que le *cardinal tacheté* ne soit de la race de ce dernier ; c'est un jeune mâle tué à l'époque où il quitte la robe de l'enfance pour se revêtir de l'habit de l'adulte, ce qui est indiqué par son plumage varié de vert et de rouge. Quant au *cardinal à collier*, décrit par Aldrovande comme *moineau rouge sans queue*, parce qu'elle manquoit à l'oiseau qui a servi de modèle à la peinture qu'il a vue, il est difficile de se persuader qu'il appartienne à la même espèce que le

précédent, ni à celle à laquelle l'ont réuni les méthodistes: on lui donne moins de noir dans son plumage, et on le décrit avec les couvertures du dessus et du dessous de la queue de couleur rouge, avec les petites plumes des ailes et le bord de l'aile bleus, et sur chaque côté du cou deux taches de même teinte, qui forment un demi-collier. Si ces différences sont réelles, elles me paroissent suffisantes pour constituer une espèce particulière; mais l'existence de cet oiseau est très-douteuse.

Il nous reste à parler du *cardinal du Mexique*, qui, suivant la description qu'en fait Brisson, d'après Hernandez, me paroît être un jeune oiseau de l'espèce du *scarlatte*. Les méthodistes en font une variété du *tangara du Mississipi*, dont il se rapproche, parce que les jeunes et les femelles de ces *tangaras* ont un plumage analogue, et qu'il ne diffère guère que dans la taille et la forme du bec; mais on peut, avec Buffon, le rapporter au *scarlatte*, puisqu'il n'est pas fait mention de ce dernier caractère, et qu'il habite le même pays. Comme l'on remarque plus de vert et même du jaunâtre dans son plumage, il me paroît moins avancé dans sa mue que le *cardinal tacheté*; au reste, il faut voir ces oiseaux en nature pour les bien déterminer.

Enfin Latham et Gmelin présentent encore le *cardinal* de Brisson, pag. 42, pl. 111, fig. 1, comme espèce distincte (*tangara brasilia*); cependant c'est le même oiseau que le *scarlatte*, comme l'a fort bien jugé Brisson. Ne doit-on pas attribuer ces disparités dans les opinions, aux figures inexactes que l'on a publiées de ces oiseaux? Je suis très-porté à le croire, d'autant plus que j'en trouve encore un exemple dans un autre *cardinal*, dont les uns ont fait deux espèces, et d'autres des variétés l'une de l'autre, sous les dénominations de *tangara du Mississipi*, et de *preneur-de-mouche rouge* ou *gobe-mouche rouge de la Caroline*; ce n'est cependant que le même oiseau, mais figuré si différemment dans les ouvrages de Catesby, d'Edwards et de Buffon, qu'il est très-difficile de ne pas s'y méprendre. Il est vrai que dans la nature le rouge est sur certains individus d'une nuance différente; mais les proportions, la taille et le bec ne varient pas au point où ils sont représentés dans ces peintures. S'il m'est permi d'émettre mon sentiment sur ces oiseaux, dont j'ai observé deux espèces vivantes dans leur pays natal, et la dépouille du *scarlatte* mâle, femelle et jeune, je crois qu'il y a dans le Mexique et le nord de l'Amérique, trois espèces distinctes: le *tangara du Canada*, celui du *Mississipi*, et le *scarlatte*; les autres sont des jeunes ou des femelles. (VIEILL.)

SCARZERINE. *Voyez* CINI. (VIEILL.)

SCATOPSE, *Scathopse*, genre d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES, de la famille des TIPULAIRES, et qui a pour caractères : une trompe très-courte, bilabiée ; antennes de neuf à dix articles grenus ou cylindriques, insérées entre les yeux ; palpes recourbés d'un seul article.

Les *scatopses* (*mouche à ordure*) doivent leur nom et leur distinction générique à l'auteur de l'excellente *Histoire des Insectes des environs de Paris*. Ils ont des rapports avec les *bibions*, et ont été mis avec eux dans le genre des *tipules* par Linnæus. Ils ont le corps oblong ; la tête petite, ronde, avec les antennes une fois plus longues qu'elles, et trois petits yeux lisses ; le corcelet alongé, convexe, comprimé latéralement ; les ailes grandes, couchées sur le corps ; l'abdomen gros, ovale, très-obtus ou arrondi au bout ; les pattes sans épines, avec les cuisses antérieures un peu renflées, les tarses cylindriques et munis au bout de deux crochets et d'une pelote, petits, mais sensibles.

Le *scatopse noir* est très-commun dans les latrines, surtout à la fin de l'automne. On y en trouve fréquemment d'accouplés ; les deux sexes sont dans une même ligne, leurs têtes occupant chacune un de ses bouts. Ils marchent ainsi dans cette position sans se séparer, l'un étant entraîné par l'autre quelquefois plus d'une semaine.

Les larves des *scatopses* ressemblent à de petits vers annelés et apodes. Les unes se trouvent dans les latrines et les fumiers humides ; les autres se logent sous la surface intérieure des feuilles de buis, ce qui fait naître en ces parties des espèces de tumeurs. Toutes ces larves se changent en nymphes, dans lesquelles on découvre les membres extérieurs de l'insecte parfait qui en sortira. Celles des feuilles du buis se métamorphosent dans l'espèce de galle où elles ont vécu. Ces nymphes sont jaunes, de même que ces larves, et ont deux points noirs, qui sont les yeux. L'insecte ayant acquis des ailes, perce la tumeur et quitte son berceau.

Le SCATOPSE NOIR, *Ceria decemnodia* Scop. — *Tipula latrinarum* Degéer. — *Tipula sericea, albipennis*? Fab. Cet insecte n'a qu'une ligne de long. Il est d'un noir luisant, avec les ailes blanches, transparentes, ayant au côté extérieur deux grosses nervures noires et parallèles. Les balanciers sont pâles ; l'abdomen a, de chaque côté, à sa base, un point jaune.

Le SCATOPSE DU BUIS Geoff. Il est jaune, avec les yeux noirs et les ailes blanches. Ses antennes sont un peu brunes, et presque de la longueur de la moitié du corps. (L.)

SCAVISSON, nom marchand de l'écorce du *laurier cassie*. Voyez au mot LAURIER. (B.)

SCAURE, *Scaurus*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des TÉNÉBRIONITES.

Fabricius a donné ce nom à des insectes de la famille des *ténébrions*, qui ont beaucoup de rapports extérieurs avec les *pimélies*, les *blaps* et les *sépidies*. Comme eux ils sont ordinairement d'une couleur obscure, ont le corps alongé, les élytres réunies, sans ailes au-dessous, et embrassant l'abdomen, qui se termine en pointe. Ils diffèrent des *blaps* par les antennes mouliformes, des *pimélies* par les mandibules non dentées, et des *sépidies* par les mâchoires bifides et cornées. *Scaurus* est un mot grec qui veut dire *pattes arquées*, parce qu'en effet la plupart des espèces de ce genre ont les cuisses et les jambes antérieures arquées.

Ces insectes ont beaucoup d'analogie avec les *sépidies* et les *pimélies* pour leur manière de vivre. Leur métamorphose et leurs larves sont encore inconnues.

Le SCAURE STRIÉ. Il est tout noir. Le corcelet est arrondi et couvert de petits points enfoncés, très-fins. Les élytres ont trois lignes élevées et lisses, qui se joignent postérieurement : on voit dans les intervalles de ces lignes des stries fines formées par des points enfoncés. Les pattes sont longues : les cuisses antérieures sont renflées et armées d'une forte épine. Il se trouve au midi de la France, en Italie, en Egypte. (O.)

SCEAU DE NOTRE-DAME. C'est le *taminier commun*. *Voyez* au mot TAMINIER. (B.)

SCEAU DE SALOMON, nom vulgaire d'une espèce de plante du genre des MUGETS. *Voyez* ce mot. (B.)

SCÉCACHUL, nom arabe d'une plante dont on regarde les graines, ainsi que les racines, comme très-propres, lorsqu'on en mange, à disposer aux plaisirs de l'amour. On a cru que c'étoit la *gondelle* et l'*échinophore*, mais Ventenat, dans l'ouvrage qu'il publie sur les plantes nouvelles du jardin de Cels, vient de faire connoître, d'après le témoignage d'Olivier, que c'étoit une nouvelle espèce de *panais* (*pastinaca dissecta*). Voyez au mot PANAIS. (B.)

SCÉLERI. *Voyez* CÉLERI. (S.)

SCÉLION, genre d'insectes de l'ordre des HYMÉNOPTÈRES, que j'avois placé dans ma famille des CINIPSIÈRES, mais qui me paroît devoir mieux aller dans celle des CLEPTIQUES. Ses caractères sont : extrémité de l'abdomen des femelles prolongé en tube conique, servant d'oviducte, point

de coulisses; abdomen ne tenant au corcelet que par une petite portion de sa surface; antennes grossissant vers l'extrémité, insérées près de la bouche, brisées de neuf à dix articles; abdomen déprimé, dont le contour est ovale ou presque rond.

Ce genre diffère de ceux de *béthyle* et de *sparasion* par le nombre des articles des antennes, qui est au-dessous de douze. Il ne renferme que des insectes très-petits, peu ou point connus, sur lesquels nous n'avons aucuns détails, et qui n'offrent rien de remarquable. (L.)

SCÉNICLE. *Voyez* TARIN. (VIEILL.)

SCÉNOPINE, *Scenopinus*, genre d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES et de ma famille des MUSCIDES. Ses caractères sont: suçoir de deux soies au plus, reçu dans une trompe bilabiée, membraneuse, entièrement rétractile; antennes à palette; dernière pièce cylindrico-conique, comprimée, sans soie.

Les *scénopines* ont les caractères des *mouches*, avec lesquelles on les a placées; mais elles en diffèrent par leur palette mutique ou sans soie. Leur corps est presque cylindrique; leur tête, de la largeur du corcelet, est occupée par les yeux; leur corcelet est alongé et cylindrique; les ailes sont couchées l'une sur l'autre; les balanciers sont découverts; l'abdomen est alongé et plan en dessus; les pattes sont de grandeur moyenne, glabres ou sans épines.

Le seul insecte de ce genre qui me soit connu, est la *mouche des fenêtres* de Linnæus et de M. Fabricius, la *némotèle des fenêtres* de Degéer. Son corps est long d'environ deux lignes. La tête et le corcelet sont d'un noir bronzé; les yeux sont bruns, contigus postérieurement dans les mâles. L'abdomen est plus court dans les individus de ce sexe que dans ceux de l'autre; il offre aussi dans les uns quelques raies étroites et transverses d'un blanc éclatant; le dessus des anneaux paroît avoir des rides transverses ou des plis; le second est plus grand, et a deux points rapprochés plus obscurs. Les ailes ont une légère teinte noirâtre. Les pattes sont d'un brun clair.

On rencontre assez souvent cet insecte sur les vitres des fenêtres. (L.)

SCEURA, nom donné par Forskal à un genre de plantes qu'on a depuis reconnu ne pas différer des AVICÈNES. *Voyez* ce mot. (B.)

SCHACAL. *Voyez* CHACAL. (S.)

SCHACH ou SCACK (*Lanius schach* Lath.), *pie-grièche*

de la Chine, décrite par Osbeck (*Iter*, pag. 3.), et qui porte ce nom dans le même pays. Cet oiseau, qui est de la grosseur du *tyran*, a le dessus de la tête et du cou de couleur grise, le dessous du cou d'un blanc rougeâtre, le front et les ailes noirs, le reste du plumage jaunâtre, avec une teinte de rouge de brique au dos et au ventre. Osbeck ne nous a rien appris au sujet des habitudes naturelles à cette PIE-GRIÈCHE. *Voyez* ce mot. (S.)

SCHACHAL. *Voyez* CHACAL. (S.)

SCHAFAN ou SAPHAN. *Voyez* DAMAN. (DESM.)

SCHAGA-RAG. Le *rollier* porte ce nom en Barbarie. (S.)

SCHAHAU ou SCAHAU, nom turc du BALBUZARD. *Voyez* ce mot. (S.)

SCHAKAL. *Voyez* CHACAL. (S.)

SCHALAC ou SCHASCHAP, nom hébreu du *coucou*. (S.)

SCHALACH. C'est le *heron* en hébreu. (S.)

SCHALL, poisson du genre *silure*, observé dans le Nil par Sonnini, et figuré pl. 21 de son *Voyage en Egypte*. Il a six barbillons, dont les deux plus longs sont attachés à la lèvre supérieure. Sa première nageoire dorsale est composée de sept rayons, dont le premier est en forme de longue épine dentée. Sa seconde dorsale est charnue. Son anale est composée de dix rayons. Sa couleur est d'un gris-brun, avec des taches rouges sur la tête, et un demi-cercle de même couleur à la base de la queue. Il atteint plus d'un pied de longueur. Sa chair est peu estimée. Voyez *Voyage de Sonnini*, vol. 2, pag. 278, et le mot SILURE. (B.)

SCHALLAGAI, nom que porte le *piba* dans le canton d'Ariuza en Sibérie. *Voyez* PIKA. (S.)

SCHARCHOESCHI, nom du *tzeïran* chez les Tartares mongoux. *Voyez* TZEÏRAN. (S.)

SCHÉELE ou SCHÉELIN. Quelques minéralogistes ont donné ce nom à la substance connue sous le nom de *tungstène*, quelques auteurs l'ont même appliqué au *wolfram*; mais comme ces nouvelles dénominations, bien loin d'être de quelque utilité pour la science, ne font que détourner l'attention de son véritable objet, pour l'appliquer à la vaine étude des mots, les amis de la nature doivent combattre de toutes leurs forces un abus aussi ridicule.

Nos meilleurs livres de chimie parlent souvent de l'*acide tungstique*: comment pourroit-on soupçonner qu'on le retire du *schéelin*? Voyez TUNGSTÈNE et WOLFRAM. (PAT.)

SCHEFFIELDE, *Scheffieldia*, genre de plantes établi par

Forster dans la pentandrie monogynie et dans la famille des PRIMULACÉES. Il offre pour caractère un calice à cinq divisions; une corolle campanulée, à cinq lobes; cinq étamines entremêlées de cinq filets alternes stériles; une capsule uniloculaire à cinq valves polyspermes. (B.)

SCHEFFLÈRE, *Schefflera*, genre de plantes établi par Forster dans la pentandrie décagynie. Il a pour caractère un calice à cinq dents; une corolle de cinq pétales; cinq étamines; un ovaire inférieur surmonté de dix styles.

Le fruit est une capsule à huit ou dix loges monospermes.

Ce genre, qui est figuré pl. 221 des *Illustrations* de Lamarck, ne renferme qu'une espèce, qui a été trouvée à la Nouvelle-Zélande. Il se rapproche beaucoup des ARALIES. *Voyez* ce mot. (B.)

SCHEILAN, nom arabe d'un poisson du genre SILURE, *Silurus clarias* Linn., qui se pêche dans le Nil. Geoffroy a fait sur ces poissons des observations d'une grande importance, et dont il se propose de donner connoissance au public. *Voyez* au mot SILURE. (B.)

SCHEL-FISCH, nom anglais d'une préparation de la *morue*. Voyez au mot MORUE. (B.)

SCHÉNANTE, nom spécifique d'un *barbon* (*andropogon schenanthus* Linn.), qui est très-aromatique, et qu'on emploie dans la thériaque et autres préparations officinales. Il est alexipharmaque, provoque les menstrues, les urines, arrête le hoquet et le vomissement. *Voyez* au mot BARBON. (B.)

SCHET DE MADAGASCAR (*Muscicapa mutata* Lath., pl. enl. n° 248, fig. 1-2, ordre PASSEREAUX, genre du GOBE-MOUCHE. *Voyez* ces mots.). Voilà encore un de ces oiseaux qui, par la distribution de leurs couleurs ou par plus ou moins de longueur dans les pennes de la queue, ont donné lieu de multiplier les espèces. Il est vrai que les diverses dénominations qu'on donne aux *schets* dans leur pays natal, semble favoriser cette opinion; mais elles n'indiquent dans le même pays que des variétés, soit d'âge ou de sexe, et peut-être même de saison. Enfin, il n'est pas encore certain que ces oiseaux soient d'une autre race que la *moucherolle huppée à tête couleur d'acier poli*.

Les trois noms que portent ces oiseaux à Madagascar, sont: *schet*, *schet-alé* et *schet-vouloulou*. Tous trois ont la grosseur du *rossignol*, et un pied de longueur du bout du bec à l'extrémité des deux longs brins de la queue; le bec et les pieds noirs; l'iris jaune; la paupière bleue, et les plumes du som-

met de la tête assez prolongées pour former une belle huppe, qui est d'un vert noir avec l'éclat de l'acier poli : elle se couche et se renverse en arrière.

Dans le *schet*, le noir de la huppe enveloppe le cou, s'étend sur le dos, couvre les grandes pennes des ailes et celles de la queue, dont les deux plus longues, de couleur blanche, ont sept pouces de longueur. Cette couleur se voit encore sur les pennes moyennes des ailes et sur toutes les parties inférieures du corps.

Sur le *schet-all*, le vert noir de la huppe ne s'apperçoit que sur les grandes pennes des ailes, dont les couvertures ont de larges lignes blanches; tout le reste du plumage est d'un rouge bai vif et doré, qui couvre également les pennes de la queue.

Le *schet-vouloulou* ne diffère guère du précédent, qu'en ce que les deux longs brins de la queue sont blancs. Ces deux plumes sont celles du milieu, ont six pouces dans des individus, huit dans d'autres, et manquent à quelques-uns. Outre ces variétés, on en voit qui ont du blanc mêlé au noir ou au marron; d'autres ont le plumage varié de noir et de blanc, avec quelques taches du marron qui a été leur couleur dominante. On trouve non-seulement les *schets* à Madagascar, mais encore à Ceylan et au Cap de Bonne-Espérance. (VIEILL.)

SCHET-BÉ (*Lanius rufus* Lath., pl. enl. n° 298, fig. 1, ordre des PIES, genre de la PIE-GRIÈCHE. *Voyez* ces mots.). *Schet-bé* est le nom que les Malgaches ont imposé à cette espèce de *pie-grièche*, dont la taille égale celle du *mauvis*, et qui a sept pouces trois quarts de longueur; sa tête, sa gorge et son cou sont d'un noir verdâtre; tout le dessus du corps est roux; le dessous d'un gris blanchâtre et la queue rousse; les pennes des ailes sont brunes; le bec, les pieds et les ongles de couleur de plomb.

La femelle diffère du mâle par des couleurs moins vives, en ce que la gorge et le devant du cou sont d'un gris blanc. (VIEILL.)

SCHEUCHZERIE, *Scheuchzeria*, plante qui a complètement l'apparence d'un jonc articulé. Ses racines sont épaisses et traçantes; sa tige sort d'une touffe d'écailles chevelues, qui sont les restes des anciennes feuilles. Elle s'élève à environ un pied, et a deux ou trois nœuds, d'où naissent des feuilles cylindriques, recourbées et pointues. On voit à son sommet un épi de fleurs portées sur des pédoncules ramifiés et inégaux.

Cette plante, qui est figurée pl. 268 des *Illustrations* de

Lamarck, forme un genre dans l'hexandrie trigynie et dans la famille des ALISMOÏDES, qui offre pour caractère un calice divisé en six parties colorées; point de corolle; six étamines à anthères plus longues que les filamens; trois ovaires supérieurs (quelquefois jusqu'à six), à stigmates qui leur sont adnés extérieurement.

Le fruit est composé d'autant de capsules comprimées, renflées, bivalves, à une ou deux semences.

La *scheuchzerie* croît dans les marais du nord de l'Europe et des Alpes. (B.)

SCHEURL. *Voyez* SCHORL. (PAT.)

SCHIEFER-SPATH. *Voyez* SPATH SCHISTEUX. (PAT.)

SCHIEFERTHON, *argile schisteuse* qui se trouve dans les houillères, où elle forme des couches de couleur grise placées au-dessus des couches noirâtres de schiste bitumineux. Il y a un passage insensible de l'un à l'autre. *Voy.* SCHISTES SECONDAIRES et HOUILLE. (PAT.)

SCHILDE, nom arabe d'un poisson du genre *silure*, qu'on trouve dans le Nil. C'est le *silurus mystus* de Linnæus. *Voyez* au mot SILURE. (B.)

SCHILLER-SPATH ou SPATH CHATOYANT, substance qui se présente en petites masses lamelleuses et chatoyantes, d'une couleur dorée, dans quelques serpentines de Saxe et du Tyrol. Werner réunit cette substance avec la *horn-blende* de Labrador. *Voyez* HORN-BLENDE. (PAT.)

SCHILLER-STEIN (Werner). Cette substance paroît être la même que le *schiller-spath* ou *spath chatoyant*. (Brochant, tom. II, pag. 491.) *Voyez* l'article HORN-BLENDE, tom. XI, pag. 339. (PAT.)

SCHINDEL. Jonston donne ce nom au CENTROPOME SANDAT. *Voyez* ce mot. (B.)

SCHIRL ou SCHEURL. *Voyez* SCHORL. (PAT.)

SCHISANDRE, *Schisandra*, arbuste grimpant, à feuilles alternes, pétiolées, ovales, lancéolées, quelquefois dentées, luisantes et succulentes, à fleurs rouges, qui forme un genre dans la monoécie syngénésie.

Ce genre, qui a été établi par Michaux, *Flore d'Amérique septentrionale*, et qui est figuré pl. 47 du même ouvrage, offre pour caractère : fleurs mâles; calice de neuf folioles presque rondes, concaves, colorées, caduques, disposées sur trois séries, et solitaires sur de longs pédoncules axillaires; point de corolle; disque pédiculé, coloré, élargi à son sommet, et dont les bords sont excisés par cinq sinus couverts de pollen; fleurs femelles, sessiles et réunies à l'extrémité d'un

long pédoncule axillaire, ayant un calice semblable à celui des mâles; un ovaire supérieur, ovoïde, surmonté d'un stigmate aigu et court.

Le fruit est une baie monosperme, inégalement ovoïde et rouge.

Cette plante se rapproche des MÉNISPERMES. (*Voyez* ce mot.) Elle est d'un aspect fort agréable, et peut servir à faire des tonnelles. Je l'ai cultivée dans le jardin de botanique de Charleston, où elle avoit été apportée par Michaux de la Haute-Caroline. (B.)

SCHISÉE, *Schisæa*, genre de plantes cryptogames, de la famille des FOUGÈRES, dont le caractère consiste en des follicules operculées, disposées en deux séries parallèles sur la face interne de deux rangées de dents redressées au sommet des feuilles.

Ce genre a été établi par Smith pour placer les *acrostiques pectinés, dichotomes* et *à épis* de Linnæus, qui ne conviennent pas aux autres espèces. Ce sont des plantes qui s'élèvent de terre en feuilles linéaires, simples ou rameuses, et dont le sommet se termine par un appendice courbé en arc et velu, où est placée la fructification, qui est saillante, et représente de petits tubes divergens.

Mirbel a ôté une espèce de ce genre pour former son genre *belvisie* : c'est l'*acrostique en épi*. Les deux autres espèces croissent, l'une, la SCHISÉE PECTINÉE, en Ethiopie, et l'autre, la SCHISÉE DICHOTOME, en Chine. *Voyez* aux mots ACROSTIQUE et BELVISIE. (B.)

SCHISMUS, nom latin de la *fouine*. (S.)

SCHISTE. On donne ce nom aux *roches* qui se divisent en grands feuillets parallèles entr'eux et au plan des couches principales. Leur surface est ordinairement plane, quelquefois onduleuse, curviligne, ou même contournée en divers sens; mais les feuillets conservent toujours leur parallélisme. Ils se trouvent principalement parmi les *roches primitives*, et on leur donne le nom général de *roches feuilletées*.

Les *schistes primitifs* sont les derniers produits de la grande opération de la nature par laquelle sa main toute puissante forma le globe terrestre (et les autres corps de notre système planétaire). Les molécules les plus actives, les mieux disposées à la cristallisation, se réunirent les premières, et formèrent le noyau du globe et son enveloppe de granit, dont nous ignorons l'épaisseur.

Le *granit* fut recouvert par le *gneiss*, qui n'est lui-même qu'un *granit feuilleté*. Au *gneiss* succédèrent les *schistes*, qui furent composés des molécules les plus inertes, lesquelles ne

se rapprochant que peu à peu, et obéissant tranquillement à leurs affinités réciproques, suivant leurs différentes manières d'être, se déposèrent successivement sur le *gneiss*, et formèrent différentes couches, dont la contexture est beaucoup plus homogène que celle du *granit*, quoiqu'en total elles soient composées des mêmes élémens.

Dans le *granit*, on voit que le *quartz*, le *feld-spath*, le *mica*, le *schorl*, la *horn-blende*, par la célérité de leur réunion, se trouvent distribués d'une manière à-peu-près uniforme dans toute la masse : dans les *schistes*, au contraire, ces mêmes substances forment chacune des couches particulières; ce sont des feuillets plus ou moins épais de *quartz* ou de *feld-spath* en petits grains agglutinés, formant une espèce de *grès*; ce sont des feuillets de *mica* plus ou moins quartzeux, des feuillets de *horn-blende*, des feuillets de *cornéenne* mêlée de *mica*, qui forment les ardoises primitives; ce sont des couches argileuses et ferrugineuses, pénétrées d'un gluten siliceux, qui forment des *pétrosilex* et des *jaspes*; ce sont des couches de matière calcaire mêlées de *quartz*, de *mica*, de *serpentine*, &c.

Quelle que soit la matière de ces différentes couches, on voit, par le parallélisme de leurs feuillets, qui souvent n'ont que l'épaisseur d'une carte, qu'ils furent formés sur une surface plane, comme le fut d'abord toute la surperficie du globe terrestre; mais ensuite ces couches furent soulevées par le granit, lorsque, par l'effet d'un travail intime de la matière du globe, il s'éleva en protubérances, qui forment le noyau de toutes les montagnes primitives. Dans beaucoup d'endroits, il se fit jour à travers ces couches schisteuses; et comme il les avoit soulevées à des hauteurs immenses, quelques-unes se trouvoient dans une situation verticale. Elles ne purent pas toujours s'y soutenir dans l'état de mollesse ou de demi-dureté où elles se trouvoient encore; une partie s'affaissa sur elle-même, et les feuillets formèrent ces zigzags qui paroissent si singuliers. Celles qui avoient le moins de consistance, et surtout celles qui contenoient le plus de matière calcaire, se déversèrent en dehors; leurs fragmens roulèrent sur les flancs encore tendres de la montagne, où ils s'agglutinèrent, et formèrent ces brèches primitives dont l'origine sembloit si obscure.

Les *schistes primitifs* sont, à l'égard du globe terrestre, ce qu'est l'écorce à l'égard des végétaux; c'est là que s'opère la circulation des fluides de toute espèce qui produisent tous les phénomènes géologiques; ce sont là les grands ateliers où la nature combine et prépare les alimens des volcans et des météores ignés; c'est là qu'elle enfante journellement ces

métaux dont l'existence est si précieuse pour l'homme; c'est là qu'elle forme ces cristaux pierreux qui intéressent le minéralogiste et le chimiste, et où l'on voit avec admiration que, quelque variés qu'ils soient, ils résultent presque tous de la combinaison des mêmes substances diversement modifiées. *Voyez* ASSIMILATION MINÉRALE, FILONS, VOLCANS.

Werner ne fait que deux divisions des *schistes primitifs*, savoir : les *schistes micacés* (glimmer-schiefer), et les *schistes argileux* (thon-schiefer). Il a cru devoir proscrire une division intermédiaire qui avoit été introduite sous le nom de *schiste corné* (horn-schiefer), qui néanmoins ne paroissoit pas inutile : elle comprenoit les *schistes* qui tiennent de la nature du *horn-stein*, tels que les *pétrosilex feuilletés* ou autres *schistes scintillans*; et ceux qui contiennent de la *horn-blende* ou *cornéenne*, du *talc*, de la *serpentine* et autres substances magnésiennes.

Quoi qu'il en soit, voici les principales espèces de *schistes primitifs*, d'après la division qu'en a faite l'illustre Saussure, en parlant des roches feuilletées qu'on trouve éparses aux environs de Genève. Quoiqu'il n'ait pas dit d'après quelles considérations il les rangeoit dans l'ordre qu'il a adopté, il paroît qu'il a voulu suivre celui que la nature observe dans la place qu'elle leur donne, en commençant par ceux qui sont les plus voisins du granit. Il en a formé six espèces principales, non compris le *granit veiné* : la première est composée de *quartz* et de *mica*; la deuxième, de *quartz* et de *schorl*; la troisième comprend les *schistes* où domine la *horn-blende* ou *cornéenne*; la quatrième, ceux qui contiennent le plus ordinairement des *grenats*; la cinquième, ceux dont la *stéatite* forme le principal ingrédient; la sixième comprend ceux qui sont mêlés de mine de fer.

SCHISTES PRIMITIFS.

Première Espèce, composée de Quartz et de Mica.

Cette espèce de *schiste* est proprement le *glimmer-schiefer* des Allemands : c'est la roche feuilletée qui, pour l'ordinaire, succède immédiatement aux *granits veinés* et aux *gneiss*. Les lames de *mica*, dont il est principalement composé, ont leur plan dans le même sens que la couche elle-même, et les grains de *quartz*, souvent applatis et lenticulaires, sont dirigés dans le même sens. Les proportions de ces deux substances varient beaucoup : il y a des couches qui paroissent n'être composées que de *mica*, d'autres où le *quartz* le surpasse en abondance. C'est un *schiste* de cette nature qui est le *saxum fornacum Wall.* On le nomme *gestellstein*, et on l'emploie dans la construction des fourneaux, où il résiste très-bien à l'action du feu.

Les *schistes micacés* tombent quelquefois en décomposition, et c'est principalement dans ceux-ci que se trouvent les filons métalliques : c'est un *schiste* de cette espèce qui sert de matrice aux pierres de croix de Bretagne, et souvent aux grenats.

Seconde Espèce.

Elle se rapproche beaucoup de la première, et n'en diffère qu'en ce qu'elle contient moins de *mica*, et qu'il s'y joint de petits cristaux de *feld-spath* et de *schorl*.

Quelquefois, au lieu de ces deux dernières substances, c'est le *calcaire-primitif* qui se trouve joint au *quartz* et au *mica* : et ces trois substances varient singulièrement dans leurs proportions. Tout le Mont-Cenis est composé de ces *schistes quartzeux*, *micacés* et *calcaires* ; et Saussure a observé que tantôt ils deviennent presque totalement quartzeux, et tantôt presque totalement calcaires, mais toujours avec plus ou moins de *mica*. J'ai fait la même observation dans plusieurs chaînes de montagnes de Sibérie.

Troisième Espèce : Schiste avec Cornéenne.

Dans cette espèce, la *cornéenne* ou *horn-blende* est presque toujours pénétrée plus ou moins de matière quartzeuse, et mêlée de petites molécules de *mica*. C'est principalement cette espèce qu'on a désignée sous le nom de *horn-schiefer*, ou *schiste corné*, et dont les variétés forment la majeure partie des *schistes* que Werner comprend sous la dénomination générale de *thon-schiefer* ou *schiste argileux*.

La principale variété de cette espèce est la *horn-blende schisteuse*, qui passe à l'*ardoise primitive*, et ses variétés, telles que le *schiste à dessiner* (zeichen-schiefer), et le *schiste alumineux* : ces deux dernières se trouvent aussi parmi les ardoises secondaires. *Voyez* le mot ARDOISE.

Le *cos* ou *pierre à rasoir* est aussi compris dans cette espèce, de même que le *grun-stein schisteux*.

Quatrième Espèce.

Saussure réunit dans cette espèce les *schistes* qui contiennent des grenats, et principalement ceux qui ont pour base la *horn-blende*, qui s'y montre dans quatre états différens, lamelleuse, fibreuse, écailleuse et terreuse. Elle contient aussi du quartz grenu plus ou moins micacé ; quelquefois elle prend une apparence talqueuse qui la rapproche de l'espèce suivante.

Cinquième Espèce : Schistes stéatiteux.

Cette espèce comprend les *schistes* qui ont pour base le *talc*, la *serpentine* ou autre substance magnésienne. C'est à cette espèce que se rapporte le *schiste chlorite* : il est vrai qu'un de ses caractères ordinaires est de contenir des *grenats* et quelquefois du fer octaèdre, ce qui le rappelleroit à l'espèce précédente ; mais la nature de sa base plus magnésienne que la *horn-blende*, le place plus naturellement dans celle-ci, où d'ailleurs les *grenats* se trouvent fréquemment.

Ce sont des *schistes stéatiteux micacés* qui contiennent les *grenatites* et les *cyanites du Saint-Gothard*, de même que les *tourmalines* et les *rayonnantes du Tyrol*.

On peut aussi rapporter à cette espèce, les roches qui fournissent les *marbres chipolins* : ce sont des *serpentines schisteuses* mêlées de *calcaire primitif*, et où l'on choisit pour l'exploitation, celles qui en contiennent le plus.

Sixième Espèce : Schistes ferrugineux.

Ces *schistes* sont composés d'une argile durcie, abondamment mêlée d'oxide de fer noir ou brun, jaune ou rougeâtre, de quelques grains de quartz et de petites parcelles de *mica*.

Les roches de cette espèce sont extrêmement communes dans les pays septentrionaux, où le fer est en général très-abondant. La partie orientale de la grande chaîne des monts Oural, qui s'étend depuis la mer Glaciale jusqu'à la mer Caspienne, en est presque entièrement formée. Ces *schistes argileux*, plus ou moins pénétrés de matière silicée, passent à l'état de *petrosilex* ou de *jaspe* : quelquefois aussi une partie de l'*alumine* et de la *silice* qu'ils contiennent, se combine de manière à former du *feld-spath*, et ils se changent en *porphyre à base argileuse*.

J'ai vu sur les bords du Haut-Irtiche, dans la Tartarie Chinoise, ces *schistes ferrugineux*, former des montagnes entières, dont les couches verticales de couleur jaune ou brune, alternoient avec des couches de mine de fer noire, ayant le coup-d'œil métallique, et dont quelques-unes étoient à l'état d'aimant.

Les *schistes argileux et ferrugineux* deviennent quelquefois des roches glanduleuses par l'effet de cette tendance qu'ont les oxides de fer à prendre la forme sphéroïdale : j'en ai vu plusieurs exemples dans les monts Oural ; et il me paroît évident que ce sont des *schistes glanduleux* de cette nature, qui se trouvent dans la montagne de Valorsine, et que Saussure a considérés comme des *poudingues* (§. 689 et suiv.) ; mais il avoit alors, sur la formation des roches et la structure des montagnes, des préventions qu'il a abandonnées avec raison dans la seconde partie de ses Voyages. J'ai fait voir dans l'article AMYGDALOÏDE, que, d'après la description même qu'il en donne, ces prétendus *poudingues* ne sont autre chose que des *schistes glanduleux primitifs*. Brochant pense qu'on peut les rapporter à l'espèce de roche que Werner nomme *grauwacke*. *Voyez* AMYGDALOÏDE.

SCHISTES SECONDAIRES.

Dans la plus récente énumération des roches qui a été publiée, d'après Werner, on ne trouve point de *schistes* parmi les *roches secondaires* (même les plus anciennes, qu'il appelle *roches de transition*) ; mais Brochant dans l'article THON-SCHIEFER, observe avec raison, qu'il y a des *schistes* de cette nature dans les unes et dans les autres (tom. II, pag. 573.).

En effet, comment pourroit-on ne pas reconnoître que les *ardoises*

d'Angers, d'Eisleben, de Mansfeld, etc., qui contiennent des empreintes multipliées de corps organisés, sont des *schistes secondaires*. Voyez Ardoises.

Il en est de même de beaucoup d'autres, tels que le *polier-schiefer* de Ménil-Montant, qui repose sur des couches marneuses contenant des débris de quadrupèdes : les *schistes marneux* et *calcaires* du mont Bolca, des plâtrières d'Aix en Provence, des carrières d'Æningue, qui sont remplis d'empreintes de poissons : ceux des montagnes volcaniques du Vivarais, qui contiennent des feuilles de nos arbres et des insectes d'eau douce, etc. *Voyez* Fossiles.

Les *schistes argileux et bitumineux* des houillères qui sont couverts d'empreintes de végétaux, et la *grauwacke schisteuse* qui, suivant Brochant, contient quelquefois des coquilles et des roseaux, sont aussi sans doute des *schistes secondaires ;* et je pourrois en citer beaucoup d'autres.

J'observerai, à l'égard de la *grauwacke*, qu'elle me paroît avoir, à tous égards, les plus grands rapports avec les strates qui se trouvent placées entre les couches de *houilles*.

Brochant dit que « la *grauwacke commune* est un *grès* composé de » grains de *quartz*, de *keisel-schiefer*, de *thon-schiefer*, agglutinés par » un ciment argileux de la nature du *thon-schiefer ;* les grains sont » tantôt petits et très-petits, tantôt de la grosseur d'une noisette.

» La *grauwacke schisteuse* est une roche simple, schisteuse, qui a » dans sa composition et sa contexture, de très-grands rapports avec » le *thon-schiefer*. Elle forme des couches *qui alternent avec celles de* » *grauwacke commune* ».

Cette description convient de tous points aux *strates pierreux* des houillères, où l'on voit alternativement des couches de *grès*, tantôt fin, tantôt grossier, qui alternent avec des couches d'*argile schisteuse* (de couleur *grise*, de même que le *grès*), et qui offrent des empreintes de roseaux et autres corps organisés. Je crois donc que c'est la même cause qui a formé ces *strates pierreux* des houillères, et la *grauwacke* de Werner. *Voyez* Houille et Grès. (Pat.)

SCHIZANTHE, *Schizanthus*, plante herbacée, garnie de longs poils glandifères, à feuilles alternes, à peine pétiolées, pinnées, à pinnules alternativement grandes et petites, pinnatifides et lancéolées; à fleurs violettes, tachées de rouge, disposées en panicules et portées sur des pédoncules solitaires, accompagnés de deux bractées.

Cette plante forme, dans la diandrie monogynie, un genre qui offre pour caractères un calice divisé en cinq parties linéaires et persistantes; une corolle à tube comprimé, à limbe de deux lèvres, dont la supérieure est divisée en cinq parties, quatre bifides, et l'intermédiaire plus grande, entière et lancéolée; dont l'inférieure est divisée en trois parties, les latérales recourbées, et l'intermédiaire carinée et tronquée; deux étamines insérées à la lèvre inférieure, et les ru-

dimens de deux autres insérés à la supérieure ; un ovaire supérieur à style et stigmate simple.

Le fruit est une capsule ovale, biloculaire, bivalve, et contenant plusieurs semences réniformes et hérissées.

Le *schizanthe* se trouve au Chili, et est figuré pl. 17 de la *Flore* de ce pays. (B.)

SCHLOSSER, nom spécifique d'un poisson du genre Gobie. *Voyez* ce mot. (B.)

SCHLOT, *stalactite gypseuse* qui se forme sur les rameaux des fagots de buissons, dans les bâtimens de graduation établis près des salines, où l'eau, en tombant sur ces buissons, se divise, s'évapore, et dépose la sélénite qu'elle contient, qui forme ainsi les stalactites de Schlot, dont la structure intérieure est rayonnée du centre à la circonférence, et marquée de zônes concentriques, de même que les stalactites qui se forment naturellement dans les grottes. (Pat.)

SCHMEY. Sur le Rhin, c'est le *canard siffleur*. *Voyez* l'article des Canards. (S.)

SCHMIEDÈLE, *Schmiedelia*, arbrisseau à rameaux flexueux, à feuilles alternes, pétiolées, ternées, à folioles pétiolées, ovales, oblongues, aiguës, un peu dentées et nues, à fleurs disposées en grappes axillaires, et qui forme un genre dans l'octandrie digynie.

Ce genre, qui est figuré pl. 312 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère un calice de deux folioles; une corolle de quatre pétales; huit étamines; un ovaire supérieur, pédicellé et surmonté de deux styles.

Le fruit est un drupe, contenant une seule semence.

La *schmiedèle* se trouve dans les Indes orientales. Elle a été réunie aux *ornitrophes* par Wildenow. *Voyez* au mot Ornitrophe. (B.)

SCHNOT ou DOBULE, espèce de Cyprin. *Voyez* ce mot. (S.)

SCHOEFFÈRE, *Schoeffera*, genre de plantes à fleurs incomplètes de la dioécie tétrandrie, qui offre pour caractère un calice de quatre à cinq folioles et quatre étamines dans les pieds mâles; un calice divisé en quatre ou cinq parties, et un ovaire surmonté de deux styles dans les pieds femelles; une corolle de quatre pétales, ou point de corolle dans les unes et dans les autres.

Le fruit est une baie à deux loges et à deux semences.

Ce genre est figuré pl. 809 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme deux arbustes de la Jamaïque, à feuilles alternes,

ovales, aiguës, et à fleurs axillaires ou latérales, dont on ne fait aucun usage. (B.)

SCHŒGHAGHA (*Merops apiaster*, var., Lath.). L'oiseau que les Arabes nomment ainsi, est présenté par Forskœl (*Flora Ægyptiaco-arabica*, pars 2, p. 1, n° 3,) comme une espèce distincte; néanmoins Latham et Gmelin le donnent comme une simple variété du *guêpier* proprement dit, auquel il ressembleroit exactement, dit Forskœl, s'il n'avoit pas le bec convexe au lieu d'être en arête, et si ses doigts étoient joints à leur première articulation. Ce ne sont que de légères différences pour tout autre qu'un méthodiste, quoique cette conformation intérieure varie très-rarement dans les oiseaux de la même espèce; mais elles tiennent tellement à l'arrangement d'un système, qu'on est surpris de voir que les couleurs presque toujours exclues pour les autres, soient seules le motif de l'alliance de cet oiseau avec ce *guêpier*. (Vieill.)

SCHŒNICLOS. C'est, dans Aristote, l'*alouette de mer*; et de ce mot grec quelques ornithologistes ont fait *schœniclus*, pour désigner en latin le même oiseau. (S.)

SCHŒNOBŒNUS, la *fauvette des bois*, en latin de nomenclature. (S.)

SCHŒPFIE, *Schœpfia*, arbuste à feuilles pétiolées, alternes, ovales, très-glabres et entières, et à fleurs solitaires ou géminées sur des pédoncules axillaires, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre, qui a été établi par Wahl sous le nom de *codonium*, offre pour caractère un calice double, l'extérieur inférieur et à deux divisions; l'intérieur supérieur est très-entier; une corolle campanulée; cinq étamines; un ovaire surmonté d'un style à stigmate en tête.

Le fruit est un drupe monosperme.

La *schœpfie* se trouve dans les îles de l'Amérique. (B.)

SCHOKARI, nom spécifique d'une *couleuvre*. *Voyez* au mot Couleuvre. (B.)

SCHOLLÈRE, *Scollera*, nom donné par Rhote à un genre de plantes fait pour placer l'*airelle canneberge*, dont les divisions de la corolle sont si profondes, qu'on peut la considérer comme polypétale. Ce genre n'a pas été adopté par la plupart des botanistes. *Voyez* au mot Airelle. (B.)

SCHOMERLIN, la *litorne*, dans la Lorraine allemande. (S.)

SCHORL (on prononce *cheurl*). Ce nom a été donné par tous les minéralogistes aux cristaux noirs qui se trouvent fréquemment dans les granits et autres roches primitives: on regardoit ces cristaux comme ne formant qu'une

seule et même espèce. Romé-Delisle lui-même, et d'autres cristallographes ne considéroient les différences qu'on y remarquoit que comme de simples variétés.

Mais Saussure, dans la seconde partie de ses *Voyages*, publiée à Neufchâtel en 1796, reconnoît dans ces cristaux noirs deux espèces distinctes, d'après leurs caractères extérieurs, leur différente manière de se comporter au chalumeau, et sur-tout d'après les différences que présente leur analyse chimique. Il rapporte l'une aux *tourmalines*, et il considère l'autre comme étant le *schorl noir* de Werner (§. 1908.).

On voit aujourd'hui, dans l'excellent *Traité de Minéralogie* que Brochant a publié d'après les principes de Werner, que son *schorl noir* est la substance que Saussure appelle *tourmaline*, et que le *schorl noir* de Saussure est la *horn-blende cristallisée* de Werner.

(La *horn-blende* est le minéral que le savant professeur Haüy appelle en français, *ambigu* ou *incertain*, et en grec, *amphibole*.) *Voyez* HORN-BLENDE.

Dans la classification de Werner il n'y a point de *tourmaline*; il a conservé le nom de *schorl noir* aux cristaux qui sont des *tourmalines* de Saussure, et il leur joint comme sous-espèce, sous le nom de *schorl électrique*, les *tourmalines* de Ceylan, du Brésil, et autres qui sont transparentes, et qui jouissent constamment de la propriété de devenir *électriques par la chaleur*, propriété qui n'est qu'accidentelle dans le *schorl noir*.

La méthode de l'illustre professeur de Freyberg étant adoptée aujourd'hui dans toute l'Europe, je pense qu'on ne sauroit rien faire de mieux que de s'y conformer pour l'intérêt même de la science.

Il est vrai qu'un auteur moderne, pour punir le mot *schorl* d'avoir donné son nom à divers minéraux, a prononcé contre lui un arrêt de proscription, disant *qu'il étoit bon de faire un exemple de ce mot, en le proscrivant de la nomenclature des minéraux*. Mais comme la juridiction de ce savant ne s'étend pas au-delà des limites de son livre, il est probable que le mot *schorl* se montrera long-temps encore dans les écrits des minéralogistes, et qu'il survivra de beaucoup aux dénominations grecques qui sont à la mode en ce moment dans quelques cabinets, où ne pouvant dire des choses nouvelles, on dit des mots nouveaux, ce qui est bien plus utile à certains égards.

Schorl noir (Werner). *Tourmaline* (Saussure).

Le schorl noir se trouve dans les roches primitives, tantôt en masses

grenues, tantôt en aiguilles parallèles ou divergentes; mais ordinairement en cristaux distincts, plus ou moins réguliers; leur couleur est d'un beau noir, et leur surface est luisante. Ils sont absolument opaques, excepté les plus minces, qui sont quelquefois un peu translucides. Leur volume le plus ordinaire est de la grandeur du petit doigt, mais elle varie beaucoup, soit en plus, soit en moins. Dans ceux qui sont les plus minces, il n'y a nulle proportion entre leur diamètre et leur longueur : j'en ai qui n'ont qu'une ligne de diamètre sur une longueur de trois pouces, et qui sont parfaitement réguliers d'un bout à l'autre : je les ai trouvés dans un *gneiss* décomposé des monts Ourals. Dans les cristaux qui sont plus épais, la longueur n'est que de deux ou trois fois le diamètre.

Leur forme la plus ordinaire, celle du moins que j'ai observée le plus fréquemment, est un prisme triangulaire, dont deux angles sont égaux et sensiblement plus obtus que le troisième, sur-tout dans les cristaux les plus minces, où il est presque tranchant. Les faces sont curvilignes comme des portions de cylindres, et quelquefois partagées dans leur longueur par une arête légèrement saillante; elles sont fortement striées suivant leur longueur : j'ai même un cristal de *schorl* de quinze lignes de diamètre qui paroît tout composé de fibres parallèles, de sorte qu'une de ses extrémités ressemble à une brosse, quoique l'extrémité opposée présente un tissu compacte et une cassure vitreuse.

Quand les cristaux sont fort minces, ils paroissent articulés dans la fracture comme les *basaltes* : l'extrémité d'un tronçon présente une partie concave, et l'autre une partie convexe, qui s'emboîtent l'une dans l'autre. (Les *aigue-marines* que j'ai rapportées de Sibérie présentent quelquefois le même accident.)

Lorsque les cristaux de *schorl* sont terminés par une pyramide (ce qui n'est pas commun), c'est un sommet triédre dont les faces sont rhomboïdales ou modifiées par différentes troncatures. Quand ces cristaux sont parfaitement complets et pourvus de leurs deux pyramides, ce qui est infiniment rare, on observe que les faces alternent entr'elles, c'est-à-dire que d'un côté elles répondent aux arêtes du prisme, et de l'autre à ses faces.

La pesanteur spécifique du *schorl noir* est d'environ 3000 ; sa dureté est considérable; suivant Saussure, celui du Saint-Gothard raie le quartz.

Exposé à la flamme du chalumeau, il bouillonne au premier coup de feu, se boursouffle, et forme une scorie d'un blanc jaunâtre, plus légère que l'eau, et qui n'est point attirable à l'aimant.

D'après l'analyse faite par Wiegleb, il contient :

Silice	33,33	Fer	20,41
Alumine	40,83	Manganèse. . . .	3,33
			97,90

Parmi les cristaux de *schorl noir*, il y en a qui sont sensiblement électriques par la chaleur, d'autres qui ne le sont point du tout. j'en ai un de plus de deux pouces de diamètre, qui ne s'électrise par aucun degré de chaleur, et qui s'électrise très-bien par le frottement,

Romé-Delisle avoit remarqué que le *schorl* étoit la seule pierre opaque qui eût cette propriété.

Dans les cristaux de *schorl* qui sont électriques par la chaleur, une de leurs extrémités donne l'électricité positive, et l'autre l'électricité négative; Widenmann a observé qu'en refroidissant, ces électricités changent réciproquement de côté.

Le *schorl noir* se trouve dans toutes les contrées de la terre où il y a des montagnes primitives : les plus grands et les plus beaux cristaux ont été apportés de Madagascar. L'un des plus remarquables est celui qu'on voit à Paris dans la magnifique collection de M. de Drée.

Schorl électrique (Werner). *Tourmaline* (Romé-Delisle).

Cette sous-espèce comprend les *tourmalines* qui sont transparentes ou du moins translucides : elles sont de diverses couleurs. On en trouve de vertes et enfumées à Ceylan ; de brunes en Espagne et dans le Tyrol ; de vertes et de bleues au Brésil ; de blanches au mont Saint-Gothard, etc.

La forme de ces *schorls électriques* est plus variée que celle du *schorl noir;* les unes sont en prisme hexaèdre, à angles égaux comme l'émeraude : d'autres sont des prismes à douze faces ; d'autres sont formées par la réunion, base à base, de deux pyramides très-obtuses, à trois faces rhomboïdales, qui se joignent de manière que les faces de l'une répondent aux arêtes de l'autre : ces cristaux qui n'ont point de prisme, ont une forme lenticulaire.

Les *schorls électriques* diffèrent du *schorl noir;* 1°. par leur transparence et leurs couleurs ; 2°. ils jouissent tous sans exception de la propriété d'acquérir de l'électricité par la chaleur, d'une manière beaucoup plus marquée, que les cristaux de *schorl noir;* 3°. ils sont un peu plus durs et un peu plus denses ; leur pesanteur spécifique passe 3 150 ; 4°. leurs formes sont un peu différentes, et leurs faces, au lieu d'être profondément striées, sont lisses ; 5°. ils se comportent différemment au chalumeau : Romé-Delisle dit, que la *tourmaline* exposée au chalumeau jette une belle *lueur phosphorique* (que ne donne point le *schorl noir*), et au lieu de former comme celui-ci une scorie spongieuse, la matière fondue prend en refroidissant la forme d'une perle blanche demi-transparente ; 6°. l'analyse offre aussi des différences sensibles : la *tourmaline* contient de la *chaux* que Bergman y a trouvée dans la proportion de quinze pour cent ; tandis qu'il n'y en a pas un atome dans le *schorl noir*, et le fer y est beaucoup moins abondant que dans ce dernier.

Suivant Romé-Delisle, la *tourmaline* conserve sa propriété électrique et même sa transparente, quoiqu'on l'ait fait rougir à plusieurs reprises, au point de la faire fondre à sa superficie.

Il paroît que les cristaux de *schorl électrique*, même ceux qui sont d'une épaisseur assez considérable, se divisent facilement en travers : j'en possède un tronçon de six lignes de diamètre sur trois lignes d'épaisseur, qui présente un phénomène curieux, qui est commun à toutes les pierres de cette espèce. Si on le présente au jour en le regardant sur sa tranche, on le voit diaphane et d'une belle couleur verte. Si au contraire on le regarde par une de ses deux

grandes faces (n'importe laquelle), il est complètement opaque, quoique dans ce sens les rayons n'eussent que trois lignes d'épaisseur à traverser, au lieu de six qu'ils traversent dans l'autre sens. J'avois déjà fait cette remarque dans mon *Hist. nat. des Minéraux*, qui parut en janvier 1801 (tom. 2, p. 72.). J'ignore si quelqu'un avoit fait avant moi cette observation.

Comme l'ouvrage de Brochant est très-répandu, et mérite de l'être, je crois devoir remarquer qu'il s'y est glissé, ce me semble, une erreur relativement à ce phénomène : il est dit, que les cristaux *vus de côté sont opaques ;* mais que *d'une base à l'autre ils sont demi-diaphanes* (tom. 1, p. 252.). Je crois être assuré que c'est le contraire : j'ai plusieurs cristaux entiers de *tourmaline du Brésil* qui, placés en travers devant le jour, jouissent d'une belle transparence, tandis que des segmens d'une demi-ligne d'épaisseur, pris sur les mêmes cristaux, sont aussi complètement opaques qu'un morceau d'argile.

Divers auteurs ont donné successivement le nom de *schorl* à plusieurs substances qui portent aujourd'hui des noms différens. *Voyez* les renvois suivans. (PAT.)

SCHORL-AIGUE-MARINE. *Voyez* RAYONNANTE VITREUSE. (PAT.)

SCHORL BLANC PRISMATIQUE. *Voy.* BÉRIL SCHORLIFORME. (PAT.)

SCHORL BLEU. *Voy.* CYANITE et OISANITE. (PAT.)

SCHORL CRUCIFORME. *Voyez* PIERRE-DE-CROIX. (PAT.)

SCHORL DE MADAGASCAR. *Voy.* SCHORL ci-dessus. (PAT.)

SCHORL ÉLECTRIQUE ou TOURMALINE. *Voyez* SCHORL ci-dessus. (PAT.)

SCHORL EN GERBE. *Voyez* PREHNITE. (PAT.)

SCHORL FEUILLETÉ VERDATRE. *Voyez* SMARAGDITE. (PAT.)

SCHORL NOIR ou SCHORL PROPREMENT DIT. *Voyez* SCHORL *premier article ci-dessus.* (PAT.)

SCHORL NOIR DES VOLCANS. *Voy.* HORN-BLENDE. (PAT.)

SCHORL OCTAÈDRE. *Voy.* OISANITE. (PAT.)

SCHORL ROUGE. *Voyez* TITANE et SIBÉRITE. (PAT.)

SCHORL SPATHIQUE. *Voyez* HORN-BLENDE. (PAT.)

SCHORL VERT. *Voyez* RAYONNANTE. (PAT.)

SCHORL VIOLET. *Voyez* AXINITE et RAYONNANTE EN GOUTTIÈRE. (PAT.)

SCHORL VOLCANIQUE. *Voyez* AUGITE. (PAT.)

SCHOTE, *Schotia*, arbre de moyenne grandeur, touffu, toujours vert ; à feuilles ailées, dont le pétiole commun est dilaté sur ses bords, canaliculé antérieurement, les folioles

alternes et opposées, et les stipules caduques; à fleurs rouges, disposées en épis ou fasciculées sur les rameaux.

Cet arbre, qui faisoit partie des *gayacs*, sous le nom de *gayac d'Afrique* (*guyacum Affrum* Linn.), forme aujourd'hui un genre qui a pour caractère un calice turbiné, coloré, divisé en cinq lobes caducs; une corolle de cinq pétales rapprochés, connivens en un tube ventru, et insérée au calice; dix étamines à filamens subulés, droits, inégaux, un peu plus longs que la corolle; un ovaire supérieur, stipité, surmonté d'un style recourbé, à stigmate obtus.

Le fruit est un légume oblong, mucroné, comprimé, contenant des semences oblongues et ombiliquées.

Le *schote* est figuré pl. 331 des *Illustrations* de Lamarck. Il vient du Sénégal, et se cultive au jardin du Muséum d'histoire naturelle de Paris, où il fleurit quelquefois. Son bois est dur et blanchâtre; son feuillage ressemble à celui du *lentisque*, et toutes les parties de sa fructification sont d'un rouge vif. (B.)

SCHOTOR, nom persan du *dromadaire*, ou *chameau à une bosse*. (S.)

SCHOUKIE, nom spécifique d'un poisson du genre des *raies*. Voy. au mot Raie. (B.)

SCHRADÈRE, *Schradera*, genre de plantes établi par Vahl dans l'hexandrie monogynie, dont le caractère consiste en un involucre universel, uniflore; un calice urcéolé; une corolle campanulée à cinq ou six divisions, et à ouverture velue; six étamines; un ovaire inférieur, surmonté d'un style simple.

Le fruit est une baie à plusieurs semences.

Ce genre, qui est figuré dans les *Eclogues* de Vahl, tab. 5, renferme deux arbrisseaux à feuilles opposées, pétiolées, elliptiques et entières, et à fleurs en tête terminale, dont l'un, le Schradère en tête, est parasite et grimpant, et l'autre, le Schradère céphalote, a été placé par Swartz parmi les *fuchsies* sous le nom de *fuchsia involucrata*. Tous deux viennent des îles de l'Amérique. (B.)

SCHRAISTER, nom spécifique d'un poisson du genre des Holocentres. *Voy.* ce mot. (B.)

SCHRANCKE, *Schranckia*, genre de plantes établi par Scopoli, mais qui ne diffère pas du Goupi. *Voy.* ce mot. (B.)

SCHREBÈRE, *Schrebera*, arbre qui a été placé parmi les *mangles* par Rottboll, parmi les *célastres* par Vahl, et qui a servi à Retzius pour établir un genre dont le caractère consiste en un calice divisé en cinq parties; une corolle de cinq

pétales ; un tube court, entourant le germe ; cinq étamines portées sur le tube ; un ovaire surmonté d'un style simple.

Le fruit est une noix à demi-biloculaire.

Cet arbre a les feuilles opposées, oblongues, glauques, et les fleurs portées sur des pédoncules dichotomes et axillaires. Il vient dans l'Inde.

Thunberg avoit aussi donné ce nom à un genre qui a depuis été appelé HARTOGE. *Voyez* ce mot. (B.)

SCHWALBÉE, *Schwalbœa*, plante vivace, à tige simple, tétragone, pubescente ; à feuilles alternes, lancéolées, pubescentes, appliquées contre la tige ; à fleurs rougeâtres, sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures, qui forme un genre dans la didynamie angiospermie, et dans la famille des PERSONNÉES.

Ce genre est figuré pl. 520 des *Illustrations* de Lamarck. Il offre pour caractère un calice campanulé, ventru, à limbe oblique et à quatre divisions inégales, la supérieure courte et l'inférieure plus grande, échancrée ; une corolle tubuleuse, bilabiée, à lèvre supérieure entière et en voûte ; à lèvre inférieure trilobée, à lobes égaux ; un ovaire supérieur oblong, surmonté d'un style à stigmate simple.

Le fruit est une capsule ovale, acuminée, bivalve, à cloison double.

La *schwalbée* croît dans l'Amérique septentrionale ; je l'ai observée plusieurs fois en Caroline dans les terreins sablonneux et découverts. Elle s'élève à environ deux pieds, et fleurit en été. (B.)

SCHWENKIE, *Schwenkia*, plante annuelle, à feuilles alternes, qui se trouve dans l'Amérique méridionale, et qui forme un genre dans la diandrie monogynie, fort voisin des *browales*.

Ce genre a pour caractère un calice monophylle, tubulé, strié, droit, à cinq dents et persistant ; une corolle monopétale à limbe presque régulier, à gorge plissée et garnie de glandes ; cinq étamines, dont trois sont stériles ; un germe globuleux à style simple et à stigmate obtus.

Le fruit est une capsule comprimée, lenticulaire, glabre, biloculaire et bivalve, qui renferme un grand nombre de semences petites et anguleuses. (B.)

SCHYTE, nom spécifique d'une *vipère* qu'on trouve en Sibérie. *Voyez* au mot VIPÈRE. (B.)

SCIE, *Pristis*, genre de poissons de la division des CHONDROPTÉRIGIENS, dont le caractère consiste à avoir quatre ou cinq ouvertures branchiales de chaque côté du corps, deux

évents derrière les yeux, point de nageoire anale, la tête se prolongeant en une saillie osseuse, applatie, très-longue, et garnie d'épines sur les côtés.

Ce genre faisoit partie des *squales* de Linnæus et de tous les ichtyologistes. Jean Latham, le premier, l'en a séparé, sous la considération du prolongement de la tête osseux, et dentelé comme une scie, des espèces qu'il contient, considération en effet de première importance, et qu'il n'est pas possible de se refuser d'admettre. *Voyez* son Mémoire, vol. 2, pag. 273 du second vol. des *Actes de la Société Linnéenne de Londres*.

Les *scies* ont le corps alongé, cylindrique, couvert d'une peau coriace et rude au toucher comme celle de la plupart des *squales*, sur-tout lorsqu'on la frotte à rebours; leur tête est plate par-devant; leurs yeux sont gros et ont une prunelle noire dans un iris jaune d'or; derrière sont les évents, et en dessous, en avant de la bouche, on voit les narines à demi couvertes d'une membrane lobée; leurs ouvertures branchiales sont placées sur le côté, tout près des nageoires pectorales; l'ouverture de leur bouche est située en dessous, très-près du tronc, transversale et garnie de dents applaties de haut en bas, ou un peu convexes, serrées les unes contre les autres, et formant une sorte de pavé. L'extension de la partie antérieure de leur tête, ou la scie, est à-peu-près du tiers de la longueur du corps, couverte d'une peau unie, et armée latéralement de dents qui font partie de sa substance, c'est-à-dire qui n'y sont pas enchâssées comme celles des quadrupèdes. On doit en conséquence les appeler, avec Lacépède, des appendices dentiformes. Elles sont pointues dans les jeunes individus, émoussées dans les vieux. Leur nombre et leur grandeur varie non-seulement dans les espèces, mais même dans les individus de la même espèce. Quelquefois il y en a moins d'un côté que de l'autre; mais en général elles sont en nombre égal et opposées les unes aux autres. Cependant il n'en faut pas conclure, avec Lacépède et autres, que toutes les *scies* appartiennent à la même espèce. Les caractères que fournissent leur nombre combiné avec leur longueur, leur écartement, leur forme, &c. peuvent très-bien servir à les caractériser, comme l'a prouvé Jean Latham. Mais pour en revenir à l'os qui produit ces dents, il est, comme on l'a dit, très-applati, mais un peu bombé longitudinalement, avec deux ou trois dépressions à peine sensibles sur l'animal vivant, quoique très-appréciables sur le squelette. La partie par laquelle il tient à la tête est plus large

et plus épaisse. Son extrémité est émoussée ou mieux arrondie.

On trouve dans les *scies* deux nageoires dorsales, comme dans la plupart des *squales*, mais ici elles sont très-écartées; leurs nageoires pectorales présentent une grande surface; celles du ventre, entre lesquelles est l'anus, sont petites, et celles de la queue très-courtes.

Les *scies* ont été placées par plusieurs auteurs anciens et modernes au nombre des *cétacés*, et en effet elles ont extérieurement beaucoup de rapports avec l'ESPADON (*Voy.* ce mot.); mais aujourd'hui il est bien prouvé que ce sont des poissons de l'ordre des *cartilagineux*. Leur organisation interne est presque la même que celle des SQUALES, et surtout du REQUIN. (*Voyez* ces mots.) La plus grande longueur qu'on ait observée parmi elles, ne surpasse pas quinze pieds, quoique Pline, qui les a connues, leur en ait attribué trois cents.

La force et la hardiesse caractérisent ces poissons, qu'on trouve dans toutes les mers, sous les glaces du pôle, comme sous les feux de la ligne équinoxiale, et qui vivent de poissons et de gros crustacés. Il y a une haine invétérée entre eux et les *baleines* ou autres cétacés. Ils se livrent, chaque fois qu'ils se rencontrent, de terribles combats, dont les *scies* sortent le plus souvent vainqueurs. La *baleine* n'a d'autre défense que sa queue, dont un seul coup peut anéantir la *scie;* mais cette dernière sait l'éviter par la prestesse de ses mouvemens. Elle enfonce son arme redoutable dans les flancs de son monstrueux ennemi, et redouble jusqu'à ce qu'il soit mort. Martens a été témoin d'un de ces combats. Quelquefois, prenant un vaisseau pour une *baleine*, la *scie* y enfonce sa scie, qui se brise et y reste enchâssée. On ne devine pas trop les motifs qui déterminent les combats entre la *scie* et la *baleine*, car ni l'une ni l'autre ne vivent de leurs résultats. Les matelots prétendent bien que la *scie* mange la langue de la *baleine*, mais sa conformation ne permet pas de croire qu'elle puisse le faire.

L'accouplement et ses suites ont lieu dans les *scies* comme dans les *squales*. Elles font leurs petits vivans, à différentes époques. Ces petits ont, en naissant, la lame de la scie molle et dépourvue de dents.

Les nègres de la côte occidentale d'Afrique regardent les *scies* comme des *fétiches*, et se gardent bien de les tuer. Si la tempête en a jeté une sur la grève, ils lui coupent la tête et la portent religieusement dans un temple.

Jean Latham mentionne cinq espèces de *scies* dans son

Mémoire précité, et donne la figure de leur bec ou scie dans la planche qui y est jointe.

La Scie commune, *Squalus pristis* Linn., que Latham appelle *pristis antiquorum*, à laquelle il donne pour caractère d'avoir le bec armé de dix-huit à vingt-quatre grosses dents de chaque côté. Elle est figurée dans Bloch, pl. 120, dans Lacépède, vol. 1, pl. 8, dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, et dans un grand nombre d'autres ouvrages. On la trouve dans toutes les mers. Elle est connue sous le nom de *poisson-scie*, d'*épée de mer dentelée*, de *héron de mer* et d'*espadon dentelé*. Sa chair est dure et de mauvais goût. On la mange très-rarement, et seulement lorsqu'on est privé de tout autre moyen de subsistance.

La Scie pectinée, qui a le bec armé de trente-quatre dents aiguës de chaque côté. Elle est figurée dans Blasius, *Anat.*, tab. 49, n° 15, Knor, *Delici.*, tab. H 4, dans Olear, *Kemst.*, tab. 25, n° 1. On la trouve dans l'Océan. Elle diffère beaucoup de la précédente; sa queue est plus longue; sa nageoire postérieure du dos plus excavée, et les dents de son bec plus longues et moins grosses.

La Scie cuspidée a le bec armé de chaque côté de vingt-huit dents larges et pointues. Elle se trouve dans la grande mer. Son bec est presque de même largeur dans toute sa longueur; ses dents sont courtes, larges, plates et terminées par une pointe aiguë.

La Scie microdon a le bec garni de chaque côté de petites épines à peine saillantes. On la trouve dans le grand Océan. Son corps a seulement dix-huit pouces de long, et ses épines sont au nombre de dix-huit de chaque côté. Cette espèce peut être considérée comme un jeune individu de la première.

La Scie amisodon, *Squalus cirratus*, a le bec garni de chaque côté de dents très-inégales et un long filament, en dessous, également de chaque côté. Elle se trouve autour de la Nouvelle-Hollande. Elle a vingt longues épines aiguës de chaque côté du bec, et entr'elles trois à six plus courtes. Ses filamens sont du quart de la longueur totale. (B.)

SCIÈNE, *Sciæna*, genre de poissons de la division des Thoraciques, dont le caractère consiste à avoir un ou plusieurs aiguillons, et point de dentelures aux opercules; un seul barbillon, ou point de barbillons aux mâchoires; deux nageoires dorsales.

C'est à Linnæus qu'on doit l'établissement de ce genre, mais il l'avoit caractérisé d'une manière si vague, et y avoit introduit des espèces si disparates, qu'il devenoit indispensable de le réformer. Aussi Lacépède a entrepris ce travail, et l'a exécuté avec supériorité. Il a composé aux dépens des *sciènes* de Linnæus, qui montoient à trente espèces dans l'édition de Gmelin, les genres Centropome, Chélidoptère et Pomadasis (*Voyez* ces mots.), et a porté plusieurs des espèces qui n'entroient pas dans ces nouveaux genres, dans d'autres genres voisins; de sorte qu'il n'est resté que onze espèces

sous l'expression caractéristique ci-dessus, et encore quelques-unes de ces onze appartenoient-elles à d'autres genres. On peut voir au mot PERCHE la marche que ce naturaliste a suivie pour refondre cette nombreuse famille de poissons, sans contredit la plus difficile de toute l'ichtyologie, et qui, on le répète, ne présentoit que désordre et confusion.

Lacépède a divisé les *sciènes* en deux sections.

La première comprend celles qui ont la nageoire de la queue fourchue ou en croissant, telles que :

La SCIÈNE ABUSAMP, *Sciæna murdjan*, qui a dix rayons aiguillonnés à la première dorsale; trois rayons aiguillonnés et neuf rayons articulés à l'anale; des dents molaires arrondies; des dents antérieures fortes et coniques; un aiguillon à la pièce postérieure de chaque opercule; la couleur générale verte; un grand nombre de petites taches blanches. On la trouve dans la mer Rouge.

La SCIÈNE CORO, qui a dix rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; deux rayons aiguillonnés et neuf articulés à la seconde; onze à celle de l'anus; la caudale en croissant; la tête et les opercules dénués de petites écailles; les dents petites et pointues : un aiguillon à la seconde pièce de chaque opercule; la couleur générale argentée; huit bandes transversales étroites et brunes. Elle est figurée dans Bloch, pl. 307, et dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, vol. 4, pag. 61. Elle habite la mer du Brésil, et atteint un pied de long. Sa chair est dure et sèche, et par conséquent peu estimée.

La SCIÈNE CILIÉE a un rayon aiguillonné et six rayons articulés à la première dorsale; huit rayons à la seconde; sept rayons à l'anale; la mâchoire supérieure arrondie et plus avancée que l'inférieure; deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule; presque toutes les écailles divisées en deux portions par une arête transversale, la seconde portion finement striée et ciliée. On ignore son lieu natal.

La SCIÈNE HEPTACANTHE a sept rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; neuf rayons à la seconde; sept rayons à la nageoire de l'anus; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure; des dents fortes à chaque mâchoire; deux aiguillons, dont un très-petit à la dernière lame de chaque opercule. On ignore aussi son lieu natal.

La seconde division des *sciènes* comprend celles dont la nageoire de la queue est tronquée ou arrondie. Ce sont :

La SCIÈNE CHROMIS, *Labrus chromis* Linn., qui a dix nageoires à la première dorsale; un rayon aiguillonné, et vingt-un rayons articulés à la seconde; deux rayons aiguillonnés et cinq rayons articulés à l'anale; un aiguillon à chaque opercule; le second rayon aiguillonné de l'anale long, épais, comprimé et très-fort; des bandes transversales brunes. On la trouve dans les mers de la Caroline, où je l'ai vue, et où elle parvient à un pied de long. Sa chair est bonne, mais cependant peu recherchée, parce qu'on en a de meilleure.

Ce poisson fait entendre sous l'eau un bruit qu'on a comparé au

son sourd du tambour, et qui lui a valu le nom de cet instrument. Je ne pouvois croire que ce fût un aussi petit poisson qui le produisoit.

La SCIÈNE CROKER, *Perca undulata* Linn., a dix rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; un rayon aiguillonné et vingt-huit rayons articulés à la seconde; deux rayons aiguillonnés et dix-huit rayons articulés à l'anale; cinq petits aiguillons à la pièce antérieure de chaque opercule; le corps ondulé de brun. Elle est figurée dans Catesby, vol. 2, pl. 3, n° 1. On la pêche dans les mêmes lieux que la précédente.

La SCIÈNE UMBRE a dix rayons à la première nageoire du dos; vingt-quatre à la seconde; deux rayons aiguillonnés et huit articulés à celle de l'anus; la caudale arrondie; deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule; le dos noir; le ventre argenté. Elle est figurée dans Bloch, pl. 297, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 4, pag. 26, et dans plusieurs autres ouvrages. On la trouve dans toutes les mers d'Europe, principalement dans la Méditerranée. Elle est connue sous les noms de *sciène noire*, *corbeau de mer*, *coracin*, *corp*, *durdo*, *vergo* et *umbrine*. Les naturalistes l'ont souvent confondue avec la PERCHE UMBRE (*Voyez* ce mot.), quoiqu'elle soit fort différente. On doit à Lacépède d'avoir établi avec un grand soin leur synonymie respective.

Ce poisson a la tête courte, couverte d'écailles; chacune de ses narines est double; chaque mâchoire est garnie de dents, mais il y en a davantage à celle d'en bas, et elles sont plus petites; ses écailles sont finement dentelées. Il parvient à un pied et demi de long.

Les anciens l'ont connu. Aristote le regardoit comme un de ceux qui croissent le plus vîte; Pline, comme un des meilleurs de la côte d'Egypte. Il vit en troupe dans les fonds pierreux et sablonneux, et ne paroît qu'au printemps sur les côtes; il remonte même les rivières, et principalement le Nil; mais il ne fraie qu'à la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Il vit de coquillages, de crustacés, de vers, etc. On le prend à la ligne et au filet.

Les anciens estimoient les *sciènes umbres* prises dans l'eau douce, préférables à celles prises dans la mer, les jeunes plus que les vieilles. Ils les saloient, en faisoient du *garum*, c'est-à-dire une espèce de saumure propre à assaisonner les autres mets. Aujourd'hui, qu'on en pêche encore beaucoup plus qu'on n'en peut consommer fraîches, on les sale et on les confit dans le vinaigre épicé, après les avoir vidées, lavées et légèrement grillées.

La chair de ce poisson est agréable au goût. On la mange en friture ou au court-bouillon, ou simplement cuite dans l'eau, et ensuite assaisonnée avec du vinaigre et de l'huile. Les anciens lui attribuoient la vertu de guérir de la piqûre des scorpions, du charbon pestilentiel, et croyoient que son foie pouvoit fortifier la vue.

La SCIÈNE CYLINDRIQUE a cinq rayons aiguillonnés à la première nageoire dorsale; vingt-un rayons articulés à la seconde; un rayon aiguillonné et dix-sept rayons articulés à l'anale; la caudale arrondie; deux aiguillons à la pièce postérieure de chaque opercule; la forme générale cylindrique; la tête, le dos, onze bandes transver-

sales et deux raies longitudinales, d'un brun plus ou moins foncé. Elle est figurée dans Bloch, pl. 299, n° 1, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 4, pag. 26. On ignore sa patrie.

La SCIÈNE SAMARA a dix rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; un rayon aiguillonné et quatorze rayons articulés à la seconde; quatre rayons aiguillonnés et huit articulés à l'anale; un aiguillon à la première pièce de chaque opercule; deux aiguillons à la pièce postérieure; le dos d'un rouge de cuivre; un grand nombre de taches rondes, blanches et bordées de noir. On la pêche dans la mer Rouge.

La SCIÈNE PENTADACTYLE a sept rayons à la première dorsale: dix rayons à la seconde et à l'anale; cinq rayons à chaque thoracine; la caudale arrondie; un aiguillon recourbé à la pièce antérieure de chaque opercule; les pectorales très-larges; la ligne latérale insensible. Commerson l'a observée à l'embouchure des rivières de l'Ile-de-France.

La SCIÈNE RAYÉE a six rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; quinze rayons articulés à la seconde; dix rayons à la nageoire de l'anus; la caudale est peu arrondie; trois aiguillons à la première et à la dernière pièce de chaque opercule; la couleur générale noirâtre; des raies longitudinales blanches. Elle se trouve avec la précédente. (B.)

SCILLE, *Scilla*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de l'hexandrie monogynie et de la famille des LILLIACÉES, dont le caractère consiste en une corolle de six pétales ouverts et caduques; point de calice; six étamines à filamens filiformes; un ovaire supérieur surmonté d'un style à stigmate simple.

Le fruit est une capsule presque ronde, légèrement anguleuse, à trois valves et à trois loges, contenant plusieurs semences ovales.

Ce genre, qui est figuré pl. 238 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes à racines bulbeuses, à feuilles toutes radicales, longues, lancéolées, un peu charnues, et à fleurs bleues disposées en épis sur des hampes plus ou moins élevées. On en compte une quinzaine d'espèces, dont les plus importantes à connoître sont:

La SCILLE MARITIME, vulgairement appelée la *grande scille rouge*, *scille femelle*, *oignon marin*, *charpentaire*, *scipoule*. Elle a les fleurs nues, et les bractées réfléchies. Elle se trouve sur les côtes de la mer, dans les parties méridionales de l'Europe. Sa racine est grosse comme la tête d'un enfant, composée de tuniques épaisses, rougeâtres et visqueuses.

La SCILLE D'ITALIE, qui a les fleurs disposées en grappes coniques et oblongues. Elle se trouve sur les côtes maritimes des parties méridionales de l'Europe. C'est la *grande scille blanche* ou la *scille mâle*, au dire de quelques personnes; et en effet, elle ne diffère de la précédente que parce que sa racine est blanche ou grise.

Ces *scilles* sont également incisives et apéritives. On donne leurs racines en poudre dans les maladies putrides, ou pour exciter les règles. On en tient dans les boutiques des apothicaires un vin, un miel, et un oxymel dont on fait sur-tout usage dans les hydropisies commençantes, dans l'asthme pituiteux, dans les fièvres putrides et bilieuses, dans la pleurésie et la péripneumonie bilieuse et inflammatoire.

Ces deux plantes, qui s'élèvent de plusieurs pieds et dont les fleurs sont blanches, se cultivent dans quelques jardins éloignés de la mer, mais elles n'y subsistent pas long-temps. Ordinairement leurs oignons pourrissent la seconde ou la troisième année, et donnent rarement des cayeux. On fait venir tous les hivers, des environs de Montpellier, les oignons dont on a besoin dans les pharmacies, et on les conserve dans les caves, où ils végètent un peu, mais sans se déteriorer.

La Scille des jardins, *Scilla amœna* Linn., a la tige anguleuse, les pédoncules alternes, plus courts que la fleur, les bractées obtuses et très-courtes. Elle vient de l'Orient et se cultive en Europe dans les jardins d'ornemens, à raison de la beauté de ses fleurs qui sont d'un bleu très-vif avec le centre jaune, et disposées en épis très-denses. Elle s'élève à six pouces. Sa culture n'est point dispendieuse. On enterre les oignons assez profondément, pour qu'ils ne soient pas atteints par les labours ordinaires, et on se contente de leur donner les binages généraux. En général, il est bon qu'il y ait une demi-douzaine de tiges, c'est-à-dire d'oignons réunis; mais quand leur nombre devient trop considérable, il convient de les diviser. C'est par cette division des touffes qu'on multiplie cette *scille*, car sa graine lève rarement.

La Scille double feuille, qui a les fleurs en grappes; les feuilles linéaires, lancéolées, ordinairement au nombre de deux sur la hampe. Elle se trouve très-abondamment dans quelques parties de la France, dans les bois qu'elle embellit de ses jolies fleurs bleues dès les premiers jours du printemps. Elle ne s'élève pas à plus de trois à quatre pouces.

La Scille d'automne, qui a les feuilles filiformes, linéaires; les fleurs en corymbes; les pédoncules nus, relevés et de la longueur des fleurs. Elle se trouve dans les bois sablonneux. Elle fleurit à la fin de l'automne. C'est la moins intéressante de celles qui viennent d'être mentionnées, mais l'époque de sa floraison la rend remarquable.

Desfontaines a augmenté ce genre de quatre espèces nouvelles, dans sa *Flore atlantique*.

La *petite scille blanche* est le Pancrais d'Illyrie. *Voyez* ce mot. (B.)

SCINQUE, *Scincus*, genre de reptiles de la famille des Lézards, dont le caractère consiste en quatre pattes apparentes, courtes, à cinq doigts libres et onguiculés; en un corps alongé, couvert par-tout d'écailles égales imbriquées, et dont les bords sont arrondis; en un cou de la largeur de la tête; en une langue courte un peu échancrée à son extrémité.

Ce genre a été établi par Brongniart, dans son *Mémoire*

sur la classification des Reptiles, aux dépens des *lézards* de Linnæus. (*Voyez* au mot ERPÉTOLOGIE et au mot SAURIENS.) Il a été adopté par Latreille, et renferme une vingtaine d'espèces, fort bien distinguées par Daudin, dans son *Histoire des Reptiles*, faisant suite au *Buffon* de Sonnini.

Le SCINQUE COMMUN est remarquable par ses rapports avec les ANGUIS. (*Voyez* ce mot.) En effet, son corps est alongé, presque cylindrique, et ses pattes si petites, qu'à peine peuvent-elles lui servir à marcher. Sa queue courte et conique se casse avec la plus grande facilité. Il est figuré pl. 39 du *Voyage* de Bruce, en Abyssinie; dans Séba, pl. 105, n° 3 du second volume; dans l'*Histoire des Quadrupèdes ovipares* de Lacépède, et dans celle des *reptiles* de Latreille. Il se trouve en Egypte et en Arabie, où, selon Bruce, il se creuse un trou dans le sable avec tant de promptitude, qu'il disparoît en un instant, et qu'on croit qu'il a trouvé une retraite plutôt qu'il n'a eu le temps de la faire. Il aime à sortir le jour, à s'étendre au soleil; et lorsqu'il apperçoit quelqu'un, au lieu de rentrer dans son asyle, il se réfugie contre les pierres ou les racines des plantes. Il semble ramper quand il court. Il ne mord point la main qui le touche.

Ce *scinque* est d'un roux blanchâtre, comme argenté en dessus, avec des bandes brunes sur le dos. Sa mâchoire supérieure avance au-delà de l'inférieure, et sa queue est comprimée. Il a un demi-pied de longueur totale. Il est fameux de temps immémorial, dans toute l'Arabie, l'Egypte et les contrées voisines, même en Europe, à raison des vertus remarquables qu'on lui a attribuées. En effet, sa poudre, prise intérieurement, passe pour ranimer les forces éteintes, et rallumer les feux de l'amour, malgré les glaces de l'âge et les suites funestes des excès. On croit de plus, en Arabie, qu'il peut guérir la plus terrible de toutes les maladies, l'éléphantiasis, ainsi que les maladies cutanées et la cataracte. Pline dit qu'on le regardoit comme un spécifique contre les blessures des flèches empoisonnées: aussi lui fait-on une rude guerre dans le midi de l'Egypte où il est commun. Les habitans des déserts le prennent pour le faire sécher, et l'aller vendre au Caire ou à Alexandrie, d'où on le répand dans tout l'Orient, et même en Europe.

On n'adopte pas ici l'opinion exagérée qu'on a en Arabie et contrées voisines, des vertus du *scinque*; mais cette espèce vivant dans un pays très-chaud, peut, et même doit avoir à un plus haut degré que le *lézard* et la *vipère* de France, par exemple, les propriétés communes à presque tous les *scauriens* et les *serpens*, c'est-à-dire, d'être sudorifique, de rendre le sang et les humeurs plus fluides, les purifier, comme disent les médecins.

On a prétendu que le *scinque* vivoit dans l'eau aussi bien que sur terre; mais c'est une erreur fondée sans doute sur quelque confusion d'animaux.

Le SCINQUE MABOUYA a les mâchoires de longueur égale et la queue courte. Il se trouve dans l'Amérique, et est figuré dans l'ouvrage de Sloane, sur l'*Histoire naturelle de la Jamaïque*, vol. 2, pl. 273, sous

le nom de *Galley-wasp*, et dans celui de Lacépède, vol. 2, pl. 3. Il ressemble beaucoup au précédent par la grandeur et les couleurs. Il se loge la nuit dans les crevasses des arbres pourris, et court pendant la chaleur du jour. Il vit d'insectes et de vers. Sloane dit qu'il n'est pas venimeux, mais qu'il se jette avec assez de hardiesse sur les personnes qui l'irritent, et les mord avec ténacité. On le connoît dans nos colonies sous les noms de *brochet de terre* et de *mabouya*.

Daudin distingue comme espèces celui figuré dans Sloane, et celui figuré dans Lacépède. Ce dernier rapporte comme variétés, deux autres *scinques* qui, par la distance de leur pays natal, semblent devoir être plutôt regardés comme des espèces. L'un est celui que Thunberg a trouvé dans l'île de Java, et qu'il appelle *lacerta lateralis*. L'autre est le *tiligugu* de Sardaigne, qui sera mentionné ci-après.

Le SCINQUE DORÉ est d'un gris argenté, tacheté; a les mâchoires de longueur égale, et la queue plus longue que le corps. Il est figuré pl. 273, n° 9 dans l'ouvrage de Sloane, ci-dessus cité, dans celui de Lacépède et dans celui de Latreille. On le trouve en Amérique. Il est plus grand que l'espèce précédente, et ses couleurs sont très-brillantes. Il vit principalement de petits crabes.

Le SCINQUE TILIGUGU est noirâtre en dessus, avec des groupes nombreux de points noirs. Sa queue est de longueur moyenne et conique, et ses doigts sont bordés. Il se trouve en Sardaigne, et a été mentionné par Cetti, dans son *Histoire naturelle* de cette île. Il n'est pas bien certain qu'il ne doive pas plutôt faire partie des *lézards*.

Le SCINQUE ALGIRE est brun en dessus, avec deux raies jaunes de chaque côté; sa queue est verticillée, un peu plus longue que le corps. Il se trouve sur les côtes de Barbarie. Il est douteux que les *scinques de la Louisiane* et *de Sibérie* que Lacépède lui rapporte, lui appartiennent réellement. On doit croire que ce sont des espèces distinctes, à raison de la distance des lieux.

Le SCINQUE A CINQ RAIES est d'un noir bleuâtre en dessus, avec cinq raies blanches, dont celle du milieu est fourchue sur le col. Sa queue est d'une longueur moyenne. Il se trouve en Caroline, sous les écorces d'arbres. J'ai fréquemment observé, pendant mon séjour dans cette contrée, qu'il court avec la même agilité que le *lézard* d'Europe, dont il ne diffère pas par les mœurs. Il est figuré dans l'*Histoire naturelle des Reptiles* par Latreille, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, et dans celle de Daudin. Il a sept pouces de longueur totale. Les *lézards tête bleue*, *queue bleue* et *fuscié* des auteurs, ne sont que de légères variétés de celui-ci. Je m'en suis assuré un grand nombre de fois.

Le *lézard strié* de Daubenton est encore le même animal.

Le SCINQUE ENSANGLANTÉ est brun en dessus avec plusieurs raies blanches sur la tête et sur le dos; a un pli sur le col; une queue verticillée, cendrée en dessus, rouge en dessous, et blanchâtre à l'extrémité. Il se trouve dans la Sibérie australe où il a été observé par Pallas.

Le SCINQUE OCCELLÉ est gris-verdâtre en dessus, avec de petites taches brunes cerclées de blanc, et la queue courte et mince. Il se

trouve en Égypte et dans l'Europe australe, et est figuré pl. 56 de l'ouvrage de Daudin, sur un exemplaire que j'ai reçu de Montpellier. Il préfère se réfugier dans les trous de *taupe* ou de *mulot*, plutôt que dans les trous de rocher ou sous les pierres. Il a, du reste, positivement les mêmes mœurs que le *lézard gris*, avec lequel il a été confondu, quoique considérablement différent. Sa longueur est d'environ deux pouces. (B.)

SCIPOULE, nom de pays de la *scille maritime* ou *rouge*. *Voyez* au mot SCILLE. (B.)

SCIRPE, *Scirpus*, genre de plantes unilobées, de la triandrie monogynie et de la famille des CYPÉRODES, dont le caractère consiste dans des paillettes faisant fonction de calice, conniventes et disposées en épis; trois étamines insérées sous le pistil; un ovaire supérieur, surmonté d'un style terminé par deux stigmates.

Le fruit est une semence nue, entourée de poils plus ou moins longs, qui naissent de sa base ordinairement au nombre de six.

Ce genre, qui est figuré pl. 38 des *Illustrations* de Lamarck, ne diffère des *linaigrettes* que par le peu de longueur des poils qui entourent ses semences, c'est-à-dire? qu'il n'en diffère réellement pas. Il renferme des plantes, la plupart vivaces, naissant dans, ou sur le bord des eaux; à tiges simples et dépourvues de nœuds; à feuilles graminées, engainantes. On en compte soixante-dix espèces qui se divisent en cinq sections, savoir :

1°. Les *scirpes* qui ont un seul épi, parmi lesquels les plus communs sont :

Le SCIRPE DES MARAIS, qui a la tige cylindrique, nue; l'épi terminal et presque ovale. Il est vivace, et se trouve très-communément et très-abondamment dans certains marais, et sur le bord des rivières, où il se confond avec les joncs dont il a l'aspect. Ses racines sont charnues et fort recherchées des cochons. En Suède, on les arrache pour les donner pendant l'hiver à ces animaux.

Le SCIRPE AIGUILLE a la tige cylindrique, nue, sétiforme; l'épi ovale et bivalve; les semences nues. Il se trouve dans les marais où l'eau est pure, sur le bord des rivières. Il ne s'élève qu'à deux pouces, et forme souvent des gazons très-serrés et d'un vert très-agréable.

Le SCIRPE FLOTTANT, qui a les tiges cylindriques, nues, alternes, feuillées et molles. Il se trouve dans les mares d'eau vive, qu'il couvre de ses feuilles et de ses tiges. Quelques personnes croyent qu'il n'est qu'une variété de position du précédent.

2°. Les *scirpes* qui ont la tige cylindrique et qui portent plusieurs épis, dont les plus importans sont :

Le SCIRPE DES LACS, qui a la tige cylindrique, nue, et plusieurs épis ovales, pédonculés et terminaux. Il se trouve très-abondamment dans les lacs, les étangs, et sur le bord des rivières dont le cours est lent. C'est la plus importante des espèces de ce genre, sous les rapports économiques. On le coupe pour en faire des paniers, pour en

garnir les chaises, pour en couvrir les chaumières, etc. etc. Il s'élève quelquefois à douze ou quinze pieds sous près d'un pouce de diamètre à sa base. Il est certains pays où il est l'objet d'un commerce de quelque importance. Les Tartares, au rapport de Gmelin, en font des nattes, dont ils se servent pour se garantir du froid. La base de ses jeunes tiges est tendre, agréable à manger, et fort recherchée des enfans dans certains pays.

Le SCIRPE HOLOSQUÈNE, qui a la tige cylindrique et nue; les épis presque globuleux, portés sur des pédoncules diphylles, inégalement mucronés. Il se trouve dans l'Europe méridionale.

Le SCIRPE SÉTACÉ a la tige nue, sétacée; l'épi terminal est sessile. Il se trouve sur le bord des eaux stagnantes et de la mer. Il n'est pas rare dans les lieux qui lui conviennent, et y forme même quelquefois des gazons fort étendus. Il ne s'élève qu'à un ou deux pouces.

Le SCIRPE COUCHÉ, qui a la tige cylindrique, nue; les épis sessiles et réunis au milieu d'elle. Il se trouve dans les eaux vives aux environs de Paris, et ailleurs.

3°. *Les scirpes* dont la tige est triangulaire et les épis disposés en panicule nue, parmi lesquels il faut remarquer :

Le SCIRPE TRIQUÈTRE, qui a les épis, les uns sessiles, les autres pédonculés, et de la longueur des mucrons. Il se trouve dans les marais de l'Europe méridionale. J'ai observé en Caroline, en immense quantité, une espèce qui en diffère fort peu.

Le SCIRPE MUCRONÉ, qui a les épis rapprochés, sessiles et latéraux. Il se trouve dans les eaux stagnantes, principalement dans les parties méridionales de l'Europe.

4°. *Les scirpes* à tiges triangulaires et à panicules foliacées, où on doit noter principalement :

Le SCIRPE MARITIME, dont la panicule est serrée et foliacée; les écailles des épis trifides. Il se trouve sur les bords de la mer, et dans les marais, où il forme des touffes assez grosses et d'un à deux pieds de haut.

5°. Le SCIRPE DES BOIS, dont l'ombelle est foliacée; les pédoncules nus, plusieurs fois rameux, et les épis réunis plusieurs ensemble. Il se trouve très-communément dans les bois marécageux, qu'il orne par son élégance. Il ressemble, du reste, beaucoup au précédent.

6°. *Les scirpes* qui ont la tige triangulaire, et les épillets en tête terminale, parmi lesquels il n'en est aucun d'Europe.

Les scirpes sont presque tous repoussés, comme nourriture, par les bestiaux, à raison de la dureté et de l'insipidité de leurs feuilles. Ils forment souvent la majorité des plantes des marais, c'est-à-dire de ces foins qu'on n'emploie que pour faire de la litière. S'ils ne sont pas très-utiles à l'homme d'une manière directe, ils lui rendent de grands services, d'une manière indirecte, par leur immense multiplication. Ceux qui vivent absolument dans l'eau, se changent en tourbe qui lui fournissent un chauffage économique; et ceux qui ne croissent que dans les endroits sujets à être desséchés pendant l'été, élèvent annuellement la surface du terrein, et tendent à le rendre un jour propre à la culture.

Le SCIRPE CAPSULAIRE de Loureiro a la tige cylindrique, nue; la

panicule dense et latérale; le fruit en capsule. Il se trouve fréquemment en Chine et en Cochinchine. Il paroît devoir former un genre particulier. On emploie ses tiges à faire des mèches pour les lampes et les chandelles, et leur décoction passe pour diurétique et réfrigérente. (B.)

SCITAMINÉES, *Musæ* Juss., famille de plantes dont le caractère consiste en une corolle (calice, Juss.) à deux divisions simples ou lobées; six étamines portées sur l'ovaire, quelques-unes stériles ou sujettes à avorter; un ovaire inférieur à style simple, à stigmate simple ou divisé; un fruit triloculaire, à loges à une ou plusieurs semences, dont l'embryon est placé dans la cavité d'un périsperme farineux.

Les plantes de cette famille ont une tige herbacée ou arborescente, souvent couverte par les gaînes des pétioles; leur feuilles sont alternes, engaînantes, convolutées dans leur jeunesse, traversées par une nervure longitudinale, et striées sur les côtés; leurs fleurs, munies chacune d'une spathe, sont disposées par paquets alternes, et spathacées autour d'un axe ou spadix qui sort du milieu des feuilles.

Ventenat rapporte deux genres à cette famille, qui est la première de la quatrième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 5, n° 1 du même ouvrage; savoir : Bananier et Strelitz. *Voyez* ces mots. (B.)

SCIURUS, nom latin de l'Ecureuil. *Voyez* ce mot. (Desm.)

SCLARÉE, nom spécifique d'une plante du genre des Sauges. *Voyez* ce mot. (B.)

SCLÉRIE, *Scleria*, genre de plantes établi par Bergius, pour placer quelques espèces de *laiches*, qui ne conviennent pas parfaitement avec les autres. *Voyez* au mot Laiche.

Ce genre, qui est de la monoécie triandrie, est figuré pl. 752 des *Illustrations* de Lamarck, et a pour caractère des épis mâles composés de plusieurs fleurs à trois pétales et à trois étamines; des fleurs femelles solitaires et composées d'une corolle divisée en trois parties arrondies; d'un ovaire supérieur surmonté d'un stigmate trifide.

Le fruit est une noix globuleuse, brillante.

Les *scléries* paroissent être nombreuses dans les pays chauds et arides; mais n'ayant pas encore été étudiées avec le soin convenable, elles sont encore confondues dans les auteurs et dans les herbiers avec les *laiches*. Ce sont des plantes à feuilles engaînantes, coupantes sur leurs bords, dures sous la dent des bestiaux, et à fleurs disposées en épis ou en panicules, où les semences sont toujours saillantes dans leur maturité, et d'un blanc de porcelaine.

On n'en connoît qu'une douzaine d'espèces, dont les deux plus communes sont :

La SCLÉRIE LITHOSPERME, qui a la tige triangulaire, droite, les feuilles rudes en leurs bords. Elle est vivace, se trouve dans l'Inde, et est figurée pl. 6, fig. 2 du sixième volume de Rumphius.

La SCLÉRIE POUET a les tiges hérissées, les fleurs disposées en panicule et pédicellées. Elle se trouve dans l'Inde, et est figurée dans Gærtner, pl. 2.

J'ai trouvé décrit et dessiné, dans la Caroline, trois nouvelles espèces de ce genre, qui ont cela de particulier, que leurs semences seules les distinguent complètement : la première, la NITIDE, les a unies; la seconde, l'EXARATE, les a couvertes de trous superficiels; la troisième, la RUGUEUSE, les a chargées de tubercules peu saillans. Toutes, trop dures pour être mangées par les bestiaux, sont une peste pour les cantons où elles sont abondantes. (B.)

SCLÉROCARPE, *Sclerocarpus*, plante à tige branchue, velue, à feuilles ovales, aiguës, dentées, pétiolées, hérissées, et à fleurs composées, terminales, accompagnées de bractées semblables aux feuilles, qui forme un genre dans la syngénésie polygamie frustranée.

Ce genre, qui a été établi par Jacquin, et qui est figuré pl. 701 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice simple composé de folioles bossues et velues en dehors, canaliculées en dedans; un réceptacle couvert de paillettes et d'un grand nombre de fleurons tubuleux hermaphrodites, avec quatre ou cinq demi-fleurons en cœur échancré à la circonférence.

Le fruit est composé de semences sans aigrettes.

Le *sclérocarpe* se trouve en Afrique. (B.)

SCLEROSTOME. Cuvier et Duméril, dans leur *Anatomie comparée*, ont établi une famille d'insectes diptères, comprenant les genres EMPIS, BOMBILE, MYOPE, CONOPS, STOMOXE, ASILE, COUSIN, HIPPOBOSQUE : elle est caractérisée par les *antennes très-courtes, le suçoir corné, saillant, sans trompe.* (O.)

SCLÉROTION, *Sclerotium*, genre de *champignons* établi par Tood. Il est composé de petites fongosités très-simples, oblongues, solides, s'ouvrant à leur partie supérieure, et dont l'écorce ne se sépare jamais. On en compte huit espèces, figurées dans le *Traité des Champignons du Mecklembourg*, c'est-à-dire trois qui sont ovales, quatre qui sont globuleuses, et une qui est pyriforme. Ce genre paroît ne pas différer de celui appelé *solénie*, et figuré pl. 889 des *Illustrations* de

Lamarck. Il a de très-grands rapports avec les *vesse-loups*, ou n'en diffère que par la solidité et la grandeur infiniment moindre. (B.)

SCOLIE, *Scolia*, genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, de ma famille des Scoliètes, et dont les caractères sont : un aiguillon dans les femelles; lèvre inférieure à trois divisions linéaires, membraneuses et égales; antennes insérées vers le milieu de l'entre-deux des yeux, grosses, presque filiformes, courtes, amincies vers le troisième article; palpes courts, à articles grenus.

Les *scolies* ont le corps alongé, velu; la tête arrondie, convexe, avec les yeux échancrés; le premier segment du corcelet court; le second coupé postérieurement; les ailes supérieures souvent épaisses et colorées; l'abdomen ellipsoïde, alongé, avec un pétiole très-court; l'anus du mâle est presque toujours armé de trois pointes; celui des femelles reçoit un aiguillon très-fort. Les mâles sont encore distingués des femelles par leur corps plus étroit et leurs antennes droites, plus longues.

Les *scolies* forment un genre d'environ quarante espèces, qui sont presque toutes exotiques et des pays chauds. On ne connoît point les larves ni les habitudes de ces insectes; on sait seulement qu'ils fréquentent les fleurs, et qu'ils aiment les lieux secs et sablonneux.

Scolie noire, *Scolia atrata* Fab.; Réaumur, *Mém. Insect.*, tom. VI, pl. XXVI, fig. 19. Elle est très-grande, velue, noire, sans taches; elle a les ailes ferrugineuses, d'un violet brillant à l'extrémité; les antennes longues, cylindriques dans le mâle, courtes, recourbées, épaisses dans la femelle.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

Scolie a quatre taches, *Scolia quadrimaculata* Fab. Elle a les antennes noires; la tête et le corcelet noirs, légèrement velus; l'abdomen ovale, noir, avec deux grandes taches d'un jaune rougeâtre sur les deux premiers anneaux; les ailes d'un violet foncé luisant.

On la trouve à la Caroline.

Scolie a quatre points, *Scolia quadripunctata* Fab. Elle est à-peu-près de la grandeur d'une *guêpe* noire, légèrement velue; l'addomen a deux taches ovales, d'un jaune pâle sur le second et le troisième anneau; le premier et le quatrième ont aussi, dans quelques individus, deux points de la même couleur; les ailes supérieures sont d'un jaune roussâtre, avec l'extrémité et le côté interne d'un noir un peu bronzé.

On la trouve en Espagne, aux environs de Paris, sur les

fleurs, particulièrement sur des chardons, dans les lieux arides et sablonneux.

On trouve encore dans les cantons méridionaux de la France, en Italie, en Espagne, la SCOLIE DES JARDINS, *Scolia hortorum* Fab. Elle est toute noire, luisante, avec deux bandes jaunes sur le milieu de l'abdomen; ses ailes sont roussâtres, avec l'extrémité d'un noir bleuâtre. La SCOLIE FRONT-JAUNE, *Scolia flavifrons* Fab. Elle a un peu plus d'un pouce de longueur; son corcelet noir; la tête est d'un jaune un peu roussâtre, avec une tache oblongue noirâtre; le second et le troisième anneau de l'abdomen ont chacun une bande jaune interrompue au milieu, ce qui forme quatre taches; les ailes supérieures sont moitié d'un roussâtre obscur et moitié noirâtres.

La *scolie* figurée par Rossi sous le nom de *scolia hortorum*, *Mantiss.*, tom. 2, pl. VIII, B, est, je crois, le mâle.

M. Fabricius place, avec ces *scolies*, les insectes dont nous avons formé le genre SAPYGUE. (L.)

SCOLIÈTES, *Scolietæ*, famille d'insectes de l'ordre des HYMÉNOPTÈRES, que je caractérise ainsi: un aiguillon dans les femelles; lèvre inférieure à trois divisions étroites, alongées et membraneuses; antennes insérées vers le milieu du front, grosses, presque filiformes ou renflées insensiblement vers l'extrémité; lèvre supérieure nulle ou cachée; palpes courts; les maxillaires de six articles, les labiaux de quatre; mandibules fortes; ailes supérieures tendues ou sans plis.

Les *scoliètes* ont le corps alongé; la tête de la largeur du corcelet et arrondie, avec les yeux échancrés; le corcelet presque cylindrique, et dont le premier segment est grand, carré, droit, ou petit et courbe; les ailes tendues et point doublées, ce qui les distingue des *guêpiaires*; l'abdomen alongé, armé d'un fort aiguillon dans les femelles, et de trois pointes dans les mâles d'un grand nombre.

Ces insectes paroissent avoir les habitudes des *sphex*. Ils composent deux genres, SCOLIE, SAPYGUE. (L.)

SCOLOPAX. Des ornithologistes ont appelé ainsi une division d'oiseaux de rivages à bec long et effilé, comme celui de la *bécasse* dont le nom grec est *scolopax*. (S.)

SCOLOPAX. C'est, en grec et en latin, le nom de la *bécasse*. (S.)

SCOLOPENDRE, *Scolopendra*, genre d'insectes de l'ordre des APTÈRES de la plupart des entomologistes, de celui des MITOSATES de M. Fabricius, de ma sous-classe des MILLE-PIEDS, ordre des SYNGNATHES dans ma méthode.

Ses caractères sont : corps aptère ; tête distincte ; deux antennes ; anneaux du corps nombreux, indéterminés, et tous pédigères ; mâchoires réunies à leur base ; deux crochets accompagnant la lèvre inférieure ; une seule paire de pattes à chaque anneau.

Leur corps est linéaire, long, déprimé ; leurs antennes sont sétacées, composées d'un grand nombre d'articles ; leur tête est plate ; leurs yeux sont composés de petits grains rapprochés les uns des autres ; leurs pattes sont courtes, finissant en pointe conique ; les deux postérieures sont plus longues ; les autres sont égales.

Les *scolopendres* ont beaucoup de rapports avec les *iules* par la forme et la longueur du corps. Ce qui les distingue particulièrement de ces insectes, ce sont les deux crochets qui accompagnent leur lèvre ; elles n'ont d'ailleurs qu'une paire de pattes à chaque anneau ; les *iules* en ont deux, et point de crochets à la bouche. Les *scutigères* ont les antennes et la bouche des *scolopendres ;* mais les anneaux de leur corps ont chacun deux paires de pattes. Les *scolopendres* varient beaucoup par la grandeur ; les plus grandes de celles qu'on trouve en Europe n'ont guère plus de deux pouces : celles de l'Inde ont jusqu'à huit pouces. Elles sont connues sous le nom de *mille-pieds*, de *scolopendres terrestres :* quelques auteurs les ont aussi appelées *malfaisantes*, parce qu'elles pincent assez fort avec leurs crochets. Elles vivent dans la terre, dans le vieux bois pourri, sous les pierres et dans d'autres lieux humides. Elles se nourrissent de vers de terre et d'insectes vivans. Les *scolopendres* sont réputées venimeuses, parce que quand on les prend elles écartent leurs crochets, avec lesquels elles tâchent de mordre, et que dans l'endroit qu'elles ont mordu il survient une enflure assez douloureuse. Mais, au rapport des voyageurs, la douleur que cause la morsure des grandes *scolopendres des Indes*, quoique beaucoup plus violente que celle que produit la piqûre du *scorpion*, n'est cependant pas mortelle. Leeuwenhoek, qui a examiné les crochets de ces insectes, a trouvé près de leur pointe une ouverture qui communique à une cavité qui s'étend jusqu'à l'extrémité des crochets, et il croit que c'est par là que sort la liqueur âcre que la *scolopendre* introduit dans la plaie, où elle cause la douleur vive qu'on ressent après la morsure. J'ai vu aussi cette ouverture : c'est un rapport qu'ont ces insectes avec les *araignées*.

Les *scolopendres* sont très-vives et courent avec beaucoup d'agilité. M. Veiss (*Dict. d'hist. nat.* de Valmont de Bomare) compare la marche de la *scolopendre fourchue*, ou la plus

commune, à celle de l'*escargot*, et suppose que le mécanisme de leurs mouvemens s'exécute à-peu-près de même; il y a, suivant lui, cette différence, que la *scolopendre*, au lieu de marcher, fait mouvoir successivement un grand nombre de pattes. Les unes agissent suivant le plan de position, et les autres sont relevées; celles-ci posent bientôt à terre, tandis que les dernières de chaque division se relèvent. Tous ces divers mouvemens qui suivent le corps, depuis la tête jusqu'à son extrémité postérieure, produisent des espèces d'ondulations. L'insecte varie ses mouvemens et leur force selon le besoin; chaque patte appuyant sur le plan où il marche, transporte, ainsi que le font les muscles de l'*escargot*, le corps à la même distance qu'il agit. On ignore comment elles se reproduisent: il m'a paru que les organes de la génération étoient situés à l'extrémité de leur corps. On sait que ces insectes muent et quittent leur peau à-peu-près de la même manière que les *cloportes*. Les pays étrangers en fournissent plusieurs espèces.

Scolopendre mordante, *Scolopendra morsitans* Linn., Fab. Cette *scolopendre*, la plus grande de ce genre, a le corps d'un brun foncé, divisé en vingt-un anneaux; la tête ovale, très-applatie; les antennes deux fois plus longues que la tête; vingt et une pattes de chaque côté, les deux dernières plus longues que les autres, dirigées en arrière et épineuses.

On la trouve aux Indes orientales.

Scolopendre électrique, *Scolopendra electrica* Linn., Geoff., Fab. Elle a huit à neuf lignes de long; le corps de couleur fauve, avec une ligne noire au milieu, divisé en soixante-dix anneaux, et cent quarante pattes.

On la trouve en Europe sur la terre, dans laquelle elle s'enfonce souvent. La nuit, son corps paroît quelquefois lumineux.

Scolopendre fourchue, *Scolopendra forficata* Linn., Geoff., Fab. Elle a environ un pouce de long; le corps et les pattes d'un brun roux luisant; quinze anneaux; quinze paires de pattes, les deux dernières plus longues et plus grosses que les autres formant une espèce de queue fourchue.

On la trouve en Amérique et en Europe sous les pierres. Elles courent fort vîte.

Nous doutons que la *scolopendre marine* de Linnæus soit un insecte. (L.)

SCOLOPENDRE, nom spécifique d'une plante du genre des Doradilles. *Voyez* ce mot. (B.)

SCOLOPENDRE DE MER. Les naturalistes du dernier

siècle donnoient ce nom aux *néréides* qui ont les plus grands rapports d'organisation extérieure avec les SCOLOPENDRES. *Voyez* au mot NÉRÉIDE. (B.)

SCOLOPENDRE A PINCEAU (*insecte*). Voyez POLLYXÈNE. (L.)

SCOLOPENDROÏDE. On a donné ce nom aux ASTÉRIES de la seconde division, à celles qui forment le genre OPHYME de Lamarck. *Voyez* ces mots. (B.)

SCOLOPIE, *Scolopia*, genre de plantes de l'icosandrie monogynie, qui a pour caractère un calice de trois ou quatre parties; une corolle de trois ou quatre pétales; dix à trente étamines insérées au calice; un ovaire supérieur, surmonté d'un style persistant.

Le fruit est une baie uniloculaire contenant six semences arillées.

Ce genre est figuré pl. 423 des *Illustrations* de Lamarck, sous le nom erronné de *scopolia*, et pl. 58 de l'ouvrage de Gærtner, sous celui de *limonia*. Il ne renferme qu'une espèce qui est un petit arbuste de Ceylan, dont le feuillage ressemble à celui du *lentisque*. (B.)

SCOLOSANTHE, *Scolosanthus*, arbrisseau rameux, épineux, à feuilles opposées, presque sessiles, presque rondes, à fleurs, dont les unes sont solitaires à l'extrémité des jeunes épines et avortent, les autres à l'aisselle des feuilles et sont fertiles.

Cet arbrisseau, qui est figuré pl. 67, n° 2 des *Illustrations* de Lamarck, sous le nom de *catesbé à petites fleurs*, forme, selon Vahl, un genre qui a pour caractère un calice très-petit à quatre divisions; une corolle tubuleuse à limbe recourbé et quadridenté; quatre étamines; un ovaire supérieur, surmonté d'un style bifide.

Le fruit est un drupe blanc et monosperme.

La *scolosanthe* vient dans les Antilles. (B.)

SCOLYME, *Scolymus*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie égale et de la famille des CHICORACÉES, dont le caractère consiste en un calice imbriqué d'écailles roides, acuminées, piquantes, conniventes; un réceptacle couvert de paillettes ciliées ou tridentées, et garni de demi-fleurons hermaphrodites et dentés.

Le fruit est composé de plusieurs semences ovales, comprimées, surmontées d'aigrettes caduques et très-fragiles.

Ce genre est figuré pl. 659 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes à feuilles décurrentes, alternes, épineuses, roides, veinées de blanc, sinuées et inégalement dentées, à fleurs axillaires, sessiles, munies de bractées pinna-

tifides, épineuses, placées en petit nombre à l'extrémité des tiges. On en compte trois à quatre espèces, dont Desfontaines a le premier éclairci la synonymie et donné une bonne description dans sa *Flore atlantique*.

La plus commune de ces espèces est le SCOLYME D'ESPAGNE, dont les rameaux sont écartés, les fleurs réunies plusieurs ensemble et les bractées dentées. Elle se trouve en Espagne et sur les côtes de Barbarie, dans les champs en jachère et sur le bord des chemins. Elle est bisannuelle et s'élève à environ deux pieds. J'ai observé, dans le royaume de Léon, que ses tiges subsistent encore un hiver après leur dessication, et que les vents les entraînent et les amoncèlent dans certains endroits en grande quantité. Cette plante est si commune dans cette partie de l'Espagne, qu'on pourroit la brûler pour la potasse. (B.)

SCOLYTE, *Scolytus*, genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des BOSTRICHINS.

Ce genre, établi par Geoffroy, est probablement formé du grec *scolypto*, qui signifie, *je mords*, *je déchire*. On le distingue de celui de *bostriche*, avec lequel il a des rapports, par la masse solide qui termine les antennes, par la tête conique enfoncée dans le corcelet, et par les antennules qui sont si courtes qu'on les apperçoit à peine.

Linnæus a placé parmi les *dermestes* les espèces qu'il a connues; Degéer les a rangées parmi les *ips*, et Fabricius, en les séparant des uns et des autres, leur a donné le nom de *bostrichus*, déjà employé par Geoffroy pour désigner un autre genre d'insectes; mais dans son dernier ouvrage, où il a fait de nouvelles coupures, il les nomme *hylesinus*. Latreille a conservé le genre *scolyte*; il a seulement séparé les trois premières espèces que j'avois indiquées comme devant former un genre; il leur a donné le nom de *platypus*: il a donné celui de *phloiotribe* au *scolyte* de l'olivier.

Les *scolytes* ont ordinairement le corps ovale, oblong ou presque cylindrique; leur tête est presque toute cachée dans le corcelet; la partie antérieure seulement se montre au-dehors sous une forme conique; les antennes sont composées de dix articles qu'on ne peut appercevoir qu'au moyen d'une forte loupe; les trois derniers articles sont fort grands et paroissent d'une seule pièce; les ailes sont repliées sous des étuis très-durs; les pattes sont de moyenne longueur; les jambes ont des dentelures plus ou moins marquées et les tarses ont quatre articles assez distincts.

Les *scolytes* vivent dans le bois carié et vermoulu, non-

seulement sous la forme de larve, mais encore sous celle d'insecte parfait. Ce sont eux qui, conjointement avec les *vrellettes*, le percent dans tous les sens et le détruisent peu à peu en le convertissant en une poussière très-fine. Cette poussière n'est autre chose que la substance du bois dont ils se sont nourris et qu'ils ont rendue en excrémens; mais les *vrellettes* n'attaquent que le bois mort, tandis que les *scolytes* se nourrissent le plus souvent du bois vivant. Ceux-ci parviennent quelquefois à faire périr des rameaux, des branches et même des arbres, en détruisant leurs fibres, en extravasant ou altérant les sucs qui leur donnent la vie. La larve est courte, molle, munie de six pattes et d'une tête écailleuse, dure; elle est armée de deux fortes mâchoires au moyen desquelles elle ronge et détruit les bois les plus durs; elle subit ses métamorphoses dans le bois même qui l'a nourrie, et elle n'en sort que lorsqu'elle est pressée par le besoin de se reproduire.

Scolyte destructeur. C'est celui qui a servi à Geoffroy pour établir son genre. Tout son corps est glabre, d'un noir brun; les élytres sont striées et tronquées; l'abdomen est retus. Il se trouve dans toute l'Europe. (O.)

SCOMBÉROÏDE, *Scomberoides*, genre de poissons établi par Lacépède dans la division des Thoraciques, et qui présente pour caractère de petites nageoires au-dessus et au-dessous de la queue; une seule nageoire dorsale, mais plusieurs aiguillons au-devant d'elle.

Ce genre, comme l'observe Lacépède, semble tenir le milieu entre les Scombres et les Gastérostées. (*Voyez* ces mots.) Il renferme trois espèces dont aucune n'étoit connue des naturalistes.

Le Scombéroïde noel a dix petites nageoires au-dessus et quatorze au-dessous de la queue; sept aiguillons recourbés au-devant de la nageoire du dos. On ignore son pays natal. Il a deux aiguillons en avant de la nageoire de l'anus; sa queue est fourchue.

Le Scombéroïde commersonnien a douze petites nageoires au-dessus et au-dessous de la queue, et six aiguillons en devant de la nageoire dorsale. Il est figuré dans Lacépède, vol. 2, pl. 20. On le pêche autour de Madagascar, où Commerson l'a observé. Les deux mâchoires sont garnies de dents égales et aiguës; l'inférieure est plus avancée que la supérieure; on voit des taches rondes sur son dos; sa nageoire caudale est très-fourchue.

Le Scombéroïde sauteur a sept petites nageoires au-dessus et huit au-dessous de la queue; quatre aiguillons au-devant de la nageoire du dos. Il est figuré dans Lacépède, vol 2, pl. 19. On le trouve dans les mers d'Amérique, sur la surface desquelles il saute continuellement, au rapport de Plumier. (B.)

SCOMBÉROMORE, *Scomberomorus*, genre de poissons

établi par Lacépède dans la division des THORACIQUES, et dont le caractère consiste à avoir une seule nageoire dorsale; de petites nageoires au-dessus et au-dessous de la queue; point d'aiguillons isolés au-devant de la nageoire du dos.

Ce genre diffère des *scombres*, uniquement par la privation d'une nageoire dorsale; encore celle qu'il a est-elle divisée en deux portions si distinctes, qu'on suppose au premier coup-d'œil qu'il en a deux. (*Voyez* au mot SCOMBRE.) Il ne renferme qu'une espèce, le SCOMBEROMODE PLUMIER, qui a huit petites nageoires au-dessus et au-dessous de la queue, et les deux mâchoires également avancées. Son dos est couleur d'azur, et son ventre argenté avec une bande dorée longitudinale et quelques taches irrégulières le long de la ligne latérale.

Ce poisson se pêche dans les mers d'Amérique, où il a été observé par Plumier. (B.)

SCOMBRE, *Scomber*, genre de poissons de la division des THORACIQUES, qui présente pour caractère deux nageoires dorsales; une ou plusieurs petites nageoires au-dessus et au-dessous de la queue; les côtés de la queue carénés; une petite nageoire composée de deux aiguillons réunis par une membrane au-devant de la nageoire de l'anus.

Ce genre a été légèrement modifié par Lacépède, qui en a séparé plusieurs espèces pour former ses genres SCOMBÉROÏDE, CARANX, CARANXOMORE et TRACHINOTE. (*Voy.* ces mots.) Actuellement il ne comprend plus que douze à treize espèces, mais parmi ces espèces se trouvent encore celles qui intéressent le plus les hommes par l'utilité qu'ils en retirent, celles dont les mœurs sont les plus connues, telles que les *scombres thon*, *bonite* et *maquereau*.

Ces espèces sont :

Le SCOMBRE COMMERSON, qui a le corps très-alongé; dix petites nageoires très-séparées l'une de l'autre, au-dessus et au-dessous de la queue, la première nageoire du dos longue et très-basse; la seconde courte, échancrée, et presque semblable à celle de l'anus; la ligne latérale dénuée de petites plaques. Il est figuré dans Lacépède, vol. 2, pl. 20. On le trouve dans la mer des Indes, où Commerson l'a observé, décrit et dessiné.

Le SCOMBRE QUART a dix petites nageoires au-dessus et au-dessous de la queue; la ligne latérale garnie de petites plaques. On le pêche dans les mers du Brésil. Il est figuré dans Bloch, pl. 346 et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 4, pag. 232, sous le nom de *scombre rotler*.

Le SCOMBRE THON, *Scomber thynus* Linn., a huit ou neuf petites nageoires au-dessus et au-dessous de la queue; les nageoires pectorales n'atteignant pas l'anus, et se terminant en dessous de la pre-

un germe supérieur droit, terminé par des soies, à style nul et à stigmate court et aigu.

La *scopolie* vient naturellement à Java. Smith a aussi donné ce nom à la PAULLINIE ASIATIQUE, qui est la TODDULIE de Lamarck. *Voyez* ce mot.

On voit pl. 423 des *Illustrations* de Lamarck, un autre genre figuré sous le même nom, mais c'est par erreur typographique. Il faut lire SCOLOPIE. *Voyez* ce mot. (B.)

SCOPS. *Voyez* PETIT DUC. (VIEILL.)

SCOPS. Moering a mal-à-propos appliqué ce nom à la *demoiselle de Numidie*. (S.)

SCOPS DE LA CAROLINE (*Strix Asio* Lath., pl. imp. en couleurs de mon *Hist. des Ois. de l'Am. sept.*; ordre des OISEAUX DE PROIE, genre de la CHOUETTE. *Voyez* ces mots.). Longueur de huit à neuf pouces; bec couleur de corne; iris jaune; milieu de la face roussâtre, avec trois cercles, le premier et le dernier noirs et étroits, le second plus large et blanc; le dessus de la tête et du corps, ailes et queue d'un beau roux, varié de lignes noires sur la tête, le cou et les couvertures des ailes, mélangé de raies transversales brunes sur la queue, mais peu apparentes, tacheté alternativement de roux et de blanc sur les pennes primaires, avec une large bande blanche sur le bord extérieur des scapulaires; haut de la gorge blanc; partie inférieure rousse et rayée longitudinalement de brun; poitrine variée de blanc, de noir et de roux; le blanc occupant le milieu de chaque plume longitudinalement, et les autres couleurs le coupant en travers; ventre blanc; flancs tachetés comme la poitrine; couvertures inférieures de la queue blanches, avec des taches terminées en fer de lance; pieds et doigts couverts de plumes d'un blanc roussâtre; ongle de la couleur du bec.

La femelle ne diffère que par des couleurs moins vives. Ces oiseaux se trouvent dans l'Amérique septentrionale. (VIEILL.)

SCOPUS. C'est, dans l'*Ornithologie* de Brisson, le nom latin de l'OMBRETTE. *Voyez* ce mot. (S.)

SCORDIUM, nom spécifique d'une plante du genre des GERMANDRÉES. *Voyez* ce mot. (B.)

SCORIES VOLCANIQUES. On donne ce nom en général à toutes les matières volcaniques qui sont boursouflées à-peu-près comme le *mâchefer*: telles sont les masses isolées lancées par le volcan dans ses explosions, et qu'on voit rouler sur les flancs de la montagne. La superficie des courans eux-

mêmes est à l'état de *scories* par le développement des gaz que favorise l'action de l'atmosphère : la partie inférieure des courans est au contraire composée de lave compacte. Parmi les *scories des courans*, il y en a aussi de compactes, mais qui sont remarquables par les formes bizarres qu'elles prennent : les unes ressemblent à des pommes-de-pin ou à des artichaux; d'autres à des calottes empilées; d'autres sont tordues comme de gros cables; d'autres sont plattes, minces, et contournées en spirales comme des rubans, &c. Les matières volcaniques, parvenues au dernier degré de scorification, forment ces menues parcelles de lave qui tombent comme une grêle autour du cratère, et qu'on nomme *rapillo*. Dolomieu dit que la montagne de l'Etna en est presque entièrement formée. Au reste, il ne faut pas confondre les *scories* avec la *pierre ponce*. Elles n'ont de commun que leur légèreté. *Voyez* LAVES et PIERRE PONCE. (PAT.)

SCORPÈNE, *Scorpæna*, genre de poissons de la division des THORACIQUES, dont le caractère consiste à avoir la tête garnie d'aiguillons, ou de protubérances, ou de barbillons et dépourvue de petites écailles; une seule nageoire dorsale.

Ce genre est très-naturel et très-remarquable par la forme extraordinaire de la plupart des espèces qu'il contient. Plusieurs sont hideuses à voir, et peuvent, comme l'observe Lacépède, servir de modèle aux êtres fantastiques que l'imagination de l'homme se plaît à créer pour peupler les enfers; mais quelque baroques qu'elles soient, elles rentrent toujours dans l'ordre naturel, on ne les appellera jamais que des poissons voisins des *cottes* dans l'ordre des rapports. *Voyez* au mot COTTE.

Lacépède a décrit seize espèces de *scorpènes* qu'il divise en *scorpènes* qui n'ont point de barbillons, et *scorpènes* qui ont des barbillons.

Les premières sont :

La SCORPÈNE HORRIBLE, qui a le corps garni de tubercules gros et calleux. Elle est figurée dans Bloch, pl. 183, dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, et dans plusieurs autres ouvrages. On la pêche dans la mer des Indes. Elle est connue en français sous le nom de *crapaud de mer* et de *pythonisse*. Sa tête est très-grande et très-inégale. On y voit nombre de protubérances, de sillons et d'épines, et en dessus deux enfoncemens profonds. Les mâchoires, susceptibles d'une large ouverture, et garnies de petites dents, sont articulées de manière que lorsqu'elles sont fermées l'inférieure s'élève verticalement, clot la bouche comme une sorte de trappe, et a en devant l'apparence d'un fer-à-cheval. Ses yeux sont petits et placés presque au sommet de deux protubérances. L'ouverture de ses ouïes est très-large. Sa membrane branchiale a

opercules. On la trouve dans les mers d'Amérique, où elle a été observée, décrite et dessinée par Plumier.

La SCORPÈNE AMÉRICAINE a deux barbillons à la mâchoire supérieure, cinq à six à l'inférieure; la partie postérieure de la nageoire du dos, la nageoire de l'anus, celle de la queue et les pectorales, très-arrondies. Elle est figurée dans le *Traité des Pêches* de Duhamel, vol. 3, pl. 2, n° 3, sous le nom de *diable de mer*. On la pêche dans les mers d'Amérique.

La SCORPÈNE DIDACTYLE a deux rayons séparés l'un de l'autre auprès de chaque nageoire pectorale. Elle est figurée dans Pallas, *Spicileg. zoolog.* 7, tab. 4, n° 1-3. On la pêche dans la mer des Indes. C'est l'espèce dont la forme est la plus bizarre. Sa peau est dénuée d'écailles, brune avec des raies jaunes sur le dos, et des taches sur les côtés; des bandes noires sont distribuées sur la nageoire de la queue ainsi que sur les pectorales.

La SCORPÈNE ANTENNÉE a des appendices articulées placées auprès des yeux; les rayons des nageoires pectorales de la longueur du corps et de la queue. Elle est figurée dans Bloch, pl. 185, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 2, pl. 140. On la trouve dans la mer des Indes. Sa chair est blanche et de bon goût.

La SCORPÈNE VOLANTE a les nageoires pectorales plus longues que le corps. Elle est figurée dans Bloch, pl. 184, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 2, pag. 125, et dans plusieurs autres ouvrages. On la trouve dans les rivières d'Amboine et du Japon, où elle vit de petits poissons, et où elle échappe aux gros en s'élevant de quelques pieds au-dessus de la surface de l'eau, par des vols, ou mieux des sauts analogues à ceux des TRIGLES et des EXOCETS. (*Voyez* ces mots.) Sa peau est revêtue de petites écailles, et fasciée par des bandes orangées et blanches; ses nageoires sont variées de jaune, de brun et de noir; des points blancs marquent la ligne latérale; sa grandeur ne surpasse jamais un pied. Sa chair est blanche, ferme, de bon goût et fort recherchée par les habitans des pays où elle se trouve. (B.)

SCORPION, nom spécifique d'une TORTUE de Surinam. *Voyez* ce mot. (B.)

SCORPION, nom spécifique d'une coquille du genre des STROMBES. (*Voyez* ce mot.) On l'étend même chez plusieurs marchands à la plupart des espèces de ce genre, qui ont des saillies digitées. (B.)

SCORPION, *Scorpio*, genre d'insectes de l'ordre des APTÈRES de la plupart des entomologistes, de celui des UNOGATES de M. Fabricius, de ma sous-classe des ACÈRES, ordre des CHÉLODONTES, famille des SCORPIONIDES. Ses caractères dans cette famille, sont: palpes ou bras terminés par un article renflé, à pinces conniventes; lèvre inférieure de deux pièces courtes et simples.

Les *scorpions* ont le corps alongé; six à huit yeux, dont deux plus gros vers le milieu du corcelet, et les autres en petits grains sur les côtés; le corcelet joint à l'abdomen; l'ab-

domen à anneaux distincts, et terminé par une queue formée de six nœuds, dont le dernier prolongé en dessus en pointe, servant d'aiguillon ; huit pattes, et deux lames dentelées, en forme de peignes sous le ventre.

Les *scorpions* habitent les pays chauds des Deux-Mondes, on n'en voit point dans le nord, ni même dans les climats tempérés. Ils varient beaucoup par la grandeur ; ceux d'Europe n'ont guère plus d'un pouce de long, au lieu que dans l'Inde, il y en a qui ont jusqu'à cinq pouces. On croit qu'ils sont très-venimeux, et que la piqûre qu'ils font avec leur aiguillon donne souvent la mort, en introduisant dans la plaie une liqueur empoisonnée ; mais avant de parler des effets que produit cette liqueur, examinons la partie qui la contient.

On sait que l'abdomen des *scorpions* est terminé par une queue articulée, plus ou moins longue, souvent beaucoup plus que le corps, composée de six articles, dont les cinq premiers sont presque cylindriques, et dont le dernier est en masse ovale, terminé par un aiguillon assez long, un peu arqué, très-pointu, à l'extrémité duquel sont deux petits trous par où sort la liqueur qui est renfermée dans le dernier article. Cette queue est mobile en tout sens ; le *scorpion* la porte ordinairement relevée au-dessus de son corps, et courbée en arc vers sa tête ; dans cette position la pointe de l'aiguillon est toujours prête à piquer.

C'est une erreur de croire que tous ces insectes sont venimeux pour nous ; on a la preuve que ceux de la Toscane ne le sont pas, car les paysans de cette contrée les touchent et se laissent piquer par eux, sans en ressentir aucune incommodité ; mais les essais de Rédi et de Maupertuis prouvent cependant qu'ils le sont quelquefois. Ces auteurs, qui ont fait plusieurs expériences sur l'effet du venin des *scorpions* de Tunis et des environs de Montpellier, ont vu de jeunes pigeons mourir dans des convulsions et des vertiges cinq heures après avoir été piqués, et d'autres qui n'ont donné aucun signe de douleur des blessures qu'ils avoient reçues. Rédi attribue cette différence à l'épuisement du *scorpion*, qui, selon lui, semble avoir besoin de reprendre des forces pour empoisonner une seconde fois ; ce dont il a eu la preuve dans une nouvelle expérience qu'il a faite, après avoir laissé reposer le *scorpion* pendant une nuit.

Dans ses expériences, Maupertuis fit piquer plusieurs chiens et des poulets par des *scorpions* du Languedoc, mais, de tous ces animaux, il ne mourut qu'un seul chien qui avoit reçu à la partie du ventre dépourvue de poils, trois ou quatre

coups d'aiguillon d'un *scorpion* qu'on avoit irrité; tous les autres chiens, même les poulets, malgré la fureur et les coups multipliés des *scorpions* récemment pris à la campagne, n'en souffrirent aucunement. Concluons que si leur piqûre est quelquefois mortelle pour certains animaux, elle ne l'est cependant que rarement. L'auteur de cette dernière expérience dit, qu'une heure après que le chien fut piqué, il devint très-enflé et chancelant; il rendit tout ce qu'il avoit dans l'estomac et dans les intestins, et continua pendant trois heures de vomir de temps en temps une espèce de bave visqueuse; son ventre qui étoit fort tendu, diminuoit après chaque vomissement, et ensuite s'enfloit de nouveau; les alternatives d'enflûres et de vomissemens durèrent environ trois heures, au bout desquelles le chien eut des convulsions, il mordit la terre, se traîna sur les pattes de devant, et mourut enfin cinq heures après avoir été piqué.

Les personnes qui seront blessées par ces insectes, pourront, dans tous les cas, employer des sudorifiques, ou la plupart des remèdes qu'on a prescrits contre la morsure des *serpens* venimeux; l'huile d'olive, et sans qu'il soit nécessaire d'y faire mourir des *scorpions*, peut suffire. Des cataplasmes de *bouillon blanc* produiront encore un effet salutaire.

Le conte qu'on a débité sur le *scorpion*, qui, renfermé dans un cercle de charbons allumés, se pique lui-même, et se tue quand il sent la chaleur, a été réfuté par Maupertuis, qui a tenté cette expérience. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces insectes sont très-cruels. Ils tuent et dévorent leurs petits à mesure qu'ils naissent, et ne s'épargnent pas entr'eux; Maupertuis en ayant renfermé ensemble environ une centaine, au bout de peu de jours il n'en trouva plus que quatorze, qui avoient dévoré les autres. Les mouches, les cloportes, et d'autres insectes, sont leur nourriture ordinaire, mais ils paroissent aimer les araignées par-dessus tout; ils les attaquent et se jettent sur elles avec fureur. On voit souvent un petit *scorpion* attaquer et tuer une araignée beaucoup plus grosse que lui. Il commence par la saisir avec ses palpes, ensuite il la blesse avec son aiguillon qu'il recourbe par-dessus sa tête et la tue; il ne la quitte point qu'il ne l'ait entièrement mangée.

Les *scorpions* sont vivipares. Rédi a fixé le nombre des petits que fait chaque femelle entre vingt-six et quarante; mais ceux dont parle Maupertuis sont plus féconds. Il a trouvé dans le corps des femelles qu'il a ouvertes, depuis vingt-sept jusqu'à soixante-cinq petits comme enfilés ou suspendus à un

long fil, et renfermés chacun séparément dans une membrane très-mince.

Les femelles se distinguent des mâles par la grosseur de leur corps, mais on ne connoît point encore les parties sexuelles de ces insectes, et on ne sait pas comment se fait leur accouplement; il doit être bien singulier, et n'a sûrement pas lieu sans de grandes précautions d'après la guerre cruelle qu'ils se font entr'eux.

Je soupçonne que les organes sexuels sont situés dans l'entre-deux des *peignes* ou de ces lames pectinées, mobiles, dont on ignore l'usage, et qui sont situées, une de chaque côté, à la base intérieure du ventre. Le nombre des dents de ces peignes varie, et a servi à déterminer les espèces. Les femelles portent quelquefois leurs petits sur leurs corps.

On a décrit huit ou dix espèces de *scorpions*, parmi lesquels les suivans sont les plus remarquables.

Scorpion d'Afrique, *Scorpio Afer* Linn., Fab. Ce *scorpion* a jusqu'à deux pouces et demi de long; le corps d'un brun marron luisant, avec les articulations des pattes et des antennules blanches; huit yeux et les peignes ayant chacun treize dents; les quatre premiers articles de la queue sont gros, courts, garnis de dentelures; le cinquième est long, ainsi que le dernier; celui-ci est simple, recourbé, couvert de tubercules. Le dernier article des palpes est large, presqu'en cœur, et comprimé.

On le trouve dans l'Inde.

Scorpion maure, *Scorpio maurus* Linn., Fab. Il a six yeux; la queue plus courte que le corps; l'aiguillon simple; dix dents à chacune des lames en forme de peigne; le dernier article de ses palpes est presqu'en cœur.

On le trouve en Afrique, à commencer par la Barbarie. C'est celui de *Tunis*, et qui a servi aux expériences précitées.

Scorpion d'Europe, *Scorpio Europæus* Linn., Fab. Il a environ un pouce de longueur. Son corps est d'un brun très-foncé, noirâtre; ses yeux sont au nombre de six; ses bras sont anguleux, avec la main presqu'en cœur, et l'article qui les précède unidenté; la queue est plus courte que le corps, menue; le cinquième nœud est alongé, le dernier est simple, d'un brun jaunâtre ainsi que les pattes; les peignes ont chacun neuf dents.

Il se trouve dans l'Europe méridionale, vers le 43e degré de latitude et au-delà, jusque dans les maisons.

On observera, par rapport à cet insecte, 1°. que la phrase spécifique de Linnæus et de M. Fabricius est équivoque sous un point, celui du nombre des dents des peignes; ces auteurs, dans les autres espèces, considèrent isolément chaque lame; ici on a pris la somme des dents des deux peignes: ainsi ces dents ne sont pas de dix-huit pour chaque, mais de neuf. 2°. Que Degéer, trompé probablement par une fausse indication, a donné un *scorpion* qui se trouve à Cayenne, pour le *scorpion d'Europe*.

SCORPION ROUSSATRE, *Scorpio occitanus* Amoreux, *Journal de Physique*, juillet, 1789. Cette espèce est le *scorpion de Souvignargues*, d'après lequel Maupertuis a fait différentes expériences. Il a deux pouces de long; il est d'un brun jaunâtre; son corcelet et sa queue ont plusieurs arêtes graveleuses. Il a huit yeux; les bras terminés par une main petite, ovale, et dont les doigts sont longs; les peignes ont chacun vingt-sept à vingt-huit dents; la queue est un peu plus longue que le corps; le dernier article est simple.

Cette espèce se trouve aussi en Portugal. Herbst a publié une monographie de ce genre. (L.)

SCORPION (*mouche*). Voyez PANORPE. (L.)

SCORPION AQUATIQUE. *Voy.* NÈPE et RANATRE. (L.)

SCORPION ARAIGNÉE. *Voyez* PINCE. (L.)

SCORPION DE MER, nom spécifique d'un poisson, le *cotte scorpion*, et vulgaire de deux autres, les SCORPÈNES RASCASSE et TRUIE. *Voyez* ces mots. (B.)

SCORPIONE, nom spécifique d'une plante du genre des MYOSOTES. *Voyez* ce mot. (B.)

SCORPIONS D'EAU, *Nepariæ* (*insectes*), division formée dans la famille des PUNAISES D'EAU, ordre des HÉMIPTÈRES, et qui comprend les *scorpions aquatiques* de Geoffroy. Leur caractère distinctif est d'avoir le second article des antennes fourchu; leurs tarses antérieurs d'un seul article en forme de crochet, et le corps très-plat ou linéaire, terminé par une queue formée de filets. Cette division comprend les genres NÈPE et RANATRE. (L.)

SCORPIONIDES, *Scorpionides*, famille d'insectes de ma sous-classe des ACÈRES, ordre des CHÉLODONTES. Ses caractères sont : corps aptère; tête confondue avec le corcelet; point d'antennes; des mandibules à deux pinces; abdomen séparé du corcelet ou confondu avec lui, mais distingué par des apparences d'anneaux; jamais moins de huit pattes; palpes en forme de bras, terminés par une espèce de main.

Cette famille comprend les genres : SCORPION, THÉLYPHONE, PHRYNE et PINCE. (L.)

SCORZONÈRE, *Scorzonera* Linn. (*Syngénésie polygamie égale.*), genre de plantes à fleurs composées, de la famille des CHICORACÉES de Jussieu, qui présente pour caractère un calice ovoïde, oblong, imbriqué, formé d'écailles inégales, membraneuses sur les bords et pointues; un réceptacle nu; des semences à aigrettes sessiles et plumeuses. Ces aigrettes ressemblent en quelque sorte à des volans.

Dans ce genre, figuré pl. 647 des *Illustrations* de Lamarck, les feuilles sont ordinairement entières et quelquefois dentelées, sinuées ou laciniées. Il comprend quatorze à quinze espèces, dont une seule est intéressante.

C'est la SCORZONÈRE D'ESPAGNE OU SALSIFIS NOIR, *Scorzonera Hispanica* Linn., plante laiteuse, potagère, vivace, originaire d'Espagne et de Sibérie, et qui est cultivée dans les jardins pour sa racine, laquelle est longue, faite en fuseau, noire en dessus, blanche en dedans, et se mange cuite. Sa tige est haute d'environ deux pieds, ronde, cannelée, creuse, un peu velue. Ses feuilles sont alternes, amplexicaules, entières, ondulées et dentées; ses fleurs terminales, pédonculées et composées de demi-fleurons dont les extérieurs sont les plus longs, et dont la languette offre quatre ou cinq petites dents.

Cette plante se multiplie de graines qu'on sème en mars ou avril, selon le climat. On doit semer épais, et ne pas épargner les arrosemens jusqu'à ce que la germination ait eu lieu, et jusqu'à ce que les premières feuilles couvrent la terre. On peut semer en mai et août; mais les racines provenues de ce semis sont trop foibles pour être mangées l'hiver suivant. Quand on sème tard, la racine peut passer deux hivers en terre, et le second hiver elle est très-belle et très-bonne à manger. Il est inutile de dire que la *scorzonère* étant très-pivotante, exige une terre défoncée profondément, qui soit douce, friable, bien ameublie et naturellement humide ou rendue telle par des arrosemens. Dans les cailloux, elle se tord ou se bifurque. Sa graine est assez long-temps à germer. Quand les jeunes plantes ont acquis quelque force, on doit les éclaircir à différentes reprises, et sans endommager les racines de celles qu'on conserve, lesquelles doivent être espacées de quatre à six pouces, si on veut qu'elles deviennent belles.

La graine de *scorzonère* ne conserve que pendant deux ans la faculté de germer, et la bonne graine ne se recueille pas sur les fleurs de la première année, mais sur celles de la seconde, ou encore mieux sur les fleurs de la troisième année. Comme cette graine est couronnée par une aigrette plumeuse, et qu'elle est par conséquent très-légère, il faut la surveiller pour la cueillir avant qu'elle ne soit emportée par le vent ou même par les oiseaux qui l'aiment beaucoup.

Dans les pays où les hivers sont tempérés, on enlève successivement les racines de *scorzonère*, et au moment seulement où on veut les manger. Dans les climats où l'hiver est rude et long, on prend la précaution d'enlever à la fois toute la quantité de ces racines qu'on a besoin de vendre ou de consommer pendant cette saison, et on les enterre dans une serre. La *scorzonère* est plus délicate que les *salsifis*; mais sa culture est moins avantageuse, parce que le *salsifis*

articles des antennes sont de la même longueur ou presque égaux ; l'autre recevra les *scutellères*, dont le second article des antennes est fort court. La coupe du corps, qui varie de l'ovale à la circulaire, offrira de nouvelles sous-divisions. Nous citerons quelques espèces.

Scutellère noble, *Scutellera nobilis*, *Cimex nobilis*, Linn., Fab. Elle est oblongue, d'un bleu doré, tacheté de noir en-dessus ; rouge avec des bandes d'un bleu doré sur les côtés, en dessous.

Elle se trouve aux Indes orientales.

Scutellère marquée, *Scutellera signata*, *Cimex signata* Fab. Elle est oblongue, bleuâtre en dessus. Le corcelet a trois points noirs plus grands, réunis à leur base ; il est bordé extérieurement de rouge ; l'écusson a trois paires de taches et son extrémité noires. Le ventre est d'un roux clair, avec une ligne de taches d'un bleu de ciel de chaque côté.

Cette belle espèce a été rapportée du Sénégal par M. Roussillon.

Scutellère siamoise, *Scutellera nigro-lineata*, *Cimex nigro-lineatus* Linn., Fab. La *Punaise siamoise* Geoff. Elle est ovale, rouge, avec cinq lignes noires, longitudinales sur le corcelet, et trois sur l'écusson ; l'abdomen est ponctué de noir.

Cette belle espèce se trouve dans l'Europe tempérée et méridionale. Elle est commune dans le midi de la France, sur les fleurs de cerfeuil et sur d'autres plantes.

La Scutellère semi-ponctuée se rapproche de la précédente. Elle est rouge, avec dix points noirs sur le corcelet, et cinq lignes noires sur l'écusson. Elle ne se trouve que dans les cantons les plus méridionaux de la France, en Italie et en Espagne.

Scutellère hottentote, *Scutellera hottentota*, *Cimex hottentota* Fab. La *Punaise porte-chappe brune* Geoff. Elle est par-tout d'un brun couleur de suie ou fuligineux, avec les pattes jaunâtres. On la trouve souvent sur les seigles à l'époque de leur maturité.

Scutellère scarabéoide, *Scutellera scarabæoïdes*, *Cimex scarabæoïdes* Linn., Fab. La *Punaise cuirasse*, Geoff. Elle est fort petite, presque hémisphérique, d'un noir-bronzé. Le second article de ses antennes est très-court.

Elle n'est pas commune autour de Paris. (L.).

SCUTIGÈRE, *Scutigera*, genre d'insectes établi par le professeur Lamarck, de ma sous-classe des Mille-pieds, ordre des Syngnathes. Ses caractères dans cet ordre sont : deux paires de pattes à chaque anneau ; les dernières paires beaucoup plus longues.

Ce genre est très-distinct : la masse de ses caractères le rapproche des *scolopendres*, avec lesquelles Linnæus a placé la *scutigère* qu'il a connue, *scol. coleoptrata*. Le nombre des pattes de chaque anneau, qui est de deux paires, lui donne des rapports avec les *iules*, et c'est dans ce genre que Pallas a mis l'espèce ci-dessus.

Cette espèce de *scutigère* que l'on trouve en France, et que nous appellerons *aranéoïde* avec Pallas, le nom spécifique de Linnæus rentrant dans celui du genre, a la forme de la *scolopendre* la plus commune, *scol. forficata;* elle est seulement moins applatie, et l'extrémité postérieure de son corps paroît formée d'environ trois segmens plus petits et sans pattes; sa tête est plus grande; ses yeux sont bien plus grands, plus saillans et à facettes; les palpes maxillaires sont longs et épineux; le corps a, outre les petits anneaux dont je viens de parler, sept autres, recouverts chacun en dessus d'une plaque bien terminée dans les contours, comme un petit bouclier, presque carrée, avec le bord postérieur arrondi aux angles, échancré au milieu, et ayant dans ce sinus une petite fissure, dont les bords étant un peu relevés, semblent représenter une espèce de stigmate: ces plaques se recouvrent un peu, et successivement de l'une à l'autre par leur extrémité, de manière que chaque extrémité se trouve au-dessus de la naissance de la plaque qui vient après, et ainsi de suite; les trois premières plaques, à commencer par la tête, sont un peu plus courtes, et la troisième est la plus longue. Linnæus et Pallas en comptent huit: je crois que la huitième doit être censée faire partie de l'espèce de petite queue, qui résulte des segmens sans pattes terminaux. A en juger par le nombre des paires de pattes, il ne doit en effet y avoir que sept plaques, chacune d'elles couvrant un anneau portant deux paires de pattes. Ce n'est pas que les derniers segmens ne soient également défendus par une pièce clypéiforme; mais ces pièces sont plus plates, plus minces, plus carrées, et ont leur bord postérieur droit, et ressemblent à celles des *scolopendres;* les pattes sont beaucoup plus longues que dans les *scolopendres*, et par la figure respective de leurs articles, se rapprochent de celles des *faucheurs*, leurs tarses n'étant pas courts et coniques, comme dans ceux des *scolopendres*, mais filiformes, d'un grand nombre d'articles, de même que les tarses de la plupart des *faucheurs;* les six dernières paires, et sur-tout les terminales, sont brusquement plus longues que les huit premières: ces pattes sont composées d'une hanche, dont la première articulation est fort courte, mais dont la seconde est presque aussi forte que la pièce qui lui succède, et qu'on peut appeler *cuisse;* la jambe, ou l'articulation qui vient immédiatement après celle-ci, est plus longue qu'elle, mais plus menue; nous l'appellerons la *jambe*. Toutes ces pièces ont une forme cylindrique, un peu comprimée, avec des arêtes, et des piquans très-forts à leur extrémité, en dessus; les tarses sont fort longs, composés d'une infinité d'articles,

se roulent sur eux-mêmes à leur extrémité, ou paroissent, si je peux m'expliquer ainsi, *prenans* comme la queue des singes : je n'ai bien apperçu qu'un crochet au bout des pattes.

La *scutigère aranéoïde* se trouve dans les maisons. Un grand nombre de mouches que je fis mordre par un de ces insectes moururent sur-le-champ, ce qui me prouve que ces *scutigères* ont un venin qui agit sur de petits animaux. Pallas dit que le *iule aranéoïde*, ou cette espèce de *scutigère*, dont il a donné la description et la figure, *Spicil. zool.*, fasc. IX, tab. 10, fig. 16, avoit été prise par un de ses amis en mer, sur des *fucus*. Cet insecte, si cela est, y étoit tombé du vaisseau, car il ne sauroit vivre dans l'eau. On connoît deux espèces de ce genre : la SCUTIGÈRE ARANÉOÏDE, *Scolopendra coleoptrata* de Linnæus et de M. Fabricius, et la SCUTIGÈRE LONGICORNE, *Scolopendra longicornis* de ce dernier. La première a quatorze pattes ; son corps est d'un jaunâtre roussâtre, avec trois lignes d'un noir bleuâtre et longitudinales sur le dos, et des fascies de la même couleur sur les cuisses. La seconde, qui est des Grandes-Indes, a quinze paires de pattes ; le dessus du corps est brun, avec une ligne roussâtre. (L.)

SCUTULE, *Scutula*, genre de plantes établi par Loureiro dans l'octandrie monogynie. Il offre pour caractère un calice tronqué, ouvert, scutiforme, charnu, coloré, garni intérieurement de huit cellules ; une corolle de cinq pétales connivens, insérés au bord du calice ; huit étamines, dont les anthères sont placées dans les cellules du calice ; un ovaire supérieur à style filiforme et à stigmate simple.

Le fruit est une baie à huit loges monospermes, formée par le calice qui s'est accru.

Ce genre renferme deux espèces, qui sont des arbustes de la Cochinchine, à feuilles opposées et à fleurs réunies sur des pédoncules connivens presque terminaux. Leurs fruits sont astringens. (B.)

SCYDMÈNE, *Scydmenus*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des PALPEURS.

Ce genre, établi par Latreille, est nommé *pselaphus* par Paycull ; il a pour caractères : antennes moniliformes, un peu renflées vers leur extrémité ; les deux premiers articles ne différant presque pas des autres en longueur ; palpes maxillaires terminés par une petite pointe. (O.)

SCYLLARE, *Scyllarus*, genre de crustacés de la division des PÉDIOCLES A LONGUE QUEUE. Il a pour caractère, deux

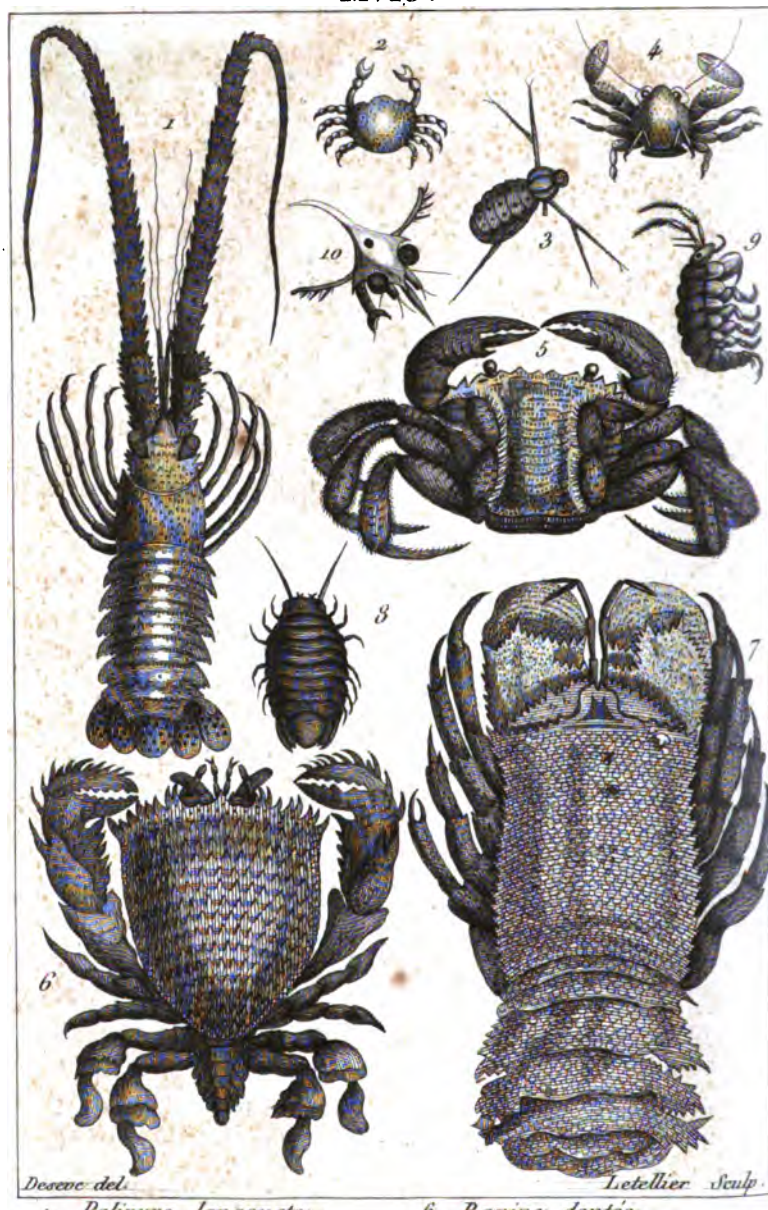

1. *Palinure langouste.*
2. *Pinothere pinnophylax.*
3. *Polypheme oculé.*
4. *Porcelane galathine.*
5. *Portune pubere.*
6. *Ranine dentée.*
7. *Scyclare oriental.*
8. *Spherome cendré.*
9. *Thalitre terrestre.*
10. *Zoée pelagique.*

antennes filiformes, articulées, bifides au sommet; deux feuillets en crêtes dentées, ciliés, articulés inférieurement, tenant lieu d'antennes extérieures; un corcelet grand et large; une queue garnie d'écailles natatoires; dix pattes, dont les antérieures n'ont pas de pinces.

Les *scyllares* forment un genre fort naturel, qui avoit été confondu avec les *squilles*, et qui se distingue par l'applatissement singulier de ses antennes extérieures. Les espèces qui le composent acquièrent quelquefois un assez gros volume, et sont par-tout estimées comme un bon manger, mais leurs mœurs ne sont pas pour cela plus connues. On les trouve en abondance dans la Méditerranée; on les connoît sous le nom de *squille large* ou de *cigale de mer*, à Marseille et autres ports de cette mer.

Le corcelet des *scyllares* est presque cylindrique, souvent inégal, rugueux, velu, et il a toujours une saillie dans son milieu. Les yeux sont presque latéraux et portés sur un pédicule très-court. Les antennes intérieures n'atteignent pas la moitié de la longueur du corcelet. Les extérieures sont un peu plus courtes, et composées également de quatre articulations; mais au lieu d'être cylindriques, elles sont applaties. La première approche de la forme triangulaire; la seconde représente un trapézoïde; la troisième est très-petite et très-courte, presque cachée par la seconde; la quatrième est dilatée dans son côté intérieur et arrondie en avant. Les pattes sont onguiculées, excepté la dernière paire, qui est pourvue d'une petite pince. La queue est longue, et se recourbe sous elle-même.

On connoit six espèces de *scyllares*, dont les plus communes sont:

Le SCYLLARE ARCTIQUE, dont le corcelet a antérieurement cinq rangs d'épines, et les écailles ciliées d'épines. Il est figuré pl. 30, fig. 1 de Herbst, et se trouve dans toutes les mers d'Europe.

Le SCYLLARE ORIENTAL, dont le corcelet est tuberculeux et denté dans sa partie antérieure. Il est figuré dans l'*Histoire naturelle des Crustacés*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, pl. 10, fig. 2. On le trouve dans la Méditerranée.

Le SCYLLARE PETIT OURS a le corcelet épineux, écailleux, et la queue avec des dessins bruns. Il est figuré dans Herbst, tab. 30, fig. 3. Il vient de la Méditerranée. (B.)

SCYLLÉE, *Scyllæa*, genre de vers mollusques nus, qui présente un corps oblong, presque cylindrique, avec une

longue queue pointue, ayant la bouche à l'extrémité antérieure, et accompagnée de tentacules non rétractiles; un anus latéral et trois paires de branchies digitées sur les côtés.

Ce genre avoit été mal caractérisé par Linnæus, et depuis confondu avec les *doris* ou les *tritonies*. Dans l'*Histoire naturelle des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, je l'ai fixé, en décrivant une espèce jusqu'alors imparfaitement connue, quoique mentionnée et figurée par plusieurs auteurs.

Aujourd'hui donc on peut rejeter, comme incertaine, la *scyllée pélagique* de Linnæus, et regarder les *scyllées* comme bien distinguées des *tritonies*, puisque leur anus est latéral, tandis qu'il est dorsal dans ces dernières. *Voy.* au mot TRITONIE.

La tête de ma *scyllée nacrée* est cylindrique, arrondie sur le devant, très-courte, bleuâtre, avec deux tubercules latéraux en avant et deux plus bas en arrière. La bouche est un tube court et perpendiculaire, situé en devant sur le bord inférieur. Le cou est relevé en dessus et légèrement lobé sur les côtés. Le corps est presque cylindrique, mais bombé au milieu de sa longueur, d'une couleur de perle, avec deux larges vitta d'un bleu vif: il est garni latéralement de trois paires de branchies de même couleur, et terminé par une longue queue; la première paire de branchies, c'est la plus grande, est portée sur un long pédicule élargi à son sommet, duquel sort un rang de quatorze filets inégaux, dont ceux du milieu sont plus longs que le pédicule, tous cylindriques, terminés en pointe, couleur de perle, bleus à leur base et à leur sommet; la seconde paire est presque sessile, de même couleur que la première, avec dix filets, dont les deux du milieu sont trois fois plus longs que le pédicule. Enfin, la troisième paire sans pédicule, de la même couleur que les autres, mais n'ayant que cinq filets, dont le troisième est plus grand. La queue est bleue, terminée en pointe, et presque aussi longue que le corps; l'anus est un tubercule placé sur le côté gauche, entre le premier et le second bras.

Cet animal, élégant par sa forme et sa couleur, a environ une ligne de long. Il nage, pendant le calme, sur la surface des eaux. Il paroît qu'il se trouve dans toutes les mers des pays chauds, mais toujours fort loin des côtes. Il est figuré pl. 3, fig. 3 de l'ouvrage cité au commencement de l'article. (B.)

SCYPHIPHORE, *Scyphyphorus*, genre de plantes cryp-

togames, de la famille des ALGUES, établi par Ventenat aux dépens des *lichens* de Linnæus. Il offre pour caractère une croûte écailleuse ou foliacée, produisant des tiges presque simples et dilatées à leur sommet en forme d'entonnoir, dont les bords sont souvent tuberculifères. Il renferme les *lichens* de la division des *scyphifères* du Botaniste suédois, c'est-à-dire les *lichens pyxidate*, *coccifère*, *frangé*, &c. *Voyez* au mot LICHEN. (B.)

SCYTALE, *Scytale*, genre de reptiles de la famille des SERPENS, dont le caractère consiste à avoir le dessous du corps et de la queue garni d'une suite de plaques ou de bandes transversales; des crochets à venin; la queue nue.

Ce genre a été établi par Latreille dans son *Histoire naturelle des Reptiles*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, pour placer ceux des *boa* de Linnæus, qui ont des crochets à venin; ainsi il a, avec eux, les mêmes rapports que les *vipères* en ont avec les *couleuvres*, c'est-à-dire qu'il n'en diffère que par des attributs dangereux.

Depuis, Daudin a fait à leurs dépens le genre LACHESIS. *Voyez* ce mot.

Les *scytales* font très-bien le passage entre les *boa* et les *crotales*. Il ne leur manque que des crochets à venin pour être rangés parmi les premiers, et des sonnettes au bout de la queue pour être placés au nombre des seconds.

Comme on avoit confondu les *scytales* avec les *boa* ou avec les *crotales*, on n'a point sur eux d'observations qu'on puisse dire convenir à toutes les espèces. On est donc obligé de se réduire à la description des espèces. Il y a cependant lieu de croire que leurs mœurs ne diffèrent pas beaucoup de celles des *vipères*.

Latreille, dans l'ouvrage précité, compte cinq espèces de *scytales*; savoir:

Le SCYTALE A GROIN, *Boa contortrix* Linn. Il a la tête arrondie en dessus; le museau relevé et terminé par une grande écaille, cent cinquante plaques ventrales, et quarante caudales. Il est figuré dans Catesby, vol. 2, tab. 56, comme ayant d'un à deux pieds de longueur au plus, étant d'un brun roussâtre, avec des taches noires nombreuses, qui forment deux lignes sur le dos et la queue, alternativement maculées de jaune et de noir. Il a des crochets à venin, quoique Catesby ne les ait pas vus. Il se trouve dans la Caroline.

Le SCYTALE A TÊTE PLATE a la tête applatie; le museau formant avec elle un angle droit et terminé par une grande écaille. Il a cent trente-six plaques ventrales, et quarante-six caudales; sa longueur est de près de quatre pieds; sa couleur est brune sur le dos, verdâtre sur

les côtés, et blanchâtre sous le ventre, avec trente fascies noires qui se perdent dans la couleur du dos et du ventre, et la queue noire; ses écailles sont relevées en carène, avec deux points transparens à leur base. Il se trouve en Caroline où il a été tué par moi à la fin de l'été. Je l'avois cru être le précédent, avec lequel il a de très-grands rapports; mais il a été reconnu différent par Latreille. Sa tête devient d'une largeur effrayante lorsqu'il est en colère, et sa mâchoire est armée de deux crochets à venin, redoutables par leur grandeur. Cette tête a neuf grandes écailles à sa partie antérieure. Ce reptile m'a paru devoir être plus dangereux que le *serpent à sonnettes*.

Le SCYTALE A CHAÎNE, *Crotalus mutus* Linn., a sur le dos des taches noires, rhomboïdales, réunies les unes aux autres. Ses plaques ventrales sont au nombre de deux cents dix-sept, et ses plaques caudales au nombre de trente-quatre. Il se trouve à Surinam. Cette espèce est très-grande, et d'un aspect effrayant.

Le SCYTALE PISCIVORE est brun en dessus, avec des fascies transversales jaunes sur les côtés; sa queue est terminée par une corne longue d'un demi-pouce. Il est figuré dans Catesby, vol. 2, pl. 43. On le trouve en Caroline, où il porte, dit Catesby, le nom de *serpent à sonnettes*, quoiqu'il n'ait pas de sonnette à la queue. Il forme, par la corne qui les remplace, parfaitement bien le passage entre les *scytales* et les *crotales*. Le même Catesby rapporte que la corne de sa queue passe pour aussi dangereuse que ses crochets; qu'elle pouvoit également donner la mort, et que même, lorsqu'elle perçoit l'écorce d'un jeune arbre, il se fanoit dans le même instant et mouroit peu après.

Ce *crotale* a cinq à six pieds de longueur. Il est très-agile et très-adroit à prendre le poisson dont il fait sa principale nourriture. On le voit souvent l'été, étendu autour des branches d'arbres qui pendent sur les rivières, et se jeter avec rapidité sur les poissons qu'il apperçoit à la surface de l'eau; les poursuivre, et les venir avaler sur le bord lorsqu'ils sont d'un trop gros volume pour l'être aisément dans l'eau. Il mange aussi des oiseaux, et se jette même, dit-on, sur les hommes.

C'est peut-être à cette espèce que je dois rapporter un *serpent* venimeux, d'un énorme volume, que je ne pus tuer dans un marais de la Caroline, qu'après un long combat; combat où j'ai couru un grand danger, à raison de la localité et de la foiblesse de mon bâton, et dont je ne serois peut-être pas sorti vainqueur, si on ne fût pas venu à mon secours. Ce *serpent* fut porté chez moi; mais lorsque je rentrai pour l'examiner, quelques heures après il répandoit une si affreuse infection, qu'à peine pus-je l'enlever de ma chambre. Il me parut que c'étoit moins la décomposition du *serpent* même, que celle de la masse de matière digérée qu'il avoit dans son ventre, qui avoit rendu son approche si difficile. On ne peut pas se former une idée de la violence de l'action de cette matière sur les sens. C'est un alkali volatil concentré, uni à une odeur nauséabonde, impossible à définir comme à soutenir.

Le SCYTALE AMMODYTE a le corps cendré, avec de grandes taches

polygones, brunes sur le dos ; la tête pourvue de chaque côté de raies noires, la queue tachetée de brun et terminée par une corne. Il est figuré dans Séba, tom. 2, tab. 76, n° 1, et se trouve à Ceylan. On en voit un exemplaire au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

On donne aussi le nom de *scytale* à une espèce du genre Boa. *Voyez* ce mot. (B.)

SCYTALIE, *Scytalia*, nom donné par Gœrtner au genre du Litchi. *Voyez* ce mot. (B.)

SCYTROPS, genre nouveau de Latham, qui n'est composé que d'une seule espèce. *Voyez* Perroquet-calao pour les caractères. (Vieill.)

SÉBESTE, fruit du Sébestier. *Voyez* ce mot. (S.)

SÉBESTENIERS, famille de plantes dont le caractère consiste en un calice à cinq divisions plus ou moins profondes, ordinairement persistant ; une corolle régulière ; ordinairement cinq étamines, rarement quatre ; un ovaire simple, ou bilobé, ou multiple ; un péricarpe charnu ou capsulaire, renfermant un petit nombre de semences dont la membrane intérieure est un peu renflée, qui ont l'embryon droit ; les cotylédons semi-cylindriques ou planes, rarement plissés ; la radicule souvent supérieure.

Les plantes de cette famille sont toutes exotiques, communément arborescentes et frutescentes, rarement herbacées ; leurs feuilles, qui sortent de boutons coniques dépourvus d'écailles, sont alternes, quelquefois rudes au toucher. Les fleurs, ordinairement terminales, affectent différentes dispositions.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la onzième de la huitième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 9, n° 61 du même ouvrage, sept genres sous deux divisions ; savoir :

1°. Les *sébesteniers* qui ont une capsule ; Hydrophylle et Ellisie.

2°. Les *sébesteniers* qui ont une baie ou un drupe ; Sébestier, Cabrillet, Varrone, Tournefortie et Argusie. *Voyez* ces mots. (B.)

SÉBESTIER, *Cordia*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie et de la famille des Sébesténiers, dont le caractère consiste en un calice tubuleux, denté à son sommet ; une corolle infundibuliforme, à limbe divisé en cinq parties, quelquefois en quatre ou en huit ; cinq étamines, quelquefois quatre ou huit ; un ovaire supérieur, à style deux fois bifide et à quatre stigmates.

Le fruit est un péricarpe charnu, renfermant un noyau à

quatre loges et à quatre semences, dont deux ou trois sont sujettes à avorter.

Ce genre, qui est figuré pl. 96 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des arbres ou des arbrisseaux qui portent des feuilles alternes, rudes au toucher, ordinairement parsemées de quelques points blanchâtres; des fleurs disposées en panicules ou en corymbes axillaires et terminaux, sujets à varier dans le nombre et la forme des parties. On en compte huit à dix espèces, dont les plus importantes à connoître sont:

Le SEBESTIER MIXA, qui a les feuilles ovales, glabres en dessus; les corymbes de fleurs latéraux, et le calice garni de dix stries. Il croît en Egypte et sur la côte de Malabar. C'est un petit arbre, dont les fleurs sont d'une odeur agréable, et dont les fruits sont bons à manger. On le cultive, ou mieux, on le plante à raison de ces deux avantages, autour des maisons dans les pays où il croît.

Le SÉBESTIER SÉBESTE a les feuilles ovales-oblongues, festonnées et rudes au toucher. Il se trouve dans les mêmes pays que le précédent. Ses fleurs sont inodores, et ses fruits se mangent.

On fait une excellente glu avec les fruits de ces deux arbres, en les pilant lorsqu'ils sont mûrs, et en les lavant dans de l'eau. Le mucilage qui reste dans cette eau est très-propre à guérir les tumeurs squirreuses, et on en fait un grand usage en Egypte. On le mêle avec du sucre et de la poudre de réglisse, pour guérir les rhumes, la difficulté de respirer, dans la pleurésie, la péripneumonie, l'ardeur d'urine, etc. On le fait entrer dans les tisanes pectorales, adoucissantes et humectantes. Ceux de ces fruits qu'on apporte en Europe, sont sujets à être moisis ou altérés par les insectes. On doit, en conséquence, bien les examiner avant de les acheter. Bruce, qui a observé cet arbre en Abyssinie, et qui l'a figuré sous le nom de *vansay*, rapporte qu'il est regardé comme sacré dans cette partie de l'Afrique, et qu'on le plante devant toutes les maisons.

Le SÉBESTIER A FEUILLES RONDES a les feuilles presque rondes, crénelées, rudes, et les pédoncules en corymbes dichotomes. Il croît au Pérou, et est figuré pl. 148 de la *Flore* de ce pays. Il est fort différent du précédent. On emploie la décoction de ses feuilles pour guérir les fluxions et la jaunisse des yeux.

Le SÉBESTIER GÉRASCHANTE a les feuilles lancéolées, ovales, rudes au toucher; la panicule terminale, et le calice à dix stries. Il se trouve à la Jamaïque, et sert de type à un genre établi par Brown.

Le SÉBESTIER COLLOCQUE a les feuilles oblongues, ovales, entières; les fleurs en corymbes et le calice velu intérieurement. Il se trouve à la Jamaïque; et, comme le précédent, il sert de type à un genre de Brown.

Le SÉBESTIER PATAGONULE est mentionné à l'article PATAGONULE. (B.)

SÉBIFÈRE, *Sebifera*, grand arbre à feuilles alternes, pétioleés, ovales-oblongues, très-entières, glabres, et à fleurs portéesur des pédoncules rameux presque terminaux, lequel

forme, selon Loureiro, un genre dans la dioécie polyadelphie.

Ce genre offre pour caractère un calice à quatre folioles presque rondes, concaves, velues et ouvertes; point de corolle. Dans les fleurs mâles, environ cent étamines réunies en dix faisceaux; dans les fleurs femelles, environ dix ovaires pédicellés, à stigmate presque sessile et entier.

Le fruit est composé d'environ dix baies globuleuses et monospermes.

Le *sébifère* se trouve dans les forêts de la Chine et de la Cochinchine. On emploie son bois, qui est uni et blanc, à la construction des maisons; on tire de ses feuilles, en les écrasant dans l'eau, une liqueur visqueuse qui sert à vernir et coller les objets exposés à l'air, et de ses fruits, par expression, une grande quantité d'huile épaisse et blanche, semblable à de la cire ou à du suif, et dont on fait vulgairement des chandelles dans la contrée. Ces chandelles brûlent bien, mais répandent une odeur qui n'est pas agréable.

Jussieu a réuni ce genre au LITSÉE. *Voyez* ce mot. (B.)

SECACUL. *Voy.* aux mots SECCACHUL et PANAIS. (B.)

SÈCHE, *Sepia*, genre de vers mollusques nus, dont le caractère est d'avoir un corps charnu, contenu dans un sac également charnu, terminé en haut par deux tentacules et huit bras verruqueux.

Les espèces de ce genre sont connues de tout temps, et se trouvent dans toutes les mers. Il y en a qui atteignent jusqu'à un pied et demi de long, et même on en cite d'une grandeur gigantesque. Ce fameux *craken*, que les marins du Nord disent capable de faire chavirer un navire, ne paroît être autre chose qu'une *sèche*. Leurs rapports peuvent faire croire qu'il y en a d'assez forts pour pouvoir prendre, avec leurs bras, un homme dans une chaloupe, et l'entraîner au fond de la mer; mais on pourra difficilement se résoudre à croire qu'ils peuvent engloutir un navire, &c. &c.

Les *sèches*, qui paroissent difformes à ceux qui en voient pour la première fois, sont ceux de tous les *mollusques* dont l'organisation est la plus compliquée, la plus approchante de celle des poissons; aussi ont-ils été placés par Cuvier et Lamarck à la tête de leur classe. Elles ont la partie inférieure du corps, enveloppée d'un fourreau membraneux et charnu, qui n'est autre que le manteau, organe commun à tous les vrais *mollusques*, mais dont les bords sont, chez les *sèches*, réunis par devant dans toute leur longueur, et fermés par le bas, ce qui le transforme en un véritable

sac,

La partie supérieure des *sèches* présente une grosse tête, munie, sur les côtés, de deux gros yeux fort remarquables, presque entièrement conformés comme ceux des animaux à vertèbres, et qui voient aussi bien la nuit que le jour. Cette tête est couronnée de huit bras coniques, pointus, un peu comprimés sur les côtés, et garnis, en leur surface interne, de plusieurs rangées de verrues concaves, qui leur servent à s'attacher au corps des animaux qu'elles veulent saisir, et qui agissent comme des ventouses en faisant le vide. La plupart des espèces, outre ces huit bras, en ont encore deux autres beaucoup plus longs, et hors de rangs, ces bras sont comme pédonculés, puisqu'ils sont nus dans la plus grande partie de leur longueur et dilatés et garnis de ventouses seulement vers leur sommet. Ils servent aux *sèches* à saisir leur proie, et ensuite à se fixer sur les rochers pendant qu'elles la retiennent avec les autres et sont occupées à la manger. Tous ces bras sont susceptibles de se dilater dans tous les sens, et de prendre toutes les positions imaginables.

Au centre du bras, sur le sommet même de la tête, est la bouche, dont l'orifice circulaire, membraneux, et plus ou moins frangé, présente, dans son intérieur, deux mâchoires dures, cornées, semblables pour la forme ou la substance à un bec de perroquet, auquel Rondelet les a justement comparées. Ces mâchoires sont crochues et s'emboîtent l'une dans l'autre. On observe dans leur cavité une langue épaisse, épineuse, d'une organisation très-compliquée, comme on peut le voir dans Swammerdam, qui en a donné une description anatomique très-exacte. C'est avec cette arme redoutable que la *sèche* dévore les poissons, les crabes, même les coquillages qu'elle achève de broyer dans son estomac musculeux, qui ressemble presque à un gésier d'oiseau.

Les *sèches* ont un cerveau très-petit, renfermé dans une boîte cartilagineuse, et leur circulation s'effectue par le moyen de trois cœurs. Celui du milieu, qui est le principal, et qui est placé vers le fond du sac, pousse le sang dans tout le corps par les artères. Ce sang revient dans la veine cave, qui se partage en deux branches, pour le porter dans les deux autres cœurs placés sur les côtés, et qui chacun le poussent dans les branchies, d'où il revient ensuite dans le cœur du milieu. Cette conformation très-singulière étoit connue, mais elle a été mise dans un nouveau jour par les dissections de Cuvier.

Dans le ventre, près les cœurs, est une vessie qui renferme une liqueur très-noire, à laquelle on donne le nom

d'*encre de la sèche*. Cette liqueur, qui est évacuée par un petit canal qui aboutit à l'anus, sert à la *sèche* à obscurcir l'eau lorsqu'elle se voit poursuivie par un ennemi, et par-là à lui échapper. Quelques espèces l'ont odorante, musquée.

La plupart des *sèches* ont sur le côté de leur corps deux espèces de nageoires membraneuses, plus ou moins larges, qui s'étendent tout le long du sac qui les porte, et qui leur servent à nager et à se diriger. Toutes ont une espèce d'os plane en dedans de leur corps, plus ou moins grand, plus ou moins calcaire. Il est, dans la *sèche officinale*, ovale, un peu épais dans son milieu, aminci et tranchant sur les bords, opaque, très-léger, spongieux, friable, blanchâtre et composé, selon la remarque de Cuvier, de lames minces dans les intervalles desquelles sont une multitude de petites colonnes creuses perpendiculaires à ces lames. Il est, dans la *sèche octopode*, cartilagineux et à peine visible, d'après la remarque du même anatomiste. Les autres espèces l'ont corné.

Les verrues concaves, dont les bras de toutes ces *sèches* sont garnis, varient non-seulement par leur nombre et leur grandeur, mais encore par leur conformation. Dans la *sèche officinale*, le bord interne de ces verrues est muni d'un anneau cartilagineux et même corné, dont le bord extérieur est armé de dents nombreuses, au moyen desquelles la ventouse se cramponne aux corps sur lesquels l'animal les applique. Dans les espèces à huit bras, sans tentacules, telles que la *sèche octopode*, chaque ventouse présente un mamelon à double cavité, et ouvert en soucoupe. La première cavité, ou l'antérieure, offre un limbe concave, rayonné par des plis en étoile. Au fond de ce limbe on voit une cavité intérieure, arrondie, entourée par un rebord annulaire, saillant et crénelé. Dans toutes les espèces, ces ventouses sont plus petites à la pointe qu'à la base, et croissent en grandeur avec l'animal : les bras sont susceptibles de repousser lorsqu'ils ont été coupés ; mais les nouveaux sont plus foibles que les autres.

Les *sèches* ne sont pas hermaphrodites, comme la plupart des autres *mollusques* ; elles ont des sexes séparés sur des individus différens. Les femelles font des œufs mous, réunis et disposés en grappe, comme des raisins. Ils augmentent en grosseur par l'effet du développement du fétus, et leurs formes varient selon les espèces.

Un grand nombre de poissons se nourrissent de *sèches* ; les *baleines* même ne les dédaignent point, et on est presque

assuré aujourd'hui que l'Ambre gris (*Voyez* ce mot.) est le résultat de la digestion, par ce *cétacé*, des *sèches* musquées, c'est-à-dire que la *baleine*, après avoir digéré les parties membraneuses ou charnues, rejette, soit par le haut, soit par le bas, une matière résineuse indigestible, probablement faisant partie constituante de l'encre des *sèches*.

Il y a tout lieu de croire que l'encre dont se servent habituellement les Chinois, et dont on nous apporte de grandes quantités pour l'usage des dessinateurs, est fournie par une espèce de *sèche*. J'ai avancé qu'à raison de son odeur musquée, la *sèche* que j'ai décrite dans les *Actes de la société d'Hist. nat. de Paris*, sous le nom de *sepia rugosa*, et que Lamarck a confondue avec une autre espèce qu'il a appelée *sepia granulata*, pouvoit être celle qui la donnoit. Mais Denys Montfort assure que les seules *sèches* à os celluleux ont de la liqueur noire, et que celles des *sèches* à corps privés d'os, ou Poulpes (*Voyez* ce mot.), n'ont qu'une liqueur brune, liqueur que les habitans de l'Inde recueillent également, et dont on se sert quelquefois à Paris dans la peinture en détrempe.

Toutes les espèces de *sèches* se mangent, mais elles passent pour être coriaces, d'assez mauvais goût, et difficiles à digérer; la plus délicate est la *sèche sépiole*. Elles étoient beaucoup plus estimées des anciens, comme on le voit dans *Athénée*, *liv. 4*.

L'os de la *sèche officinale* est recherché pour polir les corps peu durs, et pour mettre dans les cages des petits oiseaux, afin qu'ils y usent ou aiguisent leur bec. On emploie aussi ces os en médecine; mais ils n'y présentent pas d'autre indication que celle de la craie la plus commune. On dit qu'on fait aussi usage de la liqueur noire de cette même espèce dans quelques maladies.

Lamarck a divisé les *sèches* en trois genres, savoir : Sèche, Poulpe et Calmar. (*Voyez* ces mots.) Denys Montfort l'a imité dans son *Hist. nat. des Mollusques*, faisant suite au *Buffon* de Sonnini, édit. de Dufart, ouvrage plein de recherches et d'heureux rapprochemens, dont on conseille la lecture à ceux qui veulent des notions plus étendues sur les *sèches*, mais qu'on regrette avoir été écrit sous la dictée d'une imagination ardente, souvent exagératrice et divagante. Cependant, comme on l'a vu dans le cours de cet article, les passages entre ces genres ont lieu d'une manière insensible, ce qui rend leur détermination difficile et même incertaine. De plus, comme les caractères employés obligent de faire usage du scalpel, ce qui doit être évité par les natura-

listes, et que les espèces ne sont pas assez nombreuses pour rendre une division indispensable, je n'ai pas cru devoir m'écarter de l'opinion de Linnæus.

Un grand nombre de naturalistes modernes, parmi lesquels se trouvent Lamarck et Cuvier, avoient dit que quelques espèces de *sèches* (*poulpes* de Lamarck) s'emparoient des coquilles du genre ARGONAUTE (*Voyez* ce mot.), comme les PAGURES (*Voyez* ce mot.) s'emparent des coquilles d'autres genres d'univalves, pour s'y mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis. J'ai moi-même appuyé cette opinion dans l'*Hist. nat. des Vers mollusques*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, ce qui m'a valu un sévère coup de férule de la part de Denys Montfort, dans le second volume de l'ouvrage précité, ouvrage où il soutient avec Aristote, Pline, Rumphius, &c., que cette coquille est formée par l'animal même qu'on y rencontre, qu'elle lui appartient sous tous les rapports. La multiplicité des faits qu'il produit pour appuyer son sentiment, ne permet plus aujourd'hui de soutenir que la *sèche* ou le *poulpe* de l'*argonaute* soit étranger à cette coquille. J'aurois réparé cette erreur à l'article ARGONAUTE de ce Dictionnaire, s'il n'avoit pas été imprimé lorsque j'ai eu connoissance de l'ouvrage de Denys Montfort.

Je dois seulement, pour me justifier des contradictions dont m'accuse cet écrivain, dire ici comment j'ai été amené à émettre une opinion contraire à la sienne.

J'ai vu des centaines d'*argonautes* voguer sur la surface de la mer, dans les jours de calme, pendant ma traversée de France en Amérique; j'ai pu observer la manœuvre de leurs habitans à une très-petite distance du navire qui me portoit, à trois à quatre toises par exemple; mais il ne m'a pas été possible d'en prendre un seul avec les instrumens de pêche dont j'étois pourvu. Je désespérois depuis plusieurs jours de m'en procurer, lorsque j'en trouvai plusieurs dans l'estomac d'un CORYPHÈNE DORADE (*Voyez* ce mot.), mais tous déjà un peu altérés par la digestion. C'est donc d'après les observations faites de loin ou sur des individus en partie dénaturés, que j'ai rédigé mon article et composée ma figure. Je n'ai écrit et représenté que ce que j'ai cru voir; mais j'étois moi-même, excepté le fait, alors à mes yeux principal, savoir que la *sèche* avoit deux bras pédonculés, si peu certain d'avoir tout vu, que je n'ai pas décrit la *sèche* en question, ce que je n'eusse pas manqué de faire, si les objets que j'avois sous les yeux eussent été en meilleur état. Au reste, je ne diffère, malgré cela, que fort peu de Denys Montfort, ainsi que la lecture de ce qu'il cite de mon ouvrage, et l'examen de nos deux figu-

res, le prouveront à ceux qui se donneront la peine de s'en assurer. Si j'ai mis des cupules sur la partie large des bras pédonculés ou palmurés, si je n'ai pas donné exactement leur forme et leur position, cela tient uniquement à la circonstance.

Les espèces de *sèches* sont au nombre de quatorze, parmi lesquelles il faut principalement remarquer :

La SÈCHE OFFICINALE, qui a le corps uni des deux côtés et d'une seule couleur brune rougeâtre, et les bras pédonculés, très-longs. Elle est figurée dans la partie des *Vers* de l'*Encyclopédie*, pl. 76, fig. 5 et 6. Elle se trouve dans les mers d'Europe.

La SÈCHE CALMAR, *Sepia loligo* Linn., a les ailes demi-rhomboïdales, et le bord du sac à trois lobes. Elle est figurée dans l'*Anatomie* de Listor, tab. 9, fig. 1. Elle se trouve dans les mers d'Europe. C'est le type du genre *calmar* de Lamarck.

On avoit confondu plusieurs espèces sous ce nom; Denys Montfort les a distinguées dans son ouvrage précité, auquel on renvoie, ces espèces étant trop rares pour être mentionnées ici.

La SÈCHE TRUITÉE a le corps uni des deux côtés, et de couleur grise rougeâtre, variée de brun de diverses nuances; les bras pédonculés, courts. Elle est figurée dans l'*Histoire des Mollusques* de Denys Montfort, pl. 6. Elle vient des mers des Indes orientales. Elle se rapproche beaucoup de la précédente; mais en les comparant, la différence est très-sensible.

La SÈCHE NOIRE, *Sepia tunicata* Gmelin, est noire, a des ailes demi-circulaires, et le corps enveloppé dans un réseau membraneux et transparent. Elle est figurée pl. 21 de l'ouvrage de Denys Montfort, et se trouve dans les mers du Chily. Cette espèce est fort extraordinaire, et demande encore à être étudiée, car Denys Monfort n'a fait que l'entrevoir, et son dessin paroît fait de réminiscence.

La SÈCHE SEPIOLE, dont l'extrémité du corps est obtuse, et les ailes presque rondes. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 77, fig. 3. Elle se trouve dans les mers d'Europe.

La SÈCHE OCTOPODE, dont le corps est arrondi, qui a les verrues sur deux rangs, et qui n'a ni bras pédonculés ni ailes. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 76, fig. 1, 2. Elle se trouve dans les mers d'Europe. C'est le *poulpe commun*, le type du genre de ce nom.

La SÈCHE MUSQUÉE, dont le corps est alongé et uni, les verrues sur un seul rang, et point de bras pédonculés ni d'ailes. Elle est figurée dans les *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, pl. 2. Elle se trouve dans les mers d'Europe, d'Asie et d'Afrique. C'est probablement elle qui fournit aux *baleines* la matière de l'*ambre gris*. Les habitans des îles de la Grèce la font sécher pour la manger pendant leur carême.

La SÈCHE RUGUEUSE a le corps couvert de tubercules, point de tentacules pédonculés, et les verrues très-rapprochées. Elle est figurée dans les *Actes de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, pl. 5. On la trouve sur les côtes voisines du Sénégal. Elle avoit été confondue

par Lamarck, avec une autre espèce que Denys Monfort a figurée sous le nom de *poulpe fraisé*. (B.)

SÈCHE, mouvement de flux et de reflux qu'éprouve le *lac de Genève* en certaines occasions. J'ai donné des détails sur ce phénomène au mot LAC (tom. 12, p. 445.). (PAT.)

SÈCHE-TRAPPE. C'est, en Bourgogne, l'ENGOULEVENT. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SECOUASCOU, *Chevreuil* de l'Amérique, selon De Lery. (S.)

SECRÉTAIRE (*Vultur serpentarius* Lath., *Falco serp.* Linn., édit. 13, pl. enl. n° 721, ordre des OISEAUX DE PROIE, genre du VAUTOUR *Voyez* ces mots.). Cet oiseau, remarquable par sa figure et une réunion singulière de caractères isolés dans les autres, se refuse à tout arrangement méthodique si on veut le classer dans un genre connu. Il a le bec plus fort et plus arqué que les *gallinacés*, et presque semblable à celui des *oiseaux de proie*; c'est probablement d'après ce caractère que Gmelin en a fait un *faucon*. Latham le classe avec les *vautours*, sans doute d'après la peau nue qui entoure ses yeux et quelques rapports dans son naturel; cependant il en diffère essentiellement par la grande longueur de ses pieds, par le bas de ses jambes dégarni de plumes, par ses doigts unis, par une membrane à l'intermédiaire jusques vers la moitié de leur longueur (ces derniers caractères sont d'après Buffon). Suivant Mauduyt, les doigts sont dénués de membranes: les jambes et les pieds ainsi conformés indiqueroient sa place dans l'ordre des *échassiers*; aussi Buffon l'a placé entre les *grues* et les *hérons*; mais j'observerai qu'il n'auroit réellement de ces oiseaux que la longueur des pieds; car, comme dit Levaillant, il n'a point le bas de la jambe dégarni de plumes; elles descendent au contraire sur le devant du tarse et couvrent le talon; de plus il n'a ni le naturel ni le genre de vie de ces oiseaux, il se rapproche beaucoup plus des oiseaux de proie par son bec, sa grosse tête, sa nourriture et la manière de rejeter les débris des animaux dont il fait sa proie. D'après une réunion de caractères aussi opposés, on ne peut se refuser d'adopter le sentiment de Buffon qui en fait un être mixte, extraordinaire, et dont le modèle n'est pas connu. On y est d'autant plus porté qu'il en a encore qui lui sont particuliers, comme d'avoir, 1°. les doigts gros, courts, et armés d'ongles crochus et émoussés avec un très-long pied; 2°. un vrai sourcil formé d'un seul rang de cils noirs de quinze à seize lignes de longueur, rangés très-près les uns des autres, élargis par la base et creusés en gouttières, concaves en dessous, convexes en dessus; 3°. un double rang de plumes longues, dures, étroites à leur origine, s'arrondissant et s'élargissant graduel-

lement jusqu'à la pointe, placées au bas de la tête, en arrière, deux à deux, à distances inégales, jusqu'aux deux tiers du cou; telle est la huppe du *secrétaire* qu'a décrit Sonnerat, qui ajoute qu'elles sont frisées dans leur milieu du côté du corps et que les barbes en sont plisées; celui qu'a vu Buffon avoit les plumes implantées, en paquets, sans ordre et lisses; 4°. les ailes armées de trois proéminences osseuses et arrondies qui lui servent à attaquer et à frapper les serpens; 5°. par sa bouche grande, fendue jusqu'au-delà des yeux; 6°. par la peau de sa gorge et de son cou, susceptible d'une grande extension, et enfin par l'ampleur considérable de son jabot.

Comme plusieurs de ces oiseaux ont été vus vivans dans l'état de nature par le voyageur Levaillant, c'est d'après lui que nous donnerons la description de leur plumage et de leurs habitudes.

Le *secrétaire* a tout au plus trois pieds deux à trois pouces de hauteur; la peau nue qui entoure son bec n'est pas rouge, comme dit Buffon, mais d'un jaune plus ou moins orangé; son bec fort et crochu ressemble au bec de l'aigle; il peut hérisser à volonté l'espèce de crinière pendante sur le derrière du cou; sa queue est très-étagée; les deux pennes du milieu sont du double plus longues que les deux suivantes, et traînent à terre pour peu qu'il les tienne obliquement; son œil gris est très-ouvert et les sourcils sont noirs.

Le mâle, dans son état parfait, a la tête, le cou, la poitrine et tout le manteau d'un gris bleuâtre; les couvertures des ailes, dont les pennes sont noires, de la même couleur, plus ou moins nuancées de brun roux; la gorge et la poitrine nuancées de blanc et les couvertures inférieures de la queue de roussâtre très-clair; le bas-ventre d'un noir mêlé et comme rayé de roux ou de blanc, enfin d'un beau noir rayé imperceptiblement de brun sur les jambes; les pennes de la queue sont noires en partie; elles prennent toujours plus de gris à mesure qu'elles s'alongent, et elles sont terminées par du blanc; les deux du milieu sont d'un gris bleuâtre, nuées de brun vers le bout qui est blanc avec une tache noire; mais il arrive quelquefois que le blanc de l'extrémité disparoît entièrement par l'effet du frottement que ces pennes éprouvent en traînant à terre.

La femelle diffère du mâle par sa couleur grise, moins nuancée de brun; par sa huppe moins longue et plus mêlée de gris; par les plumes de son ventre et de ses jambes qui ont un plus grand nombre de rayures brunes ou blanches, et enfin par moins de longueur dans les deux pennes du milieu de la queue.

Dans le premier âge, le gris est nuancé d'une forte teinte roussâtre ; chaque plume des jambes est terminée par un liséré blanc et le bas-ventre est entièrement de cette couleur ; la huppe est courte et d'un gris roussâtre, et les deux pennes du milieu de la queue ne sont pas plus longues que les autres ; on ne voit pas les proéminences osseuses des ailes ; elles ne sont pas même fort apparentes dans l'oiseau adulte, et il faut soulever l'aile pour les sentir. Ce ne sont absolument que les apophyses du métacarpe.

A ces descriptions très-détaillées d'oiseaux qui n'étoient guère connus qu'en domesticité, Levaillant ajoute quelques détails sur leurs mœurs et leur genre de vie, qui doivent différer de ceux que nous devons à Querhoënt et Sonnerat, puisqu'il les a observés dans leur état sauvage.

L'amour excite entre les mâles des combats longs et opiniâtres ; ils se frappent mutuellement de leurs ailes pour se disputer une femelle qui est toujours le partage du vainqueur. Ces oiseaux entrent en amour vers le mois de juillet, construisent un nid en forme d'aire, plat comme celui de l'aigle, de trois pieds de diamètre, et garni en dedans de laine et de plumes ; ils le placent dans le buisson le plus haut et le plus touffu, et quelquefois sur de grands arbres. Le même nid sert très-long-temps au même couple, qui, comme les aigles, habite seul un domaine assez étendu ; la ponte est de deux ou trois œufs, blancs, pointillés de roussâtre et de la forme de ceux de l'oie, mais un peu moins alongés. Les petits sont longtemps avant de prendre leur essor ; ils ne peuvent même bien courir qu'à l'âge de quatre ou cinq mois. En revanche, lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement, ils courent d'une vîtesse extrême ; quand ils se voient poursuivis, ils préfèrent la course au vol, et ils font des pas d'une grandeur démesurée ; lorsque rien ne les effraie, leur démarche est lente et grave ; ils sont défians et rusés ; on les approche difficilement ; le mâle et la femelle se séparent rarement ; ils se trouvent dans toutes les plaines arides des environs du Cap et particulièrement dans le Swartland. On les rencontre aussi très-fréquemment sur toute la côte de l'est, même jusque chez les Cafres et dans l'intérieur des terres ; ils sont plus rares à la côte occidentale et sur-tout vers le pays des Namaquois.

« Lorsque le *secrétaire*, dit de Querhoënt, rencontre ou découvre un serpent, il l'attaque d'abord à coup d'aile pour le fatiguer ; il le saisit ensuite par la queue, l'enlève à une grande hauteur en l'air, et le laisse retomber ; ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent soit mort.... Lorsqu'on l'inquiète, il fait entendre un croassement sourd ; il n'est ni dangereux ni

méchant, son naturel est doux ». Cet observateur en a vu vivre paisiblement dans une basse-cour au milieu de la volaille ; on les nourrissoit de viande, et ils étoient avides d'intestins et de boyaux qu'ils assujétissoient sous leurs pieds en les mangeant, comme ils eussent fait d'un serpent. Ces oiseaux, armés comme les carnassiers, n'ont rien de leur férocité ; leur bec n'est point pour eux une arme offensive ni même défensive, ils fuient au lieu d'attaquer, évitent l'approche, et pour échapper à un ennemi même foible, on les voit faire des sauts de huit ou neuf pieds de hauteur. Le *secrétaire*, pris jeune, s'apprivoise facilement, s'habitue fort bien avec la volaille, et ne lui fait aucun mal, si on a soin de ne pas le laisser jeûner ; mais s'il souffre de la faim, il fait sa proie des *poulets* et des jeunes *canards*. D'un naturel doux et gai, il devient aisément familier et paroît aimer la paix, car s'il voit quelque combat parmi les animaux de basse-cour, il accourt aussi-tôt pour les séparer. Aussi des habitans du Cap de Bonne-Espérance en élèvent dans leurs basse-cours pour y maintenir la paix et y détruire les lézards, les serpens et les rats qui souvent s'y introduisent pour dévorer la volaille et les œufs.

Cet oiseau d'Afrique s'accommode assez bien du climat d'Europe, car il a vécu dans quelques ménageries d'Angleterre et de Hollande, où l'on a observé que pour se reposer et dormir il se couche le ventre et la poitrine à terre ; que pour manger à son aise il s'accroupit sur ses talons, et couché à moitié, il avale ainsi sa nourriture ; qu'il tue, soit un poulet soit un rat en le frappant d'un violent coup de pied et l'abattant du second. Il préfère les animaux vivans à ceux qui sont morts, ce qui le distingue des *vautours*, et la chair au poisson, ce qui l'éloigne des oiseaux d'eau. Il mange aussi les petites tortues qu'il avale tout entières, après leur avoir brisé le crâne ; détruit une grande quantité de sauterelles et d'autres insectes ; il a un cri analogue à celui de l'aigle, marche ordinairement à grands pas de côté et d'autre, et long-temps, sans se rallentir ou s'arrêter ; ce qui apparemment lui a fait donner le nom de *messager*. Vosmaer. Les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance l'ont appelé *secrétaire*, au rapport de Levaillant, à cause de la touffe de plumes qu'il porte derrière la tête, attendu qu'en Hollande les gens de cabinet, quand ils sont interrompus dans leurs écritures, passent leur plume dans leur perruque, derrière l'oreille droite, ce qui a quelque ressemblance avec la huppe de l'oiseau. (Vieill.)

SÉCURIDACA, *Securidaca*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la diadelphie octandrie, et de la famille des Légumineuses, qui présente pour caractère un calice per-

sistant à trois divisions colorées, dont une supérieure et deux inférieures; une corolle papilionacée à étendard diphylle, oblong, droit, un peu plus court que la carène avec laquelle il est conné à sa base, à ailes planes, obtuses, grandes, très-ouvertes, écartées, à carène entière, condupliquée, appendiculée à son sommet, un peu plus grande que les ailes; huit étamines réunies en un tube fendu en dessus; un ovaire supérieur oblong, surmonté d'un long style à stigmate dilaté, presque denté.

Le fruit est un légume ovoïde renflé et monosperme à sa base, terminé par une aile membraneuse, oblongue, obtuse, très-grande; la semence est oblongue.

Ce genre est figuré pl. 599 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des arbres de moyenne grandeur ou des arbrisseaux grimpans, à feuilles alternes, simples, munies de stipules, à fleurs disposées en épis axillaires ou terminaux. On en compte trois ou quatre espèces, dont les deux plus communs sont le SÉCUDIRACA qui a la tige droite, et celui qui a la tige voluble. Ils se trouvent l'un et l'autre à la Jamaïque et dans les Antilles.

Tournefort avoit donné le même nom à un genre que Linnæus a réuni avec les CORONILLES. (*Voyez* ce mot.) Lamarck l'a de nouveau séparé pl. 629 de ses *Illustrations*. Il s'agit de savoir quel nom prévaudra. (B.)

SECURINEGA, *Securinega*, genre établi par Jussieu dans la dioécie monadelphie. Il a pour caractère un calice divisé en cinq parties; point de corolle; cinq étamines réunies et entourées d'une couronne dans le mâle. (B.)

SEDENETTE, nom vulgaire du *souffleur* en Saintonge. (S.)

SEGUIÈRE, *Seguiera*, arbre épineux, à feuilles alternes, pétiolées, elliptiques, émarginées, à fleurs blanches et fétides, réunies en grappes, qui forme un genre dans la polyandrie monogynie.

Ce genre a pour caractère un calice divisé en cinq parties; point de corolle; un grand nombre d'étamines insérées au réceptacle; un ovaire supérieur, surmonté d'un style simple.

Le fruit est une capsule monosperme terminée par une grande aile et accompagnée latéralement par deux petites.

La *seguière* se trouve dans l'Amérique méridionale. (B.)

SEHIME, *Sehima*, genre de plantes établi par Forskal, dans la triandrie digynie. Il a pour caractère une bale calicinale de deux valves et à deux fleurs, dont l'une est hermaphrodite et l'autre mâle; une bale florale de deux valves aristées.

Ce genre ne contient qu'une espèce, qui se trouve en Arabie. Il est fort voisin des ÆGYLOPS. *Voyez* ce mot. (B.)

SEIBA. *Voyez* CEIBA, ou plutôt FROMAGER. (S.)

SEICHE. *Voyez* SÈCHE. (S.)

SEIGAC. *Voyez* SAIGA. (S.)

SEIGLE, *Secale* Linn. (*triandrie digynie*), genre de plantes à un seul cotylédon, de la famille des GRAMINÉES, qui a des rapports avec les *fromens*, et dans lequel les feuilles sont alternes et engaînées à leur base, et les fleurs disposées en épis alongés et très-barbus. Sur chaque dent de l'axe de l'épi est un seul calice formé de deux bales opposées et renfermant deux fleurs; chaque fleur particulière a deux valvules qui lui tiennent lieu de corolle; l'intérieure est plane et lancéolée; l'extérieure roide, renflée, aiguë, ciliée à ses bords inférieurs, et terminée par une longue barbe ou arête. Entre ces valvules sont placées trois étamines à filets capillaires, et dont les anthères, oblongues et fourchues, sortent hors de la fleur: au centre est un ovaire supérieur, qui soutient deux styles velus et réfléchis; la semence est oblongue, presque cylindrique et un peu pointue; elle mûrit dans la corolle et s'en détache aisément. On voit ces caractères figurés dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 49. (D.)

Il paroît que les anciens faisoient peu de cas de ce grain; car, excepté Pline, aucun auteur n'en a parlé avec quelques détails: on ignore même le pays natal du *seigle;* mais il est cultivé aujourd'hui dans toute l'Europe, sur-tout dans les pays froids et élevés; les terreins légers où le *froment* a peu de réussite, sont précisément ceux qui conviennent le mieux à sa végétation.

On distingue dans le *seigle*, comme dans le *blé*, différentes nuances de qualité; il y a des *seigles d'hiver* et des *seigles de mars* ou *printaniers*, ceux-ci sont les plus usités dans les cantons montagneux; mais la récolte, quoique favorisée par la saison, est presque toujours médiocre et le grain peu abondant en farine, par la raison que cette variété demeure trop peu de temps en terre: aussi la nomme-t-on communément le *petit seigle*, par opposition au *seigle ordinaire*, qui est appelé *gros seigle*.

Les semailles de *seigle* demandent les précautions qu'on observe pour les autres grains de la même famille; elles doivent se faire de bonne heure, soit dans les cantons élevés, soit dans les plaines, afin que la plante et ses racines aient le temps de se fortifier avant l'apparition des gelées. On peut se dispenser de chauler les semences, attendu qu'elles ne sont pas susceptibles d'être affectées dès leur premier développement de la

carie, maladie contagieuse seulement pour le *froment*. Il faut un froid assez considérable pour en suspendre la végétation ; mais une fois l'épi sorti du fourreau, il se gèle facilement. La récolte et le battage sont absolument les mêmes. Plus il reste en meule, et plus il se bonifie ; ainsi conservé jusqu'à la seconde année, le *seigle* est supérieur à celui de la première.

La paille de *seigle* est longue, flexible ; soignée dans le battage, elle sert à attacher la vigne, les jeunes arbres, à faire des liens, empailler des chaises, couvrir les habitations. Pour rendre ces couvertures plus solides, plus unies, et les mettre à l'abri du feu, on trempe la paille verticalement dans de la terre glaise délayée, et après l'avoir placée, on fait un enduit général avec la même terre.

Le *seigle* le plus estimé à Paris, est celui qui croît dans les plaines de la Champagne. On doit le choisir clair, peu alongé, gros, sec, pesant. Les mêmes causes qui altèrent le *blé*, influent aussi sur le *seigle* ; les mêmes moyens l'en garantissent s'il n'est pas attaqué, comme nous l'avons dit, par la *carie*. Il est exposé à une maladie particulière, qu'on nomme *ergot* : il faut le séparer du bon grain, attendu qu'il communique au pain une couleur désagréable ; une saveur amère, et que d'ailleurs ; suivant les expériences de plusieurs agronomes instruits, son usage ne seroit pas tout-à-fait exempt d'inconvéniens, s'il s'y trouvoit dans une certaine proportion.

Pain de Seigle.

C'est sous cette forme que le *seigle* sert de nourriture aux habitans du Nord ; mais comme ce grain diffère du *froment* en ce qu'il est plus abondant en matière extractive, moins riche en amidon, et qu'il ne contient pas de substance glutineuse, les procédés de meûnerie et de boulangerie, qu'on doit suivre pour sa conversion en farine et en pain, doivent nécessairement un peu varier.

Avant de porter le *seigle* au moulin, il faut que ce grain soit encore plus sec que le *froment*, parce que, naturellement plus humide, il engrapperoit les meules et graisseroit les bluteaux. Ainsi, trop nouveau ou récolté dans une saison humide, il doit subir une dessication préalable ; mais dans tous les cas il faut tenir les meules plus rapprochées, parce qu'il ne s'échauffe pas autant que le *blé*, et que d'ailleurs on ne fait ordinairement qu'un seul mélange.

Cependant, au moyen d'une bluterie bien montée, le meûnier peut en retirer plusieurs espèces de farines, une blanche et une bise, avec lesquelles on fait différentes qualités de pain ; mais comme il a l'écorce assez épaisse, il fournit plus de son et de farine bise que le *froment*.

Parfaitement moulue et blutée, la farine de *seigle* n'a pas le coup-d'œil jaunâtre de celle du *froment* ; la matière qui colore cette dernière n'y existe point, mais elle est douce au toucher ; sa couleur est d'un blanc jaunâtre et exhale une odeur de violette qui caractérise

sa bonté. Si on en fait une boulette avec de l'eau, la pâte qui en résulte n'est ni longue, ni tenace.

Pour préparer le levain de *seigle*, il faut employer la pâte mise en réserve de la dernière fournée, et le délayer dans une *fontaine* formée avec la cinquième partie de la farine destinée au pétrissage : on rafraîchit ce levain en y ajoutant le double environ de nouvelle farine que l'on renferme pareillement dans une *fontaine* : ce levain doit être plus avancé que le levain de tout point composé de farine de *froment*.

Le levain étant parvenu à son point d'*apprêt*, il convient de songer au pétrissage ; et cette opération, dont toutes les parties doivent être conduites suivant les règles que nous avons prescrites, excepté pour l'eau qu'il faut employer moins froide, et tenir la pâte plus ferme, afin que la fermentation s'établisse plus promptement, et qu'il en résulte une pâte parfaitement levée.

Le sel, dont on peut se passer pour le pain de *froment*, devient d'un usage indispensable dans celui de *seigle*, non pour ajouter à sa saveur, mais pour donner à la pâte de la ténacité et de la viscosité, dont elle manque naturellement.

Aussi-tôt que la pâte est faite, on la pèse, on la tourne et on la met dans des *panetons*, dont l'usage est indipensable pour contenir cette pâte qui s'étend, et pour favoriser le mouvement de fermentation, qui, sans produire autant de gonflement, s'opère cependant presque aussi vite ; il convient donc de donner à la pâte de *seigle* moins d'apprêt qu'à celle de *froment*, de l'exposer à l'air en été, et dans un lieu chaud pendant l'hiver.

Lorsqu'il s'agit de mettre au four, il faut que la chaleur saisisse sur-le-champ la pâte de *seigle*, parce que n'ayant pas de glutinosité, elle tend plutôt à s'étaler qu'à gonfler ; dès que le pain a pris suffisamment de couleur, il est bon de laisser le four débouché, afin que la cuisson s'achève par degrés, que le pain se ressuie sans qu'il brûle : il doit demeurer plus long-temps dans le four que le pain de *froment*, puisque ce dernier durcit avec le temps, tandis que l'autre se ramollit.

Le pain de *seigle* tient le premier rang après le pain de *froment* et de *méteil ;* il a un avantage qu'on ne peut lui contester, c'est de rester frais long-temps sans presque rien perdre de l'agrément qu'il a dans sa nouveauté ; avantage précieux pour les habitans de la campagne, qui n'ont pas le temps de cuire souvent. Ce pain savoureux porte avec lui un parfum qui plaît à tout le monde, et si jusqu'à présent les préjugés l'ont fait regarder comme lourd, indigeste et propre seulement aux estomacs vigoureux, c'est quand il est dans un état mat, gras et peu cuit ; mais bien fabriqué, il se digère très-aisément.

Nous avons déjà manifesté le vœu que nous formons depuis long-temps de voir le *pain méteil* devenir en France, même dans nos cantons à *blé*, la subsistance principale des habitans des campagnes. On sait que celui de *seigle* pur est l'aliment ordinaire de presque toutes les classes, et que dans le commerce il y en a de différentes qualités.

Le *seigle* est encore d'un grand usage dans le Nord pour les

les bouilleries et les brûleries. Sa farine est la base du pain d'épice. Trop abondant, à la vérité, en matière extractive, on ne sauroit en préparer un biscuit de mer bien conditionné, ni l'employer dans les amidonneries ; mais ce n'est pas seulement pour la nourriture de l'homme qu'on cultive le *seigle*, il est possible d'en faire des prairies momentanées, et d'en obtenir au printemps un fourrage aussi abondant que salubre. Cette ressource intéresse trop essentiellement l'économie rurale, pour ne pas donner ici une idée des avantages qu'on pourroit retirer de l'emploi des jachères, pour augmenter la masse de subsistance des bestiaux.

Seigle-fourrage.

Si les anciens faisoient peu de cas du *seigle* comme grain, ils employoient beaucoup de terre à le cultiver comme fourrage ; c'est sur-tout pendant l'hiver, lorsque toute autre nourriture étoit interdite, que cette ressource devenoit très-précieuse. Les champs ainsi semés n'en donnoient pas moins une bonne récolte de grains, moyennant l'attention d'en retirer les animaux dans le courant de mars. On les y laissoit jusqu'en mai, lorsqu'on négligeoit la récolte du grain.

Il seroit d'autant plus utile au cultivateur d'employer le *seigle-fourrage*, que, faute de cette ressource, il est obligé de tenir au sec ses bestiaux, non-seulement l'hiver, mais encore tout le printemps ; à cette époque l'herbe est très-courte, tandis que le *seigle* qui a atteint environ deux pieds et plus de hauteur, fournit une nourriture succulente, la seule qui puisse subvenir à la disette des fourrages verts au retour de la belle saison.

Combien de motifs devroient engager à cette culture ! Le *seigle* n'est point cher, un seul labour lui suffit. Les seules précautions utiles pour celui qu'on destine à servir de fourrage, sont de semer plus dru qu'à l'ordinaire, de rendre le terrein bien uni avec la herse : il résiste aux hivers les plus rigoureux, prospère sur toutes sortes de terreins ; et fauché avant la floraison, il n'a pas le temps de les épuiser. Il donne le temps en outre de faire les labours suffisans pour les semailles de *froment*. Enfin on ne peut refuser au *seigle-fourrage* d'être par sa propriété rafraîchissante une nourriture salutaire aux bestiaux, et un remède aux inconvéniens qui résultent d'un très-long usage du fourrage sec. Dans plusieurs endroits de la ci-devant généralité de Paris, on cultive avec un très-grand avantage le *seigle-fourrage* ; souvent on le sème avec de la *vesce* : cette pratique est excellente. Les plantes sarmenteuses ont besoin d'un appui pour s'élever, et surtout pour donner beaucoup de gousses et de graines. Lorsqu'on les laisse ramper, ce n'est jamais qu'à l'extrémité que se trouvent leurs gousses ; les vrilles, ces espèces de mains que leur a données la nature, indiquent le besoin qu'elles ont d'un appui. Rien ne nous paroît donc plus propre à leur en servir que le *seigle*.

Il existe une autre variété de *seigle* plus propre encore que le *seigle* ordinaire pour remplir cet objet : on la connoît sous le nom de *seigle de saint Jean*, de *seigle de Sibérie*, d'*Allemagne*, du *Nord*, etc. On en voit plusieurs champs très-considérables dans quelques cantons.

d'Allemagne, et spécialement dans le margraviat de Bade. Il se sème dans les derniers jours de juin, ou les premiers de juillet; on le fauche une première fois en automne et une seconde au printemps, si on n'aime mieux le faire paître par les troupeaux pendant l'hiver; on en retire les bestiaux à la fin de mars, et il donne une très-belle récolte à la fin de juin.

On a fait en 1785, dans les environs de Saint-Germain-en-Laye, quelques essais de ce grain, qui ont eu le succès le plus satisfaisant. Le résultat a été qu'un champ semé le 26 juin, fauché une première fois le premier septembre à la hauteur de quinze à vingt-cinq pouces, une seconde fois le 28 septembre, a donné l'été suivant une récolte plus abondante qu'un champ de *seigle ordinaire*, voisin du premier, et qui a été semé en automne. La même expérience a eu lieu, mais en petit, sur un terrein de seize pieds de long sur quatre de largeur. Le *seigle de saint Jean*, semé le 9 juillet, a été coupé le 10 septembre suivant; il avoit de quinze à vingt pouces de haut: le 14 septembre il a été coupé une seconde fois; il avoit de dix à douze pouces.

D'après des avantages aussi intéressans, on doit être curieux de savoir pourquoi cette variété de *seigle* n'est pas plus répandue, pourquoi elle n'a pas banni par-tout le *seigle* ordinaire. Des informations prises en Allemagne, ont prouvé que les motifs d'indifférence dépendoient de ce que ce grain est généralement plus petit que le nôtre, que le temps de semer est précisément celui où le cultivateur est occupé aux travaux de la moisson; qu'il est rare qu'à cette époque on ait des terres préparées à recevoir ce grain; enfin que sa farine étoit moins blanche, et le pain beaucoup moins bon que celui de *seigle* ordinaire.

L'usage de semer des plantes dans un champ pour les enterrer ensuite à l'époque de la floraison et les faire servir d'engrais, s'est perpétué jusqu'à nous. Pline parle d'une espèce de *seigle* qui croissoit dans le Piémont, et qu'on semoit exprès pour fumer les terres. Cette pratique mériteroit bien d'être plus généralement adoptée. (PARM.)

SEIGLE BATARD. C'est la FÉTUQUE. *Voyez* ce mot. (B.)

SEISOPYGIS. La *sittelle* en grec, selon quelques auteurs. (S.)

SEL, substance qui a de la saveur et qui est soluble dans l'eau: on n'entend ordinairement sous le nom de *sel*, qu'une matière qui résulte de la combinaison d'un acide avec un alcali ou une base terreuse ou métallique. Les *acides* et les *alcalis* purs sont des substances salines, mais ce seroit improprement qu'on leur donneroit le nom de *sel*. (*Voyez* ACIDE et ALCALI.) Il ne sera question ici que des *sels minéraux natifs*: les autres appartiennent à la chimie. (PAT.)

SEL ACIDE MINÉRAL. *Voy.* ACIDE BORACIQUE, ACIDE SULFURIQUE, &c. (PAT.)

SEL ALCALI. *Voyez* AMMONIAQUE, NATRON, SOUDE et POTASSE. (PAT.)

SEL ALEMBROTH. Lemery donne ce nom à un *sel fossile* de couleur rouge, qui se trouve en Chypre: ceux qui l'ont vu disent que c'est un SEL GEMME. *Voy.* SEL MARIN. (PAT.)

SEL AMMONIAC NATIF. Ce *sel*, qui résulte d'une combinaison d'*acide marin* et d'*ammoniaque* ou *alcali volatil*, se sublime dans les fissures des volcans pendant leur temps de repos. *Voyez* AMMONIAC. (PAT.)

SEL D'ANGLETERRE, SEL D'EPSOM ou de SEDLITZ. C'est un *sel* amer, formé d'*acide sulfurique* et de *magnésie*, qui se trouve naturellement dans les eaux minérales d'*Epsom*, à cinq lieues de Londres, dans celles de *Sedlitz*, en Bohême, et qui tous les ans couvre d'efflorescences les déserts de la Sibérie. *Voyez* l'article MAGNÉSIE. (PAT.)

SEL DE CHAUX. Quelques auteurs donnent ce nom vague et impropre à plusieurs substances salines, qui ont pour base une terre alcaline, telles que la *chaux* ou la *magnésie* jointes à différens acides; tels que le *muriate* et le *nitrate de chaux*, le *sulfate de magnésie*, &c. (PAT.)

SEL COMMUN. *Voyez* SEL MARIN. (PAT.)

SEL D'EPSOM ou d'EBSHOM, sulfate de magnésie, qui se trouve dans les eaux minérales d'*Epsom*, à quinze milles de Londres. *Voyez* MAGNÉSIE. (PAT.)

SEL FOSSILE, SEL DE MONTAGNE ou SEL GEMME. *Voyez* SEL MARIN. (PAT.)

SEL ESSENTIEL. Parmi les matériaux immédiats des plantes, on trouve le *sel essentiel*, qui comprend les acides végétaux formés en général d'*hydrogène* et de *carbone*, plus oxigéné que l'extractif, le muqueux et le sucre; aussi, en ajoutant l'oxigène à ces derniers, on les convertit en acides. Les acides végétaux, en quelque nombre qu'ils puissent être, ne paroissent différer que par la proportion de leurs trois principes; ils sont tous décomposables par le feu, susceptibles de se convertir les uns dans les autres, et se réduisent en dernière analyse par l'addition de l'oxigène en eau et en acide carbonique. (*Philosophie chimique.*) Voyez ACIDES.

Il y a des *sels essentiels* volatils et de fixes, d'alcalins, d'acides et de neutres.

On les obtient en faisant évaporer et refroidir en consistance de sirop, les sucs qui les tiennent en dissolution.

Pour les avoir purs, on emploie les blancs d'œufs et la chaux, s'ils sont alcalins; s'ils sont acides, on emploie l'argile blanche pure en poudre, on les dissout de nouveau dans l'eau distillée, et on les fait cristalliser plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils soient blancs, s'ils sont cristallisables; car on en a dé-

couvert dans les végétaux qui ne le sont point, et qu'on n'obtient que par des procédés bien plus compliqués, en proportion de leur mélange ou de leur combinaison avec d'autres principes.

La chimie moderne, qui a jeté un si grand jour sur la composition des corps, a assigné six genres aux *sels essentiels*.

Le premier contient les *sels des végétaux*, analogues à ceux connus dans le règne animal.

Le second renferme les *sels acides purs* des plantes.

Le troisième comprend les *sels acides* combinés avec une certaine quantité de potasse, et on les désigne sous le nom générique d'*acidules*.

Le quatrième genre indique ceux formés par l'action de l'acide nitrique sur quelques matières végétales.

Le cinquième, ceux dont la formation est due à la chaleur.

Le sixième genre est composé des acides végétaux qu'une fermentation particulière développe.

Il seroit trop long de descendre ici dans la description de chacun de ces genres, et il est pareillement impossible d'en offrir l'analyse, parce qu'elle repose sur des expériences qu'on ne peut tronquer sans altérer la confiance qui résulte de la fidélité de leur exposition ; mais nous renverrons les adeptes curieux de s'instruire, à l'excellent ouvrage de M. de Fourcroi, intitulé : *Elémens d'Histoire naturelle et de Chimie*, tom. 4, pag. 27, édition de 1789, et sur-tout à son immortel *Traité de la Philosophie chimique*.

On a beaucoup recommandé en médecine les *sels essentiels* des plantes, dans un temps où on appeloit de ce nom l'extrait entier de chaque infusion d'un végétal ; mais ces extraits étant le résultat d'une longue évaporation par le feu, perdoient nécessairement leurs principes volatils, et ne contenoient que des *sels essentiels* à base fixe alcaline, et un principe extractif plus ou moins amer : ils ont beaucoup perdu de leur célébrité depuis les progrès de l'art d'analyser.

Les *sels* des plantes sont usités dans les arts et en médecine. (Toll.)

SEL GEMME ou SEL MARIN FOSSILE. *Voyez* Sel marin. (Pat.)

SEL D'INDE ou SEL PYRAMIDAL. Quelques auteurs parlent de cette substance, comme d'un *sel* sucré qu'on retire de quelques espèces de Fucus. *Voyez* ce mot. (Pat.)

SEL MARIN, SEL COMMUN, SEL DE CUISINE ou MURIATE DE SOUDE. C'est un *sel* neutre parfait, qui ne contient ni excès de base, ni excès d'acide ; il est composé d'environ moitié de son poids de *soude* ou *alcali minéral*,

de 0,33 d'*acide marin* ou *muriatique*, et de 0,17 d'*eau* de cristallisation.

Le *sel marin* se dissout dans quatre parties d'eau, et l'eau froide en dissout autant que l'eau bouillante, ce qui procure la facilité de le séparer des *sels* avec lesquels il se trouve mêlé; il tombe en grains au fond de la chaudière, tandis que les autres *sels*, plus solubles dans l'eau chaude, sont encore fort éloignés de la cristallisation.

Quand on fait cristalliser le *sel marin* lentement, il prend la forme d'un cube: si la cristallisation est précipitée par une évaporation trop rapide, ses cristaux ont la forme de pyramides creuses à quatre faces, auxquelles on a, pour cette raison, donné le nom de *trémies*. Celui qu'on a fait dissoudre dans l'urine, cristallise en octaèdres.

Quand on le jette sur des charbons ou sur un fer chaud, il décrépite et saute en petits éclats, ce qu'on a attribué à son eau de cristallisation; mais il paroît que la véritable cause de la décrépitation n'est pas connue, car d'autres *sels* qui contiennent aussi beaucoup d'eau de cristallisation, ne décrépitent point; et des cristaux pierreux, tels que les *topazes*, qui ne contiennent point d'eau, décrépitent au moins autant que le *sel marin*.

Ce *sel*, après avoir décrépité, si l'on continue à le chauffer dans un creuset jusqu'à le faire rougir, finit par se fondre en une masse blanche opaque; mais il n'a point pour cela changé de nature: son acide et son alcali sont si fortement combinés, que l'action seule du feu ne sauroit les désunir, et l'on ne peut opérer sa décomposition que par le moyen des affinités chimiques. Si, par exemple, on y joint de l'acide nitrique ou de l'acide sulfurique, ils s'emparent de son alcali, chassent l'acide muriatique, et forment du nitrate ou du sulfate de soude.

Il est inutile de parler de l'utilité du *sel marin*: tout le monde sait combien il est indispensable pour rendre nos alimens en même temps plus agréables et plus salubres, et pour préserver de la corruption les comestibles, avantage sans lequel les voyages de mer seroient presque impraticables. Les habitans des campagnes savent aussi combien le *sel* est important pour la santé de leurs troupeaux, et les salaisons de leur économie rustique.

L'acide et l'alcali du *sel marin*, considérés séparément, sont d'un usage très-étendu, non-seulement en chimie et en médecine, mais encore dans les arts et les manufactures. *Voyez* ACIDES, ALCALIS, MURIATES, SOUDE.

La nature nous offre le *sel commun* avec une profusion

proportionnée à nos besoins, et dans plusieurs états différens : 1°. universellement répandu dans les eaux de la mer; 2°. en efflorescences ou en croûtes confusément cristallisées, qui se manifestent à la surface du sol, sur-tout dans les climats chauds, et sur des terreins arides et sablonneux; 3°. dans des lacs peu profonds, qui souvent ne sont alimentés que par les eaux de pluie et autres eaux douces; 4°. dans des sources ou fontaines dont quelquefois les eaux sont presque saturées de *sel;* 5°. en très-grandes masses, formant dans le sein de la terre des couches compactes et solides comme des bancs de pierre.

C'est principalement celui qu'on retire des eaux de la mer qui fournit à la consommation de la plupart des peuples.

Les eaux de l'Océan tiennent en dissolution une certaine quantité de *sel commun*, de même que les eaux des mers particulières, soit qu'elles communiquent avec l'Océan, comme la Méditerranée et la mer Rouge, soit qu'elles s'en trouvent séparées, comme la mer Morte et la mer Caspienne.

La quantité de *sel* que contiennent les eaux de l'Océan n'est pas la même dans tous les climats : elles en sont d'autant plus chargées, qu'elles sont plus voisines de l'équateur, et il paroît que cette augmentation a lieu suivant une progression assez régulière. On voit du moins, d'après les observations rapportées par Ingen-Housz, que les mers du Nord n'en contiennent que $\frac{1}{64}$, tandis que celle d'Allemagne en contient $\frac{1}{32}$, celle d'Espagne $\frac{1}{16}$, et enfin l'Océan équatorial depuis $\frac{1}{12}$ jusqu'à $\frac{1}{7}$. (*Exp. sur les Végét.*, p. 284.)

Cette progression éprouve quelquefois des anomalies qui sont dues à des circonstances locales C'est ainsi que les eaux de l'Océan qui baignent le pied du Pic de Ténériffe, quoique prises à trois cents pieds de profondeur (où se trouve pour l'ordinaire le *maximum* de la salure), n'ont donné à Bergmann que $\frac{1}{19}$ de *sel marin*. Le célèbre observateur Humboldt a trouvé que près des îles du Cap-Vert, les eaux de l'Océan éprouvoient tout-à-coup une diminution notable dans la quantité de leur *sel*, tandis qu'à peu de distance de là elles reprenoient le degré de salure que comportoit la latitude du lieu.

Je crois avoir découvert la véritable cause de ces anomalies; elles tiennent à un grand phénomène géologique : c'est l'existence des volcans. J'ai fait voir dans la théorie que j'en ai donnée (*Journ. de Phys.*, germinal an VIII, mars 1800.), que c'est le *sel marin* qui fournit un des principaux agens de ces feux souterrains. Il n'est donc pas surprenant que dans

le voisinage des puissans volcans de Ténériffe et du Cap-Vert, les eaux de l'Océan fussent dépouillées d'une partie du *sel* qu'elles contenoient. *Voyez* MER et VOLCANS.

Pour retirer le *sel* des eaux de la mer, on emploie différens procédés, suivant les localités. Dans les pays du Nord où ces eaux sont peu salées, elles exigeroient une énorme quantité de combustibles si on les soumettoit immédiatement à l'évaporation. L'âpreté même du climat devient utile dans cette circonstance : on remplit d'eau de mer des cuviers qu'on expose à la gelée, et à mesure qu'une partie de l'eau se convertit en glaçons, on les enlève, et l'on ajoute une nouvelle quantité d'eau qui les remplace; et comme toute celle qui se congèle n'est que de l'eau douce, celle qui reste et qui refuse de se congeler, se trouve chargée de tout le *sel* que contenoit l'eau des glaçons : on fait alors évaporer sur le feu cette saumure, et l'on obtient une quantité de *sel* qui fait à-peu-près le $\frac{1}{4}$ ou le $\frac{1}{7}$ de son poids.

Sur les côtes de France, le long de la Méditerranée et sur nos côtes méridionales de l'Océan, où la chaleur du soleil suffit pour opérer l'évaporation d'une couche d'eau de quelques pouces de profondeur, on obtient le *sel marin* par le moyen des marais salans. Dans les uns, la nature fait tous les frais du travail, comme aux environs de Martigues : ce sont des dépressions du rivage que la mer remplit lorsqu'elle est violemment agitée, et qu'elle laisse couvertes d'eau en se retirant : cette eau s'est bientôt évaporée, et la terre demeure couverte de *sel;* dans les autres, le travail de l'homme entre pour quelque chose; on creuse sur le rivage de vastes bassins, qu'on enduit de glaise soigneusement, et où l'on fait entrer de l'eau de mer jusqu'à la hauteur d'environ six pouces. Une grande partie de cette eau s'évapore et laisse précipiter le *sel*, qu'on recueille avec des pelles percées, et dont on forme des tas dans un lieu sec.

En Amérique, dans la baie de Campêche, il y a un petit havre qu'on nomme *la saline*, où l'on recueille une immense quantité de *sel* qui se forme naturellement sur la grève, et que les habitans de Campêche ont trouvé le moyen de conserver parfaitement sec dans ce lieu découvert, pendant la saison des pluies, par un expédient aussi simple qu'ingénieux. Ils en forment un monceau d'une forme pyramidale; ils le couvrent du haut en bas de beaucoup de roseaux et d'herbes sèches, et ils y mettent le feu. La surface du *sel*, à demi-vitrifiée par le mélange des cendres de ces végétaux, forme une croûte impénétrable aux pluies longues et abondantes auxquelles cette contrée est sujette.

Dans les parties septentrionales de la France, on ne pourroit pas adopter avec succès la méthode de l'*évaporation*, comme on le fait dans les contrées où la chaleur du soleil est beaucoup plus active ; l'on a recours à un autre expédient : au lieu de prendre l'eau de la mer, on enlève le sable du rivage qu'elle humecte journellement, et qui contient beaucoup plus de *sel* que l'eau elle-même.

C'est principalement sur les côtes occidentales de la Normandie (département de la Manche), dans les communes voisines d'Avranches, de même qu'à Lessay et à Port-Bail, que se sont formés des établissemens pour ce genre d'exploitation, qui se trouve favorisé par la situation basse et la nature sablonneuse du rivage.

Pour former une de ces *salines*, on choisit une grève unie et découverte, où le sable soit fin et de bonne qualité, c'est-à-dire contenant le moins possible de parties calcaires et de fragmens de coquilles ; on construit près de là les hangars, magasins et ateliers d'évaporation ; on prépare une aire ou parc de trois ou quatre vergées ou perches d'étendue près de l'endroit où l'on voit que s'élève la mer dans les plus hautes marées : cette aire se prépare en égalisant et battant le terrein le mieux possible.

C'est là où, pendant les mois d'été, on dépose le sable imprégné de *sel*, qu'on va chercher, lorsque la mer est basse, avec des paniers en forme de hotte, le plus près possible de la morte-eau (ou basse mer), où le sable est le plus chargé de particules salines. On étend ce sable sur le parc, et on le laboure plusieurs fois par jour, ayant soin de diriger le labourage dans le sens où les sillons peuvent le mieux éprouver l'action du soleil. On reconnoît que l'opération est assez avancée, quand la surface du sable commence à se couvrir d'efflorescences salines : alors on le rassemble en tas, et on le transporte sous des hangars. On continue à l'y amasser pendant les grandes chaleurs, pour le lessiver ensuite pendant la mauvaise saison.

L'été fini, on amène l'eau de la mer au moyen d'une écluse dans un réservoir pratiqué près de la cuve à lessiver. On la remplit de sable, on y introduit l'eau, et on agite le sable pour faciliter la dissolution du *sel* qu'il contient. Quand cette eau en est saturée, on la conduit par des chanées dans des bariques qui servent de réservoir, d'où on la tire ensuite à mesure qu'on l'emploie dans les chaudières d'évaporation.

Ce sont des chaudières de plomb qui ont trois à quatre pieds en carré, sur quelques pouces seulement de profondeur. On les chauffe avec un feu clair, et en deux heures de

temps l'eau qu'elles contiennent est évaporée, et l'on trouve au fond le *sel* blanc en petits grains, à cause de la cristallisation brusque qu'il a éprouvée.

Quant à l'opération qu'on fait subir au sable en l'exposant au soleil et en le labourant à diverses reprises, opération que les auteurs qui en parlent regardent comme un simple *dessèchement*, il me paroît évident qu'on a eu des raisons particulières d'employer ce procédé; car il eût été bien plus simple et moins dispendieux de procéder tout de suite au lavage du sable, puisqu'après l'avoir péniblement fait sécher au soleil, on finit par le noyer d'eau de mer dans la cuve où on le transporte.

Il faut donc qu'on ait reconnu, par expérience, que le sable marin qui avoit été ainsi tourné et retourné et long-temps exposé à l'action de l'atmosphère, devenoit par-là beaucoup plus riche en *sel;* et je suis persuadé qu'en effet cela est ainsi, et que les principes salins répandus dans cette atmosphère maritime, attirés par le *sel* qui se trouve déjà tout formé dans le sable, viennent s'y joindre, *s'assimiler* avec lui et augmenter sa masse. C'est d'après une théorie semblable, confirmée par l'expérience, que dans les salines de Halle en Tyrol, on se garde bien d'enlever la masse de *sel* pur qui se trouve dans le sein de la montagne, qu'on regarde comme une sorte de levain qui concourt puissamment à rétablir la salure des terres contenues dans les souterrains de cette montagne, qui ont été dépouillées de leur *sel* par les eaux qu'on a fait passer au travers. Je crois même que les sables de mer qui ont été lavés, si on les exposoit à l'air de nouveau, reprendroient, au bout d'un certain temps, la même quantité de *sel* qu'on en a déjà retirée, comme on voit, dans les nitrières, les terres salpêtrées fournir sans cesse une nouvelle quantité de nitre.

Il y a d'ailleurs un fait bien remarquable, qui me paroît prouver, d'une manière directe, la formation journalière du *sel marin*. La mer Noire reçoit les eaux d'une infinité de rivières et de plusieurs fleuves très-considérables, tels que le Danube, le Niestre, le Bog, le Boristhène et le Don; et comme la masse d'eau douce que lui apportent ces fleuves et ces rivières est infiniment supérieure à la quantité qu'elle en perd par l'évaporation, elle verse le superflu par le détroit de Constantinople, et ce vaste dégorgeoir forme un fleuve immense et rapide de douze à quinze cents toises de largeur. Or, depuis tant de siècles que les eaux de la mer Noire sont ainsi renouvelées continuellement par les eaux douces qui s'y jettent de toutes parts, il y a long-temps qu'elle ne seroit

elle-même qu'un lac d'eau douce, si les sables de ses rivages n'étoient une source de *sel* inépuisable. Ce sont les rivages sur-tout de la Crimée qui paroissent être le grand atelier où la nature ne cesse de le former.

Quoique cette presqu'île soit immédiatement baignée dans sa partie septentrionale par les eaux des plus grands fleuves, c'est dans cette partie sur-tout que Pallas nous apprend que la côte est bordée, de part et d'autre de l'isthme de Pérécop, par une multitude de lacs, qui ne sont séparés de la mer que par des barres de sable si basses, qu'elle les couvre de ses eaux quand elle est agitée; et ces lacs, qui ne sont alimentés que par cette eau, sont si prodigieusement abondans en *sel marin*, que, malgré l'immense quantité qu'on en enlève tous les ans pour la consommation d'une grande partie de l'empire turc, on n'y apperçoit pas la plus légère diminution. Pallas dit que *le tems apprendra si cette diminution ne se fera pas enfin sentir;* mais j'oserois bien d'avance répondre, NON.

J'ai beaucoup vu de lacs salés en Sibérie, et la plupart m'ont paru dans une situation telle, qu'il étoit impossible de supposer que le *sel* qu'ils contiennent eût une autre origine que l'atmosphère elle-même. Je citerai pour exemple les lacs innombrables qui se trouvent dans le grand désert du Baraba. Ce désert immense est embrassé de tous côtés par deux puissans fleuves, l'*Ob* et l'*Irtiche*, qui prennent leur source assez près l'un de l'autre dans les monts Altaï, qui s'écartent ensuite à l'est et à l'ouest jusqu'à la distance de cent cinquante lieues, pour se réunir après un cours d'environ quatre cents lieues. L'espace compris entre ces deux fleuves est donc au moins d'une étendue de quinze à vingt mille lieues carrées, et le sol y est entièrement composé de dépôts fluviatiles sablonneux et argileux. Sa surface est presque par-tout aussi unie que les plaines de Pologne; c'est là que sont dispersés des centaines de lacs salés, qui ont depuis mille toises jusqu'à plusieurs lieues d'étendue, outre une infinité de mares de quelques toises de diamètre. Quelle que soit l'étendue de ces lacs, leur profondeur n'est jamais que de quelques pieds. L'eau qui s'y rassemble ne provient que des pluies ou de la fonte des neiges qui couvrent tous les hivers cette plaine immense. Vers la fin de l'été, tous ces lacs, toutes ces mares sont à sec, et le fond de leur bassin est couvert d'une croûte de *sel* de quelques pouces d'épaisseur. Dans les uns, c'est du *sel marin* tout pur; dans d'autres, c'est du *sel d'Epsom* (ou *sulfate de magnésie*); ailleurs, c'est un mélange des deux *sels*. J'ai remarqué que les lacs qui fournissent le *sel marin*, ont le fond de leur

bassin formé d'un sable assez propre, et que ceux qui produisent le *sel d'Epsom* ont un fond de vase extrêmement puante.

On ne peut pas supposer que ces lacs soient alimentés par des sources salées. Il n'y a point de banc de *sel* dans ces dépôts fluviatiles, et l'on ne peut pas dire que les sources viennent d'ailleurs, car comment pourroient-elles passer par-dessous les deux fleuves profonds qui environnent tout le désert?

Au reste, ceux de ces lacs d'où l'on enlève le *sel* tous les ans, et ceux auxquels on n'a jamais touché, n'en ont ni plus ni moins les uns que les autres.

Les lacs salés de la Basse-Egypte, qui contiennent en même temps du *sel marin*, du *natron* et du *sulfate de soude*, présentent un phénomène semblable à celui des lacs de Sibérie, et je pense que ces *sels* s'y forment de la même manière. De savans observateurs ont cru que le *sel* des lacs provenoit de celui qu'on trouve sur le haut des collines, qui étoit dissous et entraîné par les eaux; mais il me semble qu'on n'en seroit pas moins embarrassé à trouver l'origine de celui qu'on voit sur les collines. Tout me paroît donc prouver que ces *sels* n'ont en effet d'autre source que l'atmosphère. *Voyez* NATRON.

A l'égard des sources salées, *voyez* l'article SALINES.

Il me reste à parler du *sel fossile* qui se trouve dans le sein de la terre en masses solides, et auquel on a donné le nom de *sel gemme*, parce qu'il est plus dur que le *sel* ordinaire, et qu'il a quelquefois la couleur et presque la transparence des pierres précieuses.

Le *sel gemme* se trouve dans les mêmes terreins que le *gypse*, et c'est une observation constante qu'il y en a toujours dans son voisinage: souvent même les couches de *sel* alternent avec les couches de *gypse*, et leur mélange prouve clairement que leur formation a été simultanée. Le *sel gemme* est tantôt en grands bancs continus, tantôt disséminé en cubes isolés dans les couches d'argile, tout comme on voit les cristaux isolés de sélénite dans les couches marneuses des plâtrières de Paris: aussi Guettard a-t-il dit que pour avoir une idée juste des mines de *sel* de Pologne, on n'avoit qu'à se représenter les carrières de *gypse* de Montmartre.

On trouve accidentellement dans les mines (je dirois volontiers les *carrières*) de *sel gemme* une variété de *sel*, dont la structure est fibreuse, qui ressemble de tous points, quant à l'extérieur, au *gypse fibreux*, et qui se trouve placé de même dans les fissures des grandes masses. Ces fibres y sont

transversales, comme on l'observe dans toutes les substances qui prennent cette configuration.

Les couches de *sel gemme* se trouvent à toutes sortes d'élévations : à Viliska (on écrit Wieliczka) près de Cracovie, elles vont à plus de six cents pieds de profondeur; en Espagne, on en trouve au niveau des plaines et à quelques centaines de pieds au-dessus; en Tyrol, il est beaucoup plus élevé; au Pérou, l'on en voit à la cime des Cordilières, à plus de deux mille toises au-dessus de la mer.

Mine de Sel de Wieliczka.

La mine de *sel* de Wieliczka, la plus célèbre de l'Europe, est en Gallicie, à deux lieues au sud-ouest de Cracovie, et à sept ou huit lieues au nord de la chaîne des monts Krapak. Elle est exploitée depuis l'an 1251. Sa plus grande profondeur est, suivant les uns, de six cents pieds, et suivant d'autres, de neuf cents pieds perpendiculaires. L'étendue des excavations qu'on y a faites est immense; on prétend qu'elles ont plus d'une lieue de l'est à l'ouest.

Depuis qu'elle appartient à l'Autriche, son produit annuel est, suivant Peschier, de cent soixante-dix mille quintaux de *sel*; d'autres écrivains disent qu'on en retiroit précédemment six cent mille quintaux.

D'après la description du local, qui a été faite par plusieurs naturalistes, on trouve de l'argile sous la terre végétale, ensuite du sable, et à la profondeur de trente pieds, une argile noire et compacte. Au-dessous est une couche formée d'un mélange de sable, d'argile et de *sel*, soit en grains, soit en rognons, d'un volume quelquefois très-considérable et de plusieurs pieds de diamètre.

A la profondeur de cent cinquante ou de deux cents pieds, l'on arrive à des couches de *sel* plus régulières, d'abord assez minces, ensuite plus épaisses, séparées les unes des autres par des couches de pierre feuilletée, argileuse, calcaire ou sablonneuse : les couches de *sel* sont d'autant plus pures et plus épaisses, qu'elles sont à une plus grande profondeur. L'épaisseur totale de ces couches salines est d'environ six cents pieds.

On a trouvé dans ces couches diverses productions marines, avec des dépouilles d'éléphans et d'autres animaux terrestres; le même phénomène s'observe dans les carrières de gypse de Montmartre.

A cinq lieues au sud-ouest de Cracovie, sont les mines de *sel* de Boschnia; elles sont de la même profondeur que celle de Wieliczka, mais le *sel* y est moins pur.

Mines de Sel de Transylvanie.

La Transylvanie possède aussi des richesses du même genre : le savant observateur Jens-Esmark nous a donné la description des mines de *sel* de Torda et de Dées; celles de Torda sont recouvertes de cailloux roulés, d'argile et de marne. La masse de *sel* est divisée en *couches ondulenses*, et cette disposition est d'autant plus manifeste,

que les couches de *sel* sont alternativement de deux couleurs différentes, les unes blanches et les autres brunâtres; celles-ci sont mêlées d'une terre noire qui a une forte odeur de bitume. Les unes et les autres ont environ un pouce d'épaisseur.

Les mines de Dées offrent les mêmes couches horizontales et *ondueuses* que celles de Torda, et l'on y trouve également du bitume, tant en couches qu'en filons; on rencontre aussi du gypse par intervalles.

Il y a de semblables mines de *sel* à Epéries, dans la Haute-Hongrie, et l'on a pensé qu'elles étoient une prolongation de celles de Wieliczka et de Boschnia. On a dit la même chose des mines de *sel* de Transylvanie; mais cette supposition n'est pas admissible, car le noyau des monts Krapak est primitif, et l'on n'a jamais vu de couche de *sel* dans la roche primitive.

Mines de Sel du Tyrol.

Les mines de *sel* de Halle en Tyrol sont à la cime d'une montagne fort élevée. La roche, qui est de la nature de l'ardoise, se trouve là, toute pénétrée de *sel* entre ses lames et dans toutes ses fissures.

On a découvert dans l'intérieur de la montagne une très-grande masse de *sel* pur et sans mélange; on arrive à ce noyau par une galerie de deux cent soixante toises. Mais cette galerie est fermée, et l'on conserve cette masse de *sel* avec tant de soin, que Jars dit qu'il est défendu aux ouvriers d'en prendre ce qu'il faudroit pour saler leur soupe, et ce n'est pas sans raison; on regarde cette masse de *sel* comme un puissant aimant qui attire de l'atmosphère les principes constituans du *sel marin* et favorise leur combinaison dans la roche de la montagne.

Comme le *sel* de cette mine est extrêmement impur, et que c'est plutôt une roche imprégnée de *sel*, on ne peut l'obtenir que par le moyen de sa dissolution. A cet effet, l'on bouche exactement l'entrée des souterrains, et l'on y introduit de l'eau douce qu'on y laisse séjourner pendant plusieurs mois. Elle est alors saturée de *sel*, et on la soumet à l'évaporation.

Les parois et les massifs qui formoient les supports des souterrains, ayant été en partie dissous par l'eau, s'écroulent, et le terrein s'affaisse; mais au bout de quelques années, ces décombres ont repris de la solidité; elles contiennent la même quantité de *sel* qu'auparavant, et on les exploite de nouveau. (Jars, *Voyage III*, p. 228.)

Mines de Sel d'Angleterre.

L'Angleterre possède d'importantes mines de *sel* aux environs de Nortwich, dans la province de Chester, près de la mer d'Irlande.

On y trouve les couches de *sel* à cent vingt pieds de profondeur: il est recouvert d'une argile schisteuse, noirâtre, et au-dessus est une masse de sable qui règne jusqu'à la surface du sol.

Jars, qui a visité ces mines, les décrit en ces termes: « Le *sel* en roc, dit-il, paroît avoir été déposé par couches ou lits de plusieurs couleurs; il est le plus généralement d'un rouge foncé, ressemblant

à-peu-près à la couleur du sable qui compose la surface du terrein; d'autres sont de différentes nuances, et ce qu'il y a de très-particulier, c'est que ces *couches de sel sont dans une position qui feroit croire que le dépôt s'en est fait par ondes, comme on voit ceux que la mer fait sur ses côtes* ».

On exploite cette masse de *sel* sur une épaisseur de soixante pieds; on laisse au toit une épaisseur de quinze à dix-huit pieds, de sorte que les souterrains ont une élevation de plus de quarante pieds, et comme on y laisse subsister des piliers dans un ordre symetrique, ils ressemblent à des bâtimens gothiques d'une etendue immense.

Le savant M. A. Pictet a fait des remarques curieuses sur ces mines. « Le banc de sel qu'on exploite, a, dit-il, environ soixante pieds d'épaisseur... Le sol du souterrain nous offrit une observation neuve à ce que nous croyons : on voyoit presque par-tout des compartimens polygones, et pour la plupart hexagones; ils rappeloient ces sections de prismes basaltiques qui forment, dans la célèbre Chaussée des Geans et ailleurs, des compartimens semblables... Quelle que soit la théorie, le fait nous a paru hors de doute ».

Le même observateur ajoute un autre fait important: « On trouve, dit-il, en sondant au-dessous du niveau actuel du souterrain, environ vingt-cinq pieds de *sel*; puis *douze à quinze pieds de roc*; puis on retrouve le *sel* au-dessous, jusqu'à une profondeur qui ne nous fut pas indiquée ». (*Bibl. Brit.*, juillet 1796.)

Cette couche de roc interposée entre les bancs de *sel*, est une circonstance remarquable, et qui détruit complétement l'hypothèse qui attribue la formation des couches de *sel* à des lacs salés qui se sont, dit-on, desséchés.

Mines de Sel d'Espagne.

L'*Espagne* a des mines de *sel gemme*, qui présentent des faits intéressans. Bowles en a décrit trois des plus importantes :

La première dont il parle, est celle qu'on voit dans un pays montueux, fort élevé, entre le royaume de Valence et la Castille, près du bourg de Mingranilla, dans un terrein gypseux de demi-lieue de circonférence. « Au-dessous de la couche de plâtre, dit-il, on trouve un banc solide de *sel gemme* parallèle à cette couche. On ne connoît pas sa profondeur, parce qu'au-delà de trois cents pieds, l'extraction devient trop coûteuse ». (*Hist. nat. d'Esp.*, pag. 164.)

La seconde est dans la Navarre espagnole, entre Caparoso et l'Ebre, dans une chaîne de collines qui s'étend de l'est à l'ouest.

« Ces collines, dit-il, sont composées de terres calcaires, mêlées de gypse... Cette chaîne a plus de deux lieues d'étendue; dans sa partie la plus élevée, on trouve le village de Valtierra, sur une côte, vers le milieu de laquelle on trouve un mine de *sel gemme*.... Elle peut avoir quatre cents pas de long sur quatre-vingt de large. Le *sel* est contenu dans un espace d'environ cinq pieds d'élévation.

» J'examinai, ajoute-t-il, avec attention, les couches de *sel*, je les comparai avec les couches de terre et de gypse où elles sont encaissées; je trouvai que la couche extérieure est composée de gypse; je rencontrai immédiatement après deux pouces de *sel* blanc, suivi de

deux pouces de *sel pierre* et d'une couche de terre... Je trouvai d'autres couches *alternativement composées de terre et de sel*, jusqu'au fond de la mine qui est de gypse, *ondé comme les autres couches*... Les couches de terre saline sont d'un bleu obscur : les couches de *sel* sont blanches ». (*Ibid.*, pag. 376.)

La troisième mine dont il fait mention, est la plus curieuse; elle est même très-extraordinaire; c'est celle de Cardona en Catalogne, à seize lieues au N. O. de Barcelone, et à quelques lieues des Pyrénées.

« Le bourg de Cardona, dit-il, est situé au pied d'un rocher de *sel* qui, du côté de la rivière de Cardonero, paroît coupé presque à pic. *Ce rocher est un bloc de sel massif qui s'élève de terre d'environ quatre à cinq cents pieds*, sans crevasses, sans fentes et sans couches : ce bloc peut avoir une lieue de circuit, et son élévation est la même que celle des montagnes circonvoisines : comme on ignore sa profondeur, il est impossible de savoir sur quoi il repose.

» En général, le *sel* y est blanc depuis le haut jusqu'en bas; il y en a cependant qui est roux... On en trouve aussi de bleu clair....

» Cette prodigieuse montagne de *sel*, dépourvue de toute autre matière, est l'unique de son espèce en Europe...

» Je ne sais, ajoute Bowles, s'il suffira de dire que c'est une évaporation de l'eau de la mer : cette solution ne satisfera pas tout le monde ». (*Ibid.*, pag. 406.)

On voit que cet observateur, si familiarisé avec les phénomènes de la nature, ne penchoit nullement pour l'explication qu'on donne ordinairement de celui-ci.

Mines de Sel du Pérou.

L'Amérique méridionale possède aussi des mines de *sel gemme*, et, à ce qu'il paroît, en grand nombre; mais ce qu'il y a de très-remarquable, c'est qu'elles se trouvent à une élévation immense, de même que les couches de houille de la même contrée.

« La partie haute du Pérou, dit Ulloa, qui paroît être comme un dépôt de minéraux, a aussi des mines de *sel*... On le trouve en blocs durs et continus comme la roche... La forme extérieure de ce *sel* en impose au premier aspect, car il ressemble à une pierre de couleur violette sombre, parsemée de rayons jaspés....

» On trouve de ces mines de *sel*, *presque par tous ces pays*; et, ce qu'il y a de plus singulier à remarquer, c'est son extrême dureté, sa couleur, et qu'il soit dans ces monts aussi hauts que ceux où gisent l'argent et le mercure, ce qui est sans doute très-surprenant ». (*Ulloa Mém.*, tom. 1, pag. 352.)

L'élévation dont parle ce savant observateur, est très-considérable, car les mines d'argent sont dans la région la plus élevée des Cordilières, et la mine de mercure de Guanca-Velica, la seule qu'il y ait en Amérique, est, suivant Ulloa lui-même, à la hauteur énorme de quatorze mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

Observations.

La formation des couches de *sel gemme* est un problème que les plus habiles naturaliste ont toujours regardé comme très-difficile à résoudre : arrêtés par les bornes mêmes de la science, ils ont été contraints de se contenter d'une explication vague, en disant que c'étoit un dépôt de la mer : mais quand on vient à examiner de quelle manière a pu se former ce dépôt, les difficultés se présentent en foule.

On a supposé que l'Océan s'étoit retiré subitement dans le sein de la terre, et qu'il avoit laissé des lacs remplis d'eau salée, qui, en s'évaporant, a déposé au fond de leur bassin le *sel* qu'elle contenoit.

On a été obligé de supposer cette retraite subite de l'Océan, car si elle se fût faite par une évaporation lente, toute la surface du globe auroit été couverte d'une couche égale de *sel marin*. Mais pour admettre cette retraite subite de la mer, il faut supposer dans l'intérieur de la terre une cavité qui occupe une grande partie de son diamètre. Cependant, bien loin d'y pouvoir placer cette cavité, il faut au contraire regarder le noyau du globe comme formé de matières d'une extrême densité, puisqu'on sait aujourd'hui, par les belles observations de Maskeline et de Cavendish, que la masse générale de la terre a une pesanteur spécifique au moins double de celle du marbre.

Il faudroit supposer encore qu'une grande partie de l'Océan actuel avoit elle-même disparu, car les mines de *sel* d'Angleterre sont au bord de la mer, et à plusieurs centaines de pieds au-dessous de son niveau. C'étoit donc là le fond du réservoir dont l'eau s'est, dit-on, évaporée, et a déposé les bancs de *sel* : or ce *sel* se trouve recouvert par des bancs pierreux, qui sont évidemment un dépôt marin. Il y auroit donc eu une époque où les bancs de *sel* auroient été à découvert, et une autre époque où un nouvel Océan seroit venu le recouvrir et y déposer les couches de matière pierreuse ; mais comment ce nouvel Océan n'a-t-il pas dissous le premier dépôt salin ?

Il y a d'ailleurs une observation qu'on a faite dans presque toutes les mines de *sel gemme*, c'est qu'il est disposé par couches *ondulées*, de la même manière que le sable et le limon que les vagues de la mer déposent sur le rivage, ce qui ne s'accorde nullement avec l'idée d'un dépôt formé par cristallisation dans le fond d'un bassin. On voit d'ailleurs que tous ces dépôts sont formés de couches alternatives de *sables*, de *pierres*, de *gypse*, de *sel*, etc. ; ce qui supposeroit des retraites et des retours périodiques de l'Océan. Mais ces retours périodiques seroient une cause générale qui devroit produire des effets par-tout semblables ; et c'est ce qu'on n'observe point : dans chaque localité ce sont des dispositions particulières ; il en est à cet égard, du *sel gemme* comme de la *houille* : chaque dépôt est dû à une cause purement locale. *Voyez* HOUILLE.

Rien enfin n'est moins vraisemblable que l'existence de ces prétendus lacs : quelle élévation inconcevable n'auroient-ils pas dû avoir au-dessus du niveau actuel de l'Océan !

On a vu, par exemple, que la montagne de *sel* de Cardona est un bloc de *sel*, qui s'élève de cinq cents pieds au-dessus des plaines

environnantes, et probablement il s'étend beaucoup en profondeur; mais en ne calculant que d'après les cinq cents pieds d'élévation qui sont en évidence, le réservoir où cette montagne se seroit formée, auroit dû avoir pour le moins trente-deux fois cinq cents pieds de profondeur, car la mer d'Espagne, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, tient en dissolution un seizième de son poids de *sel*; or comme le *sel*, à volume égal, pèse plus de deux fois autant que l'eau, il s'ensuit que le volume de l'eau de la mer d'Espagne est au volume du *sel* qu'elle contient, comme trente-deux est à un.

Et si l'on ajoutoit encore à l'élévation actuelle de cette singulière montagne, tout ce qu'elle a dû perdre en hauteur depuis qu'elle existe, la difficulté augmenteroit encore, et l'on ne voit nullement ce que pourroit être devenue l'enceinte de ce merveilleux réservoir de plus de seize mille pieds d'élévation au-dessus des plaines de l'Espagne.

Il me paroît donc que l'hypothèse de ces prétendus lacs est dénuée de toute vraisemblance.

Ce que je vois de plus probable, d'après toutes les circonstances qui accompagnent les bancs de *sel gemme*, c'est qu'ils furent d'abord dans un état purement *terreux*; ils furent formés de la même manière, et en même temps que les bancs gypseux, que je regarde comme des dépôts *crétacés* formés par les fleuves, à leur embouchure dans l'Océan. *Voyez* GYPSE.

Les plus habiles chimistes pensent que l'azote est la base des alcalis et des terres alcalines; il n'a donc fallu qu'une légère modification pour changer en *soude* la *craie* de ces dépôts; et comme tous les acides ont pour base commune l'oxigène, il n'a pareillement fallu qu'une légère modification pour convertir l'acide carbonique de la craie en acide muriatique; comme il se change en acide nitrique dans les grottes calcaires, en acide sulfurique dans les gypses, en acide phosphorique dans les phosphates d'Estramadoure. Toutes ces modifications qui sont, quant à présent, au-dessus de nos moyens, ne coûtent pas plus à la nature que la décomposition et la récomposition de l'eau, que nous pouvons imiter. Nous sommes aussi parvenus à faire de l'acide nitrique; nos neveux feront les autres acides: ils feront des alcalis et des terres.

Les découvertes de la chimie moderne nous font tout espérer de ses travaux, quand elle s'occupera de la combinaison des fluides gazeux, qui sont les principaux instrumens de la nature: ce sont des émanations aériformes qui produisent les matériaux des volcans, les filons métalliques et les *sels* minéraux de toute espèce: en un mot, tout ce qui tient aux phénomènes géologiques. *Voyez* FILONS, HOUILLE, MER, VOLCANS, etc. (PAT.)

SEL MURAL. Quelques auteurs entendent sous ce nom le *natron* ou la *soude*, qui forme des efflorescences à la surface du sol, et même sur certaines murailles; mais on a plus communément donné ce nom au *salpêtre de houssage*. Voy. NITRE, SOUDE et NATRON. (PAT.)

SEL NEUTRE NATUREL. Tous les *sels* que la nature

présente sont des *sels neutres ;* les *alcalis* sont toujours combinés avec un acide. Il en est de même des acides, ils sont toujours unis à une base, ou du moins il est infiniment rare de les trouver libres.

Les *sels neutres* qui sont les plus abondans, sont le *muriate de soude* ou *sel marin*, qui se trouve dans les eaux de la mer, dans les sources salées, dans les bancs de *sel gemme*, &c.

Le *carbonate de soude* ou *natron*, qui couvre les sables d'Egypte et le sol de plusieurs contrées de l'Asie.

Le *sulfate de soude* ou *sel de glauber*, qui se trouve dans beaucoup d'eaux minérales. *Voyez* SOUDE.

Le *nitrate de potasse* ou *salpêtre*, que produisent les nitrières naturelles. *Voyez* NITRE.

Le *sulfate de magnésie* ou *sel d'Epsom*, *sel* amer purgatif, qui se trouve dans plusieurs eaux minérales, et qui est d'une abondance prodigieuse dans les lacs et sur le sol de la Sibérie. *Voyez* MAGNÉSIE. (PAT.)

SEL DE NITRE, SALPÊTRE ou NITRATE DE POTASSE. *Voyez* NITRE. (PAT.)

SEL DE PIERRE ou SALPÊTRE. *Voy.* NITRE. (PAT.)

SEL DE SEDLITZ ou SEL D'EPSOM, *sel cathartique amer*, ou *sulfate de magnésie*, qui se trouve dans plusieurs eaux minérales, et notamment dans celles de Sedlitz, près de Leutmeritz en Bohême, et dans celles d'Epsom, près de Londres. *Voyez* MAGNÉSIE. (PAT.)

SEL DE VERRE. On a quelquefois donné ce nom à la *soude*, parce qu'elle entre dans la composition de la plupart des verres. *Voyez* SOUDE. (PAT.)

SELAGE, *Selago*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la didynamie gymnospermie, et de la famille des PYRÉNACÉES, qui offre pour caractère un calice tubuleux à quatre ou cinq divisions inégales; une corolle hypocratériforme, à limbe plane, à trois ou cinq divisions égales ou inégales; quatre étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, ovale, surmonté d'un style à stigmate simple.

Le fruit est une ou deux semences recouvertes par le calice, et dont le périsperme est charnu et la radicule supérieure.

Ce genre est figuré pl. 521 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme une vingtaine d'espèces herbacées ou frutescentes, à feuilles alternes et à fleurs disposées en épis ou en corymbes, toutes du Cap de Bonne-Espérance. Une seule est cultivée dans les jardins d'Europe : c'est le SELAGE

EN CORYMBE, dont les fleurs sont disposées en corymbe lâche, et les feuilles filiformes et fasciculées. Cette plante est à demi frutescente, et ne manque pas d'élégance. Ses fleurs sont très petites, blanches et légèrement odorantes. (B.)

SÉLÈNE, *Selene*, genre de poissons établi par Lacépède dans la division des THORACIQUES, pour placer deux espèces de *zées* qui n'ont pas les caractères des autres.

Ceux des *sélènes* sont d'avoir le corps très-comprimé et de forme tétragone ou pentagone, de hauteur égale au moins à la largeur; la ligne du front presque verticale; deux nageoires dorsales; un ou plusieurs piquans entre les deux dorsales; les premiers rayons de la seconde nageoire du dos s'étendant au-delà de l'extrémité de la queue.

Lacépède mentionne deux espèces dans ce genre.

LA SÉLÈNE ARGENTÉE, qui a quatre rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; dix-sept rayons à la seconde; dix-huit rayons à la nageoire de l'anus; l'extrémité de la queue cylindrique, et prolongée au milieu de la caudale qui est très-fourchue; la couleur générale argentée. On la trouve dans les mers de l'Amérique méridionale, où elle est connue sous les noms de *guaperva* et de *poisson-lune*. L'ouverture de sa bouche est petite. Il n'y a qu'un orifice aux narines; la première dorsale est petite; les pectorales sont grandes. Les écailles sont à peine visibles. Elle représente un pentagone.

LA SÉLÈNE QUADRANGULAIRE, *Zeus quadratus* Linn., a quatre ou cinq piquans entre chaque nageoire dorsale; l'extrémité de la queue cylindrique; la caudale rectiligne; la partie postérieure du corps terminée en haut et en bas par un angle presque droit; la couleur générale cendrée. Il est figuré dans Sloane, *Hist. Jam.* 2, tab. 251. On le trouve dans les mers voisines de la Jamaïque. Sa longueur est de cinq pouces et sa largeur de quatre. L'ouverture de sa bouche est petite.

On ne sait rien sur les mœurs de ces deux poissons. (B.)

SÉLÉNITE ou GYPSE CRISTALLISÉ. *Voyez* GYPSE. (PAT.)

SÉLEUCIDES. Ce sont, dit Pline, des oiseaux dont les habitans des monts Cassiens demandent l'arrivée à Jupiter lorsque les sauterelles ravagent les moissons. L'on ne sait d'où ils viennent ni où ils vont, et on ne les voit jamais que quand on a besoin de leur secours. (*Histoire nat.*, lib. x, cap. 26, sect. 39.) Quels sont ces oiseaux destructeurs de sauterelles? Cette question a excité la curiosité et les recherches de plusieurs savans, et le petit nombre d'éclaircissemens qu'ils ont obtenus ne suffit pas pour déterminer à quelle espèce nous devons rapporter les *séleucides*, que les Arabes de Mosul et d'Alep connoissent aujourd'hui sous le nom de *sa-*

marmar ou *samarmag*. Ces peuples ne s'adressent plus, comme dans l'antiquité, au maître de l'Olympe pour obtenir le secours des *séleucides* contre les dévastations des sauterelles, mais des députés vont les chercher au Khorasan en grande cérémonie. Le gouvernement envoie des gens sûrs à une source près du village de Samaran, situé entre quatre montagnes, aux environs de Mesched ou Musa er ridda. Les émissaires, en observant le cérémonial prescrit, remplissent d'eau, puisée dans cette fontaine, une caisse qu'ils bouchent hermétiquement, afin d'empêcher l'évaporation. Depuis la source jusqu'à la ville, la caisse doit toujours être entre le ciel et la terre, sans qu'on puisse la poser à terre, ni la laisser sur un toit, ni la faire entrer par une porte. On la place au faîte du principal édifice ; et les mahométans, aussi bien que les chrétiens et les juifs, ne doutent pas que le *samarmar* ou le *séleucide* ne suive l'eau quand elle a été amenée avec les précautions requises, et qu'il ne demeure dans le pays tant qu'il reste une goutte de cette eau. Ils font encore d'autres contes au sujet de cet oiseau, qui, disent-ils, est noir, plus grand qu'un moineau, et nullement agréable au goût.

Tout fabuleux que soient de pareils récits, ils ne renferment pas moins un fait certain : c'est qu'en orient, où des nuées de sauterelles ravagent les campagnes, il existe un oiseau qui déclare à ces insectes une guerre assez vive pour que les hommes de tous les temps l'aient remarqué, et en aient fait un sujet de superstition. Il paroît aussi que cet oiseau a le plumage noir. Son existence mystérieuse, les précautions nécessaires pour l'obtenir, soit que l'on dût s'adresser à Jupiter, soit qu'on croie l'attirer avec l'eau qu'il boit, imposent à la multitude le devoir de le ménager et même de le respecter comme un animal sacré; et cette idée, bien que superstitieuse, tourne à l'avantage général. Malheur aux contrées de l'Arabie où elle cessera d'être dominante ! Les *séleucides* confondus et tourmentés avec les autres oiseaux, fuiront une terre de persécution, et l'abandonneront à toute la voracité d'insectes dévastateurs, dont les dégâts extraordinaires feront regretter aux hommes et leur utile crédulité et la barrière que la nature opposoit à l'un des plus grands fléaux qui puissent les affliger. (S.)

SELIN, *Selinum*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie digynie, et de la famille des Ombellifères, dont le caractère consiste en un calice entier, une corolle de cinq pétales, en cœur et égaux; cinq étamines; un ovaire inférieur, ovale, applati, surmonté de deux styles.

Le fruit est ovale, oblong, comprimé et composé de deux semences appliquées l'une contre l'autre, et munies de cinq nervures, dont deux latérales saillantes.

Ce genre est figuré pl. 200 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes à involucres et à involucelles polyphylles, et à feuilles alternes sur-décomposées, dont quelques-unes sont lactescentes. Le nombre des espèces qui doivent lui être rapportées, varie, parce que les caractères qui le distinguent des ATHAMANTES (*Voyez* ce mot.) sont peu tranchés. Lamarck, dont on suit ici l'opinion, lui a réuni deux de ces dernières; ainsi on doit en compter onze, dont les plus importantes à connoître sont :

Le SELIN DES BOIS. Il a la tige unie et la racine composée de plusieurs fuseaux. Il est vivace et se trouve sur les montagnes sèches, dans les clairières des bois. Sa racine rend du lait lorsqu'on l'entame; elle est connue sous le nom de *faux turbith*, et sert, dans quelques cantons, à purger les habitans des campagnes et les bestiaux.

Le SELIN DES MARAIS a la tige striée; les racines fusiformes à peine divisées, et les rayons des ombelles hispides. Il est vivace, et se trouve dans les marais. Sa racine est un poison, ou mieux, un violent purgatif.

Le SELIN A FEUILLES DE CARVI a les tiges sillonnées, et à angles aigus, l'involucre universelle nulle; les folioles lancéolées, dentées et terminées par une callosité en pointe. Il est vivace, et se trouve dans les prés secs.

Le SELIN CERVAIRE, *Athamantha cervaria* Linn., a les feuilles pinnées, anguleuses et dentées. Il est vivace et se trouve sur les montagnes du centre de l'Europe. On le connoît, chez les herboristes, sous le nom de *grand persil de montagne*. Il a dans toutes ses parties, sur-tout dans sa racine, un suc résineux aromatique, qui approche de celui du *petit persil de montagne*, et qui a les mêmes vertus. Cette plante forme le genre *cervaire* de Rivin.

Le SELIN ORÉOSELIN, *Athamanta oreoselinum* Linn., a les folioles divariquées. Il est vivace et commun dans les parties montagneuses de l'Europe. On le connoît sous le nom de *petit persil de montagne*, parce qu'il a l'odeur et la saveur de cette plante comestible. Ses semences sont excellentes pour provoquer les règles, et passent pour un puissant diurétique. On fait manger ses racines aux personnes attaquées de la gravelle. (B.)

SELLE, nom spécifique d'un poisson du genre des LUTJANS. *Voyez* ce mot. (B.)

SELLE POLONAISE, nom marchand de la *perne selle* (*ostrea epiphium* Linn.). *Voyez* au mot PERNE. (B.)

SELLIÈRE, *Sellieria*, plante vivace, à tige couchée, radicante; à feuilles spathulées, alternes, entières, réunies en faisceaux; à fleurs blanches ou bleues, solitaires, sur des pé-

doncules axillaires et munis de deux bractées subulées, laquelle forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre, qui est figuré pl. 474 des *Icones plantarum* de Cavanilles, offre pour caractère un calice persistant à cinq divisions; une corolle monopétale irrégulière, à tube fendu jusqu'à la base, à limbe à cinq divisions lancéolées; cinq étamines; un ovaire inférieur, ovale, turbiné, à style simple, recourbé, et à stigmate globuleux.

Le fruit est une baie ovale, turbinée, couronnée par le calice, uniloculaire, contenant un grand nombre de semences membraneuses en leurs bords, disposées sur quatre rangs et attachées à un placenta central.

La *sellière radicante* se trouve sur le bord de la mer, dans l'archipel de Chiloé. Elle se rapproche beaucoup des SÈVONES. *Voyez* ce mot. (B).

SELOSNI, espèce de *canards* du Kamtchatka, indiquée, mais non décrite par Krachenninikow (*Hist. du Kamtchatka.*), de sorte que l'on ne sait à quelle espèce connue on doit la rapporter. Ce *canard* passe l'hiver dans ces contrées boréales, aux environs des sources. (S.)

SELOT, nom imposé par Adanson à une coquille du genre des *nérites*, qu'il a décrite et figurée dans son *Histoire des Coquillages du Sénégal.* Voyez au mot NÉRITE. (B.)

SELVAGO ou le SAUVAGE. C'est ainsi que les navigateurs portugais appellent l'ORANG-OUTANG. *Voy.* ce mot. (S).

SEMAG, nom arabe du *plongeon.* (S.)

SEMARILLARE, *Semarillaria*, genre de plantes de l'octandrie trigynie, qui présente pour caractère un calice de quatre folioles, ovales, concaves; les latérales courtes, et l'inférieure très-grande; une corolle de quatre pétales, dont deux sont écartés; une lame biglanduleuse à sa base, entre les pétales et les étamines; huit étamines insérées sur le germe, et se couchant sur la division inférieure du calice; un ovaire supérieur, trigone, à trois styles courts; une capsule obtusément trigone, uniloculaire, trivalve, extérieurement charnue, et contenant trois semences à demi arillées et attachées à un réceptacle central, ligneux et coloré.

Ce genre se rapproche beaucoup des *paulinies*, mais il en diffère par le fruit. Il est figuré pl. 9 du GENERA de la *Flore* du Pérou.

SEMBLIS. *Voyez* PERLE et SIALIS. (L.)

SÉMELINE. Fleuriau de Bellevue a donné ce nom à de

petits cristaux qu'il a observés dans les matières volcaniques des environs d'Andernach, sur la rive gauche du Rhin. Ils sont d'une couleur jaune de citron passant à la couleur de miel. Leur forme se rapproche de celle d'une semence de lin, d'où est dérivé leur nom (*semen lini*). C'est un prisme à quatre faces, obliquangle, terminé par des sommets aigus, aussi à quatre faces, biselées sur leurs bords obtus. Ils sont très-éclatans, demi durs et diaphanes.

Ils sont très-difficiles à fondre au chalumeau; mais on obtient enfin un verre bulleux qui, suivant les différens coups de feu, prend des teintes de noir, de bleu, de jaune ou de blanc. (*Journ. de Phys.*, frimaire, an IX.) (PAT.)

SEMENCE ou SPERME. Tous les corps organisés qui ne se reproduisent pas de bouture, comme la plupart des zoophytes et quelques plantes, ont une semence; les exceptions à cette loi sont très-rares. La plupart des plantes sont pourvues des deux sexes, et les parties mâles des fleurs nommées *étamines*, portent des anthères chargées de *pollen* ou *poussière fécondante*. Dans les animaux, les organes sexuels mâles sécrètent une liqueur spermatique, qui est blanche, non-seulement chez tous les animaux à vertèbres, mais encore chez les mollusques (dans la *sèche*, Swammerdam, *Bibl. nat.*, p. 895) et les insectes (comme dans l'*abeille*, suivant Réaumur, *Mém. Ins.*, t. V, mém. 9, et dans le *papillon*, suivant Swammerdam, p. 599). Cette humeur sécrétée de la masse du sang ou des liqueurs qui en tiennent lieu, est plus ou moins épaisse, visqueuse, peu odorante dans la plupart des espèces, mais d'une odeur pénétrante dans la vipère (Redi, *Exp. de Vip.*, p. 34), les *limaçons* (Lister, *de Cochl.*, p. 146 : elle sent la ciguë), et dans quelques poissons, au temps du rut. Chez l'homme et les quadrupèdes, cette odeur a quelque chose de fade et d'animal; on la retrouve encore dans les chatons du châtaignier, les anthères d'une foule de plantes, et les bulles des *orchis*.

Le savant chimiste Vauquelin a fait l'analyse du *sperme*, et y a trouvé beaucoup de phosphate de chaux (*Terre des Os*) qui s'y cristallise quelquefois. Voici les proportions des substances du *sperme humain*, suivant cet habile chimiste :

Eau	900 parties.
Mucilage animal	60
Soude	10
Phosphate calcaire	30
Total	1000

dans l'eau, qu'a décrits avec beaucoup d'exactitude Otho Frideric Müller (*Infusor. animalc.*, *in*-4°, fig.), ainsi que Ledermuller, Joblot, Baker, &c. Le baron de Gleichen a fait aussi quelques observations curieuses sur ces animalcules. (*Voyez* sa *Dissert. sur la Génération, les animalc. sperm.*, &c. *Paris, trad. fr.* 1799, *in*-4°, fig.) Mais toutes les inductions qu'on en a voulu tirer pour expliquer le mystère de la génération, répugnent à la raison, et semblent si forcées, que le bon sens ne peut s'en accommoder.

Une observation importante faite par Bernard de Jussieu sur le pollen, ou poussière séminale des plantes, prouve que cette poudre est un assemblage de petites boîtes rondes qui s'ouvrent en se fendant, et qui épanchent une poussière extrêmement fine, qui est la vraie *semence*, dont les molécules du pollen ne sont que des enveloppes, que l'humidité fait éclater en les dilatant. On conçoit quelle doit être la ténuité de la poussière vitale qui y est renfermée; nous n'en voyons à la loupe que les grossières enveloppes. En effet, il faut que les particules vitales soient d'une excessive petitesse pour pénétrer dans les vaisseaux du pistil et s'insinuer dans l'ovaire. L'ingénieux Turberville Needham a décrit et observé dans la *semence* du *calmar* (sorte de *sèche*, *sepia loligo* Linn., qui donne aussi une liqueur noire dont on prépare l'encre de la Chine), il a, dis-je, observé de petites machines cartilagineuses mouvantes et semblables à des vers, mais creuses en dedans, et fermées à leurs extrémités, renfermant un tube élastique qui tend à ouvrir l'opercule; alors sort une espèce de boîte garnie d'un suçoir qui se détache et en laisse couler la *semence*, qui est remplie de globules opaques très-petits et immobiles. Swammerdam avoit apperçu quelque chose d'analogue dans la *semence* de la *sèche* (*sepia officinalis* Linn.). Enfin, les espèces de ramifications qu'on voit dans les *semences* de divers quadrupèdes, semblent être des tubes remplis d'une matière séminale plus fine et plus précieuse que tout ce qui paroît à la simple vue. L'analogie est au moins pour cette opinion. Et puisque les végétaux ont une poussière fécondante ainsi renfermée dans des petites enveloppes, puisque le *sperme* des *sèches* montre une disposition semblable, pourquoi le reste des animaux en seroit-il privé? On ne l'a pas observé, direz-vous; mais qu'est-ce que ces ramifications dans le *sperme*? Qu'est-ce que ces prétendus animalcules spermatiques? ne sont-ce pas plutôt des tubes qui, analogues à ceux des *sèches*, et mobiles comme eux, contiennent et répandent une matière séminale plus subtile que ce mucilage gluant que nous appercevons? Les agitations de

ces faux animalcules sont-elles autre chose que l'explosion, la rupture de ces tubes séminifères pris par les uns pour des vers, par d'autres, pour des molécules vivantes, par ceux-ci, pour des particules inanimées, &c.? Toutes ces différentes opinions annoncent combien on est peu d'accord à ce sujet et combien il y a d'illusions d'optique dans les observations. L'analogie des plantes se trouve confirmée chez les animaux par le *sperme* des *sèches* et probablement par celui de plusieurs autres animaux. Un jour cette vérité sera hors de doute, car l'expérience nous a trop montré combien les analogies étoient constantes dans les corps organisés. Et pour moi, lorsque je compare la liqueur gluante du *sperme* avec ses effets stimulans et si actifs, je ne puis me défendre de croire qu'il y a une substance très-subtile, très-active, très-délicate, que nos instrumens ne peuvent point appercevoir. Les anciens avoient admis dans la *semence* une *aura seminalis*, un esprit subtil. Cet esprit n'est pas toutefois l'odeur de la *semence*, car Spallanzani a démontré par l'expérience que la vapeur du *sperme* ne fécondoit point; il faut le contact immédiat de ce liquide. Mais il a prouvé aussi qu'une particule excessivement petite de *semence*, comme par exemple la 100,000^{e} partie d'un grain, suffisoit pour féconder le frai de *grenouille*. Quelle doit donc être la prodigieuse finesse de cette matière vivifiante? et l'on veut la voir au microscope! combien notre vue est grossière auprès d'elle!

Les anciens philosophes avoient des idées plus relevées que nos modernes, sur la nature de la *semence*. Ils se trompèrent quelquefois en physique, parce qu'elle étoit imparfaite alors; mais leurs erreurs même étoient ingénieuses. Ainsi Pythagore pensoit que le *sperme* étoit un écoulement de la matière du cerveau; c'étoit un assemblage de molécules nerveuses selon Alcméon, ou une portion de la moelle épinière suivant Platon. Tout cela n'est pas exact, mais du moins ils voyoient combien cette matière vivante a d'activité, de sensibilité, pour ainsi dire, nerveuse, et combien elle cause d'affections à tous les nerfs du corps. Dans cette humeur si vivante, si animée, si irritable, si pénétrante, plusieurs modernes n'y ont vu qu'un mucus animal, une sorte de gomme seulement nutritive, fade, &c. Elle est pourtant fort stimulante, car, mise sur une plaie récente, elle y produit une irritation considérable et douloureuse, selon l'expérience d'un jeune chirurgien, de qui je tiens ce fait, éprouvé par lui, et dont j'ai été témoin.

On sait tous les phénomènes qui accompagnent et suivent l'émission de la *semence*, ceux des femelles qui conçoivent,

objets que nous traitons dans les articles SEXES et GÉNÉRATION. (V.)

SEMENCE DE PERLE. *Voyez* aux mots NACRE et PERLE. (S.)

SEMENCE DES VÉGÉTAUX, œuf végétal fécondé, dépositaire d'une plante pareille à celle d'où elle est sortie. Cet organe reproducteur des végétaux est contenu dans le fruit auquel son histoire est tellement liée, qu'il nous paroît nécessaire d'en faire précéder un court exposé, renvoyant à ce mot pour d'autres détails.

Le fruit est, comme dit Sennébier, l'ovaire qui a survécu aux autres organes de la fleur : on y distingue le péricarpe et la graine proprement dite.

Les formes des fruits et des graines sont très-multipliées; elles préexistent dans le germe, et ne peuvent être dans aucun cas considérées comme un accident de la végétation. Le volume des fruits est tel, que dans certaines plantes il est invisible ou au moins microscopique, et que chez d'autres, comme les acacies et certaines cucurbitacées, il a souvent cinq ou six pieds de longueur. Les fruits se développent et s'accroissent par l'influence qu'exercent sur eux la lumière et l'air. L'*arachis hypogea* et le *trifolium subterraneum* font néanmoins exception à cette loi, car leurs fruits s'enfoncent en terre après la fructification et y mûrissent. Le fruit mûr se détache du pédoncule, qui le porte par l'oblitération de ses vaisseaux de communication avec la plante.

Le suc des fruits verts fournit le *tartrite de potasse* et le *tartrite de soude*; les raisins verds, et sur-tout le verjus, fournissent l'acide tartareux en quantité double que dans l'état de maturité, époque à laquelle le raisin cristallise du sucre et donne très-peu d'acide tartareux. Ce qui démontre le passage gradué et la conversion de l'acide en sucre dans les fruits : on hâte ce changement en faisant cuire les fruits verds non encore mûrs; la cuisson y développe la matière sucrée.

On a vu au mot FRUIT ses distinctions en *capsule*, en *samara*, en *utricule*, en *follicules*, en *silique*, en *gousse*, en *drupe*, en *pomme*, en *baie*, en *cône*, en *noix*, lesquels sont autant d'enveloppes diverses des *semences*. Le fruit est toujours plus abreuvé de fluides, d'un tissu moins serré et moins nourrissant que la *semence*.

Des Semences proprement dites, ou *Graines hors du péricarpe.*

Les *semences* considérées à l'extérieur, on y remarque les *tégumens propres*, qui sont de diverses couleurs et plus ou moins épais; bruns dans les *oléracées;* rouges, blancs, noirs et violets dans les *haricots;* verts dans l'*adonis;* jaunes dans la *luzerne;* les couleurs les plus communes sont la roussâtre, l'ocracée ou la brune, qui sont aussi celles de la terre dépositaire des *semences*.

En général, les couleurs sont moins prononcées dans les graines que dans les fleurs, et le plus souvent elles sont opposées sur la même plante.

Les graines les plus colorées sont les moins résineuses et les moins aromatiques; exemple: les *pois*, les *haricots*, les *dolics*. Celles, au contraire, qui sont peu colorées, sont résineuses et odorantes; exemple: celles des *ombellifères*, qui sont la plupart d'une couleur sombre; mais il faut remarquer que la couleur sombre est celle qui absorbe le plus de lumière, qui, se combinant dans les semences, y forme l'hydrogène et le carbone, base constituante des résines et des huiles qu'on y trouve abondamment; les seuls tégumens des *semences* contiennent l'huile essentielle ou huile volatile, qui ne se trouve jamais dans leur intérieur où existe seulement l'huile grasse ou huile fixe. Pourquoi les *semences* cachées et abritées de la lumière dans leurs gousses, sont-elles généralement plus colorées que celles qui sont en contact avec l'air et la lumière, tandis qu'on observe que toutes les autres parties végétales, plus ou moins privées de l'air et de la lumière sont incolorées, excepté les racines cependant, dont la cause de la coloration est aussi inconnue que celle des *semences*?

La surface des tégumens des *semences* est glabre ou vernissée dans celles des *choux*, des *navets*, des *raves*, de l'*asperge;* elle est sillonnée dans les *ombellifères;* glabre dans la *garance;* rude dans la *betterave;* pointue dans l'*épinard;* bordée dans les *alysses;* sillonnée en rond dans les *malvacées*.

La consistance des tégumens de la *semence* varie beaucoup. Dans les *graminées*, cette enveloppe est dure et de nature ligneuse dans d'autres plantes, elle est si intimement liée aux cotylédons, qu'on ne peut l'en isoler: dans les *semences oléracées*, elle est très-mince, ainsi que dans les *chicoracées:* dans certains *haricots*, et dans plusieurs *pois* et autres *semences* de la famille des *légumineuses*, c'est comme du parchemin; dans les *semences* du *gleditsia triacanthos*, et celles des *mimosa, stratifiées*, on diroit que c'est de la peau humide: dans la *châtaigne*, le *gland* et le *hêtre*, c'est une enveloppe assez dure: dans le *noyer*, l'*amandier*, le *prunier* et le *cerisier*, c'est une boîte osseuse.

On remarque dans cette enveloppe deux parties: l'une extérieure, plus épaisse, qu'on appelle *testa*: l'autre intérieure, plus mince, ressemblant à une legère membrane, qui s'applique immédiatement sur la pulpe de la *semence*, qu'elle suit dans toutes ses éminences et dépressions.

Les formes des graines sont aussi variées que les plantes; elles n'en ont aucunes qui soient rigoureusement déterminées. On ne voit pas

de graines exactement rondes ni ovales. Jetées en moule par la main de la nature, elles ne tiennent rien de l'art; et, rébelles au compas du géomètre, elles ne peuvent être connues qu'en les observant.

Le volume des graines varie beaucoup; celles des *fougères* sont invisibles; celles des *orchidées*, très-fines; celles des *graminées* un peu plus grosses. Les plus volumineuses sont celles à noyaux, et à osselets. Leur nombre est incalculable dans certaines plantes, comme les *orchis*, une seule tête de *pavot* en contient trois cent soixante mille. La vue la plus pénétrante et la patience la plus soutenue n'ont pu parvenir à calculer le nombre des graines d'un seul pied de *raiponce* (*campanula rapunculus*).

Pesanteur des graines.

Le poids des *semences* est déterminé par leur densité et par la quantité des sucs qu'elles renferment. Parmi les plus pesantes, on trouve celles d'*asperges* et des plantes de la famille des *légumineuses*, celles des *robiniers*, des *cytises*, des *luzernes*, des *tréfles*, des *érithrines*, des *pois*. Les graines les plus légères se trouvent dans les *ombellées* et les *graminées* non-cultivées, l'*orme*, le *bouleau*. En général, les graines des plantes cultivées sont plus lourdes que celles des mêmes végétaux abandonnés à la nature : et, comme elles sont d'autant plus alimentaires qu'elles ont plus de poids, c'est une juste compensation des travaux attachés à la culture.

On remarque dans la *semence*, l'ombilic extérieur (*hilum*) qui figure une légère cicatrice par laquelle les vaisseaux nourriciers portent dans l'intérieur de la *semence* le fluide qui doit la distendre et la faire germer. Lorsque la *semence* étoit encore dans le fruit, elle y étoit attachée par un cordon ombilical, qui aboutissoit d'une part à son ombilic, et de l'autre, à la partie interne du fruit ou au placenta. Dans les plantes à *semences* nues, cet ombilic extérieur communique par les prolongemens du *cordon ombilical*, avec un tubercule calleux appelé *chalaza* ou *ombilic interne*.

Les graines ont pour parties accessoires : 1°. l'*aigrette* qui, étant très-légère, sert à les disséminer par-tout : telles sont les *semi-flosculeuses*; 2°. la *chevelure* formée de poils rassemblés en faisceaux : 3°. la *queue* qu'on remarque dans la *clématite odorante*; 4°. le *rostrum* ou *corne* des ellébores; 5°. l'*aile* dans les *érables*; 6°. la *crête* dans certaines *luzernes*; 7°. les *côtes* dans l'*anœthum fœniculum*; 8°. les *épines* dans l'*épinard*; 9°. le *hameçon* dans un *gallium*; 10°. les *agraffes* dans la *dentelaire grimpante*. Enfin, d'autres graines sont couvertes de *duvets*, de *coton*, de *poil*, de *soie* et de *laine* : expressions consacrées pour en marquer les différences, mais toujours insuffisantes pour parvenir à leur connoissance exacte.

Anatomie intérieure.

En pénétrant dans l'intérieur de la *semence*, on remarque l'*albumen*, le *vitellus*, les *cotylédons*, l'*embryon*.

L'*albumen* est une substance particulière à quelques *semences*, remarquable dans le *haricot*, où elle existe sous forme farineuse, ainsi que dans le *froment*; inconnue dans les graines de plantes conifères; elle résulte de la condensation de l'amnios des *semences* non

encore mûres. L'*albumen* est placé entre les tégumens intérieurs et les cotylédons. Lorsque l'humidité sollicite la germination, il se résout en fluide, et nourrit en partie la jeune plante, comme les eaux de l'amnios nourrissent partiellement le fœtus dans les animaux. C'est l'aliment du fœtus végétal au temps de son enfance, et jusqu'à ce que ses organes digestifs soient perfectionnés, et qu'il puisse vivre aux dépens des corps extérieurs à la manière des végétaux adultes. Ainsi que le *vitellus* dont nous allons parler, l'albumen disparoît dès que la plantule a formé des feuilles.

Le *vitellus* est intimement lié à l'albumen dont il forme comme la partie intérieure. Sa consistance est, en général, moins solide; il sert aux mêmes usages que l'albumen.

Les Cotylédons.

En ouvrant un *haricot*, on remarque successivement les divers tégumens des *semences*, l'enveloppe interne qui se confond avec une substance blanche, abondante et farineuse, qui se partage naturellement en deux parties. Ce sont les cotylédons dans lesquels on distingue le parenchyme ou substance propre, toujours plus molle à l'intérieur qu'à l'extérieur, et des vaisseaux qui communiquent avec l'embryon dont nous parlerons bientôt.

Le nombre des cotylédons est constant dans les plantes, et a été regardé par Jussieu, comme le caractère le plus certain pour classer les végétaux selon leurs rapports naturels. Les cotylédons sont seuls, ou deux, dans les *naïades*, les *palmiers* et les *graminées*. Chaque *semence* n'a qu'un cotylédon, et toutes les plantes ont été appelées d'après cela *monocotylédones*. Dans les *aristoloches*, les *chalefs*, les *sanguisorbes*, etc., les semences ont deux *cotylédons*, et donnent à tous les végétaux dont les graines présentent la même structure, le nom de *plantes dicotylédones ;* ce sont les plus nombreuses connues.

Les *semences monocotylédones* naissent avec une seule feuille ; exemple : le *chiendent*, le *blé*. Les *semences dicotylédones*, au contraire, naissent avec deux feuilles ; exemple : le *haricot*, le *chou*, le *melon*.

Quelques plantes naissant sans qu'on apperçoive aucunes *semences* ont été appelées *acotylédones*, c'est-à-dire, *sans cotylédons*, *sans semences ;* mais il est vraisemblable que cette dénomination démontre moins l'absence des *semences* que l'insuffisance de nos recherches, et peut-être de nos moyens pour les découvrir. Enfin, d'autres *semences* naissant avec plusieurs lobes, ont été appelées *polycotylédones ;* mais ces nombreux lobes ne paroissant être que des divisions des deux cotylédons principaux, rangent les plantes qui germent ainsi parmi les dicotylédones.

La couleur des cotylédons est blanche dans le *haricot*, jaune dans les *pois* et le *maïs*, brune dans les *choux*, plombée dans le *scorsonnère*.

Si on coupe la moitié des *cotylédones* aux *semences* qui commencent à germer, la plantule périt ou végète languissamment pour périr bientôt. C'est une preuve que les cotylédons nourrissent d'abord le jeune végétal.

Les cotylédons d'une *semence* germée prennent le nom de *feuilles séminales*, et disparoissent à mesure que celles-ci se perfectionnent.

De la Plantule.

Les diverses parties dont nous venons de parler, supposent l'*embryon* ou *germe* qui existe dans toutes les *semences*, et qu'on voit à l'œil nu dans celles des légumineuses, et particulièrement dans le *haricot*, où il est placé sous l'ombilic, et absolument détaché des cotyledons dans les deux tiers, et dans lesquels il se confond par son extrémité radicale.

Lorsque la germination s'opère, le germe se distend, augmente de volume; et, dans cet état, il prend le nom de *plantule*. Celle-ci est toujours en grandeur proportionnée avec les *semences*; ainsi, dans les *cucurbitacées*, elle est très-grande, et dans les *orchidées*, elle est très-petite. La *plantule* est toujours unique; mais cette loi n'exclue pas la superfétation végétale qui en fait voir plusieurs dans certaines circonstances, comme dans le *pinus combra*, dont la *semence* en contient deux dans la même cavité.

La *plantule* des *glands* contient le *chêne* le plus élevé, et les différences de grandeur entre ces deux états d'un même être, dépendent de la nourriture qui distend les parois du moule organique de la *plantule*. Voyez le mot ARBRE.

Spallanzani a observé les progrès du germe du *genêt*, depuis l'époque où il est enveloppé dans le bouton à fleurs jusqu'à sa fécondation par le pollen, et successivement au-delà jusqu'à la formation de la *plantule* et de la plante. (*Voyez* les mots FLEUR, BOUTON.) Cet auteur décrit avec précision les divers changemens de forme qu'il éprouve lorsqu'il est frappé par le pollen, et lorsque, passé à l'état d'œuf végétal fécondé (*semence*), il est incité par les forces déterminantes de la germination à passer à l'état de plantule. Linnæus a vu dans la *plantule* du *nymphea*, les feuilles et les graines d'un autre *nymphea*; Ledermuller a vu les fleurs du *seigle* dans celle de cette graminée; Leuwenhoek a vu l'épi du *blé* dans celle du *froment*. La *plantule* germante est à la graine, ce que le germe fécondé est au fœtus des animaux. La *plantule* supporte dans plusieurs végétaux une haute température, sans perdre ses propriétés vitales, de même qu'elle survit à une très-basse température. Les germes végétaux possèdent cette propriété à un degré beaucoup plus éminent que les germes animaux, et assurent ainsi la survivance de l'empire végétal sur les autres corps vivans. La *plantule* se compose de la *radicule* de la tige et de la *plumule*. La *radicule* est la partie de la *plantule* qui doit devenir racine; elle existe dans toutes les graines implantées dans les cotylédons; ses progrès sont beaucoup plus rapides que ceux des autres parties de la *plantule*, parce que le premier soin de la nature est de fixer les jeunes plants au sol qui doit les nourrir.

La *plumule* est la partie de la *plantule* destinée à former les tiges et ses parties: si on l'ôte, la *plantule* ne meurt pas, et il naît plusieurs autres plantes au lieu d'une, comme on voit plusieurs jets naître sur la souche d'un arbre coupé; et si on retranche la radicule, la

plumule meurt. Cela se conçoit, en réfléchissant que la *plantule* est implantée dans une semence comme un arbre est planté dans la terre.

La *plumule* ne vit que par la radicule; elle n'a aucune force de succion extérieure. On a injecté toutes parties de la *plantule* d'un fluide coloré, qui démontre des vaisseaux qui communiquent de la *semence* à la *plumule* par la radicule.

La cause efficiente de l'évolution de la *plantule* est le seul contact de l'oxigène; sans l'action de ce gaz vital, elle dormiroit éternellement sous les enveloppes des semences.

Du Germe, ou graine non encore fécondée.

Le sujet qui nous occupe conduit naturellement à l'histoire du germe.

Le germe est placé au bas du pistil, où Spallanzani l'a apperçu avec de bons verres, dans les boutons à fleurs, et par conséquent avant la fécondation; il attend l'imprégnation qui lui sera communiquée au temps de la fleur par la poussière fécondante des anthères, laquelle descend dans l'ovaire par des tubes de communication qui existent dans le pistil. (*Voyez* FLEURS.) Les germes ne sont pas particuliers à l'ovaire; on les trouve dans les boutons des tiges et les bourgeons des racines; mais ceux-ci diffèrent des germes fécondés; ils produisent, comme les *vraies semences*, d'autres plantes analogues à celles sur lesquelles ils sont implantés: ces plantes, nées de germes non fécondés, perdent la propriété de donner des *semences* fécondes qui puissent les reproduire. Il est vrai que leur génération se succède long-temps par ces boutons et ces bourgeons (*boutures* et *marcottes*); mais il est digne de remarque que plus ces générations s'éloignent et se multiplient par ce mode sur le même végétal, plus celui-ci dégénère, s'affoiblit et s'amollit, parce qu'il manque des influences séminales. Les germes sont donc des corps organisés, susceptibles de vivre en se transformant en plantes adultes; mais pour accomplir cette destinée dans toute son intégrité, il faut que le *sperme* (végétal) les frappe et les imprègne du principe de force et de plasticité dont il a le caractère exclusif dans les corps doués de la vie: ainsi tout végétal est appelé à se succéder par *semence* (*germe fécondé*), et tout autre mode de reproduction contrarie le vœu de la nature.

Le premier but de la nature dans la formation de la *semence*, est la reproduction; mais comme les graines sont disséminées avec profusion, et que des calculs bien faits prouvent que si elles germoient toutes, elles couvriroient incessamment la terre de leurs plantes; elles ont aussi été destinées à la nourriture des animaux, qui trouvent en elle une substance alimentaire, plus assimilable à leur composition que les autres parties végétales.

Influence des corps extérieurs sur les graines.

Rai a placé des *semences* sous le récipient d'une machine pneumatique, et quoiqu'elles fussent dans une vapeur aqueuse, elles n'ont pu germer. Cette expérience prouve le besoin de la présence de l'air

pour faire germer les graines ; les différens gaz influent d'une manière différente sur les *semences*. Des expériences positives prouvent qu'elles ne germent pas dans le gaz acide carbonique, dans le gaz hydrogène, dans le gaz azote et autres corps aériformes dépourvus d'oxigène ; mises en contact avec l'oxigène pur, elles germent très-vîte, mais elles se flétrissent peu de temps après. Si l'oxigène est mêlé avec l'azote par parties égales, la germination est accélérée de même que lorsque les graines sont mises dans une terre ou dans un fluide abondant en substance oxigénée. Raisonnant par analogie, j'avois publié, dans les *Mémoires* imprimés *de la Société médicale de Paris*, an 7, *qu'il ne pouvoit y avoir germination sans oxigène*. Depuis ce temps, le savant Sennebier, qui a tant reculé les bornes de la physique végétale, l'a prouvé par des expériences positives.

J'ai dit, en parlant de la *plantule*, que cette partie de la *semence* conservoit ses propriétés vitales exposée à un grand froid et à une haute température. Spallanzani a fait germer un grand nombre de graines, *pois*, *lentille*, *lin*, *orge*, *fève*, *haricot*, *trèfle*, qui avoient supporté graduellement plus de soixante degrés de chaleur ; mais cette épreuve ne fut que momentanée, et elles n'eussent pu la soutenir long-temps, car la chaleur nuit beaucoup aux semences. Elles se conservent long-temps, lorsqu'elles sont mûres et placées dans un lieu sec et sombre ; et telles sont sans doute celles dont on fait mention dans les écoles, comme la *sensitive* et les *haricots*, qui ont germé après de longues années.

Le germe étant engourdi dans la graine, et ayant besoin des stimulus de l'air atmosphérique pour en sortir, on conçoit que toute circonstance qui empêcheroit le contact de cet air, est très-favorable à la conservation des *semences*. La manière de faire voyager les graines et de les faire arriver saines et susceptibles de germination, repose sur la connoissance de l'action de l'air et de la lumière sur elles. Pour qu'elles arrivent telles, après de longs voyages, de longues traversées en mer, on les met bien sèches dans des bocaux de verre, fermés avec des bouchons de liége enduits de goudron, pour fermer toute entrée à l'air ; ces bocaux enveloppés de paille, sont emballés dans de fortes caisses. On parvient au même but, en enfermant toutes les graines dans des sacs doubles, et en les mettant dans une caisse de fer blanc exactement soudée. On empêche de cette manière l'accès et l'action de l'air ; mais comme la lumière et la chaleur pourroient encore exercer une influence nuisible aux graines ainsi encaissées, les caisses qui les contiennent sont doublement emballées avec une toile enduite de résine, qui, ayant une affinité marquée avec la matière de la lumière, la retient, ainsi que la chaleur dont elle est *mauvais conducteur* ; mais ce double emballage est rarement nécessaire, si ce n'est pour les expéditions les plus lointaines. Notre maison de commerce (les *frères* TOLLARD, à Paris) a fait des envois de graines potagères et d'autres espèces pour les colonies et les Grandes-Indes, emballées selon ces procédés, et elles ont eu un plein succès. Quant aux *semences* qui ne doivent voyager que sur terre, ces soins seroient superflus ; il suffit de sacs et de caisses de bois.

Je termine cet article par quelques observations sur les semences, relativement aux variations qu'elles éprouvent par la culture.

Si les diverses parties végétales, *tiges*, *racines*, *feuilles* et *fleurs*, éprouvent des changemens par la culture, ces modifications se font aussi sentir sur les semences, selon qu'elles sont recueillies sur des plantes abandonnées à la nature ou cultivées.

Les graminées cultivées donnent des *semences* beaucoup plus fortes, beaucoup plus succulentes que celles qui sont abandonnées à la nature; telles l'*orge* et l'*avoine*, auxquelles la culture enlève leurs enveloppes ligneuses dans quelques espèces. Dans l'*artichaut*, le *cardon*, les *laitues* et les *chicorées*, les graines couvertes d'aigrettes adhérentes dans l'état de nature, les perdent, cultivées dans nos jardins potagers; les *semences* épineuses abandonnent leurs épines par la culture; d'autres *semences* augmentent de volume, comme les *fèves*, les *pois*, les *haricots*.

L'état contre nature dans lequel sont les plantes potagères et les fleurs doubles, donnent lieu à des *semences* souvent maigres et déformées, comme on le voit dans les bonnes graines de *choufleur*, qui, provenant d'un monstre végétal, ne sont jamais aussi fortes que celles des *choux communs*; et de même pour les *choux à pommes* très-serrées. Il importe beaucoup à la reproduction de ces espèces que leurs graines soient recueillies sur les plantes les plus franches, parce que, comme elles tendent toujours à retourner à l'état de nature, on ne sauroit trop prendre de précautions pour les maintenir dans l'état de *domesticité jardinière*, si je peux m'exprimer ainsi; par une raison contraire, il faut rechercher les *semences* les mieux constituées, quand elles sont destinées à former une prairie naturelle ou artificielle, ou une forêt.

Ces différences en apportent de très-grandes dans le terme fixé par la durée de la propriété germinative des graines; ainsi une graine sauvage bien constituée, peut se conserver long-temps, tandis que celles de la même plante cultivée ne se conservent que quelques années ou une année seulement.

Les variétés et sous-variétés des graines potagères et de fleurs doubles, exigent de grands soins de culture pour ne pas dégénérer ou former des variétés intermédiaires: on alterne leur culture dans différens sols pour parer à cet inconvénient. Cette vérité sera mieux sentie, si on considère que les plantes de jardinage sont dues au hasard, au terrein ou à une longue culture d'une *espèce*; or, le *caractère de l'espèce étant la constance des formes dans les successives générations*, et cette attribution n'étant pas donnée aux variétés, il est évident que ces individus végétaux, loin des proportions de la nature, nés de l'industrie de l'homme, et d'autant plus susceptibles cependant de s'assimiler à notre organisation qu'ils sont plus monstrueux et déformés, ne peuvent se conserver tels que par des soins empruntés des ressources de l'art. Abandonnez ces variétés à la nature, elle les ressaisit, rentre dans ses droits et les reporte à l'état sauvage. Il est donc aussi urgent d'alterner les cultures des diverses plantes de jardinage que celle des grands objets d'agriculture champêtre, pour con-

server dans toute leur pureté et leur produit les diverses races végétales potagères, les fleurs doubles, etc. (TOLLARD.)

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Beaucoup de *semences* dont le germe est accompagné d'un corps corné, comme les RUBIACÉES (*Voyez* ce mot.), perdent leur propriété germinative peu de temps après leur maturité; d'autres qui renferment une huile essentielle, qui, se corrompant promptement, réagit sur le germe, comme dans la famille des LAURIERS et des MYRTES (*Voyez* ces mots.), sont dans le même cas. Il en est encore d'autres qui, comme dans les NERPRUNS (*Voyez* ce mot.), dont les semences sont des osselets très-durs, se racornissent en séchant, de manière que si on attend au printemps à les mettre en terre, elles y restent un an entier avant que de lever. On remédie à tous ces inconvéniens en semant ou stratifiant ces sortes de graines immédiatement après leur parfaite maturité.

Plusieurs des graines des plantes vivaces de la famille des OMBELLIFÈRES, des FRAXINELLES, des ROSIERS, etc. (*Voyez* ces mots.), doivent être semées aussi-tôt que leur maturité est complète; si on attend le printemps suivant, il est rare qu'elles lèvent, car elles sont ordinairement mangées dans le cours de l'été, au lieu que lorsqu'on les sème en automne, elles lèvent au printemps suivant.

C'est après la cessation des fortes gelées, lorsque la terre devient maniable, et dans la saison des pluies, qu'on sème la plus grande quantité de graines d'arbres de pleine terre. On y répand aussi les *semences* des prairies naturelles, quelques céréales, et les graines des plantes potagères rustiques, dont les jeunes plants ne craignent pas la gelée.

C'est encore à la même époque qu'on sème sous des châssis ou sur des couches chaudes des graines de plantes des pays chauds, dont on veut obtenir des fruits précoces ou hâter la végétation, pour leur faire passer l'hiver suivant avec plus de succès.

Plus tard, c'est-à-dire en mars, on fait la presque totalité des autres semis, cependant il en est quelques-uns qu'on ne complète que le mois suivant, ce sont ceux dont les produits craignent les plus foibles gelées, tels que les *haricots*, les *capucines*, etc.

Les plantes qui se sèment en pleine terre presque toute l'année, excepté dans le temps des gelées, sont quelques espèces de légumes dont on veut se procurer des produits non interrompus dans toutes les saisons, telles que les *épinards*, les *petites raves*, les *salades*, etc.; et les semences qui vieillissent promptement, comme celles de certaines *ombellifères*, des *rubiacées*, etc.

On sème les graines de différentes manières, savoir:

1°. *A la volée*, telles que les *céréales*, les *fourrages*, les *oléagineuses*, enfin la plupart de celles qui se cultivent en grand dans la campagne. Dans les jardins on sème ainsi les carrés de gros légumes, les gazons, etc. Pour cela, un homme intelligent, portant dans un tablier, serré autour de ses reins, la graine qu'il veut semer, parcourt à pas mesuré le champ qu'il veut ensemencer, chaque pas qu'il fait il prend une poignée de graine et la répand le plus exactement possible dans une étendue déterminée. Lorsque les *semences*

sont trop fines pour remplir sa main, il les mêle avec une quantité de terre sèche, de sable ou de cendre, et les répand ensemble. On a aussi imaginé des *semoirs*, c'est-à-dire des machines qui ont l'avantage de répandre la *semence* très-également, mais on n'en fait pas usage, soit parce qu'elles ne remplissent pas complètement leur but, soit parce qu'elles sont trop chères, soit parce que la routine y met opposition.

2°. *En planches.* Cette manière de semer ne se distingue de la précédente, qu'en ce qu'au lieu de semer une pièce en plein, on la sème en planches plus ou moins larges, qui sont divisées par des sentiers.

On emploie avec succès cette sorte de semis pour les cultures rurales dans les cantons méridionaux de la France, dans le Milanais, la Romagné et autres parties de l'Italie. Chaque planche est bordée d'une ligne d'arbres, sur lesquels s'élèvent des vignes. Cette méthode convient à des climats très-chauds, où les plantes ont besoin d'être abritées de la trop grande force du soleil, mais elle ne réussiroit pas dans les pays septentrionaux.

Dans les jardins légumiers, presque tous les semis se font en planches, qui rarement passent une toise de large, pour pouvoir porter la main dans toutes leurs parties.

3°. *Par rayons.* Les semis de cette sorte sont très-usités dans les campagnes pour les cultures de menus grains, tels que les pois, les lentilles, les gesses et même quelques céréales, qu'on établit sur des ados des fossés de vignes et autres cultures.

On les pratique ordinairement dans les jardins pour la culture des légumes, dont on borde les carrés ou les planches.

Dans les pépinières, ils sont très-en usage pour les graines d'arbres. Ils consistent à tracer sur un terrein nouvellement labouré un sillon, plus ou moins large et plus ou moins profond, suivant la nature des graines qu'on se propose d'y semer, à y répandre les graines le plus également qu'il est possible, et à les recouvrir de terre fine de l'épaisseur qui convient à leur nature. On affermit ensuite la terre du fond du sillon avec le dos d'un râteau, et on la recouvre d'un terreau de feuilles ou autre engrais suivant l'exigence des cas.

Ce procédé offre un avantage, celui de tenir les semis plus frais, et ensuite de chausser les jeunes plants à mesure qu'ils grandissent et qu'ils en ont besoin. La terre des ados des sillons, étant en pente assez rapide, s'émiette aisément, et les pluies qui surviennent la détrempent et la font tomber successivement au fond du sillon.

4°. Par *potelots* ou *pochets*. Les *potelots* ou *pochets* sont de petites fosses circulaires ou carrées, de six à huit pouces de profondeur sur environ quinze de diamètre, et formées par lignes régulières, à des distances de dix à quinze pouces dans un terrein nouvellement labouré.

Ils sont destinés à recevoir les graines qui se sèment de cette manière, telles sont celles des diverses espèces de *haricots*, soit à la campagne, soit dans les potagers.

Dans les jardins de botanique on sème de cette manière toutes les

graines de plantes qui n'ont pas besoin du secours de la couche pour lever et fournir leur végétation dans notre climat.

Après avoir répandu les *semences* au fond de la poche le plus également qu'il est possible, on les recouvre de terre plus fine, et mieux amandée que celle du sol, et on la bat légèrement avec le dos de la main pour l'affermir sur les graines. Un très-léger lit de court fumier qui recouvre le fond du pochet, brise les rayons du soleil, empêche la terre d'être trop battue par les pluies, et protége la germination des graines.

Ce semis partage les avantages de celui par rayons pour le *chaussage* des plantes à mesure qu'elles grandissent, et leur procure une humidité plus constante.

5°. *Seules à seules*. On sème seules à seules par lignes, à des distances déterminées, les grosses graines, telles que celles des *chênes*, des *châtaigniers*, des *noyers*, des *marroniers d'Inde*, des *amandiers*, des *pêchers*, *abricotiers* et autres de cette nature, qui ont été stratifiées dans le sable à l'automne, et qui sont en état de germination ou prêtes à y entrer. Lorsqu'on se propose de laisser croître à demeure les arbres qui doivent provenir de ces semis, on plante les graines germées avec leur radicule entière. Les arbres en deviennent plus beaux, plus grands, et ils sont moins exposés à être déracinés par les vents. Mais lorsqu'on destine les jeunes à être transplantés, il est convenable de couper, avec l'ongle, l'extrémité de la radicule, alors le pivot de la racine au lieu des descendre perpendiculairement se fourche, se divise en plusieurs racines qui s'étendent à raz de terre. La reprise des sujets dans leur transplantation est plus assurée.

Ce moyen est pratiqué dans les semis des petits bois de *chêne*, de *hêtre*, de *châtaignier*; dans les campagnes on l'emploie dans les potagers pour établir en place, entre les arbres d'un espalier, qui commence à donner des signes de dépérissement, des sauvageons robustes, qu'on greffe ensuite avec les espèces qu'on desire.

6°. *Dans des vases*. Cette espèce de semis ne s'emploie guère que pour des graines délicates, dont le jeune plant a besoin d'être surveillé et placé à différentes expositions dans diverses saisons ou rentré en serre pendant l'hiver.

On en distingue de trois espèces:

En caisse. C'est-à-dire dans des parallélogrammes de bois, plus ou moins grands, plus ou moins profonds. Cette espèce de semis est pratiquée dans les pépinières d'arbres étrangers pour les arbres résineux d'une culture exigeante, telles que celles des *sapinettes du Canada*, des *cèdres du Liban*, de diverses espèces de *génevriers*, et autres arbres et arbustes du nord de l'Amérique.

On établit au fond de la caisse, qu'on se propose de semer, un lit de menus platras d'environ deux pouces d'épaisseur. On couvre ce premier lit d'à-peu-près deux doigts de terre franche qu'on affermit avec le poing, et on remplit le reste de la caisse, jusqu'à deux pouces de son bord supérieur, de terre préparée et convenable au semis qu'on se propose de faire.

La caisse ainsi semée, est placée à l'exposition qui convient à la

germination des graines, et à l'automne elle est couverte de litière, placée au midi ou rentrée dans l'orangerie, suivant la délicatesse et l'état des jeunes plants.

En terrines. Les semis en terrines ont plus particulièrement pour objet, dans les potagers, les semis de légumes de primeur, telles que différentes variétés de *choufleurs*, de *brocolis*, de *fraisiers des Alpes*, etc.; on les sème à l'automne ou au premier printemps, et on les place soit dans une costière bien exposée au midi, dans une serre froide ou sous un châssis.

Dans les jardins des fleuristes, on sème en terrines sur couche, sous châssis ou sous cloche, des graines de plusieurs espèces de fleurs, dont la germination a besoin d'être avancée.

Enfin dans les pépinières et les jardins d'éducation de plantes étrangères, on sème dans des terrines les graines qu'on possède en trop grande quantité pour être semées en pot, mais pas en suffisance pour occuper une caisse.

Ce semis ne diffère en rien du précédent.

En pots. Les semis en pots conviennent à de petites quantités de graines de plantes de climats étrangers, et d'une température plus chaude que celle du pays dans lequel on les fait. C'est principalement chez les cultivateurs de plantes étrangères et dans les jardins de botanique, qu'on pratique ce genre de culture. On les exécute une grande partie de l'année, mais plus particulièrement et en très-grande quantité au printemps. Le moment le plus favorable est celui où les premiers bourgeons du *tilleul* commencent à s'ouvrir et à laisser voir leurs premières feuilles.

Cette opération, l'une des plus importantes pour la tenue et l'augmentation des richesses végétales d'un jardin de botanique, mérite quelques développemens.

Un jardinier soigneux et prévoyant n'attend pas le moment des semis pour faire toutes les dispositions préliminaires qui doivent assurer la réussite de son opération. Elles consistent:

1°. A éplucher les graines, les disposer en un ordre méthodique, et en faire le catalogue, etc.

2°. A préparer les diverses terres, dont il prévoit avoir besoin pour effectuer les semis. Il faut qu'il se précautionne de cet objet essentiel long-temps (plusieurs années même) auparavant, parce que les terres composées sont d'autant meilleures qu'elles sont préparées plus anciennement.

3°. A rassembler le nombre, la qualité et la grandeur des pots nécessaires.

4°. A construire des couches sourdes, des couches chaudes, raviver son tan, préparer des châssis, etc.

Toutes choses ainsi disposées, et le moment favorable pour semer étant venu, on doit y procéder sans interruption. Le semeur se place dans un lieu renfermé, à l'abri du vent et de la pluie. Il a autour de lui les pots qui doivent recevoir ses semis; sur une table placée à hauteur d'appui, se trouvent amoncelées les diverses sortes de terre qu'il doit employer à recouvrir les semences, après les avoir répandues sur la surface de la terre, dont sont remplis les pots. A

côté de lui est le tiroir où sont rangés les sachets de graines qu'il doit semer. Il répand ces graines à la pincée, le plus également possible, il les recouvre avec la terre qui leur convient, et de l'épaisseur qui est nécessaire à leur prompte germination. Il la bat ensuite légèrement avec le dos de la main, et l'opération est finie.

Ces vases nouvellement semés doivent être placés bien horizontalement les uns à côté des autres, et arrosés ou plutôt bassinés avec un arrosoir à pomme à trous très-fins. On passe rapidement l'arrosoir sur les pots, de manière à produire une pluie très-fine qui imbibe la terre sans la battre ou la faire couler hors du pot, et on répète cette opération trois ou quatre fois dans la journée des cinq ou des six premiers jours qu'ont été faits les semis.

Lorsqu'on a semé une certaine quantité de pots pour garnir une couche, un châssis ou une bâche, on les y range sans retard.

On distingue cinq espèces de couches:

1°. *La couche sourde.* Elle s'établit dans une fosse de trois pieds de profondeur et de quatre à cinq de largeur, sur une longueur déterminée par le besoin. On la construit en toutes sortes de matières fermentescibles, telles que des tontures de buis, d'if, du marc de raisin, de pommes ou d'olives, de tannée, de diverses sortes de fumiers, ou tout simplement de balayures de chantier de bois ou des rues. Il convient de mélanger ces substances, de manière à ce que cette couche ne produise qu'une foible chaleur, mais durable, et de l'élever au-dessus du niveau du terrein. On la recouvre d'environ sept pouces de terreau. C'est dans ce lit de terreau qu'on enterre les pots de semis nouvellement faits. On les y place bien horizontalement les uns à côté des autres, et on remplit bien exactement avec du terreau les intervalles qui se trouvent entr'eux.

2°. *La couche chaude.* Elle se distingue de la précédente en ce qu'elle est construite avec du fumier lourd et de la litière, et qu'elle est établie sur la surface du sol et non en terre.

On donne ordinairement à cette sorte de couche cinq pieds de large sur trois et demi de hauteur, et une longueur à volonté. Ses bords sont formés avec des bourrelets de fumier moelleux, mêlé avec les deux tiers environ de litière triturée. La partie du milieu est formée, lits par lits, des mêmes substances, auxquelles on ajoute du fumier vieux à demi-consommé. Chaque lit qu'on établit, et auxquels on donne de huit à dix pouces d'épaisseur, doit être affermi par un piétinement répété à chaque lit que l'on forme. Lorsque la couche est arrivée à sa hauteur, on la règle, c'est-à-dire qu'après l'avoir marchée à plusieurs reprises dans toute son étendue, on remplit avec du fumier lourd les endroits bas qui s'y trouvent.

Si le fumier qu'on a employé dans la fabrication de la couche n'étoit pas assez humide pour entrer prochainement en fermentation, ou qu'on eût besoin d'une plus vive chaleur que celle qu'on peut espérer du fumier, on l'arrose abondamment, un seau d'eau par pied carré suffit à peine pour l'imbiber. Après qu'elle a été ainsi arrosée, on la laisse reposer pendant douze ou quinze heures; alors elle entre en fermentation, et fournit une chaleur très-vive, dont le centre du foyer se trouve dans toute sa longueur. On marche de

nouveau la couche, qui s'affaise sensiblement. On l'égalise de nouveau avec du fumier lourd dans les endroits qui ont baissé davantage, et on la tient un peu bombée dans son milieu.

Cette opération faite, on *terreaute* la couche, c'est-à-dire qu'on la couvre de terreau dans toute sa surface. On l'y étend sur une épaisseur d'environ six pouces, et on la garnit sur-le-champ des pots de semis, dont elle doit protéger et activer la germination.

Quelques personnes attendent quelques jours après la confection de cette sorte de couche, pour y placer leurs pots de semis, dans la crainte que la trop vive chaleur de son premier feu n'échauffe leurs graines et qu'elles ne lèvent point. Cette crainte est timorée, et n'aboutit qu'à faire perdre une chaleur précieuse, qui, dirigée sur des *semences* placées à très-peu de distance de la surface, ne peut leur nuire, et convient, au contraire, à leur prompte germination. La preuve s'en tire tout naturellement de la grande quantité de graines de plantes adventices, qui se trouvent contenues dans le terreau qui recouvre la couche, et qui, malgré qu'elles aient beaucoup plus exposées à la chaleur de la couche que celles semées dans les vases, ne lèvent pas moins abondamment.

Mais une précaution nécessaire et même indispensable, est d'arroser souvent, et en forme de pluie fine, les pots de *semences* nouvellement placés sur la couche; de les tenir dans une humidité constante, et cela, jusqu'à l'époque où les germes sont sortis de terre. Alors, on modère les arrosemens, et on ne les administre que lorsque les plantes l'exigent. La chaleur et l'humidité sont les deux principaux moteurs de la germination des graines.

On emploie avec succès, dans notre climat, la chaleur des couches chaudes, pour faire lever les graines des végétaux qui croissent naturellement dans les pays en deçà des tropiques.

3°. *Sous châssis.* Les châssis propres à la culture des semis de plantes étrangères sont placés sur des couches semblables à celles qui viennent d'être décrites. Il existe seulement quelques différences dans leurs dimensions. Les caisses des châssis n'ont ordinairement que quatre pieds de large sur dix-huit de long. On donne aux couches qui doivent les supporter, six pouces de plus sur leur largeur. On les borde de gros bourrelets de paille, et on les termine par un autre bourrelet isolé, d'environ quatre pouces de haut, que l'on place à l'endroit où doit être posée la caisse du châssis. Le derrière de la caisse étant plus haut, par conséquent plus lourd, et devant faire tasser davantage la couche, le bourrelet qu'on place dessous doit être plus élevé de deux pouces que celui qui porte le devant. D'ailleurs, le reste de la couche est construit avec la même nature de fumier, pratiquée, piétinée, arrosée et terreautée de la même manière.

Lorsque la couche est faite et réglée, on place dessus la caisse des châssis, et on enfonce dans le terreau qui la recouvre, les pots de semis qu'elle doit recevoir. Les panneaux de vitres ne se placent sur la caisse que cinq à six jours après que la couche a été plantée, pour laisser passer le premier coup de feu, qui, agissant dans une atmosphère circonscrite et abritée du contact de l'air ambiant, pourroit échauder les graines et détruire leur germe.

Après quinze jours de construction, lorsque la chaleur de la couche commence à foiblir, on la ravive au moyen de réchauds qu'on pratique tout autour. Ces réchauds se font avec du fumier moelleux mêlé avec de la litière, et placés contre le mur le long des parois extérieures de l'ancienne couche et dans toute sa circonférence. On élève les bords supérieurs au niveau du châssis; et après les avoir bien affermis et arrosés, on les couvre de quelques pouces de terreau pour concentrer davantage la chaleur qui pénètre promptement l'épaisseur de l'ancienne couche, y rétablit la fermentation, et développe en elle une nouvelle vigueur. Vient-elle à s'abaisser au-dessous du degré convenable, on renouvelle les réchauds autant de fois qu'il en a besoin, pendant le courant de l'été et de l'automne que les semis doivent rester sous le châssis.

On sème dans des pots, sous une couche chaude et sous châssis, les graines des plantes annuelles dont on veut accélérer la végétation, à l'effet de jouir plutôt de leurs produits utiles ou agréables.

Dans les jardins potagers, on fait lever sous châssis, les graines de *laitues*, des petites *raves*, de *pois*, de *haricots*, etc.

Les fleuristes de Paris et des environs, élèvent sous châssis les plantes annuelles destinées à l'ornement des parterres.

Chez les amateurs de plantes, et dans les jardins de botanique, les châssis sont affectés à l'éducation des graines de plantes qui croissent sous les Tropiques ou dans leur voisinage.

4°. *Sous bâche.* Les semis qui se font sous des bâches, se placent sur des couches chaudes, construites, soit en fumier de cheval, soit en tan qui sort de la fosse des corroyeurs, ou soit en sciure de bois, suivant qu'on est plus à portée de se procurer ces différentes matières; mais la tannée est préférable au fumier, parce qu'elle fournit une chaleur plus douce, plus égale, de plus longue durée, et moins humide. Lorsque la tannée est trop sèche, on peut, sans inconvénient, construire la couche, partie en fumier, partie en sciure de bois ou en tan. Dans ce cas, le lit de fumier doit occuper le fond de la fosse, et en remplir environ deux tiers de la profondeur: le reste du vide, et même six pouces au-dessus, peut être comblé par les substances indiquées.

C'est sur des couches ainsi formées que se plantent, dès la fin de l'hiver, les pots de semis de végétaux de la Zône-Torride, dont les *semences* sont dures, coriaces, et qui ont besoin de rester plusieurs mois en terre pour entrer en germination. Les graines de plantes annuelles du même climat, qui lèvent dans l'espace de quinze à vingt jours, ne doivent pas être semées en même temps que les premières, parce qu'il seroit à craindre, dans cette saison humide, et dans laquelle le soleil se montre peu d'instans sur notre horizon, que le jeune plant levé ne fondît et ne mourût. On retarde les semis de cette division de végétaux, jusque vers la moitié de mars, et on le préserve de l'humidité par la chaleur du feu.

5°. *A l'air libre.* L'exposition à l'air libre convient généralement à toutes les plantes rustiques, qui croissent dans les climats de même nature que celui sous lequel on les sème. Elle convient encore aux

semis de plantes étrangères qui ont été acclimatées par une longue culture à la température des pays dans lesquels on en fait les semis. Enfin, il est des plantes annuelles de climats très-chauds, qui, étant semées en plein air, aux approches de l'été, dans un climat septentrional, supportent fort bien ce plein air, et fournissent leur végétation complète comme dans leur pays natal.

Actuellement, il n'est plus question, pour terminer les considérations relatives aux semis, que de parler de leur exposition.

On sème à l'exposition du levant, beaucoup de graines d'arbres de l'Amérique septentrionale, qui croissent sous les épaisses forêts, et que les rayons du midi pourroient incommoder et faire périr; telles que les différentes espèces de *gentianes*, les *ronces*, les *spirées*, et autres de cette nature.

On place aussi sur des couches exposées au levant, les pots, les terrines, les caisses de semis de graines, qui, croissant à l'ombre des arbres qui les ont produits dans les pays plus chauds, ont besoin d'être préservées du grand soleil. En général, les graines très-fines, comme celles du *lobelier*, de plusieurs espèces de *campanules*, de *millepertuis*, etc., qui ne sont recouvertes que de l'épaisseur d'une ligne de terre très-légère, réussissent infiniment mieux à cette exposition qu'à toute autre. Elle convient plus particulièrement aux semis de graines des plantes des climats chauds, soit qu'ils soient faits en pleine terre ou dans des pots. Mais il faut proportionner les arrosemens, les rendre plus fréquens et plus abondans à cette exposition qu'à toute autre.

Il est des cas, cependant, où des semis de plantes de la zône-torride, placés sous des châssis ou des bâches, ont besoin d'être défendus dans leur jeunesse des rayons du soleil du midi. On se sert, pour cet effet, de toiles, de canevas ou de paillassons à claire voie. C'est sur-tout lorsque les rayons du soleil passent entre des nuages groupés et discontinus que cette précaution est nécessaire.

L'exposition du nord est affectée plus particulièrement aux semis de graines des végétaux des pays plus septentrionaux que celui où on les fait, soit qu'ils soient exécutés en pleine terre ou dans des vases. On en fait usage aussi pour faire lever les graines des plantes des hautes montagnes, et enfin, pour les plantes de la zône-torride qui croissent sous les épaisses forêts et dans les lieux très-ombragés. Mais ces dernières devant être à une température chaude, analogue à celle de leur pays, ce n'est que dans une serre chaude, ou sous une bâche, qu'on peut les cultiver à l'abri du soleil, et leur donner l'exposition du nord.

Il est des plantes qui végètent plus particulièrement dans un air stagnant, épais, et qui contient du gaz azote et du gaz hydrogène dans une proportion plus considérable qu'il ne s'en trouve dans les lieux très-élevés. Celles-là doivent être cultivées dans des endroits bas, humides, circonscrits par des abris environnans, et où il se trouve des matières en décomposition, susceptibles de fournir du gaz. Si elles sont originaires des climats chauds, il convient alors de les tenir dans des serres chaudes, où les mêmes gaz se trouvent dans les

proportions convenables, et où l'air atmosphérique ne puisse avoir de courant établi que quand il en est besoin.

Il n'en est pas de même des plantes qui croissent sur les hautes montagnes dans un air pur, subtil et froid. Il est difficile de les cultiver et de les acclimater dans les jardins. (THOUIN.)

SEMENCINE ou SEMEN CONTRA, nom officinal d'une espèce d'*absinthe* qu'on donne en infusion à ceux qui sont attaqués de vers. *Voyez* au mot ABSINTHE. (B.)

SEMENDA. *Voyez* CALAO A CASQUE ROND. (VIEILL.)

SEMETRO. Au temps de Belon, les habitans du pays Messin nommoient ainsi le TRAQUET. *Voyez* ce mot. (S.)

SEMEUR. On désigne ainsi, en Picardie, la BERGERONNETTE et la LAVANDIÈRE. *Voyez* ces mots. (VIEILL.)

SEMIS. Les *semis* sont faits non-seulement dans les jardins et dans les champs, mais encore pour créer des prairies artificielles ou des bois.

Les *semis* sont d'autant plus multipliés, que les peuples sont plus nombreux et plus resserrés sur les diverses parties de la terre. Les nations sauvages, toujours moins populeuses, et étrangères d'ailleurs aux préceptes d'agriculture, sèment peu; les nomades sèment moins encore; mais les peuples civilisés font de grands *semis*, parce que les plantes sauvages ne leur plaisent pas, et ne conviennent d'ailleurs plus à la foible constitution de l'homme vivant sous les auspices des loix sociales et amolli par les douceurs dont elles s'accompagnent. Tant que les terres de première classe ont suffi à la culture du *blé* nécessaire aux besoins du peuple de la France, et que les prairies et les forêts naturelles ont offert assez de foin à ses animaux domestiques et fourni du bois pour alimenter son foyer, il a dû lui suffire de cultiver les champs d'une terre féconde et des jardins potagers et fruitiers où il puisse trouver des fruits et des légumes. Les troupeaux paissoient alors sur des collines agrestes, sur lesquelles la charrue n'avoit point encore promené son soc destructeur de la plus belle parure de la nature. Les montagnes étoient plus ou moins peuplées d'arbres qui soutiroient l'humidité céleste, laquelle se tamisant d'abord dans les filières végétales et les racines, se saturoit ensuite dans le sein de la terre, d'où on la voyoit sortir de toutes parts pour se répandre et fertiliser les plaines consacrées aux divers genres de culture. La population s'est accrue; les forêts ont été détruites, et les sources fécondes de l'agriculture se sont desséchées; et comme le plus pressant besoin de l'homme est celui des alimens, on a tout détruit pour tout couvrir de céréales, sans penser que celles-ci ne présentent qu'un bénéfice momentané,

parce qu'usant rapidement les sucs de la terre, elles la stérilisent et préparent ainsi les plus grandes misères des peuples. Les remontrances des agriculteurs-physiciens furent vaines alors, parce que les épis dorés du blé présentant, en effet, de l'or au propriétaire, il fut sourd à la voix de celui qui lui annonçoit les maux qu'il préparoit à la postérité; on vit d'immenses étendues de landes incendiées et couvertes de foibles productions dont la végétation languissante cessa de payer, dès la troisième année, les frais de labour.

Tel est l'état actuel de l'agriculture, qu'elle ne peut se restaurer et se perfectionner que par les *semis*. Mais pour parvenir à ces heureux résultats, il faut semer dans de justes proportions, 1°. des céréales dans les champs destinés à cette culture; 2°. des prairies artificielles dans les terres où elles doivent prospérer (*Voyez* PRAIRIES.); 3°. des graines d'arbres sur les côtes; 4°. des graines potagères de races choisies dans les bons sols. Les plantations contribueront aussi à la prospérité et au perfectionnement de l'agriculture; mais les plantations supposent des *semis*.

§. I. *Des différens modes de Semis.*

La place où l'on sème est déterminée par le rapport naturel ou les *habitudes acquises des végétaux* avec le sol. Plus on s'éloigne de cette proposition, moins on obtient de produit. Si la terre est tellement médiocre que le blé ne puisse y prospérer, semez-y une céréale qui s'y plaise, comme l'*orge* ou le *seigle*. Si c'est une terre calcaire, établissez-y une prairie artificielle, de *sainfoin*, de *turneps*, de *pimprenelle*, de *grande chicorée*, ou de telle autre plante qui y croissant naturellement la plus robuste puisse, cultivée séparément, y faire un bon fourrage. *Voyez* PRAIRIES.

Les plantes naturelles à des contrées plus chaudes, quoiqu'habituées à notre climat, qui a graduellement resserré et fortifié leurs fibres, seront toujours semées le plus possible dans des positions analogues à la température de leur pays originaire. La patrie du grand *sophora* étant chaude, et cependant ce bel arbre vivant en pleine terre parmi nous, et ayant fourni, pour la première fois, très-abondamment des *semences* l'année dernière, remarquable par sa haute température, j'ai conseillé, dans un mémoire imprimé dans la *Bibliothèque physico-économique*, et dans le *Journal des Propriétaires ruraux*, de semer ses graines en pleine terre à l'exposition du levant, après le 15 mai seulement jusqu'au 15 juillet, et ses *semences* ont réussi par-tout. J'en ai semé moi-même selon ce procédé, qui ont très-bien réussi.

On sèmeroit en vain les graines d'une plante aquatique sur une montagne, et celles d'une montagne dans un marais; elles germeroient, mais le produit seroit changé ou nul, et on tenteroit en vain d'obtenir d'abondans et savoureux légumes dans des terres contraires

à leurs appétits. Il est vrai que des travaux pénibles et une patience soutenue, modifient ces données, mais ce n'est qu'en transformant la nature du sol, et en dénaturant les plantes. On pourroit m'objecter que les plantes jardinières, comme les gros *choux*, les fortes racines de *betterave*, de *carotte*, de *navet*, le *choufleur*, le *cardon*, l'*artichaut*, etc., ne sont que des plantes dénaturées, des monstruosités et des pléthores végétales, cela est vrai; mais ces monstres ne sont tels, que parce qu'ils ont été transportés d'une mauvaise terre dans une bonne, et qu'un jardinier les a surveillés : abandonnez-les, ils rentreront dans la nature, et la racine de *carotte* qui pesoit dix livres, ne pèsera plus qu'une once à la deuxième année. Les plantes s'abâtardissent comme les animaux. Le *poirier sauvage* s'élève et se soutient naturellement à la hauteur des forêts dans lesquelles il croît naturellement, et transporté dans nos jardins, et mille fois mutilé par la greffe qui a augmenté le sucre de ses fruits, il devient moins grand, fournit un bois moins dur, moins coloré, plus mol, et vit moins long-temps.

Les *semences* des plantes des pays chauds veulent être semées la plupart sur couche, et quoique plusieurs mûrissent bien parmi nous, il ne faut les semer en automne qu'autant qu'on seroit dans l'intention de leur procurer des abris pour les préserver des froids.

Les *semis* se font *à la volée*, quand on répand les graines *en place* et *à demeure*, sur une superficie quelconque; cette manière la plus simple est la plus généralement employée. On sème ainsi les céréales, les fourrages, beaucoup de graines potagères, de fleurs et d'arbres; mais ces *semis* veulent être faits par un homme exercé. Les graines très-fines, et qui doivent cependant être semées clair, se mêlent avec plusieurs fois leur volume de sable, afin de les répandre plus également, comme les *navets à fourrage*, *turneps*, *rutabaga*, *chou-rave* et *chou-navet de Laponie*. Enfin, il en est d'autres qu'il faut semer par un temps absolument calme, comme le *fromental*, le *trèfle de Roussillon*, le *bouleau*, le *frêne*, l'*orme*, parce que leurs graines sont volatiles.

D'autres *semis* se font par *rayon*. Telles sont la plupart des graines potagères et tout ce qu'on sème en pépinière, comme *acacia*, *gainier*, *cytise*, *érable*, *sophora*, *févier*, *cyprès*, *thuya*, etc. Cette méthode donne des facilités pour cultiver et biner les jeunes plants.

Les *pois*, les *haricots*, les *fèves*, se sèment par touffe. Enfin, certains semis se font *grain à grain*; ex. les *calebasses*, les *courges*, les *potirons*.

§. II. *Époque de semer : circonstances favorables et soins généraux à donner aux Semis.*

L'époque des *semis* est déterminée par la maturité des *semences*; ainsi, l'automne étant la saison dans laquelle elles mûrissent, sera le temps indiqué pour semer toutes celles qui croissent naturellement, ou qui, étant étrangères, sont habituées à notre climat. C'est imiter le procédé de la nature, que de semer la plupart des graines forestières et de prairies artificielles indigènes, en automne; mais comme la plupart des végétaux de l'agriculture européenne sont étrangers au sol

de l'Europe, et ne s'y soutiennent que par diverses combinaisons heureuses, du sol, des expositions et des températures, il en est un grand nombre qui s'éloignent de cette loi, semblables à ces animaux importés des climats lointains, et qui ne se conservent que par des soins domestiques. Une grande partie des plantes potagères rentrent dans cette exception, et beaucoup d'autres plantes.

Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur ces divers objets.

§. III. *Semis de graines potagères.*

Ces *semis* ayant pour but de fournir des légumes aux diverses époques de l'année, se font dans plusieurs saisons. Ainsi semez du *choufleur* en février, en juin, et à la fin d'août, pour en avoir en été, en automne et en hiver. Les *laitues pommées*, les *romaines*, les *choux*, les *chicorées endive* et *scarolle* se sèment aussi, selon leurs variétés, à toutes les époques de l'année. Les *choux d'Yorck hâtifs*, le *chou pain de sucre*, le *chou frisé nain*, se sèment ordinairement en août et septembre pour traverser l'hiver, et donner au premier printemps des petits *choux pommés*. Le *cardon* et l'*artichaut* se sèment en mai et juin en pleine terre, ou en mars sur couche. D'autres légumes se sèment chaque mois ou chaque semaine, pour les manger tendres et en avoir toujours, comme les *raves* et *radis*, toutes les fournitures de salades: ces dernières semences se sèment à demeure, les *raves* et *radis* à la volée; les autres par rayon; mais presque tous les gros légumes veulent être semés avec soin en pleine terre ou sur couche, transplantés à des distances proportionnées à leur volume; sans ce dernier soin de transplantation, les légumes seroient moins beaux. Tels sont les belles *laitues pommées*, les gros *choux*, les *chicorées*, etc.; les semis de *navet*, de *carotte*, de *salsifis*, de *scorsonnère*, de *chervi*, ne se transplantent pas.

Presque tous les *semis* de graines potagères de première saison se font sur couche; les mêmes plantes se sèment en pleine terre pour la seconde saison, et pour la troisième, qui a lieu en automne, on fait en sorte de semer par un temps pluvieux; ces sortes de *semis* sont des trois saisons dans le même climat et dans la même terre. Mettez le plus grand soin au choix des graines, méfiez-vous de toutes semences des diverses variétés de *choufleur*, de *choux pommés*, de *laitues*, de *chicorée*, de *carotte*, d'*oignons blanc* et *rouge*, etc. dont les plants n'auroient pas été choisis, replantés et espacés à des distances convenables.

J'insiste sur ces minutieux détails, parce que l'expérience me sert de guide en ce point, et que d'ailleurs ils me paroissent attachés à la prospérité de l'agriculture, plus qu'on ne le pense généralement. Il m'est bien démontré par les plantations des plantes *porte-graines* de notre maison de commerce (*frères Tollard, à Paris*), que les variétés ne se conservent que lorsqu'on recueille leurs semences sur des races plantées et éloignées les unes des autres. Par exemple, il faut planter la *laitue pommée blanche* loin de la *laitue pommée rouge*; car si elles sont voisines, les poussières des fleurs se communiquant, il y aura une race *métisse* intermédiaire, et si l'une de ces espèces se trouve à côté d'une autre moins bonne, la semence donnera une race dégénérée, et ainsi des divers *choux*, des diverses *carottes*, des petits

radis, etc. Les distances entre chaque variété plantée n'occasionnent aucune perte de terrein, car on peut remplir les lacunes par d'autres espèces, mais jamais par des variétés. On plante la *laitue* à côté de l'*oignon*, le *chou* à côté de la *carotte*, la *chicorée* à côté de la *ciboule*, etc. On sentira mieux la nécessité de ces précautions, en réfléchissant que la plupart des plantes potagères sont dues aux travaux du jardinier, à la qualité des terres, au hasard et à d'heureuses combinaisons de mariages végétaux, ou enfin à l'action diminuée ou augmentée de l'eau, de l'air et de la lumière. Ce sont des conquêtes sur le règne végétal qu'il faut maintenir par beaucoup de surveillance pour qu'elles ne retournent pas à l'état de nature d'où l'homme les a graduellement portées à l'état de plantes potagères.

§. IV. *Semis des* PRAIRIES ARTIFICIELLES. (Voyez ce mot.)

§. V. *Semis des graines de Fleurs.*

Lorsque celles-ci appartiennent à des fleurs simples indigènes qui croissent et mûrissent naturellement en automne, on peut les semer dans cette saison.

Les semis des fleurs doubles exigent des semences recueillies sur les races les plus doubles et dont les couleurs soient prononcées. Les *œillets*, les *balsamines*, les *giroflées*, les *auricules*, etc. donnent, en les semant, toujours de nouvelles variétés. Au reste, comme ce sont aussi des conquêtes sur la nature, il faut les maintenir dans leur état monstrueux par des soins, comme pour les graines potagères, mais parmi les fleurs, les races métisses et hybrides sont elles-mêmes des *trouvailles* heureuses : on se borne à détruire les fleurs simples ou décolorées, ainsi que les fleurs d'*œillets*, de *renoncules*, d'*anémones*, d'*oreilles d'ours*, de *tulipes*, etc. qui n'atteignent pas ou qui dépassent les règles tracées par les amateurs de collections. Conservez pour porte-graines les *œillets* qui offrent trois vives couleurs tranchées et séparées sur un seul pétale non dentelé, les *renoncules* les plus rembrunies, les *anémones* les plus vives, les *oreilles d'ours* les mieux veloutées, les *tulipes* les plus grandes, les mieux faites et les plus vives; mais ces plantes se multiplient plus ordinairement par leurs cayeux, griffes, pattes ou œilletons.

§. VI. *Semis des graines d'Arbres fruitiers.*

On sème des noyaux et pepins d'arbres fruitiers dans l'intention d'obtenir des êtres intermédiaires entre l'état sauvage et l'état d'arbres à fruit cultivé. Ces semis produisent des sujets plus favorables au perfectionnement des races fruitières, sur lesquels il est plus avantageux de greffer; d'ailleurs, plusieurs, comme l'*abricot alberge*, se reproduisent francs de pied par leurs noyaux. J'ai fait greffer plusieurs milliers d'arbres fruitiers sur sujets de noyaux d'arbres greffés de plusieurs espèces, et j'ai remarqué que le bois est en général plus gonflé, et les feuilles plus larges.

Les *semis* de semences à noyaux, comme *abricots*, *cerises*, *prunes*, se font en automne, en pleine terre, pour germer au printemps. Ceux

des semences à pepins, comme *poires*, *pommes*, *raisin*, *groseille*, *framboisiers*, se font au printemps (mars et avril) en pleine terre. Ces sortes de *semis* ont été trop négligés jusqu'alors; cependant ils offrent de très-grands avantages, puisque leur plant a plus d'analogie avec les espèces déjà cultivées, et qu'ils perfectionnent la pulpe et la saveur des fruits.

§. VII. *Semis des Arbres.*

Toutes les semences des arbres de nos forêts, comme celles de *charme*, de *bouleau*, de *chêne*, d'*érable*, de *frêne*, d'*aulne*, seront semées immédiatement après leur maturité, autant qu'il sera possible: celles des arbres exotiques seront faites en automne ou au printemps, selon la nature de leurs semences et leur habitude pour nos hivers. On sème actuellement beaucoup de graines d'arbres, et particulièrement des espèces qui peuvent devenir forestières. Les *semis* d'*acacia* en ont produit d'immenses quantités, et cet arbre est actuellement répandu par-tout: on sème la graine en automne dans les pays méridionaux, ou au printemps dans le nord de la France, depuis avril jusqu'en août. Ce *semis* est un de ceux des arbres exotiques qui réussissent bien; le *cytise des Alpes*, le *gainier*, le *micocoulier*, le *cèdre de Virginie*, le *mélèse*, le *pin maritime*, tous les *pins*, le *cèdre du Liban*, les *noyers d'Amérique*, ont du succès. Jusqu'alors on a fait ces *semis* en petite quantité; mais les espèces destinées à restaurer les forêts commencent à être propagées plus en grand. On les sème ordinairement en pépinière par rayons, pour en transplanter le jeune plant où il est nécessaire.

Buffon vouloit qu'on semât les arbres forestiers au lieu de les planter, fondé sur ce que les seuls arbres non transplantés conservent un pivot robuste qui, les attachant au sol, les préservoit ainsi de la force des ouragans, et leur conservoit pour toujours une constitution plus robuste. Dans plusieurs parties de la France, on sème des forêts de pin, de bouleau, de châtaignier, de chêne, et pourquoi ne semeroit-on pas à demeure les autres arbres, puisque leurs graines deviennent abondantes? Si on les voit prospérer dans un jardin semés en place, ils peuvent prospérer également dans de plus grandes étendues de terre. L'*acacia robinier*, le *gainier*, le *colutea*, le *cytise des Alpes*, le *cèdre de Virginie*, le *mélèse*, et tant d'autres, doivent subir la même règle de semis. On les préservera des grands hâles, en mêlant leur semence d'une graine annuelle d'une prompte végétation, qui les protégera, telles que l'avoine, l'orge, en petite proportion.

Mais, en général, pour faire réussir toutes les graines d'arbres, on les placera dans des circonstances semblables à celles où elles se trouvent quand elles se sèment naturellement. Ainsi l'imitation de ce semis naturel bien observée, on réussit, et comme cette imitation consiste à semer à l'ombre dans la terre de bruyère, ou dans un terreau de feuilles mêlé de terre du sol, à couvrir peu les graines, de terre et les recouvrir de mousse, et à les entretenir toujours humides, je ne puis que conseiller l'observation de ces choses, qui sont les moyens qui me guident pour faire de nombreux *semis*, et ceux qui me réussissent le mieux. Nous assurons que toute bonne graine réussira par ce moyen bien observé; mais il est des espèces qui restent

six mois ou un an en terre avant de germer. Celles-là se sèment isolément.

On hâte les progrès des *semis* en faisant tremper les graines dans l'eau, plus ou moins long-temps, selon leur dureté. *Voyez* le mot GRAINE.

§. VIII. *Avantages attachés aux Semis, considérés comme le seul moyen de reproduction végétale.*

Les *semis* sont l'objet le plus important de l'agriculture, parce qu'ils assurent la permanence et l'intégrité des espèces, tandis que les autres modes de reproduction dégradent ou modifient les végétaux qu'ils déforment souvent, et qu'ils rendent quelquefois stériles, comme on l'observe par les arbres long-temps multipliés par boutures ou par marcottes, qui ne donnent plus de semences fécondes, et dont le bois est d'une fibre molle, peu serrée, légère, sans élasticité, et par conséquent moins utile dans les arts. Il importe donc beaucoup de multiplier les végétaux par semences, et sur-tout par celles provenues de plantes et arbres adultes et vigoureux. Cette considération est très-importante pour les semis d'arbres forestiers et d'alignement, et pour les prairies artificielles, dans lesquels il est avantageux d'employer les espèces les plus fortes et les plus saines.

S'il est utile d'employer les races végétales les plus robustes, et les semences provenues d'arbres et plantes dans la force de l'âge et de la santé, pour former des forêts et des prairies artificielles, il n'est pas moins nécessaire d'employer dans les jardins potagers et fruitiers, les semences ou individus procréés d'espèces modifiées par une foule de procédés, dont l'effet est de produire l'état pathologique de chlorose, d'anasarque, de pléthore végétale et d'étiolement, qui constituent l'état contre nature des plantes légumineuses, que ces procédés rendent plus agréables et plus alimentaires; de même que diverses mutilations, comme greffes, marcottes, boutures, incisions, perforations, et les torsions des arbres fruitiers, donnent aux fruits un volume plus considérable et une saveur plus douce. Les graines des plantes potagères, sur-tout, reproduisent des plantes dans le même état, et cette reproduction durera autant que la fécondité du sol ne s'y opposera pas, et que le cultivateur sera attentif à recueillir des semences sur les individus les plus éloignés de l'état de nature. Ainsi une culture longue et assidue de ces plantes, et l'action plus ou moins prononcée de la lumière, ont totalement changé leur constitution primordiale. La *laitue*, laquelle, dans l'état de nature, ne présente que quelques feuilles hérissées de poils, et d'une saveur désagréable, a acquis une succulence et un volume suffisans pour le repas d'un homme, et a été modifiée en quarante formes différentes qui constituent autant de variétés. La consistance dure et fibreuse du *navet*, de la *carotte*, du *panais*, du *salsifis*, du *chervi*, de la *betterave*, a été remplacée par des fibres molles et distendues, dont les mailles sont remplies de sucs sucrés. Les squames des *cynarées* sont devenus comestibles; les fruits des *cucurbitacées* ont perdu leur saveur naturellement amère, et se sont transformés en masses énormes d'une pulpe sucrée; le poison a disparu, et fait place à la fécule nourrissante dans une foule de vé-

gétaux. Ces formes outrées et ces qualités singulières des plantes légumineuses se reproduisent par leurs semences, de même que les plantes à fleurs doubles, pleines, dont les semences assurent aussi la reproduction.

La nature a voulu que cette distension outrée du tissu réticulaire des tiges, feuilles et des fruits, se reproduisit par les *semences* dans les plantes herbacées, et que ce moyen facile fût le plus souvent nul, pour assurer la permanence des arbres à fruits alimentaires, qu'on ne peut multiplier que par les diverses formes de greffes, les boutures et les marcottes. Cependant, quoique les noyaux et les pepins donnent naissance à des individus qui se rapprochent de l'espèce primordiale, les arbres conservent une qualité moyenne entre l'arbre sauvage et l'arbre greffé, et cet état mixte a produit un grand nombre de variétés utiles, et promet à quiconque veut planter des noyaux, une foule de découvertes heureuses.

C'est une loi commune à tous les corps organisés qui se succèdent, semblables par la première génération, et qui ne se dépravent que par les générations successives; l'arbre sain procrée un arbre sain, la plante malade procrée une plante malade; et cet état ne s'effacera entièrement que dans les générations successives. L'arbre, lequel, dans les bois, donne un fruit acerbe, n'arrivera à le donner agréable et alimentaire, qu'après avoir été long-temps, et dans ses générations successives, cultivé dans un sol abondamment saturé de sels qui stimulent la fibre végétale et de carbone qui la remplit, et la fait croître en tous sens. Les mêmes circonstances produisent les tiges, les feuilles et les racines alimentaires, et donnent naissance aux fleurs doubles, pleines, multiples, et à toutes les autres monstruosités végétales. Si les causes efficientes de ces effets cessent, le végétal périt plutôt que de donner des fruits, des tiges ou des rameaux qui le reportent à l'état de nature; et avant de cesser de vivre, il emploiera le reste de ses forces vitales à produire un nombre d'autant plus grand de *semences* qu'il sera plus malade, et qui le reproduiront dans un état de maladie qui ne s'effacera que dans les générations futures.

Ce n'est donc que par une marche lente et successive que la nature a permis à l'homme de modifier les formes organiques végétales, pour satisfaire sa propre organisation, et faire cesser ses besoins les plus pressans, comme pour lui montrer par-tout son insuffisance, lui marquer les bornes de son pouvoir, et l'inviter à la méditation, au travail, et au courage de la patience. Mais si les modifications que la main de l'homme fait subir aux plantes, s'apperçoivent lentement dans leurs résultats utiles, ils s'accompagnent toujours d'un plaisir soutenu et des bienfaits de la santé, parce que les travaux attachés à l'agriculture exerçant d'une manière égale toutes les parties du corps, en facilitent les fonctions, et que les objets dont elles s'occupent sont remplis de charmes par les bienfaits qu'ils répandent sur l'humanité. (TOLLARD.)

SEMI-VULPES. Quelques naturalistes ont donné cette dénomination au SARIGUE. *Voyez* ce mot. (S.)

SEMOULE, en italien *semola*, pâte faite de la plus fine

farine, comme le *vermichel*, mais divisée en petits grains semblables aux grains de moutarde. (S.)

SÉNAGRUEL, nom de pays de l'ARISTOLOCHE SERPENTAIRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SENAPOU, nom de pays du *bois ivrant* qui sert à prendre le poisson. *Voyez* au mot BOIS IVRANT. (B)

SENATEUR. C'est, dans Salerne, le nom de la MOUETTE BLANCHE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SÉNÉ, nom spécifique d'une plante du genre des *casses*, qui est fréquemment employée comme purgative. Il en vient d'Egypte et d'Italie. *Voyez* au mot CASSE.

Gærtner en a fait un genre particulier auquel il a donné pour caractère un calice caduc divisé en cinq parties; une corolle de cinq pétales, dont l'inférieur est plus grand; dix étamines, dont les trois plus grandes sont stériles, et les trois autres courbées en arc; un ovaire supérieur oblong, surmonté d'un style courbé à stigmate en tête.

Le fruit est un légume membraneux à plusieurs loges, renfermant chacune une semence albumineuse à embryon droit. (B.)

SÉNÉ DES PROVENÇAUX. C'est la GLOBULAIRE. *Voy.* ce mot. (B.)

SENÉ SAUVAGE ou BATARD. C'est une espèce de *coronille* (*coronilla emerus* Linn.). *Voyez* au mot CORONILLE. (B.)

SÉNÉBIÈRE, *Senebiera*, genre de plantes établi par Décandole dans la tétradynamie siliculeuse, et dans la famille des CRUCIFÈRES, qui offre pour caractère un calice de quatre folioles; une corolle de quatre pétales à peine plus longs que le calice; six étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur didyme, surmonté d'un style à stigmate obtus.

Le fruit est une silicule didyme, à valves globuleuses, attachées à une cloison linéaire plus courte qu'elles, et contenant une seule semence de chaque côté.

Ce genre, qui est figuré pl. 8 et 9 des *Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, est intermédiaire entre les PASSERAGES et les CRANSONS. (*Voyez* ces mots.) Il renferme deux espèces, dont l'une a les feuilles entières, et l'autre pinnatifides. La première vient de Madagascar, et la seconde de l'Amérique.

Cette dernière, qui est le *lepidium didymum* de Linnæus, est connue à Saint-Domingue sous le nom de *cresson de savanes*, et on la mange en salade comme le *cresson de fontaine*. J'en ai fréquemment fait usage en Caroline, où elle croît égale-

ment dans les prairies sèches et dans les lieux cultivés; elle a le goût du *cresson alénois*, et elle est agréable, sur-tout lorsqu'elle est mêlée avec de la *laitue*, qui corrige sa trop forte saveur.

Cette plante a été plusieurs fois cultivée dans les jardins de Paris; mais comme elle est annuelle et que ses graines se dispersent au moment de la maturité, elle ne s'y est pas conservée. En Caroline, elle est en fleur et en fruit pendant toute l'année. (B.)

SENECILLE, *Senecillis*, genre de plantes établi par Gærtner pour placer deux espèces du genre des *cinéraires*, qui ne conviennent pas complètement aux autres. Ce sont les *cinéraires de Sibérie* et *purpurescente*.

Ce genre nouveau a pour caractère un calice cylindrique formé par une seule rangée de folioles égales; un réceptacle nu portant dans son disque des fleurons hermaphrodites, et à la circonférence des demi-fleurons fertiles, tridentés.

Le fruit est composé de semences à aigrettes plumeuses. *Voyez* au mot CINÉRAIRE. (B.)

SENEÇON, *Senecio*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie superflue et de la famille des CORYMBIFÈRES, dont le caractère consiste en un calice polyphylle sur une simple rangée, caliculé à sa base, réfléchi dans la maturité, à folioles inégales, noirâtres à leur sommet; un réceptacle nu, supportant des fleurons hermaphrodites, tubuleux sur son disque et à sa circonférence, le plus souvent des demi-fleurons femelles fertiles.

Le fruit est composé de plusieurs semences à aigrettes simples et sessiles.

Ce genre, qui est figuré pl. 676 des *Illustrations* de Lamarck, en formoit deux dans Tournefort, savoir celui des *séneçons* et celui des *jacobées*; le premier ayant les fleurs flosculeuses et le second les ayant radiées. Il renferme des plantes à feuilles alternes, entières ou pinnatifides, souvent un peu charnues, à fleurs disposées en corymbes terminaux ordinairement toutes jaunes, mais quelquefois à demi-fleurons rouges. On en compte plus de soixante espèces, dont les plus communes ou les plus saillantes sont :

1°. Parmi les *séneçons* dont les fleurs sont flosculeuses;

Le SÉNEÇON VULGAIRE, qui a les feuilles pinnées, sinuées, amplexicaules, et les fleurs éparses. Il est annuel, et se trouve très-communément en Europe, dans les lieux cultivés. Il se reproduit continuellement, et reste vert et en fleur même pendant l'hiver. On l'emploie communément comme émollient, adoucissant et résolutif. Il convient dans les crachemens de sang, dans les lavemens, dans les cataplasmes destinés à amener les tumeurs à suppuration, à dissiper

le lait grumelé dans les mamelles : on le recommande aussi contre la goutte, l'épilepsie, les hémorrhoïdes et les vers.

Le SÉNEÇON FAUSSE SQUINE a les tiges très-longues et presque nues. Il est vivace, et se trouve dans l'Inde. On regarde sa racine comme sudorifique, et on l'emploie dans le pays aux mêmes usages que celle de la véritable *squine* (*smilax china* Linn.). *Voyez* au mot SALSEPAREILLE.

2°. Parmi les *séneçons* dont les fleurs sont radiées ;

Le SÉNEÇON VISQUEUX, qui a les feuilles pinnatifides, gluantes ; les écailles du calice lâches, et les demi-fleurons recourbés. Il ressemble beaucoup au *séneçon vulgaire ;* mais il est visqueux, beaucoup plus élevé, et ses fleurs ont souvent des rayons. Il est annuel, et se trouve dans les bois où le terrein est sablonneux.

Le SÉNEÇON DES BOIS a les feuilles pinnatifides, dentées ; la tige droite ; les fleurs en corymbes, et les rayons recourbés. Il est annuel, et se trouve dans les bois de l'Europe boréale.

Le SÉNEÇON ÉLÉGANT a les feuilles pinnatifides, égales, très-ouvertes, le bord très-épais et recourbé, les fleurs purpurines. Il est originaire du Cap de Bonne-Espérance. On le cultive très-fréquemment dans les jardins d'ornement, à raison de l'élégance de son port et de la belle couleur de ses fleurs. Il double très-facilement, sans pour cela perdre sa faculté générative. On le multiplie de semences et de boutures. Il a besoin d'être tenu dans une exposition chaude, et d'être rentré pendant l'hiver dans une orangerie ; au moyen de ces précautions, on peut en avoir en fleur pendant toute l'année. Il s'élève à un ou deux pieds, et ses fleurs sont disposées en corymbes peu garnis.

Le SÉNEÇON A FEUILLES D'AURORE a les feuilles pinnées, multifides, à divisions linéaires et aiguës ; les fleurs disposées trois par trois sur des pédoncules en corymbes denses. Il est vivace, et se trouve sur les montagnes schisteuses, où il produit un très-bel effet par son élégance et son abondance. Il s'élève d'un à deux pieds, et forme souvent de grosses touffes.

Le SÉNEÇON JACOBÉ a les feuilles pinnées et en lyre, les découpures dentelées, et la tige droite. Il est vivace, et se trouve très-abondamment par toute l'Europe, dans les champs humides et sur le bord des rivières. C'est une très-belle plante, qui s'élève à trois ou quatre pieds, et présente un large corymbe de fleurs jaunes. Elle est émolliente, vulnéraire, apéritive, détersive et résolutive ; son suc pris en gargarisme, guérit les inflammations de la gorge : sa décoction est bonne contre la dyssenterie et les érysipèles ; on la donne aussi en lavement dans les tranchées du bas-ventre.

Le SÉNEÇON DES MARAIS a les feuilles ensiformes, dentées, un peu velues en dessous, et la tige grêle. Il est vivace, et se trouve dans les marais, sur le bord des rivières. Il s'élève de cinq à six pieds.

Le SÉNEÇON DORÉ a les feuilles un peu décurrentes, lancéolées, dentelées ; les supérieures beaucoup plus petites. Il se trouve dans les bois humides des parties méridionales de l'Europe. C'est une très-belle plante vivace, que l'on multiplie dans quelques jardins d'ornement.

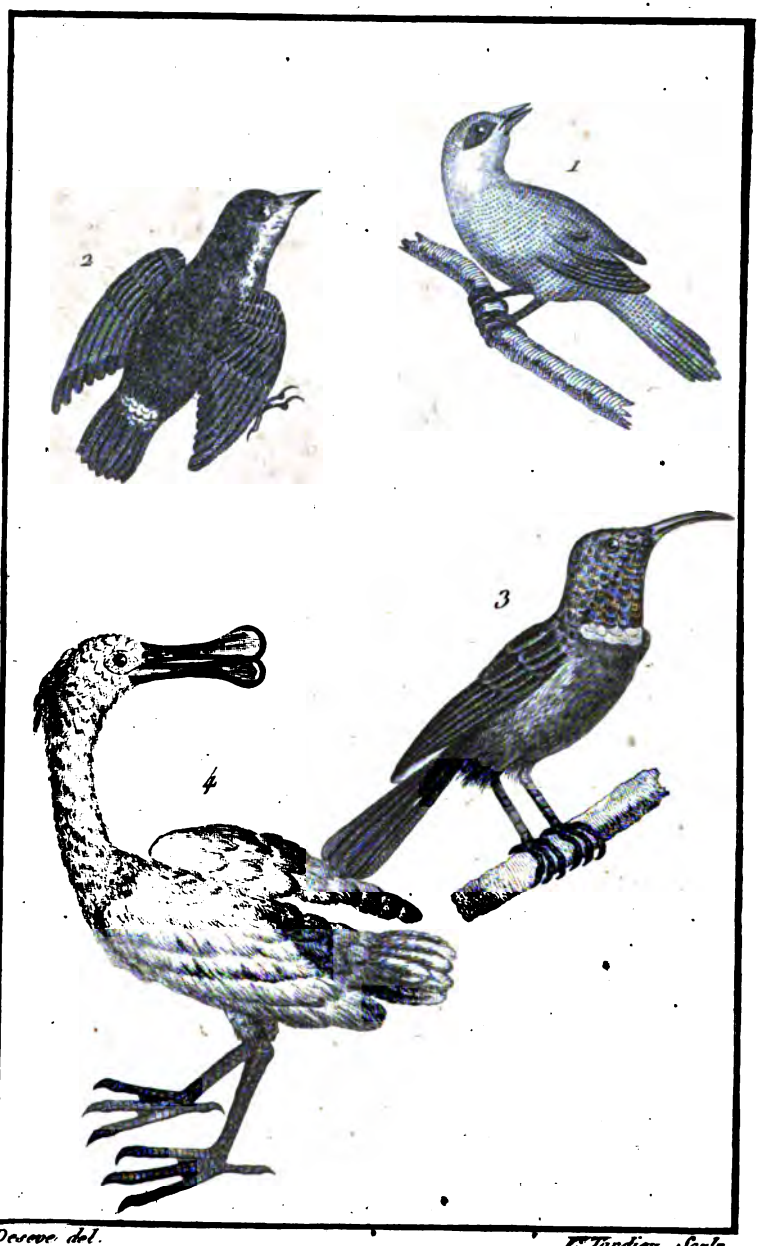

Desève del. V. Tardieu Sculp.

1. Sénégali. 2. Sittelle aux ailes orangees.
3. Sougnimbindou. 4. Spatule.

Le SÉNEÇON DORONIC a la tige très-souvent uniflore, les feuilles entières et dentées, les radicales ovales et velues en dessous. Il est vivace, et se trouve dans les Alpes, dans les Pyrénées et autres montagnes élevées de l'Europe. (B.)

SENÉGALI (*Fringilla senegala* Lath. pl. enl. n° 157, fig. 1, ordre PASSEREAUX, genre du PINSON. *Voy.* ces mots.). Les *sénégalis* font partie de la charmante famille des *bengalis;* même forme, même douceur, taille aussi dégagée, plumage aussi agréable. Ils méritent, ainsi que les *bengalis*, les petits soins et les attentions indiqués pour les conserver et les faire multiplier dans nos climats. *Voyez* BENGALI.

Le *sénégali*, moins gros que le *bengali piqueté*, mais d'une forme plus alongée, a quatre pouces environ de longueur; un rouge vineux colore la tête, la gorge, tout le dessous du corps jusqu'aux jambes et le croupion: on remarque plusieurs petits points blancs sur les côtés de la poitrine et sur les plumes des flancs; un brun verdâtre, teint de rouge sur le dos, couvre le bas-ventre; les ailes sont brunes; les pieds gris; la queue est noirâtre et le bec roux; les bords et les arêtes des deux mandibules sont teints de brun.

La femelle est brune en dessus, d'un roux teinté de rougeâtre, où le mâle est rouge, d'un blanc sale au ventre, et est privée, ou à-peu-près, des points blancs de la poitrine et des flancs. Les *sénégalis rouges* peuvent se diviser en deux races, dont l'une est plus grande que l'autre; la petite se trouve au Sénégal et la grande au Bengale.

Avec des soins et quelques précautions, je me suis procuré le plaisir de faire multiplier ces jolis oiseaux sous notre climat, et je suis bien convaincu qu'en les soignant de la manière que j'ai indiquée pour les *bengalis*, l'on parviendroit à les naturaliser et à les rendre aussi familiers que les *serins*. Les jeunes ont le même plumage que la femelle, et naissent couverts de duvet. Le *sénégali* qu'on a trouvé à Cayenne me paroît appartenir à la petite race, mais je n'en juge que d'après le plumage, la couleur totalement rouge du bec et des pieds, car Montbeillard ne fait pas mention de la taille dans sa description.

L'oiseau appelé *danbik* par le savant voyageur Bruce, est donné comme une variété du *sénégali*. On le trouve très-communément dans l'Abyssinie; il est de même taille que le grand; la couleur rouge ne descend pas jusqu'aux jambes comme dans les autres, mais elle s'étend sur les couvertures des ailes, où l'on apperçoit quelques points blancs; le bec est pourpré, avec son arête supérieure et inférieure bleuâtre; les pieds sont cendrés. La femelle est d'un bleu presque uniforme.

Le SÉNÉGALI CHANTEUR (édition de Sonnini de l'*Hist. nat. de Buffon.*). Ce n'est point par une parure élégante que se distingue cette espèce de *sénégali;* modeste dans ses couleurs, il sait captiver notre attention par des qualités plus intéressantes: chant mélodieux, douceur et familiarité, tels sont ses attributs naturels. Il n'a point du *rossignol* les sons flûtés, les coups de gosier éclatans, les roulades précipitées; mais doué d'une voix moelleuse, sonore, forte sans dureté, pleine de grace et d'harmonie, il a l'avantage de se faire entendre dans un appartement pendant presque toute l'année sans jamais fatiguer. Ce charmant petit oiseau feroit aisément oublier le musicien des Hespérides, si, moins délicat et moins rare, il pouvoit plus aisément s'acclimater dans nos pays; cependant avec des soins et des attentions, on y parviendroit aisément, puisqu'il suffit de le mettre dans les premières années à l'abri de la rigueur du froid; l'on pourroit même l'y naturaliser et le faire multiplier, si on lui procuroit une chaleur convenable, que j'estime à 25 degrés pour ces oiseaux qui sont nés sous la zône torride; mais le petit chantre demande une volière particulière, car d'un naturel timide et doux, il est toujours la victime de ces espèces hardies et hargneuses, tels que les *moineaux à bec rouge* et certains *bengalis*, qui abusent de sa foiblesse, se font un jeu de le déplumer, et par là l'exposent à périr de froid.

Cet intéressant oiseau est de la taille du *bengali*, mais d'une forme plus arrondie; tout son plumage est d'un gris blanc, et chaque plume a dans son milieu une tache brune, qui s'étend le long de la tige; le gris est plus foncé sur la tête, le dos, la poitrine et le haut du ventre; il est presque pur sur la gorge; les ailes et la queue sont brunes; cette dernière est un peu fourchue à son extrémité. La femelle ressemble tellement au mâle, que le chant seul en fait la distinction. Ces oiseaux ne muent qu'une fois par an, et leurs plumes ne repoussent qu'à cette époque si elles ont été arrachées dans le courant de l'année, du moins sous nos climats.

Le SÉNÉGALI A COURONNE BLEUE (*Fringilla cyanocephala* Lath.). Ce *sénégali* qu'a fait connoître Miller (*Illustrations*, tab. 24.), est de la grande taille, car il a environ sept pouces de longueur; le bec est noirâtre et bordé de rouge; le tour des yeux blanc; le dessus du cou et le haut du dos sont d'un brun rougeâtre; la partie postérieure, le croupion et le sommet de la tête bleus; les parties inférieures jaunes; les cuisses et le bas-ventre blancs; les grandes couvertures des ailes bordées de cette couleur; les pennes et celles de la queue noires; les pieds d'un brun pâle. Cette espèce se trouve au Sénégal.

Le SÉNÉGALI A FRONT POINTILLÉ (*Loxia frontalis* Daudin.). Ce *sénégali* s'éloigne un peu des autres par son plumage moins soigné et des couleurs moins agréables; il est aussi plus délicat, quoiqu'il annonce un tempérament plus robuste. On parvient difficilement à l'accoutumer à notre climat, car il est très-sensible au froid. Difficile dans le choix de ses alimens, il refuse dans les premiers temps de sa transplantation toute autre graine que le millet du Sénégal. Son naturel est doux et social; mais il ne se plaît qu'avec ceux de son espèce. On l'entend rarement chanter en captivité, sans doute parce qu'il ne trouve pas la nourriture et la chaleur qui lui conviennent.

Cet oiseau a quatre pouces et demi de longueur; le front noir, pointillé de blanc; deux moustaches près des yeux de même couleur et variées de même; le dessus et le derrière de la tête d'une teinte de cannelle claire; le dessus du corps, les pennes des ailes et de la queue de couleur brune et à bords blancs; toutes les plumes du dessous du corps blanches, ainsi que le bec; les pieds d'un gris pâle; grosseur du *bengali piqueté*.

Je n'ai remarqué aucune différence entre le mâle et la femelle.

Le SÉNÉGALI RAYÉ (*Loxia astrild* Lath., pl. enl. n° 157, fig. 2, genre du GROS-BEC, ordre PASSEREAUX. *Voyez* ces mots.) est un des plus jolis petits oiseaux que l'on nous apporte vivans des côtes de l'Afrique; chant agréable, quoiqu'un peu glapissant, plus fort qu'on ne doit l'attendre d'un si petit oiseau; douceur, vivacité, gaîté, plumage soigné et bien peigné, telles sont les qualités de ce *sénégali*, qu'avec un peu de soin on parviendroit facilement à faire multiplier dans notre climat. On le nourrit avec du millet et du mouron. Cet oiseau, naturellement très-propre, aime beaucoup à se baigner. Je crois qu'il y a dans cette espèce deux races, comme dans celle du *sénégali rouge*, car il en est de beaucoup plus petits les uns que les autres: ces derniers, qui nous viennent du Sénégal, sont plus délicats, et leurs couleurs ont plus d'uniformité.

Tout son plumage est rayé transversalement de gris et de brun, du bec à la queue; plus la rayure approche de la tête, plus elle est fine; les teintes sont plus claires sur la gorge et le devant du cou, et nuancées de rouge sur la poitrine et le ventre; cette couleur est plus étendue dans des individus que dans d'autres, et est sans mélange sur le milieu du ventre; il y a aussi un trait rouge de chaque côté de la tête, dans lequel l'œil est placé, et qui s'étend dans quelques-uns sur le front; le bec est de cette teinte; les pieds sont bruns, ainsi que les ailes et la queue, dont les couvertures inférieures sont d'un marron noirâtre, et les pennes un peu étagées. Longueur des plus grands, quatre pouces et demi environ.

La femelle ressemble au mâle. Les nuances sont plus ou moins rembrunies, plus ou moins rougeâtres dans les uns; le dessus de la tête est dans d'autres sans rayure; plusieurs ont les couvertures intérieures de la queue et même le bas-ventre de couleur noire.

Cette espèce se trouve sur toute la côte d'Afrique et aux îles Canaries.

Le SÉNÉGALI ROUGE. *Voyez* SÉNÉGALI. (VIEILL.)

SENEGRÉ. C'est la TRIGONELLE FENU-GREC. *Voyez* ce mot. (B.)

SENEKA. C'est le nom spécifique d'une plante du genre des POLYGALES, dont la racine est regardée comme un remède contre la morsure des *serpens à sonnettes*. Voy. au mot POLYGALE. (B.)

SENEMBRI, nom de pays de l'IGUANE COMMUN. *Voyez* ce mot. (B.)

SENEVÉ, nom vulgaire de la *moutarde* dans quelques cantons. *Voyez* au mot MOUTARDE. (B.)

SÉNICLE. *Voyez* SERIN. (VIEILL.)

SENRÉE, *Senraea*, plante toute couverte de petits poils blancs, à feuilles alternes, pétiolées, les unes en cœur tronqué et tridenté, les autres entières, et à fleurs solitaires et axillaires, qui forme un genre dans la monadelphie décandrie.

Ce genre, qui a été établi par Cavanilles et qui est figuré pl. 35 de ses *Dissertations*, a pour caractère un calice double, l'extérieur de trois folioles et l'intérieur à cinq dents; une corolle de cinq pétales; dix étamines réunies par leur base; un ovaire supérieur surmonté d'un style à cinq divisions.

Le fruit est une capsule à cinq loges.

La *senrée* se trouve sur les côtes de l'Arabie. (B.)

SENS. L'animal resteroit dans un état continuel de végétation et d'immobilité, s'il n'avoit aucun moyen de communication avec les objets extérieurs; il ne pourroit ni sentir, ni agir, parce qu'il ne fait de mouvemens qu'à l'occasion de quelque affection. Plus un animal a de sensibilité extérieure, plus ses mouvemens sont vifs et répétés. L'*huître*, qui sent à peine, ne se remue presque jamais; l'oiseau, dont la sensibilité est extrême, est toujours en action, et même parmi les hommes ceux qui sont les plus sensibles sont aussi les plus vifs et les plus actifs.

L'animalité consiste donc dans la présence des *sens*, dans la faculté d'être affecté par l'impression des corps extérieurs; la plante qui ne sent point, n'a aucun *sens*, et lorsque nous sommes endormis, lorsque nos organes externes ont suspendu leurs fonctions, nous sommes dans une sorte de végétation. C'est une qualité propre à tous les *sens* des animaux d'être susceptibles d'intermittence dans leur activité, d'avoir une interruption, un temps de réparation lorsqu'ils ont été fatigués, tandis que les organes internes ont une activité qui ne cesse qu'à la mort. Il y a donc deux genres de fonctions bien distinctes dans le corps des animaux; 1°. celles qui sont internes et qui s'exercent constamment; 2°. celles qui sont extérieures et qui ont des temps de repos.

Les parties extérieures, les organes des *sens* sont tous composés, en général, de parties symétriques ou doubles. Les yeux, les oreilles, les membranes olfactives, sont par paires dans les animaux qui jouissent de ces parties; le *sens* du goût, du toucher, et celui de l'amour qui est un sixième *sens*, sont de deux moitiés symétriques ou de deux organes correspondans.

Toutes les parties que nous trouvons doubles ou symétriques dans les animaux, appartiennent à la sensibilité ou à la

mobilité de l'individu. Le cerveau des animaux à deux systèmes nerveux ou des vertébrés, est même composé de deux hémisphères ou moitiés parallèles. Or, tous ces organes pairs ou symétriques dorment et s'éveillent; c'est-à-dire qu'ils ont des momens de sensibilité et d'insensibilité.

Mais ces parties peuvent être inégales en force; par exemple, un œil peut être plus fort que l'autre, une oreille, une narine, une moitié de la langue, une main, une moitié du corps, un hémisphère du cerveau, peuvent acquérir plus ou moins d'activité que la partie correspondante. Les sensations, en ce cas, seront plus ou moins fausses, suivant l'inégalité plus ou moins grande des forces de chaque partie paire ou symétrique. Cela est fort remarquable pour la vue, l'ouïe et même pour le cerveau, mais les autres *sens* participent moins de ce désavantage, parce qu'ils s'exercent sur des objets plus grossiers, plus palpables, et qui prêtent beaucoup moins aux erreurs que les sons, la lumière et les sensations.

Il y a donc à cet égard deux sortes de *sens*, ceux qui sont tout physiques, pour ainsi dire, et ceux qui tiennent plus à l'intelligence. Les premiers sont, 1°. le toucher; 2°. le *sens* de l'amour, qui est un vrai sens très-distinct; 3°. le goût; 4°. l'odorat. Les seconds sont, 1°. l'ouïe; 2°. la vue, et 3°. le *sens* intérieur de la pensée ou le cerveau. Il y a en effet sept *sens*, indépendamment des affections et des besoins du corps des animaux, tels que la faim, la soif, les affections, les nécessités physiques qui dépendent toutes du jeu des organes intérieurs, mais qui ne sont pas de véritables *sens*, quoiqu'elles fournissent aussi au cerveau des idées particulières comme chacun des sept *sens*.

La division des *sens* en *matériels* et en *intellectuels* n'est point arbitraire, mais fondée sur la nature des idées que chacun d'eux nous procure, car les animaux ont les *sens matériels* beaucoup plus actifs que les *sens intellectuels*. Chez eux, le toucher, le goût, l'odorat, l'amour sont tout physiques, tout brutaux, l'ame n'y participe point; c'est l'appétit et le besoin qui les dirigent; chez l'homme, au contraire, le cerveau, l'ouïe et la vue sont tout intellectuels, et même nos *sens* les plus matériels tendent à notre perfection morale, tels sont le toucher, le *sens* de l'amour, le goût et l'odorat, quoiqu'ils ne soient qu'en second ordre chez nous; mais dans l'animal c'est précisément le contraire. Une autre différence non moins essentielle, c'est que les *sens intellectuels* sont les seuls qui reçoivent des sensations de beauté, de sublime. Une saveur, une odeur, une volupté du tact ou de l'amour ne sont pas *belles*, on n'y trouve ni laideur ni beauté; au contraire, ce

qu'on voit, ce qu'on entend, ce qu'on pense a rapport à la beauté ou à la laideur, à l'abjection ou à la sublimité; notre ame y est plus intéressée que dans tout autre genre de sensation; il y a plus de moral et d'abstraction, le corps y est moins essentiel; voilà pourquoi l'homme jouit de cette perfection au suprême degré, et plus les animaux sont imparfaits, moins leurs *sens intellectuels* ont de supériorité sur leurs *sens* de l'appétit et de la matière.

Chacun des *sens* a sa vie propre et son mode particulier de sensation; dans tous, c'est le système nerveux du cerveau qui perçoit les impressions, et il est ridicule de supposer avec quelques métaphysiciens que la vue, l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat, &c. ne s'exécutent pas dans l'organe même, mais seulement dans le cerveau; la sensation seule est propagée au *sensorium* commun par les cordons nerveux; le son, la lumière, la saveur, l'odeur ne pénètrent point dans le cerveau. Les impressions subsistent quelquefois dans l'organe, quelque temps après l'action des objets; ainsi l'ébranlement de l'oreille, l'irritation de la rétine ont lieu après avoir été frappées d'une vive lumière ou d'un bruit très-fort; de même les idées vives demeurent dans le cerveau par une suite de l'ébranlement qui survit à l'impression des objets. Descartes a prétendu que nous pensions toujours, même en dormant, quoique nous ne nous en apperçussions pas alors. C'étoit prétendre que nous voyions, entendions, touchions, goûtions sans cesse, car le principe est le même; notre cerveau est un *sens* comme l'ouïe, la vue, quoique plus parfait; il a ses instans de repos comme elles. C'est le *sens* général des *sens* particuliers. Ce qui distingue sur-tout le *sens* du cerveau, c'est qu'il a non-seulement le pouvoir de conserver les sensations et de les rappeler à volonté, mais encore celui de les combiner et de les juger. Il est donc actif par lui-même, indépendamment des causes extérieures, car il ne reçoit pas uniquement les impressions des *sens*, mais, de plus, celles des affections intérieures, de la faim, de la soif et des besoins du corps. C'est pour cela que notre esprit éprouve de si grandes modifications par la constitution physique des individus. Nos sensations varient beaucoup en force suivant l'état du corps, tantôt vigoureux, tantôt foible. Les *sens* jouissent d'ailleurs de différens degrés d'activité, et il n'est peut-être pas deux hommes sur la terre qui soient parfaitement égaux en ce point. On sait encore que l'on peut augmenter la vivacité d'un *sens* par l'attention. Ainsi on voit plus distinctement lorsqu'on fixe les yeux sur un objet pendant long-temps; on entend mieux en écoutant avec silence; lorsqu'on goûte avec réflexion, les

saveurs se font mieux sentir, &c. Les *sens* ont donc divers degrés d'éveil; leur attention s'épuise à la longue, ils se fatiguent, ils s'endorment, ils s'éblouissent par l'excès de sensation, ils sont blessés et même détruits par des impressions trop violentes; ainsi le bruit du canon rend souvent les canonniers sourds; ceux qui regardent le soleil en sont presque aveuglés. Après une saveur forte, les saveurs douces ne peuvent plus être senties.

Tous les *sens* que nous avons nommés *matériels* ne sont que des modifications du toucher. Qu'est-ce que le goût, si ce n'est un toucher plus exalté, plus intime, si ce n'est le toucher des saveurs? Qu'est-ce que l'odorat, si ce n'est encore un tact plus délicat qui s'exerce sur les corpuscules odorans? Le *sens* de la volupté n'est-il pas un tact qui apperçoit des sensations différentes de toutes les autres? Toutes les sensations qui appartiennent au toucher et à ses modifications dans la langue, la membrane olfactive et les parties sexuelles, sont apperçues par des membranes, par des surfaces plus ou moins planes, tandis que les sensations de l'œil, de l'oreille, du cerveau sont reçues par des organes très-compliqués, ce qui fait qu'elles sont aussi plus délicates, plus intellectuelles.

Plus un *sens* a de force sur les autres dans le même animal, plus il influe sur toutes ses actions; et comme les bêtes ont leurs *sens* matériels supérieurs à leurs *sens* intellectuels, il s'ensuit qu'elles écoutent plutôt leurs passions et leurs appétits que la raison; la prépondérance du *sens* du tact chez l'homme, la flexibilité des organes qui exercent ce *sens*, les doigts et la main donnent beaucoup de profondeur et de solidité à ses idées. Le toucher est un *sens* philosophe et réfléchi qui confirme et assure tous les autres. On est plus sûr de ce qu'on touche que de ce qu'on entend ou qu'on voit. Le toucher est le *sens* de la réflexion, l'ouïe est celui de la mémoire, la vue est celui de l'esprit, l'odorat celui de l'imagination, le goût celui de l'appétit, l'organe sexuel celui de la volupté, et le cerveau celui du jugement ou de la raison. Nous avons dit aux mots Oreille, Œil, Toucher, Gout, Odorat, combien chacun d'eux avoit d'influence sur l'intelligence des hommes. Mais ce ne sont pas les seules causes qui éclairent l'esprit. Il y a l'instinct qui gouverne toutes nos actions primitives et qui ouvre la première porte de l'entendement humain. Les métaphysiciens qui ont cru que nous n'apprenions rien que par le moyen des *sens* externes, que l'esprit étoit une table rase en naissant, n'ont peut-être pas assez fait attention aux mouvemens que sollicite l'instinct dans l'enfant à la mamelle, dans l'animal naissant. Si toutes nos idées, toutes

nos connoissances nous viennent du dehors, nous sommes donc tout passifs, nous sommes des automates, des machines qu'on rendroit stupides en coupant toutes les branches de communication entre nous et les objets extérieurs; en ce cas, plus nos *sens* seront parfaits, plus nous aurons d'intelligence. Mais il s'en faut bien que l'expérience prouve ces assertions. L'enfant sait teter sans y être appris, le jeune *taureau* sans cornes sait déjà frapper de la tête, le *poulet* sortant de l'œuf court chercher le grain de blé. Qui a montré à ces êtres tout ce qu'ils devoient faire? Nous ne sommes point passifs; il y a dans nous une ame, un principe de vie, d'intelligence et d'action antérieur à nos sensations, nous ne sommes point des *machines à sensations*, et notre cerveau a la force de créer des idées nouvelles; il est actif par lui-même. Pourquoi pouvons-nous inventer, imaginer des objets inconnus? Tout ne nous vient point du dehors, et l'étendue de l'intelligence n'est pas en raison du perfectionnement des *sens*. Homère et Milton étoient aveugles lorsqu'ils composoient leurs poëmes immortels, mais combien d'imbécilles voient plus clair qu'eux. *Voyez* les articles de chaque *sens* et les mots SENSIBILITÉ, INSTINCT. (V.)

SENSIBILITÉ et SYMPATHIE. Les corps animaux se distinguent de tous les autres êtres de l'univers par une propriété fondamentale, par la *sensibilité* ou la faculté d'appercevoir le plaisir, la douleur et les sensations. Nous ne trouvons rien de semblable chez les végétaux et les minéraux. (*Consultez* l'article ANIMAL.) Quoique la faculté de contracter ses fibres vivantes paroisse liée avec la *sensibilité*, cependant la première se remarque dans quelques végétaux, sans qu'on y ait pu découvrir la seconde. En effet, la *sensitive* peut resserrer ou épanouir ses rameaux lorsqu'on la touche; mais rien ne démontre qu'elle puisse éprouver du plaisir et de la douleur.

La *sensibilité* paroît donc être uniquement réservée à l'animalité; elle forme son attribut distinctif et essentiel. On peut la distinguer en *sensibilité* par rapport aux corps extérieurs, en *sensibilité* relative aux sensations intérieures, et en *sensibilité* de sympathies, soit individuelles, soit communicatives entre plusieurs individus.

En premier lieu, la *sensibilité* générale varie suivant l'état des corps animés. Un homme est moins sensible qu'une femme, un enfant l'est plus qu'un vieillard, un habitant du Nord a plus d'*insensibilité* qu'un méridional, un tempérament délicat en a moins qu'un tempérament robuste. L'état d'excitation comparé à l'état d'apathie, les nourritures,

l'éducation et l'empire de l'habitude, les saisons, enfin la susceptibilité particulière de chaque individu, modifient beaucoup la *sensibilité* dans tous les animaux. Il n'y en a peut-être pas deux sur la terre qui sentent exactement de la même manière en toutes choses.

Chaque partie d'un corps animal est animée ; chacune d'elles sent à sa manière ; car il n'y a pas jusqu'aux portions les moins sensibles en apparence qui ne puissent acquérir, dans certains cas, une *sensibilité* plus ou moins vive (excepté les poils, les écailles, les ongles, les cornes et les autres parties superficielles aux corps vivans.) Les physiologistes ont fait un grand nombre d'expériences sur les animaux vivans, pour connoître le degré de *sensibilité* de chaque organe ; mais comment n'ont-ils pas vu que la frayeur, la douleur violente, l'irritation, &c. changeoient le mode de *sensibilité*? que des sensations vives absorboient les plus foibles? que la faculté de sentir s'épuise et se renouvelle, enfin que rien n'est moins constant qu'elle dans le corps vivant? Ce n'étoit donc pas la peine de tourmenter de pauvres bêtes et de s'habituer à la cruauté, en abjurant tout sentiment de compassion : ce n'est pas en s'endurcissant le cœur qu'on peut mieux connoître le principe qui nous fait sentir.

Toute partie du corps est plus ou moins capable de sentir ; mais les nerfs paroissent jouir, à cet égard, d'une grande supériorité sur les autres organes. Cependant, la *sensibilité* d'une partie n'est pas toujours en raison de la quantité de ses nerfs ; d'ailleurs, tous les organes, dans un état d'inflammation, jouissent d'une *sensibilité* douloureuse. Ainsi, cette faculté peut s'accumuler et s'épuiser ; elle se suspend dans le sommeil, et revient au moment du réveil. Des organes fatigués de sentir, soit le plaisir, soit la douleur, succombent d'épuisement, et restent insensibles jusqu'au retour de la faculté sensitive. Ces alternatives de repos et d'activité, dans cette propriété, sont très-remarquables dans tous les animaux et dans toutes les parties de leur corps. Ainsi, les douleurs néphrétiques cessent par intermittences, quoique la cause du mal subsiste toujours. L'habitude d'un plaisir ou d'une peine nous en ôte le sentiment à la longue, parce que la faculté de sentir s'épuise sans interruption par la présence continuelle de ce plaisir ou de cette peine.

Ce n'est donc pas en raison des nerfs que la *sensibilité* réside dans chaque organe ; car le cerveau, qui est le dépôt et l'origine de la substance nerveuse, n'est pas aussi sensible que beaucoup d'autres parties du corps. D'ailleurs, chacun des organes a reçu une somme de *sensibilité* qui détermine ses

fonctions. La langue, le gland, ont plus de *sensibilité* que le pied ou la main. Ainsi, les opérations de chaque organe sont modifiées par leur *sensibilité* propre : voilà pourquoi les sécrétions de la bile, de la sueur, de l'urine, éprouvent des variations par la colère, la frayeur, &c. De même, la circulation reçoit des altérations par le moindre écart du pouvoir sensitif. Combien n'a-t-il pas d'influence sur les organes sexuels, sur la respiration, les excrétions, &c. !

Ensuite, certains tempéramens sont beaucoup plus sensibles que les autres : un bilieux, un sanguin, sont plus vifs, plus excitables par les moindres objets que les flegmatiques ; un mélancolique s'affectera plus profondément que tout autre sur le même sujet ; des constitutions sveltes et délicates ont une susceptibilité excessive pour tous les objets : les corps épais et robustes les sentent moins.

Dans la jeunesse, n'est-on pas plus sensible que dans l'âge sombre et apathique de la vieillesse ? Tout agite l'enfant ; il pleure, il rit, il s'amuse, il change à tout moment, il n'existe que dans ses sensations : mais le vieillard est triste, insensible, grondeur ; il lui faut du repos, il tend vers l'anéantissement, il ne peut plus goûter la vie.

La femme a des rapports avec l'enfance, comme l'homme avec la vieillesse, lorsque l'on compare leur *sensibilité*. La première tient encore du tempérament svelte et délicat ; le second a la constitution robuste, athlétique et peu sensible.

Les mêmes différences s'observent entre les peuples des pays froids, qui sont épais et forts, et les nations des contrées ardentes, qui sont maigres, délicates et sensibles. Les saisons opèrent de la même manière sur la constitution des hommes. En été, notre état est analogue à celui des méridionaux ; en hiver, nous ressemblons davantage aux septentrionaux, car les saisons ne sont que des climats passagers.

On varie beaucoup encore le mode de sa *sensibilité* par les habitudes et par l'éducation qui en est le fruit. Ainsi, l'habitude de voir souffrir les hommes et les animaux endurcit le cœur aux chirurgiens, aux bouchers, &c. : ainsi l'on se façonne à la douleur, on s'accoutume au plaisir. Sardanapale étoit si blasé par l'excès des voluptés, qu'il ne les sentoit plus, et qu'il proposoit des prix aux hommes qui pourroient en découvrir de nouvelles. Mais le moyen de jouir beaucoup est de jouir rarement et sobrement ; de sorte que les plus tempérans sont, à cet égard, les plus heureux.

Nos affections changent aussi le mode de notre *sensibilité*. Par exemple, tout nous déplaît dans le chagrin, tout nous plaît dans la joie, tout nous fatigue d'une manière insuppor-

table dans les longues maladies. Ainsi, nos goûts changent, se tournent vers l'objet principal qui nous dirige. L'amant ne voit par-tout que l'amour; le vieillard ne trouve que vieillesse, chagrin, dégoût en toute chose; il soutient que les anciens temps étoient meilleurs, et le jeune homme est tenté de penser tout le contraire. Les uns et les autres jugent d'après ce qu'ils sentent, mais non pas d'après la nature, qui est toujours la même.

Une partie du corps étant vivement affectée par quelque objet, reçoit un surcroît de *sensibilité* des autres organes. Il y a donc une sorte de conspiration de tout le corps vers le point affecté, car chaque partie est pour ainsi dire solidaire et responsable du tout; le corps vivant ressemble à une république fédérative, chaque région est mutuellement liée avec toutes les autres. Ce concours fédératif, qu'on nomme *synergie*, rassemble les puissances sensitives pour les opposer à l'ennemi commun. C'est ce qu'on remarque dans les crises des maladies, dans l'acte de la génération, dans la forte méditation du cerveau. Plus une partie reçoit de forces sensitives, plus les autres parties en sont privées.

On observe des irrégularités dans la manière de sentir, et il y a des états particuliers de la puissance sensitive qui paroissent sortir des règles ordinaires. Ainsi, les filles qui ont les pâles couleurs, dévorent du plâtre, du charbon, de la cire, &c. Les appétits bizarres, les antipathies étranges, les desirs les plus singuliers, se remarquent souvent chez les femmes enceintes. Ce désordre dans les facultés tient à des causes difficiles à expliquer. *Voyez* les mots MENSTRUES et MATRICE.

Les organes font aussi des choix qui ne peuvent être dirigés que par un mode particulier de *sensibilité*. Pourquoi les cantharides se portent-elles plutôt sur la vessie qu'ailleurs? Pourquoi les boissons spiritueuses affectent-elles le cerveau de préférence aux autres parties? Comment le soufre agit-il sur-tout sur les poumons, &c.? Il faut donc que chaque organe ait une aptitude particulière à un objet. De même que l'œil n'appercoit pas les sons, ni l'oreille la lumière, ainsi la vessie n'apperçoit pas le soufre, et le cerveau goûte les liqueurs spiritueuses par ses nerfs et non pas le mercure, &c. On peut donc dire que chaque partie d'un animal a son mode de *sensibilité*, son espèce de goût, ses volontés, ses passions, pour ainsi dire: elle sent par elle-même. On a prétendu que la sensation ne s'opéroit pas dans l'organe, mais dans le cerveau; rien de plus opposé aux vérités physiologiques. La douleur est dans le doigt brûlé, et non dans

le cerveau; celui-ci n'en a que la connoissance. L'*ame*, impassible par son essence, ne peut avoir par elle-même ni plaisir ni peine; c'est le corps seul qui sent l'un et l'autre. Le chagrin, la joie, l'amour et les autres passions ne se sentent point au cerveau, mais au bas de la poitrine, près de l'estomac. C'est l'œil qui voit, l'oreille qui entend, et non pas le cerveau lui-même. Des animaux privés du cerveau, comme les polypes, les vers, éprouvent cependant de la douleur et du plaisir. On objectera qu'un homme, dont le bras est amputé, sent cependant de la douleur comme si ce membre existoit encore; mais, qui ne voit pas que c'est une illusion du principe sensitif, due à l'accoutumance des douleurs passées? Cette réminiscence ressemble à celle des sensations amoureuses qui se reproduisent dans les rêves. On me dira encore que l'imagination, distraite de la douleur et du plaisir, y rend insensible; de-là même je conclus que les forces sensitives peuvent se transporter d'un objet à un autre objet, comme nous l'avons montré ci-devant. Une forte sensation en absorbe toujours une moindre; ainsi, une pensée qui intéresse vivement, une méditation sur un sujet attrayant, obscurcissent la douleur, distraient et éloignent des affections pénibles, en transportant ailleurs toute la *sensibilité*, toutes les forces vitales.

D'une autre part, aucun organe des sens ne peut sentir sans recevoir un degré de tension particulière et proportionnée aux sensations. Par exemple, l'œil ne peut pas appercevoir la vive lumière s'il sort d'un lieu sombre, et réciproquement il ne peut pas voir les objets peu éclairés lorsqu'il vient du grand jour. En sortant du sommeil, le goût, l'odorat, sont encore engourdis; ils sont hors d'état de percevoir les saveurs et les odeurs. Il faut donc un certain rapport entre l'organe de la sensation et l'objet qu'on veut connoître. Si le sens est trop excité, la sensation sera trop violente. Ainsi, dans les otalgies ou douleurs d'oreilles, les membranes, tendues avec force, perçoivent les plus foibles sons avec une violence extrême. Lorsque l'œil est enflammé, la plus douce lumière lui devient aussi insoutenable que celle du disque du soleil. Les sens peuvent aussi se dépraver. Ainsi, dans la fièvre, l'indigestion, le goût ne trouve plus la même saveur aux alimens. Le fromage déplaît à quelques personnes, il plaît à d'autres: il en est de même des odeurs. Pourquoi les caractères sombres préfèrent-ils les couleurs tristes, les sons funèbres, tandis que les tempéramens gais recherchent les teintes éclatantes et les accens d'alégresse? Chacun aspire à son unisson. Les objets qui nous entourent

ne sont donc pas représentés à notre ame tels qu'ils sont dans la réalité, mais tels qu'ils sont par rapport à nous. Ainsi, nous ne connoissons pas la vérité. Qui sait si le blanc que j'apperçois est aussi blanc pour un autre œil que pour le mien? Car de même que telle cause de douleur agit violemment sur l'un et foiblement sur l'autre, ainsi tel son, telle couleur, telle odeur, telle saveur, tel objet touché, sont plus ou moins profondément apperçus et sentis par divers individus. Les métaphysiciens qui ont raisonné sur nos sensations n'ont pas tenu compte de ces importantes différences. En effet, il est très-douteux que l'univers soit en réalité ce qu'il nous paroît être; le monde doit paroître bien différent à une huître qu'il paroît à nous-mêmes. Si nous avions un plus grand nombre de sens, ou des sens autrement conformés, tout seroit changé; car même entre deux hommes, rien n'est exactement le même. Newton voyoit bien autrement l'univers qu'un imbécille. Cependant, nous n'appercevons que le gros des choses; et ce que nous prenons pour des vérités, n'est peut-être tel que par rapport à nous, et nullement par rapport à Dieu. *Tradidit mundum disputationibus eorum.* Pourquoi tant d'erreurs dans ce monde? et pourquoi ce qui paroît bien à Paris, est-il mauvais en Chine? Proposez un gouvernement démocratique et la religion catholique au Japon, ou le despotisme avec l'alcoran dans la Suisse, comment y serez-vous écouté? Pourquoi telle loi est-elle juste à Londres et injuste à cent lieues de là? Comment deux choses contradictoires peuvent-elles être également bonnes et convenables suivant le temps et le lieu? Nos organes ne changent point cependant, mais le mode de *sensibilité* change; mais l'habitude, le climat, l'éducation, tout l'altère. Il faut la fatalité à un Turc, comme il faut du punch à un Anglais.

La *sensibilité* s'accumule à mesure qu'on se soustrait davantage aux sensations; voilà pourquoi la solitude, le défaut de sensations extérieures, agravent les passions et exaltent le caractère. Un homme en proie à mille objets dans la société, sent d'autant moins chaque chose, qu'il en sent un plus grand nombre. Nous n'avons qu'une certaine somme de *sensibilité;* plus nous la partageons dans un grand nombre d'occupations, plus la part de chacune d'elles est petite: aussi l'on réussit moins en entreprenant plusieurs choses, qu'en s'occupant d'une seule. On perd en profondeur ce qu'on gagne en surface.

Il ne faut pas considérer la *sensibilité* comme purement passive dans les animaux, puisque c'est de son rapport et de sa combinaison avec les objets extérieurs que résultent nos

sensations et notre intelligence. Nous réagissons sur tout ce qui nous entoure; notre imagination transporte et métamorphose tout; elle est la source de nos illusions, de nos peines et de nos plaisirs. Tout est parfaitement indifférent dans l'univers; cependant, que de choses nous touchent, nous émeuvent, nous enivrent de joie ou nous contristent de douleur! Deux hommes ne voient pas de la même manière dans une circonstance pareille; l'un s'afflige au milieu du malheur, l'autre s'encourage: Régulus marche avec fierté au supplice, il faut y traîner d'autres hommes.

Notre *sensibilité* cherche à se mettre en équilibre avec les corps qui agissent sur elle, comme on l'observe dans les maladies; la fièvre n'est que l'action du système sensible contre la cause qui attaque la vie. C'est une sensation générale du corps vivant qui cherche à se mettre en rapport avec le principe morbifique. De même, l'impression d'un objet sur un sens exige un rapport de force entre l'un et l'autre; c'est, en quelque sorte, une saturation réciproque entre le corps sentant et le corps senti, entre la rétine et la lumière. Par comparaison, un acide et un alcali s'unissent en des proportions déterminées pour former un sel neutre, qui n'a plus la propriété de l'un ni de l'autre, qui a sa manière d'être particulière. Ainsi, la combinaison d'un objet avec la *sensibilité* d'un sens forme la *sensation*, mode particulier de la vie qui n'a plus les propriétés de ses deux composans. Ce qui prouve que la *sensibilité* est employée, c'est qu'on la voit s'épuiser par cette combinaison; car nous avons montré ci-devant qu'un organe ne peut pas sentir sans interruption, que sa faculté d'appercevoir s'use, a besoin de se réparer, et que l'habitude l'épuise à la longue. Il y a donc un véritable emploi de la *sensibilité* dans la sensation; c'est donc une espèce de combinaison entr'elle et l'objet extérieur; le produit de cette combinaison forme la sensation, comme le produit de l'union entre l'acide et l'alcali forme un sel neutre; mais celui-ci s'opère par des moyens chimiques, au lieu que la sensation s'exécute par des moyens vitaux, ce qu'il ne faut pas confondre.

La saturation vitale étant parfaite, la sensation ne s'opère plus. Quand on applique une pierre à cautère sur une partie animale, ces deux corps réagissent l'un sur l'autre jusqu'à ce que leur tendance à la combinaison soit épuisée. Ainsi, lorsqu'on met en contact du sucre avec les houppes nerveuses de la langue, il s'opère une sensation, c'est-à-dire une réaction mutuelle des deux corps, qui ne cesse qu'à l'épuisement de l'un ou de l'autre.

Ce que nous nommons *attention* est l'augmentation de *sensibilité* dans l'organe dont nous voulons faire usage. Une oreille attentive, un œil fixé, une langue qui savoure, une méditation profonde, &c. examinent mieux les objets, donnent des sensations plus fortes, des idées plus exactes, parce qu'il y a plus de *sensibilité* employée. Nous avons traité cet objet à l'article SENS, auquel il est bon de recourir.

On observe dans toutes les opérations de la *sensibilité* une sorte de périodicité constante. Souvent des douleurs, des idées, des affections morales ou des maladies, des accès et des besoins, reviennent à des époques marquées. Il semble que le mode de *sensibilité* qui les constitue, s'épuise et se répare régulièrement pour s'épuiser de nouveau.

Nous pouvons classer sous trois genres les affections du système sensible, 1°. le plaisir et la douleur, qui ne sont que l'inverse l'un de l'autre; 2°. la connoissance ou la sensation pure; 3°. la sympathie. Il est évident que la douleur ne diffère du plaisir que comme le froid diffère de la chaleur, ou la nuit du jour. De même les sentimens de haine et d'amour ne sont que la même passion vue sous deux aspects inverses, rien ne ressemblant plus à la haine que l'amour, et souvent ils se succèdent l'un à l'autre dans le même instant, comme l'éprouvent souvent les amans.

La sensation pure est exempte par elle-même de plaisir et de peine; elle n'a pour but que la connoissance; et quoiqu'elle soit le résultat de la *sensibilité*, elle est impassible par essence; c'est la pensée, c'est la pure opération de l'ame. Il est bien vrai qu'elle réveille des sensations, des affections et des passions; mais celles-ci sont étrangères à sa nature, elles tiennent au corps et à sa *sensibilité*. Cette association des idées avec les affections corporelles joue un grand rôle dans les *sympathies* communiquées entre différens individus.

Il y a deux ordres de *sympathies*, 1°. celles qui s'exercent dans un seul individu; 2°. celles qui se transmettent d'un individu à un autre. La première espèce dépend de plusieurs causes assez obscures, qui peuvent cependant se rapporter, soit à des connexions nerveuses, soit à quelques identités de fonctions, soit à des enchaînemens d'opérations vitales.

Premièrement, si l'on irrite un nerf, tous les muscles auxquels il se distribue entreront en convulsion; mais jamais ces convulsions ne se propagent dans les muscles placés au-dessus du lieu de l'irritation. Lorsqu'on blesse le cerveau, il survient des convulsions, des paroxysmes d'épilepsie et de paralysie. Une excitation violente peut causer un spasme général, comme dans le tétanos, si fréquent sous les zônes

ardentes de la terre. En liant le nerf intercostal, la cécité s'est ensuivie. Le son rêche d'une scie qu'on aiguise agace les dents; l'aphonie, la surdité, sont quelquefois la suite du mal de dents. L'irritation de la membrane intérieure du nez fait éternuer, le chatouillement des côtes fait entrer en convulsion, &c. Comme le nerf grand sympathique s'unit à un grand nombre d'autres nerfs, il est le principe d'une foule de *sympathies* par communications nerveuses. Ainsi, dans la colique néphrétique, il survient des vomissemens; l'aphonie est la suite de quelques affections de l'estomac; la toux, les vers, causent souvent des convulsions universelles; les blessures du cerveau occasionnent des abcès au foie, &c.

Les organes doubles, comme les yeux, les oreilles, les testicules, &c. sympathisent ensemble; car lorsque l'un d'eux est attaqué, l'autre le devient par communication, à cause de l'identité de leurs fonctions et de l'espèce de communauté établie entr'eux.

En troisième lieu, l'enchaînement des fonctions amène certaines *sympathies*. Ainsi, de profondes méditations fatiguent le corps, les viscères intérieurs, et troublent le travail de la digestion. La circulation du sang influe sur diverses parties du corps, et chacune de ces parties réagit sur la circulation. Les boissons spiritueuses donnent de la vigueur au corps, ensuite elles l'abattent. Des affections de l'estomac se portent sur la peau, et les maladies cutanées stimulent les organes sexuels; ainsi, tout s'enchaîne dans le corps vivant. Des affections se transportent d'un lieu à un autre, et se tranforment en d'autres maladies. L'estomac sympathise avec le cerveau, avec les pieds, les organes sexuels; ceux-ci correspondent avec la gorge. La matrice est en rapport avec les mamelles; l'état de l'esprit dépend souvent de celui de la digestion. Le froid des pieds cause quelquefois des coliques; la colère fait sécréter abondamment la bile, et la frayeur lâche le ventre.

Nous voyons aussi les idées se lier à certaines affections, ou certaines affections s'associer à un ordre d'idées. Ayant été frappé un jour par la fumée du café brûlé lorsque j'avois une forte fièvre, chaque fois que je sens une pareille fumée, j'éprouve un petit mouvement fébrile. On sait ce que peut l'imagination sur les organes sexuels, soit dans la veille, soit pendant les songes. L'excès de la faim produit des idées de fureur, et l'extrême colère donne l'envie de dévorer: c'est peut-être pour cela que des cannibales ont dévoré l'ennemi dont ils se vengeoient.

La connexion des idées avec des affections ou des mouve-

mens est une des causes de *sympathies* entre divers individus. L'appétit se réveille en regardant manger; l'envie d'uriner, de bâiller, de rire, nous vient en voyant faire ces actions. Le chant excite à chanter, la toux à tousser, le vomissement à vomir : l'imitation est l'une des facultés les plus générales. C'est ainsi que les opinions, les modes, les passions se propagent.

Qu'y a-t-il de plus rapide et de plus vif que les *sympathies* d'amour? Non-seulement on s'entend, on se parle des yeux, du geste, mais on semble même se correspondre sans se voir; on n'a qu'une même ame dans deux corps. Les cœurs se sentent, s'appellent, s'entendent de loin comme de près. Les maladies se propagent par contagion; les vices, les crimes, la peur, se communiquent aussi par fréquentation. L'exemple de la vertu, du courage, des sentimens d'honneur nous gagne, nous change par une heureuse contagion, et c'est sur ce principe qu'est fondée l'éducation. Quelles douleurs n'éprouve-t-on pas en voyant souffrir un homme ou même un animal! Les bêtes ont aussi de la compassion; le *chien* fidèle hurle et répond aux cris de son maître; la *brebis* bêle de douleur aux tristes gémissemens de l'*agneau* qu'on égorge : nous allons au spectacle pleurer avec Œdipe, nous y réchauffons notre ame à celle d'Achille.

De même les convulsions se propagent par la vue. J'ai observé que l'attaque d'épilepsie d'une femme s'étoit communiquée sur-le-champ à trois autres femmes. Il y a des caractères qui résistent davantage à ces impressions que les autres, parce qu'ils sont plus difficiles à émouvoir. La seule pensée de marcher au bord d'un précipice ou d'une haute tour fait suer de frayeur quelques personnes foibles. Combien n'influe-t-on pas sur l'imagination des femmes, des enfans, des vieillards, de certains individus pusillanimes! Les terreurs paniques, les opinions de magie, de sorcellerie, les revenans, les lutins et une foule d'autres frayeurs des ames timides et ignorantes, sont plus communes qu'on ne le pense. Les sens agissent beaucoup sur l'esprit; on cède plutôt à l'impulsion physique qu'à la raison; on est plutôt vaincu par les yeux que par les oreilles. Nous sommes bien plus disposés à imiter qu'à examiner avec impartialité. Que ne met point en usage l'orateur pour séduire ses juges! Pour cet effet, il s'adresse plutôt au physique qu'au moral. Hypéride n'eut besoin, pour rendre innocente la belle Phryné, que de dévoiler ses charmes aux regards de ses juges.

Mais comment s'opère cette communication d'affections entre deux individus? Voici ce que je soupçonne.

On sait qu'une corde tendue qui vibre, fait aussi vibrer à l'unisson une autre corde égale, et en général les corps similaires tendent à se mouvoir d'une pareille manière. Qu'on suppose deux individus vivans, ayant à-peu-près le même degré de *sensibilité*, d'*irritabilité*, les affections de l'un se propageront à l'autre infailliblement, parce que les choses étant égales, les résultats doivent être égaux. Ainsi, chacun cherche son semblable ou son unisson; l'enfant se plaît avec l'enfant, le vieillard avec le vieillard; on aime une consonnance d'idées, d'affections, de manières de voir. Ainsi naissent les amitiés. Cette propriété de sympathie a du rapport avec celle des corps bruts entr'eux. Ainsi l'huile se mêle à l'huile, l'eau à l'eau, le mercure au mercure, &c.; mais l'une dépend de la vie, l'autre de l'attraction de cohésion. Cependant, les principes sont analogues; chaque partie du corps vivant a sa sympathie propre avec les autres parties, et même avec les organes semblables des autres individus. *Consultez* les articles Sens, Instinct, Nerfs, et le mot Homme. (V.)

SENSITIVE, plante exotique très-connue, du genre Acacie (*Voyez* ce mot.), qui présente des phénomènes très-singuliers, et qui est cultivée par cette raison dans tous les jardins des curieux. Cette plante, comme on sait, a la propriété de se contracter et de resserrer certaines de ses parties sur elles-mêmes, quand on les touche. Par ce mouvement, dont, jusqu'à ce jour, les naturalistes ont cherché en vain la cause, elle semble être sensible à l'impression des corps appliqués immédiatement sur elle, ou même environnans, car la chaleur, le grand froid, la vapeur de l'eau bouillante, celle du soufre, l'odeur forte des liqueurs volatiles, un orage même, enfin tout ce qui peut produire quelque effet sur les organes nerveux des animaux, agit sur la *sensitive;* voilà pourquoi on lui a donné le nom qu'elle porte. Les botanistes l'appellent *acacie pudique* (*mimosa pudica.* Linn.). Le premier des deux mots latins veut dire *imitatrice*, parce que cette plante, dans ses mouvemens, semble imiter un animal qu'on auroit incommodé ou effrayé en le touchant; le second exprime l'espèce de pudeur qu'elle montre aussi-tôt qu'on la touche.

Il y a quelques autres plantes du même genre qui jouissent à-peu-près de la même faculté, mais à des degrés différens. On les nomme aussi *sensitives :* telles sont la *sensitive herbacée* ou l'*acacie vive* (*mimosa viva* Linn.), la *sensitive à feuilles larges* ou l'*acacie sensitive* (*m. sensitiva* Linn.), la *sensitive* ou *acacie chaste* (*m. casta* Linn.), la *sensitive paresseuse*

ou *acacie hérissée* (*m. pigra* Linn.), l'*acacie couchée* (*m. prostrata* Lam.), et l'*acacie quadrivalve* (*m. quadrivalvis* Linn.).

Celle dont il s'agit ici est la *sensitive commune*, originaire du Brésil et des parties méridionales de l'Amérique. Elle a une petite racine et des tiges cylindriques de couleur verdâtre ou purpurine, élevées d'environ un pied et demi, et garnies d'épines, les unes éparses, les autres placées deux à deux à la base de chaque feuille. Les feuilles ont un pétiole assez long, terminé par quatre digitations ou pinnules, qui s'insèrent par paires fort près les unes des autres. Chaque pinnule soutient quinze à vingt paires de folioles oblongues, lisses et étroites. Des aisselles des feuilles sortent des pédoncules qui portent chacun un bouquet de fleurs très-petites, blanchâtres ou un peu couleur de chair, et dont les styles dépassent de beaucoup les étamines. Les gousses sont réunies par paquets de douze ou quinze; leur longueur est de quatre à cinq lignes, leur largeur d'une ligne et demie. Elles sont bordées de petites épines, distinguées par trois articulations arrondies et peu profondes, et elles renferment trois petites semences.

Il n'est presque point de plante qui, au commencement de la nuit, ne prenne dans quelqu'une de ses parties, surtout dans ses feuilles, une nouvelle position. Les folioles des casses s'abaissent alors de manière que les surfaces inférieures se touchent; d'autres plantes joignent leurs folioles en haut; d'autres les couchent sur la tige, du côté opposé à son sommet. Les *sensitives* abaissent les leurs sur la tige, en dirigeant leurs pointes vers son extrémité. Les anciens connoissoient ces mouvemens dans les plantes. Pline parle de quelques arbres auprès de Memphis, qui étoient si gros que trois hommes ne pouvoient les embrasser; il y en avoit un dont les feuilles se penchoient vers la terre et se redressoient ensuite. *Tactu cadunt et renascuntur*, dit ce naturaliste. Ne semble-t-il pas qu'il ait voulu parler de la *sensitive*?

La propriété qu'a cette plante d'abaisser ses feuilles à l'entrée de la nuit, n'est pas celle qu'on remarque tant en elle, et dont il est ici question. Cette propriété lui est pour ainsi dire naturelle; elle la partage avec beaucoup de plantes, sur-tout de la famille des *légumineuses*. Mais elle en a une autre qui lui est propre, et qu'on peut nommer comme accidentelle, puisqu'elle ne se manifeste que lorsqu'une force étrangère agit sur la plante; c'est la faculté de se contracter avec une promptitude extrême, dès qu'on met un corps en contact avec elle. Hook, en Angleterre, est le premier qui ait observé les divers phénomènes qu'offre à cet égard la

sensitive. Après lui, Dufay et Duhamel ont fait en France un grand nombre d'expériences sur le même objet. D'autres naturalistes ont étudié la même plante avec une égale attention dans tous les momens où ses mouvemens pouvoient être aperçus. Le résultat des observations des uns et des autres a été consigné dans l'ancienne Encyclopédie par M. de Jaucourt à l'article SENSITIVE. Je crois devoir rapporter ici tout ce qui, dans cet article, peut intéresser la curiosité du lecteur. C'est M. de Jaucourt qui va parler.

Phénomènes observés dans la Sensitive.

1. « Il est difficile de toucher une feuille de *sensitive* vigoureuse et bien saine, si légèrement et si délicatement, qu'elle ne le sente et se ferme : sa plus grosse nervure étant prise pour son milieu, c'est sur ce milieu, comme sur une charnière que les deux moitiés se meuvent en s'approchant l'une de l'autre, jusqu'à ce qu'elles se soient appliquées l'une contre l'autre exactement; si l'attouchement a été un peu fort, la feuille opposée, et de la même paire, en fait autant, par une espèce de sympathie.

2. » Quand une feuille se ferme, non-seulement ses deux moitiés vont l'une vers l'autre, mais en même temps le pédicule de la feuille va vers la côte feuillée d'où il sort, fait avec elle un angle moindre qu'il ne faisoit auparavant, et s'en rapproche plus ou moins. Le mouvement total de la feuille est donc composé de celui-là et du sien propre.

3. » Si l'attouchement a été fort, toutes les feuilles de la même côte s'en ressentent et se ferment; à un plus grand degré de force, la côte elle-même s'en ressent, et se ferme à sa manière, c'est-à-dire se rapproche du rameau, d'où elle sort; et enfin la force de l'attouchement peut être telle, qu'aux mouvemens précédens s'ajoutera encore celui par lequel les rameaux se rapprochent de la grosse branche d'où ils sortent, et toute la plante paroîtra vouloir se réduire en un faisceau long et étroit, et s'y réduira jusqu'à un certain point.

4. » Le mouvement qui fait le plus grand effet est une espèce de secousse.

5. » Trois des mouvemens de la plante se font sur autant d'articulations sensibles; le premier, sur l'articulation du pédicule de la feuille avec la côte feuillée; le second, sur l'articulation de cette côte avec son rameau; le troisième, sur celle du rameau avec sa grosse branche; un quatrième mouvement, le premier de tous, celui par lequel la feuille (la fo-

fiole) se plie et se ferme, doit se faire aussi sur une espèce d'articulation qui sera au milieu de la feuille, mais sans être aussi sensible que les autres.

6. » Ces mouvemens sont indépendans les uns des autres, et si indépendans, que, quoiqu'il semble que quand un rameau se plie ou se ferme, à plus forte raison ses feuilles se plieront et se fermeront; il est cependant possible de toucher le rameau si délicatement, que lui seul recevra une impression de mouvement; mais il faut de plus que le rameau, en se pliant, n'aille pas porter ses feuilles contre quelqu'autre partie de la plante; car dès qu'elles en seroient touchées, elles s'en ressentiroient.

7. » Des feuilles entièrement fanées et jaunes, ou plutôt des branches prêtes à mourir, conservent encore leur sensibilité, ce qui confirme qu'elle réside principalement dans les articulations.

8. » Le vent et la pluie font fermer la *sensitive* par l'agitation qu'ils lui causent; une pluie douce et fine n'y fait rien.

9. » Les parties de la plante qui ont reçu du mouvement, et qui se sont fermées, se rouvrent ensuite d'elles-mêmes, et se rétablissent dans leur premier état. Le temps nécessaire pour ce rétablissement est inégal, suivant différentes circonstances, la vigueur de la plante, la saison, l'heure du jour; quelquefois il faut trente minutes, quelquefois moins de dix. L'ordre dans lequel se fait le rétablissement varie aussi; quelquefois il commence par les feuilles ou les côtes feuillées, quelquefois par les rameaux, bien entendu qu'alors toute la plante a été en mouvement, &c.

10. » Si l'on veut se faire une idée, quoique vague et fort superficielle, de la cause des mouvemens que nous avons décrits, il paroîtra qu'ils s'exécutent sur des espèces de charnières très-déliées, qui communiquent ensemble par des petites cordes extrêmement fines, qui les tirent et les font jouer dès qu'elles sont suffisamment ébranlées; et, ce qui le confirme assez, c'est que des feuilles fanées et prêtes à mourir, sont encore sensibles; elles n'ont plus de suc nourricier, plus de parenchyme, plus de chair, mais elles ont conservé leur charpente solide, ce petit appareil et cette disposition des cordages qui fait tout le jeu.

11. » Ces mouvemens, qu'on a appelés accidentels parce qu'ils peuvent être imprimés à la plante par une cause étrangère visible, ne laissent pas d'être naturels aussi; ils accompagnent celui par lequel elle se ferme naturellement le soir, et se rouvre le matin; mais ils sont ordinairement plus

foibles que quand ils sont accidentels. La cause étrangère peut être, dès qu'elle le veut, et est presque toujours plus forte que la cause naturelle. »

Nous allons rapporter maintenant les principales circonstances du mouvement total naturel de la *sensitive*.

12. « Il a été dit, dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences, année 1729*, que dans un lieu obscur et d'une température assez uniforme, la *sensitive* ne laisse pas que d'avoir le mouvement périodique de se fermer le soir et de se rouvrir le matin. Cela n'est pas conforme aux observations de MM. Dufay et Duhamel. Un pot de *sensitive* étant porté au mois d'août dans une cave plus obscure, et d'une température plus égale que le lieu des observations de 1729, la plante se ferma à la vérité, mais ce fut, selon toutes les apparences, par le mouvement du transport; elle se rouvrit le lendemain au bout de vingt-quatre heures à-peu-près, et demeura près de trois jours continuellement ouverte, quoiqu'un peu moins que dans son état naturel. Elle fut rapportée à l'air libre, où elle se tint encore ouverte pendant la première nuit qu'elle y passa, après quoi elle se remit dans sa règle ordinaire, sans avoir été aucunement affoiblie par le temps de ce dérèglement forcé, sans avoir été, pendant tout ce temps-là, que très-peu moins sensible.

13. » De cette expérience, qui n'a pas été la seule, il suit que ce n'est pas la clarté du jour qui ouvre la *sensitive*, ni l'obscurité de la nuit qui la ferme: ce ne sont pas non plus le chaud et le froid alternatifs du jour et de la nuit; elle se ferme pendant des nuits plus chaudes que les jours où elle avoit été ouverte. Dans un lieu qu'on aura fort échauffé, et où le thermomètre apporté de dehors hausse très-promptement et d'un grand nombre de degrés, elle ne s'en ferme pas plus tard qu'elle n'eût fait à l'air libre, peut-être même plutôt, d'où l'on pourroit soupçonner que c'est le grand et soudain changement de température d'air qui agit sur elle; et ce qui aideroit à le croire, c'est que si on lève une cloche de verre, où elle étoit bien exposée au soleil et bien échauffée, elle se ferme presque dans le moment à un air moins chaud.

14. » Cependant il faut que le chaud et le froid contribuent de quelque chose par eux-mêmes à son mouvement alternatif; elle est certainement moins sensible, plus paresseuse en hiver qu'en été; elle se ressent de l'hiver même dans de bonnes serres, où elle fait ses fonctions avec moins de vivacité.

15. » Le grand chaud, celui de midi des jours bien ardens, lui fait presque le même effet que le froid; elle se ferme

ordinairement un peu. Le bon temps, pour l'observer, est sur les neuf heures du matin d'un jour bien chaud, et le soleil étant un peu couvert.

16. » Un rameau coupé et détaché de la plante continue encore à se fermer, soit quand on le touche, soit à l'approche de la nuit. Il se rouvre ensuite. Il a quelque analogie avec ces parties d'animaux retranchées qui se meuvent encore. Il conservera plus long-temps sa vie, s'il trempe dans l'eau par un bout.

17. » La nuit, lorsque la *sensitive* est fermée, et qu'il n'y a que ses feuilles qui le soient, si on les touche, les côtes feuillées et les rameaux se ferment, se plient comme ils eussent fait pendant le jour, et quelquefois avec plus de force.

18. » Il n'importe avec quel corps on touche la plante; il y a dans les articulations des feuilles un petit endroit reconnoissable à sa couleur blanchâtre, où il paroît que réside sa plus grande sensibilité.

19. » La *sensitive*, plongée dans l'eau, ferme ses feuilles et par l'attouchement et par le froid de l'eau. Ensuite elle les rouvre, et si en cet état on les touche, elles se ferment comme elles eussent fait à l'air, mais non pas avec tant de vivacité. Il en est de même des rameaux. Du jour au lendemain la plante se rétablit dans le même état que si elle n'avoit pas été tirée de son élément naturel.

20. » Si on brûle ou avec une bougie, ou avec un miroir ardent, ou avec une pince chaude, l'extrémité d'une feuille, elle se ferme aussi-tôt, et dans le même moment son opposée; après quoi toute la côte feuillée, et les autres côtés, même le rameau, et même les autres rameaux de la branche en font autant, si l'impression de la brûlure a été assez forte, et selon qu'elle l'a été plus ou moins : cela marque une communication, une correspondance bien fine et bien étroite entre les parties de la plante. On pourroit croire que la chaleur les a toutes frappées, mais on peut faire en sorte qu'elle ne frappe que l'extrémité de la feuille brûlée : on fera passer l'action du feu par un petit trou étroit d'une plaque solide, qui en garantira tout le reste de la plante, et l'effet sera presqu'entièrement le même.

21. » Une goutte d'eau-forte étant mise sur une feuille assez adroitement pour ne pas l'ébranler, la *sensitive* ne s'en aperçoit point jusqu'à ce que l'eau-forte ait commencé à ronger la feuille; alors toutes celles du rameau se ferment. La vapeur du soufre brûlant fait dans le moment cet effet sur un grand nombre de feuilles, selon qu'elles y sont plus ou moins exposées. La plante ne paroît pas avoir souffert de

cette expérience. Une bouteille d'esprit de vitriol très-sulfureux et très-volatil, placée sous une branche, n'a causé aucun mouvement; il n'y a eu non plus aucune altération à la plante, quand les feuilles ont été frottées d'esprit-de-vin, ni même quand elles l'ont été d'huile d'amandes douces, quoique cette huile agisse si fortement sur plusieurs plantes, qu'elle les fait périr.

22. » Un rameau dont on avoit coupé, mais avec la dextérité requise, les trois quarts du diamètre, ne laissa pas de faire sur-le-champ son jeu ordinaire; il se plia, ses feuilles se fermèrent et puis se rouvrirent, et il conserva dans la suite toute sa sensibilité. Il est pourtant difficile de concevoir qu'une si grande blessure ne lui ait point fait de mal.

23. » Lorsqu'on coupe une grosse branche de *sensitive*, avec un canif tranchant et bien poli, la lame reste teinte d'une tache rouge qui s'en va facilement à l'eau, et qui est âcre sur la langue. Cette liqueur blanchit en séchant, et s'épaissit en forme de mucilage. M. Hook rapporte que si l'on arrache une branche de *sensitive* lorsque les feuilles sont fermées, il ne sort point de liqueur par la partie arrachée, mais que si on l'arrache adroitement, sans faire fermer les feuilles, il en sort une goutte. MM. Dufay et Duhamel ont fait cette expérience avec soin; mais il leur a paru que la goutte de liqueur sortoit toujours, soit que les feuilles fussent ouvertes ou fermées, lorsque l'on coupe ou que l'on arrache la branche; cependant, ce qui est arrivé dans le cas rapporté par M. Hook, dépend peut-être de quelqu'autre circonstance, comme de la grosseur de la branche, ou du plus ou moins de vigueur de la plante; d'ailleurs cette expérience n'est pas facile à exécuter, parce qu'il faut user de beaucoup de précautions pour couper ou arracher une branche sans faire fermer les feuilles.

24. » La vapeur de l'eau bouillante dirigée sous les bouts des feuilles, fait le même effet que si on les brûloit ou si on les coupoit; mais son effet s'étend sur toutes les feuilles voisines, et elles sont engourdies pendant plusieurs heures, et même ne se rouvrent pas entièrement du reste de la journée.

25. » La transpiration de la plante empêchée ou diminuée par une cloche de verre dont elle sera couverte, ne nuit point à son mouvement périodique.

26. » Il est troublé, déréglé par le vide de la machine pneumatique, mais non pas anéanti; la plante tombe en langueur, comme toute autre y tomberoit ». *Anc. Encycl.*

Tels sont les faits résultans des observations faites sur la *sensitive* par plusieurs savans, et principalement par Duha-

mel. Cet habile naturaliste, à qui l'agriculture et la physique végétale doivent une grande partie de leurs progrès, après avoir offert au lecteur, dans sa *Physique des Arbres*; le détail de ses expériences sur la plante dont nous parlons, dit fort sagement : « Je n'ai garde de former aucun système sur les » expériences et les observations que je viens de rapporter, » je me contenterai de faire remarquer les conséquences » suivantes qu'on en peut tirer ».

1°. Une secousse, une irritation produit plus d'effet sur la *sensitive* qu'une incision, ou même qu'une section entière.

2°. Une légère irritation n'agit que sur les parties voisines. L'effet d'une irritation plus considérable s'étend plus loin, et d'autant plus que l'irritation est plus grande.

3°. L'irritation portée sur certaines parties, produit plus d'effet qu'étant portée sur d'autres.

4°. La submersion de cette plante, ainsi que le vide, ne semblent agir qu'en altérant la vigueur de la plante : il faut remarquer que lorsque cette plante se replie, ce n'est pas par une espèce de défaillance, au contraire elle est dans une contraction fort sensible; et elle se roidit de façon que, qui voudroit la remettre dans son premier état, la romproit.

Tous les naturalistes n'ont pas été aussi réservés que Duhamel; plusieurs ont imaginé différentes hypothèses pour expliquer les mouvemens singuliers de la *sensitive*. Les uns les ont regardés comme des mouvemens convulsifs ou spasmodiques; les autres, comme des mouvemens purement mécaniques. Lamarck en donne une explication ingénieuse, mais qui pourtant est loin de satisfaire entièrement l'esprit. Il dit que les matières élastiques et subtiles qui, sur-tout dans les temps chauds, se dégagent continuellement et abondamment des plantes, s'amassent jusqu'à un certain point dans celle-ci, au lieu de s'exhaler sans cesse à mesure qu'ils sont formés, et communiquent à ses parties les plus mobiles une espèce de tension et de roideur, qui les tient dans l'état d'extension qu'on lui remarque lorsqu'elle est ouverte. Dans ce cas, si par une secousse quelconque, ou par une des autres causes dont il a été parlé, l'on vient à communiquer un ébranlement ou un développement à ces fluides subtils, au point de donner lieu à la dissipation subite d'une portion de la quantité qui en est amassée, soit dans la plante entière, soit dans certaines de ses parties; alors le vide qui s'en fait, produit une contraction qui se rend sensible dans les parties mobiles de cette plante : contraction naturelle à toute fibre organique qui cesse d'être tendue par une cause étrangère, qui auparavant la distendoit. C'est cette contraction, ajoute Lamarck, qui occa-

sionne dans l'instant le mouvement de plication des folioles et d'abaissement des pétioles des feuilles, &c.

Pour appuyer cette explication, l'illustre auteur de la *Flore française* auroit dû, ce me semble, citer quelque fait qui prouvât que les fluides subtils dont il parle, séjournent effectivement dans la *sensitive*, ainsi qu'il le suppose. Ce n'est point par des hypothèses qu'on remontera à la cause des mouvemens singuliers de cette plante. Si l'on parvient jamais (de quoi je doute) à lui arracher son secret, ce ne sera qu'après l'avoir tourmentée et observée de nouveau mille et mille fois. Dans l'explication des phénomènes végétaux, le flambeau de l'expérience peut seul et doit seul nous guider; encore si les faits découverts chaque jour sur tel ou tel phénomène particulier restent isolés, et ne se lient point à un principe commun, ils conduisent rarement à la vérité.

Culture de la Sensitive.

Il est temps d'en dire un mot. La *sensitive* est une plante étrangère et délicate; elle exige donc des soins particuliers dans nos climats. Un phénomène très-remarquable en elle, et peut-être aussi étonnant que celui de son irritabilité, c'est que sa graine conserve pendant plus d'un siècle la faculté de germer: Celle qu'on sème au Jardin des Plantes de Paris, et qui lève, est prise dans un bocal qui en contient depuis plus de cent ans.

C'est au commencement du printemps qu'on sème la graine de *sensitive*, sur une bonne couche chaude; quand cette graine est fraîche, elle lève au bout de quinze jours ou trois semaines. On ne doit pas trop arroser les jeunes plantes, ni les laisser s'affoiblir en filant; il faut leur donner de l'air dans tous les temps, quand la saison est tempérée. Si la couche dans laquelle on les a semées a été tenue à un degré de chaleur convenable, on peut les transplanter quinze ou vingt jours après qu'elles ont paru. On les reçoit alors dans une nouvelle couche chaude, qui a été préparée convenablement. Elles sont enlevées avec leurs racines entières, et plantées à trois ou quatre pouces de distance. On les arrose légèrement; on les tient à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient poussé de nouvelles fibres; et l'on abaisse tous les soirs les vitrages de la couche, pour y conserver la chaleur pendant la nuit. Les jeunes *sensitives* une fois enracinées, demandent à être arrosées souvent, mais on doit leur donner peu d'eau à la fois. Il est sur-tout essentiel de les tenir constamment à un degré de chaleur modérée, sans quoi elles feroient peu de progrès. Au

bout de trente ou quarante jours, si elles sont assez fortes, on les enlève adroitement avec leur motte, et on les met, chacune séparément, dans de petits pots remplis d'une bonne terre de jardin potager. Ces pots sont plongés dans une couche de tan, et les plantes qu'ils contiennent, traitées ensuite comme toutes les plantes tendres des pays très-chauds. (D.)

Plusieurs autres plantes moins communes que la *sensitive*, sont aussi sensibles, telles qu'une OXALIDE, la SÉNITHIE, une NÉLITE, &c. *Voyez* ces mots. (B.)

SENTIMENT (*vénerie*). Quand l'odorat d'un *chien* de chasse commence à lui faire distinguer la voie du gibier, on dit qu'il en a le *sentiment*. (S.)

SEPHEN, nom spécifique d'un poisson du genre des *raies*, qui fournit le *galuchat à gros tubercules*. Voyez au mot RAIE et au mot GALUCHAT. (B.)

SÉPIDIE, *Sepidium*, genre d'insectes de la seconde section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et de la famille des TÉNÉBRIONITES.

Ce genre, établi par Fabricius et adopté par tous les entomologistes, présente les caractères suivans : antennes filiformes, le troisième article plus long, les suivans presque cylindriques, le dernier pyriforme ; lèvre supérieure un peu échancrée ; mandibules presque bifides ; antennules filiformes, inégales ; les antérieures plus longues, composées de quatre articles ; les postérieures de trois seulement ; corps oblong ; corcelet ovoïde, tronqué aux deux bouts, dilaté sur les côtés, rétréci postérieurement ; abdomen ovalaire ; dessus du corps avec des crêtes ou des côtes ; jambes presque sans épines ; tarses des quatre pattes antérieures composés de cinq articles, les postérieures de quatre.

Les *sépidies* ne se trouvent que dans les climats chauds de l'ancien continent. Leurs habitudes sont les mêmes que celles des *pimelies*. On les voit marcher sur le sable dans les lieux secs et incultes. Les larves sont inconnues.

SÉPIDIE TRICUSPIDÉE. Tout le corps est grisâtre ; le corcelet est caréné en dessus, armé de chaque côté d'une épine et d'un tubercule bilobé, saillant et un peu recourbé sur le devant ; les élytres sont ridées ou plissées, avec deux lignes plus élevées, inégales : au point de réunion de ces deux lignes, postérieurement s'élève une petite épine. Il se trouve en Égypte, sur les côtes de Barbarie. Je l'ai trouvé commun à la fin de l'hiver aux environs d'Alexandrie. (O.)

SÉPIOLE, nom spécifique d'une espèce de SÈCHE. *Voyez* ce mot. (B.)

SEPPIE. *Voyez* SÈCHE. (S.)

SEPS, *Seps*, genre de reptiles de la famille des LÉZARDS, introduit par Daudin, et qui comprend tous les *chalcides* de Latreille, à une espèce près, le *chalcide jaunâtre*, qu'il a fait entrer dans le genre auquel il a conservé le nom de CHALCIDE. *Voyez* ce mot.

Les caractères de ce genre sont d'avoir le corps et la queue très-longs, couverts d'écailles arrondies et imbriquées; deux paires de pieds très-éloignées l'une de l'autre, ou bien une seule paire placée tantôt auprès du cou, tantôt auprès de l'anus.

On est étonné sans doute de voir des caractères de genre porter l'alternative de quatre ou de deux pieds, mais que Daudin regarde la forme et la position des écailles comme des caractères de première valeur, quoique le nombre des pattes soit considéré comme de plus grande importance par tous les autres naturalistes.

Quoi qu'il en soit, il n'y a que trois espèces de bipèdes dans le genre *seps* de Daudin; l'une est le SHELTOPUSIK de Pallas (*Voyez* ce mot.); l'autre, l'*anguis bipes* de Linnæus, et la troisième, le *chamæsaura* de Schneider. *Voyez*, pour les espèces à quatre pieds, le mot CHALCIDE. (B.)

SEPTAS, *Septas*, plante à feuilles épaisses, presque rondes, connées, glabres, formant une rosette à une petite distance de la racine; à fleurs disposées en ombelles, accompagnées d'involucres au sommet d'une hampe très-grêle et haute de trois ou quatre pouces.

Cette plante forme dans l'heptandrie heptagynie, et dans la famille des SUCCULENTES, un genre qui a pour caractère une corolle divisée en sept parties; sept pétales; sept étamines; sept ovaires supérieurs, aigus, à stigmates simples.

Le fruit est composé de sept capsules ovales, aiguës.

Le *septas* est figuré pl. 276 des *Illustrations* de Lamarck. Il est vivace, et se trouve au Cap de Bonne-Espérance. (B.)

SEPT EN TOISE, nom jardinier d'une espèce de *courge*. Voyez au mot COURGE. (B.)

SEPTICOLOR (*Tanagra talao* Lath.; ordre PASSEREAUX, genre du TANGARA. *Voyez* ces mots.). Des sept couleurs bien distinctes qui varient le plumage de ce *tangara*, est venu le nom de *septicolor*, que lui a donné Buffon; elles sont distribuées par masses, et tranchent d'une manière si agréable, que cet oiseau peut passer pour un des plus brillans; un beau vert est sur la tête et sur les petites couvertures du dessus des ailes; du noir velouté sur les parties supérieures du cou et du dos, sur les pennes moyennes des ailes et sur le dessus des

pennes de la queue ; une couleur de feu très-éclatant sur le dos ; un jaune orangé sur le croupion ; du bleu violet sur la gorge, la partie inférieure du cou et les grandes couvertures supérieures des ailes ; du gris foncé sur le dessous des pennes de la queue, et une couleur d'aigue-marine sur les parties inférieures depuis la poitrine.

Les deux figures, pl. 7, fig. 1, et pl. 127, fig. 2 de l'*Hist. nat. de Buffon*, sont défectueuses, ce dont nous avertit Buffon lui-même ; la première est d'après un oiseau desséché au feu, auquel on a ajouté une queue étrangère, et l'autre d'après une peau mal conservée.

Le *septicolor* a la grosseur du *serin ;* cinq pouces dix lignes de longueur ; le bec et les pieds noirs ; la queue un peu fourchue ; les ailes pliées s'étendent jusque vers la moitié de sa longueur. Il y a des individus plus beaux les uns que les autres. La femelle n'a pas de rouge vif sur le dos, dont le bas est orangé comme le croupion. En général ses couleurs sont plus brouillées et moins vives que celles du mâle. On remarque quelques variétés dans les mâles ; les uns ont le croupion du même rouge que le dos ; d'autres, et en assez grand nombre, ont le dos et le croupion entièrement de couleur d'or. Le jeune ne prend le rouge vif du dos que lorsqu'il est adulte.

Ces oiseaux qui vont en troupes nombreuses, paroissent en septembre aux environs de l'île de Cayenne et dans la partie habitée de la Guiane, y restent environ six semaines, et y reviennent en avril et mai, attirés, dit-on, à ces deux époques par le fruit d'un très-grand arbre qu'ils ne quittent pas : on ajoute qu'on ne les voit jamais sur d'autres. Ce dernier fait paroît douteux. (Vieill.)

SEPT-ŒIL, nom vulgaire d'une petite *lamproie* qu'on pêche à l'embouchure de la Seine. *Voyez* au mot Lamproie. (B.)

SÉRANCOLIN ou SARANCOLIN, nom qu'on donne à un beau *marbre isabelle*, tacheté de rouge et de blanc, qu'on tire de la vallée d'Aure dans les Pyrénées, tout près des marbrières de Campan. *Voyez* Marbre. (Pat.)

SEREIN, humidité qui se manifeste dans l'atmosphère pendant les soirées d'été, une heure ou deux après le coucher du soleil. Cette humidité provient des vapeurs qui s'étoient élevées par l'effet de la chaleur, et qui, se trouvant condensées par le refroidissement de l'air, retombent sur la terre en gouttelettes imperceptibles, mais quelquefois assez abondantes pour humecter les vêtemens.

Ces vapeurs condensées ne sont pas composées d'eau pure : elles contiennent aussi les exhalaisons putrides qui s'élèvent des marais et autres lieux infects; de sorte qu'en les respirant, on respire aussi des miasmes plus ou moins dangereux, suivant la nature du sol de chaque contrée.

C'est ainsi, par exemple, qu'à Rome, où, pendant les grandes chaleurs l'atmosphère est remplie des exhalaisons empestées qui s'élèvent des *marais Pontins*, il est extrêmement dangereux de s'exposer au *serein*, dont l'aspiration porte dans les poumons et dans toute l'économie animale les principes putrides les plus funestes.

Dans les pays, au contraire, qui sont exempts de marais et d'autres sources de méphitisme, le *serein* n'a pas d'autres inconvéniens que ceux qui peuvent résulter d'un air humide et frais.

L'humidité du matin, qu'on nomme *rosée*, et qui se manifeste avant le lever du soleil, a une cause un peu différente de celle du *serein* : la terre, par son mouvement de rotation d'occident en orient, présente successivement au soleil tous les points de sa surface, et à mesure qu'il les échauffe de ses rayons, il dilate l'air et les vapeurs qui s'y trouvent répandues, et il les chasse devant lui dans les contrées qui sont encore privées de sa présence. Voilà pourquoi l'on sent tous les matins, au lever de l'aurore, un doux zéphyr qui vient du côté de l'orient. C'est ce vent léger, produit par la dilatation de l'atmosphère, qui nous apporte les vapeurs des contrées plus orientales que les nôtres; et ces vapeurs, à mesure qu'elles arrivent dans une atmosphère plus froide que celle d'où elles sont chassées, se condensent et tombent en gouttelettes imperceptibles, de même que le *serein*, avec cette seule différence, qu'elles viennent d'une autre contrée.

Ainsi, il pourroit arriver que dans le même pays l'humidité du soir fût bénigne et que celle du matin fût malsaine, et réciproquement. Si, par exemple, la Suisse ou l'Allemagne avoient des marais infects, il est très-probable que le vent du matin nous apporteroit une rosée très-dangereuse. Mais comme, par bonheur, les contrées où l'aurore ouvre pour nous les portes du jour, ne sont pas moins salubres que les nôtres, nous n'avons pas plus à redouter l'humidité du matin que celle du soir. (PAT.)

SÉRÈNE, nom qu'on donne en Provence au GUÊPIER. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SERENTE, nom vulgaire du *sapin pesse* (*pinus picea* Linn.). *Voyez* au mot SAPIN. (B.)

SÉRÈQUE. On donne ce nom au *genêt sagittal*, qui sert dans la teinture en jaune. *Voyez* au mot GENÊT. (B.)

SEREVAN (*Loxia atrild*, var. Lath., pl. enl. n° 230, fig. 3, ordre PASSEREAUX, genre du GROS-BEC. *V.* ces mots.). Les méthodistes font de cet oiseau une simple variété du *sénégali rayé*. Sonnerat et Mauduyt le donnent pour un *bengali*; cependant ce dernier oiseau est placé dans les systêmes avec les *pinsons*, et le premier est dans la classe des *gros-becs*. La tête, le dos, les ailes et les pennes de la queue sont de couleur brune; le dessous du corps est gris clair, quelquefois fauve clair, mais toujours nuancé de rougeâtre; le croupion et le bec sont rouges, et les pieds rougeâtres. Dans des individus, la base du bec est bordée de noir, et le croupion semé de points blancs, ainsi que les couvertures des ailes. Cet oiseau a été envoyé de l'Ile-de-France par Sonnerat.

Un individu que Commerson appelle aussi *serevan* n'avoit ni le bec ni le croupion rouges, ni une seule moucheture. Son corps étoit fauve clair en dessous, et ses pieds étoient jaunâtres. C'étoit probablement un jeune ou une femelle. D'autres oiseaux fort approchant de celui-ci, et envoyés par le même observateur sous le nom de *bengalis du Cap*, avoient la tête rouge et étoient plus marqués de cette couleur sur le devant du cou et sur la poitrine. En général, ces oiseaux ont la queue un peu plus longue à proportion, et tous sont à-peu-près de la grosseur des *bengalis* et *sénégalis*. Cette famille de petits *moineaux* se retrouve à la Nouvelle-Hollande avec des nuances plus ou moins brunes, plus ou moins grises, plus ou moins rouges; mais par-tout ces jolis oiseaux ont un plumage propre, agréable, et une taille élégante. (VIEILL.)

SERGILE, *Sergilus*, genre de plantes établi par Gærtner pour placer une espèce de *calea*, le *calea à balai* de Linnæus. Il a pour caractère un calice presque turbiné, imbriqué d'écailles rapprochées, inégales, un peu scarieuses; un réceptacle nu, supportant des fleurons hermaphrodites fertiles.

Le fruit est composé de plusieurs semences, surmontées d'une aigrette capillaire, plumeuse à sa partie supérieure. *Voyez* au mot CALEA. (B.)

SERIANE, *Seriana*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de l'octandrie trigynie, et de la famille des SAPONACÉES, qui avoit été établi par Plumier, que Linnæus avoit réuni aux *paullinies*, mais que Schumather vient d'en séparer de nouveau sous la considération que les arbrisseaux qu'il renferme, au lieu d'avoir une seule capsule triloculaire, ont trois capsules réunies par leur côté intérieur, ou mieux, trois samares

par la plus aimable familiarité, il sembloit vouloir faire oublier la peine qu'avoit pu occasionner son absence momentanée.

Le *canari* est aussi docile que familier ; j'en ai vu, à un signal, saisir dans ses doigts une mèche, l'allumer, mettre le feu à un petit canon, tomber comme mort à l'explosion, se relever et se mettre en faction. Enfin, M. Valmont de Bomare cite des faits encore plus surprenans, qui prouvent la grande intelligence de ces oiseaux, et l'extrême patience de celui qui les instruit.

Si la jeune beauté fait son amusement de ce charmant oiseau, et puise dans son petit ménage l'exemple des soins délicats qu'exige une famille naissante ; s'il charme les ennuis du cloître, et si par ses innocentes amours il fait naître la tendresse dans un cœur sacrifié, il ne plaît pas moins aux vieillards, qui trouvent dans sa société un adoucissement à leurs souffrances : son amabilité et ses gentillesses rappellent dans leur ame la gaîté qu'en avoit bannie le poids des années.

Ce petit musicien a ses dépits, ses emportemens ; mais ils ne blessent ni n'offensent. Cependant on doit le ménager, car des agaceries trop répétées exaltent si vivement sa colère, qu'il en est quelquefois la victime. Doué d'un gosier qui se prête à l'harmonie de nos voix et de nos instrumens, il apprend à parler et siffler les airs les plus mélodieux. Les mots, les petites phrases les plus tendres, sont ceux qu'il semble retenir et prononcer avec plus de facilité. C'est, de tous les oiseaux, celui qui prend le plus de part et contribue le plus aux agrémens de la société. Le *rossignol* nous étonne par les ressources de son incomparable organe, nous intéresse par la variété de ses sons, nous ravit même par ses roulades brillantes et précipitées ; mais, fier de son talent, il dédaigne tout ce qui lui est étranger, ou du moins ce n'est qu'avec peine qu'il répète les airs qu'on veut lui apprendre : de plus, le charme de sa voix ne dure que quelques mois ; et pour en jouir dans tout son éclat et avec tous ses agrémens, il faut l'entendre dans les bois, dans le silence de la nuit. Devenu notre prisonnier, renfermé dans nos appartemens, son chant perd de sa mélodie par des éclats trop bruyans pour une aussi petite enceinte, et ses accens y prennent une certaine dureté qui fatigue. La *linotte*, le *chardonneret*, le *bouvreuil*, se prêtent volontiers à l'instruction ; mais le *serin* a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation, plus de mémoire ; il est d'un naturel plus caressant ; son ramage, qui est un modèle de grace, se fait entendre en tout temps, et nous récrée lorsque tout se tait

dans la nature. C'est, enfin, de tous les oiseaux celui qu'on élève avec plus de plaisir, parce que son éducation est la plus facile et la plus heureuse.

Le *serin des Canaries* n'ayant point été décrit sous son plumage naturel, je crois devoir le présenter tel qu'on le voit sous l'heureux climat des Hespérides, afin qu'on puisse saisir avec plus de facilité les différences occasionnées par la domesticité. On verra, en comparant sa description à ses belles variétés, *jonquilles*, *agates* et *panachées*, qu'il a acquis dans la captivité des couleurs plus pures et plus brillantes. Si l'on compare son chant naturel à celui de nos musiciens de chambre, on voit que ceux-ci l'ont embelli et perfectionné, en empruntant des accens étrangers et les employant agréablement. Les uns ont dans leur ramage quelques traits de celui de la *farlouse;* d'autres ont des tours de gosier, d'aussi beaux sons que le *rossignol*, et tous ont acquis ce timbre pur, doux, mélodieux, que l'on cherche en vain dans le chant du *serin* de la nature. J'ai long-temps possédé de ces oiseaux vivans, je puis assurer que leur ramage est très-inférieur; et quoique j'aie fait, soit qu'ils aient été pris adultes, soit pour toute autre cause, ils ne se sont jamais accouplés entr'eux et ont constamment refusé de s'allier aux *serins domestiques*. Leur taille est la même, mais elle m'a paru un peu plus ramassée; leur tête est plus grosse; les plumes qui la recouvrent, ainsi que celles du dessus du cou et du dos sont grises sur les bords et brunes dans le milieu; le croupion, les côtés de la tête, le front, la gorge, le devant du cou, la poitrine, sont d'un vert jaune, varié sur les flancs de traits bruns; une teinte blanchâtre domine sur le ventre dans sa partie inférieure, ainsi que sur les petites couvertures des ailes, et les couvertures du dessous de la queue; les supérieures sont pareilles au croupion; une couleur rembrunie teint les grandes couvertures, les pennes alaires et caudales, dont les bords extérieurs sont d'un vert jaune; le bec est couleur de corne, et terminé de noirâtre; les pieds sont bruns. La femelle a des teintes moins vives.

Tel est le *serin des Canaries*, naturel et sans altération, le type de ces nombreuses variétés, dues à la domesticité, et dont le *canari jaune citron*, ou *jonquille*, ou *doré*, décrit par les naturalistes, est une des plus belles et des plus recherchées. Il me paroît inutile d'entrer dans les détails du plumage d'oiseaux aussi connus; je me bornerai à dire que cette belle couleur n'est qu'à l'extrémité des plumes: elles sont blanches dans tout le reste de leur étendue; mais elle est seule apparente lorsqu'elles sont bien rangées et bien cou-

chées les unes sur les autres. Dans cette variété, comme dans toutes les autres, la femelle a des teintes plus foibles, la tête un peu moins grosse et moins longue, les tempes d'un jaune pâle, tandis qu'elles sont dorées dans le mâle. Celui-ci a, vers la racine du bec, dessus, et sur-tout dessous, une espèce de flamme jaune qui descend beaucoup plus bas; de plus, il est plus haut monté et beaucoup plus vif dans sa marche. La femelle des *serins gris* se distingue aisément en ce qu'elle n'a presque point de jaune dans son plumage; celle des *panachés* est blanche, et le mâle est jaune, mais le plumage des *jaunes dorés* et des *jonquilles* ne présente guère de différence sensible entre les sexes et dans leur jeunesse; le gazouillement est le seul indice qu'on puisse saisir. Le jeune mâle se fait entendre presqu'aussi-tôt qu'il mange seul; il est vrai qu'il y a des femelles qui gazouillent aussi, mais leurs phrases sont plus courtes et les sons moins forts. La couleur, les pieds, la force, le chant, distinguent les vieux des jeunes; les premiers ont les teintes plus foncées, plus vives que les jeunes de leur race; leurs pieds ont des écailles plus brillantes, plus rudes; les ongles sont plus gros, plus longs. Les derniers ont des écailles peu apparentes; le pied paroît uni et les ongles sont courts. Les vieux, après deux mues, sont plus vigoureux, ont le corps plus plein que les jeunes, qui sont ordinairement fort fluets. Le chant de l'adulte a plus de force, plus d'étendue et plus de durée; celui du jeune n'est entièrement formé qu'un an après sa naissance. Une vieille femelle se reconnoît à ses pieds et à son corps plus arrondi que celui de la jeune femelle. Enfin son gazouillement est plus fort que celui de cette dernière, qui se tait pour l'ordinaire pendant les six premiers mois de sa jeunesse.

Outre le *serin plein*, c'est-à-dire pleinement et entièrement jaune jonquille, qui étoit autrefois le plus rare, l'on compte vingt-huit autres variétés parfaites et assez reconnoissables pour être indiquées.

1. Le *serin gris commun*. Celui-ci n'a presque pas dégénéré de la race primitive; son duvet est noirâtre, ainsi que dans le *canari sauvage*.
2. Le *serin gris*, aux duvets et aux pattes blanches, qu'on appelle *race de panachés*.
3. Le *serin gris à queue blanche*. Race de *panachés*.
4. Le *serin blond commun*.
5. Le *serin blond aux yeux rouges*.
6. Le *serin blond doré*.
7. Le *serin blond aux duvets*. Race de *panachés*.
8. Le *serin blond à queue blanche*. Race de *panachés*.
9. Le *serin jaune commun*.

10. Le *serin jaune aux duvets*. Race de *panachés*.
11. Le *serin jaune à queue blanche*. Race de *panachés*.
12. Le *serin agate commun*.
13. Le *serin agate aux yeux rouges*.
14. Le *serin agate à queue blanche*. Race de *panachés*.
15. Le *serin agate aux duvets*. Race de *panachés*.
16. Le *serin isabelle commun*.
17. Le *serin isabelle aux yeux rouges*.
18. Le *serin isabelle doré*.
19. Le *serin isabelle aux duvets*. Race de *panachés*.
20. Le *serin blanc aux yeux rouges*.
21. Le *serin panaché commun*.
22. Le *serin panaché aux yeux rouges*.
23. Le *serin panaché de blond*.
24. Le *serin panaché de blond aux yeux rouges*.
25. Le *serin panaché de noir*.
26. Le *serin panaché de noir, jonquille, aux yeux rouges*.
27. Le *serin panaché de noir, jonquille et régulier*. Très-rare.
28. Le *serin à huppe*, ou plutôt à *couronne*, étoit autrefois peu commun, c'est un des plus beaux. On en voit dans cette race de *blancs*, de diverses nuances de *jaune*, de *panachés* et de *gris*; la couronne est beaucoup plus large et couvre les yeux dans les premiers et les derniers; les plus rares de cette famille sont les *serins panachés* régulièrement, et ceux qui, avec un plumage uniforme, blanc ou jaune, ont une couronne d'une autre couleur.

On connoît si des *serins*, *gris*, *jaunes*, *blonds*, etc. sont de races panachées, 1°. par quelques plumes blanches qu'ils ont à la queue; 2°. par quelques ergots blancs aux doigts; 3°. par le duvet qui se voit, lorsqu'en prenant l'oiseau dans la main, on souffle les plumes du ventre, ce petit duvet est blanc, attaché à la plume et de couleur différente à l'extérieur; les uns en ont plus, les autres moins; et il ne vient ordinairement qu'après la première mue.

Toutes ces variétés peuvent se porter à l'infini par le mélange des races, autrement elles se conservent intactes, comme on le verra ci-après dans la manière de les apparier, pour avoir des oiseaux parfaits. Les *panachés* sont ceux dont les nuances et les dispositions des couleurs varient le plus; il y en a qui ont du noir sur la tête, d'autres qui n'en ont point; le plus grand nombre est taché irrégulièrement et le plus petit régulièrement, si ce n'est dans les *huppés*; ordinairement les différences des couleurs ne sont apparentes que sur la partie supérieure de l'oiseau; elles consistent en deux grandes plaques noires sur chaque aile, l'une en avant et l'autre en arrière, et un large croissant de même couleur posé sur le dos, dont la concavité est tournée vers la tête, et dont les deux extrémités se joignent aux deux plaques noires antérieures des ailes; enfin le cou est environné par derrière d'un demi-collier d'une couleur résultant du noir et du jaune fondus ensemble. Parmi ceux signalés ci-dessus avec la *queue blanche*, il en est qui ont aussi plusieurs pennes des ailes de cette couleur; malgré cela, on doit les regarder comme *serins à queue blanche*, race de *panachés*. Ceux aux yeux rouges tendent plus ou moins à la

couleur absolument blanche, et sont peu recherchés par les amateurs pour les faire couver.

On distingue deux races particulières dans l'espèce du *canari*; la première est composée des *canaris panachés*, la seconde de ceux qui ne le sont pas. Les *blancs* et les *jaunes citrons* ne sont jamais panachés, seulement l'extrémité des ailes et de la queue de ces derniers devient blanche lorsqu'ils ont quatre ou cinq ans. Les *gris* ne sont pas d'une couleur uniforme; il en est de plus ou moins gris, d'autres d'un gris plus clair, plus foncé, plus brun ou plus noir. Les *agates* sont ordinairement de couleur uniforme; mais il en est où la teinte est plus claire ou plus foncée. Les *isabelles* ne varient point; leur couleur ventre-de-biche est constante, uniforme, soit dans le même oiseau, soit dans plusieurs individus. Dans les *panachés*, les *jaunes-jonquilles* se panachent de noirâtre et ont ordinairement du noir sur la tête; enfin il y a des *panachés* dans toutes les couleurs simples indiquées ci-dessus; mais les *jaunes-jonquilles* sont les plus panachés en noir.

Naturel des Serins.

Les *serins* ont presque tous des inclinations et un tempérament différens les uns des autres, observation qu'on peut étendre à beaucoup d'autres oiseaux. Des mâles, dit Hervieux, à qui nous devons un traité très-bien fait sur l'éducation des *canaris*, sont d'un tempérament triste, rêveur, pour ainsi dire, et presque toujours bouffis, chantant rarement, et ne chantant que d'un ton lugubre; ils sont des temps infinis à apprendre ce dont on veut les instruire, ne savent que très-imparfaitement ce qu'on leur a montré, et oublient aisément le peu qu'ils savent à la première mue ou autres maladies; ils prennent un tel chagrin de se voir couverts, lors de l'instruction, que souvent ils en meurent. Enfin, pour les tirer de leur apathie, il leur faut pour instituteur de vieux *serins*, ardens et pleins de vivacité; alors ils chantent et s'animent un peu. Ces mêmes individus sont naturellement malpropres; leurs pieds et leur queue sont toujours sales; leur plumage mal peigné et jamais lisse. De tels mâles ne peuvent plaire aux femelles. D'un caractère mélancolique, ils ne les réjouissent presque jamais par leur chant, même lorsque les petits viennent d'éclore; et d'ordinaire ces petits ne valent pas mieux qu'eux; en outre, le moindre accident qui arrive dans le petit ménage, les rend taciturnes, les attriste et les désole au point d'en mourir. Ainsi ces oiseaux doivent être rejetés par ceux qui veulent faire couver des *serins* et leur donner de l'éducation.

D'autres ont un caractère si méchant, qu'ils tuent la femelle qu'on leur donne; mais ces mauvais mâles ont quelquefois des qualités qui réparent en quelque sorte ce défaut, comme par exemple d'avoir un chant mélodieux, un beau plumage et d'être très-familiers. (J'ai remarqué que plus les *serins* mâles ou femelles sont doux, caressans avec leur maître, plus ils font mauvais ménage.) On doit conserver ces oiseaux, mais ne pas les apparier; cependant il y a un moyen de dompter le mauvais caractère d'un pareil mâle; pour cela, on prend deux fortes femelles d'un an plus vieilles que lui; on met

ces deux femelles quelques mois ensemble dans la même cage, afin qu'elles se connoissent bien, et que, n'étant pas jalouses l'une de l'autre, elles ne se battent pas lorsqu'elles n'auront qu'un seul mâle. Un mois devant le temps qu'on les met couver, on les lâchera toutes deux dans une même cabane, et quand le temps de les accoupler sera venu, on mettra ce mâle avec elles; il ne manquera pas de vouloir les battre; mais elles se réuniront pour leur défense commune, finiront par lui en imposer, et le vaincront par l'amour. Ces sortes d'alliances forcées réussissent quelquefois mieux que d'autres, dont on attendoit beaucoup, et qui souvent ne produisent rien.

Il y en a d'autres d'un naturel si barbare, qu'ils détruisent les œufs et souvent les mangent à mesure que la femelle les pond, ou si ces pères dénaturés les laissent couver, à peine les petits sont-ils éclos, qu'ils les saisissent avec leur bec, et les traînent dans la volière jusqu'à ce qu'ils soient morts. Pour remédier au premier accident, il faut ôter le premier œuf que la femelle aura pondu et en mettre un d'ivoire à la place, en faire autant le lendemain pour le second à l'instant même qu'il vient d'être pondu, afin que le mâle ne puisse le casser, et continuer ainsi jusqu'au dernier; alors la femelle n'ayant plus besoin du mâle pour la féconder, on enferme celui-ci de suite dans une cage séparée et posée dans la volière ou à proximité, et on l'y tient pendant tout le temps qu'elle couve. Les œufs doivent être mis à mesure qu'on les retire dans une petite boîte de sapin remplie de sable de vitrier, afin de les conserver fraîchement et qu'ils ne soient exposés à se casser. Quant au mâle qui ne touche point aux œufs, mais tue ses petits, on le met aussi dans une cage particulière posée de même, et à la veille où ses petits doivent éclore. Il ne faut pas craindre que la privation de sa femelle lui cause de l'ennui et du dégoût, et que celle-ci abandonne sa couvée; elle l'élevera très-bien sans son secours, si elle est de bonne race. Mais aussi-tôt qu'on aura ôté les petits pour les nourrir à la brochette, on lâche le prisonnier et on le rend à sa femelle : il faut en user de même à chaque couvée. On doit penser que des *serins* d'un pareil naturel doivent être rejetés; mais ces moyens ne sont indiqués que pour ceux qui veulent absolument les faire couver.

On remarque encore parmi les *serins* des individus toujours sauvages, d'un naturel rude, farouche, d'un caractère indépendant, qui ne veulent ni être touchés ni caressés, qui ne veulent être ni gouvernés ni traités comme les autres; de pareils *serins* réussiroient certainement s'ils étoient en pleine liberté; une prison étroite, telle qu'une cage ou une cabane, ne leur convient point; il leur faut ou un grand cabinet ou une volière en plein air. Cependant, si on ne peut faire autrement que de les tenir en cabane, une fois posée dans un lieu quelconque, il ne faut point y toucher, ni se mêler nullement de leur ménage, leur fournir seulement le nécessaire, et les laisser vivre à leur fantaisie.

Il y a des mâles d'un tempérament foible, indifférens pour leurs femelles, toujours malades après la nichée; il ne faut pas les apparier, car on a remarqué que les petits leur ressemblent. Il y en a d'autres qui battent leur femelle pour la faire sortir du nid, et

l'empêchent de couver ; ceux-ci sont les plus robustes, les meilleurs pour le chant, et souvent les plus beaux pour le plumage, et les plus doux. On doit leur donner deux femelles, ou les traiter comme ceux qui cassent les œufs ou tuent leurs petits.

Enfin, il est des *serins* toujours gais, toujours chantans, d'un caractère doux, d'un naturel heureux, si familiers qu'ils prennent à la main et même à la bouche tout ce qu'on leur présente ; bons maris, bons pères, susceptibles enfin de toutes les bonnes impressions, et doués des meilleures inclinations, ils récréent sans cesse leur femelle par leur chant, prennent un tel soin d'elle, qu'ils lui dégorgent à chaque instant sa nourriture favorite, la soulagent dans la pénible assiduité de couver, semblent l'inviter à changer de situation, couvent eux-mêmes pendant quelques heures dans la journée, et nourrissent leurs petits dès qu'ils sont éclos ; outre ces bonnes qualités propres au ménage, ils sont susceptibles d'une éducation plus perfectionnée ; ils apprennent aisément des airs de serinette et de flageolet, et les poussent d'un ton plus élevé que les autres. C'est d'après ces *serins* qu'il faut juger l'espèce, puisque ce sont les plus communs ; et même le mauvais naturel de ceux qui cassent les œufs ou tuent leurs petits, n'est souvent qu'apparent ; il vient de leur tempérament trop amoureux : c'est pour jouir de leur femelle plus pleinement et plus souvent qu'ils la chassent du nid et lui ravissent ce qu'elle a de plus cher. Aussi la meilleure manière de faire nicher ces derniers, n'est pas celle indiquée ci-dessus en les tenant en cabane. Ils se plaisent davantage dans une chambre bien exposée au soleil et au levant d'hiver, et y multiplient mieux ; il doit y avoir plus de femelles que de mâles. Pendant que l'une couvera, ils en chercheront une autre ; d'ailleurs les mâles, par jalousie, se donnent entr'eux de fortes distractions ; et l'on assure que lorsqu'ils en voient un trop ardent tourmenter sa femelle et vouloir casser ses œufs, ils le battent assez pour amortir ses feux.

La même différente pour le caractère et pour le tempérament se fait remarquer dans les femelles comme dans les mâles. Les femelles *agates* sont les plus foibles, ainsi que les mâles de cette couleur, et meurent assez souvent sur leurs œufs ; elles sont remplies de fantaisies, et souvent quittent leurs petits pour se donner au mâle. Les *panachées* sont assidues sur leurs œufs et bonnes à leurs petits ; mais les mâles sont les plus ardens de tous les *canaris*, et ont besoin pour amortir leur ardeur de deux et même de trois femelles ; sans cela, ils les tourmentent dans leur nid et cassent les œufs. Ceux qui sont entièrement *jonquilles*, ont à-peu-près la même pétulance, il leur faut aussi plusieurs compagnes ; mais les femelles de cette couleur sont les plus douces. Il est enfin des femelles qui sont très-paresseuses ; telles sont les *grises* ; il faut que celui qui les soigne fasse leur nid pour elles ; mais ce sont ordinairement de bonnes nourrices.

Les *canaris* ont entr'eux des rapports d'inclination et une aversion naturelle que rien ne peut vaincre. La sympathie d'un mâle se connoît en le mettant seul dans une volière où il y a plusieurs femelles, même de couleur dissemblable à la sienne ; en peu d'heures il en

choisira une ou deux, ne cessera de leur prouver son attachement en lui donnant la becquée à chaque instant, tandis qu'il marquera pour les autres la plus grande indifférence. Il choisira même une femelle sans la voir; il suffit qu'il l'entende crier, et il ne cessera de l'appeler, quoiqu'il en ait d'autres avec lui dans la même cage. Cette manière de s'apparier devient quelquefois dangereuse pour lui, puisqu'on en a vu mourir de chagrin, si elle appartient à une autre personne et si on ne peut la lui procurer. Ce que je dis des mâles doit aussi s'entendre des femelles.

Les mâles donnent plus de marques d'antipathie naturelle que leurs compagnes, et ne peuvent s'accoupler indifféremment avec toutes sortes de femelles; tous les soins que l'on peut prendre seront inutiles, si celle qu'on lui donne ne lui convient pas; ils se querelleront à chaque instant, se battront continuellement, leur antipathie se fortifiera de plus en plus, et au point que, si on les laisse ensemble, ils s'échauffent, s'exténuent en ne mangeant point, et périssent souvent à un jour l'un de l'autre. Pour s'assurer de cette aversion naturelle, il suffit de les séparer, de les laisser reposer quelques jours, et ensuite les lâcher tous les deux dans une grande volière où il y ait plusieurs mâles et femelles, et on les verra s'attacher en peu de jours à une autre, s'apparier avec autant de promptitude que s'ils avoient été toujours ensemble. Leur antipathie ne cesse pas pour cela, car s'il s'élève quelque dispute dans la volière, soit pour le choix d'un boulin, soit pour le manger, ou autre chose, les antagonistes se mettront à la tête de chacun un parti, et fomenteront la discorde. L'antipathie est plus remarquable entre les *serins* de couleur différente; un *panaché*, par exemple, qui viendra de perdre sa compagne, prendra une aversion invincible pour une femelle d'une autre couleur, sur-tout si elle est d'une teinte sombre, comme les *grises*.

Il est enfin des *canaris*, mais c'est le petit nombre, qui ne sympathisent point avec les oiseaux de leur espèce; leur antipathie est telle, qu'on ne peut les apparier avec aucuns, ils meurent plutôt que de s'accoupler. Ces individus demeurent toujours inactifs et stériles. On rencontre plus de mâles que de femelles ainsi constitués; ordinairement ce sont les meilleurs chanteurs et ceux qui vivent le plus longtemps. On doit donc éviter de faire de ces alliances forcées, puisqu'il n'en résulte que des couvées manquées et souvent la perte des *serins* ainsi appariés. Enfin il en est, sur-tout des mâles, qui ont une telle aversion pour leurs pareils, qu'ils en donnent des preuves, quoiqu'ils soient éloignés les uns des autres; il suffit qu'ils s'entendent chanter, pour se disputer, exalter une colère extraordinaire, chercher tous les moyens de s'évader de leur cage pour aller se déchirer l'un l'autre; il faut les mettre à distance suffisante pour qu'ils ne puissent s'entendre, sans quoi ils tomberont malades et périront immanquablement. Cette maladie est d'autant plus difficile à guérir, que souvent on n'en apperçoit pas la cause; elle se manifeste, si votre *serin* répond à un autre du voisinage, en se débattant avec violence et se mettant en colère.

Le mâle, comme dans tous les oiseaux, indique son ardeur par

l'extension de sa voix; ce n'est point ainsi que la femelle l'exprime; ou du moins ce n'est tout au plus qu'un petit ton de tendre satisfaction, un signe de contentement qui n'échappe qu'après avoir écouté long-temps le mâle qui s'efforce d'exciter ses desirs en lui transmettant les siens; mais une fois excitée, l'amour devient pour elle un grand besoin, car elle tombe malade et meurt, lorsqu'étant séparée, celui qui a fait naître sa passion ne peut la satisfaire.

Appariement des Serins avec des oiseaux d'espèce différente.

Des oiseaux de même espèce qui montrent entr'eux une si grande antipathie, ne devroient pas sympathiser avec d'autres d'espèces très-différentes, comme *linots*, *chardonnerets*, *tarins*, *bouvreuils*, *venturons*, *cinis*, *verdiers*, enfin tous les petits oiseaux granivores, et qui dégorgent; les *bruants* et les *pinsons* peuvent bien s'accoupler, mais ne peuvent ni nourrir la femelle *serin* tandis qu'elle couve, ni l'aider à élever ses petits; ces oiseaux nourrissant les leurs à la becquée. Cependant tous ces oiseaux, quoique très-dissemblables et en apparence assez éloignés des *canaris*, ne laissent pas de produire ensemble lorsqu'on prend les soins nécessaires pour les apparier. Mais l'antipathie est toujours plus marquée dans les mâles que dans les femelles; aussi la réussite est plus certaine avec un mâle d'espèce étrangère et une femelle *canari*. Néanmoins si on pouvoit accoupler le mâle *serin* avec une femelle *chardonneret*, *linotte* ou autre, on auroit des *mulets* plus beaux, qui chanteroient mieux, parce que le mâle race plus que la femelle. Lorsqu'on veut faire de pareilles alliances, on doit séparer les *canaris* de tous ceux de leur espèce; si c'est un mâle, en choisir un qui ait deux ans, et qui n'ait point été accouplé avec des femelles de sa race; il en est de même de celles-ci, selon Hervieux, et cela n'est pas absolument nécessaire, suivant le Père Boujot cité par Buffon. Il se peut qu'ils ne s'accouplent pas la première année, mais l'on ne doit pas se rebuter; un plumage différent, des cris et un chant dissemblables, quelques disparités dans les mœurs et les habitudes, sont des obstacles qu'une grande ardeur peut seule faire disparoître; et ce qu'il y a de particulier, c'est, de la part du mâle *canari*, qu'elles sont plus difficiles à vaincre; c'est pourquoi il vaut mieux employer des femelles à ces essais; de plus, on s'est assuré qu'elles produisent avec tous les oiseaux nommés ci-dessus, et on n'est pas également certain que le mâle *canari* puisse produire avec les femelles de tous ces mêmes oiseaux. Les femelles *serins* ne produisent ordinairement avec des mâles étrangers que depuis l'âge d'un an jusqu'à quatre, tandis qu'avec leurs mâles naturels, elles produisent jusqu'à huit et neuf ans; il faut cependant en excepter la femelle *panachée*.

Le *tarin*, le *chardonneret* et la *linotte* sont ceux sur lesquels il paroît que la production de la femelle avec le mâle *canari*, soit bien constatée; ainsi donc, si l'on veut se procurer des mulets de ces oiseaux, il faut les prendre dans le nid, les élever à la brochette avec les *canaris* mêmes, leur donner la même nourriture, et les laisser dans la même volière. Le *chardonneret*, par exemple, qui est celui

qu'on choisit de préférence, doit être sevré de chénevis et accoutumé, dès qu'il commence à manger seul, au millet et à la navette, nourriture ordinaire des *serins*, sans quoi on court les risques de perdre l'un ou l'autre en changeant leur pâture : si on retire le chénevis au *chardonneret*, qu'on élève ordinairement avec cette graine, pour ne lui donner que les alimens de la *serine*, le changement de nourriture le rendra malade, et pourra le faire périr ; si au contraire vous lui laissez le chénevis, la femelle *canari* en mangera tant qu'elle s'échauffera au point d'en mourir. Ce qu'on dit du *chardonneret* doit s'appliquer aux autres oiseaux qu'on destine à cet accouplement. On recommande encore pour le *chardonneret* de lui couper adroitement l'extrémité du bec, environ l'épaisseur d'une pièce de douze sols ; s'il en sort quelques gouttes de sang, il ne faut pas s'en effrayer, on l'étanche avec de la salive mêlée d'un peu de sucre pulvérisé ; cependant cette opération ne doit se faire qu'à ceux dont le bec est très-pointu, ce qui leur arrive souvent en captivité. On indique ce moyen, parce que cet oiseau, en poursuivant la femelle, peut la blesser avec son bec aigu, et piquer les petits en leur dégorgeant la nourriture, ce qui les fait périr. Cet inconvénient n'a pas lieu pour les *chardonnerets* en liberté, parce qu'ils n'ont jamais le bec aussi pointu que ceux qui vivent en cage. Il est à remarquer que la première progéniture est plus tardive, parce que le *chardonneret* n'entre pas si-tôt en amour que le *canari*. Si c'est une femelle *chardonneret* que l'on apparie avec un *serin*, il faut qu'elle ait deux ans, parce qu'il est rare qu'elle ponde dans la première année. On doit rendre ces oiseaux, naturellement sauvages, aussi familiers que les *canaris*, ce qu'on fait en les plaçant dans un lieu bas, où il y ait toujours du monde. Il ne faut pas croire que tous les *métis* qui sortiront de cette alliance seront tous beaux, car il en est dont le plumage est très-commun, et le ramage très-inférieur. Il est inutile de donner la description d'un *métis*, puisque ces oiseaux varient à l'infini, et qu'elle ne pourroit se rapporter qu'à un seul individu. Nous nous bornerons à dire que l'on a constamment observé, que les *métis* provenus de ces mélanges ressemblent à leur père par la tête, la queue, les jambes, et à leur mère par le reste du corps ; que les mulets qui proviennent de la *linotte* mâle et de la femelle *serin*, n'ont point la couleur blanche de la mère ni le rouge du père, comme quelques-uns l'ont prétendu.

A l'égard de l'union des *canaris* avec les *tarins*, mâles ou femelles, elle demande moins de soins et d'attentions ; il suffit souvent de lâcher simplement un ou plusieurs de ces oiseaux, mais toujours du même sexe, dans une chambre ou une grande volière avec des *serins*, et on les verra s'apparier aussi-tôt les uns avec les autres ; j'ai dit, qu'il ne falloit en mettre que du même sexe, parce qu'ils donneroient toujours la préférence à ceux de leur espèce s'ils étoient de sexe différent. Le *chardonneret* au contraire ne s'apparie en cage qu'avec le *canari* ; la *linotte*, le *verdier*, le *bouvreuil*, s'accouplent des deux manières. Les plus beaux *métis* sont ceux qui sortent du *chardonneret* ; les plus curieux, les plus rares naissent de l'alliance du *bouvreuil* ; les plus communs viennent de l'accouple-

ment du *tarin*, de la *linotte*, du *verdier*, et les plus recherchés de tous pour leur ramage et leur beauté, sont ceux qui sortent des mâles *serins* et des femelles étrangères; les *mulets* de *verdiers* ont une couleur généralement blonâtre, et les mâles chantent très-mal, sur-tout si le père est *verdier* et la femelle *serin*; les mâles *mulets* nés d'une *linotte* chantent beaucoup mieux; mais, comme je viens de le dire, leur plumage est très-ordinaire; ceux du *tarin* sont petits, et chantent mal: quant au *bouvreuil*, les petits qui en sortent, sont susceptibles d'une éducation parfaite, et ont un plumage singulier; mais cette alliance réussit très-rarement; il dégorge, il est vrai comme le *serin*, il a beaucoup d'attentions pour sa femelle, même plus que le mâle *canari*; mais celle-ci se prête difficilement à ses desirs; elle le fuit autant qu'elle peut; ses cris d'amour, et l'ouverture de son grand bec l'épouvantent; il faut donc choisir une femelle ou un mâle vigoureux, qui aient été élevés avec des *bouvreuils*, qui soient âgés au moins de deux ans, et pour le mieux, qu'ils n'aient jamais été accouplés avec un oiseau de leur espèce. Il est encore d'autres inconvéniens, dont j'ai parlé à l'article du BOUVREUIL. *Voyez* ce mot.

Pour avoir donc de beaux *mulets* et de bons chanteurs, il faut qu'ils soient de la race du *chardonneret*; on doit choisir cet oiseau robuste, gai, ardent pour le chant, et d'un beau plumage. Celui pris au filet peut aussi s'accoupler, mais il faut qu'il ait passé au moins un an avec les *serins*, et qu'il soit accoutumé à leur nourriture dès l'instant qu'il a été pris, car il périroit, si on vouloit par la suite le sevrer du chénevis, nourriture qu'on lui donne ordinairement. Lorsqu'il sera accouplé, on lui donnera de temps à autre de la graine de chardon, on ne l'épargnera même pas lorsqu'il aura des petits, car ces oiseaux aiment beaucoup cette graine, qui est pour ainsi dire leur premier aliment; le séneçon lui convient aussi, et remplace le chardon quand il n'est pas à sa maturité. Si l'on fait choix d'une *linotte*, il faut que ce soit un mâle, car on réussit très-rarement avec une femelle. Les *pinsons* et les *bruants* sont très-difficiles à unir avec les *canaris*; et l'on n'a pas d'exemple qu'une femelle de ces espèces ait produit des œufs féconds avec un mâle. Il résulte de ces faits, que le *tarin*, mâle ou femelle, produit également avec le mâle ou la femelle *canari*, que la femelle *serin* produit très-facilement avec le mâle *chardonneret*, moins aisément avec le mâle *linotte*, peut produire, mais difficilement, avec les mâles *pinson*, *bruant*, *verdier*, *moineau*, et très-rarement avec le mâle *bouvreuil*; mais le mâle ne produit aisément qu'avec la femelle du *tarin*, difficilement avec celle du *chardonneret*, et point avec celles des autres. Il résulte encore des observations qu'on a faites sur ces oiseaux, que de tous les *serins*, le *cini* ou *serin vert* est celui qui a la voix la plus forte, et qui paroît être le plus vigoureux, le plus ardent pour la propagation; il peut suffire à trois femelles *canaris*; le *tarin* et le *chardonneret* ne sont ni si vigoureux ni si vigilans, et une seule femelle *serine* suffit à leurs besoins. Les *métis* chantent plus long-temps que les *canaris*, sont d'un tempérament plus robuste, et leur voix très-sonore est plus forte; mais ils apprennent plus difficilement nos airs, et ne les sifflent jamais qu'imparfaitement. Enfin tous les petits *mulets* qui

sortent de ces oiseaux doivent être mis sous de vieux *serins*, ardens à chanter, afin qu'ils leur servent de maîtres de musique, pour les instruire dans leur chant naturel. On doit faire la même chose pour les jeunes *serins*; il faut toujours avoir, soit dans la volière, soit auprès, trois ou quatre vieux *serins* bons chanteurs. Selon l'observation du Père Boujot, il se trouveroit parmi les *métis* beaucoup plus de mâles que de femelles, puisque sur dix-neuf petits *mulets*, produits d'une femelle *canarie* et d'un *chardonneret*, il y avoit seize mâles; mais ce fait doit être constaté par des observations réitérées, pour être généralisé. Ces oiseaux *métis* sont plus forts, ont la voix plus perçante, l'haleine plus longue que les *canaris* de l'espèce pure, et vivent aussi plus long-temps; on en a vu pousser leur carrière jusqu'à dix-huit et même vingt ans, mais elle est plus courte s'ils travaillent à la propagation.

On prétend que ces oiseaux bâtards qui proviennent du mélange des *canaris* avec les *tarins*, *chardonnerets*, etc. ne sont pas des *mulets* stériles, mais des *métis* féconds qui peuvent s'unir et produire, non-seulement avec leurs races maternelles ou paternelles, mais même reproduire entr'eux des individus féconds, dont les variétés peuvent aussi se mêler et se perpétuer. Sprengel assure, d'après plusieurs observations, la vérité de cette assertion; c'est aussi le sentiment d'Hervieux qui a vu le père, la mère et les petits de cette seconde race, et il assure « que la nature n'avoit jamais rien fait de » si beau en cette espèce ». L'on doit croire à cette assertion, puisqu'elle est appuyée sur des faits; mais il paroît que cette production réelle dépend de plusieurs circonstances qu'il n'est pas possible de reconnoître, et moins encore d'indiquer précisément; car c'est en vain que pendant plus de dix ans, j'ai usé de tous les moyens possibles pour parvenir à cette reproduction d'une race nouvelle; les œufs ont toujours été clairs, quelque alliance que les *métis* aient contractée. Au reste le produit de la génération dans ces *métis*, n'est pas aussi nombreux à beaucoup près que dans les espèces pures; ils ne font ordinairement qu'une ou deux pontes par an. Peut-être en feroient-ils plus en liberté; j'ai encore fait cet essai, non-seulement pour cela, mais pour m'assurer si leur production étoit réelle, et pour nous enrichir de nouvelles races, nullement nuisibles mais précieuses, puisque leur ramage est beaucoup plus mélodieux, plus continu et plus varié que celui de tous nos petits granivores. Je n'ai point eu de résultats heureux, parce que le lieu que j'avois choisi pour les lâcher étoit trop près d'un endroit habité, et sur-tout des oiseliers. Une habitation située dans une grande plaine, entourée de bosquets et de vergers, ou isolée dans un bois, est le seul endroit où l'on peut faire de pareils essais; on est certain de réussir, si l'on prend quelques précautions pour accoutumer ces petits captifs à ce nouvel état, et les aider à se suffire à eux-mêmes. 1°. On doit préférer les *métis* nés dans une volière en plein air, parce qu'ils sont plus sauvages, plus robustes et plus accoutumés aux intempéries des saisons; 2°. ne leur donner une pleine liberté qu'au mois de mai, car ils trouvent alors plus facilement leur pâture; 3°. n'en lâcher d'abord qu'un petit nombre à la fois, et garder les femelles pour les dernières; 4°. tenir celles ci

dans une cage, en dehors de la maison et à proximité des arbres, ce qui empêchera les autres de s'écarter; 5°. pour subvenir à leurs premiers besoins, on les accoutume à venir prendre leur nourriture dans un endroit quelconque, mais toujours à proximité de ceux qu'on doit lâcher les derniers; enfin on réussira d'autant mieux qu'il y aura dans le voisinage des oiseaux de la race étrangère, dont ils sont sortis.

Cages ou cabanes propres aux Serins.

Quoique ce ne soit pas la meilleure manière de faire nicher les oiseaux, que de les séparer et de les mettre en cabane, puisqu'ils multiplient et se plaisent davantage dans une chambre ou une grande volière, l'on ne doit pas pour cela la rejeter, car d'un autre côté elle convient très-bien à ceux qui n'ont point un local propre à la chose, et à ceux qui ne veulent avoir qu'une ou deux paires de *serins*.

Parmi les cages que l'on donne aux *canaris*, la plus commode est celle qui est longue, large à proportion, et d'une bonne hauteur, afin que l'oiseau qui l'habite, ne puisse s'étourdir, ayant de quoi voler en hauteur, et se promener en longueur; il devient par-là plus fort et plus robuste. Il ne doit point y avoir d'augets aux deux côtés comme dans les autres cages, en sorte qu'on puisse toujours voir à découvert le prisonnier, quelqu'éloigné qu'on en soit. Les deux augets sont en plomb, placés dans le bas et enchâssés dans le tiroir, de sorte qu'en le tirant, ce qui se fait par le derrière de la cage, on attire à soi en même temps les deux augets où sont la graine et l'eau. Ces augets doivent être grillés par-devant, de place en place, en dedans de la cage, afin que l'oiseau, ne pouvant que passer la tête, ne renverse pas sa nourriture. Une cage ainsi construite présente plusieurs avantages. 1°. L'oiseau ne peut se dérober à la vue par aucun mouvement; 2°. il n'a point continuellement sous les yeux sa pâture; lorsqu'il est perché sur les bâtons; il mange moins souvent, prend en conséquence moins de graisse, n'est pas sujet à *s'avaler*, maladie qui provient ordinairement de trop manger, et dont rarement on guérit les *serins* lorsqu'ils en sont atteints; 3°. elle est pour eux d'un grand secours lorsqu'ils sont indisposés ou qu'ils ont mal aux pieds; puisqu'ils trouvent leur nourriture de plain-pied sans être obligés de monter sur les juchoirs, où souvent ils ne peuvent se soutenir.

La meilleure cabane est celle qui est construite en chêne ou en bois de noyer, dont les fonds et les tiroirs sont tout d'une pièce; celles en bois de sapin sont, il est vrai, à meilleur marché, mais elles ont un grand inconvénient, car, après avoir servi une année, elles se déjettent de toutes parts, et donnent une retraite aux mittes et punaises: les quatre faces doivent être en fil de fer, avec deux portes aux deux côtés, aussi grandes que celle du milieu. Cette espèce de cabane doit être préférée, parce qu'on voit les oiseaux à découvert dans telle position qu'elle soit dans l'appartement: les deux portes servent à faciliter le passage des *serins* d'une cabane à l'autre, sans les toucher et les

effaroucher, soit pour la nettoyer, soit pour toute autre chose. De plus, avec une pareille construction, on peut faire de plusieurs de ces cabanes réunies, une grande volière, en les approchant, les serrant l'une contre l'autre, et en ouvrant toutes les portes de communication. De plus, ces oiseaux étant ainsi découverts, deviennent plus familiers et sont à l'abri des petits accidens qui arrivent fort souvent à ceux qu'on tient dans des cabanes obscures. Si l'on s'en sert pour les faire couver, on doit pratiquer en dessus, deux petites coulisses directement au-dessus du boulin pour voir ce qui se passe dans le nid, sans y toucher en aucune manière, ce qui dérange la couveuse et déplait fortement à ceux d'un naturel rude et farouche.

Époque de l'accouplement.

On ne doit jamais presser le temps de la première nichée; on a coutume de permettre à ces oiseaux de s'unir vers le 20 ou 25 mars, et même plutôt; l'on feroit mieux d'attendre la mi-avril; car, lorsqu'on les met ensemble dans un temps encore froid, ils se dégoûtent souvent l'un de l'autre: et si par hasard les femelles font des œufs, elles les abandonnent, à moins que la saison ne devienne plus chaude; on perd donc une nichée toute entière en voulant avancer le temps de la première.

Pour les apparier, on met d'abord un mâle et une femelle dans une petite cage, ce qui leur convient mieux qu'une grande, vu qu'étant plus serrés et plus près l'un de l'autre, ils font plutôt connoissance. On les y laisse huit à dix jours, et l'on connoît qu'ils se conviennent lorsqu'ils ne se battent plus, ce qui leur arrive ordinairement dans les premiers jours, et qu'ils se font de petites amitiés en s'abecquant l'un l'autre: alors on les lâche dans une cabane qui leur est destinée, et qui est munie de tout ce qui est nécessaire à leur petit ménage. Quoique ces oiseaux couvent dans telle position que soit leur domicile, la meilleure, pour avoir une réussite complète, est l'exposition du levant. Les père et mère sont plus gais, se portent mieux; les petits profitent plus en un jour qu'en deux dans une autre exposition: celle du midi ou du couchant leur échauffe la tête, engendre une quantité de mittes, fait suer les femelles qui étouffent alors leur progéniture: celle du nord leur est préjudiciable en ce que, quoiqu'en été, le vent qui souffle de cette partie cause la mort aux petits nouvellement nés, et souvent même aux vieux: un lieu obscur les rend mélancoliques, et donne lieu à des absences qui les fait périr: enfin, il faut, autant qu'il est possible, se rapprocher en tout de la nature. Dans leur pays natal, les *serins* se tiennent sur les bords des petits ruisseaux ou des ravins humides; il ne faut donc jamais les laisser manquer d'eau tant pour boire que pour se baigner. Comme ils sont originaires d'un climat très-doux, il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver; cependant, étant anciennement naturalisés en France, ils se sont habitués au froid, c'est pourquoi on peut les conserver en les logeant dans une chambre sans feu, dont il n'est pas même nécessaire que la fenêtre soit vitrée: une grille maillée pour les empêcher de fuir, suffira. Par ce traitement on en perd moins, que quand on les tient dans des chambres échauffées par le feu.

Manière d'apparier les Serins pour avoir de belles races.

Les petits qui proviennent de l'accouplement des *canaris* de couleur uniforme sont pareils à leurs père et mère. On ne doit attendre d'un mâle et d'une femelle de couleur grise, que des oiseaux *gris*. Il en est de même des *isabelles*, des *blonds*, des *blancs*, des *jaunes*, des *agates*, etc. Tous produisent leurs semblables en couleur. Mais, lorsqu'on mêle ces différentes races, il en résulte de beaux oiseaux, et même de plus beaux et de plus rares que ceux que l'on en espéroit. Un mâle *panaché de blond* avec une femelle *jaune à queue blanche*, donne une fort belle production. De deux *panachés* mis ensemble, il n'en proviendra que des *panachés* et quelquefois des *gris*, *jaunes* ou *blancs*. Si le père ou la mère sont issus de ces races, il n'est pas même nécessaire d'employer des oiseaux *panachés* pour que leurs descendans le soient; il suffit seulement qu'ils tiennent à cette variété par leurs ascendans, soit du côté paternel, soit du côté maternel; mais pour en avoir de très-beaux, il faut assortir un mâle *panaché de blond* avec une femelle *jaune queue blanche*, ou bien un mâle *panaché* avec une femelle *blonde queue blanche* ou autre, excepté seulement la femelle *grise queue blanche*. Si l'on veut se procurer cette belle race que l'on appelle *serin plein*, il faut mettre un mâle *jonquille*, avec une femelle de même couleur. Enfin, pour avoir un beau *jonquille*, il faut accoupler un mâle *panaché de noir* avec une femelle *jaune queue blanche*; mais il faut que cette dernière sorte d'un mâle *jonquille plein*, et d'une femelle *jaune queue blanche*. Les petits qui naissent de cette race, sont d'une complexion plus délicate que les autres, et sont les plus difficiles à élever s'ils sortent de deux *jonquilles*. Comme ce nombre de combinaisons de races que l'on peut croiser, est presque inépuisable, et que les mélanges qu'on peut faire des *canaris panachés* avec ceux de couleur uniforme, les augmentent encore de beaucoup, il en doit résulter des nuances et des variétés qui n'ont point encore paru.

Manière d'apparier deux femelles avec un mâle.

Pour faire cette double alliance, il faut choisir un mâle fort, vigoureux et très-vif: on lui reconnoît ces qualités, lorsqu'il est sans cesse en mouvement dans sa cage, et qu'il ne reste pas un instant à la même place; lorsqu'il chante d'un ton fort élevé, long-temps et souvent. Le choix fait, on a deux petites cabanes dans chacune desquelles est une femelle: on les pose de manière qu'elles se communiquent par une porte, et on y lâche le mâle; appelé par les deux femelles, il ira de l'une à l'autre, et les satisfera toutes deux. On peut aussi se servir d'une seule cabane, mais il faut qu'elle soit grande et qu'il y ait dans le milieu une séparation suffisante pour que les deux femelles ne puissent se voir lorsqu'elles couvent. Enfin, ces accouplemens se font naturellement dans une grande volière ou un cabinet. Quatre mâles vigoureux peuvent suffire à douze femelles.

Matériaux propres à la construction du nid.

On donne ordinairement aux *serins*, pour faire leur nid, de la *bourre de cerf* qui n'ait pas été employée à d'autres usages, de la *mousse*, du *coton haché*, de la *filasse de chanvre*, du *chiendent*, du petit *foin* sec et très-menu : mais, de tous ces matériaux, il n'y en a guère que deux dont ils puissent se servir avec avantage : le petit *foin* menu, pour faire le corps du nid, et un peu de *mousse* séchée au soleil : on peut y joindre, lorsque le nid est presque fait, une pincée de *bourre de cerf*, mais seulement à la première couvée, parce qu'alors, il n'y a pas encore de grandes chaleurs, et l'on doit s'en abstenir pour les autres ; cette bourre échauffe la femelle au point de la faire suer, et cette sueur étouffe les petits lorsqu'ils viennent de naître ; le *coton haché* et la *filasse*, s'ils ne sont pas bien hachés, s'embarrassent aux pieds de la couveuse, et il arrive très-souvent que, pour peu qu'elle sorte du boulin avec vivacité, elle enlève avec elle le nid et les œufs. On trouve chez les faiseurs de vergettes un *chiendent* qui est très-propre à la construction du nid ; on choisit le plus délié, on le secoue bien pour en faire sortir la poussière ; il est mieux de le laver et de le faire sécher au soleil : ensuite, on le coupe, et on l'éparpille dans leur cabane ; le *chiendent* peut suffire seul et donner au nid une forme et une solidité qu'on ne doit pas attendre des autres matériaux ; d'ailleurs, il peut servir à plusieurs reprises : il suffit, pour cela, de le laver à l'eau bouillante chaque fois qu'on en a besoin.

On donne aux *serins*, pour placer leur nid, trois sortes de *boulins*, d'osier, de bois et de terre ; le premier doit être préféré, mais il ne faut pas qu'il soit trop grand ; les deux autres échauffent trop la femelle et la font *suer* : de plus, le nid fait sur-tout dans le boulin de bois, tient si peu, que souvent le mâle ou la femelle l'entraîne avec ses doigts, casse les œufs ou renverse les petits. On ne leur donnera qu'un panier à la fois ; car, lorsqu'on leur en donne deux, ils portent tantôt dans l'un et tantôt dans l'autre, et se jouent long-temps avant de s'occuper réellement de leur nid, ce qu'ils ne font pas lorsqu'ils n'en ont qu'un : ce n'est que douze jours après la naissance de leurs petits qu'il faut leur donner le second, et on le place du côté opposé, parce qu'alors ils font une nouvelle ponte, quoiqu'ils nourrissent leurs petits. Pour les *serins* paresseux, comme les *panachés*, il vaut mieux faire soi-même le nid ; s'ils ne le trouvent pas à leur fantaisie, ils n'ont que la peine de le raccommoder.

Diverses nourritures propres aux Serins.

On ne peut apporter trop de précaution dans le choix des alimens de ces petits oiseaux : leur en donner trop ou trop peu est un défaut, car, ou ils mangent trop, ce qui leur donne l'*avalure*, ou ils ne mangent pas assez, ce qui les fait languir. On doit aussi connoître ce qu'on leur donne, et leur donner à propos, car, ce qui leur est propre dans une saison est souvent un poison dans une autre. Lorsqu'ils mangent seuls, leur nourriture ordinaire sont la *navette*, le *millet*, l'*alpiste*, et le *chénevis*. Le mélange se fait ainsi : une chopine de

chénevis, autant d'*alpiste*, une pinte de *millet* et six de *navette* bien vannée, le tout mêlé ensemble. On conserve ce mélange dans une boîte de chêne bien fermée, afin qu'il n'y tombe aucune ordure; on met dans leur auget de cette graine une quantité suffisante pour deux jours. Des personnes ne leur donnent que de la *navette*, mais seule elle n'est pas assez nourrissante; elle les rend mélancoliques, et les fait maigrir, sur-tout les jeunes des dernières couvées qui ne sont pas aussi robustes que les autres. D'autres leur donnent du *chénevis* en abondance, sur-tout lorsqu'ils les accouplent avec des *chardonnerets* et *tarins*, etc.; mais, comme je l'ai dit plusieurs fois, cette nourriture est pour eux un poison lorsqu'elle n'est pas mélangée avec d'autres, et sur-tout en petite quantité. Enfin, il faut que toutes ces graines ne soient pas trop nouvelles et qu'elles aient ressué en tas et jeté leur feu, sans cela on les expose à des maladies dont souvent on ignore la vraie cause.

Quand les *serins* sont accouplés, on leur donne, outre ces graines, un morceau d'échaudé ou de biscuit dur, sur-tout lorsqu'on s'apperçoit que la femelle est prête à pondre. On leur donne encore, pendant les huit premiers jours, beaucoup de graines de *laitue*; cela les purge.

Le temps le plus difficile pour gouverner les *serins*, est celui où ils ont des petits. La veille où ils doivent éclore, qui est le treizième jour que la femelle couve, on change le sable fin et tamisé qu'on a eu la précaution de mettre dans leur cabane dès le moment qu'on les y fait entrer. Cette précaution est utile, parce que, si la femelle pond dans le bas de sa cabane, ce qui arrive quelquefois, l'œuf n'est point endommagé: en outre, comme il leur arrive souvent d'enlever avec elle les petits nouveaux nés lorsqu'elle sort du nid trop vivement, ceux-ci, tombant sur un sable fin passé au tamis, ne se blessent point. Le sable changé, l'on nettoie les bâtons; on remplit l'auget de nouvelle graine, après avoir ôté l'ancienne; on leur met de l'eau fraîche dans leur plomb bien nettoyé; et tout cela pour ne point les tourmenter dans les premiers jours. On leur donne encore une moitié d'échaudé, dont la croûte de dessus est ôtée et un petit biscuit, le tout bien dur, parce que si l'un ou l'autre étoit tendre, ils en mangeroient beaucoup, et pourroient s'étouffer. Tant que cet aliment dure, on ne leur donne point d'autres douceurs: celui qui succède est une espèce de pâte composée d'un quartier d'œuf dur, blanc et jaune, haché fort menu, et un morceau d'échaudé sans sel, imbibé d'eau; le tout pressé dans la main, on le pose sur une petite soucoupe, et on met dans une autre de la navette qu'on aura trempée dans l'eau, ou plutôt à laquelle on aura fait jeter un bouillon pour lui ôter sa force et son âcreté: c'est la meilleure nourriture qui leur convient à cette époque. Un morceau de pain blanc, humecté et pressé dans la main, est pour eux une nourriture moins substantielle que l'échaudé, mais elle les empêche de devenir gras pendant leur ponte. Selon moi et beaucoup de curieux, le biscuit sucré doit être rejeté, il les échauffe trop, et ceux qu'on nourrit ainsi font souvent des œufs clairs, ou des petits foibles et trop délicats. On leur donne en outre de la verdure, mais en petite quantité, telle que du mouron, du séneçon, et

à défaut de ces plantes, un cœur de laitue pommée, un peu de chicorée et un peu de plantain bien mûr. On leur présente cette nourriture trois fois par jour, le matin à cinq ou six heures, à midi et vers les cinq heures du soir. L'ancienne nourriture doit être ôtée à chaque fois qu'on en met de nouvelle, car elle se gâte en peu de temps, surtout dans les chaleurs. La navette, la mie de pain s'aigrissent, la verdure se fane et flétrit; il en résulte que le père et la mère se dégoûtent, ou s'ils portent à leurs petits de cette nourriture échauffée, elle les empêche de profiter.

On trouve encore d'autres pratiques indiquées par les auteurs, mais on ne doit pas se piquer de les suivre à la lettre; elles sont souvent plus préjudiciables qu'utiles à la santé de nos petits prisonniers. Trop de soins et d'attentions, trop de douceurs, en font autant périr que la négligence. Une nourriture réglée de navette et de millet, de l'eau une ou deux fois par jour dans l'été, d'un jour à l'autre pendant l'hiver, de la verdure de temps en temps, de l'avoine battue, et sur-tout une grande propreté, leur conviennent beaucoup mieux.

Ponte.

Il y a des femelles qui ne pondent point du tout, et qu'on appelle *bréhaignes*, d'autres qui ne font qu'une ponte, encore, après avoir pondu leur premier œuf, elles se reposent souvent le lendemain, ne pondant le second que deux ou trois jours après. Il en est d'autres qui ne font que trois pontes, lesquelles sont assez réglées, ayant trois œufs à chacune, et pondus tout de suite, c'est-à-dire sans intervalle de jour. Une quatrième espèce, que l'on peut appeler *commune*, parce qu'elle est nombreuse, fait quatre couvées, et à chacune des pontes quatre à cinq œufs; ces femelles ne sont pas toujours réglées: on en voit enfin d'autres, ce sont les plus fécondes, qui en font cinq, et en feroient même davantage si on les laissoit faire; chacune de leurs pontes est souvent de six à sept œufs. Quand cette dernière espèce de *serin* couve bien, c'est une race parfaite.

Comme l'on fait bien de séparer les mauvais œufs des bons, il faut, pour les connoître d'une manière sûre, ne les regarder que lorsque la femelle les a couvés pendant huit à neuf jours. Pour cela on prend doucement chaque œuf par les deux bouts, crainte de les casser, on les mire au grand jour ou à la lumière d'une chandelle; si l'on s'aperçoit qu'ils sont troubles et pesans, c'est une marque qu'ils sont bons, et que les petits se forment; si au contraire ils sont aussi clairs que le jour que la femelle a commencé à les couver, c'est un indice qu'ils sont mauvais, pour lors on doit les jeter, car ils ne font que fatiguer inutilement la couveuse. En triant ainsi les œufs clairs, on peut aisément de trois pontes n'en faire que deux, lorsqu'on a plusieurs *serins* qui couvent en même temps; la femelle qui se trouvera libre travaillera bientôt à une seconde nichée. Dans la distribution que l'on fait de ces œufs d'une femelle à d'autres, il faut qu'ils soient tous bons, car les femelles *panachées* auxquelles on donneroit des œufs clairs ou mauvais, ne manqueroient pas de les jeter elles-mêmes hors du nid, au lieu de les couver; il en résulteroit même un inconvénient plus grave, si le nid étoit trop profond pour qu'elles puissent

les faire couler à terre ; car elles ne cesseroient de les becqueter jusqu'à ce qu'ils soient cassés, ce qui gâte les autres œufs, infecte le nid, et fait avorter la couvée entière. Les femelles des autres couleurs couvent les œufs clairs qu'on leur donne. Du reste c'est toujours la plus robuste qui doit être préférée, il en est qui peuvent couver cinq à six œufs. Des oiseleurs recommandent d'enlever les œufs à la femelle à mesure qu'elle les pond, et de leur substituer un œuf d'ivoire, afin que tous puissent éclore en même temps; dès qu'elle a cessé sa ponte, on lui rend de grand matin ses œufs en lui ôtant les faux d'ivoire. D'ordinaire la ponte se fait toujours à la même heure entre six et sept heures du matin, si la femelle est dans le même état de santé ; mais quand elle retarde seulement d'une heure, c'est un signe de maladie; cependant il faut faire une exception pour le dernier œuf, qui est ordinairement retardé de quelques heures et quelquefois d'un jour. Cet œuf est constamment plus petit que les autres, et le petit qui en provient est, assure-t-on, toujours un mâle. Les partisans de cette pratique en usent ainsi, parce que, disent-ils, si on laissoit aux femelles leurs œufs sans les leur ôter, ils seroient couvés en différens temps, et les premiers nés étant plus forts que ceux qui naîtroient deux jours après, prendroient toute la nourriture, écraseroient ou étoufferoient souvent les derniers. D'autres oiseleurs trouvent que cette pratique est contraire au procédé de la nature, et prétendent qu'elle fait subir à la mère une plus grande déperdition de chaleur, et la surcharge tout à la fois de cinq à six petits qui, venant tous ensemble, l'inquiètent plus qu'ils ne la réjouissent; ils ajoutent qu'en n'ôtant pas les œufs à la femelle, et les laissant éclore successivement, ils avoient toujours mieux réussi que par cette substitution des œufs d'ivoire. Au reste, les pratiques trop recherchées et les soins scrupuleux sont souvent plus nuisibles qu'utiles, il faut, autant qu'il est possible, se rapprocher en tout de la nature.

L'incubation dure treize jours; elle peut être retardée ou devancée d'un jour, ce qui provient de quelque circonstance particulière; le chaud accélère l'exclusion des petits, le froid la retarde; c'est pourquoi au mois d'avril elle dure treize jours et demi ou quatorze jours au lieu de treize, si l'air est alors plus froid que tempéré; et au contraire, au mois de juillet et d'août, il arrive quelquefois que les petits éclosent au bout de douze jours. On prétend que le tonnerre fait tourner les œufs et tue souvent les petits qui sont dans le septième ou le huitième jour de l'incubation, un peu de fer mis dans le nid en empêche, dit-on, l'effet. Enfin on doit s'abstenir de toucher les œufs sans nécessité urgente, comme ne font que trop souvent les jeunes personnes, ce qui les refroidit, et retarde la naissance du petit, souvent même ces attouchemens réitérés l'empêchent de venir à terme.

Accidens qui peuvent survenir aux Serins lorsqu'on les fait couver.

Il est rare que les serins élevés en chambre tombent malades avant la ponte, il y a seulement quelques mâles qui s'excèdent et meurent d'épuisement; cependant il arrive quelquefois qu'un mâle tombe malade lorsque sa femelle a le plus besoin de lui, soit au moment de sa ponte, soit lorsque ses petits ont sept à huit jours, époque où un bon

mâle doit la soulager dans les soins qu'exige leur nourriture. Si alors il est atteint d'une maladie quelconque, on le retire de la cabane ou du cabinet, et on le met à part dans une petite cage; on cherche à découvrir la maladie dont il est attaqué, et, dès qu'on l'a reconnue, on y apporte le remède qui convient et qui doit se trouver dans ceux indiqués ci-après. On commence par mettre le malade au soleil, et on lui soufflera un peu de vin blanc sur le corps, remède qui convient à toutes les maladies; ensuite on le traitera suivant le mal qu'il aura. Si malgré cela sa maladie empire, et si la femelle prend du chagrin de l'absence de son mâle, on doit en substituer un autre à la place du malade; cependant il est des femelles qui, quoique privées de leur mâle, nourrissent très-bien leurs petits; d'autres sont moins indifférentes, mais il en est peu qui ne supportent l'absence de leur mâle pendant huit à dix jours; et pour qu'elle ne se chagrine pas trop, on le lui fait voir de temps en temps, en mettant sa petite cage dans la cabane. Cette incommodité vient ordinairement ou de ce qu'il s'est trop échauffé avec sa femelle, ou de ce qu'il a mangé en trop grande abondance des nourritures succulentes qu'on leur prodigue alors. Huit ou dix jours de repos le guérissent infailliblement de la première maladie, et une diète de plusieurs jours, pendant lesquels on ne lui donne que de la navette pour toute nourriture, est un remède certain pour l'autre. Après ce traitement, on le lâche avec sa femelle, et l'on reconnoîtra, par son maintien et son empressement auprès d'elle, s'il est guéri ou non; mais si la maladie l'attaque de nouveau, il faut le retirer et ne plus le remettre, quoiqu'il guérisse, car c'est une preuve d'un tempérament trop délicat. On donne alors à la femelle un autre mâle ressemblant à celui qu'elle perd; à défaut, on lui en donne un de la même race qu'elle; car il y a ordinairement plus de sympathie entre ceux qui se ressemblent qu'avec les autres, à l'exception des *serins isabelles*, qui donnent la préférence à des femelles d'une autre couleur. Mais il faut que ce nouveau mâle, qu'on veut substituer au premier, ne soit point novice en amour, et que par conséquent il ait déjà niché. Si la femelle tombe malade, on lui fera le même traitement qu'au mâle; néanmoins, si elle couve, il faudra retirer ses œufs et les donner à des femelles qui couvent à-peu-près dans le même temps, ainsi que ses petits, s'ils sont trop jeunes pour être élevés à la brochette, quand même le mâle les nourriroit, puisque tels soins qu'il en eût, ils mourroient de froid, n'ayant plus de mère pour les échauffer.

Il arrive des accidens faute de précaution, comme de casser des œufs pour n'avoir pas fait assez d'attention. Une femelle, au lieu de pondre dans son panier, fait son œuf dans un coin de sa cabane, souvent il est couvert par la verdure qu'on lui a donnée la veille, et d'après cela très-exposé à être cassé lorsqu'on nettoie la volière, ce qui doit se faire tous les matins. Dès que cette femelle est dans sa ponte, l'œuf doit se trouver dans la volière, s'il n'est pas dans le nid; on le cherche donc plutôt des yeux que de la main, et quand on l'a trouvé, on le saisit délicatement avec les doigts par les deux extrémités, il sera moins en risque d'être cassé qu'en le prenant par le milieu, et on le place dans le nid.

Les femelles, dans le temps de leur ponte, sont sujettes à une maladie fort grave, dont voici les symptômes; elles sont bouffies, ne veulent plus manger, quelquefois même elles sont si malades qu'elles n'ont plus de force pour se tenir sur leurs pieds; elles se renversent sur le sable, et si on ne vient promptement à leur secours, elles périssent. Cette maladie, dont elles sont attaquées le soir ou dès le grand matin, est ordinairement la ponte; s'il en est ainsi, on prend la malade dans la main, et on met avec la tête d'une grosse épingle de l huile d'amande douce aux conduits de l'œuf, ce qui dilatera les pores et en facilitera le passage; mais si cela ne suffit pas, on lui fera avaler quelques gouttes de cette même huile, ce qui appaisera les tranchées et les douleurs aiguës qu'elle ressent. On la laissera dans une petite cage couverte d'une étoffe chaude, et garnie de menu foin ou de mousse, et on la mettra au soleil ou devant le feu jusqu'à ce qu'elle ait pondu et repris sa première vigueur. On lui donne alors pour alimens, de la graine bouillie, du biscuit, de l'échaudé sec et de la graine d'œillet. Si malgré ces bonnes nourritures, elle a de la peine à revenir, on lui soufflera quelques gouttes de vin blanc, et on lui en fera avaler un peu de tiéde, dans lequel on met du sucre candi. Si on vient à bout de la guérir, on ne doit pas lui laisser ses œufs, s'il y en a de pondus, car elle ne retournera pas au nid, et on doit les donner à couver à d'autres. Cette maladie ne les attaque ordinairement qu'à la ponte du premier ou du second œuf, mais il en est qui en sont attaquées au dernier, et beaucoup en meurent si on ne leur apporte un prompt secours.

C'est ordinairement huit à dix jours après leur naissance que la mère arrache les plumes de ses petits à mesure qu'elles poussent. On remédie à cet accident de deux manières différentes. On la prive de sa jeune famille si elle est en état d'être élevée à la brochette; ou si l'on est obligé de la laisser, on la met avec le nid dans une petite cage posée au milieu de la cabane; les grillages doivent être éloignés les uns des autres à une distance suffisante pour que les père et mère puissent lui donner la becquée sans la déplacer, et aussi facilement que si elle n'étoit pas renfermée dans cette petite prison.

Il arrive quelquefois à une femelle de suer sur les petits, lorsqu'ils n'ont que deux à trois jours, et même aussi-tôt qu'ils sont nés, ce qu'on apperçoit aisément, puisqu'alors elle a les plumes du dessous du ventre et de l'estomac mouillées, et que le duvet des petits s'étend très-difficilement, ce qui cause la mort à un grand nombre; mais ils sont hors de danger lorqu'ils ont atteint six jours. Le seul remède est de les retirer et de les donner à une autre femelle qui ait des petits du même âge; autrement il est rare que la couvée réussisse.

On a souvent des *serins* qui pondent trois ou quatre œufs à la première couvée, et qui ensuite les abandonnent. Pour s'en assurer, on laisse les œufs deux ou trois jours dans le berceau, et si décidément elles n'y retournent point, ce qu'elles indiquent souvent en défaisant le nid, on les ôtera et on les mettra sous d'autres femelles qui couvent; cependant Hervieux a remarqué qu'ordinairement les œufs de ces femelles sont clairs, ce dont elles s'apperçoivent très-bien, c'est

pourquoi elles refusent de les couver. Il ne faut pas néanmoins rejeter de pareilles femelles, car c'est très-souvent à des jeunes que cela arrive, et souvent à leur première couvée, tandis qu'elles amènent à bien toutes celles qui suivent. Comme il y a des femelles (ce qui est très-rare) qui ne veulent jamais couver, ou qui ne couvent que leur dernière ponte, on les laissera pondre et on donnera leurs œufs à couver à d'autres, après les avoir néanmoins laissés dans le nid un jour ou deux, pour sonder leurs dispositions.

Il arrive quelquefois qu'un serin se casse une patte, accident qu'on peut éviter aisément en mettant dans leur cabane des juchoirs bien stables, en ne faisant aux bâtons de sureau que des trous où l'on ne puisse passer que la pointe d'une aiguille, car lorsque ces trous sont un peu grands, leurs ongles s'y accrochent, de manière que l'oiseau reste suspendu en l'air, et se casse les jambes en faisant des efforts pour s'en retirer. On doit aussi lui couper les ongles lorsqu'on l'établit dans son menage, mais on ne doit en couper que la moitié, car si on les coupoit plus courts, ils ne pourroient se soutenir sur leurs juchoirs; par ce moyen on met ces oiseaux à l'abri de divers accidens qui n'ont pas d'autre cause que la longueur des ongles.

Il est des femelles qui couvent très-bien, mais qui ne veulent pas nourrir leurs petits, il faut alors avoir la précaution de les leur ôter, et les donner promptement à une autre femelle dont les petits soient à-peu-près de la même force. Lorsque dans une couvée il s'en trouve de moins avancés en âge que les autres, on doit user du même moyen, car il arrive souvent que ceux qui sont plus forts, ou les étouffent, ou les font périr de faim en s'emparant de la nourriture que leur apportent les père et mère. Quant aux *serins* qu'on soupçonne de n'avoir pas soin de leur jeune famille, telles sont souvent les *agathes*, les *blanches* et les *jaunes aux yeux rouges*, les *blondes*, les *jonquilles* et même quelques *panachées*, il faut alors retirer les œufs avant que les petits soient éclos, et les passer sous une *grise* à qui l'on ôte les siens; ou les jette si l'on n'a pas de femelle pour les couver, la perte n'est pas grande, puisqu'il n'en peut sortir que des couleurs très-communes. Les *métis* femelles sont aussi de bonnes nourrices, et comme il est très-rare qu'elles pondent des œufs féconds, on ne court aucun risque de les en priver. Il suffit qu'une femelle couve depuis quatre à cinq jours pour lui en donner prêts à éclore. On peut même, quand on se trouve à la campagne, mettre des œufs de *serin* dans des nids de *chardonneret*; il suffit de s'assurer si ceux de ces derniers sont au même degré d'incubation, ce qu'on voit facilement en en cassant un. Par ce moyen l'on a des jeunes qui ne causent aucun embarras; il suffit de les retirer, lorsqu'ils ont dix ou douze jours, pour les élever à la brochette, ou l'on continuera de les faire nourrir par leurs père et mère adoptifs, en les mettant dans une cage basse; le *chardonneret* est celui avec qui on est plus certain de réussir. Les nids de tous les granivores ne conviennent pas; la *linotte* et le *pinson* abandonnent souvent leurs œufs lorsqu'on y touche, ce dernier sait très-bien distinguer ceux des autres oiseaux, et les fait couler hors du nid; le *verdier* dégorge, il est vrai, mais mange de certaines graines qui font mourir les *serins*.

Quelquefois une femelle tombe malade quelques jours après que ses petits sont éclos, ou les abandonne ; si alors l'on n'en a pas d'autre à laquelle on puisse les donner, il faudra aussi-tôt se procurer une nichee de *moineaux* très-jeunes, et en mettre quelques-uns dans le nid des petits *serins*, afin qu'ils puissent entretenir leur chaleur naturelle, et on leur donnera la becquée d'heure en heure jusqu'à ce qu'ils aient douze jours, de la manière prescrite ci-après. Si le temps est froid, on les couvrira avec une petite peau d'agneau douce et mollette. On nourrit les *moineaux* avec des alimens plus communs, afin qu'ils ne deviennent pas trop gros en peu de temps.

Tels sont les accidens les plus ordinaires qui peuvent arriver aux *serins* lorsqu'ils sont en cabane ; mais ils sont très-rares si on les tient dans un cabinet ou dans une grande volière.

Ceux qui veulent ménager une femelle plus que les autres, soit parce qu'elle est délicate, soit parce qu'elle est plus belle et plus rare, la mettent particulièrement dans une cabane avec son mâle, lui présentent son nid tout fait, lui donnent quelques matériaux afin qu'elle puisse le changer s'il n'est pas à son goût, lui laissent couver ses œufs pendant sept jours, et les retirent alors pour les donner à une autre qui achève de les couver. Ils la laissent ensuite se reposer pendant deux ou trois jours, lui présentent un second nid fait comme le premier, et lorsqu'elle a couvé pendant cinq ou six jours, ils lui retirent ses œufs, et lui en donnent d'autres prêts à éclore; ils lui laissent élever les petits pendant douze jours, si elle nourrit bien ; autrement ils les lui ôtent la veille qu'ils doivent éclore. Après sa troisième couvée que l'on conduit de même, si ce n'est qu'on lui laisse ses propres œufs jusqu'à la veille du jour où les petits doivent naître, on la retire d'avec son mâle, et on la tient dans une cage séparée jusqu'à la mue. Par ce moyen, cette femelle ne sera point fatiguée de ses trois couvées, vivra long-temps, et aura la force de supporter la mue, maladie qui fait souvent mourir celles qui se sont trop épuisées.

Mue des Serins.

Quoique cette maladie soit une des plus dangereuses pour les *serins*, des mâles soutiennent assez bien ce changement d'état, et ne laissent pas de chanter un peu chaque jour, mais la plupart perdent la voix, et quelques-uns dépérissent et meurent; ce sont ordinairement ceux qui se sont épuisés dans leurs amours. La mue est mortelle pour la plupart des femelles qui ont atteint l'âge de six ou sept ans; les mâles y résistent plus aisément, et vivent trois ou quatre années de plus ; elle est moins dangereuse pour ceux qu'on tient dans de grandes volières avec de la verdure, ce qui doit être, puisque cette manière de vivre les rapproche de leur état de liberté, mais étant contraints dans une petite prison, étant nourris d'alimens peu variés, ils deviennent plus délicats, et la mue qui n'est pour l'oiseau libre qu'une indisposition, un état de santé moins parfaite, devient pour des captifs une maladie grave, très-souvent funeste, à laquelle on ne peut opposer que des palliatifs ; car il n'y a point de remède qui puisse les tirer de cet état maladif. (*Voyez* ci-après l'article MA-

LADIES.) La mue est d'autant moins dangereuse qu'elle arrive plus tôt, c'est-à-dire dans les chaleurs. Les jeunes muent six semaines après qu'ils sont nés; les plus foibles sont les premiers qui subissent ce changement d'état, les plus forts muent quelquefois un mois après eux; la mue des *serins jonquilles* est plus longue, et ordinairement elle est plus funeste que celle des autres. Ces oiseaux deviennent mélancoliques, paroissent bouffis, dorment pendant le jour, mettent souvent la tête dans leurs plumes, perdent leur duvet, mais ne jettent les pennes des ailes et de la queue qu'à l'année suivante; ils sont alors très-dégoûtés, ils mangent peu, ne touchent pas même à ce qu'ils aiment le mieux lorsqu'ils sont en bonne santé; les jeunes des dernières couvées souffrent plus que tous les autres, car ils ne muent que dans les temps froids, en septembre et octobre, et le froid est très-contraire à cet état, c'est pourquoi il faut les tenir dans un lieu chaud; un coup d'air peut faire périr ces petits oiseaux nés dans nos appartemens; ceux qui naissent dans des volières à l'air sont plus acclimatés et accoutumés aux changemens de température, c'est pourquoi, comme je l'ai déjà dit, il en périt beaucoup moins. Ces derniers ont un tempérament si robuste, qu'ils ne sont nullement sensibles au froid; on les voit, dans les plus grands froids, se baigner, se vautrer dans la neige. Le bain est pour tous les *serins* très-nécessaire, même en toute saison, c'est pourquoi on doit toujours leur donner des baignoires dont on changera l'eau au moins une fois par jour.

Epoque où l'on doit retirer à la femelle ses petits pour les élever à la brochette.

On est quelquefois obligé de nourrir les petits, soit parce que la femelle les abandonne ou est malade, soit pour toute autre cause; dans ce cas, il ne peut y avoir d'époque fixe. J'ai indiqué ci-dessus la manière de les élever, mais il en est autrement si on veut les apprivoiser et si on les destine à apprendre des airs de serinette ou de flageolet; on les sèvre de leur mère s'ils sont de race délicate, au quatorzième jour, et au douzième s'ils sont de race robuste; si, dit Hervieux, on les retire trop tôt, ils dépérissent de jour à autre, tombent en langueur, et meurent. Si on les laisse trop long-temps avec leurs père et mère, ils ne veulent point prendre la becquée, de telle manière qu'on s'y prenne, et se laisseroient mourir de faim si on ne les rendoit promptement à leurs parens. Cependant le temps indiqué ci-dessus paroît trop long à des oiseleurs; ils les ôtent à la mère dès le huitième jour en enlevant le nid avec le boulin

Composition de différentes pâtes pour élever les jeunes Serins à la brochette.

On met dans un grand mortier ou sur une table mince en deux ou trois fois un demi-litron de navette bien sèche et bien vannée, on l'écrase avec un rouleau de bois en le roulant et déroulant plusieurs fois, de façon que la navette étant bien broyée, on puisse en faire sortir aisément l'enveloppe, et qu'elle reste nette; on y ajoute trois

échaudés secs, écrasés et réduits en poudre, après en avoir ôté la première croûte, avec un petit biscuit; le tout bien mêlé ensemble se met dans une boîte neuve de chêne que l'on pose dans un lieu qui ne soit pas exposé au soleil. On prend de cette poudre une cuillerée ou plus, selon le besoin qu'on en a. Par ce moyen on trouve dans le moment la nourriture du *serin* toute faite, en y ajoutant un peu de jaune d'œuf, et assez d'eau pour tout humecter. Mais cette composition ne vaut plus rien après vingt jours, parce qu'alors la navette pilée s'aigrit; passé ce temps, on doit la jeter ou la donner aux vieux. Cette pâte une fois faite, a l'avantage de donner peu d'embarras, mais il vaut mieux en faire de nouvelle tous les jours. Celle composée par Hervieux paroît meilleure. « Les premiers jours, dit-il, que je commence à donner la becquée aux petits *serins*, je prends un morceau d'échaudé dont la croûte est ôtée à cause de son amertume, j'y ajoute un très-petit morceau de biscuit, le tout dur, et je les réduis en poudre; j'y mets ensuite une moitié ou plus, selon le besoin que j'en ai, d'un jaune d'œuf dur que je détrempe avec un peu d'eau, le tout bien délayé, en sorte qu'il n'y ait aucun durillon. Il ne faut jamais que la pâte soit trop liquide, car, lorsqu'on la leur donne ainsi, elle ne les nourrit pas si bien, et à tous momens ils demandent; ils sont même dévoyés lorsque le composé est trop liquide, et ils ont de la peine à en revenir; mais lorsque la pâte est un peu plus ferme, elle reste plus long-temps dans leur jabot, et les nourrit mieux quand l'œuf dur est frais, le blanc se délaie aussi bien que le jaune, et ne les échauffe pas tant que s'il n'y avoit que du jaune ». Après les trois premiers jour écoulés, il ajoute à cette pâte une pincée de navette bouillie sans être écrasée; elle nourrit les petits sans les échauffer. Si malgré cela on s'apperçoit qu'ils le soient, on y ajoute une petite pincée de graine de mouron la plus mûre qu'on puisse se procurer. Cette pâte, qui s'aigrit aisément d'après les ingrédiens qui y entrent, doit être renouvelée deux fois par jour dans les grandes chaleurs. Si, malgré cela, il y a des petits malades, on met, au lieu d'eau, du lait de *chénevis*, que l'on se procure en écrasant cette graine dans un mortier avec un peu d'eau, et l'exprimant fortement dans un linge blanc: mais il ne faut user de ce remède que dans un besoin urgent, parce qu'il échauffe extraordinairement.

Règles pour donner et refuser à propos la nourriture aux jeunes Serins.

Ce n'est pas assez de savoir faire la pâte propre aux *jeunes serins*, il faut encore savoir leur refuser et leur donner leurs alimens à propos. Le moindre excès de nourriture les fait périr, le défaut d'ordre les rend minces, maigres et fluets; de pareils oiseaux résistent difficilement à la maladie de la mue, et de ceux qui lui échappent, les femelles sont ordinairement de mauvaises couveuses, périssent souvent aux premiers œufs qu'elles pondent, et les mâles, toujours languissans, sont presque toujours inféconds. Avec un régime bien observé, tous deviennent, au contraire, aussi forts et aussi robustes que s'ils étoient élevés par les père et mère, je conseille donc aux

amateurs de *serins*, de leur laisser élever leurs petits, s'ils ne les destinent pas à l'éducation dont j'ai parlé ci-dessus. Voici donc, pour avoir une parfaite réussite, la règle que l'on doit suivre. On leur donne la becquée pour la première fois à six heures et demie du matin au plus tard; la seconde fois à huit heures; la troisième à neuf heures et demie; la quatrième à onze heures; la cinquième à midi et demi; la sixième à deux heures; la septième à trois heures et demie; la huitième à cinq heures; la neuvième à six heures et demie; la dixième à huit heures, et la onzième à huit heures trois quarts; cette dernière becquée n'est pas absolument nécessaire, et on leur donne moins de nourriture qu'aux autres; s'ils la refusent, il ne faut pas les tourmenter pour la prendre. On leur présente chaque fois quatre ou cinq becquées avec une petite brochette de bois bien unie, mince par le bout, et de la largeur du petit doigt au plus.

A vingt-quatre ou vingt-cinq jours, on cessera de leur donner la becquée, sur-tout lorsqu'on les verra saisir assez bien la pâte qu'on leur offre; on doit continuer ces soins plusieurs jours de plus aux *agates* et aux *jonquilles*, car ils apprennent à manger seuls plus difficilement que les autres. Quand ces jeunes oiseaux commenceront à se suffire à eux-mêmes, on les tiendra dans une cage sans bâtons, où il y aura dans le bas du petit foin ou de la mousse bien sèche, et on leur fournira pendant le premier mois une nourriture composée de chénevis écrasé, de jaune d'œuf dur, et de mie de pain ou d'échaudé râpé, avec un peu de mouron bien mûr; et pour boisson, de l'eau dans laquelle il y ait un peu de réglisse: on mettra aussi de la navette sèche dans leur mangeaille.

On a remarqué qu'il y a des *serins* qui, après avoir mangé seuls pendant plus d'un mois, tombent en langueur et redemandent la becquée; il ne faut pas la leur refuser s'ils veulent la reprendre: c'est un moyen sûr de les réchapper de la mue, qui, les tourmentant alors, les dégoûte de tout à un tel point, qu'ils ne mangent plus que ce qu'on leur présente à la becquée.

Qualité des graines dont l'on nourrit les Serins.

Pour avoir des *serins* bien constitués, robustes et bien portans, on doit leur donner des graines de choix; mais pour s'en procurer, il faut des connoissances que je crois devoir indiquer. Celles qui sont à leur usage sont au nombre de huit: la graine de *navette*, de *millet*, de *chénevis*, d'*alpiste*, d'*œillette*, de *laitue*, d'*argentine* ou *tatitron*, et de *plantain*.

L'on confond sous le nom de *navette* plusieurs petites graines d'une couleur noirâtre plus ou moins foncée, parmi lesquelles on remarque la *rabette*; mais celle-ci est beaucoup plus grosse et plus noire que la bonne *navette*; il ne faut pas en donner aux *serins*, elle leur cause la mort par son amertume et sa mauvaise qualité. La bonne *navette* à moins de grosseur; sa couleur tire un peu sur le violet; elle est douce et n'a aucune amertume; elle nourrit et rafraîchit en même temps les *serins*. Ceux que l'on nourrit avec cette graine seule n'engraissent pas autant que ceux qui mangent en quantité des autres: on

doit la choisir ni ancienne ni nouvelle; dans le premier cas, elle ne sent que la poudre; dans le second, elle leur cause le dévoiement : il faut qu'elle ait six mois; et pour n'être pas trompé, on l'achète avant le mois de mars.

Le millet est une graine menue, blanche, une fois plus grosse que la *navette*; le plus blanc est le meilleur; le jaune ne convient qu'à la volaille. Cette graine, plus douce et plus savoureuse que la *navette*, nourrit et échauffe les oiseaux, mais elle les engraisse considérablement; c'est pourquoi il faut ne pas leur en donner en abondance; on doit même les en sevrer quelquefois.

Le chénevis, graine que tout le monde connoît, doit être d'un gris argenté : le moins gros est le meilleur. Sa qualité est de nourrir, d'engraisser et d'échauffer; mais on en doit donner très-peu aux *canaris*, si ce n'est dans le fort de l'hiver; le meilleur a un petit goût de noisette qui leur plaît beaucoup.

L'alpiste est une graine dorée, moins grosse que le *millet*, mais moitié plus longue, finissant en pointe à ses deux extrémités. Il engraisse et échauffe les *serins*; son goût est à-peu-près celui du *millet* : on peut leur en donner, mais en petite quantité, car on assure qu'il leur brûle les entrailles; cependant c'est leur nourriture naturelle, celle dont les *serins des Canaries* vivent dans leur pays natal. On le mélange avec la *navette*, et l'on prétend que ceux qui en mangent habituellement vivent plus long-temps et ne sont pas si sujets à la maladie qu'on appelle *avalure*.

La graine d'*œillette* vient d'une plante qui ressemble au pavot; elle est grise et fort déliée, et a un petit goût sucré. Sa qualité est de resserrer, c'est pourquoi on en donne aux *serins* dévoyés. On doit être connoisseur pour acheter cette graine, car elle ressemble beaucoup à celle de pavot, qui cause la mort aux *canaris*; elle en diffère en ce qu'elle est grise, et celle de pavot tire sur le noir.

La graine de *laitue*, qui est plate, longue et d'un gris de perle, a la qualité de rafraîchir; c'est pourquoi on en donne de temps en temps pour les faire vider : la plus nouvelle est la meilleure.

Celle d'*argentine* est rouge et très-fine; elle resserre les *serins* qui en peuvent manger, mais beaucoup n'en veulent pas. Son nom latin est *thalictrum*, d'où lui est venu le nom français *talitron*. Cette graine seroit d'une grande utilité pour les hommes, si, comme dit Hervieux, elle est un antidote souverain et efficace contre la fièvre tierce. Quand on en donne aux *serins*, il faut la mêler avec la graine d'*œillette*; elle les resserre lorsqu'ils ont le dévoiement ou qu'ils jettent du sang; hors cette maladie, elle leur est tout-à-fait inutile.

La graine de *plantain* nourrit et échauffe; mais on ne doit en donner que rarement aux *serins*. Enfin on les nourrit encore avec de l'*avoine*, mais ce doit être rarement; on leur en donne une petite quantité, vu qu'elle pourroit les étouffer.

Pâte propre à éveiller l'appétit des Serins.

Cette pâte se nomme *salègre*. On prend pour la faire de la terre grasse, telle qu'on en donne aux *pigeons*; on y met une petite quantité de sel, on y joint une quantité suffisante de bon millet et d'alpiste, avec un peu de chénevis; on pétrit le tout avec cette terre rouge, comme si on faisoit du pain : on en fait ensuite de petites parts pesant environ un quarteron; on les met au four, et on les y laisse jusqu'à ce qu'elles soient totalement desséchées; et dès qu'elles sont refroidies, on peut dans le jour même la donner aux *serins*. Cette pâte, ainsi préparée, se conserve toute l'année sans se gâter, pourvu qu'elle soit mise dans un endroit sec.

Education des jeunes Serins.

Quand on desire instruire un jeune *canari* avec le flageolet ou la serinette, on le met particulièrement huit ou quinze jours après qu'il mange seul, et dès qu'il commence à gazouiller, preuve certaine que c'est un mâle; il faut aussi qu'il jouisse d'une bonne santé. On le sépare des autres, et on lui donne pour prison, pendant les premiers huit jours, une cage couverte d'une toile fort claire; on le place alors dans une chambre éloignée de tout autre oiseau, en sorte qu'il ne puisse entendre aucun ramage, et on joue l'air qu'on veut lui apprendre de la manière que j'indiquerai ci-après. On doit observer que si c'est avec un flageolet, il faut que les tons ne soient pas trop élevés. Quinze jours après, on remplace cette toile claire avec une serge verte ou rouge très-épaisse, et on le laisse dans cette situation jusqu'à ce qu'il sache parfaitement son air. Lorsqu'on lui donne sa nourriture, qui doit être pour deux jours au moins, on doit ne le faire que le soir et jamais pendant le jour, afin qu'il ne soit pas distrait et qu'il apprenne plus promptement sa leçon. Un prélude et un seul air choisi sont suffisans pour sa mémoire, car un plus grand nombre et même un air trop long le fatiguent, et il les oublie facilement. Ces oiseaux n'ont pas la même aptitude à s'instruire; les uns se déclarent après deux mois, il en faut à d'autres plus de six. On ne doit pas croire qu'il résultera d'un grand nombre de leçons des progrès plus rapides; au contraire, l'on fatigue l'écolier et l'on finit par le dégoûter. Cinq ou six leçons par jour suffisent pour son instruction : on en donne deux le matin en se levant, quelques-unes vers le milieu du jour, et deux le soir en se couchant. Il profite plus avec celles du matin et du soir qu'avec les autres, parce qu'alors il a moins de dissipation, et retient plus aisément ce qu'on lui apprend. L'air doit être répété chaque fois, au moins neuf ou dix fois de suite, sans aucune répétition du commencement ou de la fin. Il ne faut pas instruire deux oiseaux à la fois dans la même chambre, et encore moins les tenir dans la même cage. Si l'on se permet cette réunion, ce ne peut être que pour peu de temps; et aussi-tôt que l'un des deux commencera à se déclarer, on doit alors les séparer promptement, et les éloigner l'un de l'autre de manière qu'ils ne s'entendent pas;

sans quoi ils rompront réciproquement leur chant. Tous les *serins* ne sont pas susceptibles d'une pareille instruction; les beaux *jonquilles* sont trop délicats et n'ont pas la voix assez forte; un mâle *serin blanc* ou un *gris queue blanche* de bonne race, sont ceux qui ont le plus de disposition.

Précautions à prendre lorsqu'on veut transporter des Serins d'un pays à un autre.

Les soins qu'exigent ces oiseaux lorsqu'on veut les faire voyager, conviennent à presque tous les autres : 1°. on ne doit les mettre en route ni dans le cœur de l'hiver ni dans le milieu de l'été; les saisons les plus favorables sont le printemps et le commencement de l'automne. 2°. Si le chemin qu'ils doivent parcourir est long, comme de cent à deux cents lieues, on doit les faire séjourner de trois jours l'un. 3°. Il faut que leur cage soit de bois, longue, basse, de sorte qu'ils puissent se promener en long et en large, sans pouvoir voler. Si, dans le nombre, il s'en trouve de méchans, on fait deux petites séparations dans les coins de la cage, afin de les y tenir à l'écart; si l'on ne prend pas cette précaution, les autres arrivent déplumés et maltraités de toutes les manières. 4°. On les tient toujours couverts d'une toile, la couleur est indifférente, mais elle ne doit point être trop épaisse, ce qui les échaufferoit, il faut qu'ils puissent entrevoir un peu le jour pour manger et ne pas s'ennuyer. 5°. Si c'est à une distance peu éloignée qu'on les envoie, on doit les porter à pied, soit sur le dos, soit à la main, car à cheval on les secoue trop et dans une voiture ils fatiguent beaucoup, à moins qu'elle ne soit bien suspendue; alors on fixe la cage sur l'impériale, où ils sont beaucoup plus commodément que dans la voiture. 6°. La conduite que l'on doit tenir pour leur nourriture, consiste à leur donner, le premier jour, une partie de leur graine concassée; le second jour, on leur fait une pâtée avec un œuf haché menu et de la mie de pain humecté; le jour de repos, on les récrée avec de la graine de mouron et du séneçon, et on découvre leur cage : si ce n'est pas la saison de ces graines, on y supplée par de la laitue, et l'on continue ainsi jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à leur destination; il ne faut pas oublier de mettre dans leur abreuvoir une petite éponge qui surnagera dans l'eau et que l'on changera deux fois le jour. Cette éponge bien imbibée sera suffisante pour désaltérer les petits voyageurs, qui ne manqueront pas de la becqueter lorsqu'ils auront soif.

Maladies des Serins.

La cause la plus ordinaire des maladies du *canari* captif, est la trop abondante ou la trop bonne nourriture, les excès de l'amour, les desirs non satisfaits, et les travaux du ménage. C'est ordinairement après les couvées que les maux et les infirmités se déclarent, et que ne fait qu'augmenter la *mue* où ils vont entrer. On ne peut atténuer la malignité de cette espèce de maladie que par les remèdes indiqués au mot Oiseau; il faut ajouter que, pour les *serins*, on met

un morceau d'acier et non du fer dans leur eau que l'on change trois fois par semaine. Selon le Père Boujot, c'est le seul remède qu'on doit leur appliquer, il faut seulement mettre un peu plus de chénevis dans leur nourriture ordinaire pendant ce temps critique. On ne recommande ici l'acier au lieu de fer, que pour être sûr qu'on ne mettra pas dans l'eau du fer rouillé, qui feroit plus de mal que de bien.

Asthme. On s'apperçoit qu'un *serin* est attaqué de ce mal, lorsqu'à chaque instant il jette un petit cri qui sort de l'estomac. On le guérit avec de la graine de plantain et du biscuit dur trempé dans du bon vin blanc. *Voyez* au mot Oiseau un autre remède pour cette maladie.

Avalure. Cette maladie, la plus dangereuse et la plus ordinaire, surtout aux jeunes *serins*, est d'une guérison si difficile, que souvent on ne fait que prolonger leur vie de quelques jours. Ils en sont ordinairement attaqués un mois ou six semaines après leur naissance. Les signes qui l'indiquent sont externes; il semble que leurs boyaux sont descendus jusqu'à l'extrémité de leur corps; leur ventre est clair, très-gros, fort dur, et couvert de petites veines rouges; l'oiseau maigrit tous les jours, les uns ne laissent pas de manger malgré cette infirmité; d'autres sont toujours dans leur mangeoire et ne mangent plus; tous meurent en peu de jours, si on ne vient promptement à leur secours. Deux causes contribuent à cette maladie. 1°. La qualité trop succulente de la nourriture qu'on leur a donnée à la brochette, comme le sucre et le biscuit qu'on leur prodigue par amitié, et qui leur brûle le corps; 2°. la grande quantité d'alimens qui sont trop à leur goût, et qu'ils mangent sans discrétion lorsqu'ils commencent à se suffire à eux-mêmes. Pour leur éviter l'*avalure*, on doit les sevrer de la pâture qui leur fait le plus de plaisir, et ne leur en donner que de temps à autre, sans leur en faire une habitude. S'ils en sont attaqués, on met fondre dans leur eau un petit morceau d'alun gros comme un pois, et on la renouvelle tous les jours pendant l'espace de trois ou quatre. On indique encore d'autres remèdes: 1°. De mettre dans leur abreuvoir un clou, et changer l'eau deux fois la semaine sans le retirer; 2°. d'ôter le soir sa boisson, et la remplacer avec de l'eau salée: l'oiseau ne manque pas d'en boire quelques gouttes le lendemain matin, et quand il en a bu plusieurs fois, on retire cette eau salée, et on lui remet sa boisson habituelle. On continue ce remède pendant cinq à six jours, et si on n'apperçoit pas d'amendement, on ôtera sa graine ordinaire, et on lui donnera de l'alpiste bouilli dans un petit pot, et dans un autre du lait bouilli avec de la mie de pain: on lui continuera cette nourriture quatre ou cinq matinées de suite; et l'après-midi on lui remettra sa première nourriture. Les cinq jours expirés, on jettera dans son eau, à six heures du matin, gros comme la moitié d'une lentille de thériaque, et on la lui laissera jusqu'à ce qu'on l'ait vu boire une fois ou deux; on lui continuera cette boisson pendant trois jours de suite, après quoi on lui donnera une pâtée, composée d'une pincée de millet, d'autant d'alpiste, d'un peu de navette et de quelques grains de chénevis, auxquels on a fait jeter dans l'eau un ou

deux bouillons, et qu'on rince après dans de l'eau fraîche; on y joint le quart d'un œuf frais durci, un petit morceau de biscuit dur, plein une coquille de noix de graine de laitue, et d'une même quantité de graine d'œillet, en outre on présente au malade quelques feuilles de chicorée bien jaune. Ce remède doit être réitéré pendant tout le temps de sa maladie. 3°. Donner à l'oiseau malade de la noix concassée avec de l'alpiste bouilli, après quoi une feuille de chou blanc et du céleri. Enfin un dernier remède, que l'on assure efficace, est de lui faire prendre un demi-bain dans du lait tiède, n'y mettant que le ventre et le bas-ventre du malade pendant un demi-quart d'heure; on lave ensuite ces parties dans de l'eau de fontaine tiède, et on les essuie avec un linge chaud, après quoi on pose l'oiseau auprès du feu ou au soleil, afin qu'il sèche, et on lui donne force graine de laitue: on lui applique ce remède trois fois, de deux jours l'un. Voilà bien des moyens de guérison pour une maladie presque incurable; mais les amateurs qui les indiquent, assurent qu'il en est de très-efficaces, sur-tout le dernier. Quant à moi, je pense qu'une maladie occasionnée par une trop grande chaleur intestine, ne peut se guérir qu'avec des alimens rafraîchissans. Il faut retirer au malade sa nourriture habituelle, le mettre dans une cage séparée, et ne lui donner que de l'eau et de la graine de laitue; ce purgatif tempère l'ardeur qui le consume, et opère quelquefois des évacuations qui lui sauvent la vie.

Bouton. Voyez au mot OISEAU, MAL AU CROUPION.

Constipation. (ibid.)

Extinction de voix. Voyez ci-après PEAU CASSÉE.

Flux de ventre. Voyez au mot OISEAU. On ajoute pour les *serins*, à la nourriture indiquée, du jaune d'œuf dur et de la graine de laitue.

Galle à la tête et aux yeux. (ibid.)

Jambe cassée et aile rompue. (ibid.)

Langueur. (ibid.) Cette maladie attaque souvent les *serins* lorsqu'ils sont tenus dans un endroit sombre et triste; ou elle vient de ce qu'étant plusieurs mâles dans une même cage, ils prennent de l'aversion l'un contre l'autre. Pour la première cause, il suffit de les mettre dans un lieu clair et gai; pour la seconde, on les tient dans une cage particulière jusqu'à ce qu'ils soient entièrement guéris, on leur donne quelque petite douceur à manger, et on met un peu de réglisse dans l'eau.

Maigreur. Les *serins* sont souvent attaqués par de petits insectes qui se tiennent dans leurs plumes, ce dont on s'apperçoit lorsqu'on les voit s'éplucher à tout instant. Ces animaux les fatiguent tellement qu'ils maigrissent et périssent. *Voyez* au mot OISEAU, la maladie des *poux* ou *pucerons*.

Mal caduc ou *épilepsie.* (ibid.) Les *serins* jaunes tombent plus souvent que les autres du mal caduc, et dans le temps même qu'ils chantent le plus fort. On ne doit pas faire couver un *canari* qui est sujet à cette maladie.

Mal au croupion ou *bouton.* (ibid.)

Maladie d'amour. La femelle y est plus sujette que le mâle, et

c'est au printemps avant d'être appariée qu'elle en est attaquée. Ils dessèchent peu à peu, et meurent en peu de jours. Il suffit pour les guérir, de les accoupler l'un et l'autre dès qu'on s'en apperçoit.

Malpropreté des pieds. Ce n'est pas, à proprement parler, une maladie; mais c'en est le germe qui se développe si on néglige de les nettoyer. Pour cela on prend l'oiseau dans sa main, et l'on ôte peu à peu le calus qui se forme sous les doigts, les empêche de se percher, et fait souvent tomber les ongles; les uns se servent de salive, d'autres, ce qui vaut mieux, les nettoient avec de l'eau, mais elle doit être tiède, si ce n'est dans les grandes chaleurs, car étant froide, outre qu'elle n'enlève pas aussi bien les ordures et le calus, elle met l'oiseau en danger de mourir, étant saisi tout-à-coup par la fraîcheur, sur-tout en hiver. Il faut aussi avoir les mains chaudes lorsqu'on prend celui qui est dans cet état.

Peau cassée. Nom que les curieux donnent à l'extinction de voix des *serins ;* ce qui leur arrive ordinairement après la mue, pour avoir été trois mois sans chanter. On leur donne alors du jaune d'œuf haché avec de la mie de pain, et on met dans leur eau de la réglisse nouvelle bien ratissée, afin de leur humecter le gosier.

Pépie ou *chancre dans le bec.* (ibid.)

Poux, pucerons, mittes. (ibid.) La malpropreté est la seule cause de cette maladie; il faut donc les nettoyer souvent, leur donner de l'eau pour se baigner, ne les jamais mettre dans des cages ou des cabanes de vieux ou de mauvais bois, ne leur jamais donner de vieux boulins pour couver, ne les couvrir qu'avec des étoffes neuves et propres où les teigues n'aient point travaillé, bien vanner, bien laver les herbes et les graines qu'on leur fournit.

Serin échauffé. On le prive de sa nourriture habituelle, comme alpiste, millet, chénevis, etc. pour ne lui donner que de la navette, et ce pendant quinze jours; on y joint de la graine de laitue, de séneçon, du mouron bien mûr, des feuilles de rave et autres herbes rafraîchissantes. On assure que le mouron et le séneçon sont très-dangereux pour les *serins* pendant l'hiver et aux approches du printemps; on doit donc s'abstenir de leur en donner à ces époques.

Serins trop gras. Des *canaris* trop bien nourris engraissent au point qu'ils en sont incommodés; quand on s'en apperçoit, on doit leur ôter tous les alimens succulens, et ne les nourrir que de navette; s'ils ont de la peine à la manger, on la fera tremper pendant quelques heures avant de la leur donner.

Tic. Cette maladie, qui est mortelle pour eux, est très-souvent occasionnée par la précipitation que l'on met à les prendre; elle s'annonce, lorsqu'on les tient dans la main, par un petit bruit semblable à celui qui se fait entendre lorsqu'on tire un doigt en l'alongeant. Ce tic du *serin* est souvent suivi de quelques gouttes de sang qu'il jette par le bec. Il reste alors comme pâmé et ne peut remuer les ailes. Il faut le remettre promptement dans sa cage, la couvrir d'une toile un peu claire, et la placer dans un lieu éloigné du monde, afin que le malade ne se tourmente point. On mettra le boire et le manger au bas de la cage, dont on aura eu soin de retirer tous les juchoirs : on ne doit alors ne lui donner que de bonnes nourritures. S'il résiste

au mal pendant deux heures, il sera hors de danger. Comme cette maladie n'est occasionnée que par la faute de celui qui veut prendre l'oiseau, il faut user de precautions pour ne pas y exposer le prisonnier. On prélude de la voix et de la main en approchant de la cage ou de la cabane, afin de le préparer. Lorsqu'il est dans une volière ou une grande cabane, il vaut beaucoup mieux le prendre avec un filet fait exprès pour cela. D'autres mettent dans la volière un petit trébuchet avec du biscuit et de l'échaudé pour appât; par ce moyen on ne l'épouvante pas, mais il y a quelques inconvéniens lorsqu'ils sont en nombre dans la volière.

Purgation. (Voyez au mot Oiseau.) On s'apperçoit qu'un *serin* a besoin d'être purgé, 1°. lorsqu'il a de la peine a pousser la fiente, preuve évidente qu'il est échauffé; 2°. lorsqu'il renverse continuellement avec son bec la graine qui est dans son auget, indice certain qu'il mange très-peu. En le purgeant de la manière indiquée deux fois par mois, on aura des oiseaux toujours gais, bons chanteurs et de bon appétit.

Infirmerie. Une infirmerie est nécessaire à ceux qui ont beaucoup de *serins;* car il est rare que dans le nombre il n'y en ait pas de malades, et on ne peut les guérir si on ne les sépare des autres. Un *canari* malade, mis dans une infirmerie telle que je vais l'indiquer, est à moitié guéri; il suffit de lui donner ce qui est propre à la maladie dont il est attaqué, et avoir soin de ne le remettre avec les autres que lorsqu'il est parfaitement guéri. Cette *infirmerie* n'est autre chose qu'une cage d'une bonne grandeur, doublée dessus, derrière et des deux côtés d'une serge épaisse, rouge ou verte, et qui ne reçoive de jour que par le devant; elle doit être faite en osier et non de fil de fer qui est toujours froid et humide. On place cette cage au soleil, si c'est dans l'été, et pendant l'hiver, dans un lieu où l'on fait toujours du feu; mais il faut éviter de la mettre dans un endroit où il y a de la fumée, parce qu'elle est très-pernicieuse aux *serins* malades et même en bonne santé; elle les fait souvent mourir; cette fumée, leur entrant dans la gorge, sur-tout lorsqu'ils chantent, les étouffe en peu de temps.

On trouvera peut-être que nous nous sommes trop étendus sur cet oiseau; mais c'est le plus charmant de tous: c'est un captif auquel s'intéresse la plus belle portion du genre humain, qu'on voit dans presque tous nos appartemens, qui naît, vit et meurt dans notre domicile, et qui ne peut exister sans nos soins.

J'ajouterai que les *serins* sont recherchés par tous les peuples; qu'on les voit dans le nord et le midi de l'ancien continent, et qu'on les retrouve en Amérique depuis le Canada jusqu'à Cayenne, et probablement dans tous les lieux qu'habitent les Européens. Ils sont restés captifs dans les pays froids et tempérés de cette vaste contrée; mais l'on prétend que dans quelques Antilles il en est qui se sont échappés, ont multiplié en liberté, et y ont produit une nouvelle race.

Le Serin du Cap de Bonne-Espérance. Buffon nous a fait connoître cette espèce dont il a reçu plusieurs individus du Cap de Bonne-Espérance, parmi lesquels il a cru reconnoître trois mâles, une femelle et

un jeune. « Ce sont, dit-il, des *serins panachés*, mais dont le plumage est émaillé de couleurs plus distinctes et plus vives dans les mâles que dans les femelles ; ces mâles approchent beaucoup de la femelle de notre *serin vert de Provence* (le CINI) ; ils en diffèrent en ce qu'ils sont un peu plus grands, qu'ils ont le bec plus gros à proportion ; leurs ailes sont aussi mieux panachées ; les pennes de la queue sont bordées d'un jaune décidé, et ils n'ont point de jaune sur le croupion. Dans les jeunes, les couleurs sont plus foibles, et moins tranchées que dans la femelle ».

Buffon pense que les *serins* de *Mozambique*, de *Provence*, d'*Italie*, des *Canaries*, dérivent tous d'une souche commune, et qu'ils appartiennent à une seule et même espèce, laquelle s'est répandue et fixée dans tous les climats de l'ancien continent. Cette opinion n'est pas hors de vraisemblance, et il est probable que tous ces oiseaux se mêleroient ensemble dans l'état de captivité ; mais dans l'état de nature, ils se propagent sans mélange chacun dans leur climat.

LE SERIN D'ITALIE. *Voyez* VENTURON.

LE SERIN DE LA JAMAÏQUE (*Fringilla cana* Lath.) a huit pouces de longueur ; le bec d'un brun bleuâtre, plus pâle en dessous ; la tête et la gorge grises ; le dessus du cou et du corps d'un jaune brun ; le dessous jaune ; le bas-ventre blanc ; les ailes et la queue d'un brun foncé, rayé de blanc ; les pieds bleuâtres ; les ongles bruns, courts et crochus. Cet oiseau paroît s'éloigner des *serins*.

LE SERIN JAUNE A FRONT COULEUR DE SAFRAN (*Fringilla flaveola* Lath.). On ne connoît pas le pays natal de cet oiseau que Linnæus a vu dans le cabinet de M. Degéer. Latham en a trouvé un pareil dans le *Museum Leverian*, mais sans renseignemens sur son origine ; peut-être, dit l'ornithologiste anglais, est-ce un oiseau *métis*, produit du *serin de Canarie* et du *chardonneret*. La couleur générale de son plumage est un beau jaune qui prend une couleur de safran sur le devant de la tête, et tend au vert sur le dos ; les pennes des ailes et de la queue sont noires et bordées de jaune ; cette dernière est fourchue ; le bec et les pieds sont d'une teinte pâle. Taille du *serin de Canarie*.

LE SERIN DE MOZAMBIQUE (*Fringilla Canaria* var., Lath., pl. enl., n° 364, fig. 1—2.). Quoique cet oiseau soit une espèce distincte du *serin de Canarie*, les méthodistes ont trouvé à propos de le présenter comme une variété, probablement parce qu'il est connu sous le même nom au Cap de Bonne-Espérance (Koll en *Hist. of the cape of good hope*, vol. 2, p. 156.) ; mais il en diffère par le chant et la taille, et n'a avec lui de rapports que dans les couleurs. J'ai possédé pendant plusieurs années de ces oiseaux vivans. Ainsi que les *sizerins* en captivité, le mâle cherchoit, par ses caresses réitérées, à communiquer à la femelle ses desirs et ses feux, mais inutilement, ce que j'attribue au défaut d'une chaleur convenable, car elle ne s'occupa jamais de la construction du nid. Leur naturel est fort doux, et leur chant foible est loin d'avoir la mélodie de celui du *serin*.

Sa taille est au-dessous de celle de cet oiseau, et sa longueur au-dessous de quatre pouces et demi ; le jaune est la couleur dominante des parties inférieures, du croupion, des couvertures supérieures de la

queue, de celles des ailes, dont les pennes sont bordées de jaunâtre; le brun règne sur les parties supérieures, et se réunit avec le jaune pour former des bandes alternatives sur la tête ; celle du sommet est brune, ensuite deux jaunes lui succèdent et surmontent les yeux ; puis deux brunes qui naissent derrière l'œil, puis deux jaunes, et enfin deux brunes qui partent des coins du bec.

La femelle ne diffère que par des couleurs moins vives, et les pennes des ailes et de la queue sont bordées de blanchâtre au lieu de jaune. Ces *serins* ont été transportés à l'Ile-de-France, où ils se sont naturalisés, et où ils sont connus sous le nom vulgaire d'*oiseaux du Cap*. COMMERSON.

Le SERIN VERT DE PROVENCE. *Voyez* CINI. (VIEILL.)

SERINGA. On donne ce nom, à Cayenne, à l'*hévea*, ou arbre qui donne le *caoutchouc*. *Voyez* au mot HÉVEA. (B.)

SÉRIOLE, *Seriola*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie égale, et de la famille des CHICORACÉES, dont le caractère consiste en un calice simple, polyphylle, presqu'égal ; un réceptacle garni de paillettes, et supportant des demi-fleurons hermaphrodites, dentés à leur sommet.

Le fruit est composé de plusieurs semences surmontées d'aigrettes plumeuses et stipitées.

Ce genre, qui est figuré pl. 656 des *Illustrations* de Lamarck, renferme quatre plantes annuelles, à feuilles alternes, la plupart radicales et à fleurs portées sur de longs pétioles, qu'on trouve dans les parties méridionales de l'Europe, mais qui ne présentent rien de remarquable. (B.)

SERIQUE. *Voyez* CERIQUE. (S.)

SERIS. Schwencfeld désigne ainsi le *tarin*. (S.)

SERISSE, *Serissa*, arbrisseau très-rameux, à feuilles opposées, réunies à leur base par une gaîne ciliée, comme épineuse, persistante, et à fleurs axillaires et solitaires aux sommets des rameaux, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie, et dans la famille des RUBIACÉES.

Ce genre, qui est figuré pl. 151 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice très-petit, à quatre ou cinq divisions; une corolle infundibuliforme, à tube cylindracé, velu en dedans, à limbe à quatre ou cinq lobes aigus ; quatre à cinq étamines à anthères presque sessiles et presque peltées ; un ovaire inférieur, surmonté d'un style bifide, à stigmates simples.

Le fruit est une baie à deux semences.

La *serisse* est la même plante que le *lycet du Japon* de Thunberg, le *disode fasciculé* de Loureiro, le *buchox coprosmoïde* de l'Héritier. Il croît dans les parties orientales de l'Inde, et s'élève de trois à quatre pieds. On le cultive dans

les jardins de Paris. Il est d'un bel aspect ; mais ses feuilles froissées répandent une odeur très-désagréable. (B.)

SERMONTAISE, nom vulgaire de la LIVÈCHE LIGUSTIQUE. *Voyez* ce mot. (B.)

SEROKA. C'est la même chose que le *séneca* ou le POLIGALA DE VIRGINIE. *Voyez* ce mot. (B.)

SÉROTINE. C'est le nom d'une espèce de *chauve-souris* de nos pays. *Voyez* l'article des CHAUVE-SOURIS. (DESM.)

SÉROTINE (GRANDE) DE LA GUIANE. C'est le nom d'une grosse *chauve-souris* d'Amérique. *Voyez* CHAUVE-SOURIS. (DESM.)

SERPE, nom spécifique d'un poisson dont Bloch a fait un genre sous le nom de *gasteroptèque*, mais que Pallas a prouvé appartenir au genre *salmone*. C'est le SALMONE STERNICLE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENS, *Serpentes*. Parmi toutes les espèces d'animaux dont la nature a comme parsemé la terre, il est une famille redoutable par les armes dont quelques individus sont munis, et par la seule terreur dont elle frappe tous les êtres vivans. Pourquoi l'aspect du *serpent* épouvante-t-il tous les animaux ? Ceux même qui n'en connoissent point le danger ou qui ont peu à redouter leurs atteintes, sont effrayés à la vue de cette bête rampante ; et cette sensation est générale chez presque tous les quadrupèdes, les oiseaux et les reptiles (excepté les *serpens* eux-mêmes). Elle dérive de la même source que cette frayeur subite qui saisit un jeune *chien* à l'aspect du premier *loup* qu'il voit de sa vie, et que l'antipathie du *chat* pour la *souris*, &c. C'est un instinct inconnu, qui dit à tout être de conserver sa vie en lui montrant ses ennemis naturels. Sans doute l'homme peut aisément maîtriser cette frayeur, en considérant sa puissance et ses armes ; cependant il n'est presque jamais capable de résister à la subite impression que lui cause un reptile qui se dresse en sifflant, le regarde, l'œil étincelant, la gueule enflammée, la dent prête à la mort, et la langue savourant d'avance le sang de sa victime. Le naturaliste qui reconnoît aussi-tôt l'espèce et distingue d'un coup-d'œil l'animal innocent du *serpent* venimeux, qui connoît le remède et la source du mal, s'avance sans crainte, et se repose avec sécurité sous l'ombrage des forêts, en admirant les richesses de la nature, tandis que le *serpent* rampe à ses pieds au milieu des feuilles mortes qu'il agite.

De tout temps cet animal fut l'emblême de la prudence, à cause de sa timidité. On a peut-être même comparé cette vertu timide à la progression souple et ondoyante de ce reptile, de

même que le caractère mâle et fier du *lion* désigna de tout temps la force et le courage. Comme le *serpent* vit long-temps et semble rajeunir chaque printemps en changeant d'épiderme, il devint aussi le symbole de l'éternité, et on le roula en cercle pour exprimer que le temps n'a ni commencement ni fin, et qu'il semble perpétuellement retourner sur ses traces. Sa marche insinuante désigna les qualités d'une douce et persuasive éloquence, aussi étoit-il l'ornement du caducée de Mercure; et la première mère du genre humain fut séduite par cet animal hypocrite et trompeur, emblême ingénieux de la vaine curiosité qui tourmente l'homme et l'entraîne dans le précipice du crime sous l'apparence du bien. Enfin les Grecs couvrirent de *serpens* la tête des Euménides, et en armèrent la main des furies. Le *serpent python*, né après le déluge de Deucalion, et tué par Apollon, est l'allégorie des maladies contagieuses des pays humides, que détruit l'ardeur de l'été; c'est ainsi que la peste cesse en Egypte au solstice d'été. La *couleuvre* prudente orna jadis le bâton d'Esculape pour désigner la circonspection qu'on doit apporter dans le traitement des maladies; elle reçut la nourriture de la déesse de la santé (Hygie), pour marquer que la tempérance dans le boire et le manger est la source d'une longue vie. Toutes ces fables ingénieuses annoncent que les anciens avoient mieux observé les mœurs des *serpens* que nous. Cet animal est même un objet de vénération chez plusieurs peuples d'Afrique et d'Amérique. Au royaume de Juida on adore la *couleuvre daboie*, le *serpent devin*, &c. Ce sont les fétiches, les dieux familiers de ces peuples superstitieux. (Desmarchais, dans *l'Hist. génér. des Voyages*, t. XIV, p. 369, édit. *in*-12.) Au Malabar on vénère le *serpent à lunettes*, et l'on ne tue aucune *couleuvre*. (*Hist. génér. des Voyages*, t. XLIII, p. 341 seq.) Seroit-ce l'impression profonde de la frayeur qui auroit établi ces opinions?

Timor fecit esse Deos, quâ nempè remotâ
Templa ruent.

Quoi qu'il en soit, considérons les *serpens* en eux-mêmes, leur nutrition, leurs amours et leur genre de vie, car on a exagéré bien des choses au sujet de ces animaux.

Tout le monde connoît la forme extérieure des *serpens*. Leurs organes internes lui correspondent : ils sont tous prolongés. Leur squelette est formé d'un très-grand nombre de vertèbres très-mobiles et de côtes. Il n'y a point de sternum. Leur gueule est grande et leur mâchoire inférieure

est susceptible de sortir de son articulation pour donner plus d'ampleur à l'œsophage lorsqu'il engloutit de gros animaux; car les *serpens* peuvent quelquefois avaler des corps trois fois plus épais qu'eux, tant leur gorge peut s'étendre. Nos *couleuvres* avalent sans peine des *rats*, des *crapauds*, des *mulots*, &c. Mais les gros *serpens* des Indes engloutissent même des *chèvres*, des *cerfs*, &c. (*Voy.* au mot REPTILE ce que nous avons dit des organes internes des *serpens*.) Les dents des *serpens* sont petites et pointues; mais les espèces venimeuses portent en outre, de chaque côté de leur mâchoire supérieure, des dents crochues, creuses en dedans, fort pointues et percées au bout, mobiles à volonté, et posées sur une vésicule pleine de venin. Lorsque l'animal irrité mord sa victime, ces crochets venimeux se redressent, pénètrent dans la chair, et y déposent le poison fatal. L'animal atteint d'un trait mortel se débat en vain dans les angoisses de la douleur; il porte dans son sein le germe de sa destruction.

Ce n'est que le plus petit nombre des *serpens* qui est armé de ces traits dangereux; les autres, innocentes créatures, rampent tranquillement sur la terre, profitant quelquefois de la terreur qu'inspirent les espèces venimeuses, et portant souvent la peine non méritée d'un crime dont ils ne sont pas coupables. Au contraire, ils nous débarrassent d'une foule d'insectes nuisibles, de *crapauds* immondes, de *souris*, de *rats*, de *mulots*, et autres animaux rongeurs. Ils peuvent même s'apprivoiser, s'affectionner, s'attacher par une sorte d'amitié aux personnes qui en prennent soin, et ces exemples ne sont pas rares au midi de l'Italie et en Asie. Des femmes rendent domestiques la *couleuvre à collier*; elles la portent autour de leur bras, elles la réchauffent dans leur sein, et s'en font suivre dans leurs promenades. Je rappellerai à cette occasion, que j'ai vu un capucin prendre dans ses mains les *crapaud.* les plus hideux, et les caresser sans en éprouver le moindre mal.

Tous les *serpens* vivent de matières animales, qu'ils digèrent lentement, car leur estomac est foible. C'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer l'odeur fade et nauséeuse qu'ils exhalent. Les *serpens* des Indes répandent même une vapeur qui fait défaillir le cœur, et que les nègres reconnoissent de fort loin. Comme ces animaux digèrent avec lenteur, ils mangent rarement, sur-tout pendant les temps un peu froids; un repas leur suffit pour quelques semaines, et ils ne boivent pas, car ils transpirent très-peu à cause de leur peau épaisse et écailleuse. On a même tenu long-temps des *serpens* dans

des vases, sans leur donner à manger, ce qui n'a pas empêché qu'ils n'augmentassent en volume.

La langue des *serpens* est ordinairement fendue en deux et pointue, de sorte que lorsqu'ils l'agitent dans leur gueule, il semble qu'ils brandissent deux javelots. Mais cette langue n'est pas dangereuse, car elle est incapable de piquer, et n'a point de venin. La trachée-artère des *serpens* est composée d'anneaux entièrement cartilagineux, qui résistent à la pression; ce qui étoit nécessaire, puisque ces animaux employant beaucoup de temps pour avaler entièrement une grosse proie qui remplit toute leur gorge, ils n'auroient pas pu respirer pendant cette déglutition, si la trachée-artère eût été comprimée. On a vu des *serpens* demeurer plusieurs jours pour avaler une grande proie, de sorte que la partie qui étoit arrivée dans l'estomac étoit digérée avant que les portions qui étoient encore au-dehors de la gueule eussent été entamées; et comme cette digestion est très-laborieuse, certaines espèces de *serpens* sont plongés alors dans un état de stupeur et d'insensibilité qui les livre sans défense à leurs ennemis.

On assure que nos *couleuvres* tètent le pis des *vaches*, et qu'elles aiment passionnément le lait. J'ignore jusqu'à quel point cette assertion est fondée, car il y a peu d'observateurs qui aient apperçu ce fait; ce sont des bergers, des habitans des campagnes qui peuvent en être les témoins; mais on ne peut pas toujours leur accorder une entière confiance, bien que leur opinion soit assez vraisemblable.

La trachée-artère cartilagineuse des *serpens* donne plus de force et d'intensité à leur voix; aussi ces animaux sifflent quelquefois d'une manière effrayante :

Sibila lambebant linguis vibrantibus ora.

sur-tout au temps de l'amour, lorsque la chaleur de l'atmosphère échauffe leur corps et communique à leurs muscles une nouvelle vigueur.

L'accouplement des *serpens* se fait au printemps, par un beau soleil, et sur un terrein nu; là, dans leurs étreintes amoureuses, ils se frottent ensemble, s'entortillent et se joignent par un véritable coït; le mâle a une verge double, afin de féconder à la fois chacun des deux ovaires de la femelle. Quelques espèces sont même pourvues d'un *scrotum* épineux qui renferme les testicules; et ces épines servent à fixer la femelle pendant l'accouplement, qui dure plusieurs heures. Au bout de quelques semaines la femelle pond des œufs nombreux, qu'elle cache dans le sable, sans en prendre aucun

soin, et la chaleur de la saison les fait éclore dix à douze jours après. Les petits en sortent tout parfaits, traînant encore une sorte de cordon ombilical qui se détache enfin. Ils cherchent leur nourriture d'eux-mêmes, et l'instinct, chez eux, supplée à la connoissance et aux soins de leur mère. L'ovaire des femelles des *serpens* est double; chacun a un long oviductus, qui se rend à l'anus. Dans presque toutes les espèces venimeuses, les œufs se développent intérieurement, et laissent sortir les jeunes *serpens* tout formés hors du corps. Ainsi, quoiqu'ils soient réellement ovipares à l'intérieur, ils paroissent vivipares. Telle est la *vipère*, l'*aspic*, le *prester* ou *vipère noire*, &c. J'en ai trouvé une qui avoit huit serpenteaux dans les oviductus, et trois qui, déjà sortis, rampoient fort vivement, quoiqu'ils eussent à peine deux pouces et demi de longueur et la grosseur d'un tuyau de paille.

L'accroissement des *serpens* est assez lent, parce qu'ils vivent longuement; d'ailleurs ils demeurent engourdis pendant tout l'hiver dans nos climats, de sorte que leur vie est pour ainsi dire suspendue. Alors ils se tiennent dans des trous, en terre, s'y roulent sur eux-mêmes et plusieurs ensemble; ils passent ainsi toute la mauvaise saison. Dans les beaux jours du printemps, ils s'éveillent, sortent de leur nid, se dressent, s'agitent à l'aspect du soleil qui les ramène à la vie, et se préparent à changer d'épiderme; car chaque année ces animaux éprouvent une mue. En effet, l'épiderme de l'année précédente étant durci et devenu incapable d'extension, est forcé de se fendre, et enfin de se détacher en lambeaux, ou même en fourreau, qui retient encore la forme du corps. Pour cette opération, le *serpent* se frotte entre deux pierres pour déchirer cette pellicule qui est transparente. Toutes les parties extérieures du corps, et même la cornée ou les yeux, se dépouillent ainsi. (*Voyez* DÉPOUILLES DE SERPENS et MUE.) Alors le corps semble rajeunir; ses couleurs sont beaucoup plus éclatantes. Les *serpens à sonnettes* ont en particulier un organe assez remarquable au bout de leur queue; ce sont des anneaux coniques, emboîtés et adhérens, qui sont formés d'une membrane sèche et dure comme le parchemin, et qui fait du bruit lorsqu'ils rampent. Cette sorte de cliquetis décèle leur approche, que l'homme redoute beaucoup, parce qu'ils sont armés d'un venin extrêmement dangereux. Ces sonnettes augmentent d'un nouvel anneau chaque année, et il me paroît que cet anneau n'est autre chose qu'une portion de l'épiderme, dont le *serpent* se dépouille au printemps.

On dit que les *serpens* sont rusés, mais ils sont plutôt

timides ; ils ont d'ailleurs peu de sensibilité, et leur cerveau étant fort petit, ne permet pas de leur supposer beaucoup d'intelligence. L'ouïe et sur-tout la vue paroissent être leurs sens les plus parfaits. Les mœurs des *serpens* sont assez douces, et, privés de membres, ils ne peuvent se transporter vivement d'un lieu à un autre. Cependant ils savent s'élancer assez loin. Pour cela, ils se roulent sur eux-mêmes, la tête élevée sur le sol; et se détendant comme un ressort par la vive et soudaine contraction de tous leurs muscles, ils sont lancés avec force. (*Voyez* MOUVEMENS DES ANIMAUX.) Ayant un jour tiré un coup de fusil chargé de petit plomb, sur une *couleuvre*, elle sauta plus de trois pieds en l'air, reçut le coup sans être tuée ni même entamée, quoique je fusse à dix pas d'elle; seulement elle étoit meurtrie et assommée.

Les gros *serpens* des Indes, qui ont jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur, sont très-forts ; ils s'entortillent autour d'un arbre, en embuscade, y attendent l'arrivée de quelqu'animal, qu'ils arrêtent, qu'ils étouffent dans leurs replis tortueux; qu'ils couvrent, dans leur rage, d'une bave écumeuse qui les ramollit, et qu'ils dévorent à loisir. Les autres *serpens*, plus petits, grimpent sur les arbres, y vont chercher les oiseaux jusque dans leurs nids, et tuent sans pitié ces foibles et naissans volatiles qui ne peuvent pas encore faire usage de leurs ailes. La mère craintive ne peut les soustraire à leurs dents meurtrières, et contemple de loin, en gémissant, sa chère couvée que déchirent ces reptiles.

Les Indiens ont appris à manier les *serpens* sans danger, à les étourdir, et, pour ainsi dire, à les enchanter. Ils les dressent à une espèce de danse, et à se mouvoir suivant le rithme d'une chanson. On a parlé jadis des Psylles et des Marses, peuples arabes qui savoient charmer les *serpens*, et :

Ad quorum cantus mites jacuêre cerastæ.

Kœmpfer (*Amœn. exot.*, fasc. III.) raconte que les bateleurs qui font ce métier se munissent d'une racine qu'ils assurent être un préservatif des morsures venimeuses ; ils agacent le *serpent à lunettes* (*coluber naja* Linn.) d'un coup de baguette; celui-ci se dresse, se renfle, darde sa langue, et la gueule béante, l'œil étincelant, fixe ses regards sur le poing qu'on lui présente, et qu'on agite en cadence ; l'animal en suit les divers mouvemens à droite et à gauche, ou de haut en bas. On l'exerce d'avance à cet usage, et on épuise son venin en le faisant mordre à diverses reprises une étoffe épaisse. On assure, au reste, que les racines du *polygala senega* Linn.

et de l'*ophiorrhiza mungos* Linn., sont spécifiques contre le venin des *serpens;* on prétend aussi que ces animaux fuient la livêche, *ligusticum levisticum* Linn., et qu'ils ne se trouvent jamais dans les mêmes lieux que cette plante, dont l'odeur forte les étourdit, de manière que si l'on frotte ses mains des feuilles de ce végétal, on pourra manier sans crainte les *serpens* les plus venimeux.

Presque jamais les *serpens* n'attaquent l'homme sans être provoqués; ils fuient plutôt sa présence lors même qu'ils n'ont rien à en redouter. Quelques espèces ont aussi des mœurs particulières; tous les *serpens à sonnettes* habitent en Amérique où les *cochons* les dévorent sans danger, quoiqu'ils soient les plus venimeux de tous les reptiles. L'*ichneumon* fait aussi la guerre aux *serpens à lunettes*, et en détruit un grand nombre sans en devenir la victime. Les *boas* sont des *serpens* fort gros pour l'ordinaire, mais sans venin: cependant leur force les rend redoutables; c'est dans cette famille qu'on trouve les *serpens fétiches* et *devins* (*boa constrictor*). Cette espèce écrase sous ses replis tortueux les *cerfs*, les *daims*, &c., et les avale ensuite entièrement sans les mâcher. Le *boa scythale* sert de nourriture à quelques Américains, de même que nos *couleuvres* dans le Lyonnais, la Provence et le Dauphiné. La *vipère d'Egypte*, dont Cléopâtre se fit piquer le sein étoit recherchée autrefois pour la thériaque de Venise. Le *céraste* ou *serpent cornu* n'est pas dangereux comme on l'a cru, et le venin de nos *vipères* n'est pas mortel pour l'homme suivant les expériences de Fontana. Dans les pays froids le virus est bien moins actif que dans les lieux et les temps chauds. (*Voyez* l'article POISONS ANIMAUX.) La *couleuvre lébétine* en Orient, cause par sa morsure une affection soporeuse souvent mortelle. Le *serpent corail* est fort doux, et les floridiennes en font une espèce de collier à cause de sa jolie couleur de feu. Les œufs de notre *couleuvre* commune et de celle du Tyrol sont agglutinés ensemble par une matière muqueuse. Les *couleuvres* du fleuve Ural (*coluber scutatus* Pallas), et de la mer Caspienne (*coluber hydrus* P.), vivent souvent au milieu des eaux, ainsi que plusieurs autres espèces de nos pays. La *couleuvre constrictor* rampe très-promptement, entoure et serre les jambes des hommes qu'elle atteint, mais elle n'a pas de venin. Une autre espèce des bords de la mer Caspienne rampe la tête toujours levée et siffle fortement. L'haleine du *serpent hoelleik* d'Arabie excite une démangeaison, et sa morsure, non mortelle, cause cependant un phlegmon très-enflammé. La *couleuvre boatan* tue sur-le-champ par sa morsure qui fait aussi-tôt enfler tout le corps: elle habite l'Arabie. Le *hamasch* du même pays produit

une tumeur qui n'est pas dangereuse. Les bateleurs égyptiens arrachent les crochets venimeux du *serpent haje*, et lui apprennent à faire plusieurs tours. Aucun *orvet* n'est venimeux, contre l'opinion du vulgaire, et l'espèce commune de nos pays se roidit de telle sorte, lorsqu'on la saisit, qu'elle casse comme du verre; c'est pourquoi on l'appelle *anguis fragilis*. Le corps des *amphisbènes* est parfaitement cylindrique, de manière qu'au premier coup-d'œil on ne sait pas à quel bout est la tête; car ces *serpens* rampent également en avançant et en reculant. Lorsqu'on les touche, leur peau lisse et unie sécrète une humeur âcre qui fait élever des ampoules sur les mains. L'amphisbène blanc se tient dans les fourmilières; aucune de ces espèces n'est venimeuse. Les *cécilies* ont des yeux si petits qu'elles sont presque aveugles. Elles n'ont pas de queue, car leur anus termine leur corps. On distingue les *serpens acrochordes* par une peau tuberculeuse et les *angahas* par des bandes écailleuses sous le ventre, et qui deviennent des anneaux vers la queue. Des écailles tuilées sur tout le corps sont le caractère des *orvets*; des anneaux coniques, emboîtés et mobiles au bout de la queue, font reconnoître les *serpens à sonnettes*. Une seule rangée de plaques demi-circulaires sous le ventre et la queue désigne les *boas*, tandis que les *couleuvres* et *vipères* ont deux rangées de plaques sous la queue et une seule sous le ventre. Ces caractères sont faciles à déterminer, mais les espèces ne se reconnoissent pas aussi aisément à cause des variations considérables de leurs plaques écailleuses et de leurs couleurs. Au reste, ce qu'il y a de plus important, c'est d'étudier celles qui sont venimeuses et les distinguer de celles qui sont innocentes. Celles-ci ont ordinairement la tête moins large, parce que dans les premières les dents ou crochets à venin tiennent une place assez grande aux côtés de chaque mâchoire supérieure; aussi dans ces espèces le cou paroît plus étroit par cette raison, quoiqu'il soit à-peu-près égal à celui des *serpens* innocens d'une même taille. Nous traitons, à l'article des POISONS ANIMAUX, des remèdes qu'on administre dans le cas d'une morsure; mais il est bon de s'aguerrir contre les vaines frayeurs que nous inspirent les *serpens*, car ils ne sont jamais aussi dangereux qu'on le croit. Il y a même des cas, et je suis témoin d'un exemple, où la morsure d'une *vipère* ne cause qu'une inflammation et un mouvement de fièvre assez légers. L'histoire naturelle apprend à se délivrer des fausses terreurs et à reconnoître exactement les qualités des êtres qui nous entourent. C'est par ses continuels bienfaits qu'elle nous enseigne toute son utilité. (V.)

SERPENT. On donne ce nom, dans quelques pêcheries,

au *syngnathe ophiodon*, à raison de sa forme. *Voyez* au mot SYNGNATHE. (B.)

SERPENT AGILE. C'est la COULEUVRE AGILE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT AILÉ. On a pu donner ce nom au *dragon volant*, qui est un animal bien réel (*Voyez* au mot DRAGON); mais généralement on entend par *serpent ailé*, un animal fabuleux dont les poètes et les romanciers se servent pour jeter un intérêt plus vif sur les sujets dont ils traitent. *Voyez* encore au mot DRAGON. (B.)

SERPENT ANGULEUX. *Voyez* COULEUVRE ANGULEUSE. (B.)

SERPENT ANNELÉ. C'est la *couleuvre* de ce nom. (B.)

SERPENT ATROCE. C'est une VIPÈRE. *Voy.* ce mot. (B.)

SERPENT AURORE. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT AVEUGLE. On nomme vulgairement ainsi l'*anguis orvet*. Voyez au mot ANGUIS. (B.)

SERPENT BAI ROUGE. C'est la COULEUVRE ANNELÉE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT BLANC. *Voyez* COULEUVRE BLANCHE. (B.)

SERPENT BLANCHATRE. C'est la COULEUVRE BLANCHATRE. (B.)

SERPENT BLANCHET. On donne quelquefois ce nom à l'*amphisbène blanche*. Voyez au mot AMPHISBÈNE. (B.)

SERPENT BLEUATRE. C'est la *couleuvre bleuâtre*. (B.)

SERPENT CAMUS. *Voyez* au mot COULEUVRE CAMUSE. (B.)

SERPENT CARÈNE. C'est la *couleuvre couronnée*. (B.)

SERPENT CASSANT. On appelle vulgairement ainsi l'*anguis orvet* dans quelques cantons de la France. *Voyez* au mot ANGUIS. (B.)

SERPENT A CENT YEUX. C'est le BOA DEVIN. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT CHAINE. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT A CHAPELET. C'est une *couleuvre*. (B.)

SERPENT A COLLIER. C'est la *couleuvre* la plus commune en France. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT COLUBRIN. C'est un *anguis*. (B.)

SERPENT CORNU. On appelle ainsi la *couleuvre ammodyte* dans la plupart des ouvrages sur l'Egypte. (B.)

SERPENT COURONNÉ. On donne quelquefois ce nom à la VIPÈRE NAJA (*Voyez* ce mot.), mais la plupart du temps à un animal fabuleux auquel on attribue une grande puis-

sance, à des génies et des fées transformées en *serpens*, distingués des autres par une couronne d'or ou de diamant. (B.)

SERPENT A CRESSERELLE. C'est le CROTALE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT DES DAMES. C'est une *couleuvre* que les femmes indiennes aiment à apprivoiser. (B.)

SERPENT DÉCOLORÉ. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT A DEUX TÊTES. C'est l'*amphisbène* dont la queue est de même grosseur que la tête. Il y a aussi quelquefois parmi les *serpens* des monstres qui ont deux têtes comme il y en a qui ont deux queues. On en a parlé plus haut. (B.)

SERPENT DOUBLE MARCHEUR. C'est l'*amphisbène*. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT D'EAU. On donne quelquefois ce nom à la *couleuvre à collier*, parce qu'elle vit sur le bord des eaux, et qu'elle ne craint pas de s'y jeter, soit pour échapper aux dangers qui la menacent, soit pour y poursuivre les grenouilles, dont elle fait sa proie. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT ENFUMÉ, nom spécifique d'un *amphisbène*. (B.)

SERPENT D'ESCULAPE. On a donné ce nom en français à une *couleuvre* différente de celle qui le porte en latin. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT FÉTICHE. C'est la *couleuvre dahoie* à laquelle les nègres rendent un culte religieux. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT GÉANT. On a donné ce nom à une espèce de *boa* qui atteint quarante à cinquante pieds de longueur sur un pied et demi de diamètre. Cette espèce est indiquée comme se trouvant en Afrique et en Amérique, ce qui feroit soupçonner qu'il en existe réellement deux sous le même nom. *Voyez* au mot BOA. (B.)

SERPENT A GRAGE, nom qu'on donne à Cayenne à un *serpent* dont les écailles sont longues, aiguës, recourbées comme celles d'une *raie*. Cette espèce ne paroît pas avoir encore été décrite par les naturalistes. (B.)

SERPENT A GRELOTS. C'est le CROTALE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT GRISON. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT HÉBRAÏQUE. C'est une VIPÈRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT HÉRISSON. C'est la même chose que le *serpent à grage*. (B.)

SERPENT INFLAMMATEUR. C'est la *vipère dipse*. (B.)

SERPENT JAVELOT. C'est la COULEUVRE DARD. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT JOUFFLU. On appelle ainsi quelquefois la *couleuvre Esculape*. (B.)

SERPENT LACTÉ. C'est la *couleuvre* de ce nom. (B.)

SERPENT A LARGE QUEUE. On donne ce nom aux diverses espèces d'ENHYDRES, de PLATURES et d'HYDROPHIS. *Voyez* ces mots. (B.)

SERPENT LÉZARD. C'est le CHALCIDE ANGUIN. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT LIEN. Espèce de COULEUVRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT LOSANGE. C'est la *couleuvre laphiati*. (B.)

SERPENT A LUNETTES. On appelle ainsi vulgairement la *vipère naja*, parce qu'elle a la figure d'une paire de lunettes sur le col. *Voyez* au mot VIPÈRE. (B.)

SERPENT MILLET. On appelle ainsi le plus petit des CROTALES. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT MILLIAIRE, nom d'une espèce de *couleuvre*. (B.)

SERPENT MINIME. C'est une COULEUVRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT MUET. C'est le *crotalus mutus* de Linnæus, que Latreille a, avec raison, placé dans son genre *scytale* sous le nom de SCYTALE A CHAÎNE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT MUQUEUX. C'est une COULEUVRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT NAGEUR. C'est la *couleuvre à collier*. (B.)

SERPENT NÉBULEUX. L'on appelle ainsi une *couleuvre* d'Amérique. (B.)

SERPENT NEZ RETROUSSÉ. C'est le nom vulgaire de la COULEUVRE NAZIQUE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT A QUEUE LANCÉOLÉE. C'est un HYDROPHIS. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT A QUEUE PLATE. C'est une ENHYDRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT RAYÉ, espèce de COULEUVRE. (B.)

SERPENT RÉSEAU. C'est un ANGUIS. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT RHOMBOÏDAL. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT ROUGE-GORGE, nom vulgaire d'une *couleuvre*. (B.)

SERPENT SANS TACHE. C'est la VIPÈRE BLANCHE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT SERINGUE. C'est la *couleuvre aurore*. (B.)

SERPENT SOMBRE. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT A SONNETTES. On appelle ainsi les *crotales*, à raison des appendices creuses, cornées, mobiles et sonores qu'ils portent à l'extrémité de leur queue. *Voyez* au mot CROTALE. (B.)

SERPENT SOUFFLEUR. C'est le *boa devin* qui étouffe au milieu des replis de son corps les animaux dont il veut faire sa pâture. (B.)

SERPENT TÊTE DE CHIEN. Il a la tête approchant de celle d'un *chien*, et il se trouve à la Martinique et à Sainte-Lucie. C'est peut-être un BOA. *Voyez* ce mot. (B)

SERPENT TRIANGLE, espèce de COULEUVRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT TUBERCULEUX. On a ainsi appelé l'ACROCHORDE de Java. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT VERDATRE C'est une espèce du genre COULEUVRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT VERT. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SERPENT VISQUEUX. C'est la CÉCILE VISQUEUSE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENT VOLANT. On appelle de ce nom la COULEUVRE DARD. (B.)

SERPENTAIRE, nom spécifique d'une plante du genre des *gouets*, dont la tige est tachetée comme celle des *serpens*. *Voyez* au mot GOUET. (B.)

SERPENTAIRE A GRANDE FLEUR. C'est le CACTIER A GRANDES FLEURS. *Voyez* ce mot. (B.)

SERPENTAIRE DE VIRGINIE, nom spécifique d'une plante du genre des *aristoloches*, qu'on regarde comme un remède souverain dans le cas de morsure des *serpens* venimeux. *Voyez* à l'article ARISTOLOCHE. (B.)

SERPENTIN ou OPHITE, PORPHYRE VERT ANTIQUE. Ce *porphyre*, précieux par sa rareté, a pour base une pâte très-fine et très-homogène de cornéenne, d'une couleur verte de différentes teintes assez obscures, dans laquelle sont disséminés des cristaux de feld-spath blancs verdâtres, rarement solitaires et presque toujours groupés plusieurs ensemble, ayant communément de six à neuf lignes de longueur sur deux ou trois d'épaisseur. On trouve dans cette pâte des globules d'une matière stéatiteuse, tantôt assez tendre pour qu'on puisse la rayer avec l'ongle, et tantôt plus dure. On y observe aussi quelquefois des veines et des globules de

calcédoine. J'en possède un échantillon où l'on voit de l'agate blanche tachée de points rouges comme du sang.

Il y a un *serpentin noir* qui ne diffère du précédent que par la couleur de sa pâte, qui est d'ailleurs de la même nature que celle du *serpentin vert*. Voyez PORPHYRE. (PAT.)

SERPENTINE, nom spécifique d'une *tortue* de la Chine et de l'Amérique septentrionale. *Voyez* au mot TORTUE. (B.)

SERPENTINE. C'est une pierre d'une couleur verte assez obscure, tachetée de différentes nuances, à-peu-près comme la peau d'un *serpent*, d'où est dérivé le nom qu'elle porte. Elle est tendre, un peu onctueuse sous le doigt, et susceptible de poli, mais d'un poli gras comme toutes les pierres magnésiennes. Dans l'intérieur elle est matte, et sa cassure est inégale, à grain fin, quelquefois fibreuse; elle est ordinairement translucide sur les bords.

Souvent elle agit sur le barreau aimanté, quelquefois elle jouit de la polarité; le même point de la pierre est attiré par un pôle du barreau et repoussé par l'autre, comme si elle étoit elle-même un aimant.

Sa pesanteur spécifique est médiocre et à-peu-près la même que celle des laves. Brisson porte à 2,400 celle du *gabbro* des Florentins, qui est une des plus belles variétés de *serpentines*. Il y en a de plus légères et d'autres plus pesantes. Saussure en a trouvé des fragmens roulés aux environs de Genève, qui alloient qu'à 3000.

Exposée à la flamme du chalumeau, elle refuse de s'y fondre sans addition.

Les parties constituantes de cette pierre varient beaucoup dans leurs proportions: le célèbre chimiste Chenevix, qui s'est occupé d'une suite d'analyses des pierres magnésiennes, a reconnu que la *serpentine* et la *pierre ollaire* sont composées des mêmes élémens, et que d'après le terme moyen de plusieurs analyses, elles contiennent:

Magnésie.....	54, 5	Chaux.....	00, 5
Silice.....	28	Oxide de fer.....	4, 5
Alumine.....	23	Eau.....	10, 85
			100.

La *serpentine*, sur-tout celle de Zoeblitz en Saxe, est souvent employée à faire des vases de toute espèce qui sont travaillés au tour comme la *pierre ollaire*. Les *serpentines* d'Italie sont mises en œuvre comme les *marbres*, et employées de même aux ornemens d'architecture.

La *serpentine* qui se trouve dans les grandes chaînes de

montagnes, est une roche primitive dont la formation a été contemporaine de celle des *schistes micacés* et *calcaires*, avec lesquels on la voit confondue, soit dans les mêmes couches, soit dans des couches distinctes, mais qui alternent et sont réciproquement superposées les unes aux autres. Elle est à-peu-près aussi abondante dans les montagnes primitives que les roches de *horn-blende*, et beaucoup plus que les *porphyres*.

Elle se présente de même en masses informes et rarement en couches distinctes : celles qui se trouvent mêlées avec le calcaire primitif, sont toujours irrégulières et contournées en divers sens.

Il en est de la *serpentine* comme de la *horn-blende* : il est rare de les trouver en grandes masses à des hauteurs considérables. Les *serpentines* que Saussure a observées dans les sommités du Mont-Rose, sont un phénomène géologique d'autant plus remarquable, qu'elles y sont disposées par couches presque horizontales.

Suivant Werner, il y a des *serpentines* de deux formations différentes, dont la seconde est de beaucoup postérieure à la première. Les plus anciennes sont mêlées de roche calcaire grenue, et forment des couches subordonnées dans les montagnes primitives; les autres forment des montagnes entières, et ne contiennent point de pierre calcaire, mais elles sont souvent mélangées de *stéatite*, de *talc*, d'*asbeste*, de *grenats*, de *fer magnétique*, &c. sur quoi j'observerai que j'ai vu, sur la lisière orientale des monts Ourals, des *serpentines* qui contenoient quelques-unes de ces substances, et qui néanmoins m'ont paru être, par leur gisement, de véritables roches primitives. Il en est de même de la plupart de celles que Saussure a observées dans ses voyages.

Werner divise les *serpentines* en deux sous-espèces, la *serpentine commune* et la *serpentine noble* : celle-ci comprend, suivant Brochant, les *serpentines précieuses*, connues en Italie sous le nom de *verde-di-pralo*, *verde-antico*, *verde-di-suza*, qui sont très-souvent mélangées de pierre calcaire. Mais il convient qu'il n'y a pas de ligne nettement tracée entre ces deux sous-espèces, et que la description que donne Werner de la *serpentine commune*, convient aussi à quelques *serpentines nobles*. (tom. 1, p. 481.)

Il se pourroit, au surplus, qu'en Allemagne sur-tout, il y eût des *serpentines* qui fussent de la même formation que le *grun-stein secondaire* et autres roches de cette nature, que Werner appelle *trapps de transition* et *trapps secondaires*, qui ne sont, aux yeux de beaucoup de naturalistes, autre

chose que des produits de volcans sous-marins. Il n'y auroit qu'un examen bien fait par des géologues également éclairés et dégagés de préventions, qui pût nous faire connoître la véritable origine de ces différentes *serpentines*, comme nous connoissons celle des *pech-stein* des monts Euganéens, et, par analogie, celle des *pech-stein* de Hongrie.

Nous avons dans le Limousin une *serpentine* que le célèbre observateur Desmarets n'a pas hésité de regarder comme une matière volcanique.

Il faut d'ailleurs se rappeler que les volcans sous-marins ont agi à des époques différentes où leurs éjections étoient diversement modifiées, suivant la profondeur des eaux qui les séparoient de l'atmosphère. Il faut se rappeler aussi, qu'aujourd'hui même, et sous nos yeux, il existe des volcans qui ne vomissent jamais de matières embrasées, mais seulement des matières boueuses, quoique les plus habiles géologues les reconnoissent pour de véritables volcans.

On ne sera pas surpris alors que je donne le nom de produits volcaniques à des matières qui ne ressemblent point à des laves. Je les appellerai si l'on veut *émanations souterraines* ou *sous-marines*, le nom n'y fait rien : l'essentiel est de reconnoître leur véritable origine. *Voyez* VOLCANS.

L'Europe est la partie du monde où la *serpentine* paroît être la plus abondante : la côte de Gênes et toute la face des Alpes qui regarde l'Italie, l'offrent presque par-tout. Elle s'étend de là dans la Toscane, où elle est connue sous le nom de *gabbro*. L'une des plus belles est celle des collines de l'Impronetta, près de Florence : elle contient beaucoup de cette substance verte, demi-transparente et satinée, que Saussure a nommée *smaragdite*, à cause de sa riche couleur vert-d'émeraude. (Et, en effet, elle a le même principe colorant que l'émeraude du Pérou, qui est l'oxide de chrôme.)

L'Espagne possède de très-belles *serpentines* dans la Sierra-Nevada, près de Grenade; elles contiennent abondamment cette matière brillante qu'on a nommée *horn-blende de Labrador* ou *spath-chatoyant* : c'est un assemblage de lames micacées qui donnent des reflets dorés comme la pierre de Labrador.

L'Allemagne, qui est la patrie des *serpentines*, en a beaucoup qui présentent plus ou moins de joli accident, notamment à Baste dans le Hartz; dans le duché de Wolfenbuttel, à Matray en Tyrol; à Mezzeberg en Moravie; à Dobschau dans la Haute-Hongrie, &c.

C'est sur-tout à Zœblitz en Saxe, que la nature paroît avoir été prodigue de *serpentine*; elle y en a formé un im-

mense dépôt, et les habitans industrieux de cette contrée la convertissent en vases aussi élégans que peu coûteux, et qui sont répandus dans toute l'Europe.

La *serpentine* de Bareith est une des plus belles qu'il y ait, par la quantité de grenats qu'elle renferme, et qui s'y trouvant disséminés d'une manière uniforme, présentent un mélange agréable de leur couleur rouge avec le fond vert de la *serpentine :* on en fait des tabatières et autres petits meubles précieux.

L'une des *serpentines* les plus intéressantes aux yeux du naturaliste, est la *serpentine magnétique* que Humboldt observa en 1793 dans la même contrée : elle forme une colline qui fait partie de la chaîne qui sépare le margraviat de Bareith d'avec le Haut-Palatinat.

Cette colline ne s'élève que de cinquante toises au-dessus des plaines voisines : elle s'étend en longueur de l'est à l'ouest; ses flancs par conséquent se présentent au nord et au sud. Son sommet est composé d'une *serpentine* très-pure, qui, par sa cassure feuilletée, approche de la *chlorite schisteuse ;* elle repose sur un *granit veiné*, mêlé de *horn-blende.*

Humboldt ayant présenté sa boussole aux rochers de *serpentine*, vit avec surprise que le pôle nord se tourna brusquement au sud, et il observa que les roches de la face septentrionale de la colline, et celles de la face méridionale, avoient leurs pôles directement contraires : les extrémités orientale et occidentale de la colline sont dans un état d'indifférence et ne manifestent aucune action sur l'aiguille aimantée. Sur les flancs même de la colline, certains rochers sont également dépourvus de toute espèce de magnétisme, tandis que d'autres agissent à la distance de plus de vingt pieds. (*Nota.* Plusieurs basaltes volcaniques jouissent aussi de la polarité, et cette ressemblance de propriété pourroit faire supposer l'identité d'origine.)

Humboldt a remarqué que le magnétisme ne réside point uniquement dans l'ensemble de la montagne, mais que les plus petites parcelles de la roche en sont douées : des fragmens à peine visibles se retournent brusquement lorsqu'on leur présente, l'un après l'autre, les pôles de l'aimant même le plus foible ; et ce qui est remarquable, c'est que cette même roche qui possède une polarité aussi décidée, n'exerce pas la plus petite attraction sur le fer non aimanté. Le savant observateur s'est assuré que cette *serpentine* ne renferme pas un atome de fer magnétique ; tout celui qu'elle contient et qui la colore, est à l'état d'oxide.

La pesanteur spécifique de cette *serpentine* n'est que de

1900 à 2000. C'est conséquemment la plus légère que l'on connoisse. *Voyez* PIERRE OLLAIRE. (PAT.)

SERPICULE, *Serpicula*, genre de plantes à fleurs polypétalées de la monoécie tétrandrie, dont le caractère consiste en un calice à quatre dents, une corolle de quatre pétales, et quatre étamines dans les fleurs mâles; un calice divisé en quatre parties; un ovaire supérieur surmonté d'un style simple dans les fleurs femelles.

Le fruit est une noix velue.

Ce genre, qui est figuré pl. 758 des *Illustrations* de Lamarck, renferme deux petites plantes rampantes, dont une a les feuilles alternes, linéaires, entières, et l'autre les feuilles verticillées et dentées par des pointes. La première se trouve au Cap de Bonne-Espérance, et a été appelée *lamemberge* par Bergius. La seconde habite dans l'Inde. (B.)

SERPILIÈRE, nom donné par les jardiniers à la COURTILIÈRE. *Voyez* ce mot. (L.)

SERPOLET, nom spécifique d'une plante du genre des THYMS. *Voy.* ce mot. (B.)

SERPULE, *Serpula*, genre de vers marins, qui offre pour caractère un corps cylindrique, atténué postérieurement, ayant à son extrémité antérieure deux faisceaux de filets plumeux, ou une rangée circulaire de filamens pennacés constituant ses branchies; une trompe en massue, tronquée, pédicellée, sortant entre les branchies. Le tout renfermé dans un tuyau calcaire, solide, fixé sur les rochers ou diversement entortillé.

Les espèces que renferme ce genre avoient été placées par tous les conchyliologistes parmi les *coquilles*, et leur tuyau est en effet de même nature que ces dernières; mais Lamarck, fondé sur des considérations prises de la forme de l'animal, les a portées parmi les *vers*, dans le voisinage des *amphitrites*, avec lesquelles elles ont beaucoup de rapports.

Le genre *serpule*, dans Linnæus, étoit très-considérable; mais Bruguière et Daudin en ont ôté plusieurs espèces pour former les genres ARROSOIR, SILICAIRE et SPIRORBE (*Voyez* ces mots.); de sorte qu'actuellement il n'est plus composé que de quatre espèces certaines, c'est-à-dire dont on connoisse les animaux, quoiqu'il y en ait encore, les soustractions faites, vingt-sept espèces d'indiquées dans l'*Histoire des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville.

Les *serpules* se trouvent dans toutes les mers. Plusieurs ont leur test fixé seulement par leur extrémité; d'autres sont en-

tièrement couchées et attachées sur les coquilles et autres corps durs ; d'autres enfin sont renfermées dans les *éponges*, les *fucus*, et autres corps analogues. Quelques espèces vivent en familles nombreuses, entrelacées les unes avec les autres ; mais il paroît que la plupart sont solitaires.

L'animal des *serpules* varie : tantôt les branchies sont réunies en deux faisceaux opposés, composés d'un plus ou moins grand nombre de plumules ; tantôt elles sont isolées, et embrassent le contour entier de l'ouverture du tuyau. Toujours il sort de leur centre une masse pyriforme, longuement pédicellée, dont le pédicule est susceptible d'alongement et de contraction. Cette masse est tronquée à son sommet, et de ses bords naissent un plus ou moins grand nombre de tentacules courts, contractiles, au centre desquels est sans doute la bouche. Elle a été fort justement appelée *trompe* par Lamarck, quoiqu'elle ne satisfasse pas complètement aux fonctions que ce nom suppose. Cuvier l'a mal-à-propos confondue avec l'*opercule*, car elle n'en remplit pas l'objet, et j'en ai fait connoître une espèce qui réunit ces deux organes.

Lorsque l'animal des *serpules* se croit hors de danger, il fait sortir sa trompe, développe ses branchies, et les fait vibrer continuellement, sur-tout les tentacules qui sont autour de sa trompe. Je les ai souvent observés en action, sans pouvoir m'assurer de la nature des objets dont ils se saisissoient. Je suis porté à croire que ce sont principalement des animaçules infusoires.

La description détaillée des deux espèces nouvelles que j'ai rapportées d'Amérique, fera connoître plus exactement ce genre.

La SERPULE HEXAGONE, test rampant, flexueux, hexagone, solitaire, attaché longitudinalement sur les rochers ou les vieilles coquilles ; dix-huit branchies plumeuses, fasciées de brun, régulièrement et circulairement disposées autour de l'ouverture du test ; une trompe presque pyriforme, annulée de brun, avec des tentacules nombreux, courts et fort rapprochés. Cette espèce, de la longueur de deux centimètres, est figurée dans l'ouvrage cité plus haut, pl. 7, fig. 1.

La SERPULE OPERCULÉE, test presque cylindrique, courbé, strié, inégal et solitaire ; vingt-huit branchies fasciées de brun, disposées en rayons ; une trompe portant six tentacules simples ; un opercule pédonculé, beaucoup plus gros que la trompe, presque sphérique, annelé de brun, couvert à son sommet d'une vase adhérente. Elle se trouve dans la substance des *éponges*. Elle est figurée dans la même planche

que la précédente. Dès qu'on l'inquiète, elle retire ses branchies et sa trompe dans l'intérieur de son tuyau, et en bouche l'ouverture avec son opercule, qui, étant couvert de vase, ne permet pas de soupçonner la présence d'un animal.

On pourroit en faire un genre voisin des SPIRORBES. *Voy.* ce mot.

LA SERPULE CONTOURNÉE est demi-cylindrique, carénée, rugueuse et attachée par la pointe. Elle est figurée dans Dargenville, *Zoomorphose*, pl. 1, fig. 4. Elle se trouve dans la Méditerranée, et forme des réunions très-nombreuses. Cette espèce a les branchies disposées en deux faisceaux. Peut-être un jour fera-t-elle le type d'un nouveau genre. (B.)

SERRA. C'est la SENRÉE. *Voyez* ce mot. (B.)

SERRAN, SERVANT. Belon désigne ainsi le BRUANT. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SERRAN, nom vulgaire d'un poisson, du *perca cabrilla* de Linnæus, que Lacépède a placé dans un des nouveaux genres qu'il a établis aux dépens de celui-ci. *Voyez* au mot PERCHE. (B.)

SERRE-FINE. *Voyez* CHARBONNIÈRE. (VIEILL.)

SERRE-FINE A TÊTE BLEUE. *Voy.* MÉSANGE A TÊTE BLEUE. (VIEILL.)

SERRE MONTAGNARDE. *Voy.* LITORNE. (VIEILL.)

SERRES. Ce sont les ongles acérés ou les griffes des *oiseaux de proie*, arme puissante et souvent terrible, qui sert également à l'attaque et à la défense, instrument de rapine et de carnage, avec lequel ces tyrans sanguinaires saisissent, enlèvent et déchirent leurs victimes. (S.)

SERRES CHAUDES, bâtimens où à l'aide d'une chaleur artificielle, on entretient et on conserve les plantes étrangères qui ne peuvent supporter la rigueur de nos hivers. *Voyez* au mot JARDIN. (D.)

SERROPALPE, *Serropalpus*, genre d'insectes de la seconde section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et de la famille des HÉLOPIENS.

Hellenius, dans les *Actes de la Société d'Upsal*, année 1786, a établi, sous ce nom, un nouveau genre d'insectes, que Fabricius a nommé *dircea*. Latreille a restitué aux mêmes insectes le nom de *serropalpe*. Bosc, ne connoissant point le *serropalpus striatus* d'Hellenius, qui avoit servi de type pour la formation du genre, a cru devoir lui rapporter un insecte trouvé aux environs de Paris, et comme Hellenius n'avoit pas donné les caractères complets de son genre, Bosc est entré à cet égard dans tous les détails nécessaires; mais il est résulté de là que le genre *serropalpe* de Bosc n'est point celui d'Hel-

lenius, que le premier se rapporte au genre MÉLANDRIE de Fabricius, et le second à celui de DIRCÉE. *Voyez* ces mots.

Le *serropalpe* de Bosc, que nous avons adopté dans notre *Entomologie*, a les antennes filiformes, un peu plus longues que le corcelet, composées de onze articles presque égaux, un peu coniques; il a quatre antennules inégales, les antérieures très-longues, quadriarticulées; les trois derniers articles en scie, le dernier ovale, sécudériforme; les postérieures courtes, triarticulées; le dernier article plus gros.

SERROPALPE CARABOÏDE. C'est le *melandrya serrata* de Fabricius. Il est applati, assez large, et a assez l'apparence d'un *taupin*; la tête et les antennes sont noires; les antennules sont ferrugineuses; le corcelet est noir, trapézoïde, pointillé, sinué, et presque denté à sa partie postérieure; l'écusson est assez long, arrondi à son extrémité; les élytres sont striées, finement pointillées, un peu velues, d'un noir bleuâtre; les pattes sont noires, avec les tarses ferrugineux. Il se trouve dans les parties montagneuses et froides de la France, et dans tout le nord de l'Europe. (O.)

SERRURIER, nom donné à la CHARBONNIÈRE, d'après son cri. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SERSIFIS. *Voyez* SALSIFIS. (D.)

SERTE, nom spécifique d'un poisson du genre *cyprin*, qui remonte les rivières du Nord. *Voyez* au mot CYPRIN. (B.)

SERTULAIRE, *Sertularia*, genre de polypiers phytoïdes, à tige très-grêle, simple ou rameuse, tubulée, entièrement cornée, et munie dans sa longueur ainsi que dans ses ramifications, de cellules disjointes, saillantes comme des dents et polypifères, dont les espèces se multiplient par des bourgeons oviformes, contenus dans des vésicules plus grandes que les cellules, et qui ne paroissent que dans certains temps.

Les naturalistes, antérieurs à Ellis, avoient tous regardé les *sertulaires* comme appartenantes au règne végétal, et on les trouve en conséquence décrites dans les ouvrages de botanique des Bauhins, Tournefort et autres. Leur forme souvent très-rapprochée de certaines *mousses*, et la difficulté d'observer leurs actes de vitalité, qui cessent dès qu'on les touche, doivent rendre très-excusable cette erreur de nos pères.

Ellis est donc le premier qui ait reconnu que les *sertulaires*, qu'il appeloit *corallines vésiculaires*, appartenoient au règne animal, étoient un composé de *polypes* jouissant d'une vie commune, et quelquefois d'un grand nombre de vies partielles. *Voyez* son ouvrage intitulé *Essai sur les Corallines*.

La substance des *sertulaires* est entièrement cornée, c'est-

à-dire élastique, demi-transparente, et ne faisant aucune effervescence avec les acides; c'est ce qui les distingue des *corallines* et des *cellulaires*, qui sont en partie recouverts d'une enveloppe calcaire. *Voyez* ces mots.

La forme des *sertulaires* est ou simple ou composée, c'est-à-dire qu'elles présentent ou une seule tige ou une tige ramifiée, une ou plusieurs fois, mais toujours servant de soutien à un grand nombre de polypes; c'est ce qui les distingue des *tubulaires*, qui n'ont jamais qu'un *polype* sur chaque tige et à son extrémité.

La couleur des *sertulaires* varie, mais elle est plus communément blanche ou d'un brun clair, et la plupart tombent dans cette dernière couleur lorsqu'elles sont desséchées.

Les *sertulaires* vivent toutes dans la mer, fixées sur les rochers, les coquilles, les fucus, et autres corps solides. Elles adhèrent à ces corps, tantôt par un simple point, tantôt par une espèce de racine de même nature qu'elles. Ces racines se prolongent souvent beaucoup, serpentent et donnent, de distance en distance, des rameaux d'où s'élèvent un grand nombre de tiges. Elles sont fort communes sur toutes les côtes du nord de l'Europe, où elles forment quelquefois des touffes si élégantes, qu'on les dessèche pour en faire de petits paysages; mais c'est en pleine mer, sur les *varecs* ou *fucus*, qui y flottent en si grande quantité, qu'on peut prendre une idée de leur immensité. Il n'est point (je les ai observées pendant des centaines de lieues) de branche de cette plante qui ne supporte des milliers de tiges polypifères, dont chacune est composée de centaines de *polypes*.

Les tiges des *sertulaires* sont presque toujours filiformes, presque toujours flexueuses ou tortues. Les *polypes* y sont implantés, tantôt d'un seul côté, tantôt des deux côtés, tantôt alternes, tantôt opposés, plus ou moins rapprochés. Quelquefois ils sont verticillés. Leurs formes varient, non-seulement quand ils sont développés, mais quand ils sont contractés. Dans ce dernier cas, ces *polypes* ressemblent à des denticules ou dentelures, et comme c'est l'état dans lequel on les voit le plus fréquemment, ce sont de ces denticules qu'on tire les caractères qui distinguent les espèces. Les *polypes* ou les denticules tiennent à la tige de diverses manières, mais ils sont ordinairement sessiles, plus ou moins alongés, plus ou moins garnis de tentacules, plus ou moins longs; cependant on ne trouve rien dans leur organisation qu'on ne puisse observer de même dans les *hydres*, excepté la nature de leur substance et le mode de leur génération. *Voyez* au mot HYDRE.

Lorsqu'on examine des *sertulaires* dans les jours les plus chauds de l'été, outre les denticules polypifères, on voit des vésicules creuses, transparentes, de formes et de grosseur variant suivant les espèces, qui y sont attachées, et qui ne s'y trouvoient pas quelque temps auparavant. Les anciens naturalistes, qui prenoient les *sertulaires* pour des plantes, considéroient ces vésicules comme leurs fleurs. Ils se sont peu trompés sous ce rapport, car elles sont les organes de la reproduction des *sertulaires*, comme les fleurs le sont des plantes. Plusieurs même ont absolument la forme de fleurs en cloche, et la plupart ressemblent aux urnes des *mousses*, qu'on est habitué à appeler aussi *fleurs*. Ces vésicules sont ordinairement ouvertes à leur sommet, et lorqu'elles sont fermées, ce n'est que fort légèrement.

C'est encore à Ellis qu'on doit la découverte de l'usage de ces vésicules. Il en cite de trois espèces : 1°. Celles qui renferment un polype différent, en forme et en grandeur, de ceux de la mère connue dans la *sertulaire naine*, &c.; 2°. celles qui ont des polypes oviformes, qui tiennent à la mère par un cordon ombilical, telle que la *sertulaire dichotome;* 3°. celles qui sont remplies d'œufs non adhérens, comme dans la *sertulaire pinnée*. Je peux encore citer une quatrième espèce de vésicule, c'est celle qui, comme dans la *sertulaire plume*, est entourée de cercles noueux; car je crois avoir remarqué que les petits corps dont parle Ellis, comme existant dans la vésicule même, se trouvent attachés dans les angles des nœuds des cercles extérieurs, et ne sont autres que des polypes oviformes. Je ne cite ce fait que par induction, n'ayant pas été à portée de le constater par des expériences directes et irrécusables, quoique j'aie observé des milliers de ces vésicules.

Dans tous les cas, les œufs des *polypes* sortent de leurs vésicules lorsqu'ils sont arrivés au point nécessaire de maturité, et donnent naissance à de nouvelles tiges polypifères, après s'être fixés plus ou moins loin de leur mère, selon le hasard des circonstances.

Mais outre cette manière de se reproduire, il est probable que les *sertulaires* ont encore celles de la section, comme les *hydres;* car lorsqu'on les coupe, les polypes particuliers, après s'être contractés un moment, reprennent leurs mouvemens, ainsi que je m'en suis assuré un grand nombre de fois. Il est d'ailleurs un autre mode de reproduction des *sertulaires*, dont Ellis ne parle pas; on ne devine pas pour quelle raison; c'est la croissance en hauteur de leurs tiges et de leurs branches. J'ai cherché à suppléer au silence de cet estimable observateur,

par des observations sur les *sertulaires* vivantes, et je pense qu'elles croissent comme les plantes, ou mieux comme les *hydres*, c'est-à-dire qu'il naît des bourgeons en dessous, lorsque c'est une branche nouvelle, et en dessus, lorsque c'est le prolongement d'une branche ancienne. J'ai vu tant de *sertulaires* à différens degrés de croissance, que je me crois suffisamment autorisé à affirmer, quoique ce ne soit que par induction, que c'est ainsi qu'elles s'alongent et qu'elles augmentent leurs rameaux, au point de former des touffes ou des buissons souvent d'une étendue considérable.

Les animaux des *sertulaires*, vivent comme les autres *polypes*, d'animalcules marins qu'ils arrêtent au moyen de leurs tentacules. Il y a tout lieu de croire que ce que l'un d'eux mange, profite à tous les autres de la même tige. Ils sont sans doute mangés eux-mêmes par un grand nombre d'ennemis, mais on n'a pas d'observations à cet égard.

On connoît une soixantaine d'espèces de *sertulaires*, parmi lesquelles on peut remarquer,

La SERTULAIRE NAINE, qui a les denticules opposées, pointues, recourbées; les vésicules presque ovales, et les rameaux alternes. Elle est figurée dans Ellis, tab. 5, fig. 2. Elle se trouve sur les varecs.

La SERTULAIRE OPERCULÉE, dont les denticules sont opposées, pointues, relevées; les vésicules presque ovales, fermées par un opercule, et dont les rameaux sont alternes. Elle est figurée dans Ellis, tab. 3, fig. 6. Elle se trouve dans les mers d'Europe et d'Amérique.

La SERTULAIRE TAMARISQUE a les denticules presque opposées, tronquées, presque à trois dents; les vésicules presque ovales, à deux dents, et les rameaux alternes. Elle est figurée dans Ellis, tab. 1, fig. 1. Elle se trouve dans les mers du Nord.

La SERTULAIRE CUPRESSINE a les denticules presque opposées, un peu aiguës; les vésicules un peu ovales; les rameaux paniculés, très-longs. Elle est figurée dans Ellis, tab. 3, fig. 5. Elle se trouve dans les mers d'Europe.

La SERTULAIRE HÉLICINE a les denticules alternes, à peine visibles, et leur base a deux articulations; les vésicules sont ovales, et les tiges réunies. Elle est figurée dans Ellis, tab. 10. Elle se trouve dans les mers d'Europe.

La SERTULAIRE MYRIOPHYLLE a les denticules d'un seul côté, aiguës; les vésicules d'un seul côté, cylindriques, imbriquées; les rameaux à moitié pinnés, recourbés. Elle est figurée pl. 8 des *Corallines* d'Ellis. Elle se trouve dans les mers d'Europe.

La SERTULAIRE PLUME a les denticules d'un seul côté,

imbriquées, campanulées; les vésicules bossues, entourées de quatre à cinq crêtes; les rameaux pinnés, alternes et lancéolés. Elle est figurée dans Ellis, tab. 7, fig. 12, et dans l'*Hist. nat. des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, pl. 27, fig. 1. Elle se trouve dans toutes les mers.

La SERTULAIRE VERTICILLÉE a les denticules à peine visibles; les vésicules campanulées, dentelées, droites; les pédoncules très-longs, tordus, et disposés quatre par quatre. Elle est figurée dans Ellis, tab. 13, fig. 20, et se trouve dans l'Océan.

La SERTULAIRE LENDIGÈRE, dont les denticules sont à peine visibles; les calices d'un seul côté, cylindriques, parallèles, placés les uns contre les autres. Elle est figurée dans Ellis, tab. 15, fig. 24, et se trouve dans les mers d'Europe.

La SERTULAIRE DICHOTOME a les denticules à peine visibles; les vésicules presque ovales, axillaires; leurs pédoncules contournés; la souche dichotome et géniculée. Elle est figurée dans Ellis, tab. 12, fig. 18, et dans l'*Hist. nat. des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, pl. 29, fig. 5. Elle se trouve dans les mers d'Europe.

La SERTULAIRE PINNÉE a les denticules à peine saillantes; les vésicules oblongues; la souche simple, pinnée et lancéolée. Elle est figurée dans Ellis, tab. 11, fig. 16. Elle se trouve dans les mers d'Europe.

La SERTULAIRE DISTIQUE a la tige simple, droite, articulée; les denticules à peine visibles; les polypes triangulaires, recourbés. Elle est figurée pl. 29, n° 2 de l'*Hist. nat. des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville.

La SERTULAIRE PÉLAGIENNE a les tiges composées, flexueuses; les denticules nulles; les polypes ovales, pédonculés, placés en dessus des rameaux, qui sont toujours simples et alternes. Elle est figurée n° 3 de l'ouvrage précité.

La SERTULAIRE HYDRIFORME a la tige simple, sans denticules, donnant naissance à des polypes longuement et inégalement pédonculés, ovales lorsqu'ils sont contractés, pyriformes, et terminés par trente tentacules lorsqu'ils sont développés; leur base est pédonculée. Elle est figurée n° 4 de l'ouvrage précité.

Ces trois espèces que j'ai observées sur les varecs flottans de la haute mer, n'ont point de véritables denticules, et n'ont probablement point de vésicules, mais leur substance est cornée. Elles unissent très-bien les *sertulaires* aux HYDRES. *Voyez* ce mot. (B.)

SÉRUM. C'est la partie aqueuse, transparente, qui se sépare du caillé du lait et du caillot de sang. Mais dans ces

deux humeurs animales, le *sérum* est fort différent. Le *sérum du lait* ou le *petit-lait* est une liqueur chargée de quelques matières animales en dissolution, avec des substances salines. On caille le lait avec un corps acide, avec la présure ou le lait aigri, ou même avec une substance fermentescible; on le passe au travers d'une étamine, et on filtre le *sérum* par le papier gris. Le *sérum* du lait tient en dissolution une matière saline sucrée, qu'on appelle *sucre de lait*, et qui cristallise en parallélipipèdes rhomboïdaux. Ce *sérum* contient toujours quelque particule des matières végétales dont s'est nourri l'animal qui a fourni le lait. Il se trouve encore du phosphate de soude et de chaux, du muriate de soude, et un peu de carbonate de potasse dans le *sérum* de lait, avec une matière extractive végéto-animale. Le lait des ruminans est moins séreux que les autres.

Le *sérum du sang* est fort différent du précédent; il se sépare spontanément du caillot, sous forme d'un liquide jaunâtre, glaireux, transparent; et lorsqu'on l'expose à la chaleur du feu, il se concrète comme le blanc de l'œuf. C'est une substance *albumineuse* ou de l'albumine, d'une saveur un peu salée, et contenant de l'alcali de soude à nu: voilà pourquoi elle verdit le sirop de violettes. On y trouve aussi une portion de matière gélatineuse, du soufre et quelques sels neutres, comme des phosphates, des muriates, des carbonates de soude, de chaux, &c. On peut voir à l'article SANG ce que nous avons dit à ce sujet. (V.)

SERUOI. *Voyez* SARIGUE. (S.)

SERVAL (*Felis serval* Erxleb., *Syst. mamm.*, gen. 44, sp. 13; Linn., *Syst. nat.*, édit. Gm., gen. 13, sp. 16.), quadrupède du genre et de la famille des CHATS, ordre des CARNASSIERS, sous-ordre des CARNIVORES. *Voyez* ces mots.

Le *serval* est très-voisin du *lynx* par ses formes; mais il est de plus petite taille, et ses oreilles ne sont point garnies de poils alongés et réunis en forme de pinceaux; sa queue est aussi un peu plus longue, comparativement que celle de cet animal; cependant elle ne va guère que jusqu'à l'articulation du tarse avec la jambe.

Ses couleurs sont peu semblables à celles du *lynx*; il est fauve sur la tête, le dos et les flancs, et blanc sous le ventre; sa robe entière est parsemée de taches noires, petites, mais très-distinctes, et non disposées en roses, comme celles de la *panthère*. Il a, comme le *lynx*, la tête grosse, les pattes fortes et les yeux brillans.

On le trouve dans les montagnes de l'Inde, et notamment sur la côte de Malabar, où il a reçu des habitans le nom

de *maraputé*, et des Portugais qui y sont établis, celui de *serval*. Il se tient presque toujours sur les arbres, où il fait la guerre aux oiseaux. Il est très-leste et très-adroit; son naturel est féroce; cependant il craint l'homme et le fuit, à moins qu'il ne l'irrite. Il ne s'apprivoise pas.

Cet animal, qui a existé à la Ménagerie de Paris, a été décrit par Perrault, sous le nom de *chat-pard*, dans les *Mémoires pour servir à l'Hist. nat. des Animaux*, et il est figuré dans le superbe ouvrage intitulé : *Ménagerie du Muséum*. (DESM.)

SERY, l'un des noms que nos aïeux donnoient à la *musaraigne*. (S.)

SESAME, *Sesamum*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la didynamie angiospermie, et de la famille des BIGNONÉES, qui offre pour caractère un calice persistant à cinq divisions, dont une supérieure plus courte; une corolle monopétale à tube court, à limbe grand, oblique, divisé en cinq parties, dont l'inférieure est plus longue; quatre étamines, dont deux plus courtes, et le rudiment d'un cinquième; un ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate bilamellé.

Le fruit est une capsule oblongue, presque à quatre angles, creusée de quatre sillons, à quatre loges séparées par des cloisons doubles, et contenant un grand nombre de petites semences attachées à un placenta central grêle.

Ce genre, qui est figuré pl. 528 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes annuelles à feuilles opposées et alternes sur les mêmes pieds, et à fleurs axillaires, solitaires ou géminées, accompagnées de deux glandes et de deux bractées. On en connoît quatre espèces, dont les deux plus importantes à citer sont :

Le SESAME ORIENTAL, qui a les feuilles ovales, oblongues et entières. Il est originaire de l'Inde, mais se cultive de toute ancienneté en Syrie, en Egypte et contrées voisines. On mange ses semences cuites dans du lait, comme le millet; on les mange aussi grillées au four ou en galettes pétries avec du beurre ou de l'huile. C'est un aliment fort nourrissant et assez agréable, que les enfans sur-tout recherchent beaucoup. On tire aussi de ces semences, par expression, ou par le moyen de l'eau bouillante, une huile presqu'aussi bonne que celle de l'*olive*, dont on se sert pour assaisonner les alimens et brûler dans les lampes, et qui, comme celle de *ben*, ne se fige jamais. Les Egyptiens se servent de la plante en fermentation pour la pleurésie et pour exciter les règles.

Le *sesame* croît dans les terreins les plus secs et les plus

Desrez del. V.e Tardieu Sculp.

1. Savonier commun. 2. Sebestier mixa.
3. Sesame d'Orient. 4. Siderodendre bois de fer.

arides, et donne ses semences en très-peu de temps; aussi est-il très-précieux aux habitans des pays où il croît. On l'appelle *jugoline* dans quelques cantons.

Le SESAME DE L'INDE a les feuilles ovales, lancéolées; les inférieures trilobées, les supérieures entières, et la tige droite. Il croît dans l'Inde, d'où il a été porté en Afrique et en Amérique, où on le cultive dans quelques jardins. Il s'élève beaucoup plus que le précédent, et donne de nombreux rameaux. Dans nos colonies, on l'abandonne généralement aux nègres, qui mangent ou tirent de l'huile de ses semences. J'en ai goûté des galettes en Caroline, où les nègres le cultivent aussi, et les ai trouvées très-délicates; il est vrai qu'elles étoient faites avec des semences fraîches, et pétries avec du sucre et du beurre. On dit qu'elles rancissent facilement, et qu'un mois après la récolte elles ne sont plus bonnes qu'à faire de l'huile à brûler. (B.)

SESAMOÏDE, nom spécifique d'une plante du genre de la GAUDE. *Voyez* ce mot. (B.)

SESBAN, nom spécifique d'une plante du genre des NÉLITES. (*Voyez* ce mot.) On se sert de sa semence en Egypte, où elle croît naturellement, pour fortifier l'estomac, arrêter le cours de ventre, et modérer le flux menstruel. (B.)

SESEF, nom arabe du BABOUIN. *Voyez* ce mot. (S.)

SESELI, *Seseli*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie digynie et de la famille des OMBELLIFÈRES, dont le caractère consiste en un calice entier, une corolle de cinq pétales courbés en cœur et égaux, cinq étamines, un ovaire inférieur surmonté de deux styles.

Le fruit est petit, ovoïde, strié, composé de deux semences concaves d'un côté et convexes de l'autre.

Ce genre, qui est figuré pl. 202 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes à feuilles composées ou surcomposées, et à folioles linéaires, à ombellules courtes et globuleuses, à involucres monophylles dans quelques espèces, et à involucelles tantôt monophylles, tantôt triphylles, tantôt polyphylles. On en compte une quinzaine d'espèces, la plupart propres aux parties montagneuses de l'Europe australe, et dont les plus communes sont :

Le SESELI DE MONTAGNE, qui a les pétioles des feuilles caulinaires, membraneux, oblongs, entiers, et les folioles linéaires. Il est vivace, et se trouve sur les montagnes découvertes et arides. On l'employoit autrefois en médecine, mais on préfère aujourd'hui la suivante. Le *seseli glauque* n'est, au dire de Villars, qu'une variété de celui-ci.

Le SESELI TORTUEUX a la tige droite roide, très-branchue, et les folioles disposées en faisceaux. Il est bisannuel et se trouve sur les côtes de la Méditerranée. On l'appelle, dans les boutiques, *seseli de Marseille*, du lieu où on le recueille pour la médecine. Ses semences sont stomacales, apéritives et carminatives. On en prend l'infusion dans du vin, pour aider la digestion, pour dissiper les tranchées, pour faire pousser les règles et faciliter l'accouchement. On les fait entrer dans cinq à six préparations pharmaceutiques, principalement dans la thériaque. Sa racine passe pour être utile dans l'asthme, la passion histérique et l'épilepsie.

Le SESELI ANNUEL a les pétioles des feuilles caulinaires, membraneux, ventrus et émarginés. Il se trouve presque par toute la France, sur les montagnes arides. Il est annuel, et s'emploie au défaut du précédent.

Le SESELI SAXIFRAGE a les tiges filiformes, divariquées; les feuilles deux fois ternées et à folioles linéaires. Il est vivace, et se trouve dans les pays montagneux.

Le SESELI DIOÏQUE ou le *Boucage dioïque* de Linn. a donné lieu à un grand nombre d'erreurs de la part des botanistes. Il se trouve dans les Alpes. Villars a éclairci sa synonymie dans sa *Flore du Dauphiné*. (B.)

SESELI COMMUN ou DE MONTAGNE. Outre celui cité plus haut, c'est encore la LIVÊCHE LIVESTIQUE, et la BERLE DES POTAGERS. *Voyez* ces mots. (B.)

SESELI DE CRÈTE. C'est le TODRYLE OFFICINAL. *Voyez* ce mot. (B.)

SESELI DE MONTPELLIER. C'est la *livèche des prés* (*peucedanum silaus* Linn.). *Voyez* au mot LIVÈCHE. (B.)

SESIE, *Sesia*, genre d'insectes de l'ordre des LÉPIDOPTÈRES, de ma famille des SPHINGIDES, et qui a pour caractères : antennes renflées vers leur milieu, en fuseau, simples, terminées par une petite houppe d'écailles; palpes terminés en pointe; quelques-unes des ailes souvent vitrées; abdomen presque cylindrique, garni au bout d'une espèce de brosse.

Les *sesies*, beaucoup plus petites que les *sphinx*, parmi lesquels Linnæus, Geoffroi et Degéer les ont placées, diffèrent de ces insectes par la forme de leurs palpes, qui sont cylindrico-coniques, vont en pointe, tandis que ceux des *sphinx* sont larges et très-obtus. Elles viennent de chenilles à seize pattes, qui sont à cette famille ce que sont les *chenilles des cossus* dans la famille des *bombycines*. Ces chenilles sont cylindriques, rases, sans cornes à l'extrémité du corps; elles

rongent l'intérieur des végétaux, et s'y font une coque plus ou moins solide, composée des parties qu'elles ont détachées et qu'elles lient ensemble avec de la soie. Celles qui nous sont connues passent l'hiver sous cette forme, et deviennent insectes parfaits le printemps ou l'été suivant. Quelques *sesies*, celles dont la trompe est plus courte, restent sur la tige où elles ont vécu sous la forme de chenilles, s'y accouplent, pondent et meurent. D'autres, pendant la chaleur du soleil, se posent sur les fleurs, les feuilles des plantes; bien différentes des *sphinx*, qui volent avec une rapidité incroyable sans s'arrêter, ne faisant que planer au-dessus des fleurs, dont ils pompent le suc en dardant leur trompe. Les *sesies* forment un genre d'environ vingt-quatre espèces, dont on trouve une partie en Europe.

Sesie apiforme, *Sesia apiformis* Fab.; le *Crabroniforme* (*Pap. d'Europ.*, pl. xci, n° 121.). Cette *sesie* ressemble à une *guêpe*; elle a les antennes brunes; des poils d'un jaune citron sur la tête, entre les antennes; le corcelet brun, avec une tache de chaque côté formée par des poils jaunes; l'abdomen brun, avec une bande transversale jaune sur chaque anneau; les ailes transparentes, bordées de brun tout autour; les pattes longues et jaunes.

Elle habite l'Europe; on la trouve en été aux environs de Paris.

Sa chenille se nourrit de la racine du *saule*. Elle est difficile à trouver, parce qu'elle ne quitte pas le pied de l'arbre; elle se change en nymphe dans la terre, où elle fait une coque d'un tissu très-serré, formée de grains de terre qu'elle recouvre d'écorce et de sciure de bois. La nymphe est d'un brun foncé; ses anneaux ont leur extrémité épineuse; elle passe l'hiver sous cette forme, et ne devient insecte parfait que vers le milieu de l'été suivant.

Sesie tipuliforme, *Sesia tipuliformis* Fab.; le *grand et le petit Tipuliforme* (*Pap. d'Europ.*, pl. xciv, nos 129 et 130.). Elle a le corps noir; les ailes vitrées avec les bords noirs; les supérieures ont un jaune orangé à leur extrémité, et sont partagées par un trait noir; le corcelet est d'un jaune citron sur les côtés, et en dessus, à l'origine des ailes, il a deux lignes de la même couleur; l'abdomen a ses anneaux bordés alternativement de jaune; la brosse de l'anus est noire; les pattes sont mêlées de brun et de jaune.

Sa chenille est velue, blanchâtre, avec la tête et les pattes jaunes, et une ligne obscure sur le dos; elle se nourrit de la moelle du *groseillier rouge*.

Sesie culiciforme, *Sesia culiciformis* Fab. (*Pap. d'Europ.*, pl. xciii, n° 126.). Cet insecte ressemble en quelque manière pour sa forme à une sorte de *cousin*, d'où lui est venu le nom qu'on lui a donné. Il est noir; avec une tache jaune à la naissance des ailes, et une bande assez large rousse ou couleur d'orange sur le milieu de l'abdomen; les ailes sont vitrées et bordées de brun noir; le dessous du corps, les pattes et le côté des ailes supérieures ont une teinte de violet; les pattes ont du jaune.

J'ai trouvé plusieurs fois cette espèce à Paris, au Jardin des Plantes.

Le *petit culiciforme* des *Papillons d'Europe*, pl. XCIII, n° 127, n'en est peut-être qu'une variété.

La SESIE TENTHRÉDINIFORME a de grands rapports avec cette espèce; mais sa tête, les côtés du corcelet sont fauves. C'est, je crois, l'insecte que l'ouvrage que je viens de citer représente comme une variété du *grand culiciforme*, pl. XCV, n° 126.

SESIE CHRYSIDIFORME, *Sesia chrysidiformis*. Son corps est noir; ses antennes ont un anneau blanc près de leur extrémité; le bout du corcelet a deux taches jaunes; les ailes supérieures sont bordées de noir, vitrées seulement au milieu, couvertes d'écailles rouges ailleurs, et marquées d'un trait noir; les inférieures sont vitrées, avec une bordure noire; l'abdomen a deux anneaux blancs, et le milieu de sa brosse rouge.

Cette espèce est la *sesie crabroniforme* de M. Fabricius.

Je trouvai cet insecte aux environs de Paris, en 1781, et le donnai à feu Gigot-d'Orci. *Voyez* pour les autres espèces de *sesies* d'Europe, la monographie qu'on en a publiée à Berlin en 1801. (L.)

SESLÈRE, *Sesleria*, genre de plantes à fleurs unilobées, de la triandrie digynie et de la famille des GRAMINÉES, qui a été établi pour séparer des *cretelles* quelques espèces qui ne leur conviennent pas complètement. *Voy.* au mot CRETELLE.

Ce genre, qui est figuré pl. 47 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère une bale florale de deux valves, presqu'égales, contenant deux ou trois fleurs à bales bivalves, dont la valve extérieure est plus grande, et a trois dents à son sommet, tandis que l'intérieure n'en a que deux; trois étamines; un ovaire supérieur surmonté de deux stiles plumeux.

Le fruit est une semence enveloppée dans la bale florale.

On compte trois espèces de *seslères*, savoir: la *bleuâtre*, celle *à tête ronde* et celle *à tête hérissée*. La première, qui a un épi ovale, cylindrique, composé d'épillets presque triflores et munis de barbes courtes, est la seule qu'on trouve en France. C'est sur les montagnes pelées et un peu humides, qu'on doit la chercher. Elle ne s'élève pas à plus de cinq à six pouces, mais elle fleurit de très-bonne heure, et est très-recherchée par les bestiaux, sur-tout par les moutons, ce qui la rend très-précieuse aux possesseurs de troupeaux. On ne la sème nulle part, parce qu'elle ne peut jamais faire un fourrage à faucher; mais cependant l'avantage d'avoir un pâturage abondant dans les premiers jours du printemps, semble assez important pour qu'on doive chercher à la multiplier, d'autant plus qu'elle est vivace. (B.)

SESONTLÉ. *Voyez* MOQUEUR. (VIEILL.)

SESSÉE, *Sessea*, genre de plantes établi par Ruiz et Pavon, dans la pentandrie monogynie. Il offre pour caractère un calice tubuleux, persistant, à cinq angles et à cinq dents; une corolle infundibuliforme, à gorge globuleuse, plissée et divisée en cinq parties ovales et recourbées; cinq étamines velues; un ovaire supérieur, à style filiforme et à stigmate bilobé; une capsule cylindrique, courbée, uniloculaire et bivalve, contenant une grande quantité de semences imbriquées.

Ce genre, qui est figuré pl. 115 et 116 de la *Flore du Pérou*, renferme deux espèces à feuilles alternes, en cœur, lancéolées, longuement pétiolées, dont l'une est un arbrisseau fétide, à fleurs en corymbes, axillaires et terminales, à stipules axillaires cordiformes; et l'autre, un arbre à fleurs disposées en grappes terminales et pendantes, sans stipules ni bractées. (B.)

SESUVE, *Sesuvium*, plante à tiges couchées, à feuilles opposées, semi-amplexicaules, épaisses, lancéolées, convexes, glabres, et à fleurs axillaires et solitaires, d'un rouge vif en dedans, qui forme un genre dans l'icosandrie trigynie et dans la famille des Ficoïdes.

Ce genre, qui est figuré pl. 434 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice campanulé à cinq divisions, colorées intérieurement et marcescentes; point de corolle, un grand nombre d'étamines courtes; un ovaire supérieur, surmonté de trois à quatre styles.

Le fruit est une capsule à trois ou quatre loges, s'ouvrant circulairement.

La *sesuve* est annuelle. Elle se trouve dans l'Inde et dans les Antilles, sur le bord de la mer. Elle est salée et peut fournir, au rapport de Brown, une grande quantité de soude par l'incinération. On la mange dans quelques parties de l'Inde, comme le *pourpier;* mais il faut l'unir au sucre, sans quoi elle cause des diarrhées. On la cultive au Jardin du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. (B.)

SETAIRE, *Setaria*, genre de plantes cryptogames, de la famille des Algues, établi par Achard aux dépens des *lichens* de Linnæus. Il présente pour caractère des scutelles sessiles, d'abord presque planes, ensuite convexes, éparses, entières sur leurs bords; des glomerules épars, pulvérulens: des tiges cartilagineuses, filamenteuses, presque cylindriques, nues, glabres, éparses, pendantes, rameuses, remplies intérieurement d'un tissu soyeux.

Les lichens *jubatus*, *chalybeiformis*, *roccella* de Linnæus, et l'*hypoxylon loculiferum* de Bulliard servent de type à ce

genre, qui prend quelques espèces dans les genres *thamnion* et *usnée* de Ventenat. *Voyez* aux mots LICHEN, USNÉE, THAMNION et HYPOXYLON. (B.)

SÉTICAUDES. Cuvier et Dumeril, dans leurs *Leçons d'Anatomie comparée*, ont établi une famille d'insectes gnataptères, comprenant les genres PODURE et FORBICINE, ainsi caractérisée : tête distincte ; six pattes; abdomen terminé par deux soies. (O.)

SETICORNES. Cuvier et Dumeril, dans leurs *Leçons d'Anatomie comparée*, ont établi une famille d'insectes lépidoptères, comprenant les genres BOMBICE, COSSUS, HÉPIALE, NOCTUELLE, PHALÈNE, PYRALE, TEIGNE, ALLUCITE, PTÉROPHORE ; elle est caractérisée par les antennes sétacées. (O.)

SETIM. C'est le nom que les Portugais du Brésil donnent au COUROUPITE. *Voyez* ce mot. (S.)

SETON. Nom donné par Bloch à un poisson du genre *chétodon* (*chætodon setifer* Linn.), que Lacépède a transporté dans son nouveau genre *pomacentre*, sous celui de POMACENTRE FILAMENT. *Voyez* ce mot. (B.)

SE-TSE. *Voyez* CHIT-SE. (S.)

SEVARANTON, espèce de *bignone* de l'Inde. *Voyez* au mot BIGNONE. (E.)

SÈVE, fluide existant de diverses couleurs et de diverse nature dans tous les végétaux : la *sève* est à la plante ce que les fluides animaux sont à l'animal, et si on peut lui comparer une humeur animale, c'est la lymphe, avec laquelle elle a quelques rapports, considérée sous certains points de vue ; ces traits approximatifs de similarité lui ont mérité le nom de *lymphe végétale*.

La présence de la *sève* est indispensable dans les végétaux; son absence totale est le caractère le plus certain de la mort d'une plante. On conçoit, d'après cela, qu'elle est un des agens les plus nécessaires à la santé dans tous les âges de la vie végétale, et que son histoire est liée à tous les phénomènes que la plante présente dans l'état sauvage et dans l'état de culture.

La *sève* est *ascendante* ou *descendante*. La première part des racines, et se lève par les fibres ligneuses jusqu'à son extrémité, en même temps qu'elle se dévie dans toutes les branches de l'arbre. La deuxième, ou *sève descendante*, prend sa source dans les parties supérieures de l'arbre, et descend dans les racines, entre l'écorce et l'aubier.

Lorsque le célèbre Harvé eut confirmé la circulation du

sang, déjà soupçonnée par Hippocrate, les physiologistes des plantes voulurent trouver une circulation totale de la *sève*, dont ils placèrent la source dans les racines, et qui se répandoit dans tout le système végétal pour revenir à son lieu de départ, comme le sang part et revient au cœur. Cette question fut alors fort agitée, et devint un brillant sujet de recherches, d'hypothèses et d'expériences qui occupèrent Malpighy, Mariotte, Duhamel, Delahire, qui crurent à la circulation contre le sentiment de Dodart, de Duclos, de Magnol, de Hales, de Bonnet, qui refusèrent d'y croire.

L'opinion de Duhamel, qui voyoit la *sève* s'élevant à travers les fibres du bois, nourrissant le végétal, et rejeter une *sève* non encore assez élaborée dans un ordre de vaisseaux placés sous l'écorce, qui la portoient aux racines, où elle subissoit une nouvelle préparation pour s'élever de nouveau dans les fibres ligneuses, séduisit un grand nombre de physiciens; mais on ne pouvoit expliquer, par cette théorie ingénieuse, la grande quantité de *sève* qui descend sous l'écorce, au-devant de la substance ligneuse. Des découvertes postérieures ayant démontré une très-grande absorption d'humidité par les feuilles, on trouva la véritable source de la *sève*, et il fut facile d'expliquer pourquoi elle étoit si abondante sous l'écorce.

Les preuves de l'ascension de la *sève* se tirent de l'arrosement des racines, d'où la *sève* s'élève dans l'intérieur de la plante qu'on voit redresser ses rameaux. Celles de la *sève descendante* se tirent de la solution de continuité de l'écorce, qui forme un bourrelet dans la partie supérieure de l'anneau que fait cette solution de continuité.

Quelle est la cause du mouvement de la Sève?

Telle est la question qui occupa d'illustres physiciens. Malpighi a dit que le mouvement de la *sève* étoit produit par l'air dilaté dans les trachées, par l'action plus ou moins active de la chaleur. Hedwig en attribua la cause à une force vitale inconnue. L'une et l'autre explications sont nécessaires. Celle de Hedwig, comme force première, et celle de Malpighi comme cause secondaire. Toutefois il n'est pas prouvé que les trachées aient des tubes aériens. *V.* Arbre.

Quelle est la cause de l'ascension de la Sève?

Borelli, Delahire et Halles supposent exister une substance spongieuse qui tapisse l'intérieur des vaisseaux, laquelle aspire et élève la *sève* de maille en maille, comme l'eau s'élève dans

le papier gris ou dans une éponge. Le mécanisme de ce phénomène est encore inconnu ; mais on conçoit bien une affinité particulière entre l'eau et la racine, ou toute autre partie végétale, et une imbibition successive d'une cellule à l'autre. Je pense que l'eau alimentaire des plantes jouit d'un stimulus dont l'action sur les plantes détermine son introduction successive par des resserremens et des dilatations des parties qui s'imbibent. Je suppose aussi dans les plantes une irritation plus ou moins prononcée, qui accélère ou diminue la vîtesse du mouvement lymphatique selon les parties.

Le mouvement de la *sève* ne se suspend pas ; en hiver il est moindre, mais il suffit pour fortifier les racines et former les boutons et les bourgeons.

Il y a deux *sèves*, celle du printemps et celle d'automne. Celle du printemps facilite le développement des feuilles ; celle d'automne est un second mouvement de la *sève printannière*, dont l'effet est d'exercer une nouvelle force.

La *sève* est le véhicule des engrais qui y sont dissous pour s'élever dans les végétaux, et qui s'en séparent ensuite sous forme de chyle pour opérer la nutrition.

La théorie des boutons, celles des marcottes, des bourrelets, des torsions, des mutilations, incisions, perforations et sections partielles des tiges pour hâter la maturité des fruits, reposent sur les stases, la dérivation et le reflux de la *sève*. (Toll.)

SÉVOLE, *Scævola*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie, et de la famille des Campanulacées, dont le caractère consiste en un calice à cinq divisions ; une corolle irrégulière, tubuleuse, à tube fendu longitudinalement en dessus, à limbe digité et membraneux sur le bord de ses digitations ; cinq étamines ; un ovaire inférieur, surmonté d'un style épaissi à son sommet, sortant par la fente du tube et courbé vers le limbe à stigmate applati et velu.

Le fruit est un drupe arrondi, strié, contenant un noyau tuberculeux, ridé, biloculaire et disperme.

Ce genre, qui est figuré pl. 124 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des arbrisseaux non lactescens, à feuilles alternes, un peu épaisses, caduques, et formant, par leur chute, des cicatrices ou empreintes sur la tige et sur les rameaux, à pétioles hérisés à leur base d'une petite touffe de poils, à fleurs disposées en corymbes dichotomes, axillaires et munies de deux bractées. On en connoît trois ou quatre espèces, qui avoient été placées parmi les *lobelies* ; savoir :

La Sévole lobelie, qui a les feuilles ovales, glabres, très-entières. Elle se trouve dans l'Inde et en Amérique.

La Sévole de Koenig, qui a les feuilles ovales, glabres, dentées à leur sommet. Elle se trouve dans l'Inde.

La Sévole soyeuse, qui a les feuilles ovales, couvertes de longs poils et dentées à leur sommet. Elle se trouve dans l'île Sauvage, découverte par Cook.

Le genre *sellière*, établi par Cavanilles, se rapproche beaucoup de celui-ci. *Voyez* au mot Sellière. (B.)

SEXANGULAIRE, nom spécifique d'un poisson du genre Syngnate. *Voyez* ce mot. (B.)

SEXES. Il y a dans la nature deux ordres de corps, 1°. les substances inanimées; 2°. les créatures vivantes, c'est-à-dire le règne inorganique ou minéral, et les corps organisés ou les végétaux et les animaux.

Or, tous les êtres vivans n'ont qu'une existence bornée et passagère sur la terre, ils naissent, s'accroissent et meurent successivement; il faut donc qu'ils se reproduisent pour perpétuer leurs races et leurs espèces. Cette perpétuité s'opère par l'acte de la Génération (*Voyez* ce mot.), et celle-ci s'exécute communément par le moyen des organes sexuels. Il n'y a donc des *sexes* que dans les êtres capables de génération, c'est-à-dire assujétis à la mort, et par conséquent vivans et organisés.

En effet, le végétal et l'animal ont deux espèces de vies, l'une qui se borne à l'individu, qui se dissipe avec lui dans la poussière de la terre, et l'autre qui se transmet d'âge en âge comme un héritage éternel aux descendans de chaque race vivante.

C'est de cette seconde vie seule que nous parlerons ici, car elle représente, non l'*individu* qui n'en est que l'usufruitier, mais l'*espèce* entière qui en a la véritable possession. Il faut donc considérer ici cette puissance de vie, contemporaine de tous les âges et immortelle dans des corps perpétuellement mortels. Les individus ne font rien par eux-mêmes, ils appartiennent au domaine de la mort, ils passent tour-à-tour comme des ombres fugitives. Ils ne prennent une ame que pour la rendre, mais l'espèce subsiste, elle traverse les siècles dans le printemps éternel de sa vie; c'est un grand arbre dont les racines sont dans la mort, et qui étend ses branches de vie dans l'immensité des âges.

Cette ame éternelle de l'espèce, se marque dans chaque individu qu'elle crée, par un ordre particulier d'organisation et par un instinct qu'on appelle *amour*. L'amour est le principe vital de chaque espèce d'animaux et de plantes, et n'existe dans les individus, qu'à certaines époques de leur

durée. Cette portion d'ame, cet amour, ou plutôt cette vie de l'espèce, réside seulement dans les organes de l'individu qui ont rapport à son espèce, c'est-à-dire à sa perpétuité. La vitalité de l'espèce ne se trouve donc pas dans toutes les parties des individus, mais seulement dans celles qui sont destinées à leur reproduction. C'est par leurs organes de génération que l'animal et le végétal appartiennent à l'immortalité ou bien à l'amour, qui en est l'essence. Aimer, c'est vivre pour son espèce et porter en soi-même les élémens de l'immortalité; c'est exister non-seulement pour soi, mais pour toute sa race, c'est accumuler une vie infinie dans un temps très-borné, et vivre mille siècles dans un instant.

§. I. Les organes de perpétuité des êtres mortels (les animaux et les végétaux), sont leurs parties sexuelles. Ce sont les seules qui représentent l'espèce, et qui soient la source de sa durée. Elles n'existent jamais dans les substances inanimées, parce que celles-ci n'ont pas de génération, d'individualité, et que chaque portion de leur matière a son existence isolée et finie. Dans les corps organisés, soit végétaux, soit animaux, la vie n'étant fondée, au contraire, que sur la génération, les individus sont remplacés sans cesse, parce qu'ils meurent successivement.

Mais les organes sexuels sont différemment conformés dans les diverses classes de plantes et d'animaux. Il est même des êtres chez lesquels on n'a pas pu découvrir exactement les organes sexuels, et que l'on considère comme en étant privés, bien qu'ils puissent probablement y exister. Tels sont les champignons et les algues parmi les plantes; les zoophytes, les cératophytes et les coraux, ainsi que la plupart des animalcules infusoires, des polypes (hydres), et des vers échinodermes parmi les animaux. Cependant on trouve des œufs ou des semences dans un grand nombre de ces genres; d'autres se propagent par bouture ou par division, comme les polypes d'eau douce, plusieurs animalcules infusoires, et certains vers, etc. On peut considérer tous ces êtres comme représentant chacun leur espèce, puisqu'un seul individu peut se multiplier sans secours, sans copulation, et former des êtres semblables à lui. Ce sont aussi les plus simples et les plus imparfaits de tous les corps organisés. On peut les appeler, des *corps vivans asexuels*, c'est-à-dire sans sexe; ils n'en ont aucun en effet, à moins qu'on ne les considère tous comme des femelles.

En second lieu, on trouve les animaux et les plantes hermaphrodites, c'est-à-dire pourvus des deux sexes, mais réunis sur le même individu. Il faut distinguer ici deux genres d'hermaphrodisme, 1°. celui qui rapproche immédiatement les organes sexuels, comme dans la plus grande partie des végétaux, dont chaque fleur est pourvue de pistils et d'étamines, et dans les coquillages bivalves, multivalves, dans quelques vers et animalcules infusoires, etc. 2°. Celui qui éloigne sur le même individu les deux *sexes*, telles sont les plantes appelées *monoïques*, par Linnæus et les coquilles univalves, ainsi que plusieurs vers. Ce sont des *êtres disexuels, réunis ou séparés* sur les mêmes individus. *Voyez* le mot HERMAPHRODITE.

Enfin, nous placerons en dernier lieu les animaux et les plantes à deux *sexes* séparés sur différens individus mâles ou femelles. Parmi les végétaux, on trouve les espèces appelées *dioïques* par Linnæus; et parmi les animaux, ce sont l'homme, les quadrupèdes vivipares et les cétacés, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les crustacés, les sèches et quelques mollusques, avec tous les insectes. Ce sont des êtres *disexuels séparés sur deux individus*. Remarquez que les animaux les plus parfaits appartiennent à cette division, tandis que les précédentes ne renferment que des espèces peu élevées dans l'échelle de la perfection. Nous en dirons la raison plus loin.

Il existe aussi des individus *neutres*, c'est-à-dire privés de la faculté de se reproduire et n'ayant aucun *sexe*; mais ils diffèrent des *asexuels* en ce que ceux-ci engendrent, tandis que les neutres en sont incapables. Tels sont, parmi les animaux, les ouvrières des *abeilles*, des *fourmis* et des *termites*, ainsi que les eunuques naturels; et parmi les fleurs, celles qui sont doubles ou pleines, comme des *roses*, des *renoncules*, des *œillets*, des *cerisiers*, etc.; mais ce sont des végétaux que l'art du jardinier a rendus eunuques. On pourroit encore regarder comme neutres tous les individus végétaux et animaux qui ne sont pas encore parvenus à l'âge de la génération, et tous ceux qui l'ont passé. En effet, une jeune plante, de jeunes animaux, des enfans sont encore neutres; ils n'ont, pour ainsi dire, des *sexes* qu'en espérance; de même, un végétal après sa fructification, un vieil animal, un homme, une femme d'âge, n'ont de leur *sexe* que les souvenirs; ils sont neutres. Le seul temps de la puberté des plantes et des animaux, jusqu'à celui de leur défloraison, leur ôte cette neutralité qui les réduit à la vie individuelle, et qui les sèvre de l'immortalité.

Les végétaux perdent chaque année leurs organes sexuels qui ne leur servent qu'une fois, et en prennent d'autres chaque année; les animaux conservent toujours ceux qu'ils ont reçus, mais ceux-ci ont des temps de repos et des époques d'activité. Voici le tableau de toutes ces différences.

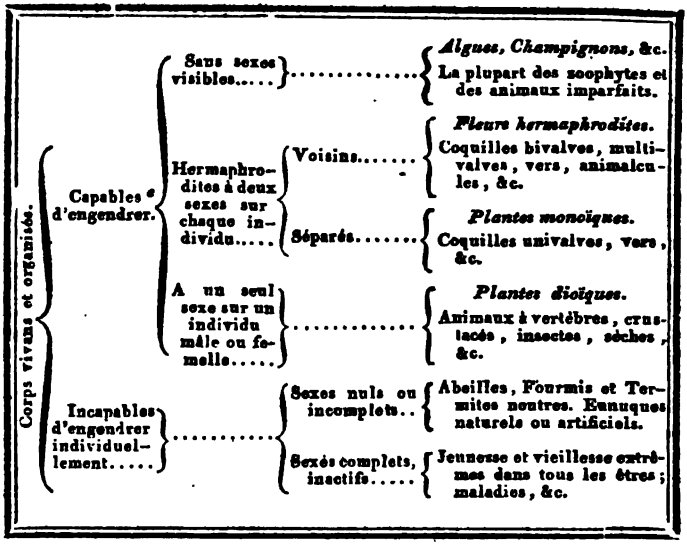

Le temps du rut est aux animaux ce que la floraison est aux plantes. La maturité de leurs fruits et de leurs semences est analogue au temps de repos de la faculté générative chez les animaux. La plupart des espèces sans *sexe*, comme les polypes d'eau douce, les zoophytes, quelques vers et animalcules microscopiques, se reproduisent par bouture ou par bourgeons, ce qui les a fait désigner sous le nom de *gemmipares*. Voyez l'article GÉNÉRATION.

Quelques individus dont les *sexes* sont communément séparés, se sont quelquefois trouvés hermaphrodites; mais ces cas sont très-rares et contre nature. Des plantes dioïques deviennent aussi monoïques. Ces légères exceptions ne peuvent pas altérer les loix générales.

Si chaque individu hermaphrodite représente son espèce; s'il se suffit à lui-même pour se reproduire, il n'en est pas ainsi parmi les animaux à deux *sexes*. Un homme n'est pas un être complet, il n'est qu'une moitié de son espèce, il n'est rien tout seul, non plus que la femme seule. Une simple fleur, une huître, un vil animalcule sont à cet égard plus parfaits que nous; ils suffisent eux-mêmes à leur bonheur; ils ont tout ce qui leur est nécessaire pour exister et pour se reproduire. Ils engendrent à l'heure marquée par la nature. Leur félicité n'est point obscurcie de craintes, de jalousies; elle n'est point troublée par des discordes, et ne suit jamais que le besoin pour guide. La nature a eu des vues profondes en établissant des hermaphrodites. Remarquez que tous les êtres ainsi constitués sont presque tous immobiles, et par conséquent exposés sans défense à leur destruction. Il étoit donc impossible que deux *sexes* séparés et éloignés vinssent

se trouver ; d'ailleurs l'un d'eux pouvant périr, l'autre devenoit stérile. Pour éviter ce désavantage, la nature a ordonné que chaque individu se reproduiroit seul, ou seroit doué des deux *sexes*, tels sont presque tous les végétaux et la plupart des espèces d'animaux qui ne peuvent pas se déplacer. Par ce même motif elle les a rendus très-féconds aussi, pour réparer leurs pertes avec plus de promptitude.

L'hermaphrodisme étoit moins applicable aux espèces qui, ayant des sens et des membres, pouvoient plus aisément se mouvoir et reconnoître leurs semblables ; aussi la nature a-t-elle séparé les *sexes* dans les animaux qui peuvent se transporter avec facilité et qui sont pourvus de sens. Mais pour obliger les *sexes* à se chercher, il a été nécessaire de rendre le sentiment de la jouissance plus vif et plus impérieux que dans les hermaphrodites. Ceux-ci, au contraire, devroient avoir des desirs plus modérés et plus bornés, afin de ne pas se détruire eux-mêmes par de continuelles sollicitations d'amour. Quel abus, quelle prompte mort ne suivroient pas un hermaphrodisme complet dans des êtres ardens et impétueux, comme les oiseaux, les quadrupèdes et l'homme? Cet état n'est donc convenable qu'à des espèces froides et peu sensibles, comme les animaux imparfaits et les plantes. L'amour est pour eux un besoin mécanique, une sorte d'instinct borné plutôt qu'une passion vive. La génération s'opère chez eux sans plaisir marqué ; c'est une action organique qui s'exécute à leur insu, et sans la participation de la volonté. Il n'y a donc aucun excès à redouter. Une moule engendre comme une plante fleurit. Si la nature a donné au contraire une vive impulsion d'amour aux animaux plus parfaits et qui ont les *sexes* séparés, elle oppose en quelque sorte des barrières à leurs desirs. L'homme, l'animal ne peuvent pas satisfaire leur amour sans le consentement d'un autre *sexe*. Il faut que le plus fort invoque le plus foible ; il faut que la condescendance remplace la violence ; là, on cède pour vaincre. Comme les mâles ne peuvent engendrer que dans certains temps, et que les femelles peuvent les recevoir encore plus souvent qu'ils n'ont le pouvoir de remplir le vœu de la nature, il a fallu que la pudeur, la douce résistance de la femelle établît un équilibre entre le pouvoir et la volonté. L'amour s'accroît par les obstacles, il s'éteint dans la volupté. C'est donc une institution admirable de la nature, qui a voulu donner un frein à cette passion pour la rendre plus vive, qui a rendu les femelles plus ardentes pour les mâles les plus robustes, comme si elles vouloient être vaincues, comme si elles trouvoient de nouveaux triomphes dans de nouvelles défaites, et comme si l'on ne pouvoit pas leur plaire sans les subjuguer. Leur puissance est donc dans leur foiblesse même. Elles cherchent la force qui leur manque, et veulent l'asservir en s'y soumettant. La nature, qui aspire toujours à la perfection des espèces, a donc établi que la force devoit être préférée en amour, afin d'obtenir des individus plus vigoureux et plus robustes ; c'est pour cela que la jalousie est née, que Vénus aime le dieu des batailles, et que l'amour est presque toujours un état de guerre, afin que le foible soit écarté et que le plus vigoureux soit aussi le maître. La préférence des femelles appartient toujours aux vainqueurs ; elles sont le digne prix des combats. Aussi les animaux les

plus pacifiques, les bêtes les plus humbles, deviennent courageux et belliqueux au temps du rut, et la plus douce des passions est quelquefois la plus cruelle. Il faut savoir braver la mort pour avoir le droit de donner la vie.

La complexion des femelles des animaux correspond à cette destination qu'elles reçoivent de la nature ; leur corps est plus délicat, plus foible, un peu plus petit que celui des mâles, leurs membres sont moins robustes, leurs affections sont plus douces ; elles ont les graces en partage, leur foiblesse même intéresse et dispose à l'amour. La beauté, la tendresse, le charme de la volupté, leur donnent un continuel empire sur la force. Les mâles robustes, ardens, fougueux, ont une complexion dure, forte, musculeuse et carrée ; mais les formes s'arrondissent dans les femelles ; dans les mâles, elles sont rudes, prononcées, anguleuses. Le caractère masculin donne la *force* et l'*activité* pour le corps, la *raison* pour l'entendement ; le caractère féminin produit la *grace*, la *douceur* au physique, et l'*esprit* au moral. L'un est actif, l'autre passif, le premier veut et commande, le second succombe et supplie, mais telle est la compensation des choses, que le plus foible règne en effet sur le plus fort. Celui-ci vend sa protection au prix de la volupté, et le foible emprunte la puissance du fort en s'y abandonnant.

Quand il n'y auroit sur la terre aucune autre marque d'une divine sagesse, que celle qui se montre dans les organes sexuels, elle seroit suffisante pour prouver l'existence d'un être intelligent dans l'univers. On a nié les causes finales, mais comment pourroit-on méconnoître ces rapports si intimes, si justes, si parfaits entre les deux *sexes* ? Qui n'apperçoit pas leurs fins si sagement combinées ? Non-seulement la disposition relative des organes sexuels est admirable, mais encore leur influence dans le corps vivant et sur toute l'économie de l'individu est remplie d'une sublime prévoyance. Cette concordance des individus, cette même tendance à la reproduction, cette communauté de sentimens, ce concours d'actions réciproques, pourroient-ils être le fruit du hasard ? Cette perpétuité des êtres, cette immutabilité de chaque espèce qui ne se confond point avec d'autres, dépendent-elles d'une cause aveugle et sans but ?

Les sympathies entre les *sexes* tiennent toutes à l'amour, quoiqu'elles se déguisent sous mille formes différentes. Les femelles sont, en général, la tige des espèces : elles en sont l'essence principale ; tout individu femelle est uniquement créé pour la génération. Ses organes sexuels sont la racine et le fondement de toute sa structure. Le principe de sa vie réside tout entier dans ces organes, et influe sur tout le reste de l'économie vivante. Les mâles sont plus excentriques dans la génération ; leur *sexe* n'est pas la plus importante partie d'eux-mêmes ; dans la femelle, au contraire, il est l'ame elle-même, pour ainsi dire.

Cependant les organes générateurs ont leurs temps d'activité et leurs époques de repos. Presque tous les végétaux produisent des fleurs et des fruits une fois chaque année ; de même la plupart des animaux s'accouplent une fois par an ; cependant plusieurs espèces engendrent plus souvent, et quelques autres plus rarement. Dans les plantes, les

organes de génération tombent avec les semences ou les fruits, et se renouvellent chaque année ; dans les animaux, les mêmes organes sexuels servent durant tout le cours de leur vie ; mais ils ont des époques de développement, d'excitation, qu'on appelle temps de *rut* ou de *chaleur ;* ensuite ils se flétrissent, se retirent, s'oblitèrent, jusqu'à ce qu'une nouvelle saison d'amour les réveille de leur assoupissement, et les rappelle à une vie momentanée. L'activité de la vie de l'espèce ou de la faculté générative est donc périodique ou intermittente. Dans l'espèce humaine, et chez les animaux qui prennent comme lui des nourritures constamment abondantes, la faculté générative est perpétuelle, et leurs organes sexuels demeurent toujours dans une disposition plus ou moins prochaine à l'acte de la propagation ; cependant on y remarque bien l'impulsion périodique de la vie de l'espèce. Ainsi la femme est sujette à un écoulement de sang une fois par mois ; les femelles de quelques singes sont aussi exposées à la menstruation, mais d'une manière indéterminée et irrégulière. Les femelles des quadrupèdes vivipares n'ont des espèces de *règles* qu'à l'époque de leur chaleur ou du rut. Il y a quelque chose d'analogue dans les oiseaux, car leurs organes sexuels se gonflent, s'échauffent, rougissent, se tendent, et entrent dans une espèce d'érection continuelle jusqu'à ce que l'acte de la conception soit accompli. Les reptiles, les poissons, les insectes, les vers, éprouvent des changemens semblables dans leurs parties sexuelles, à une époque déterminée. Enfin, les plantes développent leurs boutons, épanouissent leurs fleurs, déploient leurs pétales, relèvent leurs étamines et leurs pistils, jusqu'à ce que la fécondation soit achevée.

Non-seulement il existe un temps d'effervescence et de rut dans toute la nature vivante, mais c'est principalement au moment de la génération que les organes sexuels s'exaltent au plus haut degré de sensibilité et de vie. Toutes les puissances de l'ame se rassemblent alors dans ces parties, qui sont dans un état violent d'inflammation ou d'érection. (*Voyez* le mot GÉNÉRATION.) Les organes sexuels ont une vie individuelle qui est très-intermittente, qui dort pendant la plus grande partie de son existence, qui se réveille à certaines époques, de même que notre vie sensitive s'endort chaque soir et se réveille chaque matin. Cette vitalité des *sexes* est moins durable que celle des individus, car elle ne commence à naître qu'à l'âge de la puberté, et meurt avant le corps qui l'a produite. Ainsi la plante ne développe ses fleurs, pour la première fois, qu'à une certaine époque de son existence, l'animal ne devient pubère que lorsque ses forces se sont suffisamment accrues. De même, le végétal, l'animal, trop âgés sont déjà morts pour la reproduction, leurs organes sexuels sont désormais incapables de leurs fonctions. La durée des corps vivans peut être partagée en trois périodes, dont les deux extrêmes sont les zônes glaciales de l'existence, et l'intermédiaire est la zône torride de la vie.

C'est cette période intermédiaire qui donne la plus grande extension aux fonctions sexuelles. Alors l'animal et la plante expriment l'amour et cette vie éternelle de l'espèce, dans toutes leurs actions ; ils possèdent en eux-mêmes les germes de l'immortalité. Tous leurs mem-

bres, tout leur corps, toute leur vie, s'étendent dans ce grand océan de la reproduction; tout respire l'amour en eux. Au temps du rut, le corps des animaux est imprégné d'odeurs fortes et virulentes; il a quelque chose de vénéneux, aussi leur chair est mauvaise à manger. Les végétaux exhalent à l'époque de leur floraison des odeurs plus ou moins vives, ou agréables. La nature embellit sur-tout le moment des jouissances de tous les charmes dont elle est si prodigue. Le temps de l'amour est celui de la jeunesse, de la force, de la santé, de la beauté. Le quadrupède se couvre de riches fourrures, l'oiseau se décore des plus brillantes peintures, le reptile semble rajeunir sous un nouvel épiderme, l'onde admire l'éclat du poison, l'insecte se revêt des plus belles nuances, la plante étale aux yeux tous les charmes et toute la pompeuse parure des fleurs. C'est aussi le temps de la joie, des fêtes, des jeux et des noces de la nature entière. Les quadrupèdes célèbrent leurs mariages par des espèces de tournois, où les vainqueurs reçoivent les faveurs du beau *sexe* pour récompense; les oiseaux exhalent leur joie et annoncent leurs tourmens d'amour par de bruyans concerts, les reptiles se jouent sur la verdure, les poissons célèbrent des naumachies ou des jeux aquatiques; les insectes exécutent des danses aériennes, et la fleur solitaire s'enivre de mystérieuses amours. Lorsque dans une belle matinée du printemps le soleil s'élève sur l'horizon en feu, dore les monts sourcilleux et la cime des forêts; lorsque la verdure se couvre de fleurs, que l'oiseau prélude un cantique d'amour sous la feuillée, le quadrupède bondit dans les champs, l'insecte bourdonne dans les airs, et le poisson tressaille sous l'onde, tout ne ressent-il pas l'amour? La nature entière n'est-elle pas vivifiée? N'est-ce pas la fête commune de tous les êtres, le jour des noces de tous les animaux et de toutes les plantes? Ce concert ineffable de vie et de jouissances, cette grande voix d'amour qui s'élève de toute part du sein de la terre dans tous les cœurs, annonce l'opulence de la nature et la perpétuité de ses œuvres.

Toutefois cet amour qui vivifie la nature, annonce la ruine prochaine des individus. Nous aimons, parce que nous ne vivrons pas toujours. Tout être vivant se reproduit, parce que tout périt. L'amour est l'avant-coureur de la mort. Si rien ne périssoit, il n'y auroit point de nouvelles générations, et l'amour seroit exilé du monde. Les minéraux sont dans ce cas; ils ne meurent point, mais aussi ils n'engendrent jamais. Nous payons l'amour au prix de notre vie. Qui penseroit que ce sentiment si doux soit cependant la preuve de notre mortalité? Nous donnons notre vie à d'autres êtres, comme un père qui partage ses biens entre ses enfans. Engendrer, c'est, pour ainsi dire, faire son testament et se préparer à la mort. Mais la nature a entouré l'acte de la génération de tant d'attraits, qu'elle en a dérobé toute la tristesse à nos regards, cependant lorsque la propagation est accomplie, l'animal tombe dans l'abattement et la tristesse, il sent ses pertes mortelles; la plante se défleurit, ses pétales se flétrissent, la jeunesse s'use, la beauté s'évanouit comme la vapeur du matin, et l'amertume seule demeure.....

..... E fonte lepórum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angit.
Lucanz.

§. II. Après avoir exposé les généralités sur la nature des *sexes*, nous allons détailler leurs principales différences dans tous les êtres qui en sont pourvus.

On a dit que les parties sexuelles de la femme ressembloient à des parties mâles qui seroient rentrantes et intérieures. Cette idée est très-inexacte, et n'a pu être proposée que dans des temps où l'anatomie étoit encore peu avancée.

Les *sexes* diffèrent entr'eux de deux manières, 1°. par les parties destinées à la génération, 2°. par la conformation générale de tout le corps.

Le *sexe féminin*, qui est la tige des espèces, est essentiellement destiné à recevoir; et le *sexe mâle* est formé pour donner. La femelle produit la substance, le mâle la vivifie. Il suit de là que la première doit recevoir au-dedans d'elle-même, et avoir des organes appropriés à cette fonction, tandis que le second doit être pourvu d'organes destinés à transmettre la semence au-dehors. Aussi les parties sexuelles mâles sont saillantes, et les parties femelles sont rentrantes et intérieures. L'un engendre hors de soi, l'autre dans soi. Tous les animaux pourvus du *sexe mâle* ont, 1°. des organes pour sécréter la semence, ce sont les testicules ou toute autre partie qui en fait fonction, 2°. des organes destinés à évacuer la semence, c'est la verge ou une partie analogue. Tous les animaux femelles sont aussi pourvus, 1°. d'ovaires, 2°. de matrice ou d'oviductus.

Dans les végétaux, on connoît aussi deux espèces d'organes génitaux; 1°. les pistils ou les parties femelles qui forment une continuité avec l'ovaire; 2°. les étamines dont les anthères portent la poussière séminale ou le *pollen*.

Le calice de la fleur, a dit Linnæus, est un lit nuptial, la corolle représente les voiles et les rideaux, ou le prépuce et les nymphes; les étamines sont les vaisseaux spermatiques; les anthères, les testicules; le stigmate est la vulve, le style du pistil représente le vagin ou les trompes de fallope, le péricarpe est l'ovaire, et la graine est l'œuf. La fleur qui ne possède que des étamines, est mâle; celle qui n'a rien que des pistils, est femelle; si elle possède les deux réunis, elle est hermaphrodite. S'il se trouve ensemble des fleurs mâles et des fleurs femelles, on a des androgynes; les polygames sont produits par l'excès du nombre d'un *sexe* sur l'autre. L'hermaphrodisme est presque général dans les plantes, et assez rare dans le règne animal. (*Voyez* l'article HERMAPHRODITE.) Toutes les fleurs doubles sont des monstruosités, et hors de l'état naturel; elles sont eunuques, et avortent toutes. En effet toutes les étamines, ou tous les organes mâles sont transformés en pétales, par l'abondance de la nourriture. De même les animaux rendus eunuques par la castration, deviennent très-gras, et les animaux qui acquièrent trop d'embonpoint sont incapables d'engendrer, témoins les *poules*, les *vaches* très-grasses. Il semble que les facultés génératives se transportent sur le tissu cellulaire pour s'y déposer en graisse. Aussi les animaux maigres sont plus propres à la propagation que les autres, et tous maigrissent au temps du rut.

Le système sexuel des plantes est, comme on sait, la base de la division méthodique des végétaux inventée par Linnæus. Nous ren-

voyons au mot VÉGÉTAL pour cet objet. (*Voyez* aussi les *Sponsalia plantarum* de Linn. *Amœn. acad.*, etc.)

Dans les animaux, le *sexe masculin* est toujours pourvu d'organes destinés à sécréter la semence. Chez l'homme, les quadrupèdes vivipares, les cétacés, les oiseaux et la plupart des reptiles, ce sont deux corps arrondis, ovales, formés d'un assemblage de petits vaisseaux qui reçoivent du sang, et qui le transforment en semence par un travail particulier. Ces corps sont les *testicules*. Dans les poissons, les mollusques, les crustacés, les insectes et quelques vers (la *sangsue*, le *ver de terre*, etc.), les testicules sont aussi un assemblage quelconque de petits vaisseaux spermatiques, mais qui reçoit diverses formes extérieures. Dans les poissons et les sèches, on le nomme la *laite*. (Swammerdam, *Bibl. nat.*, p. 895.) Tous ces corps sont pairs ou doubles dans les animaux qui n'ont qu'un *sexe* dans chaque individu, mais les hermaphrodites, tels que les coquillages univalves, ont d'un côté un testicule et de l'autre un ovaire. On a vu des hommes et d'autres animaux à sang chaud, pourvus de trois testicules ou même davantage, mais ces cas sont rares, de même que les mâles à un seul testicule. Dans les *grenouilles* et les *salamandres*, les testicules sont des espèces de tubercules plus ou moins nombreux. Les testicules sont placés près des reins chez les oiseaux et les reptiles; ils sont renfermés dans la cavité du bas-ventre, dans la région inguinale, chez tous les animaux à l'état de fœtus ou d'embryon; dans quelques espèces, ils restent ainsi cachés pendant toute la vie, comme chez les cétacés et la plupart des quadrupèdes rongeurs, etc.; mais dans les autres espèces, ils descendent, à l'époque de la naissance, dans un *scrotum*, ou une bourse placée derrière la verge. Un vaisseau déférent sort de chaque testicule, et rapporte la semence dans les vésicules séminales, lorsqu'il en existe, ou immédiatement dans le canal de la verge, s'il ne se trouve aucune vésicule séminale, comme dans les quadrupèdes carnivores (le *loup*, le *chien*, le *lion*, le *chat*, le *putois*, etc.), dans les oiseaux, la plupart des reptiles, des poissons, des crustacés et des testacés, excepté les *grenouilles* et les *salamandres*, etc.

Le second caractère du *sexe mâle* est une verge ou un canal quelconque pour l'émission de la semence. Tous les quadrupèdes vivipares et les cétacés ont une verge ou *pénis*, plus ou moins long, avec un gland à l'extrémité. Celui-ci est le siége principal de la volupté. Dans le *rhinocéros* et les *didelphes*, le gland est fourchu. Les quadrupèdes onguiculés ont ordinairement un os dans la verge. Les oiseaux ont pour verge une sorte de tubercule qui est quelquefois double. Dans les *reptiles*, on trouve une verge unique chez les *tortues;* elle est double dans les *lézards*, les *serpens* et les *salamandres;* les *grenouilles* n'ont point de vrai *pénis*. Chez quelques *serpens* venimeux, le double pénis est encore bifurqué à son extrémité, ce qui paroît former quatre verges. Les poissons n'en ont aucune puisqu'ils ne s'accouplent pas; il en faut excepter cependant les *raies* et les *chiens de mer* (*squales*), qui ont deux pénis et qui s'accouplent. On croit avoir observé aussi une verge dans quelques autres poissons. (Gronovius *Mus.*, p. 8; Redi, *Anim. viv.*, p. 94, *Hist. acad. sec.* 1753, p. 136.) Les coquillages univalves ont un pénis, ainsi que les *aply-*

sies ou *lièvres de mer*, et les *limaces*. On en trouve deux dans les crustacés, comme les *crabes* et les *écrevisses*, et dans les *vers* (la *sangsue*, le *lombric*). La plupart des insectes ont une verge, les *papillons*, les *abeilles* mâles, les *demoiselles* ou *libellules*, les *scarabés* et les *araignées*. Celles-ci portent leur pénis à leurs palpes sur la tête, les *libellules* à leur thorax ou poitrine, les *colimaçons* sur leur cou. Quelquefois la verge du mâle est si petite dans les insectes, que la femelle avance un tube creux pour la recevoir, de sorte que l'intromission vient de la femelle, et qu'elle semble faire fonction du mâle; c'est ce qu'on remarque chez les *mouches* et tous les insectes diptères. (Geoffroy, *Ins. paris.*, t. 2, p. 444.) Dans les *serpens*, le gland du pénis est couvert d'épines, celui du *lion*, du *chat*, de l'*hyène* a des *papilles* rudes, peut-être afin d'exciter plus vivement la femelle à la volupté. Les préludes amoureux dans les *colimaçons*, les *limaces* et plusieurs univalves, se témoignent par des coups d'aiguillon que se donnent ces animaux androgynes, lorsqu'ils vont se féconder réciproquement. Les insectes ont souvent des crochets, des pinces pour retenir leurs femelles dans l'acte de la génération. Les *chiens*, les *loups*, les *renards* et quelques autres espèces adhèrent ensemble dans le coït.

Les parties du sexe féminin consistent principalement, comme nous l'avons dit, dans les ovaires et dans la matrice, ou l'oviductus. Nous avons traité des Ovaires à l'article de cet ouvrage qui en parle; nous ne le répéterons pas ici.

Toutes les femelles des quadrupèdes vivipares sont pourvues d'une matrice, ainsi que celles des cétacés et des reptiles. On peut aussi donner le nom de *matrice* au lieu où sont reçus les œufs fécondés des oiseaux, des reptiles vivipares, comme les *vipères*, des poissons chondroptérygiens, des mollusques, des crustacés, insectes et vers. L'oviductus des ovipares ne diffère de la matrice des vivipares, qu'en ce que l'embryon fécondé, ou l'œuf vivant reste peu de temps dans le premier, mais demeure plus long-temps dans la seconde. L'un n'est qu'un lieu de passage, l'autre un endroit de repos. L'oviductus a la forme d'un canal, la matrice est une cavité plus ou moins sphérique.

Dans la femme, les quadrupèdes vivipares et les cétacés, la matrice est un viscère creux, placé entre le rectum et la vessie, ayant à son fond deux tubes ou cornes, appelées trompes de fallope, et qui communiquent avec les ovaires. Les autres animaux n'ont, à proprement parler que des oviductus. Celui des oiseaux est un canal tortueux qui descend de l'ovaire à la vulve. Il y a deux oviductus longs et repliés dans les reptiles. On ne trouve aucun oviductus dans les poissons osseux, parce que l'ovaire les remplit entièrement; les *raies* et les *chiens de mer* (*squales*) ont seuls deux oviductus qui tiennent lieu de matrice, et dans lesquels éclosent les œufs. On peut encore considérer comme oviductus, les parties femelles des coquillages univalves, des *limaces* et autres mollusques. La plupart des insectes ont des oviductus plus ou moins vastes et nombreux, on en trouve aussi chez les *vers de terre* et les *sangsues*. Les espèces dont les mâles ont deux verges, offrent aussi deux oviductus dans les femelles, tels sont, par exemple, les crustacés, les reptiles, etc. On

trouve même une double matrice aux *didelphes* (espèces de quadrupèdes vivipares), parce que les mâles ont une verge fourchue. Les embryons des vivipares s'attachent à la matrice par le placenta, et y prennent une nourriture que leur fournit le sang de leur mère; mais ceux qui éclosent dans les oviductus, comme chez la *vipère* et les *chiens de mer*, y sont libres et sans attache.

Un autre caractère du sexe féminin dans le genre humain, les quadrupèdes vivipares et les cétacés, c'est la présence et le développement des MAMELLES. (*Cherchez* ce mot.) Ces organes sont, en quelque sorte, une seconde matrice pour les embryons naissans.

Tous les animaux pourvus d'une matrice ou d'oviductus ont un orifice extérieur, par lequel l'organe mâle féconde les œufs de la femelle. Cet orifice est la vulve ou le vagin. C'est à l'entrée de cette ouverture que sont placées les parties les plus sensibles à la volupté. La vulve de tous les animaux vertébrés, est placée près de l'anus, et semble même se réunir avec ce dernier chez les oiseaux, les reptiles et les poissons; chez les mollusques nuds et les coquilles univales, elle est souvent placée sur le cou; les crustacés ont une double vulve sous leur queue, à leur thorax; les insectes ont la leur à l'extrémité de leur ventre, et dans les vers, elle est quelquefois auprès de la tête.

Les *sexes* ne diffèrent pas seulement entr'eux par les organes destinés à la génération, mais encore par toutes les parties de chaque individu. Le mâle n'est pas mâle par un seul endroit, mais partout; la femelle est femelle dans tous ses membres, dans toutes ses actions, dans ses maladies, dans son caractère, ses mœurs, ses passions, etc. Les os des femmes sont plus petits, plus arrondis; leur chair est plus molle, plus aqueuse; leur tissu cellulaire plus lâche, plus spongieux, plus graisseux que dans l'homme; leur tête est plus petite; leur cerveau un peu plus étroit; leurs sentimens sont plus doux, plus tendres; leurs idées plus fines; leur tact plus délicat; tous leurs membres expriment la tendresse et l'amour. Les femelles des animaux ont aussi de semblables différences. En général, les parties supérieures du corps sont larges, fortes, épaisses chez les mâles, et leurs reins sont étroits et maigres; dans les femelles c'est tout le contraire; leurs hanches et leur bassin sont larges, évasés; tandis que leurs membres supérieurs sont minces, délicats et foibles. L'étendue et la force que l'homme et l'animal ont aux épaules, la femme et les femelles les portent dans la région des hanches. Plus les hommes ont de larges et fortes épaules, plus ils ont un caractère viril; plus la femme a le bassin large, plus elle a le caractère qui convient à sa destination naturelle. Cette ampleur des hanches et du bas-ventre dans les femelles des animaux ovipares, les rend plus grosses et plus grandes que leurs mâles; ce qui étoit nécessaire à cause du volume des œufs que leur oviductus contient. Ainsi les femelles de *lézards*, de *tortues*, de *serpens*, de *grenouilles*, de poissons cartilagineux et saxatiles, de crustacés et d'insectes, sont d'une plus grande taille que leurs mâles. Les femelles des oiseaux de proie sont toujours supérieures d'un tiers à leurs mâles, sans doute par la raison, qu'étant chargées de la nourriture de plusieurs petits, elles ont besoin de beaucoup de force, de courage et d'activité pour trou-

ver, attaquer et vaincre une proie suffisante, tandis que le mâle n'a que sa vie seule à soutenir. Ce qui confirme cette présomption, c'est que cette différence n'a pas lieu dans les espèces d'oiseaux qui vivent de substances végétales. Si les femelles des quadrupèdes carnivores ne sont pas supérieures aux mâles par leur taille et leur force, la nature leur a donné en revanche un caractère extrêmement féroce au temps de l'allaitement. Une *lionne*, une *tigresse* ou une *louve* avec ses petits, est incomparablement plus furieuse et plus à craindre alors que les mâles de son espèce. Oubliant la foiblesse de son sexe, elle combat à toute outrance, et périt plutôt que d'abandonner ses petits à la rapacité du chasseur. Les femelles des animaux pacifiques deviennent elles-mêmes furieuses et pleines d'audace à cette époque. Cette *poule* si timide se bat maintenant contre l'homme, contre le *chien* et les autres animaux qui veulent ravir sa couvée.

Dans les femelles, le tissu cellulaire est plus mou et plus spongieux que dans les mâles; ce qui arrondit leurs formes, leur donne plus d'embonpoint et de beauté, augmente aussi la flexibilité de tous leurs organes, et les rend plus capables de se prêter à la distension de la grossesse. Leur pouls est aussi plus petit, leur peau plus délicate, et leurs couleurs moins foncées que celles des mâles. La même différence se remarque dans la chevelure, qui est longue et flottante aux femmes, courte et rude aux hommes. Elles sont d'ailleurs privées de barbe (excepté lorsque le temps de leurs règles est passé, car à cette époque, des poils poussent sur leur visage), tout leur corps est glabre et presque sans poils, en comparaison de celui de l'homme qui en est presque couvert. Chez les quadrupèdes, les poils des femelles sont plus mous, et d'une teinte plus claire que ceux des mâles. Il est sur-tout remarquable, parmi les oiseaux, que les femelles n'ont jamais que des nuances ternes et pâles, tandis que les mâles sont ornés des plus éclatantes couleurs; cette infériorité dans le caractère des femelles est une loi de la nature, qui se rencontre dans toutes les classes d'animaux, et même dans les espèces où les femelles ont une plus grande taille que leurs mâles. Il y a pareillement une grande analogie entre les individus jeunes et les femelles de la même espèce (1). On diroit que celles-ci sont toujours jeunes par rapport au *sexe masculin*. Les quadrupèdes et les oiseaux jeunes ont une complexion très-semblable à celle des femelles, par la mollesse de leurs chairs, la foiblesse et la flexibilité de leurs organes, les nuances ternes de leurs couleurs, la timidité, la délicatesse, la sensibilité commune de leurs caractères. Parmi les quadrupèdes ruminans et armés de cornes, quelques femelles, comme celles du genre des *cerfs*, en sont privées. Les *brebis* en manquent aussi, et les femelles des ruminans qui portent des cornes, les ont plus foibles que celles des mâles. Le *sanglier* a de longues défenses qui sortent au-dehors de sa gueule; la *laie* en a seulement de petites. On a remarqué que la femme avoit souvent un plus petit nombre de dents mâchelières que l'homme; aussi elle mange communément moins que lui, et

(1) C'est par cette raison que le *sexe féminin* et l'enfance s'aiment mieux réciproquement, que ne fait le sexe mâle.

préfère les alimens doux, tandis que l'homme qui exerce beaucoup ses forces, est obligé de manger davantage, et son instinct lui fait rechercher les nourritures sapides, fortes et échauffantes.

Chez les oiseaux, les femelles des gallinacés ne portent jamais d'ergots aux jambes (ou tarses) comme les mâles; elles ont aussi des crêtes, et autres membranes de la tête, beaucoup plus petites. La femelle du *paon* manque de la belle queue du mâle; celle du *faisan* n'a pas une huppe comme lui; la *poule* diffère du *coq* par la forme de sa queue et par son plumage plus triste et plus sombre. Dans tous les oiseaux, les mâles l'emportent sur les femelles par la beauté du plumage.

Mais c'est principalement par la voix que les femelles diffèrent aussi des mâles. Dans toutes les espèces d'animaux pourvus de poumons, le larynx des femelles est d'une organisation plus fine, plus délicate que celui des mâles, ce qui rend leur voix plus foible et plus aiguë. (*Voy.* le mot VOIX.) La parole est haute et forte à l'homme, tendre et douce à la femme. L'horrible rugissement du *lion* n'est qu'un ronflement assez foible dans la *lionne;* toutes les femelles des quadrupèdes ont un accent plus sourd et plus grêle que leurs mâles. Cette différence est extrêmement remarquable parmi les oiseaux; car les mâles chantent seuls, et les femelles n'ont que de petits cris pour exprimer toutes leurs affections. La clangueur bruyante des oiseaux d'eau sur les rivières, n'est dans leurs femelles qu'une voix murmurante et sourde. Les concerts nocturnes du *rossignol* mâle ne sont point imités par sa femelle, qui est presque muette. C'est l'amour qui fait chanter l'oiseau, sa femelle ressent l'amour et ne chante point, elle s'occupe de sa couvée; par-tout le sexe féminin est plus tendre et plus attaché à sa famille que le sexe masculin. Le mot de *famille* vient même du mot *fœmina*, femme ou femelle; car elle est, pour ainsi dire, toute entière à ses enfans. Ainsi l'a voulu la sage nature; elle a rendu les femelles plus sensibles, elle a donné à leur complexion plus de douceur et de mollesse, elle leur a donné le tendre attachement, les soins, la persévérance de l'amitié, elle a mis dans leur cœur ces attentions, ces prévenances, cet esprit de charme et d'amour qui captive tous les êtres. La mère est l'essence des familles, elle leur est plus utile, plus indispensable que le père. Aussi la nature a-t-elle donné aux femelles ce tendre sentiment de la maternité, plus puissant que la vie, et qui les rend capables de tous les sacrifices pour leur famille.

Le terme de l'accroissement des femelles est moins long que celui des mâles, elles sont pubères avant eux; leur adolescence et le développement de leurs facultés sont plus précoces; et quoique plus froides, plus aqueuses, plus débiles que les mâles, elles deviennent plutôt capables d'engendrer. Il est vrai qu'elles sont vieilles plus promptement aussi. Cette précocité paroît dépendre de la petitesse de tous leurs organes qui demandent moins de temps pour être formés, et de l'activité de leur système nerveux ou de l'étendue de leur sensibilité. Toutes leurs fonctions vitales sont plus rapides chez elles que dans les mâles, parce qu'elles sont moins fortes et moins étendues. Comme un mâle peut féconder plusieurs femelles d'animaux, le nom-

bre de celles-ci paroît surpasser, en général, le nombre des premiers, car il y a plus de mâles *polygames* (à plusieurs femelles) que de femelles *polyandres* (à plusieurs mâles). Dans l'espèce humaine, en Europe, les *sexes* sont à-peu-près égaux en nombre; mais il y a plus de femmes que d'hommes en Asie et dans les pays chauds. Parmi les plantes, le nombre des organes mâles surpasse presque toujours celui des femelles, parce que l'acte de la fécondation n'est pas aussi assuré que chez les animaux. *Consultez* les articles GÉNÉRATION, HERMAPHRODITE, OVAIRE, OVIPARES et VIVIPARES, ANIMAL, VÉGÉTAL, etc. (V.)

SEY, espèce de poisson du genre GADE. *Voyez* ce mot. (B.)

SGUACCO. Aldrovande a écrit ainsi le nom du GUACCO. (S.)

SHAGA-RAG est le nom que les Arabes donnent à une espèce de *rollier* dont parle le docteur Thomas Shaw, dans son *Voyage en Barbarie*. Il a la grosseur et la forme du *geai*, avec un bec plus petit et des pieds plus courts; le dessus du corps brun, la tête, le cou et le ventre d'un vert clair; des taches d'un bleu foncé sur les ailes et la queue. Shaw ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières, et que son cri est aigre et perçant. Buffon le rapporte à notre *rollier*, et Sonnini à celui du Sénégal. (VIEILL.)

SHAGG, nom donné aux NIGAUDS par les voyageurs. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SHAN-HU (*Turdus shan-hu* Lath., ordre PASSEREAUX, genre de la GRIVE. *Voyez* ces mots.). Cet oiseau, qui se tient dans les forêts de la Chine, y est connu sous le nom de *shan-hu*; sa taille est celle du *merle* d'Europe; la tête, le dessus du cou, la poitrine et le ventre sont gris; le dos et les ailes d'un brun grisâtre; le tour des yeux, le menton et la gorge de couleur noire; une large tache blanche est sur les oreilles; le bec est noirâtre et garni de soies, sur-tout à sa partie supérieure; les pieds sont bruns. (VIEILL.) —

SHEFFIELDIE, *Sheffieldia*, petite plante rampante, fort semblable à la *péplide*, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre a pour caractère un calice à cinq divisions; une corolle campanulée; dix étamines, dont cinq alternes, stériles; un ovaire à style simple.

Le fruit est une capsule à une loge et à cinq valves polyspermes.

La *sheffieldie* se trouve à la Nouvelle-Zélande et à l'île de Pâque. Elle est vivace. Ses caractères sont figurés pl. 9 du *Genera* de Forster. (B.)

SHELTOPUSIK, *Sheltopusik*, genre de reptiles, intermédiaire entre la famille des LÉZARDS et celle des SERPENS, dont le caractère consiste à avoir un corps fort alongé, point de pattes de devant, deux postérieures très-petites, et les écailles imbriquées.

C'est à Pallas qu'on doit l'établissement de ce genre et la description de la seule espèce qu'il contient, mais quelques naturalistes pensent que ce savant a commis une erreur grave en l'observant, qu'il a pris pour des pieds les organes de la génération saillans, soit toujours et naturellement, soit momentanément par une cause fortuite. Ces naturalistes se fondent sur la place qu'occupent ces pattes, sur leur forme et sur l'inutilité dont elles doivent être à l'animal, mais comme ils n'ont pas de preuves directes à fournir en faveur de leur opinion, on doit croire que Pallas ne s'est pas trompé, et regarder le *sheltopusik* comme un bipède.

Le corps du *sheltopusik* est, comme on l'a déjà vu, fort alongé, fort semblable à celui d'un *anguis ;* sa couleur est d'un jaune pâle; il est couvert par-tout d'écailles imbriquées un peu festonnées. La tête est grosse, couverte de larges écailles, munies de paupières mobiles et d'ouvertures pour les oreilles. Le museau est obtus, les narines bien ouvertes, et les mâchoires armées de petites dents.

On voit près de l'anus deux petits pieds défendus par quatre écailles, et dont le bout se divise en deux doigts aigus.

Ce reptile habite la Sibérie méridionale, et plus particulièrement les vallées ombragées des bords du Volga, près du Kumans. Il court avec agilité parmi les herbes et les buissons dont elles sont couvertes. Sa longueur est de près de quatre pieds, dont la queue fait les deux tiers. Il a une ride ou un sillon de chaque côté du corps. Il est figuré dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, n° 19, pl. 9.

Daudin range le *sheltopusik* dans son genre SEPS (*Voyez* ce mot.), dont les autres espèces ont quatre pattes, mais on croit que le nombre des pattes est un caractère de trop grande importance pour permettre cette réunion. *Voyez* au mot BIPÈDE et au mot CHALCIDE.

Gmelin a rangé ce reptile parmi les *lézards* sous le nom de *lézard apode*. (B.)

SHERARDE, *Sherardia*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la tétrandrie monogynie, et de la famille des RUBIACÉES, qui présente pour caractère un calice persistant à quatre dents; une corolle infundibuliforme à quatre divi-

sions ; un ovaire inférieur arrondi, surmonté d'un style simple.

Le fruit est composé de deux semences oblongues couronnées par le calice.

Ce genre, qui est figuré pl. 61 des *Illustrations* de Lamarck, renferme trois plantes à feuilles verticillées, linéaires, et à fleurs axillaires ou terminales, dont une est extrêmement commune. C'est la *shérarde des champs*, dont toutes les feuilles sont verticillées et les fleurs terminales. Elle est annuelle, très-petite, et se trouve par toute l'Europe dans les lieux cultivés. Elle fleurit même pendant l'hiver. Elle a beaucoup de rapports avec la *rappette des champs*, et peut aisément se confondre avec elle.

La *shérarde des murs* a les feuilles florales opposées, ainsi que les fleurs. Elle est annuelle, et se trouve sur les rochers, les vieux murs, dans les parties méridionales de l'Europe.

La *shérarde frutescente* a les feuilles quaternées égales, et la tige frutescente. Elle se trouve dans l'île de l'Ascension. (B.)

SIACHAL. *Voyez* CHACAL. (S.)

SIALIS, *Sialis*, genre d'insectes de l'ordre des NÉVROPTÈRES et de ma famille des MÉGALOPTÈRES. Ses caractères sont : tarses à cinq articles, dont le pénultième bifide ; bouche n'étant point située sous un avancement ; des mandibules ; quatre palpes presque sétacés ; lèvre inférieure divisée ; antennes sétacées, à articles très-courts et cylindriques.

Les *sialis*, que j'avois d'abord nommés *semblis*, ont été placés dans ce dernier genre, ou celui des *perles* de Geoffroy, par M. Fabricius ; avec les *hémérobes* par Linnæus et Degéer ; mais les *perles* n'ont que trois articles aux tarses, et leurs ailes sont couchées horizontalement sur le corps. Les *hémérobes*, sans parler des différences qu'offrent les parties de leur bouche, comparées avec celles des *sialis*, ont le corps plus alongé, le premier segment du corcelet fort petit, et non très-distinct et carré, comme dans ceux-ci ; les articles de leurs tarses sont simples ; leurs métamorphoses s'éloignent beaucoup de celles des *sialis*. On ne confondra pas ces derniers avec les *chauliodes* et les *corydales* de la famille des *mégaloptères*, les insectes de ces deux genres ayant les mandibules avancées, trois petits yeux lisses, et les tarses simples. Les *raphidies*, qui ont quelques rapports avec les *sialis*, n'ont que quatre articles à tous les tarses.

Les *sialis* ont le corps peu alongé, le corcelet carré, les ailes en toit, et dépassant peu l'abdomen. Nous n'en connoissons qu'une seule espèce, le SIALIS NOIR, *Sialis niger*, que

Degéer nomme *hémérobe aquatique noir*, et Linnæus *hemerobius lutarius*. Roesel a donné l'histoire de ses métamorphoses; il en fait une *phalène aquatique*. Cet insecte est d'un noir mat; les femelles ont seulement les jointures des anneaux de l'abdomen brunes; les quatre ailes sont transparentes, avec une teinte de brun, et un grand nombre de nervures noires; elles paroissent un peu chiffonnées; leur vol est court et pesant. Degéer a décrit les organes de la génération des deux sexes; ils sont situés à l'anus, qui est placé au dernier anneau de l'abdomen en dessus, et a la forme d'un mamelon peu élevé. En pressant fortement le dernier anneau du mâle, on voit s'écarter inférieurement une pièce écailleuse, faite en coquille. Immédiatement en dessous de l'anus sont deux parties charnues, brunes, un peu élevées, et au-dessous de celles-ci est une grosse pièce charnue, ayant dans son milieu un crochet écailleux, petit et courbé. C'est probablement avec cette pièce qu'il s'accroche à la femelle dans l'accouplement. Une autre partie grosse, charnue, blanche, susceptible de gonflement, et qui a au milieu un petit mamelon, se trouve dans l'entre-deux de la pièce inférieure en coquille, et de celle dont nous venons de parler. Elle est accompagnée, de chaque côté, d'une petite pièce écailleuse, qui lui sert de soutien.

Le bout du ventre des femelles présente, au-dessous de l'anus, deux pièces écailleuses, en forme de coquilles.

Les individus de ce sexe pondent une prodigieuse quantité d'œufs, qu'ils arrangent par plaques sur les feuilles des plantes aquatiques. Ces plaques sont brunes, ont depuis un demi-pouce jusqu'à un pouce de long, sur une ligne et demie ou trois à-peu-près de largeur. Ces œufs sont bruns, d'une figure ovale et alongée, placés perpendiculairement sur les feuilles, comme collés les uns auprès des autres, mais se séparant au moindre attouchement. Ils sont disposés régulièrement sur des lignes droites, et de manière que ceux de la seconde ligne occupent les intervalles que laissent entre eux ceux de la première, et ainsi de suite. Le bout supérieur de ces œufs offre une petite partie élargie, ovale, blanchâtre, qui finit en pointe mousse, ordinairement droite, quelquefois un peu inclinée à l'œuf.

La coque des œufs donne passage à la larve, en se fendant à l'extrémité supérieure, près de la petite queue. La larve tombe dans l'eau, où elle doit vivre.

Degéer a ouvert le corps d'une femelle dont le ventre étoit plein d'œufs. Il a vu qu'ils étoient d'un blanc jaunâtre, conformés de même que ceux que l'insecte a pondus; qu'ils

étoient arrangés dans le ventre en deux paquets ou deux ovaires courts, appliqués l'un contre l'autre, de façon que la courbure regarde le dessous du ventre. Les œufs sont placés à la file dans un grand nombre de vaisseaux déliés, flottans et libres vers le bout supérieur, unis et incorporés au bout opposé, dans un vaisseau plus spacieux, qui règne sous le côté courbe de chaque ovaire. Ces vaisseaux, avec leurs œufs, sont arrangés en lignes courbes et parallèles; la courbure est dirigée vers l'origine de l'abdomen, et les œufs y sont situés de façon que leur petite queue est en haut.

Nous considérons les larves dans leur première jeunesse, et lorsqu'elles sont sur le point de se changer en nymphes. Vues vers l'époque de leur naissance, les larves ont de la ressemblance avec celles de quelques *petites éphémères*. Leur corps est long, délié, et va en diminuant depuis la tête jusqu'à la queue. Leur tête est grande, applatie, de contour presque circulaire, marquée en dessus de certaines sutures apparentes qui se voient aussi dans l'insecte parfait; elle a deux yeux ronds et noirs, deux mandibules fortes, étroites, pointues, se croisant dans le repos, et ayant au côté interne trois dentelures pointues; le devant de la tête offre deux espèces d'antennes avancées, filiformes, de trois articulations cylindriques, dont la dernière est terminée par quatre poils; la bouche a deux barbillons ou antennules, qu'il est difficile de distinguer.

Le corps est formé de douze anneaux, séparés par de profondes incisions. Les trois premiers portent chacun une paire de pattes, et répondent au corcelet et à la poitrine de l'insecte ailé. Les sept anneaux suivans ont de chaque côté un filet cylindrique, terminé par deux longs poils, et en ayant un troisième plus long près de la base. Ces quatorze appendices sont placées sur des tubercules inégaux et raboteux, inclinées en arrière, flottent dans l'eau, et suivent les mouvemens qu'y fait la larve en marchant ou en nageant. Ces filets laissent voir, à raison de leur transparence, des vaisseaux bruns et tortueux qui les parcourent dans toute leur longueur. Il est probable que ces organes jouent un rôle important dans la respiration de ces insectes. Les deux derniers segmens du ventre n'ont pas de ces appendices branchiales; mais ils ont à la place, de chaque côté, une double tubérosité, garnie d'une aigrette de longs poils; le corps enfin est terminé par une queue, ayant la forme d'un tuyau conique et tronqué, portant à son extrémité une aigrette formée de six poils. Cette queue est roide, transparente, a de chaque côté, dans sa longueur, un vaisseau brun qui est probablement une

trachée. Ces deux vaisseaux paroissent être une continuation de deux autres, qui parcourent toute la longueur du corps sur les côtés. L'estomac est situé entre les deux trachées.

Les six pattes sont grandes, à proportion du volume du corps, et transparentes; elles sont divisées en trois articles principaux, dont le premier répond à la cuisse, le second à la jambe, et le troisième au tarse. Cette dernière pièce est terminée par deux longs crochets mobiles, qui peuvent s'appliquer l'un contre l'autre. Les pattes ont plusieurs poils de longueur inégale; les antérieures sont les plus courtes de toutes.

La couleur de ces petites larves est transparente, avec des nuances brunes, éparses çà et là; la moitié antérieure de la tête et les côtés du corps sont bruns, mais le milieu du corps tire sur le rouge.

Ces jeunes larves sont fort vives dans l'eau, y marchant, y nageant continuellement par ondulations, à la manière des serpens, et en remuant alors leurs pattes.

Parvenues à leur juste grandeur, les larves ont à-peu-près la même figure qu'elles avoient dans les premiers temps. Mais elles sont longues d'environ huit lignes, la queue non comprise; elles sont brunes en dessus, avec des taches et des marbrures plus foncées, et grises en dessous; leur corps est conique; les antennes sont en filets coniques, très-déliés à leur extrémité, ou sétacés, de quatre articles; les filets latéraux du corps sont blancs, membraneux, flexibles, coniques, de cinq articles, et ont dans toute leur longueur un vaisseau ayant différentes courbures, jetant plusieurs rameaux, et diminuant insensiblement de diamètre en allant à la pointe; c'est probablement une trachée. Les ouïes sont garnies de longs poils, et sont très-jolies au microscope; la queue a la forme d'un filet long et membraneux, qui, à quelque distance de sa base, prend subitement une figure conique, devient ensuite délié, presque cylindrique, et se termine en pointe mousse; les côtés sont garnis de poils, dont ceux de la base sont plus rapprochés que les autres; leur direction est un peu inclinée à la surface de la queue; l'intérieur de cette partie du corps offre quelques vaisseaux déliés et tortueux; le tarse est de deux pièces; la dernière a au bout deux crochets, dont l'un est plus court que l'autre.

Degéer a vu une de ces larves entrer dans le fourreau vide d'une larve de *phrigane*, et le choisir pour sa demeure. Sa tête, qu'il sépara de son corps, donnoit encore des signes de vie au bout de vingt-quatre heures.

Ces larves sont, à ce qu'il paroît, carnassières. Roësel dit

que, pour se changer en *nymphes*, elles sortent de l'eau, se rendent sur le rivage, s'enfoncent dans la terre mouillée, s'y pratiquent une cavité spacieuse, où elles se métamorphosent, et deviennent insecte parfait au bout de quinze jours. (L.)

SIAMOIS, nom qu'on donne, à l'Ile-de-France, à une espèce de *casse* qu'on cultive, à raison de la beauté de ses fleurs. *Voyez* au mot CASSE. (B.)

SIBADILLE. *Voyez* CÉVADILLE. (S.)

SIBBALDIE, *Sibbaldia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie pentagynie et de la famille des ROSACÉES, dont le caractère consiste en un calice évasé, divisé en dix parties, dont cinq plus étroites; une corolle de cinq pétales insérés au calice; cinq étamines; cinq ovaires supérieurs à style latéral, terminé par un stigmate simple.

Le fruit est composé de cinq semences, recouvertes par le calice, qui se ferme.

Ce genre, qui est figuré pl. 221 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des herbes à feuilles ternées, à folioles simples, dentées et découpées; à fleurs axillaires et terminales, quelquefois décagynes. On en compte trois espèces, dont la plus commune est la *sibbaldie* couchée, qui a les folioles tridentées. Elle est vivace, et se trouve sur les Hautes-Alpes et en Laponie. Ses fleurs sont jaunes.

Les deux autres espèces viennent de Sibérie. On les appelle *droite* et *altaïque*. (B.)

SIBÉRITE, — SCHORL ROUGE DE SIBÉRIE, — DAOURITE (Laméthérie.) — RUBELLITE (Kirwan.) — TOURMALINE APYRE? (Haüy.)

Hermann d'Ekatérinbourg nous apprend (*Ann. de Chim.*, septembre 1792) que la substance qu'il nomme *schorl rouge de Sibérie* se trouve dans les monts Ourals, et occupe les fissures d'un filon composé de *feld-spath rougeâtre*, de *quartz* de *schorl noir* et de *mica*, qui coupe les bancs d'une roche granitique : elle y est en cristaux isolés, ou groupés, qui, suivant Hermann, ont une forme assez semblable à celle du *schorl noir*.

Les échantillons de *sibérite* qu'on voit à Paris, sont d'une belle couleur rose foncée, et quelquefois rouge-purpurine, à-peu-près comme le *grenat syrien*.

Cette substance est cristallisée en longues aiguilles étroitement groupées, et disposées en faisceaux divergens. Ces aiguilles, qui se séparent assez facilement les unes des autres, sont presque transparentes, mais la masse paroît à-peu-près opaque.

Elle se rompt nettement, suivant la longueur des aiguilles ; mais en travers, la cassure est conchoïde et vitreuse.

Sa pesanteur spécifique est d'environ 3000. Elle est complètement infusible au chalumeau, même avec le borax ; elle devient seulement opaque et blanchâtre.

Suivant l'analyse de la *sibérite*, faite à l'Ecole polytechnique par Garin et Pêcheur, elle contient :

Silice	36
Alumine	48
Chaux	5 $\frac{1}{2}$
Oxide de manganèse	9
Perte	3 $\frac{1}{2}$
	100

L'échantillon analysé par Vauquelin, lui a donné pour résultat :

Silice	47, 27
Alumine	45, 46
Oxide de manganèse	5, 49
Chaux	1, 78
	100 00

On voit au Muséum national du Jardin des Plantes de Paris, un magnifique morceau de *sibérite*, qui est presque de la grosseur du poing. Cette substance est jusqu'à présent d'une extrême rareté : on prétend qu'elle n'a été trouvée que dans un seul bloc.

Lermina, qui a donné une description fort exacte de la *sibérite* dans le sixième cahier de l'*Ecole polytechnique* (*thermidor an 7, juillet 1799.*), a reconnu qu'elle n'est point électrique par le frottement, mais qu'elle le devient par la chaleur, et qu'elle a deux pôles, comme la *tourmaline.*

D'après cette circonstance et quelques autres rapprochemens, le professeur Haüy paroît disposé à faire de la *sibérite* une espèce de *tourmaline.* « Elles ne divergent sensiblement, » dit-il, qu'en ce que l'une est *infusible au chalumeau*, tandis » que l'autre s'y fond en verre blanc. Mais cette différence, » qui peut tenir *à des causes accidentelles, paroîtroit bien* » *peu de chose*, lorsqu'on lui opposeroit la somme des res- » semblances ». (*Traité*, t. 4, p. 405.)

Il faut convenir néanmoins que, dans tous les cas, cette différence est d'un grand poids pour distinguer les minéraux les uns des autres. Saussure, Dolomieu, Werner et tous les

plus profonds minéralogistes, ont toujours regardé la manière dont les minéraux se comportent au chalumeau, comme un des indices les plus propres à nous éclairer sur leur véritable nature. Et le même savant nous a bien fait sentir lui-même toute l'importance de ce caractère, dans une autre occasion, où il reproche vivement à quelques minéralogistes la réunion qu'ils ont faite de la *cyanite* avec les *schorls*.

« Rien ne prouve mieux, dit-il, *combien étoit précipité le* » *jugement* que l'on portoit de certaines substances, en les » classant parmi les *schorls*, que l'application qui a été faite » de ce nom, par quelques naturalistes, *à une substance aussi* » *réfractaire que le disthène* (ou cyanite), *la fusibilité ayant* » *servi, dès l'origine, comme de ralliement aux différens* » *corps qu'on avoit associés sous ce nom* ». (*Ibid.*, t. III, p. 225)

Pourquoi donc cette même *infusibilité*, qui présente un caractère si décisif pour faire écarter la cyanite de la famille des *schorls*, se réduiroit-elle tout-à-coup à si *peu de chose* à l'égard de la *sibérite*, quand on veut introduire celle-ci parmi les *tourmalines*?

Je ne pense pas, au reste, que l'*infusibilité* de la *sibérite* puisse être attribuée à des *causes accidentelles*. Il pourroit bien arriver qu'un minéral *infusible* de sa nature devînt accidentellement fusible par le mélange fortuit d'une substance étrangère; mais on n'a jamais observé, ce me semble, qu'un minéral naturellement fusible fût devenu infusible par quelque cause que ce fût.

On ne peut pas supposer non plus que ce soit par quelque *cause accidentelle* que les *tourmalines* soient devenues *fusibles*, puisqu'on n'en a jamais rencontré qui ne le fussent pas.

Je pense donc que l'*infusibilité* étant un caractère distinctif de la plus grande importance dans la classification des minéraux, elle semble s'opposer à la réunion de la *sibérite* avec la *tourmaline*. Voyez SCHORL. (PAT.)

SIBON, nom d'une *couleuvre* du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SIBTHORPE, *Sibthorpia*, plante à tiges filiformes, nombreuses, couchées, velues, souvent radicantes au-dessous de leurs pétioles; à feuilles alternes, pétiolées en cœur; à sept lobes obtus et velus; à fleurs axillaires, solitaires, pédonculées, rougeâtres, qui forme un genre dans la didynamie angiospermie et dans la famille des RHINANTHOÏDES.

Ce genre, qui est figuré pl. 535 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère un calice turbiné à cinq divisions; une corolle en roue aussi à cinq divisions égales; quatre éta-

mines écartées par paire, dont deux plus courtes ; un ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate capité.

Le fruit est une capsule comprimée, orbiculaire.

La *sibthorpe* est vivace et toujours verte. Cependant on peut la considérer comme annuelle, car ses racines de deux ans meurent chaque année, après qu'il en a poussé de nouvelles au bout opposé de la tige. Elle se trouve dans quelques cantons de la France et de l'Angleterre, mais c'est l'Espagne qui est sa vraie patrie. J'ai vu dans ce royaume la base de la plupart des vieux murs exposés au nord en être couverts, ainsi que le bord de toutes les fontaines ou les ruisseaux qui étoient ombragés. Elle forme sur la terre, comme sur les pierres, des gazons ou des pampres très-denses, d'un vert gai, analogues à ceux de la *cymbalaire*. On la cultive au Jardin du Muséum d'histoire naturelle de Paris. (B.)

SICRIN (*Corvus crinitus* Daudin ; genre du Corbeau, ordre Pies. *Voyez* ces mots.). Cet oiseau, que Levaillant a décrit et fait figurer pour la première fois dans son *Hist. des Ois. de l'Afrique*, a une telle ressemblance avec le *choquart* ou *choucas* des Alpes, que, s'il n'avoit des attributs qui sont étrangers à celui-ci, on le prendroit pour le même oiseau ; il en a la taille, le bec, sinon que sa base est plus épaisse et son bout plus pointu, la queue, les pieds et même les couleurs ; mais il en diffère par une large huppe, composée de plumes molles et déliées, et entourée d'un trait roux ; par trois filets fort longs qui naissent sur chaque côté de la tête au-dessous de l'œil, se dirigent en arrière à-peu-près comme ceux de l'*oiseau de paradis*, nommé le *sifilet*. Ces filets ne sont que des tiges déliées de plumes sans barbes et ont l'apparence de crins ; de-là lui est venu le nom de *sicrin*, que Levaillant a imposé à cet oiseau. Le plus court de tous, qui est celui de dessous, a sept pouces de longueur, et est roussâtre ; le second est plus long de trois pouces, et noir jusqu'à sa moitié ; le supérieur dépasse la queue de sept pouces. Le plumage de cet oiseau est par-tout d'un noir luisant et changeant en vert sombre sur les ailes et la queue ; le bec d'un jaune de citron ; les pieds et les ongles sont noirs ; la queue est carrée à son extrémité, et n'est composée que de dix pennes. Cette espèce, dit Levaillant, se trouve dans l'Inde.

Sonnini élève un doute au sujet de cet oiseau, qui, s'il en est à l'abri, n'existe pas moins pour beaucoup d'autres que l'on se procure chez les marchands d'histoire naturelle, où Levaillant a trouvé celui-ci. « Je ne serois point étonné, dit-il, qu'on eût enté de longs filets et une espèce de huppe sur la tête d'un *choquart*, afin d'en fabriquer un oiseau

extraordinaire. De pareilles supercheries ne sont point sans exemple, et les naturalistes ont été plus d'une fois dupes de ces ruses du charlatanisme. » (VIEILL.)

SICOURI. Le *sucrier* est connu, sous ce nom, dans notre colonie de la Guiane. *Voyez* SUCRIER. (S.)

SICUREL. *Voyez* CARANX TRACHINE. (S.)

SICYOS. *Sicyos*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la monoécie syngénésie et de la famille des CUCURBITACÉES, dont le caractère consiste à avoir des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même pied, et composées d'un calice de cinq dents, d'une corolle monopétale intimement unie avec le calice, et à cinq divisions; trois étamines à filamens réunis à leur base, dont deux ont les anthères géminées dans les mâles, et un ovaire inférieur surmonté d'un style à stigmate trifide dans les femelles.

Le fruit est une baie ovale, acuminée, petite, hérissée de poils rudes, et contenant une seule semence.

Ce genre, qui est figuré pl. 796 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes grimpantes ou sarmenteuses, à feuilles alternes, pétiolées, en cœur, anguleuses; à fleurs portées en nombre sur des pédoncules courts et multiflores. On en compte trois ou quatre espèces, dont la plus commune est le SICYOS ANGULEUX, qui a les feuilles simplement anguleuses. Il est annuel, et se trouve dans l'Amérique septentrionale. On le cultive au Jardin des Plantes de Paris.

Jacquin a figuré, pl. 163 de ses *Plantæ Americanæ*, une plante qu'il rapporte à ce genre, mais qui semble devoir en former un particulier. Il l'appelle le SICYOS ESCULENT, parce qu'on en mange les fruits, qui sont gros comme un œuf d'oie, et hérissés de poils mous. (B.)

SIDÉRITE. On a donné ce nom à une substance qui se trouve combinée avec certaines espèces de fer, et qui rend ce métal aigre et *cassant à froid*. Bergmann ayant constamment observé que dans toutes les dissolutions de cette sorte de fer dans l'acide sulfurique, il se faisoit un précipité assez considérable d'une poudre blanche, qui avoit plusieurs propriétés du fer, et notamment de donner du bleu de Prusse avec l'acide prussique, et de former de l'encre avec la noix de galle, mais qui n'étoit point attirable à l'aimant, crut que cette substance étoit un métal particulier auquel il donna le nom de *sidérite*, diminutif du mot grec *sideros*, qui signifie *fer*.

Meyer, chimiste de Stetin, reconnut ensuite que cette substance étoit un vrai fer, combiné avec l'acide phosphorique, c'est-à-dire un phosphate de fer.

Le fer doux n'en contient point, mais celui qu'on retire des mines globuleuses de Champagne en donne environ un gros par livre.

Quelques auteurs modernes supposent que cet acide phosphorique provient de quelques matières animales contenues dans ces dépôts ferrugineux. Mais la plupart des mines de fer globuleuses ne contiennent pas le moindre vestige de corps organisés; d'ailleurs, les *mines de fer limoneuses proprement dites*, celles qui se forment dans les marais de Sibérie, où il n'est pas rare de trouver des squelettes d'animaux, et où, par conséquent, il devroit y avoir du phosphore, donnent néanmoins le fer le plus doux que l'on connoisse.

La nature n'a pas plus besoin de matières animales pour introduire l'acide phosphorique dans les minéraux, qu'elle n'a besoin de cendres des végétaux pour former la potasse des laves, du feld-spath, et de tant d'autres substances minérales. On disoit aussi précédemment que la nature ne pouvoit former l'ammoniaque que dans les matières animales, mais on l'a découvert ensuite dans les végétaux et dans les volcans. L'expérience et l'observation rompent chaque jour quelques-unes des chaînes dont les méthodistes se plaisoient à charger la nature. *Voyez* FER. (PAT.)

SIDÉRITE DE PLINE. Cet ancien naturaliste parle de six espèces de *diamans*, parmi lesquels il compte la *sidérite*; mais il paroît que dans ce nombre il n'y avoit de vrais *diamans* que ceux qu'il nomme *indiens* et *arabiques*, auxquels il attribue une dureté qui surpasse celle de l'acier. Quant à ceux qu'il dit se trouver en Macédoine et en Chypre dans des mines d'or, il est évident que ce ne sont pas des *diamans*. Celui de Chypre est d'une couleur *jaune de laiton*; celui qu'il appelle *sidérite* a l'éclat du fer poli, et surpasse tous les autres en pesanteur: l'un et l'autre sont fragiles, et Pline dit formellement qu'ils sont d'une nature différente du vrai diamant.

Romé-Delisle croit que cette *sidérite* est le *fer octaèdre*; mais il me paroît beaucoup plus probable que c'est la *pyrite arsenicale* qu'on nomme *pierre de santé*, et dont on fait encore aujourd'hui de la bijouterie, de même que de la *pyrite ferrugineuse* ou *marcassite jaune*, qui me paroît être la substance que Pline a nommée *diamant de Chypre*.

Le *fer octaèdre* un peu brillant ne se rencontre qu'en très-petits cristaux, et je ne pense pas que jamais on se soit avisé de les monter en bague. Il y a d'ailleurs une circonstance qui me paroît décisive en faveur de l'opinion que je propose, c'est la pesanteur spécifique de la *marcassite blanche*

ou *pyrite arsenicale*, qui est de 6522, et par conséquent bien supérieure à celle des autres substances auxquelles Pline donne le nom de diamant. Le véritable ne pèse que 3550. La pyrite jaune de Chypre pèse de 4100 à 4750.

La pesanteur de la marcassite blanche s'accorde donc très-bien avec celle que Pline attribue à sa *sidérite*, tandis que la pesanteur du fer octaèdre n'étant que de 4200 à 4900, il est évident que la différence de ces pesanteurs n'étoit pas assez grande pour que Pline en eût fait un caractère distinctif. Au lieu que la pesanteur de la marcassite blanche étant presque double de celle du vrai diamant, cette différence devenoit évidente, même sans le secours de la balance hydrostatique. La couleur d'acier et le beau poli dont cette marcassite est susceptible, me semblent d'ailleurs prouver complétement que c'étoit-là ce que Pline entendoit sous le nom de *sidérite*. (PAT.)

SIDÉROCLEPTE, substance volcanique découverte par Saussure dans les laves porphyriques du Brisgau. *Voyez* LIMBILITE. (PAT.)

SIDÉRODENDRE, *Siderodendron*, arbre à feuilles ovales, lancéolées, très-entières, luisantes, pétiolées, opposées, et à fleurs disposées trois par trois sur des pédoncules axillaires très-courts, qui forme un genre dans la tétrandrie monogynie.

Ce genre, qui a été établi par Jacquin, a pour caractère un calice très-petit à quatre dents; une corolle monopétale hypocratériforme à long tube et à limbe quadrifide; quatre étamines; un ovaire inférieur arrondi, à style filiforme et à stigmate obtus.

Le fruit est une baie à deux loges et à deux semences.

Le *siderodendre* est figuré pl. 175 des *Plantæ Americanæ*, de Jacquin. Il s'élève à une assez grande hauteur, et se trouve dans les îles de la Martinique et autres voisines. On le cultive depuis long-temps au Jardin des Plantes de Paris. C'est son bois qui est plus particulièrement appelé *bois de fer* dans les colonies françaises de l'Amérique. Il est en effet dur, au point que les meilleures haches se brisent lorsqu'on veut le couper, sur-tout quand il est sec. On en fait cependant des meubles et des ustensiles d'une grande durée, en prenant la précaution de le travailler pendant qu'il est encore vert, ou de le tenir dans l'eau jusqu'au moment où on doit l'employer. *Voyez* au mot ARGAN et au mot BOIS DE FER. (B.)

SIDÉROLITE, *Siderolites*, genre de polypiers pierreux, libres et en étoiles, à disque convexe en dessus et en dessous,

chargé de points tuberculeux, bordé de quatre à cinq rayons courts, inégaux, et n'offrant point de pores bien apparens.

Ce genre est composé de deux espèces, dont une a été figurée par Knorr dans son *Traité des Pétrifications*, et l'autre par Faujas dans son *Histoire des Fossiles de la montagne de Saint-Pierre* à Maestrich. Aucune n'a encore été trouvée dans l'état marin. (B.)

SIDOL. *Voyez* GARUM. (S.)

SIÉNITE (Werner), — GRANITELLE (Saussure), roche primitive composée de *feld-spath* et de *horn-blende*, dont le premier est ordinairement blanc, et la seconde de couleur noire, ce qui forme une roche grisâtre.

Les Allemands donnent le nom de *graustein*, pierre grise, à une substance composée de *feld-spath* et de *horn-blende basaltique*, mêlée de cristaux d'*augite* et d'*olivine*. C'est une *lave*, mais ils ne la reconnoissent pas pour telle.

La *siénite*, qui n'est autre chose qu'une variété de *granit*, se trouve dans les plus hautes montagnes, c'est une roche de cette nature que Saussure a observée à la cime du mont Blanc : elle avoit été frappée de la foudre, et les parcelles de *horn-blende* avoient été vitrifiées : le *feld-spath*, quoique très-fusible au chalumeau, étoit demeuré intact. Il paroît que le nom de *siénite* a été donné par Werner à cette espèce de *granit*, parce qu'il reste beaucoup de monumens antiques formés de cette pierre qu'on tiroit de Siène dans la Haute-Egypte.

On trouve des *siénites schisteuses*, de même qu'on voit des *granits feuilletés ;* on les nomme *schistes-siénites* ou *sienite-schiefer*.

Quand le *feld-spath* prend un tissu compacte, et que la *horn-blende* est réunie en petites masses, la roche prend un aspect porphyrique, c'est le *porphyre-siénite*. Voyez HORNBLENDE. (PAT.)

SIÉTÈ, l'un des noms de la *huppe* en grec. (S.)

SIEUREL, nom vulgaire d'un poisson, du CARANX TRACHINE. *Voyez* ce mot. (B.)

SIFOC. Le *douc* porte ce nom à Madagascar. *Voyez* DOUC. (S.)

SIFFLASSON, oiseau du lac de Genève, que Buffon croit être un *becasseau*. (VIEILL.)

SIFFLEUR. *Voyez* SINGE SIFFLEUR. (S.)

SIFFLEUR. Quelques voyageurs ont appliqué cette dénomination au *monax*. (S.)

SIFFLEUR (*Oriolus viridis* Lath., pl. imp. en couleurs

de mon *Hist. des Ois. de l'Am. sept.*, ordre PIES, genre du TROUPIALE. *Voyez* ces mots.). Ce *troupiale*, qui tire son nom des sons aigres et perçans de sa voix, se trouve à Saint-Domingue. Il a sept pouces neuf lignes de longueur; le bec et les pieds noirâtres; le dessus du corps d'un vert olivâtre brun, plus foncé sur la tête; les pennes des ailes et de la queue brunes et bordées de vert rembruni; celles de la queue sont étagées et jaunâtres en dessous; les couvertures inférieures vertes, ainsi que les petites des ailes et le bas-ventre; la gorge est jaune; la poitrine et le ventre sont d'un brun jaune. Le mâle ne diffère de la femelle que par une espèce de fer à cheval très-étroit et noir, dont les deux branches sont attachées aux coins de la bouche, et qui descend sur le devant du cou. (VIEILL.)

SIFFLEUR, nom vulgaire du BOUVREUIL et du MAUVIS. *Voyez* ces mots. (VIEILL.)

SIFFLEUR, épithète donnée à une espèce de *canard*. Voyez VINGEON. (S.)

SIFILET. *Voy.* OISEAU DE PARADIS A SIX FILETS. (VIEILL.)

SIGALINE, nom vulgaire sous lequel on connoît, en Amérique, l'arbre appelée *parkinset* par les botanistes. *Voyez* au mot PARKINSET. (B.)

SIGALPHE, *Sigalphus*, genre d'insectes de l'ordre des HYMÉNOPTÈRES, et de ma famille des ICHNEUMONIDES. Ses caractères sont: une tarière en forme d'aiguillon, logée entre deux coulisses à l'extrémité de l'abdomen dans les femelles; abdomen à insertion distincte, ne paroissant formé que d'un ou de trois anneaux, en dessus; antennes sétacées, d'un grand nombre d'articles; lèvre inférieure échancrée; palpes maxillaires longs, de six articles, les labiaux de quatre.

Les *sigalphes* diffèrent des *ichneumons*, avec lesquels on les a confondus, par le nombre des articles de leurs palpes, qui en ont un de plus, et par la forme de leur abdomen, qui semble, vu en dessus, n'être que d'un ou de trois anneaux, les autres se trouvent renfermés en dessous; qui est voûté, presqu'en boule alongée, recouvert d'une peau plus ou moins chagrinée, et dont la tarière est courte, conique, ressemblant à un véritable aiguillon. L'abdomen est appliqué au corcelet par un espace assez considérable de sa largeur.

Ce genre offre deux divisions, dans la première l'abdomen paroît composé de trois anneaux, dont le dernier très-gros; dans la seconde, l'abdomen ne semble être composé que d'un seul anneau. A la première division appartient l'espèce suivante.

SIGALPHE ANAL, *Sigalphus analis ; Ichneumon irrorator* Fab. — l'*Ichneumon noir à plaque de poils bruns sur le ventre* Geoff. Il est long de quatre lignes, d'un noir mat chagriné ; l'anneau qui paroit terminer l'abdomen a une tache formée par un duvet très-serré de poils luisans, satinés, changeant à la lumière, et d'un gris verdâtre ou noirâtre, suivant la position de l'observateur ; les jambes sont d'un brun clair ; les ailes supérieures sont en majeure partie noirâtres. Degéer l'a vu sortir des coques de la chenille de la *noctuelle psi*. On le trouve dans les jardins, aux environs de Paris. Il est plus rare dans le Midi.

La seconde division comprend, 1°. le SIGALPHE OCULÉ, *Sigalphus oculator* ; *Ichneumon oculator* Fab. — *Cynips inanita* Linn. — l'*Ichneumon noir chagriné à pattes fauves et deux taches jaunes sur le ventre* de Geoff. Cette espèce a près de trois lignes de long. Elle est d'un noir mat ou peu luisant, chagriné ; son corcelet a deux épines à son extrémité postérieure qui est tronquée ou ridée. On voit une petite tache jaunâtre, arrondie sur l'abdomen, près de sa base, et de chaque côté. Les pattes ont les hanches noires ; les cuisses fauves ; les jambes et les premiers articles des tarses d'un jaune pâle ; le bout des tarses noirâtre ; les ailes supérieures ont leur bord et le point marginal noirâtres.

On trouve cette espèce dans les champs parmi les herbes ; elle se tient souvent accrochée à une espèce d'orge sauvage, *hordeum murale*.

2°. Le SIGALPHE SANS TACHES, *Sigalphus immaculatus*. Il n'a guère que deux lignes de longueur. Il ressemble beaucoup au précédent, mais son abdomen n'a pas de taches jaunes. Ses pattes sont noires, à l'exception des antérieures, dont les jambes sont d'un fauve pâle.

Il se trouve avec le précédent. (L.)

SIGARAS, nom donné par Barbot, *Hist. gén. des Voyages*, liv. IX, à un insecte qui s'arrête ordinairement sur les arbres, et rend jour et nuit un son fort aigu. Il paroît, d'après ce qu'il ajoute, que c'est une espèce de *cigale*. (L.)

SIGARE, *Sigara*. Voyez CORISE. (L.)

SIGARET, *Sigaretus*, genre de vers mollusques nus, qui présente pour caractère un corps rampant, ovale, convexe, couvert d'un manteau lisse, intérieurement conchilifère, et qui déborde tout autour ; une tête applatie, située sous la partie antérieure du manteau, et munie de deux tentacules courts ; une coquille univalve déprimée, subauriforme, à spire courte et peu élevée, à ouverture entière, très-évasée et plus longue que large.

La coquille intérieure de ce mollusque étoit connue depuis long-temps. Plusieurs auteurs en avoient parlé. Adanson l'avoit figurée sous le nom de *sigaret*, et Linnæus l'avoit appelée *helix haliotidea*, mais on ignoroit à quel animal elle

appartenoit. C'est à Cuvier qu'on doit de l'avoir découvert et d'avoir établi ses caractères. On ne sait rien, au reste, de plus sur cet animal, qui paroît vivre dans toutes les mers, puisqu'on trouve sa coquille dans beaucoup de lieux. (B.)

SIGER. C'est ainsi qu'Adanson a appelé une coquille du genre *volute*, qu'il a figurée dans son *Histoire des Coquilles du Sénégal*, c'est la *voluta rustica* Linn. *Voyez* au mot VOLUTE. (B.)

SIGESBECK, *Sigesbeckia*, genre de plantes à fleurs composées, de la singénésie polygamie superflue, et de la famille des CORYMBIFÈRES, qui a pour caractère un calice polyphylle sur une simple rangée entourée de cinq folioles deux fois plus grandes que lui, et hérissées de poils glandulifères; un réceptacle garni de paillettes et portant des fleurons hermaphrodites sur son disque, et trois à cinq demi-fleurons femelles fertiles à sa circonférence.

Le fruit est composé de semences anguleuses scabres, enveloppées par les paillettes du réceptacle.

Ce genre, qui est figuré pl. 687 des *Illustrations* de Lamarck, renferme deux plantes herbacées à tiges élevées, à feuilles opposées, pétiolées ou amplexicaules, rudes au toucher, presque trinerves, à fleurs pédonculées terminales et axillaires. On en compte deux espèces. Le SIGESBECK ORIENTAL et le SIGESBECK FLOSCULEUX; le premier venant de la Perse, et le second du Pérou. Tous deux sont vivaces et se cultivent au Jardin national des Plantes de Paris.

Quant au *sigesbeck occidental*, il avoit mal-à-propos été réuni à ce genre. Il est mentionné sous le nom de PHAETHUSE. *Voyez* ce mot. (B.)

SIGILLAIRE ou TERRE SIGILLÉE; *sol* ou *terre bolaire* qu'on employoit autrefois en médecine, et qu'on tiroit de l'île de Lemnos, ou Stalimène, dans l'Archipel. Cette terre est en pastilles ou petites tablettes sur lesquelles est l'empreinte d'un cachet qui lui donne des vertus imaginaires. *Voyez* ARGILE. (PAT.)

SIGNES DU ZODIAQUE. Ce sont les douze divisions de cette zône céleste que l'on nomme ZODIAQUE. (*Voyez* ce mot.) Chacune de ces divisions renferme 30 degrés: les 30 premiers degrés composent le signe du *Bélier*, ♈; les 30 degrés suivans forment le signe appelé *Taureau*, ♉: viennent ensuite les *Gémeaux* ♊, le *Cancer* ou l'*Écrevisse* ♋, le *Lion* ♌, la *Vierge* ♍, la *Balance* ♎, le *Scorpion* ♏, le *Sagittaire* ♐, le *Capricorne* ♑, le *Verseau* ♒ et les *Poissons* ♓.

Ces noms sont ceux des douze constellations du *zodiaque*, qui occupoient autrefois les douze divisions dont nous avons parlé, mais qui, depuis Hipparque, ont avancé d'environ un signe. Il ne faut donc pas confondre les *signes du zodiaque* avec les constellations dont ils portent le nom. Le signe du *Bélier* n'est autre chose que la première douzième partie, ou les 30 premiers degrés de l'écliptique. La constellation du *Bélier* est une réunion d'étoiles qui répondoit autrefois dans le ciel au même endroit que le signe du *Bélier*, auquel elle a donné son nom, mais qui à présent se trouve avancé d'environ 30 degrés, c'est-à-dire de la valeur d'un signe de manière que la constellation du *Bélier* occupe aujourd'hui le signe du *Taureau*, la constellation du *Taureau* occupe le signe des *Gémeaux*, et ainsi des autres.

On distingue les *signes du zodiaque* en *signes septentrionaux* et en *signes méridionaux*. Les premiers sont ceux qui sont situés dans la partie septentrionale du ciel, ou qui se trouvent entre l'équateur et le pôle nord; les *signes méridionaux* se trouvent entre l'équateur et le pôle sud. Les *signes septentrionaux* sont : le *Bélier*, le *Taureau*, les *Gémeaux*, l'*Ecrevisse*, le *Lion* et la *Vierge*; les *signes méridionaux* sont : la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagittaire*, le *Capricorne*, le *Verseau* et les *Poissons*.

On divise aussi les *signes du zodiaque* en *signes ascendans* et en *signes descendans*. Les *signes ascendans* sont ceux que le soleil décrit en montant vers le pôle qui se trouve sur l'horizon. Pour les peuples qui habitent les contrées boréales de la terre, les *signes ascendans* sont : le *Capricorne*, le *Verseau*, les *Poissons*, le *Bélier*, le *Taureau* et les *Gémeaux*. Pendant que le soleil parcourt ces six signes, il s'approche continuellement du zénith, et conséquemment les jours croissent et les nuits diminuent. Les *signes descendans* sont ceux que le soleil décrit en descendant vers le pôle situé sous l'horizon. Ainsi, pour les habitans des contrées boréales, ces signes sont : l'*Ecrevisse*, le *Lion*, la *Vierge*, la *Balance*, le *Scorpion* et le *Sagittaire*. En parcourant ces six signes, le soleil s'éloigne du zénith, et conséquemment les jours diminuent et les nuits augmentent. (Lib.)

SIGNET, nom vulgaire employé dans quelques cantons pour désigner le *muguet polygonate*. Voyez au mot Muguet. (B.)

SIGNIS. *Voyez* Cini. (Vieill.)

SIGNOC, nom d'un *crustacé* des Indes qu'on prend à l'embouchure des rivières. On ignore à quel genre il appartient. (B.)

SIGUENOC. *Voyez* SIGNOC. (S.)

SIIRO-SAGGI. Kœmpfer dit qu'en langue japonaise, c'est le *héron blanc*. (S.)

SIKISTAN (*Mus vagus*). *Voyez* l'article RAT-SIKISTAN, où, d'après Pallas, nous avons réuni le *sikistan* et le *betulin*. (DESM.)

SILÈNE. J'ignore quel rapport les naturalistes ont pu trouver entre le vieil ivrogne qui prenoit soin de l'éducation de Bacchus, et un misérable quadrupède de l'Amérique, toujours souffrant, toujours triste et languissant. Séba nomme *silène* le *paresseux* ou l'*aï* (*bradypus tridactylus* Linn.); et Klein, qui le range parmi les *singes*, l'appelle *simia personata*. Linnæus a donné au singe *ouanderou* le nom de *simia silenus*. (Voyez OUANDEROU.) Il est vrai que la plupart des divinités champêtres de l'ancienne mythologie étoient tirées des animaux. Les *Faunes*, les *Satyres*, le dieu *Pan*, &c. étoient peut-être des *singes* que la superstition, compagne des illusions poétiques et de l'ignorance, avoit déifiés. Les *Lémures* étoient des *chauve-souris*, des *tête-chèvres* et autres animaux nocturnes, comme les *Tritons*, les *Naïades*, les *Sirènes*, représentoient des *veaux-marins* et des poissons. Dans les siècles d'innocence, toute la nature est animée aux regards de l'homme, l'arbre a sa *Dryade* tutélaire, le fleuve a son dieu qui verse ses eaux de son urne éternelle, la colline a ses *Satyres*, la forêt ses *Faunes*, le hameau ses dieux rustiques. Dans les âges de lumières, la nature mieux connue ne présente plus à l'esprit ces agréables mensonges; un triste mécanisme remplace ce que les anciens aimoient voir produit par des esprits divins dans l'ombre du mystère. C'est ainsi que la science, qui nous désabuse des belles fables de la poésie, peut éclairer et instruire; mais elle ne peut pas, comme elles, enchanter les cœurs. (V.)

SILÈNE. *Voyez* PAPILLON. (L.)

SILÈNE, substance métallique dont le professeur Proust a parlé dans sa lettre à Lamétherie (*Journal de Physique*, vendém. an XI, octobre 1802.) « Je vous enverrai bientôt, dit-il, quelques détails sur le *silène*, métal nouveau que j'ai rencontré dans une mine de plomb de Hongrie. Je ne connois pas encore sa physionomie métallique; mais je crains bien qu'il ne me donne beaucoup de peine pour sa réduction, parce que je trouve qu'il retient l'oxigène avec beaucoup de force. Il est susceptible de deux oxidations, comme beaucoup de métaux. Ses dissolutions et son oxide au *maximum* sont jaunes, vertes au *minimum*; aussi teint-il le verre

sous ces deux couleurs. Et enfin il se place de lui-même dans la classe des métaux qui ne cèdent point d'oxigène à l'hydrogène sulfuré; aussi l'ai-je purifié par les mêmes moyens que le *nickel*, le *cobalt*, le *fer*, le *manganèse*, &c. ».

Le professeur Proust a reconnu depuis que cette substance métallique, qu'il avoit crue nouvelle, n'étoit autre chose que l'*urane*, ainsi qu'il l'a déclaré dans le même journal (*frimaire an XI, décembre 1802.*). Voyez URANE et MÉTAUX.

(PAT.)

SILÉNÉ, *Silene*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la décandrie trigynie et de la famille des CARYOPHYLLÉES, dont le caractère consiste en un calice tubuleux, ventru, à cinq dents; une corolle de cinq pétales onguiculés, à lame souvent bifide, et toujours munie à sa base intérieure de deux appendices en forme de dents; dix étamines; un ovaire supérieur ovale, surmonté de trois styles à stigmates simples.

Le fruit est une capsule à trois loges, s'ouvrant au sommet en cinq ou six valves.

Ce genre, qui est figuré pl. 377 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes plus ou moins visqueuses, à feuilles opposées et à fleurs solitaires ou réunies, qui ne diffèrent des CUCUBALES (*Voyez* ce mot.) que par la présence des écailles qui ferment leurs fleurs. On en compte une soixantaine d'espèces, la plupart d'Europe, et qui se divisent en quatre sections; savoir :

1°. Les *silénés à fleurs solitaires et latérales*, parmi lesquels les plus communs sont :

Le SILÉNÉ ANGLAIS, qui est hérissé de poils, dont les pétales sont entiers, les fleurs droites, les fruits recourbés, pédonculés et alternes. Il est annuel, et se trouve dans les champs à blé. Sa fleur est blanche et peu remarquable.

Le SILÉNÉ A CINQ PLAIES a les pétales entiers presque ronds, les fruits droits et alternes. Il est annuel, et se trouve dans les mêmes endroits que le précédent. Chacun de ses pétales a une tache d'un rouge de sang.

Le SILÉNÉ GAULOIS a les fleurs presque en épis unilatéraux, les pétales entiers, et les fruits droits. Il est annuel, et se trouve dans les champs sablonneux, sur le bord des chemins.

2°. Les *silénés à fleurs latérales et réunies plusieurs ensemble*, dont font partie,

Le SILÉNÉ PENCHÉ, qui a les pétales entiers, les fleurs unilatérales et pendantes, la panicule penchée. Il est vivace, et se trouve dans les prés montagneux, les friches les plus arides.

Le SILÉNÉ FRUTIQUEUX a les pétales bifides, la tige frutiqueuse, les feuilles larges, lancéolées; et la panicule des

fleurs trichotome. Il est vivace, et se trouve en Sicile. Il s'élève à trois ou quatre pieds.

Le SILÉNÉ GÉANT a les pétales bifides, les feuilles radicales, contournées et obtuses, les fleurs presque verticillées. Il se trouve en Afrique, et s'élève à huit à dix pieds. Il est bisannuel.

3°. Les *silénés* dont les fleurs sont placées dans la dichotomie des tiges, tels que

Le SILÉNÉ CONIQUE, qui a le calice conique garni de trente stries, les feuilles molles, et les pétales bifides. Il est annuel, et se trouve très-abondamment dans les plaines arides, sur le bord des chemins, dans les pays sablonneux.

Le SILÉNÉ BACCIFÈRE a le calice pendant, renflé, uni, la capsule colorée, et les rameaux écartés. Il est vivace, et se trouve dans les lieux humides, sur le bord des fossés, dans les bois marécageux.

Le SILÉNÉ NOCTIFLORE a le calice à cinq angles, la tige dichotome, et les pétales bifides. Il est annuel, et se trouve dans les terreins secs, dans les clairières des bois. Il ne fleurit que le soir.

Le SILÉNÉ ATTRAPE-MOUCHE a les pétales bifides, la tige dichotome, les fleurs axillaires, sessiles, et les feuilles glabres. Il est vivace, et se trouve dans les parties méridionales de l'Europe, aux lieux montagneux et secs. Il laisse fluer une plus grande quantité de substance visqueuse que les autres, de sorte que les mouches et autres insectes qui se posent sur ses tiges, s'y prennent comme dans de la glu.

4°. Les *silénés* dont les fleurs sont terminales, où il faut distinguer,

Le SILÉNÉ ARMÉRIA, qui a les fleurs réunies en faisceau, les feuilles supérieures en cœur et glabres, et les pétales entiers. Il est annuel, et se trouve dans les champs, sur le bord des chemins. Ses fleurs sont rouges et d'un aspect agréable.

Le SILÉNÉ DES ROCHES a les fleurs droites, les pétales émarginés, les calices cylindriques, et les feuilles lancéolées. Il est bisannuel, et se trouve sur les montagnes arides et sur les rochers les moins garnis de terre.

Le SILÉNÉ SAXIFRAGE a la tige presque uniflore, les pédoncules de la longueur de la tige, les feuilles glabres, les fleurs hermaphrodites et femelles, et les pétales bifides. Il est vivace, et se trouve sur les montagnes calcaires. Ses fleurs sont rouges en dessous. C'est une jolie petite plante.

Le SILÉNÉ SANS TIGE est sans tige, et a les pétales émarnés. Il est vivace, et se trouve sur toutes les montagnes

alpines de l'Europe, où il forme de petits gazons serrés fort agréables lorsqu'ils sont en fleurs. Il prend une tige lorsqu'on le cultive dans les jardins. (B.)

SILEX, PIERRE A FUSIL ou PIERRE A BRIQUET. Cette pierre a la demi-transparence de la corne; elle en a aussi les différentes teintes, depuis le noirâtre jusqu'au blond jaunâtre. Plus sa couleur est claire, et plus elle est translucide. Cette ressemblance extérieure avec la corne lui a fait donner assez souvent, par les Allemands, le nom de *horn-stein*, pierre de corne.

La couleur de cette pierre dépend beaucoup de la nature du terrain qui lui sert de gangue. Ce qui vient d'être dit convient à la pierre à fusil proprement dite, qui se forme dans les bancs de craie ou de pierre calcaire; mais les *silex* qui se trouvent dans les terres marneuses ou argileuses sont beaucoup plus opaques, et offrent différentes teintes rouges, brunes, jaunes ou olivâtres, qui sont dues aux oxides de fer mêlés à la substance du *silex*.

La pesanteur spécifique de cette pierre est la même que celle de l'*agate*, c'est-à-dire un peu moins de 2600. Elle est moindre que celle du *cristal de roche*. Elle est néanmoins plus dure, et peut assez facilement le rayer; mais elle est bien plus aisée à casser, sur-tout quand elle est depuis peu sortie de la carrière.

Traité au chalumeau, le *silex* est infusible sans addition.

L'analyse qui en a été faite par Klaproth et Vauquelin a donné les résultats suivans :

	D'après KLAPROTH.	D'après VAUQUELIN.
Silice	98,00	97
Chaux	0,50	0
Alumine	0,25	1
Oxide de fer	0,25	
Perte	1,00	2
	100	100

Quand on frappe deux *silex* l'un contre l'autre, il en jaillit des étincelles; si on ne fait que les frotter dans l'obscurité, ils donnent une lueur phosphorique accompagnée d'une odeur particulière, connue sous le nom d'*odeur de pierre à fusil*. J'observerai, à cette occasion, que les fours à chaux répandent une odeur semblable; on prétend même que les vignes qui sont exposées à recevoir la fumée des fours à chaux,

donnent un vin qui *sent la pierre à fusil :* ce fait est très-connu à Lyon.

Le *silex* se trouve sous différentes formes, tantôt en rognons isolés du poids de quelques livres, dont la figure est souvent bizarre, mais dont toutes les extrémités sont arrondies. Quoique isolés les uns des autres, ils forment, par leur assemblage, des couches régulières d'une épaisseur égale dans toute leur étendue, comme les bancs de craie ou de pierre calcaire entre lesquels ils se trouvent interposés ; et souvent ils alternent à plusieurs reprises, comme on l'observe sur les côtes de la Manche et ailleurs.

La matière du *silex* forme quelquefois des couches proprement dites, et non interrompues, comme on le voit dans une carrière de pierre calcaire à Issy, près Paris ; mais, dans ce cas, les couches sont communément fort minces, et n'ont que l'épaisseur de quelques pouces, tandis que celles qui sont formées de rognons isolés ont jusqu'à deux ou trois pieds. Il arrive aussi quelquefois que la matière silicée forme des masses isolées d'un volume considérable, comme d'une ou deux toises de diamètre, mais qui sont celluleuses comme des scories volcaniques, quoiqu'elles soient bien certainement formées par la voie humide.

Ces masses de *silex* carié portent le nom de *pierres meulières*, et sont en effet les meilleures pierres qu'on puisse employer pour des meules de moulins ; mais elles ne se trouvent que dans un petit nombre de localités. Les plus belles viennent de la Ferté-sous-Jouarre, sur le bord de la Marne, à quatorze lieues à l'est de Paris. On en tire aussi de Houlbec, près Pacy-sur-Eure, en Normandie, et de Molières, près de Limours.

Le *silex* en rognons, formé dans les couches de pierre calcaire, est celui dont la pâte est la plus fine, la plus homogène, principalement celui qui est d'une couleur blonde : c'est aussi celui qu'on emploie pour les pierres à fusil.

La France est la contrée de l'Europe qui en est le mieux pourvue ; elle en possède des carrières abondantes dans plusieurs départemens, sur-tout aux environs de Saint-Aignan-sur-le-Cher. On les exploite dans une étendue d'environ une lieue carrée. Elles sont dans une plaine dont la base est formée de couches de craie et de marne, et c'est entre ces couches que se trouvent en assez grand nombre celles de *silex ;* mais il n'y en a qu'une qui fournisse celui qu'on met en œuvre : elle est à cinquante pieds de profondeur.

Pour y parvenir, on creuse des puits qui ont des repos de dix pieds en dix pieds, disposés de manière que les ou-

vriers placés sur chaque repos s'envoient des uns aux autres les *silex* à mesure qu'on en fait l'extraction dans la couche, de sorte qu'en un instant ils sont parvenus au jour.

Ces rognons de *silex* sont enveloppés d'une croûte blanche qui happe à la langue, qui pénètre d'une ou deux lignes dans l'intérieur, en devenant insensiblement de nature silicée : les ouvriers donnent à cette enveloppe le nom de *couenne*, par allusion à la couenne du lard.

Quand on tire ces *silex* de leur gîte, ils sont pénétrés d'une sorte d'humidité, à laquelle on donne le nom d'*eau de carrière*. Il faut profiter du temps où cette humidité subsiste pour pouvoir tailler ces *silex* et les façonner en pierre à fusil : une fois dissipée, la pierre ne peut plus se casser d'une manière convenable. (On observe la même chose dans les ardoises : tant qu'elles conservent leur *eau de carrière*, on les divise en feuillets aussi minces qu'on le veut; dès qu'elle est dissipée, la pierre n'est plus divisible, et ne sert que de pierre à bâtir.)

Dolomieu, qui a donné la description du travail des *pierres à fusil*, dit qu'il est si expéditif, que chaque ouvrier en fait un millier en trois jours.

Les *pierres à briquet* dont on se sert à Paris, viennent des collines de craie de Bougival, près de la machine de Marly. C'est un *silex* d'un gris obscur, beaucoup moins pur et moins homogène que celui des bords du Cher, mais dont on pourroit néanmoins faire d'assez bonne pierre à fusil.

Outre la grande fabrique des environs de Saint-Aignan, nous en avons deux ou trois autres, mais moins considérables, comme à la Roche-Guyon, près de Mantes; à Cérilly, dans le département de l'Yonne; et à Maysse-sur-le-Rhône, près de Rochemaure.

L'Angleterre ayant la prolongation des mêmes couches de pierre calcaire et de craie qu'on trouve en France, devroit avoir les mêmes *silex*; mais autrefois on n'y connoissoit pas sans doute l'art de les tailler, car les registres des marchands de Saint-Aignan constatent qu'ils y en faisoient des envois.

Aujourd'hui, l'on a découvert des *silex* propres à faire de la pierre à fusil dans diverses contrées de l'Europe : en Suède, dans la province de Scanie; en Danemarck, dans l'île de Zélande; en Pologne, dans la Podolie et la Pocutie; dans le Tyrol italien, sur les rives du Tésin, près d'Avio, dans des collines qui sont une dépendance du Mont-Baldo.

L'existence des *silex* dans les dépôts calcaires est un phénomène qui a toujours attiré l'attention des naturalistes, et a donné lieu à de grandes discussions relativement au mode

de leur formation : les uns ont dit que c'étoit par l'infiltration d'un *liquide siliceux* qui venoit remplir des cavités dans les couches de craie.

D'autres pensent que le *silex* est formé par une simple modification de la terre calcaire.

On prétend qu'aujourd'hui le système de l'*infiltration* est le plus généralement reçu.

Mais, comme je l'ai fait observer dans l'article PÉTRIFICATION, s'il existoit quelque part un *liquide siliceux*, avant de s'infiltrer ailleurs, il commenceroit par empâter et pénétrer de sa substance la matière terreuse dont il seroit environné. Cependant, on voit tout au contraire que la matière silicée est nettement circonscrite dans une couche régulière, et que, ni la couche supérieure d'où l'on suppose que s'est faite l'infiltration, ni la couche inférieure où la même infiltration auroit dû nécessairement se continuer, n'en contiennent pas la moindre quantité ; cependant, cette couche inférieure n'a souvent pas plus de densité que la couche supérieure, d'où se seroit si facilement et si complètement écoulé le liquide silicé, qu'elle en est absolument dépouillée. Pourquoi donc cette couche inférieure n'a-t-elle rien reçu de cette prétendue infiltration ?

Comment d'ailleurs supposer qu'il eût pu exister une couche de craie tellement caverneuse, qu'il y eût dans son intérieur vingt fois ou cent fois plus de vide que de plein ? car on voit des couches de deux à trois pieds d'épaisseur où les rognons de *silex* sont si rapprochés les uns des autres, qu'ils sont à peine séparés par un intervalle de quelques lignes. On voit bien que dans ce cas l'infiltration, dans des cavités préexistantes, n'a nulle vraisemblance ; et quand la couche de *silex* se trouve tout-à-fait contiguë et sans interruption, cette supposition deviendroit ridicule, puisqu'il faudroit admettre que la couche supérieure n'étoit portée sur rien.

On pourroit enfin demander pourquoi ce liquide siliceux (dont on ne nous dit pas l'origine) ne se dépose jamais que dans la craie, et jamais sur des roches primitives, soit calcaires ou autres ? Il faut nécessairement qu'il existe quelque étroite liaison entre la terre calcaire secondaire et la matière siliceuse, et c'est ce qu'explique naturellement le système de la conversion de la craie en *silex*.

On objecte, il est vrai, à ce système, que *cette opinion n'est appuyée par aucune expérience chimique.* Mais cette objection n'est pas bien sérieuse, car nous voyons tous les jours la chimie de la nature opérer des transmutations qui

sont fort au-dessus de tout l'art humain. D'ailleurs, *si notre* chimie n'est pas encore parvenue à changer la *chaux en silice*, du moins un célèbre chimiste a-t-il observé le changement de la *silice en chaux*. Vauquelin a nourri des poules avec de l'avoine qui, d'après son analyse, contenoit beaucoup de silice. Cette silice a disparu; elle a fait place à la craie dans les œufs et les excrémens des poules. Ainsi donc, quand la nature change la *silice* en *craie*, il n'est pas besoin de dire qu'elle peut changer la *craie* en *silice*.

Aussi cette opinion avoit-elle déjà été adoptée par les naturalistes les plus célèbres, tels que Wallérius, Romé-Delisle et l'immortel Linnæus, l'un des hommes qui ait observé la nature avec le plus de sagacité.

Gillet-Laumont, Girod-Chantrans et plusieurs autres habiles observateurs modernes, ont reconnu la transition graduelle d'une matière à l'autre; ils ont vu, dans le même bloc, la craie dans son état naturel passer peu à peu à celui de pierre blanche, dure et compacte, prendre ensuite une teinte rembrunie, devenir de plus en plus translucide, et parvenir enfin à l'état de *silex* parfait.

Mais quelle est la cause de ce changement? Toutes les circonstances portent à penser qu'il est opéré par la combinaison des principes contenus dans les matières animales avec des émanations souterraines, et que la formation des *silex* est due à des mollusques et autres animaux marins qui étoient établis sur une couche de pierre calcaire ou de craie déjà consolidée, lorsqu'ils y ont été recouverts par le dépôt presque subit d'une nouvelle couche de matière crétacée. *Voyez* CRAIE et GÉOLOGIE.

La plupart des *silex* contiennent des débris de madrépores et autres corps marins, ainsi que l'ont observé Dolomieu, Deluc et beaucoup d'autres naturalistes. Ceux qui n'offrent pas les mêmes vestiges ont été formés par les animaux dont le corps n'est composé que d'une substance gélatineuse, sans aucune partie solide, comme on en trouve en si grand nombre dans l'Océan.

Les *oursins*, pétrifiés dans les couches de craie, présentent un fait qui vient à l'appui de cette explication : Gillet-Laumont a observé que souvent ces *oursins*, dont l'intérieur est converti en *silex*, ont encore à la bouche un appendice siliceux, quelquefois plus volumineux que le corps même de l'animal. Cet appendice provient de l'humeur qui est sortie par cette ouverture quand l'oursin est tombé en décomposition, et cette humeur, combinée avec les principes de la

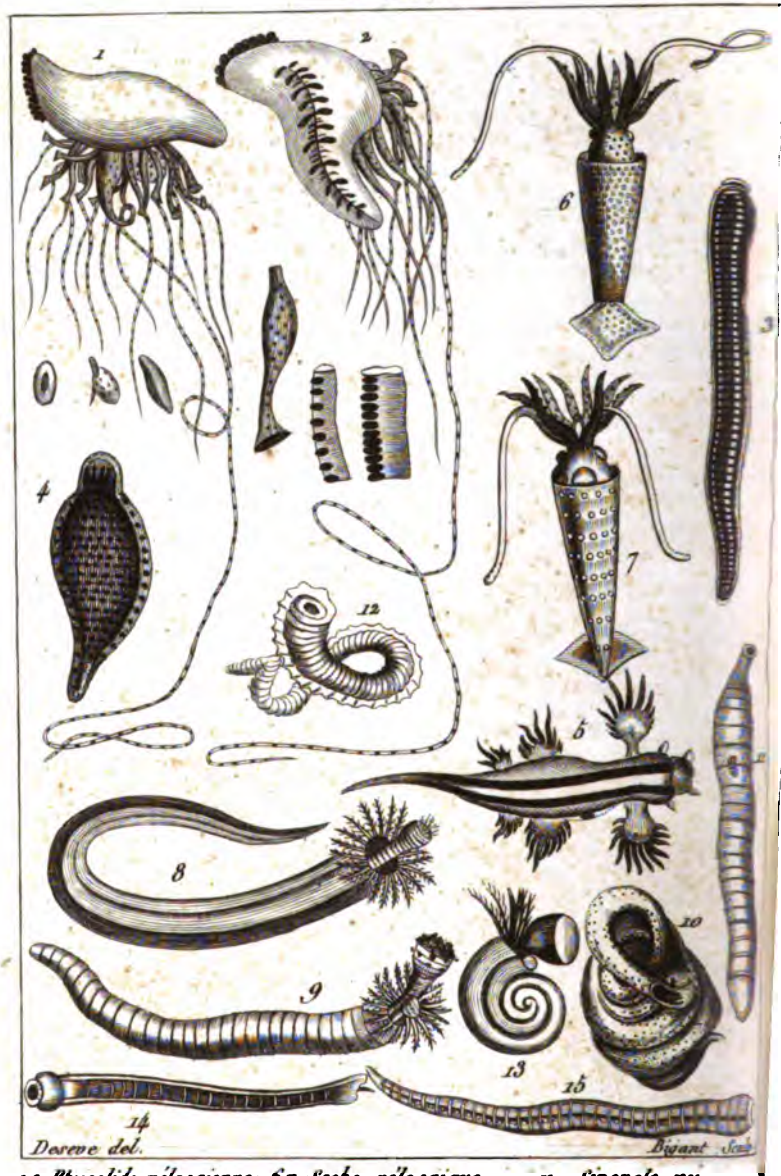

1.2. *Physalide pélagienne.* 6.7. *Seche pélagique.* 11. *Sponcle nu.*
3. *Sangsue officinale.* 8. *Serpulaire hexagone.* 12. *Spireglyphe cordé.*
4. *Sangsue swampine.* 9. *Serpulaire operculaire.* 13. *Spirorbe commun.*
5. *Scyllée nacrée.* 10. *Silicaire anguille.* 14.15. *Strongle du Cheval.*

craie, et sur-tout avec les gaz qui l'accompagnoient, s'est convertie en *silex*. Voyez PÉTRIFICATION et QUARTZ. (PAT.)

SILICAIRE, *Silicaria*, genre de testacés de la famille des VERMISSEAUX, qui est formé par une coquille tubuleuse, contournée en spirale vers son origine, divisée latéralement dans toute sa longueur par une fente étroite, et dont la bouche est suborbiculaire.

Cette coquille avoit été placée par Linnæus, parmi les *serpules*, et en a été séparée par Bruguière, Daudin et Lamarck. Elle varie singulièrement dans sa forme, mais elle représente toujours un tube contourné sur lui-même, tantôt anguleux, tantôt cylindrique, quelquefois glabre, et aussi souvent rugueux ou muriqué. Sa fente est souvent à peine visible. Il est possible que ces variétés prétendues soient les caractères d'autant d'espèces distinctes, mais on est fort peu instruit de ce qui la concerne. Elle est figurée dans Gualtiéri, pl. 10, lettre Z, et dans l'*Hist. nat. des Coquillages*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, pl. 41, fig. 2. Elle se trouve dans la mer des Indes. (B.)

SILICE, TERRE SILICÉE ou SILICEUSE, TERRE QUARTZEUSE. C'est l'une des neuf terres que l'on connoît aujourd'hui, et que dans l'état actuel de la science, on considère comme des substances simples. *Voyez* TERRES.

La *silice* est la terre la plus abondante qu'il y ait dans la nature : elle entre pour les trois quarts dans la composition du granit et de plusieurs autres roches primitives, et pour moitié dans les grès, les ardoises, les argiles, les basaltes, les laves, &c. Le *quartz* et le *silex* sont entièrement composés de cette terre, et c'est du *silex* qu'elle a tiré son nom, quoique le *silex* soit beaucoup moins abondant que le *quartz*.

Elle est modifiée d'une manière très-différente dans ces deux substances : dans le *quartz*, elle est susceptible de prendre une forme cristalline et de devenir parfaitement diaphane, comme on le voit dans le cristal de roche. Quand elle est à l'état de *silex*, elle est incapable de former des cristaux, et n'a jamais que la demi-transparence de la corne : elle offre encore d'autres différences. *Voyez* QUARTZ et SILEX.

La *silice* pure et dans son état naturel, c'est-à-dire obtenue du quartz par la simple trituration, est inattaquable aux acides minéraux même les plus concentrés, excepté à l'acide fluorique, qui a seul la propriété de la dissoudre : elle est infusible sans addition ; mais jointe à d'autres terres, elle se fond très-bien : les alcalis sur-tout facilitent beaucoup sa fusion ; il paroît même qu'en se combinant avec elle, ils lui enlèvent

quelques-uns de ses principes, et changent ses propriétés à plusieurs égards.

Si l'on fait fondre de la *silice* avec environ six fois autant de *potasse*, il y a une vive effervescence au moment où le mélange entre en fusion, et il s'en dégage un gaz combustible. Cette matière fondue étant refroidie, attire fortement l'humidité de l'air, et se résout en un liquide qu'on nomme *liqueur des cailloux*. Si l'on y verse un acide, il fait précipiter la *silice;* mais si l'on continue d'ajouter de cet acide, fût-il extrêmement foible, il finit par redissoudre la *silice* en entier, et tout le précipité disparoît. Ce phénomène a fait penser à des hommes très-éclairés que la *silice* se changeoit en *argile*.

Cette propriété que possèdent les alcalis de rendre la *silice* soluble, a fait supposer que celle qu'on trouve dans les eaux chaudes qui jaillissent au pied des volcans d'Islande, y étoit tenue en dissolution à la faveur de l'alcali que contiennent aussi ces eaux. Mais, d'après l'analyse qui en a été faite par le célèbre chimiste Black, on voit que l'alcali s'y trouve en trop petite proportion pour pouvoir produire cet effet. Dix mille grains d'eau lui ont fourni environ cinq grains et demi de *silice* et un peu moins d'un grain de soude dans une de ces eaux, et seulement un demi-grain dans une autre.

Il n'y a nulle vraisemblance qu'une si petite quantité d'alcali puisse rendre la *silice* soluble à l'eau. Il est vrai qu'on suppose que c'est à l'aide d'une chaleur énorme qu'elle a subie dans le sein de la terre. Mais j'observerai, à cette occasion, qu'il est trop ordinaire de faire des suppositions suivant le besoin des hypothèses : ceux qui soutiennent que des cristaux très-fusibles qu'on trouve dans les laves d'Islande comme dans les autres, étoient préexistans dans les laves dont ces matières sont formées, disent que la chaleur des volcans n'est pas capable de fondre le schorl, qui se fond au chalumeau au premier coup de feu. Et lorsqu'il s'agit de quelque autre fait où il faut un degré de chaleur considérable, aussi-tôt on suppose que celle des volcans surpasse infiniment celle que tout l'art humain pourroit produire.

Sans recourir à aucun de ces extrêmes, disons plutôt que la nature agit par des moyens tout différens des nôtres : elle peut tenir en dissolution dans l'eau (ou plutôt y former) de la *silice* sans le secours des alcalis, tout comme elle peut rendre infusibles des corps pierreux, quoiqu'ils contiennent une quantité considérable d'alcali, et qu'ils soient composés d'un mélange de *silice*, d'*alumine*, de *chaux* et d'*oxide de fer :* mélange qui étant fait artificiellement, formeroit un tout *extrêmement fusible*. La *leucite* est composée de ces différens

élémens; elle contient le cinquième de son poids de potasse, et cependant elle est *infusible* au plus grand feu. Ne jugeons donc pas des procédés de la nature d'après les nôtres; et si les eaux du *Geyser* et du *Rikum* forment des incrustations qui paroissent siliceuses, à-coup-sûr ce n'est pas parce que ces eaux contiennent, l'une un dix-millième, et l'autre un vingt-millième de soude. *Voyez* INCRUSTATION. (PAT.)

SILIQUAIRE, *Siliquaria*, genre de plantes établi par Forskal, dans l'hexandrie monogynie. Ce genre a pour caractère un calice de quatre folioles; une corolle de quatre pétales, insérés aux côtés supérieurs du calice; six étamines; un ovaire surmonté d'un seul style.

Le fruit est une silique polysperme.

La *siliquaire* se trouve en Arabie. (B.)

SILIQUE, SILICULE, *Siliqua*, *Silicula*. On appelle *silique* un péricarpe sec, composé de deux valves ou panneaux, séparés intérieurement par une cloison membraneuse, tantôt parallèle, tantôt opposée aux valves, et des deux côtés de laquelle sont attachées les semences le long des sutures. Quand la largeur de la *silique* est à-peu-près égale à sa longueur, on lui donne le nom de *silicule*. Voyez le mot FRUIT. (D.)

SILIQUIER. Lamarck, dans sa *Flore française*, appelle ainsi l'HYPECOON. *Voyez* ce mot. (B.)

SILLONNÉ, nom spécifique d'un LÉZARD. *Voyez* ce mot. (B.)

SILLONNÉ. Daubenton a ainsi appelé un poisson du genre *baliste*, le *balistes ringins* Linn. *Voyez* au mot BALISTE. (B.)

SILPHA. *Voyez* BOUCLIER. (O.)

SILPHION, *Silphium*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie nécessaire, et de la famille des CORYMBIFÈRES, dont le caractère consiste à avoir un calice imbriqué, raboteux, à larges écailles; un réceptacle garni de paillettes, supportant dans son disque des fleurons mâles ou hermaphrodites, stériles et à sa circonférence des demi-fleurons femelles, fertiles.

Le fruit est composé de plusieurs semences ovales, arrondies, comprimées, planes, échancrées au sommet ou bicornes.

Ce genre, qui est figuré pl. 707 des *Illustr.* de Lamarck, renferme des plantes ordinairement très-élevées, à tiges herbacées, cylindriques ou anguleuses; à feuilles presque toujours opposées, rudes au toucher, et à fleurs axillaires ou terminales. On en compte huit ou dix espèces, toutes des parties méridionales de l'Amérique septentrionale, dont les plus remarquables sont;

de reptiles, de frai, etc. Comme ses nageoires sont courtes et son corps pesant, il ne peut pas s'emparer de sa proie à la nage. Il est constamment, sur-tout pendant le jour, dans des trous, sous des pierres, des racines d'arbres, etc.; son corps, de couleur obscure et toujours couvert de limon, n'épouvante pas les autres poissons; ses longs barbillons, avec lesquels il joue, sont pris par eux pour des vers; ils s'en approchent donc sans crainte, et sont entrés dans son énorme bouche avant qu'ils se soient doutés du danger. Il vit aussi de frai qu'il va chercher la nuit sur les bords des rivières, et des cadavres des quadrupèdes ou d'oiseaux que le hasard amène auprès de lui. On cite même des enfans trouvés dans son estomac.

Il ne multiplie pas beaucoup, et il croît lentement; mais sa vie est dure et se prolonge beaucoup. Les anciens, et même les modernes, ont dit que le mâle reste attaché à sa femelle, et qu'on les trouve toujours ensemble. On le prend à l'hameçon et à la fouène, rarement au filet, parce qu'il est toujours caché. Sa chair est blanche, grasse, doucereuse, difficile à digérer, et par conséquent peu propre aux estomacs foibles. Cependant quelques personnes l'aiment, sur-tout la partie de la queue. Dans les pays où il est abondant, on le sale et on le sèche pour l'envoyer au loin. Il est si abondant dans le Danube, le Volga, etc. que l'on fait sécher sa peau pour s'en servir pendant l'hiver au lieu de lard. On fait aussi de la colle avec sa vésicule aérienne; de-là le nom d'*ichtyocole* qu'il porte dans quelques auteurs. *Voy.* aux mots ESTURGEON et COLLE DE POISSON.

Le SILURE ÉLECTRIQUE a une seule nageoire dorsale adipeuse et six barbillons. Il se trouve dans les rivières d'Afrique, et atteint deux pieds de long. Son corps est cendré et tacheté de noir. Les deux barbillons extérieurs de ses lèvres inférieures sont les plus longs.

Cette espèce, comme la *gymnote* et la *torpille*, jouit de la propriété électrique, ou mieux galvanique, c'est-à-dire que dès qu'on la touche, on éprouve une commotion violente aux articulations, semblable à celle de la bouteille de Leyde. (*Voyez* aux mots GYMNOTE et TORPILLE.) Mais ici l'organe électrique entoure complètement le poisson. D'après les observations de Geoffroy, qui a fait un excellent travail comparatif sur ce *silure*, cette propriété lui a été donnée pour engourdir les autres poissons, même les tuer, et en faire ainsi plus facilement sa proie.

Le SILURE MYSTE a une seule nageoire à six rayons sur le dos, et huit barbillons. Il est figuré dans le *Voyage en Egypte* de Sonnini, sous le nom de *chilbi*. On le trouve dans le Nil.

Le SILURE GRENOUILLIER, *Silurus batrachus* Linn., a une seule nageoire à soixante rayons sur le dos et huit barbillons. On le trouve en Asie et en Afrique. Sa queue n'est point fourchue. Sa couleur est brune. Il est figuré dans Bloch et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 181.

Le SILURE UNDÉCIMAL a la nageoire dorsale unique et de onze rayons et huit barbillons. On le trouve dans les rivières de Surinam. Sa queue est fourchue.

Le SILURE MILITAIRE a la nageoire dorsale postérieure adipeuse,

et deux barbillons roides ou osseux à la base, et comprimés. On le pêche en Asie.

Le SILURE SANS ARMES a la nageoire dorsale postérieure adipeuse; les pectorales sans aiguillons, et deux barbillons. On le trouve à Surinam.

Le SILURE CORNU a les nageoires pectorales sans aiguillons; le premier rayon de la première nageoire dorsale aiguillonné et denté. On le trouve dans la Méditerranée. Forskal, qui l'a observé et décrit, croit qu'on peut en faire un genre particulier.

Le SILURE FÉLIS a la nageoire dorsale postérieure adipeuse, vingt-trois rayons à l'anale, et celle de la queue fourchue. On le trouve en Caroline.

Le SILURE CASQUÉ a la seconde nageoire dorsale adipeuse; vingt-quatre rayons à l'anale; six barbillons, et la queue non fourchue. Il est figuré dans Séba, *Mus.* 3, tab. 19, n° 7, dans Bloch et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 172. On le trouve dans l'Amérique méridionale. Son dos est bleuâtre.

Le SILURE CHAT a la nageoire dorsale postérieure adipeuse; l'anale composée de vingt rayons et huit barbillons. Il est figuré dans Catesby, vol. 2, tab. 23. On le trouve dans les rivières et dans la mer de la Caroline et contrées voisines. Il parvient à deux pieds de long. J'en ai beaucoup pris à la ligne amorcée de vers ou d'intestins d'oiseaux. Sa chair est fade, mais assez tendre et très-mangeable, surtout lorsqu'elle est frite. Il parvient à deux pieds et plus de long. Sa couleur est d'un brun verdâtre, et ses mœurs, en tout ce que j'ai observé, sont parfaitement semblables à celles du *silure commun*. On l'appelle *cat* dans le pays.

Le SILURE COUS a la nageoire dorsale postérieure adipeuse; celle de l'anus composée de huit rayons; huit barbillons, et la queue fourchue. Il est figuré dans Gronovius, *Zooph.*, tab. 8, n° 7. On le trouve en Syrie.

Le SILURE CARINÉ a la nageoire dorsale postérieure adipeuse; la ligne latérale épineuse, et six barbillons pinnés. On le pêche dans les rivières de Surinam. Son corps est comprimé. Il paroît s'éloigner de ce genre.

Le SILURE DOCMAC a la dernière nageoire dorsale adipeuse; l'anale composée de dix rayons, et huit barbillons. On le trouve dans le Nil.

Le SILURE BARBARIN, *Silurus clarias* Linn., a la nageoire postérieure du dos adipeuse; l'anale composée de onze rayons, et six barbillons. On le trouve dans les grandes rivières d'Afrique et d'Amérique. Il est figuré dans Bloch, pl. 35, nos 1 et 2, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 157. C'est un fort médiocre manger. On l'a confondu avec le suivant.

Le SILURE KARMOUTH, *Silurus niloticus* Forskal, a la seconde nageoire dorsale adipeuse; l'anale composée de cinquante-quatre rayons, et huit barbillons. Il est figuré dans le *Voyage en Egypte* de Sonnini. On le trouve abondamment dans le Nil, dont il est un des plus mauvais poissons. Sa couleur est d'un brun varié de gris.

Toutes ses nageoires ont des parties rouges. Il a près de l'anale une appendice rouge.

Le SILURE DU CHILI a la dernière nageoire dorsale adipeuse ; quatre barbillons, et la queue lancéolée. On le pêche dans les rivières du Chili. Sa chair est excellente, au rapport de Molina. Il parvient à un pied de longueur.

Le SILURE BAJAD a la nageoire dorsale postérieure adipeuse, l'anale composée de douze rayons, et huit barbillons. On le trouve dans le Nil, où il atteint un pied de long.

Le SILURE FASCIÉ a la nageoire dorsale postérieure adipeuse ; l'anale composée de treize rayons, et six barbillons. Il est figuré dans Séba, vol. 3, tab. 19, n° 6, dans Bloch et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 157, sous le nom de *Barré*. On le pêche dans les rivières de l'Amérique méridionale. Il est noirâtre, fascié de blanc sur le dos.

Le SILURE BAGRE a la nageoire dorsale postérieure adipeuse ; son premier rayon, ainsi que celui des pectorales, sétacés, et quatre barbillons. Il est figuré dans Will, *Icht.*, tab. H. 7, n° 6. On le pêche avec le précédent.

Le SILURE ASCITE a la seconde nageoire dorsale adipeuse ; l'anale composée de dix-huit rayons, et six barbillons. Il est figuré dans Bloch, pl. 35, dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 157, et dans le *Museum Ad. Fred.* 1, tab. 30. On le pêche dans les rivières de l'Inde. L'organisation des organes de la génération de cette espèce est très-digne d'attention dans les mâles comme dans les femelles, et paroît devoir faire établir un genre particulier uniquement pour lui. *Voyez* au mot ASCITE, où on est entré dans des détails à cet égard.

Le SILURE IMBERBE n'a point de barbillons ni de dents, est fusiforme, couvert d'écailles et rougeâtre. On le trouve au Japon, où il acquiert six pouces de long. Ses nageoires sont variées de noir et de blanc. Il paroit aussi dans le cas de faire un genre.

Le SILURE ARGENTÉ, *Silurus humbergii* Bloch, a la seconde nageoire dorsale adipeuse ; l'anale composée de treize rayons ; six barbillons, et la couleur argentée. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 157. On le pêche à Suriuam.

Le SILURE NŒUD a la seconde nageoire du dos adipeuse ; le premier rayon de la première aiguillonné, dentelé et articulé ; huit rayons à la nageoire anale et six barbillons. Il vient de Tranquebar. Son dos est bleu et son ventre blanc.

Le SILURE QUATRE TACHES a la seconde nageoire du dos adipeuse et très-longue ; l'anale composée de neuf rayons, et quatre taches rondes disposées longitudinalement de chaque côté sur les opercules des ouïes. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 172. Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

Le SILURE ERYTHROPTÈRE a la seconde nageoire dorsale adipeuse et très-longue ; neuf rayons à celle de l'anus ; celle de la queue fourchue, et huit barbillons. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 172. On le trouve avec le

précédent. Sa couleur est brunâtre. Les deux barbillons latéraux ont presque la longueur du corps.

Le SILURE D'ÉTANG, *Silurus fossilis* Bloch, a une seule nageoire dorsale très-courte; une nageoire anale très-longue, et celle de la queue arrondie. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 181. On le trouve dans les eaux stagnantes de l'Inde. Sa couleur est celle du chocolat.

Le SILURE RAIE D'ARGENT, *Silurus atherinoides* Bloch, a la seconde nageoire du dos adipeuse; l'anale composée de six rayons; huit barbillons, et une raie longitudinale argentée, de chaque côté du corps. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 181. On le pêche dans les eaux douces de l'Inde. Sa couleur est d'un brun clair.

Le SILURE RAYÉ, *Silurus vittatus* Bloch, a la seconde nageoire du dos adipeuse; l'anale composée de huit rayons; huit barbillons, et des raies longitudinales bleues et jaunes. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Deterville, vol. 5, pag. 181. On le trouve avec le précédent. Il a un rayon aiguillonné en avant de la nageoire dorsale, et sa couleur générale est brun clair.

Le SILURE ANGUILLAIRE, *Silurus anguillaris* Linn., paroît devoir faire partie du genre PLATISTE de Bloch. (*Voyez* ce mot.) Mais ce dernier naturaliste a donné le même nom à un autre poisson de ce genre, qui vient des Indes. Quoi qu'il en soit, celui-ci, qui habite le Nil et autres rivières qui versent leurs eaux dans la Méditerranée, a une seule nageoire dorsale composée de soixante-dix rayons et huit barbillons. Il est figuré dans Gronovius, tab. 8, nos 3 et 4, et dans Russel, *Alep.*, tab. 12, n° 1. C'est une des espèces que Geoffroy a étudiées, et sur laquelle il a fait des observations d'un grand intérêt, dont le résultat a été consigné dans le *Bulletin de la Société philomatique*, n° 62. Il la regarde comme le type d'un nouveau genre. Les organes de sa respiration présentent une anomalie des plus extraordinaires. Outre les quatre feuillets des branchies, on trouve encore, en arrière, un autre système de vaisseaux sanguins, qui sembleroient les rapprocher des *mammifères*.

La tête de ce *silure* est revêtue d'un casque si considérable, qu'il s'étend même au-delà des organes abdominaux. Sa gueule se prolonge au-delà des branchies, de sorte qu'on prendroit pour des abajoues l'espèce de sac auquel ce prolongement donne lieu. C'est dans le fond de ce sac qu'on trouve, avec les branchies, deux organes membraneux, et même en partie cartilagineux, inégaux et imitant les bronches des mammifères, mais qui sont solides, et ne servent réellement que de supplément aux branchies, dont ils ont la contexture. (B.)

SILUS, coquille du genre des *volutes*, ainsi appelée par Adanson. *Voyez* au mot VOLUTE. (B.)

SILVAIN, nom donné par Engramelle, à une petite famille de PAPILLONS. *Voyez* cet article. (L.)

SILVANDRE, espèce de PAPILLON. *Voy.* cet article. (L.)

SILVANE ou SYLVANE, nom que les minéralogistes allemands donnent au nouveau métal que Klaproth a dé-

couvert dans le minerai connu sous le nom d'*or graphique, or blanc, or de Nagyag*, &c. et qu'il a nommé *tellurium*, en le consacrant à la *terre*, comme on avoit anciennement consacré les autres métaux aux planètes. On lui a donné le nom de *sylvane*, parce qu'il a été découvert dans les mines de Transylvanie : on le trouve aussi dans la mine d'or de Bérésof en Sibérie. *Voyez* TELLURE. (PAT.)

SILYBE, *Silybum*, genre de plantes établi par Gærtner pour placer le *chardon marie*, qu'il a trouvé n'avoir pas complètement les caractères des autres *chardons* de Linnæus, et qui n'a pas non plus ceux des *carthames*, parmi lesquels Lamarck l'a placé.

Ce genre, selon lui, offre un calice ventru, imbriqué d'écailles comprimées, surmontées d'un appendice creusé en gouttière, cilié d'épines en ses bords inférieurs, et terminé par un long bec pointu ; un réceptacle garni de paillettes et de fleurons, tous hermaphrodites.

Le fruit est composé de plusieurs semences couronnées par des écailles aigrettées, réunies à leur base en un anneau caduc. *Voyez* au mot CHARDON et au mot CARTHAME. (B.)

SIMABE, *Zwingera*, arbrisseau à feuilles alternes, quinnées ou ternées, à folioles oblongues, aiguës, émarginées, très-entières, veineuses et glabres ; à fleurs blanches, portées trois par trois sur des pédoncules axillaires, qui forme un genre dans la décandrie monogynie.

Ce genre, qui est fort voisin des QUASSIES (*Voy.* ce mot), a été établi par Aublet, et se trouve figuré pl. 153 de ses *Plantes de la Guiane*. Il a pour caractère un calice divisé en cinq parties ; une corolle de cinq pétales ; dix étamines, dont les filets sont élargis et velus à leur base ; quatre ou cinq ovaires réunis, du centre desquels sort un style à quatre à cinq sillons, et à stigmate à quatre à cinq lobes.

Le fruit est composé de quatre à cinq capsules coriaces, ovales, monospermes, écartées, attachées sur un disque charnu.

Le *simabe* se trouve dans les forêts de la Guiane. Il s'élève à sept ou huit pieds. (B.)

SIMAROUBA. C'est l'écorce d'une espèce de *quassie*, dont on fait un grand usage en médecine dans les dyssenteries. (*Voyez* au mot QUASSIE.) A l'égard du *simarouba faux*, qui a les mêmes vertus à un degré inférieur, c'est l'écorce de la *malpyghie à larges feuilles*. Voyez au mot MALPYGHIE. (B.)

SIMBOR, plante du royaume de Bantan, qui croît près

de la mer, qui a les feuilles semblables à celles du *lis*, de nature visqueuse et d'un goût amer. Il n'est pas nécessaire de la mettre en terre pour la faire croître ; il suffit de l'entretenir dans un lieu humide. On la regarde comme émolliente, résolutive et vermifuge. On ne sait si c'est une plante parasite, ou une plante grasse, ou même une production polypeuse. (B.)

SIMBULÈTE, *Simbuleta*, genre établi par Forskal dans la tétrandrie monogynie, qui a pour caractère un calice divisé en trois parties ; une corolle monopétale, campanulée, presque bilabiée ; quatre étamines dont les anthères sont réunies ; un ovaire surmonté d'un seul style.

Le fruit est une baie.

Le *simbulète* se trouve en Arabie. (B.)

SIMIA, nom latin du *pithèque* ; l'on en a fait la dénomination générique de toutes les espèces de *singes*. (S.)

SIMIRE, *Simira*, nom donné par Aublet à un genre qu'on a depuis réuni aux PSYCHOTRES. *Voyez* ce mot. (B.)

SIMON (PETIT). *Voyez* PETIT-SIMON. (VIEILL.)

SIMPLES, nom vulgaire donné aux plantes dont on fait usage en médecine. (D.)

SIMULIE, *Simulium*, genre d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES, famille des TIPULAIRES. Ses caractères sont : une trompe très-courte, bilabiée ; antennes de neuf à dix articles, presque cylindriques, insérées entre les yeux ; palpes courbés, de plusieurs articles.

Les *simulies* ressemblent aux *bibions* par la forme générale de leur corps ; mais elles n'ont pas de petits yeux lisses : les deux derniers articles des tarses sont fort petits ; le terminal est inséré par côté sur le précédent, et n'a pas de pelotes bien sensibles entre ses crochets.

M. Fabricius a mis la seule espèce de ce genre qu'il ait connue, avec les *rhagions* (*colombaschensis*). C'est, suivant lui, le *bibion sanguinaire* de Pallas. Je pense que Degéer l'a aussi connue. C'est, je présume, *sa tipule à grande tête rouge*, t. 6, p. 451. Cet insecte est fort petit, n'ayant environ qu'une ligne ou deux de longueur. Il est noir, avec des anneaux sur le ventre, les jambes et les tarses, blancs. Il vient en très-grande quantité au printemps et à la fin de l'été, dans la Servie, le Bannat ; il attaque les bestiaux, pénètre dans leurs parties de la génération, et les fait périr dans l'espace de quatre à cinq heures. On l'éloigne avec de la fumée. Cette espèce se trouve aussi en France aux environs de Paris, et dans les cantons méridionaux. Mon ami Antoine Coquebert l'a trou-

vée aux environs de Reims, et il en donnera une bonne figure dans la *Troisième Décade* de ses *Illustrations iconographiques des Insectes*. J'ai été piqué une fois sur la main par un de ces insectes; j'éprouvai une douleur des plus aiguës. Les voyageurs ont parlé d'un diptère très-incommode, qu'ils ont distingué du *maringouin* (espèce de *cousin*), sous le nom de *moustique*, qu'ils ont dit être très-petit, et ne s'annonçant pas comme le *maringouin*, par un bourdonnement. Il peut y avoir eu de la variation par rapport à l'application de ces deux noms; mais il est certain qu'il est fait mention, dans la plupart des voyages, d'un insecte ayant les caractères comparatifs que je viens d'énoncer. Or, cet insecte, ce *moustique*, me paroît être du genre *simulie*. Le botaniste Michaux m'a fait voir de ces *moustiques* qu'il avoit rapportés de ses voyages dans l'Amérique septentrionale, et j'y ai trouvé tous les caractères des *simulies*. Cette espèce différoit seulement de la nôtre, en ce qu'elle étoit toute noire. Il est bien extraordinaire que les voyageurs naturalistes ne s'attachent pas à recueillir de préférence les objets qui méritent le plus d'être connus. Les *maringouins*, les *moustiques*, les *chiques*, &c., animaux qui affligent si fort les habitans de certaines parties de l'Amérique, n'ont cependant pas encore fixé l'attention de ces naturalistes voyageurs. (L.)

SIN, nom japonais de l'*if à grandes feuilles*, dont on fait des meubles très-recherchés dans le pays. *Voyez* au mot IF. (B.)

C'est aussi le *ninzin*. *Voyez* à l'article BERLE. (B).

SINARA, nom de pays de l'IXORE ÉCARLATE. *Voyez* ce mot. (B.)

SINCIALO (*Psittacus rufi rostris* Lath., pl. enlum., n° 550, ordre PIES, genre du PERROQUET, famille des PERRICHES. *Voyez* ces mots.). Tel est le nom que porte cette *perriche* à Saint-Domingue. Elle est, dit-on, fort causeuse; elle apprend facilement à parler, à siffler et à contrefaire la voix ou le cri de tous les animaux qu'elle entend. Tout son plumage est d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont presque jaunes; les deux pennes intermédiaires sont plus longues d'un pouce neuf lignes que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté, et les autres pennes latérales vont également en diminuant de longueur par degrés, jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte de cinq pouces que les deux du milieu; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris est d'un bel orangé; le bec noir, avec un peu de rouge à la base de la

mandibule supérieure ; les pieds et les ongles sont couleur de chair : grosseur du *merle*.

Cette espèce est répandue dans presque tous les climats chauds de l'Amérique. (VIEILL.)

SINDOC, arbre du genre des *lauriers*, qui croît dans les îles de la Sonde, et qui a beaucoup de rapport avec le *laurier coulibaban* ou *coulilavam*. Voyez au mot LAURIER. (B.)

SINGANE, *Sterbeckia*, arbrisseau grimpant, à feuilles presque opposées, pétiolées, elliptiques, acuminées, entières, veinées et glabres; à fleurs blanches, petites, portées sur des pédoncules communs, fort courts, et insérés le long des branches, qui forme un genre dans la polyandrie monogynie.

Ce genre, qui a été établi par Aublet, et qui est figuré pl. 460 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère un calice de cinq folioles concaves; une corolle de cinq pétales denticulés, et insérés par un onglet au réceptacle; un grand nombre d'étamines également insérées au réceptacle; un ovaire supérieur, ovale, surmonté d'un style courbé à sa pointe, et à stigmate en tête, concave.

Le fruit est une capsule longue, cylindrique, fragile et uniloculaire, contenant plusieurs semences, grandes, anguleuses, entourées d'une pulpe blanche et douce.

La *singane* croît à la Guiane, et s'élève au sommet des plus grands arbres. La pulpe qui entoure ses semences a une odeur de citrouille. (B.)

SINGES. La plus importante et la plus difficile de toutes les études, est celle de l'homme physique et moral; du premier côté, il n'est que l'égal de la bête; de l'autre, il s'élève au premier rang dans la nature, et participe en quelque sorte à la divinité. C'est moins encore ce mélange inconcevable d'intelligence et d'animalité qui nous confond, que nos rapports physiques et moraux avec les bêtes qui nous ressemblent. Quel sera le point où cesse l'ame et où commence l'empire de la matière? Où finit l'homme dans le corps du *singe*, et le *singe* dans l'humanité? car on ne peut nier qu'il ne se rencontre des relations intimes entre ces deux ordres d'êtres. Il ne s'agit plus de décider si le *singe* est une bête brute, depuis long-temps on en est généralement convenu, mais il est important de connoître ce qui lui reste d'analogue à l'homme, car je ne pense pas qu'on doive borner ceci à la simple conformation du corps.

J'avoue que, suspendu entre l'orgueil humain, qui s'indigne d'être comparé à la brute, et cette abjecte philosophie qui nous ravale au même niveau, il est également difficile d'

prononcer pour et contre, parce qu'étant juges et parties en notre propre cause, nous ne pouvons pas nous défaire de toutes nos préventions, et que nos jugemens se rapportant toujours à nous-mêmes, ou s'en défiant toujours, la balance penche sans cesse de l'un ou de l'autre côté. Pour bien juger de nos rapports, il faudroit être au-dessus de nous-mêmes, de sorte qu'il n'y a guère que Dieu qui en soit capable.

Qu'est-ce, en effet, que le *singe* ? Un homme animal, ou un animal homme? Sommes-nous humiliés, ou bien enorgueillis de notre condition en sa présence? Seroit-il, en l'absence du genre humain, le premier des animaux? La matière organisée peut-elle sentir et penser par elle-même ou par un don de la Divinité? Voilà pourtant les principales pensées que suggère ce sujet, que la plupart des hommes jugent si légèrement d'après leurs opinions et leur fausse science, comme s'ils étoient compétens dans une matière qui tient si profondément à eux-mêmes. S'ils se donnent raison, bien entendu que le *singe* a droit d'en faire autant de son côté pour garder une exacte justice. Il faut donc nous abstenir ici de prononcer, et considérer seulement les *singes* en eux-mêmes.

Je vois, au premier aspect, un corps à très-peu-près semblable à celui de l'homme, et comme celui-ci est, à son avis, le premier des animaux, il accorde la seconde place au *singe*. Des peuples sauvages, justes ou injustes, les placent au même rang, selon le rapport uniforme des voyageurs.

Il y a dans l'homme deux principes de direction vitale, le premier qui tient aux affections animales, et le second qui est le résultat de la pensée; celui-ci est plus étendu et plus puissant à mesure que l'individu est pour ainsi dire moins animal. Or, plus le principe des affections est actif, plus il l'emportera sur ce dernier : en effet, à mesure que les appétits et les passions deviennent plus vifs, le principe intellectuel se détériore. Cette vérité se remarque dans la contemplation des diverses races humaines. En général, l'Européen est le plus intelligent et le plus policé de toutes les nations de la terre. Ensuite vient l'Asiatique de race mongole, comme le Chinois et le Japonais, &c. Ceux-ci sont suivis par les peuplades malaies, les hordes kalmoukes, américaines; enfin on descend au Lapon, au Nègre, au Hottentot, et même au Crétin (*Voyez* Rich. Clayton, *Memoirs of the litterary and philos. soc. of Manchest.*, t. 3, p. 262. Cet auteur assure que les Crétins du Valais ont la figure d'un *orang-outang*, et sont lascifs comme des *singes*.), au Nègre *éboë*, qui, selon Bryan Edwards, a le museau exactement semblable au *babouin*. On passe donc insensiblement de l'homme au *singe* par des

nuances graduées. Qu'on ne m'objecte point leur différence morale et intellectuelle, car quelle distance si grande trouvez-vous entre l'intelligence du *Hottentot boschmann* ou *sauvage*, avec celle de l'*orang-outang* ? Certainement il y a plus de différence entre un Descartes, un Homère et le stupide Hottentot, qu'entre l'*orang-outang* et ce dernier. Considérez sur-tout que les appétits véhémens, les passions brutales acquièrent de nouvelles forces dans tous ces êtres, à mesure que leur intelligence s'éteint. Qu'y a-t-il de plus impétueux chez les nègres, que les penchans tels que l'amour, la haine, la vengeance, la joie, la crainte, la jalousie, enfin toutes les passions du cœur humain ? Elles sont proportionnées à la foiblesse de l'esprit, de même que la prudence, la magnanimité, la sagesse augmentent chez les hommes à mesure qu'ils sont plus parfaits et plus héroïques. Ainsi la femme est déjà plus foible d'esprit que l'homme, mais elle est surpassée en affections corporelles par les races inférieures de l'espèce humaine, en proportion de la dégradation de leur intelligence, et à mesure qu'elles s'approchent de la famille des *singes*. Voyez HOMME et NÈGRE.

Le *singe* n'est donc, pour ainsi dire, que l'homme corporel, car si l'on retranche progressivement l'intelligence à l'homme, on le fera descendre par degrés au Kalmouk, au Nègre, au Hottentot, puis à l'*orang-outang*. C'est ce qu'a fait la nature, car on observe aussi une diminution graduée de la masse du cerveau depuis l'homme jusqu'au dernier des *singes*. Supposez une tête d'homme molle comme de la pâte, si j'en retire de la cervelle et que je comprime le front, la face paroîtra avancée en museau comme dans le nègre ; si j'ôte encore de la cervelle et que j'applatisse davantage la tête, je formerai une figure de *singe*, parce que plus le cerveau diminue, plus la face se développe et s'étend.

Le *singe* représente ainsi le matériel de l'homme, et s'il imite tous nos gestes, s'il semble copier toutes nos actions corporelles, c'est qu'il est conformé de la même manière que nous. L'on conçoit en effet qu'une machine qui seroit pourvue des mêmes muscles et des mêmes os que l'homme, ne pourroit pas exécuter des mouvemens différens des nôtres ; il est donc naturel que les *singes*, dont la structure ressemble si fort à la nôtre, fasse tous les mouvemens dont nous sommes susceptibles; et ceci n'est pas toujours produit par le desir de contrefaire nos actions, de *singer* nos manières et de les tourner en ridicule ; mais il est si naturel aux *singes* d'agir de cette sorte, qu'ils se conduisent semblablement sans nous voir et sans chercher à nous imiter. Si leurs postures et leurs

gambades nous paroissent grotesques et ridicules, ce n'est point qu'ils aient l'intention de nous divertir; ils font très-sérieusement les grimaces les plus risibles, parce que telle est leur nature. Entre eux ils ne se voient pas du même œil que nous, et ce qui nous apprête si fort à rire, est pour eux une chose toute simple, à laquelle ils n'attachent aucune idée de comique. Ce qui fait que ces animaux nous paroissent si réjouissans par leurs manières et si moqueurs dans leurs habitudes, c'est qu'ils ne contrefont que le matériel de l'homme, sans représenter sa raison et son esprit; ce sont pour nous des espèces de fous, des bouffons tels qu'en nourrissoient jadis les rois et les princes pour se divertir. Il entre, dans le rire que ces êtres nous inspirent, un sentiment d'orgueil qui nous révèle notre supériorité à l'égard des animaux, parce que nous voyons tous leurs efforts se borner seulement à l'imitation physique de nos gestes.

La facilité de contrefaire, que les *singes* possèdent au suprême degré, décèle dans tous ces êtres autant la foiblesse du caractère que le défaut de la raison. Ne voyons-nous pas que ces hommes si prompts à saisir les ridicules de leurs semblables, si ardens à suivre la mode, si habiles à se prêter aux manières du prince, de la cour, ou des grandes sociétés, sont aussi les courtisans les plus serviles et les caméléons les plus rampans? plus occupés du soin de s'introduire dans les bonnes graces de leurs maîtres, que de suivre la raison et le chemin de la droiture, leur bassesse vient de leur petitesse d'esprit, et la même cause produit les mêmes effets dans le *singe*. Au contraire, l'homme libre qui sait se connoître et s'estimer, dédaigne tous ces lâches moyens; aussi n'est-il point imitateur; il sent trop sa supériorité pour s'abaisser à cette pratique, et il est plus fait pour donner le ton que pour le recevoir. Cette courtoisie basse et mensongère dont on se paie dans la société, est le talent particulier de ceux qui manquent de moyens plus nobles pour réussir dans le monde; c'est celui des flatteurs et des courtisans;

Peuple caméléon, peuple singe du maître,

comme dit le bon Lafontaine. Il arrive, par la même raison, que les facultés spirituelles étant plus foibles que les qualités corporelles chez tous les hommes de ce caractère, ils sont plus portés à la vie sensuelle qu'à la vie morale, et l'on a des preuves malheureusement trop multipliées des maux que la corruption des courtisans introduit dans le corps social. Le *singe*, à plus forte raison, étant une bête brute, a des affec-

tions corporelles encore plus véhémentes que l'homme. Sa gourmandise est extrême, et sa lasciveté surpasse tout ce que la licence des mœurs la plus effrénée peut produire. D'ailleurs, la conformation de ses organes sexuels est semblable à celle de l'espèce humaine ; il s'accouple de la même manière et à toute époque, comme elle, parce qu'il trouve, dans les pays qu'il habite, une nourriture assez abondante en toutes les saisons. Ce besoin d'amour, si impérieux dans les *singes*, est sans doute la principale cause de leur vie demi-sociale, parce que les sexes se tenant toujours rapprochés, il se forme parmi eux une sorte de famille ; mais comme les *singes* ne sont pas purement monogames, et que leurs deux sexes se mêlent souvent entr'eux indifféremment, selon les circonstances, il s'ensuit que ces liaisons si multipliées établissent une société, quoiqu'imparfaite, entre les divers individus, en introduisant de nombreuses parentés. Mais cette sociabilité des *singes* n'a pour base qu'une affection purement physique, tandis qu'elle est fondée, chez l'homme, sur des sentimens plus nobles d'amitié, d'attachement, de convenances mutuelles, sur des rapports de pensées et des besoins réciproques que n'a point le *singe*. En outre, la parole articulée, l'établissement de la propriété sont des causes de société bien plus intimes dans notre espèce que dans celle des *singes* et de quelque autre espèce que ce soit.

A la vérité, l'effet de la civilisation est d'augmenter les affections d'amour et de bienveillance, non-seulement entre les sexes, mais encore entre tous les individus. On sait que le sauvage aime peu sa femme, est dur pour ses semblables ; mais à mesure que l'homme se civilise, il devient plus sensible, plus aimant, ses relations sexuelles se multiplient, et plus ses mœurs se policent, plus elles tendent à se corrompre. Mais comme nous ne sommes pas des êtres purement matériels, l'esprit se développe et s'éclaire progressivement ; les affections morales s'étendent en même proportion que le corps acquiert plus de sensibilité. Chez la brute, au contraire, la partie matérielle étant toujours prépondérante, l'état social n'influe guère que sur son physique. Nos animaux domestiques, participant en quelque sorte de la société humaine, deviennent aussi plus chauds en amour que les mêmes espèces sauvages ; leurs organes sexuels sont bien plus développés, bien plus actifs ; la *vache*, la *chèvre* ayant des pis plus gros, peuvent fournir du lait en tout temps, et la *poule* donne des œufs presqu'en toute saison ; cet effet ne vient pas seulement de l'abondance de la nourriture, mais principalement du rapprochement continuel des sexes, qui

sollicite sans cesse l'ardeur amoureuse de ces animaux, et les maintient ainsi dans l'état de société ou de famille. Plus cette société est intime dans tous les êtres, plus les affections corporelles d'amour se fortifient; de-là vient qu'étant extrême chez plusieurs nations, il est force que leurs mœurs se dépravent et que les relations physiques l'emportent bientôt sur les sentimens moraux, sur-tout dans les climats où l'ardeur du ciel accroît l'impétuosité naturelle des penchans de l'ame. Telle est encore la raison qui fait que les *singes*, dont le tempérament est chaud, ont des passions d'autant plus ardentes, que la chaleur de leur climat et le rapprochement continuel des sexes les entraînent sans cesse à la jouissance.

Et cette ardeur du sang, qui donne aux *singes* des affections si violentes, qu'ils sont toujours dominés par leurs penchans, et ne peuvent jamais demeurer tranquilles, est sans doute occasionnée par l'activité de leurs sens. A beaucoup d'égards, les manières des *singes* sont plutôt celles des fous que celles d'animaux de sang froid; ils ont à-peu-près les habitudes des maniaques; ils semblent plus écervelés que capables de réflexion; tout les frappe vivement, et ils paroissent vivre plus dans leurs sens que dans leur tête. En effet, les hommes qui joignent à des facultés intellectuelles fort bornées une grande vivacité des sens, sont exposés à tomber dans la folie, parce que le cerveau n'ayant pas reçu une capacité proportionnée à celle des sens, ceux-ci le frappent avec trop de violence, et lui laissent des impressions exagérées des choses. Un cerveau en démence ressemble à un œil ébloui qui porte sur tous les objets l'image de la vive lumière qui l'a frappé; en effet, les maniaques ont le cerveau comme ébloui par une forte impression, qui se mêle à tout ce qui les occupe, qui les suit en tous lieux, et qui leur fait faire les actions les plus extravagantes. La folie vient donc le plus souvent de la trop grande vivacité des sens, relativement à la capacité du cerveau; aussi nous ne voyons jamais de maniaques avant l'âge de la puberté, car c'est sur-tout à cette époque que les sens reçoivent un développement et une activité extraordinaire, à cause de l'influence des organes sexuels, dont le propre est d'augmenter la vigueur et les fonctions de la vie sensitive. (*Voyez* au mot HOMME, le lieu où l'on traite de la *puberté*.) Aussi les eunuques ne deviennent jamais fous, et l'on guérit quelquefois les maniaques en opérant la castration sur eux.

C'est donc à l'ardeur amoureuse des *singes* qu'on doit principalement attribuer leurs manières brusques, leur caractère extravagant et incorrigible. Cette chaleur du sang

émane sur-tout de leur tempérament, qui est bilioso-nerveux, tempérament dont l'énergie et la pétulance sont dues à la tension et à la sécheresse extrême de la fibre. En effet, les hommes doués d'une semblable complexion sont naturellement colériques et amoureux; ils sont maigres et fort velus, comme les *singes*, sur tout le corps et à la face. Tous leurs mouvemens sont vifs; leur activité est infatigable, quoiqu'elle change souvent d'objet; car plus un sentiment a de violence, moins il a de durée, parce qu'il s'épuise plus rapidement. Cette constitution corporelle étant toujours tendue et ayant une grande sensibilité, doit être plus portée que toute autre à la passion de l'amour, et s'y livrer avec plus d'impétuosité; mais comme elle s'use aussi davantage, son existence s'abrège par ses propres excès. C'est sur-tout le tact qui, par sa délicatesse et la vivacité de ses impressions, anime le plus le sens de l'amour; et nous voyons que les animaux stupides dont le cuir est si coriace ou couvert de substances insensibles, sont aussi les moins amoureux. Cette différence se remarque surtout parmi les hommes, car ces lourdes machines à peau grossière ne sentent pas; ces sauvages dont l'épiderme toujours nu, est durci aux injures de l'air, ne connoissent presque pas l'amour; au contraire, l'homme civilisé, chez lequel l'usage des vêtemens et une vie efféminée contribuent à la délicatesse de la peau et à la sensibilité du toucher, a le sens de l'amour plus vif, et ses communications sont extrêmement rapides entre les sexes. Un simple attouchement, ou même le seul voisinage, suffisent pour affecter les sens et faire naître des desirs. On sait sur-tout combien le toucher mutuel des lèvres entre deux personnes de différens sexes et dans la vigueur de l'âge, est puissant pour éveiller le sentiment de l'amour. Les *singes* étant, de tous les animaux, les mieux conformés pour l'usage du toucher, ayant quatre mains et beaucoup de parties du corps toutes nues, comme les mamelles, la face, les parties sexuelles, il n'est point étonnant qu'ils soient extrêmement lascifs. Aussi les mâles et les femelles se donnent-ils des baisers fort tendres; on sait qu'ils poussent l'impudeur jusqu'à se masturber, même en public, et sur-tout à la vue des femmes. Cette action, si honteuse et si détestable, leur est enseignée par la seule nature, comme un supplément nécessaire pour modérer leur ardeur, et les animaux que la conformation de leurs pieds met dans l'impuissance de se livrer à ce vice abominable, cherchent quelquefois par divers frottemens, à se débarrasser d'une humeur luxuriante, dont la trop grande abondance leur seroit nuisible; tel est le *chien*, le *chat*, et même le *mulet*, l'*éléphant*

privé, &c. Mais le *singe* ne se sert de cette facilité qu'il a reçue de sa structure, que pour s'abandonner brutalement à ses sales voluptés; cet hideux Diogène fait même parade de son impudence, et sa vilenie dégoûtante fait horreur. « Le » *papion*, dit Buffon, est insolemment lubrique et affecte de » se montrer en cet état, de se toucher, de se satisfaire seul » aux yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus » honteuses de l'humanité, copiée par la main du *babouin*, » rappelle l'idée du vice et rend abominable l'aspect de cette » bête, que la nature paroît avoir particulièrement vouée à » cette espèce d'impudence, car dans tous les animaux, et » même dans l'homme, elle a voilé ces parties; dans le *ba-* » *bouin*, au contraire, elles sont tout-à-fait nues, et d'autant » plus évidentes, que le corps est couvert de longs poils: il a » même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les » bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours » levée; il semble faire parade de toutes ces nudités, présen- » tant son derrière plus souvent que sa tête, sur-tout dès qu'il » apperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle » effronterie, qu'elle ne peut naître que du desir le plus im- » modéré ». (*Hist. nat. des Sing.*, tom. XXXV, édit. de Sonn., p. 225.)

Tous les *singes*, il est vrai, ne descendent pas à cet excès de turpitude, et les *orangs-outangs* sont les plus retenus; mais cette passion pour les femmes, si effrénée qu'elle porte même ces races effrontées et immondes à leur faire violence, ne peut provenir que d'une grande similitude d'espèce, puisque les divers animaux ne se joignent par des mélanges adultères qu'autant qu'ils sont voisins par le genre, et qu'ils appartiennent en quelque sorte à la même famille naturelle. En effet, la propagation des affections animales ne peut s'opérer qu'entre des races assez analogues entr'elles; et qui sait jusqu'à quel point nous nous approchons, par les facultés corporelles, de la nature des *singes*? Combien de négresses surprises par une troupe lascive de *satyres*, dans les forêts d'Afrique, ont pu engendrer des monstres? Combien même de femelles de *singes*, messalines sauvages, se sont volontairement livrées à l'ardeur des Africains? On ignore tout ce qui se passe en amour dans ces vieilles forêts, où la chaleur du climat, la vie brute des habitans, la solitude et les délires des passions sans loix, sans religion, sans mœurs, peuvent faire tout oser; et ces êtres dégradés, ces monstres mi-partie homme et *singe*, confinés dans quelque désert ignoré, cachés à la société humaine par la honte, ou bien immolés par la crainte du déshonneur, nous demeureront long-temps inconnus.

De la conformation naturelle des Singes, des manières, des habitudes et du genre de vie de ces Animaux.

On caractérise les *singes* entre tous les animaux par leur face nue, leurs épaules larges et applaties comme chez l'homme (car ils ont aussi des clavicules), par deux mamelles sur la poitrine, par des mains conformées à-peu-près comme dans l'homme, excepté le pouce, qui est plus petit et qui ne peut pas se mouvoir indépendamment des autres doigts, par des espèces de mains aux pieds, ce qui les a fait nommer *quadrumanes*, par le même nombre de dents, mais plus écartées; enfin par une conformation de corps très-analogue à la nôtre dans presque toutes ses parties. Leur penis ressemble même à celui de l'homme, et leur matrice à celle de la femme. La station de ces animaux n'est jamais aussi droite que la nôtre, mais elle est oblique ou diagonale, et leurs genoux sont toujours à demi pliés lorsqu'ils veulent se dresser. Lorsqu'ils marchent, ce sont les mains qu'ils posent d'abord à terre, puis le train de derrière s'avance tout d'une pièce comme font les culs-de-jatte; aussi les *quadrumanes* sont-ils essentiellement formés pour grimper sur les arbres et non pour se tenir debout, ainsi que l'homme, car ils n'ont pas, comme lui, la tête en équilibre sur l'épine du dos, les os du bassin larges, les cuisses fermes et droites, les jambes musculeuses, et les talons saillans. Les *quadrumanes* posent obliquement leur plante de pied à terre, et s'ils se dressoient autant que nous, ils tomberoient sur leur dos. Non-seulement ceci est applicable aux plus petits *singes*, mais même aux plus voisins de notre espèce, tels que l'*orang-outang*, le *chimpanzés* et le *satyre*.

Toutes les espèces de quadrumanes sont omnivores, et sur-tout frugivores, parce qu'elles vivent sur les arbres des climats chauds des tropiques, où croissent beaucoup de fruits. Les *singes* les cueillent et les portent à leur bouche avec leurs mains à la manière des hommes. Ils savent fort bien arracher aussi les racines avec leurs ongles applatis comme les nôtres. On dit qu'ils sont naturellement appris à boire l'eau des fontaines dans le creux de leurs mains. Ils mangent de tout avec plaisir, noix, glands, bulbes, pain, feuilles, salade, coquillages, œufs, grenouilles, insectes, &c. Ils cherchent continuellement les puces et les poux, qu'ils croquent de même que certains nègres et quelques peuplades malaies, au rapport de Dampier et d'autres voyageurs. On assure même qu'en Portugal le menu peuple fait chercher ses poux par des *singes*, moyennant une petite rétribution

qu'on donne à leurs maîtres. Sur les bords de la mer, les *singes* savent prendre les huîtres et les moules, dont ils brisent l'écaille entre deux pierres, pour manger la chair de ces testacés.

Les *singes* sont extrêmement lascifs, car nous avons dit que toutes leurs passions étoient excessives; aussi leur tempérament est-il très-chaud. Leur lubricité est telle, qu'ils ne se contentent pas même de leurs femelles, puisqu'ils insultent souvent les femmes par des gestes révoltans, et que leurs voluptés sont brutales et dégoûtantes. Le *singe papion* devient jaloux des femmes, et écume de colère quand un homme approche seulement d'elles en sa présence. Les femelles de ce *singe* ont la même jalousie pour les hommes. Quelques-unes des plus grandes espèces ont un écoulement menstruel, ainsi que les femmes. Contre la coutume des autres mammifères, les femelles de *singes* souffrent le coït dans le temps de la gestation, de même que les femmes. Elles mettent bas un ou deux petits après une gestation plus ou moins longue, suivant les espèces; au reste, leur matrice a la même conformation que dans notre espèce, et si l'on suppose que la grossesse des femelles d'*orangs-outangs* s'étend jusqu'à six ou sept mois, comme on le rapporte de celle des *gibbons*, il seroit peut-être possible d'obtenir des individus métis ou *hommes-singes*, sur-tout en choisissant les races humaines les plus analogues aux *orangs-outangs*; des Hottentots, par exemple. De tels métis seroient bien curieux sans doute, et l'étude de leur intelligence feroit faire de grandes découvertes en métaphysique et dans la connoissance de l'homme.

Les femelles de *singes* portent leurs petits dans leurs bras ou sur leur dos, à la manière des négresses; elles leur présentent la mamelle, les embrassent, les choient, les amusent, et quelquefois les frappent ou les mordent lorsqu'elles n'en sont pas satisfaites. Les petits s'accrochent aux épaules de leurs mères, de sorte que celles-ci peuvent grimper sans qu'ils lâchent prise. Les mâles sont polygames dans les petites espèces, mais souvent monogames dans les plus grandes; ils prennent assez peu de soin de leurs petits et de leurs femelles. Au reste, leurs organes de génération ressemblent beaucoup, dans les deux sexes, à ceux de l'homme et de la femme, de sorte que l'accouplement seroit possible entre les grandes races de ces animaux et l'espèce humaine. On sait même avec combien d'ardeur la plupart des grands *singes* le desirent.

On a dit que tous les quadrumanes étoient, en général, portés à la malice; mais ceci supposeroit la connoissance du

bien et du mal et des idées morales de justice ou de vertu qu'un *singe* est fort éloigné d'avoir, à mon avis. Si ces animaux font mal, c'est sans le savoir; s'ils nous sont nuisibles, c'est sans en avoir l'intention ou la conscience; c'est un acte machinal et sans raison, comme font les fous; comme eux, ils sont vifs, impétueux, remuans, et ne paroissent songer, d'ailleurs, qu'au temps présent. Il n'est point extraordinaire, en outre, que leurs mouvemens soient semblables aux nôtres, puisqu'ils ont une organisation pareille à nous; cependant, comme les pouces des mains des *singes* sont fort petits et ne peuvent pas se mouvoir indépendamment des autres doigts, à cause de la réunion de leurs tendons, ces animaux ont moins d'adresse que l'homme pour la perfection des travaux manuels. A cet égard l'opinion d'Anaxagore, que l'homme doit l'étendue de son intelligence à l'adresse de ses mains, est vraisemblable, mais non pas exempte de difficultés. Au reste, les *singes* sont extrêmement forts, à proportion de leur taille; l'homme l'est beaucoup moins qu'eux, parce que la perfection de son esprit absorbe une partie de la vigueur de son corps.

L'instinct social des *singes*, ou plutôt leur goût pour vivre en troupes vagabondes plutôt qu'en société régulière, confirme la tendance qu'ont tous les animaux frugivores ou herbivores à demeurer ensemble, soit pour se défendre avec plus de facilité de leurs ennemis, soit pour l'avantage de leurs petits; mais les races carnivores ne trouvant ordinairement leur proie qu'avec difficulté, sont obligées de se séparer pour ne pas s'affamer réciproquement. Si quelques carnivores s'attroupent quelquefois, ce n'est que momentanément, pour faire une grande chasse ou pour détruire de puissans animaux; ensuite ils s'éloignent. Les *singes*, au contraire, peuvent vivre en communauté, parce qu'ils trouvent assez de nourriture pour fournir à leur subsistance, et qu'ils s'entr'aident mutuellement lorsqu'il s'agit de dévaster quelque jardin ou de ravager quelque champ. Aussi établissent-ils certaines règles pour le pillage et la maraude. Les uns font sentinelle, les autres se mettent en chaîne, et passent de main en main les fruits qu'ils volent, pour les mettre plus promptement en sûreté. Lord Kaimes (*Sketk of man.* tom. 1, *in*-4°.) fait dériver la sociabilité humaine de cet instinct que les *singes* ont pour s'attrouper.

Ces animaux ont une mémoire excellente, ils se ressouviennent long-temps des bons et des mauvais traitemens; ils sont très-rancuniers, et aiment beaucoup leur liberté; c'est pourquoi la plupart d'entr'eux périssent de chagrin dans les

fers de l'esclavage. Les grandes espèces sont alors d'une mélancolie continuelle, et ne s'accoutument jamais entièrement à la servitude de l'homme. On peut les tenir de force, jamais on ne les rend domestiques.

Tous les *singes* habitent sous les tropiques des deux hémisphères et jamais ailleurs; de même que les *perroquets*, qui ont la même patrie, et qui tiennent, parmi les oiseaux, le même rang que ceux-là parmi les mammifères. Il semble que la nature se soit plu à tracer ainsi des analogies d'une classe à une autre. (*Voyez* l'article OISEAU.) C'est un spectacle bien amusant de voir dans ces antiques et vastes forêts de la zône torride, les *singes* s'élancer d'un arbre à l'autre, se balancer suspendus aux branches, faire des gambades, se tenir en mille postures ridicules, se faire mutuellement des agaceries, se battre ou s'amuser ensemble, faire l'amour ou la guerre, et les femelles soigner leurs petits, les embrasser, les alaiter; pousser tous des cris de joie, de surprise, d'amour, se défendre contre les hommes avec des pierres, des bâtons, et même avec leurs excrémens qu'ils lancent, de leurs mains, à la tête de leurs ennemis; enfin offrir les scènes les plus risibles et les mœurs les plus singulières. Sur ces mêmes arbres voltigent et grimpent des troupes de *perroquets* qui jasent sous la feuillée, apprêtent leurs nids, font l'amour ou se divertissent dans ces heureuses retraites de mille manières différentes, et animent ces solitudes par leurs clameurs bruyantes et multipliées.

Le *singe* est indocile et pétulant, son caractère est revêche aux instructions qu'on lui transmet. Comme il est habitant exclusif des pays chauds, il n'engendre que difficilement dans les climats froids, ou du moins il y met bas rarement. On dit que les espèces sont monogames; néanmoins les mâles ne se contentent pas toujours d'une seule femelle, malgré la jalousie de celle-ci. Ces animaux aiment beaucoup à dérober, ils sont impudens et cependant timides; la seule vue d'une peau de *crocodile* ou de *serpent* les fait tomber en défaillance. Mais ce qu'il y a de plus remarquable en eux, c'est la faculté imitatrice qu'ils portent au suprême degré; il n'est aucune de nos actions corporelles qu'ils ne puissent copier. MM. de la Condamine et Bouguer virent des *singes* apprivoisés imiter leurs actions lorsqu'ils firent leurs observations pour la mesure de la terre; de même que ces académiciens, les *singes* plantèrent des signaux, regardèrent les astres avec une lunette, coururent à une pendule, prirent la plume pour écrire, et firent exactement tous les gestes de ces savans astronomes. On prétend que les *ouarines*, ou

singes hurleurs, savent sonder les plaies que leur font les chasseurs, y enfoncer leur doigt pour en retirer les flèches ou les balles, et remplir l'ouverture de feuilles mâchées au lieu de charpie. Les retraites, les marches sont dirigées, dans les troupes de *singes*, par les plus expérimentés d'entr'eux ; ils établissent même une sorte de subordination, et mettent un bon ordre dans leur pillage. Plusieurs espèces apprennent à exécuter tout ce qu'on leur enseigne, à porter de l'eau, du bois, laver la vaisselle, faire du feu, déchausser leur maître, et sur-tout à faire des tours de force, à danser sur la corde, faire la roue, et mille autres gentillesses fort divertissantes; car ils sont très-habiles pour tout ce qui dépend des mouvemens du corps. On dit qu'ils mettent toujours des sentinelles pour prévenir les dangers de leur troupe, et qu'ils punissent même de mort celles qui se sont endormies, ou qui n'ont pas bien rempli leur devoir. Dans leurs chasses, ils ne s'abandonnent point entr'eux ; un chasseur qui tue un seul *singe* dans une troupe nombreuse, court grand risque d'être assommé. Au reste, les passions des *singes* sont fort vives ; quoiqu'ils aiment beaucoup leurs petits, la mère les bat souvent, puis les embrasse, les étouffe de caresses, les serre contre son sein d'une manière extrêmement tendre; le mâle et la femelle ont même entr'eux l'attachement le plus vif, et le témoignent par des caresses et des complaisances, qui feroient honte à certains ménages de gens. Ils pleurent, gémissent, soupirent comme nous, mais ils ne parlent pas; les plus gros *singes* ont même des sacs membraneux au larynx, lesquels se remplissent d'air lorsqu'il sort de la glotte, et rendent leurs cris sourds; les autres espèces poussent des cris plus ou moins bruyans: les *alouates* ont une voix effrayante.

Ces quadrumanes ont les muscles de la face extrêmement mobiles, voilà pourquoi ils font si souvent et si facilement les plus laides grimaces. Il n'y a pas de plus grands grimaciers qu'eux sur la terre. Comme les yeux donnent l'expression des pensées, et les grimaces celles des sensations, l'on sent bien que les regards des *singes* ne sont pas expressifs comme ceux de l'homme.

Les grands *singes* sont d'un naturel plus réservé, plus réfléchi que les autres espèces ; les *guenons* sont déjà vives, pétulantes, et très-portées à détruire, mais les *macaques*, les *magots*, sont indociles, méchans et brusques ; les *babouins* sont brutaux, intraitables, et d'une férocité presque indomptable ; leurs desirs sont sales et dégoûtans. Remarquez que cette gradation de méchanceté est précisément en rapport avec le prolongement du museau. Car les *orangs-outangs*

n'ont qu'un angle facial de 65 degrés, les *guenons* en ont un de 60 deg., les *macaques* et *magots* de 45 deg., et les *babouins* de 30 deg. Ce rapport confirme bien l'observation de Camper, que le caractère des animaux devient plus brut à mesure que le museau s'alonge; car la cervelle se rétrécit en même proportion. L'intelligence des *singes* n'est, en général, guère plus étendue que celle des *chiens* dociles et bien dressés; mais leur adresse est plus grande, parce qu'ils sont plus avantageusement conformés. Le tact est très-développé chez eux, ainsi que l'odorat et le goût; ces deux derniers sens prévalent même sur tous les autres et dirigent leurs appétits, qui sont sensuels et grossiers dans presque toutes les espèces.

On peut établir cinq familles principales de *singes*, qu'on subdivise ensuite, s'il est nécessaire, pour faciliter la connoissance de ces animaux, car la plupart des divisions que font les naturalistes sont arbitraires; cependant quelques-unes sont fondées sur des différences naturelles et bien tranchées. (*Voyez* le *Mém.* de Cuvier et Geoffroy sur les *singes*, dans le *Journ. de Physique.*) La première famille est celle des grands *singes* ou des vrais ORANGS-OUTANGS, dont on connoît maintenant cinq espèces ou races différentes. Ces animaux n'ont jamais de queue ni d'abajoues; quelques races ont de légères callosités aux fesses. La tête des *orangs-outangs* est ronde à-peu-près comme dans les nègres, mais leur angle facial a 65 deg. d'ouverture. Tous appartiennent à l'ancien continent.

La seconde famille est celle des SAPAJOUS et des SAGOINS, dont la tête est plate, l'angle facial de 60 deg. Chacune de leurs mâchoires est garnie de douze dents molaires. Ces animaux sont exclusivement habitans du Nouveau-Monde, et se distinguent facilement par un nez applati dont les narines sont placées sur les côtés, et dont la cloison intermédiaire est fort épaisse. Les *sapajous* ont une longue queue, dont ils se servent pour s'attacher aux arbres ou pour saisir quelque chose, comme d'une main; les *sagoins* ne se servent pas de leur queue aux mêmes usages. Ces deux familles ont les fesses velues, mais elles sont privées d'abajoues. Nous ne croyons pas nécessaire de faire une famille à part des *alouates;* ce sont deux espèces de *singes* du nouveau continent, remarquables par leur faculté d'hurler avec une clameur épouvantable. Leur tête est faite en pyramide, et leur mâchoire inférieure est très-élevée. Au reste, ils ont, comme les *sapajous*, une queue prenante, et sont privés de callosités; car leurs fesses sont couvertes de poils, et ils ont douze molaires

à chaque mâchoire; de sorte que ce sont de véritables *sapajous*, par la queue prenante, la cloison épaisse du nez, le défaut d'abajoues, les fesses velues, le même nombre de dents et la même patrie. La seule forme du crâne et des organes de la voix les sépare de cette famille.

Nous plaçons ensuite les GUENONS, qui ont un angle facial de 60 deg., dix molaires à chaque mâchoire, des callosités aux fesses qui sont nues, des abajoues, c'est-à-dire des poches de chaque côté de la bouche, pour y placer des alimens, enfin une queue longue, mais non prenante. Cette famille est nombreuse, et appartient seulement à l'Ancien-Monde, comme les suivantes.

Les MACAQUES ou MAGOTS sont d'un rang inférieur aux précédens pour les qualités morales; leur angle facial est de 45 deg. d'ouverture. On leur trouve dix molaires à chaque mâchoire, des abajoues et des callosités aux fesses. Le plus grand nombre a une queue très-courte, et quelquefois nulle.

Enfin la famille des BABOUINS est composée des espèces les plus intraitables; ces animaux sont féroces et même carnivores; leurs dents canines sont longues; leur museau très-avancé forme un angle de 30 deg., et leur tête est très-applatie; ils ont dix dents molaires à chaque mâchoire, des abajoues, des fesses nues et calleuses. Ordinairement ces quadrumanes ont une queue très-courte, ou même ils en sont privés. Nous traiterons des espèces dans leur rang. *Voyez* les articles de chacune de ces familles.

Histoires remarquables et détaillées de plusieurs espèces de Singes. Description particulière des mœurs de chacun d'eux.

On trouve, dans la *Description de l'Afrique*, par Dapper, que le BARRIS (*Simia troglodytes* Linn.), espèce d'*orang-outang*, marche sur deux pieds comme l'homme, a beaucoup plus de gravité et d'intelligence que tous les autres *singes*, et qu'il est *fort galant auprès des dames*. Gassendi, dans la *Vie de Peyresc*, ajoute qu'il a naturellement un grand sens, et qu'il suffit de lui enseigner une fois quelque chose que ce soit pour qu'il l'apprenne. Lorsqu'on l'habille, il se tient droit tout comme un homme; on lui montre aisément à jouer de la flûte, de la guitarre et d'autres instrumens. Sa femelle a, comme les femmes, un écoulement menstruel. Selon Bontius, l'*orang-outang* de Java (*simia satyrus* Linn.) marche aussi debout, et la femelle a beaucoup de pudeur, contre l'ordinaire des autres *singes*, car lorsqu'elle voit des étrangers, elle se couvre de sa main, comme une autre Vénus pudique; elle pleure, elle gémit, et exprime toutes les habitudes de notre espèce avec tant de vérité, qu'on diroit qu'il ne lui manque que la parole. Allamand produit une lettre d'un chirurgien de Batavia,

qui dit avoir vu un couple de ces *singes*. Ils devenoient tous deux fort honteux lorsqu'on les regardoit trop curieusement : alors, dit-il, la femelle se jetoit dans les bras du mâle et se cachoit le visage dans son sein, ce qui faisoit un spectacle véritablement touchant. Ils sont de grandeur humaine, ne parlent point, mais jettent des cris; ils ne vivent que de fruits, d'herbages, de racines, et se tiennent sur des arbres dans des bois retirés. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne, leur vient, ajoute-t-il encore, du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, sur-tout dans leurs mouvemens et dans une *façon de penser*, qui leur est sûrement particulière, et qu'on ne remarque point dans les autres animaux, car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général.

La femelle d'*orang-outang* de Bornéo (*simia satyrus* Linn.), dont Vosmaër a donné l'histoire en 1778, étoit de si bon naturel, dit ce naturaliste, qu'on ne lui vit jamais montrer de méchanceté; son air avoit quelque chose de triste; elle aimoit la compagnie, sans distinction de sexe, préférant seulement ceux qui la soignoient journellement et lui faisoient du bien : souvent, lorsqu'ils se retiroient, elle se jetoit à terre, comme désespérée, poussant des cris lamentables, et déchirant tout le linge qu'elle pouvoit attraper dès qu'elle se voyoit seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenoit d'autres fois du foin, l'arrangeoit à son côté, et sembloit, par toutes ses démonstrations, l'inviter à s'asseoir auprès d'elle. Sa force étoit extraordinaire; elle mangeoit sans gloutonnerie presque de tout ce qu'on lui présentoit, ne paroissoit pas aimer la chair crue; mais elle aimoit sur-tout les plantes aromatiques, comme le persil. Elle ne chassoit point aux insectes, dont les autres espèces de *singes* sont si avides; le rôti et le poisson étoient ses mets favoris, et elle savoit fort bien se servir de cuiller et de fourchette. Quand on lui donnoit des fraises sur une assiette, c'étoit un plaisir de voir comme elle les piquoit une à une et les portoit à sa bouche avec la fourchette, tandis qu'elle tenoit l'assiette de l'autre main. Sa boisson ordinaire étoit de l'eau; mais elle buvoit très-volontiers toutes sortes de vins. Lui donnoit-on une bouteille, elle en tiroit le bouchon avec la main, et buvoit très-bien dans un verre; cela fait, elle s'essuyoit les lèvres comme une personne. Après avoir mangé, si on lui donnoit un cure-dent, elle s'en servoit au même usage que nous. Elle savoit tirer fort adroitement du pain et autre chose des poches. Lorsqu'elle étoit sur le vaisseau qui l'amena en Europe, elle couroit librement parmi l'équipage, jouoit avec les matelots, et alloit chercher comme eux sa portion de vivres à la cuisine. A l'approche de la nuit, cet animal alloit se coucher, arrangeoit le foin de sa litière, le secouoit bien, en formoit un tas pour son chevet, se couchoit sur le côté, et se couvroit bien chaudement, car il étoit fort frileux. Plusieurs fois ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge, l'étendit fort proprement sur le plancher, mit du foin au milieu, et, relevant les quatre coins, porta ce paquet avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, et tira ensuite la couverture sur son corps. Une fois, voyant ouvrir avec

la clef le cadenas de sa chaîne, il saisit un brin de bois, le fourra dans la serrure, le tournant et retournant en tout sens, et regardant si le cadenas ne s'ouvroit pas. On l'a vu essayer d'arracher des crampons avec un gros clou, dont il se servoit comme d'un levier. Lorsqu'il avoit uriné sur le plancher, il l'essuyoit proprement avec un chiffon. Il savoit aussi nettoyer les bottes, déboucler les souliers avec autant d'adresse qu'un domestique, et dénouoit fort bien les nœuds, quelque serrés qu'ils fussent. Avec un bâton dont il s'escrimoit fort bien, on avoit peine à lui ôter ce qu'il tenoit. Jamais il ne poussoit de cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvoit seul, et ce cri ressembloit d'abord à celui d'un *chien* qui hurle; ensuite il devenoit très-rude, comme le bruit d'une grosse scie. Cet animal grimpoit avec une agilité merveilleuse. Au reste, ses mouvemens étoient assez lents, et il paroissoit mélancolique. Cette femelle s'amusoit avec une couverture qui lui servoit de lit, et souvent elle s'occupoit à la déchirer : elle se tenoit ordinairement accroupie.

Fr. Leguat rapporte, dans ses *Voyages*, qu'il a vu à Java une femelle (1) de *singe* fort extraordinaire, qui cachoit son sexe de sa main, faisoit tous les jours son lit proprement, s'y couchoit la tête sur un oreiller, et se couvroit d'une couverture. Quand elle avoit mal à la tête, elle se serroit d'un mouchoir, et c'étoit un plaisir de la voir ainsi couchée dans son lit. Selon Henri Grosse, il se trouve de ces animaux vers le nord de Coromandel, dans les forêts du domaine du Raia de Carnate. Lorsqu'ils sont en captivité, ils en deviennent mélancoliques. Ils font avec soin leur lit, sont si modestes et si remplis de pudeur, qu'ils cachent leurs parties lorsqu'on les regarde. Lorsque la femelle mourut, le mâle donna toutes sortes de signes de douleur, et prit tellement à cœur la mort de sa compagne, qu'il se laissa mourir de faim et de chagrin.

L'*orang-outang* dont fait mention Tulpius (*simia satyrus* Linn.), marchoit souvent debout, même en portant des fardeaux très-lourds. Lorsqu'il buvoit, il saisissoit fort bien l'anse du vase, tenant le fond de l'autre main, puis s'essuyoit proprement les lèvres. Il montroit la même adresse pour se coucher, et savoit se faire un chevet, se couvrir, etc. Celui que nourrissoit l'illustre Buffon avoit, dit-il, un « air assez triste; sa démarche étoit grave, ses mouvemens mesurés, » son naturel doux et très-différent de celui des autres *singes;* il » n'avoit ni l'impatience du *magot*, ni la méchanceté du *babouin*; ni » l'extravagance des *guenons*.... J'ai vu cet animal présenter sa main » pour reconduire les gens qui venoient le visiter, se promener gra- » vement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à » table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la » cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même » sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y étoit invité; aller » prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre

(1) La plupart des voyageurs parlent plus souvent de femelles que de mâles de cette espèce, de sorte qu'on pourroit penser que le nombre en est plus considérable que celui des mâles; il se trouve aussi plus de femmes que d'hommes dans les pays chauds.

» du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout » cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, » et souvent de lui-même. Il ne faisoit du mal à personne, s'appro- » choit même avec circonspection, et se présentoit comme pour » demander des caresses. Il aimoit prodigieusement les bonbons; tout » le monde lui en donnoit, etc. ». (*Hist. natur. des Orangs-outangs*, tom. 35, édit. de Sonnini.)

Les *orangs-outangs* d'Afrique sont des *chimpanzées* ou *barris* (*simia troglodytes* Linn.). Voici ce qu'en dit de Grandpré, officier de la marine française, dans son *Voyage à la côte occidentale d'Afrique*, t. 1, p. 26, sq. On rencontre à la côte d'Angola le *kimpezey*: c'est le nom congo du singe *troglodyte*. « L'intelligence de cet animal est vraiment extraordinaire; il marche ordinairement debout, appuyé sur une branche d'arbre en guise de bâton. Les nègres le redoutent, et ce n'est pas sans raison, car il les maltraite durement quand il les rencontre. Ils disent que s'il ne parle pas, c'est par paresse; ils pensent qu'il craint, en se faisant connoître pour homme, d'être obligé de travailler, mais qu'il pourroit l'un et l'autre s'il le vouloit. Ce préjugé est si fort enraciné chez eux, qu'ils lui parlent lorsqu'ils le rencontrent.

» .... J'ai vu une femelle sur un vaisseau en traite; elle étoit sujette aux mêmes incommodités, accompagnées des mêmes caractères et des mêmes circonstances que chez les femmes... Il seroit trop long de citer toutes les preuves que cet animal a données de son intelligence; je n'ai recueilli que les plus frappantes.

» Il avoit appris à chauffer le four; il veilloit attentivement à ce qu'il n'échappât aucun charbon qui pût incendier le vaisseau, jugeoit parfaitement quand le four étoit suffisamment chaud, et ne manquoit jamais d'avertir à propos le boulanger, qui, de son côté, sûr de la sagacité de l'animal, s'en reposoit sur lui, et se hâtoit d'apporter sa pâte aussi-tôt que le *singe* venoit le chercher, sans que ce dernier l'ait jamais induit en erreur.

» Lorsqu'on viroit au cabestan, il se mettoit de lui-même à tenir dessous, et choquoit à propos avec plus d'adresse qu'un matelot.

» Lorsqu'on envergua les voiles pour le départ, il monta sans y être excité sur les vergues avec les matelots, qui le traitoient comme un des leurs; il se seroit chargé de l'empointure (partie la plus difficile et la plus périlleuse), si le matelot désigné pour ce service n'avoit insisté pour ne pas lui céder la place.

» Il amarra les rabands aussi bien qu'aucun matelot; et voyant engager l'extrémité de ce cordage pour l'empêcher de pendre, il en fit aussi-tôt autant à ceux dont il étoit chargé. Sa main se trouvant prise et serrée fortement entre la relingue et la vergue, il la dégagea sans crier, sans grimaces ni contorsions; et lorsque le travail fut fini, les matelots se retirant, il déploya la supériorité qu'il avoit sur eux en agilité, leur passa sur le corps à tous, et descendit en un clin-d'œil.

» Cet animal mourut dans la traversée, victime de la brutalité du second capitaine, qui l'avoit injustement et durement maltraité. Cet intéressant animal subit la violence qu'on exerçoit contre lui avec

une douceur et une résignation attendrissantes, tendant les mains d'un air suppliant pour obtenir qu'on cessât les coups dont on le frappoit. Depuis ce moment, il refusa constamment de manger, et mourut de faim et de douleur le cinquième jour, regretté comme un homme auroit pu l'être ».

Purchass rapporte, d'après Battel, que le *pongo* (qui est le même animal) ressemble à l'homme dans toutes ses proportions, mais qu'il est grand comme un géant, marche toujours debout, dort sur les arbres, se construit une hutte pour s'abriter de la pluie et se garantir du soleil, vit de fruits, et refuse la chair. Quand les nègres font du feu dans les bois, ces *pongos* viennent s'asseoir autour et se chauffer; mais il dit qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu en y jetant du bois. Il assure qu'ils ont cependant plus d'entendement que les autres animaux, bien qu'ils ne parlent pas, qu'ils vont de compagnie, attaquent et tuent même les nègres dans les lieux écartés, chassent les éléphans en les frappant à coups de bâton. Ces *pongos* sont si forts, que dix hommes ne suffiroient pas pour venir à bout d'un seul. On ne peut attraper que les jeunes; la mère les porte en marchant debout; ils se tiennent cramponnés à son cou. Cet auteur ajoute que lorsqu'un *pongo* meurt, les autres couvrent son corps de branches et de feuilles. Un de ces animaux avoit enlevé à Battel un petit nègre qui passa un an entier dans la société de ces *singes*; à son retour, ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avoient point fait de mal. Selon Schouten, leurs femelles ont deux grosses mamelles. Tous sont robustes, hardis, agiles, ne craignent point les hommes les mieux armés, se défendent vigoureusement à coups de pierre et de bâton. Ils sont si passionnés pour les femmes, qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles sont violées par ces *singes*. Ils tâchent même de surprendre des négresses, et les gardent pour en jouir : ils enlèvent sur-tout, au rapport de Froger, de Dampier, etc. les petites filles de neuf ou dix ans, et les emportant jusqu'au-dessus des arbres, dans leurs grands bras, on ne parvient à les leur ôter qu'avec les plus grandes peines. Au reste, ils ne leur font aucun mal, les nourrissent fort bien, et Delaborde a connu à Loango une négresse que ces animaux avoient gardée pendant trois ans. *L'orang-outang*, dit M. de Labrosse, a l'instinct de s'asseoir à table comme les hommes, mange de tout sans distinction, boit du vin et d'autres liqueurs. L'un d'eux qui étoit dans un vaisseau, se faisoit entendre des mousses lorsqu'il avoit besoin de quelque chose; et lorsque ces enfans lui refusoient ce qu'il demandoit, il se mettoit en colère, leur saisissoit les bras, les mordoit, et les abattoit sous lui. Un mâle fut malade en rade; il se faisoit soigner comme une personne : il fut même saigné deux fois au bras droit. Toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montroit son bras pour qu'on le saignât, parce qu'il se rappeloit que cela lui avoit fait du bien.

Schouten dit ailleurs que ces animaux, quoique pris au lacet, s'apprivoisent bien, et apprennent à faire certains ouvrages, et même le ménage, comme rincer des verres, balayer la chambre, tourner la broche, donner à boire, etc. Selon le témoignage de François Pyrard, les *barris* de Sierra-Leona, qui sont gros et membrus, ont

tant d'industrie, que si on les instruit de jeunesse, ils servent comme un domestique, pilent ce qu'on leur donne à piler dans des mortiers, vont quérir de l'eau à la fontaine dans de petites cruches, qu'ils portent toutes pleines sur leur tête; arrivés à la porte de la maison, si on ne les décharge pas de ces cruches, ils les laissent tomber, et les voyant versées, rompues, ils se mettent à pleurer et à crier comme des enfans. Suivant Fouché-d'Obsonville, les *orangs* sont peu méchans, et parviennent assez promptement à comprendre ce qu'on leur commande. Leur caractère ne peut se plier à la servitude; ils y conservent toujours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénérant en une espèce de consomption ou de marasme, doit bientôt terminer leurs jours. Allamand rapporte aussi que cet animal est très-fort, et le maître à qui appartenoit un *orang-outang*, étoit un assez gros homme; cependant, on a vu ce *singe* le prendre par le milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, et le jeter à trois pas de distance. Un jour, il empoigna un soldat, et l'auroit emporté au haut d'un arbre, si son maître ne l'eût pas empêché. Il étoit fort ardent pour les femmes; et quoiqu'il fût à Surinam depuis une vingtaine d'années, il grandissoit encore, et avoit bien cinq pieds et demi de hauteur.

Les *orangs-outangs* sont moins nombreux et plus rares que les autres *singes*; ils paroissent avoir été connus des anciens; au moins le *périple* de Hannon, amiral carthaginois, qui fit un voyage sur les côtes d'Afrique trois cent trente-six ans avant l'ère vulgaire, parle de ces animaux qu'il rencontra dans une île de la côte occidentale d'Afrique. « Il y avoit beaucoup plus de femelles que de mâles, tous » également velus sur toutes les parties du corps. Nos interprètes nous » les nommoient des *gorilles*. En les poursuivant, nous ne pûmes » parvenir à prendre un seul mâle; tous s'échappoient avec une » extrême vîtesse, parmi les précipices, et nous jetoient des pierres; » mais nous fîmes capture de trois femelles, qui se défendoient avec » tant de violence, en mordant et en déchirant ceux qui les ame- » noient, qu'on fut obligé de les tuer; nous les écorchâmes et rappor- » tâmes à Carthage leurs peaux empaillées ». (*Hannonis periplus, Hagæ Comit.* 1674, p. 77. trad. de van Berkel.) Elles furent depuis déposées dans le temple de Junon, et conservées avec tant de soin, que deux siècles après les Romains les trouvèrent quand ils détruisirent cette fameuse ville. Ce sont ces animaux, et les *pithèques*, qui ont donné lieu, chez les anciens, à la croyance des *satyres*, des dieux *sylvains*, des *faunes*, des *egipans*, des *tityres*, des *pans*, des *silènes*, des *onocentaures* et autres rêveries des poètes. Aussi les Egyptiens, desquels venoit ce culte des divinités champêtres, adoroient des *singes cynocéphales* et des *cercopithèques*. Juvénal, qui avoit voyagé en Égypte, dit:

> Effigies sacri nitet aurea cercopitheci,
> Dimidio magicæ resonant ubi Memnone chordæ,
> Atque vetus Thebe centum jacet obruta portis.

On trouve même dans Saint Jérôme un dialogue entre un hermite de la Thébaïde et un *satyre*, et le prophète Isaïe fait mention des *onocentaures* qui viendront danser en rond parmi les ruines de la grande

Babylone. Moïse avoit autrefois défendu aux Hébreux d'imiter ces Egyptiennes qui, par motif de dévotion, s'abandonnoient à la lasciveté de ces prétendus dieux champêtres. (*Lévitique*, c. XVII, *vers.* 7.)

Les *gibbons*, qui ont de si longs bras que leurs mains touchent à terre lorsque l'animal se tient debout, s'en servent comme de balanciers pour se maintenir en équilibre au haut des plus grandes tiges de bambous. Selon le Père Lecomte, ils marchent légerement et fort vite, toujours sur les deux pieds : leur naturel est très-doux; et pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connoissent, ils les embrassent, les baisent avec des transports singuliers; d'ailleurs, ils sont adroits, dociles, et lorsqu'on les impatiente, ils trépignent des pieds, et expriment fort bien leurs passions et leurs appétits. (Ce sont les *simia lar* de Linnæus.)

Marmol, Léon l'Africain, et Kolbe, nous disent que les *pithèques* (*simia, sylvanus* Linn.) ont beaucoup d'esprit et de malice; qu'ils vivent de fruits de toute sorte et vont en troupes les dérober dans les jardins ou dans les champs; mais avant de se mettre en campagne, un de la bande monte sur une éminence pour découvrir de loin l'ennemi, et quand il ne voit paroître personne, il fait signe aux autres par un cri. Tant qu'ils maraudent, la sentinelle est au guet; mais si-tôt qu'elle apperçoit quelqu'un, elle jette de grands cris; alors la troupe, sautant d'arbre en arbre, se sauve toute dans les montagnes. Les femelles portent sur leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas de faire avec cela de grands sauts de branche en branche. Quoiqu'ils soient bien fins, on en attrape par diverses inventions; quand ils deviennent farouches, ils mordent; mais pour peu qu'on les flatte, ils s'apprivoisent aisément. Au reste, ces bêtes font grand tort aux fruits et au blé, car ils en cueillent, en gâtent, et en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent ou en emportent, avant ou après la maturité. Ceux qu'on rend domestiques font, ajoute Marmol, des choses incroyables, imitant l'homme en tout ce qu'ils lui voient faire. Suivant M. Desfontaines, les mœurs des *pithèques* sont douces, sociales, son caractère devient familier; il marche à quatre pattes et se tient rarement debout, suit le monde comme un *chien*, est naturellement craintif, et distingue fort bien ceux qui lui veulent du mal, mais caresse ceux qui lui font du bien, et aime la compagnie; quoique très-lubrique, il ne paroît pas produire dans l'état de captivité; la femelle ne fait qu'un petit, qui monte sur le cou de sa mère, le serre étroitement de ses petits bras presque aussi-tôt qu'il est né; la femelle le transporte ainsi par-tout. Les Arabes prennent beaucoup de soin pour écarter ces maraudeurs de leurs jardins; mais ceux-ci ont toujours des vedettes qui annoncent à la bande l'approche de l'ennemi. Les anciens connoissoient ce *singe*, et il paroît que c'est celui dont Galien a donné l'anatomie pour celle de l'homme.

Quant au *magot*, c'est une bête maussade et grimacière, qui est aussi laide que méchante, et qui grince les dents, en marmottant, lorsqu'on le fâche. Lorsqu'un *magot* jette des cris de douleur, toute la bande accourt pour lui prêter assistance. Cet animal est, au reste, assez familier, et peut apprendre beaucoup de choses. Robert Lade,

qui en vit en abondance en Afrique, dit qu'il ne peut représenter toutes les souplesses de ces animaux qu'il poursuivoit; avec combien d'impudence et de légéreté ils revenoient sur leurs pas après avoir fui. Quelquefois ils se laissoient approcher de si près, que s'arrêtant vis-à-vis d'eux pour prendre ses mesures, l'auteur se croyoit presque certain de les saisir, mais d'un saut ils s'élançoient à plus de dix pas, et grimpoient avec agilité sur un arbre. Ils demeuroient ensuite tranquilles à le regarder,, comme s'ils eussent pris plaisir à considérer son étonnement. Une personne s'étant avisée de coucher en joue un fort gros *magot*, monté au sommet d'un arbre, après s'être long-temps fatiguée à le poursuivre, cette espèce de menace, dont il se souvenoit peut-être d'avoir vu l'effet sur ses camarades, l'effraya tellement, qu'il tomba presque immobile à terre, et dans l'étourdissement de sa chute on n'eut aucune peine à le saisir; mais ayant repris ses sens, on eut besoin de se servir de toutes sortes de moyens pour le conserver, en lui liant les pattes et la gueule, car il se défendoit avec beaucoup de force.

Le *papion* ou *babouin* (*simia sphinx* Linn.) est robuste, agile, mais très-méchant; il grince continuellement des dents, se débat avec colère, et sa lasciveté est inexprimable, de sorte que dans son pays les femmes n'osent point sortir, de peur d'en être insultées; il aime passionnément les fruits, les raisins, et tout ce qui croît dans les jardins. Lorsque ces *singes* veulent piller quelque verger, ou une vigne, ils font cette expédition en troupe; une partie entre dans l'enclos, dit Kolben, l'autre partie reste sur la cloison en sentinelle, pour avertir de l'approche du danger; le reste de la bande, placé au-dehors du jardin, à une distance médiocre les uns des autres, forme une ligne depuis le lieu du pillage jusqu'à leur retraite. Les premiers jettent les fruits à ceux qui sont sur la muraille ou la cloison, à mesure qu'ils les cueillent; ceux-ci les passent aux autres, et ainsi tout du long de la ligne, qui s'étend jusqu'à quelque montagne. Ils sont si adroits, et ont la vue si prompte, la main si adroite, qu'ils laissent rarement tomber à terre tous ces fruits en se les jetant les uns aux autres. Tout cela se fait dans le plus grand silence et promptement. Au moindre cri de la sentinelle, toute la troupe détale avec une vitesse étonnante. Suivant Sparrman, les *babouins* sont difficiles à tuer, et forcent même quelquefois les tigres à les lâcher; ils défendent chèrement leur vie contre les *chiens*. Lorsqu'on les blesse, ils ne crient point. Thunberg assure qu'ils vivent long-temps, sont extrêmement alertes; lorsqu'un *chien* les poursuit, ils le saisissent par les pattes de derrière, et le font tourner avant tant de roideur, que la pauvre bête en est tout étourdie, puis le déchirent cruellement avec leurs griffes et leurs dents. Les *babouins* mangent aussi les insectes, les scarabées, prennent adroitement les mouches en volant, aiment boire de l'eau-de-vie et même s'enivrer. Edwards rapporte qu'un homme qui étoit allé, avec une jeune fille, voir un *babouin*, ayant embrassé cette fille devant lui pour exciter sa jalousie, cette bête devint si furieuse qu'elle empoigna un pot d'étain qui se trouvoit là, le lança à la tête de l'homme, et lui fit une grande blessure. Cependant lorsqu'on prend le *babouin* de jeune âge, on peut s'en servir comme d'un *chien* de

garde. Le *mandrill*, selon Smith, sait pleurer et gémir comme les hommes lorsqu'on le frappe; il est d'ailleurs fort ardent pour les femmes; quand on le tourmente, il crie comme un enfant; c'est un animal fort dégoûtant; il a toujours le nez morveux, et se plaît à le lécher continuellement. Le *choras*, autre *babouin*, est plus propre, nettoie sa hutte, n'y laisse aucun excrément, et se lave même souvent le visage et les mains avec sa salive; la femelle sent le musc; elle montre une ardeur impudique pour les hommes.

Les autres *singes*, dit le Père Vincent Marie, ont tant de respect pour l'*ouanderou*, qu'ils s'humilient en sa présence, comme s'ils reconnoissoient en lui quelque supériorité; les princes et les grands estiment beaucoup ces *singes à barbe*, qui paroissent avoir plus de gravité et d'intelligence que les autres; on les éduque pour des cérémonies et des jeux, et ils s'en acquittent si parfaitement, que c'est une chose admirable. Ils en veulent principalement aux femmes, dit un autre voyageur, et après leur avoir fait cent outrages, ils finissent par les étrangler. Quelquefois ils viennent jusqu'aux maisons; mais les *Macassars*, qui sont très-jaloux de leurs femmes, n'ont garde de permettre l'entrée de leurs sérails à de si méchans galans; ils les chassent à coups de bâton. (*Descr. de Macacar*, p. 50.) Ce sont les *simia silenus* de Linnæus.

Bosman raconte que les *macaques* (*simia cynomolgus* Linn.) sont assez doux et dociles, mais au reste malpropres, extrêmement laids, et leurs grimaces sont affreuses; ils vont par bandes pour piller des fruits; ils prennent dans chaque patte un ou deux pieds de mil, autant dans leur bouche, autant sous leur bras, et s'enfuient ainsi chargés, en sautant continuellement sur les pattes de derrière. Quand on les poursuit, ils jettent leurs tiges de mil, ne gardant que celui qui est entre leurs dents, pour fuir plus vite. Ces animaux examinent soigneusement les tiges qu'ils arrachent, et si elles ne leur plaisent pas, ils les rejettent à terre pour en arracher d'autres, et ainsi causent encore plus de dégâts qu'ils ne volent de grains. Les femelles de cette espèce aiment les hommes et en sont jalouses; elles se jettent après les femmes pour les mordre et les battre.

Il y a des *guenons* appelées *patas* ou *singes rouges* (*simia rubra* Linn.) en Afrique; elles sont, dit Bruce, fort curieuses, mais moins adroites que les autres espèces; elles viennent regarder tout ce que les hommes font, paroissent en causer entr'elles, et se cèdent la place pour voir chacune à leur tour. Elles sont même si familières, qu'elles jettent des branches aux passans pour les agacer. Lorsqu'on leur tire quelques coups de fusil, on les voit tomber dans une étrange consternation; les unes poussent des cris affreux, d'autres amassent des pierres pour les jeter à leurs ennemis; quelques-unes se vident dans leurs mains, et lancent ce présent à la figure des spectateurs. Ces animaux pillent en bandes les vergers, à la manière des autres *singes*, et lorsqu'on les poursuit, les femelles, qui portent leurs petits dans leurs bras, s'enfuient aussi lestement que les autres, et sautent comme si elles n'avoient rien, au rapport de Lemaire. Les diverses espèces de *singes* qui sont fort nombreuses en Afrique, ne se mêlent

jamais entr'elles, et on n'en trouve jamais de deux sortes dans le même canton.

A Calécut, la superstition défend, selon Pyrard, de tuer aucun *singe*, qu'on regarde comme des especes d'hommes sauvages; aussi ils y sont en si grand nombre, si fâcheux, si importuns, qu'ils causent beaucoup de dommages, et que les habitans des villes et des campagnes sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour empêcher ces bêtes incommodes d'entrer dans les maisons, et d'y tout saccager. Ils derobent les fruits, les cannes a sucre, l'un d'eux faisant sentinelle et criant *houp*, *houp*, *houp* d'une voix forte, a l'aspect de l'ennemi; alors la bande des larrons jette ce qu'il tient de la main gauche, et fuit à trois pieds; si ces animaux sont serrés de près, ils jettent encore ce qu'ils emportoient de la main droite et se sauvent de plus belle sur les arbres; les femelles chargées de leurs petits, qui les embrassent étroitement, sautent aussi légèrement que les autres; elles ne produisent point en captivité, et ces *singes* ne s'apprivoisent jamais bien. Lorsque les fruits leur manquent, ils mangent des insectes, et vont attraper des poissons, des crabes sur le bord de la mer. Ils mettent leur queue entre les pinces du crabe, et dès qu'il serre, ils le tirent brusquement de l'eau, puis l'écrasent entre deux pierres pour le manger à l'aise. Ils savent fort bien aussi casser la noix de coco pour en manger l'amande et boire le vin de palme qui découle dans des cabochons. On les prend, dit Inigo de Biervillas, au moyen des noix de coco, auxquelles on fait un petit trou; ces *singes* y fourrent la patte avec peine, et des gens à l'affût viennent les prendre auparavant qu'ils ne soient dégagés. Ces animaux détruisent la nichée des oiseaux, et jettent leurs œufs à terre, mais ils ont les *serpens* pour ennemis, car ces reptiles les guettent, vont les chercher en rampant jusque sur les grands arbres, et épient le temps qu'ils sont endormis. Il y a des *serpens* prodigieusement grands qui avalent un *singe* d'une seule bouchée. Au reste, ces *singes* sont en possession des forêts, car les *lions*, les *tigres*, ne peuvent les aller chercher au-dessus des arbres. Lorsqu'ils veulent manger quelque chose, ils ont toujours soin de le flairer, et quand ils ont bien mangé, ils remplissent pour le lendemain leurs poches ou leurs abajoues. Dans les provinces de l'Inde où vivent les Braines, et où la religion recommande de ne tuer aucun animal, parce qu'on y croit à la transmigration des ames, les voyageurs nous disent que les *singes* y sont encore plus respectés que les autres bêtes, et qu'ils se multiplient à l'infini. On les voit en troupes jusque dans les villes; ils entrent dans les maisons à tout moment, y prennent tout librement, sans qu'on ose leur faire le moindre mal; de sorte que ceux qui vendent des fruits, des légumes, ont beaucoup de peine à conserver leurs marchandises; tant ces animaux abusent de la complaisance qu'on a pour eux.

Tous les voyageurs, d'un commun accord, nous attestent encore des choses plus singulières. Il y a dans la capitale du Guzarate, dans Amadabad, et même ailleurs, des hospices fondés par de pieux Indiens, pour y nourrir, y soigner des *singes* invalides, boiteux, estropiés, et tous ceux qui veulent s'y retirer et y vivre même sans être malades. D'autres fondations pieuses ordonnent dans quelques villes

de fournir deux fois la semaine du riz, des cannes à sucre, du mil, des fruits, aux *singes* du voisinage; aussi ces animaux, accoutumés à cette généreuse distribution de vivres, accourent en troupes comme des mendians dans les rues, et montent d'eux-mêmes sur les terrasses des maisons où ces provisions sont déposées, et l'on assure que si ces *singes* ne trouvoient pas leur ration accoutumée, ils s'en vengeroient en cassant et brisant les tuiles, les fenêtres et fracassant tout ce qu'ils rencontreroient. (Voyez *Thévenot*, *t. 3*, *p. 20*; *Gemelli Carreri*, *t. 5*, *p. 164*; *Voy. d'Orient du Père Philippe*; *p. 312*; *Laboullaye-Legouz*, *p. 253*; *Tavernier*, *t. 3*. *p. 64*, *etc.*) Ces *singes* sont sur-tout les *malbrouks*, les *bonnets-chinois* et les *talapoins* (*simia sinica* Linn., *S. faunus* et *S. talapoin* Linn.).

Les *callitriches* sont fort silencieux et si légers dans leurs gambades qu'on ne les entend point, selon M. Adanson; ils ne paroissent pas effrayés du bruit du fusil, et se laissent quelquefois tirer plusieurs coups sans fuir. Ils ne jettent aucun cri lorsqu'on les tue, et la troupe se contente de grincer des dents, de se rassembler, de faire mine d'attaquer; mais au reste, ils ne sont pas assez forts et courageux pour cela. Les moustacs sont puans et farouches. La peau des *guenons*, appelées *talapoins* sert, en Guinée, à faire d'excellens bonnets, et leur fourrure vaut plus de 20 francs. Les *singes* doucs (*simia nemæus* Linn.) broutent souvent comme les chèvres, des boutons d'arbrisseaux: il se forme aussi dans leurs intestins, des bézoards semblables à ceux des *gazelles*, et ils les lâchent quelquefois avec leurs excrémens, lorsque la peur d'être pris les fait vider en s'enfuyant. Les *guenons blancs-nez* (*S. petaurista*. Linn.) sont extrêmement douces et caressantes; elles aiment beaucoup badiner, mais se fâchent lorsqu'on se moque d'elles; elles sont curieuses et fort légères; lorsqu'elles sont en repos, elles soutiennent leur tête de leur main, et semblent alors enfoncées dans quelque profonde méditation. Avant de manger ce qu'on leur offre, elles le roulent dans leurs mains, comme un pâtissier qui roule sa pâte. Elles ont soin de tenir toujours sèche et propre leur jolie barbe; aussi l'essuient-elles très-souvent, et la peignent avec leurs doigts.

On connoît, d'après les récits de Quinte-Curce et de Strabon, ce qui arriva aux troupes d'Alexandre-le-Grand, lorsque ce conquérant entra dans les Indes. Les Macédoniens marchoient toujours en bon ordre, et passoient entre des montagnes où habitoient beaucoup de *singes*; ils campèrent dans cet endroit; et le lendemain matin, l'armée se mettant en marche, apperçut dans les montagnes, des troupes nombreuses et bien rangées par phalanges. Déjà les soldats, croyant voir l'ennemi, se disposoient au combat, lorsque Taxile, roi indien, rendu à Alexandre, détrompa l'armée en lui apprenant que ce n'étoient que des *singes*.

Quoique le *babouin* soit excessivement lascif, cependant, il ne permet pas que les hommes lui touchent les parties naturelles; alors, il les cache d'une main, et de l'autre applique de bons soufflets aux curieux. Les femelles de cette espèce en font autant à l'égard des femmes; mais elles ont plus que de la complaisance pour les hommes tentés de les examiner, car elles les attirent avec une impudence sans égale, et qu'on ne rencontreroit pas dans les dernières des prostituées.

Les nègres n'ayant pas toujours des armes à feu, leur décochent des flèches dans le visage, parce que les blessures qu'ils y reçoivent, les forçant à y porter la main, ils tombent plus aisément des arbres. On assure que la troupe cherchant souvent à venger la mort de ses compagnons, poursuit les nègres jusque dans leur case, tue quelquefois ceux qu'elle peut atteindre, et enfin, fait toutes sortes de dommages aux maisons, découvrant les toits, brisant les meubles, jetant la vaisselle par la fenêtre, etc.

Lorsqu'une *guenuche* veut donner à teter à son petit, elle le prend tendrement entre ses bras, l'embrasse, lui présente sa mamelle, le porte et le choie tout comme une femme fait à son enfant. On cite des exemples de leurs sentinelles mises à mort pour n'avoir pas bien fait le guet. Les *singes* sont dans les maisons, quoique apprivoisés, d'un naturel moqueur, malin, rusé et fripon, leur curiosité et leur impudence égalent leur lubricité dont l'esclavage ne peut éteindre l'ardeur. Leurs armes naturelles sont des bâtons, des pierres, et même leurs excrémens, comme nous l'avons dit. Tels sont les *singes* de l'ancien continent.

Ceux du Nouveau-Monde ne sont pas moins remarquables. Ainsi, les *alouates*, les *ouarines*, jettent des hurlemens si étranges, sur-tout pendant la nuit, que ceux qui les entendent pour la première fois, croyent que les montagnes vont s'écrouler. On entend de plus d'une grande lieue leur carillon lugubre. Si l'on en croit Marcgrave, les *ouarines* s'assemblent tous les jours, matin et soir, dans les bois; l'un d'eux prend une place élevée, fait signe de la main aux autres de s'asseoir et d'écouter. Il commence ensuite un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin, on croiroit qu'ils hurlent tous ensemble; cependant ils observent le silence. Lorsque l'orateur cesse, il fait signe aux autres de répondre; à l'instant tous hurlent d'une manière épouvantable: d'un autre signe il les fait taire et reprend son refrein; et après l'avoir écouté bien attentivement, la séance de cet athénée, ou de ce club sauvage, est levée. On pourroit croire, d'après ce récit au moins exagéré, que ces espèces des républicains discutent leurs affaires publiques, et qu'ils prennent les voix de chacun pour aviser aux moyens de gouverner leur état. Lorsque les sauvages les attaquent à coups de flèche, ces animaux retirent le dard de la plaie avec la main, la sondent du doigt, mâchent des plantes vulnéraires qu'ils appliquent sur la blessure. Ces animaux sont sauvages et indomptables: quoiqu'ils ne soient pas carnassiers et féroces, ils inspirent néanmoins de la crainte par leur air d'impudence, car ils sont robustes, hardis, et cependant sauvages. Leur chair est tendre, délicate, bonne à manger. Quoique maigre, un de ces animaux suffit pour rassasier dix personnes. Ces *singes*, dit Oexmelin, ne s'abandonnent jamais lorsqu'on les attaque, lancent des branches et leurs excrémens aux chasseurs; ils sautent d'arbre en arbre avec tant de prestesse, sans jamais tomber à terre, que la vue en est éblouie; ils s'accrochent aux branches avec leur queue qui est prenante, de telle sorte qu'en les tuant même tout-à-fait, ils restent ainsi suspendus, et on ne peut presque pas les avoir. Plusieurs mourant de cette manière, demeurent dans les arbres, y pourrissent et en tombent par lambeaux quelques semaines après.

Les petits se cramponnent si bien à la mère, qu'il faut tuer celle-ci pour les pouvoir prendre, car ils ne l'abandonnent pas même à la mort. Si ces animaux se trouvent embarrassés pour passer un ruisseau ou sauter d'un arbre à l'autre, ils s'entr'aident. Dampier assure qu'en passant dans les terres de la baie de Campêche, ces *singes* sautoient au-dessus de lui dans les arbres, craquetoient des dents, faisoient un bruit d'enragé. Ce sont, dit-il, les plus laids que j'aie vus de ma vie; ils faisoient des grimaces de la bouche et des yeux avec mille postures grotesques: les uns me jetoient des branches sèches, d'autres pissoient et faisoient leurs ordures sur moi : à la fin, un gros vint sur une petite branche au-dessus de ma tête et sauta tout droit contre moi, ce qui me fit reculer; mais il se prit à la branche par la queue et demeura là suspendu à se brandiller et à me faire la moue; ils nous suivirent jusqu'à nos huttes, avec des huées et des postures menaçantes. Les femelles sont fortes avec leurs petits, car elles en font ordinairement deux; elles en portent un sous leur bras, et l'autre s'accroche sur leur dos. Il ne nous fut jamais possible d'en apprivoiser. Après en avoir tiré un, et quelquefois lui avoir cassé une jambe, j'ai eu compassion de voir cette pauvre bête regarder fixement et manier la partie blessée et la tourner de coté et d'autre. Ces *singes* sont rarement à terre : on dit même qu'ils n'y vont jamais. (Dampier, *Voy.* t. 3, p. 504.)

Aucun des *sapajous*, soit grands, soit petits, et aucun *sagouin*, n'est sujet à l'écoulement menstruel comme plusieurs femelles de l'ancien continent, telles que les *orangs-outangs*, les *babouins* et les *guenons à fesses calleuses*. Neanmoins, plusieurs gros *sapajous* témoignent une grande ardeur pour les femmes. Il est même étrange avec quelle sagacité les *singes* découvrent le sexe des divers individus de l'espèce humaine quelque déguisés qu'ils soient; ils paroissent plutôt le deviner par l'odorat que l'observer par la vue.

Toutes les habitudes des *ouarines*, à l'exception de leurs cris effroyables et de leur méchanceté, conviennent au *coaita*, *sapajou* d'un naturel doux, traitable, intelligent. On prétend qu'il sait pêcher avec sa queue, car il peut prendre et ramasser tout ce qu'il veut avec elle. Dampier raconte qu'à l'île de Gorgonia, sur la côte du Pérou, ces *singes* viennent amasser des huîtres à la basse marée : lorsqu'ils veulent les manger, ils les posent sur une pierre, et avec une autre pierre ils les écrasent. (On assure que les *orangs-outangs*, au contraire, voyant des huîtres ouvertes, ont soin d'y jeter une pierre pour les empêcher de se fermer, et pour n'avoir pas les doigts pris entre leurs deux écailles.) D'Acosta témoigne dans son *Histoire naturelle des Indes*, avoir vu ces *coaitas* sauter d'un arbre qui étoit d'un côté d'une rivière à un arbre de l'autre rive. Quand ils veulent sauter, dit-il, en un lieu éloigné, et qu'ils ne peuvent y atteindre d'un saut, ils s'attachent alors à la queue les uns des autres, et font par ce moyen comme une chaîne de plusieurs; puis après ils s'élancent et se jettent en avant; et le premier étant aidé de la force des autres, atteint où il veut, s'attache à un rameau, puis il aide et soutient tout le reste, jusqu'à ce qu'ils soient tous parvenus, attachés ensemble à la queue les uns des autres. Leur chair est bonne à manger, et surtout grasse au temps de la maturité des fruits. Ces animaux ne sont

pas bien vifs, et ont un air mélancolique sur-tout en captivité; ils sont extrêmement adroits de leur queue. Dans l'état sauvage, ils se battent souvent entr'eux, dit-on; et lorsqu'on leur jette une pierre, ils garantissent leur tête du coup avec la main. Stedman rapporte qu'un de ces *singes* privés alloit chercher du vin au cabaret quand on le lui commandoit; il portoit le pot d'une main et l'argent de l'autre et ne payoit jamais avant d'avoir reçu le vin. Si des enfans lui jetoient des pierres dans la rue, il posoit son pot à terre, puis, recevant les pierres, les leur renvoyoit si adroitement qu'ils n'étoient plus tentés de l'attaquer; alors notre animal reprenant gravement son pot, le rapportoit à la maison sans y toucher le moins du monde, quoiqu'il aimât beaucoup le vin; il n'osoit pas en boire sans permission. Bancroft assure aussi qu'en liant à ce *singe* les mains derrière le dos, il marche debout pendant tout le temps qu'il est ainsi garroté. Si on le poursuit, il grimpe sur un citronnier ou un autre arbre, et jette des fruits à la tête de celui qui le chasse.

Les *sajous* sont fort gais, fort vifs et agiles. Ils supportent à merveille la température de nos climats, et peuvent même y produire en état de captivité. Rien de si joli, dit un observateur, que de voir le père et la mère avec leur petit qu'ils tourmentent sans cesse, soit en le portant, soit en le caressant. La femelle aime son enfant à la folie; le père et la mère le portent chacun à leur tour; et quand il ne se tient pas bien, il est mordu bien serré. « Les *sajous*, dit Buffon, sont fantasques » dans leurs goûts et leurs affections; ils paroissent avoir une forte » inclination pour certaines personnes, et une grande aversion pour » d'autres, et cela constamment ». Le clitoris des femelles est proéminent, de sorte qu'on les prend souvent pour des mâles. Tous ces animaux ont, au lieu de voix, un sifflement aigu et monotone, qu'ils répètent fréquemment. Lorsqu'ils sont en colère, ils secouent fortement la tête en prononçant avec vitesse ces syllabes : *pi*, *ca*, *rou*. Au reste, tous les *sajous* et *sagouins* ont un sifflement au lieu de voix. Les *sajous* se tiennent par troupes de plus de trente; ils sont naturellement curieux : on les apprivoise si aisément qu'on peut les garder sans les tenir à la chaîne, ni les contraindre. Ils vont par-tout et reviennent d'eux-mêmes, et se plaisent à tout déranger, de sorte qu'ils se rendent incommodes; mais toujours doux, aimant à jouer, ils font des cabrioles singulières. En peu de temps, ils ont parcouru tous les arbres d'une forêt; ils cherchent sur-tout les grands bois frais, près des rivières : chaque nuit, ils vont dormir sur des palmiers ou sur de grands roseaux. On les accuse de malpropreté, et ils sont très-friands d'araignées; ils ne refusent ni le vin, ni l'eau-de-vie; on les trouve même lascifs et indécens, car le tempérament de ces petites bêtes est très-chaud; ils se servent aussi de leur queue pour saisir différens objets.

Dans l'Ile-Grande, ou île Saint-George (dit Legentil, *Voy.* t. 1, pag. 15.), il y a des *singes* qu'on appelle *pleureurs*, qui imitent le cri d'un enfant (ce sont des Saïs, *Simia capucina* Linn.). Selon Dampier, ils sont d'une laideur affreuse et sentent beaucoup le musc. Leur douceur égale leur docilité, mais ils sont si craintifs qu'ils se mettent à pleurer. Jean de Léry dit dans son vieux style (*Voy.* p. 154.):

« Le naturel des *cays* est tel, que ne bougeant guère de dessus un arbre » qui porte un fruit ayant une gousse comme nos grosses fèves, de » quoi ils se nourrissent, ils s'assemblent ordinairement par troupes, et » principalement en temps de pluie. C'est un plaisir de les ouïr crier » et mener leur sabat sur ces arbres. Au reste, cet animal n'en porte » qu'un d'une ventrée; mais le petit ayant cette industrie de nature, » que si-tôt qu'il est hors du ventre, il embrasse et tient ferme le cou » du père ou de la mère. S'ils se voyent pourchassés des chasseurs, » sautant et l'emportant de branches en branches, le sauvent de cette » façon; partant, les sauvages n'en pouvant guère prendre, ni jeunes, » ni vieux, n'ont d'autres moyens de les avoir, sinon qu'à coups de » flèches, les abattent de dessus les arbres, dont tombent étourdies et » quelquefois bien blessées. Après qu'ils les ont guéries et un peu appri- » voisées, les changent pour quelques marchandises; je dis nommé- » ment apprivoisées, car du commencement qu'elles sont prises, elles » sont si farouches, qu'elles mordent si opiniâtrément, qu'il faut les » assommer pour les faire lâcher prise ».

« Par la gentillesse de ses mouvemens, par sa petite taille, dit » Buffon, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le » feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le *saïmiri* a toujours » eu la préférence sur les autres *sapajous;* et c'est en effet le plus » joli, le plus mignon de tous, mais il est aussi le plus délicat et le » plus difficile à transporter et à conserver ». Marcgrave rapporte qu'il relève sa queue avec grace; qu'il faut le traiter avec douceur, car il crie à voix très-haute pour peu qu'on le touche, et il entre facilement en colère. Souvent il tombe, étant captif, dans un ennui qui le fait périr. Dans l'état sauvage, ces animaux vivent en troupes: les *sakis* vont de même; ils ont pour voix un sifflement; ils aiment le miel, mangent les abeilles et pillent les ruches. Les *tamarins* de Cayenne sont de fort petits *singes* très-familiers, qui font mille tours agréables; ils se tiennent dans les grandes futaies et les terres les plus élevées, tandis que les *sapajous* préfèrent les cantons bas et humides. Les premiers sont assez hardis, s'approchent volontiers des maisons, et ne se tiennent presque jamais à terre. On les apprivoise aisément; mais ils sont colériques, mordent avec fureur, et s'ennuient beaucoup dans l'état de domesticité. Ils savent prendre les puces aux *chiens*. « Ils s'avisent, dit Buffon, de tirer quelquefois leur langue qui est de » couleur rouge, en faisant en même temps des mouvemens de tête » singuliers. Les Américains n'en mangent pas la chair ». L'*ouistiti* est le plus petit des *singes*. Selon Stedman, il est très-sensible au froid, et se chagrine facilement en état de captivité, de sorte qu'il en meurt pour l'ordinaire. On a réussi en Portugal à les faire produire, et le mâle prend soin des petits aussi bien que la femelle. La voix du *pinche* est douce et flûtée comme le chant d'un oiseau: du reste, c'est un des plus jolis *singes;* mais il est fort délicat, et Jean de Lery dit « qu'il est si glorieux, que pour peu de fâcherie qu'on lui fasse, il se » laisse mourir de dépit ».

On a vu des *singes* qui ont pris la petite-vérole en jouant avec des enfans attaqués de cette maladie, et Valmont de Bomare en rapporte un exemple. On savoit déjà que d'autres animaux domesti-

ques devenoient quelquefois susceptibles d'être atteints de cette affection contagieuse.

Dans les pays où les *singes* abondent, ils causent beaucoup de dégâts, et les habitans leur font la guerre. Ils s'y prennent de diverses manières pour les saisir. Quelquefois on porte un vase plein d'eau miellée dans une forêt, et devant la troupe des *singes* on s'en lave le visage; ensuite on se retire en substituant adroitement un vase plein de glu à celui d'eau miellée. Les *singes* par cet instinct d'imitation qui leur est propre, viennent faire de même; mais s'engluant toute la figure et les yeux, on peut aisément les prendre ensuite. D'autres personnes engluent aussi des bottes qu'ils mettent à la portée des *singes*, et en essaient d'autres non engluées devant la troupe des animaux malfaisans; ceux-ci viennent pour imiter le même manège, et se trouvent empêtrés à leur dam. Les habitans de quelques îles leur tendent divers piéges, des trappes, etc.; ils prennent des petits dans une cage, les font crier pour que la bande accoure, de la même manière que les oiseaux à la pipée. D'autres fois on les attire par quelque boisson enivrante, ou quelque liqueur étourdissante, mais sucrée, de sorte qu'ils se laissent prendre ensuite sans peine; ou bien on parsème des semences et des fruits près d'un lieu où l'on a placé quelques pièces de feu d'artifice avec une mèche pour les faire partir au milieu de la troupe des *singes*, occupée à manger. Le bruit et le feu les étonnent tellement qu'on peut les saisir avant qu'ils aient le temps de se reconnoître, ou d'emmener leurs petits avec eux. Dans quelques pays de l'Inde on a des miroirs garnis de ressorts qui saisissent tout-à-coup comme des traquenards, et lorsque le *singe*, qui est fort curieux, vient pour se mirer, le ressort le prend soudain, de manière qu'il ne peut échapper.

Des auteurs assurent même qu'on profite dans certains pays de cet instinct imitateur des *singes*, pour faire travailler même les individus sauvages. Comme le poivre et quelques autres aromates grimpent jusque sur les plus petites et les plus hautes branches des arbres, on ne peut les y aller cueillir. Les Indiens recueillent d'abord les graines les plus faciles à prendre, et les arrangent en petit tas au bas de l'arbre. Les troupes de *singes* qui observent cela, ne manquent pas de venir, lorsque tout le monde s'est retiré, et de cueillir de la même manière toutes les graines, et dépouillent les arbres jusqu'à la cime, en amassant de même la récolte au pied; les Indiens viennent ensuite l'enlever pendant la nuit. Les *singes* ne seroient pas si fidèles imitateurs, s'il s'agissoit de cueillir des fruits qui fussent agréables à leur goût.

Nous avons rassemblé ce que nous avons trouvé dans différens auteurs sur l'histoire des *singes*; mais il est à croire qu'il reste encore beaucoup à dire, et qu'on ne connoît pas toutes les espèces. On ne garde ces animaux que comme des jouets, et cependant ils peuvent offrir beaucoup de sujets de méditation à l'homme. Nous ne sommes pas néanmoins du nombre de ceux qui confondent entièrement ces animaux avec notre espèce; si nous trouvons une grande ressemblance d'organes, la différence entre les facultés morales et intellectuelles est immense; mais les hommes se tiennent rarement dans

un juste milieu lorsqu'ils viennent à examiner de près ces animaux, et penchent toujours plus pour une façon de penser que pour une autre. Cependant il me semble bien démontré que l'homme n'est ni un pur animal, ni une simple intelligence, et il faut reconnoître qu'il est essentiellement formé de deux natures. *Voyez* HOMME, NÈGRE, et l'histoire particulière de chaque race de *singes*. (V.)

SINGE D'ANGOLA, est principalement le *jocko* ou l'*injocko*, le *barris*, le *chimpanzée*, qui n'est que le même animal connu sous le nom de *satire orang-outang* (*simia troglodytes* de Linn.); c'est aussi le *quoyas-morrou* de Dapper. On trouve encore le *pithèque*, le *macaque*, le *magot*, le *callitriche* et la *mône* dans ces mêmes pays. (V.)

SINGE ANNELÉ, est une espèce ou variété de *sagouin* qui se voit au Muséum de Londres, et que Pennant a décrite dans sa *Synopsis of Quadrupeds*, p. 121, n° 87, sous le nom de *The annulated monkey*. Il a la face plate, une barbe longue aux joues et un toupet sur le front; les poils du corps et des membres sont bruns en dessus; le ventre est cendré, et la queue, qui est plus courte que le corps, est annelée alternativement de brun pâle et de brun plus foncé. Il paroît que ce *singe* a de la ressemblance avec l'*ouistiti* (*simia jacchus* Linn.). (V.)

SINGE D'ANTIGOA, décrit par Pennant dans son *Synopsis of Quadrupeds*, p. 129, n° 97, paroît être un *sajou* long de dix-huit pouces, sans la queue, qui est cendrée et a vingt pouces de longueur; sa face est noire, ses joues barbues, son dos et ses côtés sont mêlés de noir et de roux vif; le ventre est blanc; les jambes, noires en dessus, sont cendrées en dessous. (V.)

SINGES DES ANTILLES. Ce sont des *sapajous* et des *sagouins*, dont le Père Lecomte, missionnaire, fait un grand éloge, car il témoigne qu'ils sont d'une industrie toute particulière, et qu'ils sont doués d'un grand instinct. Lorsqu'il s'agit de se défendre, ils savent fort bien s'y prendre et reconnoître leurs ennemis. Agiles, hardis, grands imitateurs et fort vindicatifs, ils attendent l'occasion favorable pour en profiter. Tels sont les *coaitas* et les *sajous*. (V.)

SINGE ARABATA. Gumilla, dans son *Hist. de l'Orénoque*, t. 2, donne ce nom à l'*alouate*, espèce de *sapajou* très-criard, nommé *simia seniculus* par Linnæus. (V.)

SINGES DU BENGALE, espèces diverses, telles que le *bonnet chinois* (*simia sinica* Linn.), le *malbrouck* (*simia faunus* Linn.), le *mantégar* (*simia mormon* Linn.), la *simia apedia* Linn., l'*aigrette* (*simia aygula*), la *mône* (*simia mona* Linn.), &c. Les doux habitans de cette contrée, loin

de leur faire du mal, leur offrent souvent à manger, et portent pour eux des vivres dans les forêts. Ils les regardent comme des hommes malheureux et dégénérés, qui fuient la société et suivent les seules loix naturelles. Les peuples du Malabar étendent encore plus loin cette bienveillance; elle va jusqu'à leur bâtir des hôpitaux, et leur consacrer des asyles où ils puissent finir leur vieillesse en sûreté. Dans ces maisons de charité il y a des servans chargés de fournir des alimens à ces animaux, et les dévots leur font des legs à leur inort. Il y a aussi des hospices fondés pour les autres animaux, tels que les *chiens* incurables; il est vrai que cette charité est extravagante, mais les Européens auroient-ils droit d'en blâmer l'excès, eux qui ne donnent qu'à grande peine un asyle au pauvre, à l'affligé, au vieillard sans ressource, au défenseur de la patrie, qui rognent même leur nécessaire, qui les entassent sur des paillasses infectes, et qui semblent moins vouloir les soulager que les faire promptement mourir par leurs mauvais traitemens et leur sordide avarice.

On assure que les *malbroucks* sont fort habiles à marauder dans les vergers et les champs de cannes à sucre. Lorsque leur troupe est occupée à quelque expédition de ce genre, un d'entr'eux se tient en sentinelle sur un arbre, et crie *houp, houp, houp*, lorsqu'il voit l'ennemi; alors la bande malfaisante détale au plus vîte, portant le butin dans une main et dans leurs abajoues; les mères prennent leurs petits sur leur dos, et tous se retirent dans quelque forêt, où ils se cachent dans les arbres, et sautent lestement de branche en branche. Lorsqu'ils vont sur les bords de la mer, ils amassent les coquillages, qu'ils brisent entre deux pierres pour en manger l'animal. On prétend qu'ils pêchent des crabes avec leur queue, en la leur donnant à pincer, et les enlèvent subitement. Les *serpens* causent beaucoup de frayeur à ces *singes*. (V.)

SINGE BLANC-NEZ, est une *guenon* d'Afrique nommée par Linnæus *simia petaurista*. La *guenon à nez blanc proéminent* est le SINGE HOCHEUR (*Simia nictitans* de Linnæus). *Voyez* ce mot. (V.)

SINGE BOGGO, est le *mandrill* (*simia maimon*, et la *simia mormon* de Linnæus). C'est un *babouin* de l'Afrique. (*Voyez* MANDRILL.) Néanmoins, d'après la description imparfaite qu'en donne Smith, on ne peut reconnoître le *mandrill*, mais plutôt un *singe* d'une espèce voisine, tel que le *papion* ou quelque *babouin*; ne seroit-ce pas la *simia sphinx* de Linnæus? ou la *simia porcaria*, qui est le *singe noir* de Levaillant? (V.)

SINGE-BOUC. Il semble que les brillantes fictions des

poètes sur les divinités champêtres soient plus fondées dans la nature qu'on ne l'imagine. Ils nous représentent les *satyres*, les *faunes* comme des espèces de *singes-boucs*, et il existe des animaux qui tiennent des caractères de ces deux genres de quadrupèdes. Pennant a décrit le *singe-bouc* (*The goat-monkey*, voyez sa *Synopsis of Quadrupeds*, p. 120, n° 88.), et il dit que sa face est nue, de couleur bleue, avec des rides obliques, comme dans le *mandrill*; mais il a une barbe comme celle du *bouc*. La couleur du poil, sur le corps et les membres, est d'un brun foncé, et la queue est longue. Nous n'avons pas d'autres détails sur cette espèce ou variété, qui se voit dans le Muséum de Londres. (V.)

SINGE BRUN. C'est une espèce de *guenon* que Pennant a nommée *tawny monkey* (*Synops of Quad.*, p. 120, n° 86.). Elle est de la taille d'un *chat*, sa face et ses oreilles sont d'une couleur de chair, les poils du corps sont bruns et cendrés à leur origine, la queue est plus courte que le corps, le dos a une couleur orangée, le ventre est blanc et les membres sont cendrés. Cet animal, qui se trouve aux Indes, est, dit-on, fort malin. Il y a une variété de cette espèce à face noire, avec de longs poils blancs. (V.)

SINGE A CAMAIL, est la *guenon à camail* de Buffon, *cercopithecus comosus*, et peut-être la *simia hamadryas* de Linnæus. (V.)

SINGE CAPUCIN (*Voyez* SAJOU.). Il y a plusieurs races ou variétés dans cette espèce. On connoît le *sajou brun*, le *sajou gris* (*simia apella* Linn.), et le *sajou nègre*, qui ne diffère presque pas du *sapajou brun* (*simia trepida* Linn.). Buffon nomme *sajou cornu* la *simia fatuellus* de Linn. Le *singe tête de mort* (*simia morta* Linn.) est encore une variété des *sajous*, dont l'histoire est fort embrouillée dans les auteurs. (V.)

SINGE DE LA COCHICHINE; est le *douc* (*simia nemæus* Linn.), fort jolie espèce de *guenon* qui n'a point les fesses pelées, et dont la face est entourée d'une espèce de crinière. Le *singe nasique*, espèce de *guenon à nez long* (*simia nasica*), vient encore de la Cochinchine. Le *douc*, qui se trouve aussi, à ce qu'il paroît, à Madagascar, et y est nommé *sifac*, produit une espèce de bézoard, comme l'*ouanderou*. (V.)

SINGE CORNU. C'est l'*aigrette*, espèce de *macaque* nommé par Linnæus *simia aygula*; elle a beaucoup de rapport avec le *maimon* ou *singe à queue de cochon* (*simia nemestrina* Linn.). *Voyez* AIGRETTE. (V.)

SINGE COURONNÉ, est la *guenon couronnée* de Buf-

fon, variété de l'espèce appelée BONNET CHINOIS (*simia sinensis* Linn.). *Voyez* aux mots GUENONS et MACAQUE. (V.)

SINGE A CRINIÈRE, espèce de *guenon* mal décrite, qui est peut-être la *simia vetulus*, ou *faunus* de Linnæus, rangée parmi les *cercopithèques* par Erxleben. (V.)

SINGE EN DEUIL ou SAPAJOU EN DEUIL, est une espèce de *singe* du nouveau continent, qui se voyoit dans la ménagerie du prince de Hesse-Cassel, et que Erxleben a décrite sous le nom de *cebus lugubris*. (*Syst. Règn. anim.*, gen. 5, sp. 9.) Sa taille égale celle du *sajou brun*, et sa couleur est entièrement noire, excepté la face, et les pattes ainsi que les autres parties nues, sont d'un rougeâtre couleur de rouille. Cet animal n'a point de barbe. Peut-être est-il une variété du *sajou*. (V.)

SINGE-ÉCUREUIL (*Simia sciurus*), dénomination du *maki* dans quelques auteurs d'Histoire naturelle. (S.)

SINGE A FACE POURPRÉE. *Voyez* GUENON. (V.)

SINGE GUARIBA de Marcgrave, est l'*ouarine* (*simia beelzebut* de Linnæus). (V.)

SINGE HOCHEUR, est la *guenon à nez blanc proéminent*, décrite par Buffon. Elle porte dans le *Systema naturæ* de Linnæus, le nom de *simia nictitans*. (V.)

SINGE-LION. C'est le *marikina*, espèce de *sagouin* du nouveau continent, qui est la *simia rosalia* de Linnæus, joli petit animal d'un caractère vif. *Voyez* MARIKINA. (V.)

SINGE A LONG NEZ. C'est le *nasique* de Daubenton, espèce de *guenon* de la Cochinchine, *simia nasica* des naturalistes. Son pelage est fauve, sa face noire et son nez fort long. *Voyez* NASIQUE à la suite du mot GUENON. (V.)

SINGE DE MOCO, est le *babouin à museau de chien* (*simia hamadryas* de Linnæus). Il paroît que la *guenon à museau alongé* est de la même espèce. Ces animaux se trouvent dans l'intérieur de l'Afrique. (V.)

SINGE MONKIE. C'est la *simia morta* de Linnæus, espèce de *sajou* décrit par Seba. (*Museum*, t. 1, p. 22, tab. 35, fig. 1.) On l'appelle encore *singe à tête de mort*, et il paroît se rapporter à la race des *sajous* (*simia apella* Linn.), ou du *saimiri* (*simia sciurea* Linn.). (V.)

SINGE MUSQUÉ ou SINGE PLEUREUR. C'est le *saï* (*simia capucina* de Linnæus). Cet animal, qui est de la famille des *sajous*, n'a pas la queue prenante, et il appartient au Nouveau-Monde. Il y en a une variété à *gorge blanche*. (Voyez SAÏ.) Le *pinche* (*simia œdipus* Linn.), l'*ouistiti*

(*simia jacchus* Linn.) répandent aussi une odeur de musc, sur-tout lorsqu'on les irrite. (V.)

SINGE NÈGRE, est le *singe capucin* ou le *saï*, même espèce que la précédente. On l'appelle *nègre* parce que son pelage est presque tout noir. Il répand une odeur un peu musquée, principalement quand on l'irrite. Son cri est assez désagréable; il a un ton dolent et plaintif, qui l'a fait surnommer le *pleureur*. C'est l'*Héraclite* du Nouveau-Monde, comme l'*alouate* en est le Démosthène. (V.)

SINGE NOIR de Levaillant, est la *simia porcaria* de Linnæus, espèce de *macaque* ou *babouin* d'Afrique. (V.)

SINGE DE NUIT DE LA GUIANE. Il répand une odeur forte, et vit de fruits, de graines d'aouara, de bois rouge, comme les autres *singes*. Comme il n'a pas la queue prenante, il appartient à la famille des *sagouins*. On assure qu'il est fort rare, qu'il pèse au plus trois livres, qu'il sort principalement de nuit, et se couche pendant le jour sur les branches des arbres, ou se tient dans des réduits de feuillages. Son cri est un sifflement aigu. La femelle fait un ou deux petits, toujours cramponnés sur son dos. Au reste, ce *singe* n'est pas aussi vif et aussi léger que les autres, quoiqu'il grimpe fort lestement. Son pelage est fin et fort doux, de couleur brune. C'est la *simia pithecia* de Linnæus, ou le SAGOUIN SAKI. *Voyez* ce mot. (V.)

SINGE PALATINE, est le *rolovay*, que les naturalistes croient être une variété de la GUENON DIANE (*Simia diana* de Linnæus). L'*exquima* de Marcgrave paroît aussi appartenir à la même espèce. Ce sont des animaux de l'ancien continent. (V.)

SINGE DU PARA, est le *mico* (*simia argentata* de Linnæus), joli *sagouin* rapporté par La Condamine. Son poil est d'un beau blond argenté, et toutes ses parties nues sont d'un rouge vif de vermillon. *Voyez* MICO. (V.)

SINGE PLEUREUR, *Simia capucina* de Linnæus, est le SAÏ, *singe musqué* et *singe nègre* de plusieurs voyageurs. On le confond aussi avec les SAJOUS BRUN, GRIS et NÈGRE, qui sont la *simia apella* de Linnæus. *Voyez* ces mots. (V.)

SINGE POURPRÉ ou GUENON A FACE POURPRÉE de Buffon, est décrit par Pennant dans son *History of Quadrupeds*, tom. I, pag. 184, figuré pl. XXI. C'est peut-être une variété de l'OUANDEROU (*Simia silenus* de Linnæus), car on lui donne le même nom à l'île de Ceylan. (V.)

SINGE A QUEUE DE COCHON est le MAIMON, *Simia nenustrina* de Linnæus, de la famille des MACAQUES. Le

PATAS A QUEUE COURTE est une variété de cette espèce. *Voyez* ces mots.

SINGE A QUEUE DE RENARD est le SAKI ou l'YARKÉ (*Simia pithecia* de Linnæus). Cet animal n'a pas la queue prenante, et il appartient au Nouveau-Monde, à la famille des SAGOUINS. *Voyez* ces articles. (V.)

SINGE-RENARD (*Simivulpa*). Gesner a désigné ainsi le *sarigue*. (S.)

SINGE SIFFLEUR, est un *sagouin* appelé SAÏ, *singe capucin, singe nègre* (*simia capucina* de Linnæus). *Voyez* SAÏ. (V.)

SINGE SYRICHTA, espèce ou variété de *singe-guenons* mal décrite et mal connue, qu'on trouve figurée dans Petiver, *Gazophyl.*, pag. 21, tab. 13, fig. 11, *simia syrichta* de Linnæus. (V.)

SINGE TÊTE DE MORT, *Simia morta* de Linnæus, espèce mal figurée et mal décrite dans les auteurs; c'est, à ce qu'il paroît, une variété du *sapajou brun* ou du *sajou nègre* (*simia apella* de Linnæus), dont Séba donne une méchante figure. Au reste, cet animal appartient au nouveau continent. Gmelin pense que ce n'est qu'une variété du SAÏMIRI (*Simia sciurea* Linn.). (V.)

SINGE VARIÉ ou SINGE VIEILLARD, est la *guenon-mône* (*simia mona* Linn.). Elle habite dans la Mauritanie et les plus chaudes contrées de l'Asie. C'est un joli animal, long d'un pied et demi, sans compter sa queue; il est d'un naturel doux, caressant, vif, docile, et supporte assez bien le froid; c'est pourquoi on le transporte souvent en Europe. Aristote, qui le connoissoit, l'appelle κηβος; c'est le *kypos* des Arabes, le *cephus* des Latins. La barbe grise qui couvre son menton et son cou, comme dans les vieillards, lui en a fait donner le nom, et son pelage bigarré de noir roussâtre au dos, de blanc sur le ventre, de gris brun à la queue, ses pieds et ses mains noirs, sa face basanée, son bandeau gris sur le front, sa bande noire des oreilles, &c. lui ont valu le nom de *singe varié*. Il a des abajoues.

Cette *guenon* s'apprivoise bientôt, et même est capable d'attachement. On lui enseigne beaucoup de choses, car elle est fort obéissante. Elle aime les fruits, la chair, les insectes, et ne rejette pas les légumes. On l'enseigne en Portugal, ainsi que le *magot*, à chercher les poux à la tête, et aussi-tôt qu'elle en apperçoit, elle les croque d'un coup de dent. Comme les poux sont fréquens en Portugal, on va chez un perruquier qui met son *singe* après votre tête, moyennant quelque monnoie. (V.)

SINGE VERT, est le *callitriche* (*simia sabæa* Linn.), espèce de *guenon* d'un gris verdâtre mêlé de jaune; son ventre est d'un blanc jaunâtre. Elle habite dans les îles voisines du Cap-Vert, et sur-tout à celle San-Yago ou Saint-Jacques. Les bois qui bordent le fleuve Niger, et qui se nomment *bois de Podor*, sont tout remplis de *callitriches*, ainsi que divers cantons du Sénégal et le midi de la Mauritanie. Comme toutes les autres *guenons*, les *singes verts*, se tiennent en troupes ou plutôt en cohue sur les arbres, où ils grimpent lestement et adroitement. Ce sont des animaux paisibles; on ne les entend presque jamais clabauder comme les autres espèces, et on ne s'apperçoit de leur présence que lorsqu'ils cassent quelques branches. Légers, ingambes, ils ne sont presque pas défians, et s'effraient peu du chasseur. Le coup de fusil ne les fait pas toujours fuir; on les chasse sans peine et sans danger; leurs blessures même ne les font pas crier de douleur, et ils voient presque sans émotion leurs semblables périr et tomber sous les coups du chasseur. Cependant lorsqu'on les attaque vivement, ils cherchent à se cacher dans les branches et le feuillage, ou s'enfuient, descendent à terre; d'autres se réunissent en compagnie, font mine de vouloir se défendre, frémissent de colère, grincent des dents, grondent et menacent, mais sans oser attaquer. (*Voyage d'Adanson au Sénég.*, p. 178.) (V.)

SINGE VIEILLARD, est la *guenon-mône* au pelage varié (*simia mona* de Linnæus); elle appartient à l'ancien monde. Un autre *singe vieillard*, est le *lowando* (*simia veter* de Linnæus), espèce voisine de l'*ouanderou*. (V.)

SINGE VOLTIGEUR, est le Coaita (*Simia paniscus* de Linnæus), espèce singulière de *sapajou à queue prenante*, et dont le pelage est entièrement noir. Cet animal, qui appartient au Nouveau-Monde, est facile à distinguer par l'absence des pouces de ses mains; car la petitesse extrême de ces pouces presque entièrement cachés sous la peau, fait paroître la main à quatre doigts seulement.

On donne le nom de *voltigeur* à ce *sapajou*, parce qu'il sait si bien s'attacher aux branches au moyen de sa queue, qu'il se laisse ainsi suspendre la tête en bas, à la manière des bâteleurs et danseurs de corde. On l'appelle encore *béelzébut*, parce qu'il est noir, et d'un aspect aussi effrayant que celui sous lequel on représente le diable. Il ne faut pas d'ailleurs le confondre avec la *simia beelzebut* de Linnæus, qui est l'Ouarine, autre espèce de *sapajou* très-criard. *Voyez* Coaita. (V.)

SINGE DE WURMB, est le *pongo* de Batavia, décrit par Wurmb; il appartient à la famille des *babouins*; sa taille est fort grande, et si l'on en juge par son squelette, cet animal

doit être robuste et féroce ; il a de longs bras, de fortes dents, des abajoues, des fesses calleuses et point de queue. *Voyez* Babouin. (V.)

SINGES A QUEUE ; ils sont en grand nombre, et ceux de l'ancien continent ont été nommés *cercopithèques* par les anciens. Tous les *singes* du Nouveau-Monde, tels que les *sapajous*, les *sajous*, les *sagouins* et les *alouates*, ont une queue plus ou moins longue ; celle des *sapajous* et des *alouates* est même capable de saisir les branches d'arbre et de tenir lieu d'une cinquième main ; aussi elle est nue en dessous. (*Voyez* Queue.) Les *orangs-outangs*, les *pithèques* n'ont pas de queue ; les *babouins* en ont une fort courte.

L'*ouistiti* a la queue annelée comme celle de certains *chats*, et le *maki*, appelé *mococo*, en a une semblable. Le genre des *loris*, *indris* et *makis*, ressemble assez aux *singes*, excepté que le museau de ces quadrumanes est effilé et pointu comme celui des *renards* ; au reste, ils vivent de la même manière que les *singes*.

On prétend que certains *singes* d'Amérique, à *queue prenante*, se tiennent en chaîne par la queue lorsqu'ils veulent passer une rivière, afin de se secourir et de ne pas se laisser entraîner au cours de l'eau. Les *sapajous* se suspendent aux arbres par le moyen de leur queue, et lorsqu'ils sont blessés, ils meurent souvent dans cette position. *Voy.* Sapajous. (V.)

SINGES BLANCS DU ROYAUME DE BAMBUK. Il paroît que ce sont des espèces de *guenons*, telles que l'*atys* (*simia senex* d'Erxleben, *simia atys* d'Audebert), et l'*entelle* de Dufrêne (*simia entellus*). Au reste, on assure qu'ils sont d'une blancheur éclatante, et qu'ils ont les yeux rouges. Il paroît ainsi qu'ils ont éprouvé la même dégénération que celle des nègres blancs ou Albinos, dans l'espèce humaine. Ce sont des *singes* blafards, et il y en a de plusieurs espèces, qui ne sont que des variétés individuelles. Jeunes, ces *singes* sont, dit-on, fort doux et faciles à apprivoiser ; vieux, ils deviennent méchans, intraitables ; si on les exporte, ils tombent malades de nostalgie, refusent de manger, sont consumés de tristesse et meurent. Au reste, ces caractères peuvent s'appliquer à plusieurs espèces. (V.)

SINGES BLEUS ET ROUGES DE LA GAMBRA. Il paroît que ces animaux sont des *mandrills* (*simia maimon*, et des *patas*, *simia rubra* Linn.), bêtes aussi indociles, aussi remuantes que lubriques. Ce sont des animaux hardis, pétulans ; qui marchent en troupes, crient beaucoup, sur-tout pendant la nuit ; grimpent et sautent d'arbre en arbre avec une grande légèreté. On assure qu'ils se rassemblent en ban-

des pour voyager de contrée en contrée, et dévaster les jardins; ils gardent beaucoup d'ordre dans leurs expéditions, entendent le signal, posent des sentinelles, se forment des abris de feuillage contre l'ardeur du soleil. Les *bleus* ou *mandrills* et les *choras* sont les plus laids et les plus méchans. Au reste, on trouve plusieurs autres espèces de *singes* dans ces contrées; toutes vivent en troupes séparées, sans jamais se mêler. (V.)

SINGES DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. On en trouve de plusieurs espèces, et sur-tout des *babouins*, qui sont féroces: le *singe noir*, décrit par Levaillant (*simia porcaria* de Linnæus), les *macaques* (*simia cynomolgus* et *simia cynocephalos* Linn.), le *callitriche* ou *singe vert* (*simia sabœa*), et les *cynocéphales*. Il y en a sans doute un plus grand nombre, mais nous ne les connoissons pas tous; ils sont méchans, hardis, et voyagent en troupes; on les voit souvent descendre des montagnes pour piller les jardins: ils ne dédaignent pas la chair, les œufs, le poisson, les insectes, et s'apprivoisent difficilement. (V.)

SINGES DU CAP VERT, appelés *jackanaper;* ce sont les *guenons*, *callitriches* (*simia sabœa* Linn.), qui se trouvent en abondance à l'île de San-Jago ou Saint-Jacques; c'est pour cela qu'on les nomme *singes verts* et *singes de Saint-Jacques*. Les lieux voisins de ces îles offrent aussi diverses espèces de *singes*, telles que la *diane* (*simia diana*), le *moustac* (*simia cephus* Linn.), les *macaques*, l'*hamadryas*, et quelques *cynocéphales*. (V.)

SINGES CERCOPITHÈQUES. On nomme ainsi les *guenons à longue queue* de l'ancien continent, car les premiers naturalistes qui leur ont imposé ce nom ne connoissoient pas l'Amérique et les *singes à longue queue* qui y habitent.

Les *cercopithèques* sont les κῆβοι d'Aristote. Pline les désigne aussi sous le premier nom; mais les *singes à courte queue*, tels que les *babouins*, étoient appelés par les anciens κύνοκεφαλα, c'est-à-dire *singes à museau de chien* ou *cynocéphales*. Enfin, les *singes* les plus voisins de notre espèce étoient désignés sous le nom de πίθηκος, que nous traduisons par celui de *pithèque*. Galien, qui ne disséquoit point les cadavres humains, parce que la religion défendoit de toucher aux morts, avoit fait l'anatomie d'un pithèque pour celle de l'homme. Les anciens avoient connoissance de plusieurs autres *singes*, comme le παπιων, *babouin* (ainsi nommé parce qu'il marmotte toujours des lèvres); le κυνοκεφαλος, *simia porcaria*, qui est le *papion*, *singe à groin de cochon;* les κῆβοι, *cebus*,

ou le *cephus* des latins, ou *guenons à longue queue;* le καλλιθρὶξ, que nous nommons *callitriche, singe vert* (*simia sabœa* Linn.); les κυνόμολγος, qui sont des *macaques;* le μαιμὼν, σφυγξ, &c., qui sont des *babouins.* Voyez CERCOPITHÈQUES (V.)

SINGES DE LA COTE-D'OR. La plupart des voyageurs se contentent de dire qu'il y a des *singes* de plusieurs espèces et en grand nombre dans un pays, sans en spécifier un seul, parce qu'ils font souvent leurs relations sans sortir de leur chambre, et même sans avoir examiné quoi que ce soit. Le naturaliste qui veut connoître par quelques expressions vagues de quelles espèces d'animaux les faiseurs de relations veulent parler, s'impose une tâche singulièrement difficile, car il a presque à deviner des énigmes.

Les *singes de la Côte-d'Or* sont, à la vérité, en grand nombre, et leurs espèces fort multipliées. Il paroît qu'on trouve en ce pays des *mandrills* (*simia maimon* Linn.), des *magots* (*s. inuus* Linn.), des *babouins* (*s. porcaria* Linn.), des *hamadryas*, des *cynocéphales*, des *guenons diane*, des *callitriches*, des *blancs-nez*, des *mônes*, des *patas* (*s. rubra* Linn.), des *macaques* principalement (*s. cynomolgus* Linn.). Les *mandrills, papions* et *babouins* qui s'y trouvent en quantité sont sur-tout farouches et méchans. Ce sont des bêtes aussi dégoûtantes par leur nez morveux qu'ils lèchent sans cesse, que par leur vilenie et leur lubricité impudente. D'ailleurs, féroces et indomptables, ils détruisent tout, battent et tuent les nègres, leur crèvent les yeux, forcent les négresses; et, se tenant en troupes nombreuses, dévastent tout sans qu'on puisse les attaquer avec avantage. On prétend que les femelles de ces *singes* provoquent les nègres, et que ceux-ci se livrent souvent avec elles aux plus grands excès, de même que les mâles abusent des femmes qu'ils rencontrent jusqu'à satiété. On fait des bonnets appelés *fitis*, de la peau de ces animaux. (V.)

SINGES CYNOCÉPHALES, c'est-à-dire qui ont le museau d'un chien : ils sont de plusieurs espèces. Il y a le *magot* (*simia inuus* Linn.), et une autre race appelée *simia* (*cynocephalos* Linn.), qui est le vrai *cynocéphale* des anciens; mais ils appliquoient aussi ce nom à tous les *babouins* en général, tels que les *papions*, les *mandrills* et *choras*, les *maimons*, &c. Ces *singes* sont, en général, d'un naturel féroce, d'une lubricité et d'une effronterie qui surpassent toute croyance, sur-tout en présence des femmes. Plusieurs d'entr'eux se masturbent en plein public, comme le cynique Diogène, et font parade de leurs vilenies, découvrant avec

la plus dégoûtante impudence toute leur vergogne. Comme ils ont des fesses pelées et rouges, ainsi que les parties sexuelles et l'anus, ils semblent prendre plaisir à se montrer comme des *satyres*, et je ne doute pas que les anciens poètes n'aient pris d'après eux ce qu'ils racontent de la lasciveté de ces divinités champêtres. Ils feroient même violence aux femmes, s'ils étoient libres. D'ailleurs ils mordent, détruisent, arrachent et dévastent tout; incorrigibles aux châtimens, il faut les tenir à la chaîne et éloigner d'eux tout ce qu'ils peuvent briser. (V.)

SINGES CYNOMOLGUES, espèce de MACAQUE. *Voy.* ce mot. *Simia cynomolgus* de Linnæus. (V.)

SINGES DE GUINÉE. Ils sont en grand nombre. On trouve sur-tout les *magots*, les *mandrills* et *maimons*, les *babouins*, les *macaques*, la *diane*, le *moustac*, le *hocheur*, le *blanc-nez*, le *maure*, la *palatine*, &c., qui sont les *simia inuus*, *maimon* et *porcaria*, *sphinx*, *cynomolgus*, *diana*, *cephus*, *nictitans*, *petaurista*, *maura*, *roloway*, &c., de Linnæus. (V.)

SINGES HURLEURS, espèce de *sapajous*, qui sont l'*alouate* et l'*ouarine*. Le premier est la *simia seniculus* de Linnæus, et le second la *simia beelzebut*. Ces deux espèces appartiennent seulement au Nouveau-Monde. Ils ont l'os hyoïde creux et formé en poche, de sorte que l'air de la glotte s'engouffrant dans cette cavité osseuse, résonne avec force; aussi ces *singes* jettent de telles clameurs, qu'on les entend de plus d'une bonne demi-lieue, et que les voyageurs en sont assourdis dans les forêts, sur-tout pendant la nuit. Ils épouvantent ainsi les hommes et les animaux. D'ailleurs ils vivent en troupes et se prêtent main-forte au besoin; ils repoussent si chaudement ceux qui les attaquent, qu'on n'est plus tenté de recommencer, à moins d'être en bon nombre. On assure que le chef de la troupe commence à hurler, les autres répondent en chœur, puis le chef continue, et le refrein est répété par la bande, tout comme dans un concert. Ces animaux se tiendroient-ils des discours suivis dans leur langage criard? ou seroit-ce quelques chants qu'ils exécuteroient, chants d'amour ou de guerre, comme ceux des sauvages de l'Amérique? Marcgrave prétend même qu'ils hurlent de telle force, que l'écume leur sort de la gueule, et qu'un petit *singe* a soin d'essuyer le museau de ces prédicateurs sauvages, ou même de leur offrir des rafraîchissemens. *Voyez* ARABATA et ALOUATE. (V.)

SINGES DE L'ILE DE CEYLAN. Ce sont particuliè-

rement des *ouanderous* (*simia silenus* de Linn.). La *guenon à face pourprée*, qui paroît être une variété de l'*ouanderou*, se trouve aussi dans cette île, ainsi que les *guenons à crinière* et le *lowando* (*simia veter* de Linnæus). Ce sont des *singes* de la famille des *babouins* plutôt que de celle des *guenons*. Ils sont farouches et fort méchans; il faut les tenir sans cesse à la chaîne; mais en les prenant jeunes, on peut les apprivoiser et leur apprendre beaucoup de choses, car ils sont assez intelligens, graves, très-adroits, fort barbus et ardens pour les femmes. *Voyez* à l'article OUANDEROU. (V.)

SINGES DE MADAGASCAR. Ils sont de diverses espèces. Il y a des *mangabeys* (*simia æthiops* Linn.), des *choras* ou *mantégar* (*simia mormon* Linn.), des *guenons à camail* (*simia hamadryas* Linn.), des *mangabeys à collier blanc*, des *singes à queue de chien* (*simia cynosuros* de Scopoli), et quelques autres *cercopithèques* ou *guenons à longue queue, à fesses calleuses, rouges*, et à *abajoues*. Les *mangabeys* portent leur queue relevée; ils ont les ongles plats, et grimpent très-bien. Des auteurs ont aussi pris le *vari* (*lemur macaco* Linn.), l'*indri* (*lemur indri* Linn.), le *mongous* (*lemur mongoz* Linn.), le *mococo* (*lemur catta* Linn.) pour des espèces de *singes*, car ils sont quadrumanes comme eux, et vivent en troupes de la même manière, du fruit des arbres sur lesquels ils grimpent très-bien. (V.)

SINGES DE LA PARTIE OCCIDENTALE D'AFRIQUE. Vers Sierra-Léona et Arguin, se trouvent un grand nombre de *singes*, dont les bandes vivent séparées dans les cantons qu'elles se sont appropriés. Ce sont des républiques d'animaux ou plutôt des régimens de quadrumanes, qui se gouvernent avec une bonne police, s'infligent des punitions corporelles, établissent des chefs de famille, qui font régner la subordination et la paix, élisent en quelque sorte des chefs ou des gouverneurs. Ce sont ordinairement les mâles vigoureux, les individus les plus robustes, qui sont à la tête de la troupe; on pose des sentinelles, on marche en bon ordre quand il s'agit de marauder dans un champ, un verger bien garni de fruits. Ils vont même jusque dans les cases des nègres ravir les provisions. Ce sont sur-tout des *macaques* (*simia cynomolgus* Linn.), des *magots* (*simia inuus* Linn.) et des *mandrills* (*simia maimon* Linn.). (V.)

SINGES DU PAYS DE HONDURAS. Ce ne sont pas des *singes*, mais plutôt des quadrupèdes grimpeurs du genre des PARESSEUX, tels que l'UNAU et l'AÏ (*Bradypus* de Linnæus). *Voyez* ces mots. (V.)

SINGES DU PÉROU, que les Indiens appellent *carochupa*. Ce sont des *didelphes*, car les voyageurs qui les décrivent nous les représentent avec une bourse inguinale, dans laquelle ils rassemblent leurs petits pour les soustraire aux chasseurs. Ils ont un museau effilé, une queue longue et nue, et savent se creuser des tanières. Ils vivent de menue proie, et plus rarement de fruits et de racines. Comme ils se servent de leurs pattes de devant aussi bien que de mains, et qu'ils savent s'asseoir à la manière des *singes*, on les a regardés comme étant du même genre. Au reste ces animaux ne sont point particuliers au Pérou, car on en rencontre en Caroline, dans la Louisiane, la Virginie, Surinam, et presque toutes les contrées de l'Amérique septentrionale. *Voy.* MARMOSES, DIDELPHES, CAYOPOLLINS, PHILANDRES, SARIGUES, &c. (V.)

SINGES ROUGES. Ce sont les *patas*, *simia rubra* Linn. Ils se trouvent en grand nombre vers les rives de la Gambie, fleuve d'Afrique, et au Sénégal, où ils exercent de grands ravages dans les plantations des nègres; aussi ces misérables tâchent de se défaire d'hôtes si incommodes par divers moyens. Mais ces *singes* sont rusés et si adroits, que lorsqu'on leur lance des flèches, ils savent les saisir au vol avec la main et détourner ainsi le coup. Au reste, les nègres cherchent à les atteindre à la face. Ces *singes* craignent le fusil dont ils ne peuvent pas éviter l'atteinte; aussi lorsqu'on les couche en joue, ils grincent des dents, et crient d'effroi en se sauvant dans les branches d'arbres. Il n'est rien de plus risible et de plus grotesque que leurs grimaces et leurs postures; l'homme le plus flegmatique ne pourroit s'empêcher de rire aux éclats en les examinant. Mais avec leurs singeries, ils ont de la méchanceté, cherchent à pisser sur le nez des passans, et même ils font leurs excrémens dans leurs mains et les lancent au travers de la figure de ceux qui les regardent.

Il y a des *singes rouges* en Amérique; ce sont des *alouates* (*simia beelzebut* Linn.); ils sont extrêmement criards. *Voyez* SINGES HURLEURS. (V.)

SINGE DE SAINT-JACQUES, est le *singe vert* ou le *callitriche* (*simia sabæa* Linn.). On l'appelle ainsi parce qu'il se trouve principalement à l'île de San-Yago (Saint-Jacques), une des îles près du Cap-Vert. Les anciens le nommoient *callitriche*, c'est-à-dire *beau poil*, à cause de son joli pelage gris et jaunâtre. *Voyez* SINGE VERT. (V.)

SINGES DU SÉNÉGAL. Il y en a de diverses espèces; les uns sont des *guenons*, les autres des *macaques*, des *babouins*, et même l'*orang-outang chimpanzée* ou *quojas-morrou*. On y trouve principalement des *patas* (*simia rubra* Linn.),

des *blanc-nez* (*s. nictitans* Linn.), la *diane* (*s. diana* Linn.), le *macaque* (*s. cynomolgus* Linn.), le *magot* (*s. inuus* Linn.), le *mandrill* (*s. maimon* Linn.), la *guenon à camail* (*s. hamadryas* Linn.), le *babouin* (*s. porcaria* Linn.), &c. Ce sont en général des espèces méchantes, indociles, malpropres, et qui causent de grands dégâts. Les nègres en mangent autant qu'ils en attrapent, et les font cuire avec du riz ou sécher au soleil et fumer comme des jambons. Quelques auteurs assurent que les plus grandes espèces de *singes* enlèvent les petites négresses de huit à dix ans et en jouissent; ils en ont grand soin, leur donnent bien à manger, les aiment, les caressent et en sont jaloux. Peut-être que certaines femmes se trouveroient mieux dans cette compagnie que dans celle des hommes. (V.)

SINGES VOLANS. Il paroît que les voyageurs ont pris certains quadrupèdes voltigeurs pour des espèces de *singes*, et particulièrement des *galéopithèques*, des *taguans*, des *phalangers volans*, qui ont en effet quelques rapports de conformation avec les *singes*. C'est ainsi que Otto-Helbigius, dans sa *Relation des Indes orientales*, et dans quelques mémoires insérés parmi le *Recueil des Ephémérides des curieux de la nature*, prétend avoir vu des *singes volans*. Ce sont sur-tout des PHALANGERS VOLANS. (*Voy.* ce mot.) Les *taguans* sont des *écureuils* qui voltigent comme les *phalangers* et les *galéopithèques*, au moyen des larges membranes de leurs flancs. Il y en a plusieurs espèces, et on en trouve dans les régions septentrionales de l'ancien monde, sous le nom de *polatouches*. (V.)

SINGHU MOORY, c'est-à-dire *oiseau marbré*, nom que les Indiens donnent au NAPAUL. *Voyez* ce mot. (S.)

SIN-KOO, arbre du Japon, qui paroît être, d'après Kempfer, une espèce d'AGALLOCHE. *Voyez* ce mot.

Thunberg, dans ses *Illustrationes Kempheriæ*, indique ce même nom comme appartenant au GALANGA. *Voyez* ce mot. (B.)

SINODENDRON, *Sinodendron*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et de la famille des SCARABÆIDES.

Ce genre, établi par Fabricius et adopté par Latreille, présente les caractères suivans, qui le distinguent des *scarabés*, avec lesquels il étoit placé : antennes terminées en massue, mais point plicatile, formée de trois articles saillans d'un côté, et dont le dernier triangulaire; le premier de la base fort long; mandibules cornées, presque entièrement cachées;

point de lèvre supérieure saillante ; mâchoires à deux lobes presque membraneux, peu avancés ; l'intérieur petit, aigu ; ganache presque demi-ovale, sans divisions apparentes ; palpes filiformes, courts ; corps alongé, demi-cylindrique, convexe en dessus, plat en dessous ; tête petite ; bord antérieur droit ; une corne ou un tubercule en dessus ; corcelet presque carré ; bord antérieur concave ; une appendice portant deux soies entre les deux crochets des tarses.

SINODENDRON CYLINDRIQUE, *Scarabé cylindrique*, n° 54 de mon *Entomologie*. Il est noir, un peu luisant et presque cylindrique ; la tête est armée d'une corne relevée, recourbée, un peu velue postérieurement ; le corcelet est luisant, pointillé et coupé antérieurement ; le bord de la troncature est un peu saillant et muni de cinq dentelures, dont la supérieure forme une espèce de petite corne ; l'écusson est petit et arrondi postérieurement ; les élytres sont fortement pointillées, un peu raboteuses ; le dessous du corps est d'un noir brun ; les pattes sont noires ; les jambes antérieures sont dentelées tout le long du bord extérieur ; les autres ont deux rangées de dentelures au même bord. La corne de la femelle est très-courte ; le corcelet est à peine coupé antérieurement ; il est muni de trois dentelures à peine saillantes, et d'une ligne longitudinale peu relevée et lisse. Il se trouve sur les arbres à demi-pourris, au nord de l'Europe. (O.)

SINOPLE ou ZINOPEL. On donne ce nom, dans les mines de Hongrie, à une *mine d'or*, ordinairement mêlée de *galène* et de *blende*, qui a pour gangue un *jaspe rouge* très-ferrugineux. Ce minéral se trouve principalement dans la mine de Pacherstolln, près de Schemnitz, dans la Haute-Hongrie.

On trouve au Calvariberg, qui est aussi dans le voisinage de Schemnitz, un *jaspe rouge* qui contient dix-huit pour cent de *fer*, mais point d'*or*, et que, pour cette raison, on nomme *sinople stérile*. Voy. OR. (PAT.)

SINSIGNOTTE, dénomination lorraine de l'ALOUETTE PIPI. *Voyez* ce mot.

Dans le pays messin, l'on donne à la *rousseline* le nom de *grande sinsignotte d'eau*. Voyez ROUSSELINE. (S.)

SINSIGNOTTE (GRANDE) D'EAU, nom que porte la *rousseline* dans le pays messin. *Voyez* ROUSSELINE. (S.)

SINSIN, le *pithèque* à la Chine, selon le Père du Halde. (S.)

SINTER. Les mineurs allemands donnent ce nom à des *stalactites* calcaires qui ressemblent plus ou moins au *flos-ferri*. Voyez STALACTITES et FLOS-FERRI. (PAT.)

SIOUT. Les habitans du Kamtchatka appellent ainsi le *phoque lion-marin*. (S.)

SIPANAOU. Les habitans de la Guiane nomment ainsi un arbre qu'ils emploient pour faire des canots, et dont le bois a la propriété de causer des démangeaisons à ceux qui s'en frottent le corps. On ignore à quel genre il doit être rapporté. (B.)

SIPANE, *Virecta*, plante à tiges nombreuses, cylindriques, noueuses, hautes de deux pieds, à feuilles opposées, lancéolées, aiguës, rudes, entières, et accompagnées de deux stipules latérales, à fleurs en bouquets au sommet des rameaux, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre, qui a été établi par Aublet, et qui est figuré pl. 56 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice tubuleux, strié, à cinq divisions et à cinq poils intermédiaires; une corolle monopétale, insérée sur un disque charnu et divisée en cinq lobes; cinq à six étamines presque sessiles; un ovaire demi-inférieur, couronné du disque et surmonté d'un style terminé par deux stigmates.

Le fruit est une capsule enveloppée dans le calice, composée de deux coques applaties d'un côté, convexes de l'autre, qui s'ouvrent en deux valves, et contiennent un grand nombre de menues semences.

La *sipane* se trouve en grande abondance dans les savanes de Cayenne. On s'en sert en décoction dans les gonorrhées, et pour laver les ulcères. (B.)

SIPARUNE, *Siparuna*, genre de plantes établi par Aublet dans la monoécie décandrie. Il a pour caractère un calice à quatre divisions presque rondes; point de corolle; quatre à dix étamines dans les fleurs mâles, insérées sur un disque velu; un ovaire presque rond, à style terminé par cinq stigmates dans les fleurs femelles.

Le fruit n'est pas connu.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, qui est figurée pl. 559 de la *Flore de la Guiane*. C'est un arbrisseau à rameaux noueux, à feuilles opposées, ovales, entières et mucronées, et à fleurs disposées en bouquets axillaires et verdâtres. Il croît à Cayenne. (B.)

SIPÈDE, nom spécifique d'une *couleuvre* d'Amérique. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SIPHONANTE, *Siphonanthus*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la tétrandrie monogynie, dont le caractère consiste en un calice évasé à cinq divisions très-profondes;

une corolle monopétale infundibuliforme à tube très-long et à limbe divisé en quatre ou cinq lobes; quatre étamines saillantes hors du tube; quatre ovaires supérieurs, du centre desquels part un long style à stigmate simple ou bifide.

Le fruit est composé de quatre baies monospermes.

Ce genre est figuré pl. 79 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme deux plantes à feuilles opposées, lancéolées et entières, et à fleurs portées deux ou trois ensemble sur des pédoncules axillaires. L'une, la SIPHONANTE DE L'INDE, a la corolle régulière et le stigmate simple; l'autre, la SIPHONANTE A FEUILLES AIGUES, les a bilabiés et bifides. Ce sont des plantes remarquables par la longueur de leur corolle, mais sur lesquelles on n'a aucune notion particulière. (B.)

SIPHONCULÉS, *Siphunculata*, famille d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES, et qui a pour caractères: un suçoir de plus de deux soies, reçu dans une trompe toujours saillante, presque conique, dirigée inférieurement; antennes de trois pièces principales; corps court; ailes écartées; tête de la hauteur du corcelet; corcelet presque cylindrique; abdomen conique.

Les *siphoncules* ont le port extérieur des *taons*, des *mouches*, &c. Leur tête est hémisphérique, de la hauteur et de la largeur du corcelet, avec trois petits yeux lisses; le corcelet est court et cylindrique; les ailes sont triangulaires, horizontales, écartées, et dépassent le corps; les balanciers sont peu alongés; l'abdomen est court, ové, conique; les pattes sont longues, menues, sans épines; les tarses ont trois petites pelotes et deux crochets.

On a placé une partie de ces insectes avec les *bombyles* ou avec les *taons*.

Cette famille est composée des genres PANGONIE et NÉMESTRINE. (L.)

SIPHONIE, *Siphonia*, nom donné par Schreber, et adopté par Lamarck, à l'*hevea* d'Aublet, c'est-à-dire à l'arbre qui donne le *caoutchouc*, ou la *résine élastique*. Voy. au mot CAOUTCHOUC. (B.)

SIPONCLE, *Sipunculus*, genre de vers radiaires, dont le caractère est d'avoir un corps alongé, cylindracé, nu, avec un rétrécissement cylindrique, qui contient une trompe papilleuse, que l'animal fait saillir et rentrer à volonté.

Les espèces de ce genre sont connues depuis long-temps, car Rondelet les a décrites et figurées; cependant on est fort peu instruit sur ce qui les concerne. Ils ressemblent beaucoup à un gros *lombric*, mais ils sont bien distingués de ce genre par leur trompe rétractile, couverte de mamelons. On

les trouve sur les côtes où s'amoncèlent beaucoup de déjections de la mer, dans les étangs d'eau salée, sous les plantes marines et les pierres, vivant, comme les *lombrics*, de terre mêlée de détritus d'animaux et de végétaux.

Lamarck a placé ce genre à la suite de celui des *holoturies*, quoiqu'il n'ait pas le caractère de la classe, c'est-à-dire des tentacules autour de la bouche ; mais Cuvier qui, depuis, a disséqué une des espèces, a reconnu qu'en effet leur organisation intérieure se rapprochoit beaucoup de celle des *holoturies*. On ne trouve que de la boue liquide dans leur intestin.

Le SIPONCLE NU a la peau tendue, et le SIPONCLE ENSAQUE a la peau lâche et le recouvrant en partie. Ils se trouvent tous deux dans les mers d'Europe. (B.)

SIPPÉ ou SITTÉ, nom grec de la SITTELLE. *Voyez* ce mot. (S.)

SIQUE, *Sicus*. Scopoli, dans son *Entomologie de la Carniole*, avoit donné ce nom à un genre d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES, que M. Fabricius a depuis appelé *myope*. N'ayant pas fait attention que ce nom de *sicus* devoit être préféré, à raison de son antériorité, à celui de *myope*, je l'ai appliqué moi-même, et à tort, à un nouveau genre, voisin de celui des *empis*, formé des insectes que M. Fabricius nomme *musca cursitans*, *m. cimicoides*, &c. Ce naturaliste vient maintenant de le consacrer au genre que j'avois établi sous le nom de *cœnomye*. J'avois eu l'idée de supprimer mon genre *sique*, et de n'en faire qu'une division dans les *empis*. La force des caractères m'a cependant contraint de revenir sur cette réforme, et de rétablir les *siques* dans le sens que je l'avois d'abord entendu. Si l'on vouloit être juste, il faudroit rendre ce nom aux insectes que M. Fabricius appelle *myopes*, créer une nouvelle dénomination pour ceux dont j'avois fait des *siques*, et ne voir dans les insectes que M. Fabricius désigne sous celle-ci, que des *cœnomyes*, puisque je les avois ainsi nommés le premier. Mais comment réparer ces désordres de nomenclature, sans bouleversemens plus grands encore? Jusqu'à ce qu'il y ait, à cet égard, un jugement irrécusable, je dirai que les insectes dont je forme le genre SIQUE, *Sicus*, appartiennent à ma famille des ASILIQUES, et qu'ils ont pour caractères : suçoir de plus de deux soies, reçu dans une trompe courte, saillante, presque conique, en forme de bec ; antennes ne paroissant que de deux articles distincts, dont le dernier en forme de poire, avec une soie longue ; palpes avancés ; forme des *empis*, mais tête plus grosse, corps

moins alongé. Les *siques* courent avec vîtesse sur les troncs d'arbres, et s'y nourrissent de proie.

L'espèce la plus commune est le SIQUE CIMICOÏDE, *Musca cimicoides* Fab., probablement la *mouche arrogante* de Linnæus. Elle est très-petite, noire, avec deux bandes noires sur les ailes. (L.)

SIRAMANGHITS, nom de pays d'un arbre aromatique de Madagascar. Il paroît que c'est le RAVENSERA. *Voyez* ce mot. (B.)

SIRAPHAH, nom arabe de la GIRAFE. *Voyez* ce mot. (S.)

SIRAT, coquille du genre des *rochers*, ainsi appelée par Adanson; c'est le *murex sulcatus* de Linnæus. *Voyez* au mot ROCHER. (B.)

SIRÈNE. Ce nom rappelle toutes les fables charmantes de l'antique poésie. La beauté, la voix harmonieuse, les louanges enchanteresses de ces filles de la mer, ont été célébrées dans l'Odyssée par le vieil Homère. Elles avoient un corps de femme jusqu'à la ceinture; le reste se terminoit en queue de poisson.

> Desinit in piscem mulier formosa superné.
> HORAT.

Des dissertateurs ont prétendu, au contraire, qu'elles avoient des ailes et voloient comme les oiseaux. Les anciens naturalistes, fort crédules, prenoient à la lettre ces créations fantastiques de l'imagination des poètes. Pline parle de *sirènes* prises de son temps. Aujourd'hui, *nymphes*, *syrènes*, *tritons*, qui peuploient l'empire des ondes dans ces anciens jours, ne sont plus pour nous que des bêtes, des *veaux-marins* ou *phoques*. Nous faisons de ces divinités autant de quadrupèdes, à la manière des Egyptiens, quoique nous ne les adorions pas comme eux. *Voyez* le mot HOMME-MARIN. (V.)

SIRÈNE, *Siren*, animal intermédiaire entre les *sauriens*, les *batraciens* et les *poissons*, qui forme un genre dont les caractères consistent à avoir un corps alongé et revêtu d'écailles; deux pieds et doigts garnis d'ongles; des poumons et des ouïes.

Cet animal, remarquable sous plusieurs rapports, fut trouvé pour la première fois par Garden, dans la Caroline méridionale. Ce médecin l'envoya à Linnæus, qui le prit d'abord pour la larve d'une *salamandre*, qui ensuite le plaça dans un nouvel ordre, uniquement établi pour lui, sous le nom d'*amphibia meantes*.

Depuis, Camper et Gmelin l'ont placé parmi les poissons, le premier comme genre, le second comme espèce, dans le genre des MURÈNES. *Voyez* ces mots.

Aujourd'hui on est positivement certain que la *sirène* n'est pas une larve, c'est-à-dire qu'elle ne change jamais de forme. Elle ressemble assez à une *anguille*. Elle a, comme elle, une membrane adipeuse sans rayons le long de la queue. Sa tête est légèrement comprimée; ses yeux sont petits et dans la même position que ceux de l'ANGUILLE. (*Voyez* ce mot.) La bouche est petite à proportion du corps, et le palais, de même que le dedans de la mâchoire inférieure, est garni de plusieurs rangs de petites dents aiguës. La peau, noirâtre, et comme chargrinée, est couverte de petites écailles de forme et de grandeur différentes, selon les diverses parties du corps où elles sont appliquées. Deux lignes distinctes, formées de petits traits blancs, s'étendent sur les côtés du corps depuis les pieds jusqu'à la queue. Les pieds sont placés en avant, et munis de quatre doigts onguiculés.

Cuvier, qui a fait l'anatomie d'une *sirène*, a vu, 1°. que sa langue est osseuse, et porte, comme celle des poissons, de chaque côté, quatre osselets demi-circulaires pour soutenir les ouïes ou branchies qui sont bien apparentes en dehors; 2°. qu'au milieu de cette langue de poisson est un vrai larynx de reptile qui descend dans des poumons très-longs, et semblables à ceux des *salamandres*; 3°. que le reste des intestins ressemble aussi beaucoup à ceux des reptiles; 4°. enfin, cet animal est presque le seul qui soit véritablement amphibie, puisqu'il a en même temps les organes propres à respirer l'eau et ceux propres à respirer l'air.

On trouve la *sirène* dans la Caroline, sous les troncs d'arbres abattus au milieu des marais. Les habitans l'appellent *mud-iguana*. Sa longueur est de quarante pouces. Il paroît qu'elle n'est pas aujourd'hui aussi commune aux environs de Charleston que du temps de Garden, car je l'y ai cherchée inutilement pendant dix-huit mois, et c'est un des objets connus dont je desirois le plus étudier les mœurs. (B.)

SIREX, nom générique donné par Linnæus aux insectes que Geoffroy appelle *urocères*. Ayant conservé cette dernière dénomination, j'avois appliqué celle-là à un démembrement du genre *sirex* de Linnæus. M'étant apperçu que ces changemens de noms ne faisoient qu'embrouiller la science, j'ai converti mes *sirex* en CÉPHUS. *Voyez* ce mot. (L.)

SIRINGA. *Voyez* SERINGA. (B.)

SIRIRE, nom de la *sarcelle* à Madagascar. (S.)

SIRLI (*Alauda Africana* Lath., fig. pl. enl. de l'*Hist. nat. de Buffon*, n° 712.), espèce d'ALOUETTE. (*Voyez* ce mot.) L'on ne doit pas confondre cet oiseau avec le *troupiale*, dont Edwards a donné la figure sous la dénomination de *sirli*.

L'alouette *sirli* se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique, et son nom lui a été donné dans la colonie du Cap de Bonne-Espérance. Elle présente un petit caractère qui semble l'éloigner des *alouettes*, c'est la légère courbure de la pointe de son bec; mais la nature, dans son infinie variété, n'admet pas, comme l'on sait, la précision et la régularité de nos méthodes; elle se joue également des loix que nous prétendons lui imposer et de l'importance que nous mettons à d'aussi ridicules prétentions.

En considérant le *sirli* dans son ensemble, et même dans chacune de ses parties, son bec excepté, il est impossible de ne pas reconnoître que la nature en a fait une *alouette* par les formes, et sans doute par les habitudes; car, bien que nous ne connoissions pas la manière de vivre du *sirli*, nous ne doutons pas qu'elle ne soit, à quelques nuances près, la même que celle des autres *alouettes* : c'est en effet de la conformation des animaux que dérivent leurs principales habitudes.

Du brun, du roux et du blanc, sont les teintes dont la partie supérieure du *sirli* est variée; l'inférieure est blanche, avec des taches brunes; les ailes, la queue et les pieds sont bruns; le bec est noir : huit pouces forment la longueur totale de l'oiseau. (S.)

SIROCO, vent de sud-est qui, dans la partie de l'Afrique voisine de la Méditerranée, est tellement brûlant, qu'il tue quelquefois les animaux dans l'espace d'une demi-heure.

Les îles de Malte et de Sicile sont aussi tourmentées par ce terrible vent, qui, malgré son trajet sur la mer, conserve encore assez de chaleur pour faire monter subitement le thermomètre jusqu'à 40 degrés (*Réaum.*), ainsi que l'ont observé Dolomieu à Malte, et Brydone à Palerme, où ce dernier se trouvoit en juillet 1770. Le 8 de ce mois, le *siroco* se fit sentir dès le grand matin. « A huit heures, dit Brydone, j'ouvris la porte sans soupçonner ce changement de temps, et je n'ai jamais été plus étonné de ma vie : je ressentis tout-à-coup sur mon visage une impression pareille à celle qu'auroit faite une vapeur brûlante sortie de la bouche d'un four; je retirai ma tête et fermai la porte, en criant à Fullarton que toute l'atmosphère étoit en feu ». Il ajoute qu'il porta le thermomètre en plein air, où il monta presque

aussi-tôt à 112 degrés (*Far. environ 39 degrés, Réaum.*). Cette chaleur étonnante dura jusqu'à trois heures de l'après-midi, où le vent tourna au nord, et changea tellement la température, qu'on éprouva sur-le-champ une fraîcheur excessive.

Pendant le *siroco*, aucun habitant ne sort de chez lui à moins d'y être forcé par la nécessité; leurs portes et leurs fenêtres sont très-bien fermées pour empêcher l'air d'y entrer; et lorsqu'ils n'ont point de volets, ils suspendent des couvertures mouillées en dedans des fenêtres.

Quelque incommode que soit ce vent par sa chaleur dévorante, il n'a jamais eu d'influence funeste sur la santé des habitans, et quelques heures de tramontane ou de vent du nord, qui pour l'ordinaire lui succède, suffisent pour rendre à leurs corps toute leur vigueur première.

A Naples, au contraire, et dans plusieurs autres endroits d'Italie, où il est beaucoup moins violent qu'à Palerme, mais où il dure plusieurs jours et même plusieurs semaines, il produit un abattement total dans la machine, et cause souvent des maladies putrides. A Malte, il opère à-peu-près les mêmes effets. (PAT.)

SIRSAIR (*Anas sirsair* Lath., ordre des PALMIPÈDES, genre du CANARD, famille des SARCELLES. *Voy.* ces mots.) Cette *sarcelle*, à laquelle les Arabes donnent le nom de *sirsair*, a le sommet de la tête brun; les plumes du dos et les seize pennes qui composent sa queue, de même couleur, et bordées de blanchâtre; la gorge et le ventre blancs; le dessus de l'aile brun; le miroir partagé obliquement, de vert soyeux en dessus, de noir en dessous, de blanc en devant et en arrière; quelques taches brunes sont sous la queue, qui est courte, étagée et pointue; le bec est de couleur de plomb; les pieds sont gris, et les membranes des doigts brunes. (VIEILL.)

SIRTALE, nom spécifique d'une *couleuvre* du Canada. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

SIRULE. *Voyez* SILURE. (S.)

SIS ou SUS, l'*hirondelle* en hébreu. (S.)

SISELLE. *Voyez* GRIVE. (VIEILL.)

SISERRE, nom donné par les Lyonnais à la DRAINE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

SISIN. *Voyez* SIZERIN. (S.)

SISON, nom que porte en Espagne la *petite outarde* ou *canepetière*. (S.)

SISON, *Sison*, genre de plantes de la pentandrie digynie et de la famille des OMBELLIFÈRES, qui ne diffère des *berles*

que parce que sa collerette universelle n'est que de quatre folioles, et qui, en conséquence, leur a été réuni par la plupart des botanistes français. *Voyez* au mot BERLE.

Les *sisons* sont au nombre de huit, dont les plus importans à connoître sont :

Le SISON AMOME, qui a les feuilles pinnées et les ombelles droites. Il est bisannuel, et se trouve en Europe et en Orient dans les lieux humides. Ses semences ont une odeur aromatique approchant de celle de l'*amome*, et sont connues chez les droguistes sous le nom de *faux amome*. On les emploie dans les coliques venteuses et autres maladies de l'estomac.

Le SISON AMMI a les feuilles trois fois pinnées, les radicales linéaires, les caulinaires sétacées et plus longues que les stipules. Il est annuel, et se trouve dans les parties méridionales de l'Europe, en Egypte et dans l'Orient. On l'appelle dans les boutiques, *ammi de Candie*. Ses graines sont une des quatre semences chaudes mineures, qu'on emploie fréquemment dans les décoctions carminatives. Il ne faut pas les confondre avec celles de l'*ammi* ordinaire, qui a bien les mêmes vertus, mais à un degré inférieur.

Il y a encore le *sison inondate* et le *sison verticillé*, qui se trouvent assez fréquemment en France. (B.)

SISYMBRE, *Sisymbrium*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la tétradynamie siliqueuse et de la famille des CRUCIFÈRES, dont le caractère consiste à avoir un calice lâche, ouvert; une corolle de quatre pétales ouverts; six étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, oblong, surmonté d'un style court, à stigmate obtus.

Le fruit est une silique longue, cylindrique, dont les valves sont droites, et ne s'ouvrent pas avec élasticité.

Ce genre, qui est figuré pl. 565 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes à feuilles simples ou pinnatifides, et à fleurs disposées en épis ou en panicule. On en compte plus de cinquante espèces, la plupart d'Europe et propres aux lieux aquatiques; mais, sur ce nombre, il faut en ôter quelques-unes de la première division de Linnæus, pour les placer dans le genre RADICULE de Haller, ou BRACHIOLE d'Allioni (*Voyez* ces mots.), ou encore dans le genre *cresson*. Du nombre de ces derniers se trouve le véritable *cresson de fontaine* (*sisymbrium nasturticum*). *Voyez* le mot CRESSON.

Les *sisymbres* se divisent en cinq sections; savoir :

1°. Ceux dont les siliques sont déclinées et courtes, où se remarquent principalement :

Le SITARIS HUMÉRAL. C'est la *nécydale humérale* des auteurs, la *cantharide humérale* de mon *Entomologie*. Tout son corps est noir luisant; la base seule des élytres est jaune; les antennes sont filiformes; la tête est très-inclinée; les élytres sont plus courtes que l'abdomen; elles vont en se rétrécissant vers le bout, et en s'éloignant l'une de l'autre; les ailes sont noires; les pattes sont d'une longueur moyenne; le dernier article des tarses est terminé, comme dans les *cantharides*, par deux paires de crochets. Cet insecte se trouve dans presque toute l'Europe. (O.)

SITNIC (*Mus agrarius*). *Voyez* RAT SITNIC. (S.)

SITODION, *Sitodium*, genre de plantes établi par Gærtner pour séparer des *jacquiers* celui qui a les feuilles entières (*arctocarpus jaca*), qu'il a trouvé différer des autres.

Ce genre a pour caractère d'être monoïque, d'avoir les fleurs mâles disposées en chatons, petits, en masse, composés d'écailles bivalves à une seule étamine, et les fleurs femelles en chatons globuleux, enveloppés de deux écailles caduques, et composés de stigmates globuleux et sessiles.

Le fruit est une baie très-grosse, muriquée, composée d'une infinité d'autres baies uniloculaires et monospermes. *Voy.* au mot JACQUIER DES INDES et au mot POLYPHEMA. (B.)

SITTA. C'est, en latin formé du grec *sitté*, le nom de la SITTELLE. *Voyez* ce mot. (S.)

SITTAU ou PSITTAU, le *perroquet* dans l'Inde. (S.)

SITTELLE (*Sitta*), genre de l'ordre des PIES. (*Voyez* ce mot.) Les oiseaux classés dans ce genre ont pour *caractères* le bec droit, la mandibule inférieure un peu anguleuse; les narines petites, couvertes de soies, étant dans un alignement parallèle à l'ouverture du bec; la langue courte, cornée et dentelée à la pointe; quatre doigts, trois en avant, un en arrière; l'intermédiaire étroitement uni à la base avec les deux autres, le postérieur aussi grand que celui du milieu. LATHAM.

La SITTELLE (*Sitta Europæa* Lath., pl. enl., n° 623, fig. 1.). La dénomination de *sittelle*, par laquelle Montbeillard désigne cet oiseau, lui convient d'autant mieux, que c'est d'après ses noms anciens, grec et latin, *sitté*, *sitta*; de plus, elle sert à éviter toute confusion, et bannit une expression en quelque sorte barbare, telle que celle de *torchepot*, adoptée par quelques naturalistes. La *sittelle* ayant des habitudes communes avec les *pics*, les *grimpereaux*, les *mésanges*, il en est encore résulté des noms qui ne présentent pas une idée complete, mais des propriétés diverses qui ne lui conviennent qu'en partie et non exclusivement; tels sont ceux de *pic cendré*,

pic de mai, *pic bleu*, *pic maçon*, *picotelle*, *tappe-bois*, *casse-noix*, *casse-noisette*, *grimpard*, *grand grimpereau*, &c. On lui trouve des rapports avec le *pic* et la *mésange*, en ce qu'elle frappe de son bec contre l'écorce des arbres; elle grimpe le long du tronc, comme le premier, et elle a beaucoup de l'air et de la contenance de cette dernière; mais elle diffère beaucoup du *pic* par la forme des pieds, de la langue et de la queue, et de la *mésange* par celle du bec. Elle a encore, dans sa manière de grimper sur les troncs et les arbres, de l'analogie avec les oiseaux auxquels l'usage a consacré le nom de *grimpereaux*, mais elle en diffère par la forme du bec, et de plus par l'habitude de casser des noix, ce qui la rapproche du *casse-noix*, dont elle s'éloigne par tout son physique, et en ce qu'elle grimpe sur les arbres. Enfin elle a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas, comme les *lavandières*, mais elle a des mœurs, des allures et une conformation totalement différentes.

La *sittelle*, qui est assez sédentaire dans le pays qui l'a vue naître, s'approche l'hiver des lieux habités, se montre dans les vergers et quelquefois dans les jardins; mais les bois sont sa demeure habituelle, et le tronc de l'arbre qui lui a servi de berceau, est ordinairement celui où elle se retire pendant la nuit. C'est aussi son petit magasin, car cet oiseau semble prévoir la disette qu'amène la rigueur de cette saison; aussi le voit-on en automne toujours occupé à faire sa provision de noisettes et de différentes graines, telles que celles du tournesol et du chanvre. Ce n'est point en les cassant, comme font les petits granivores, qu'il en extrait la substance; il les perce à grands coups de bec après les avoir fixées solidement dans une fente quelconque. Sa manière de se percher lui est particulière, car on a remarqué qu'il se suspend souvent par les pieds, ou il se repose de côté, et jamais de même que les autres oiseaux. La *sittelle* court sur les arbres dans toutes les directions, pour donner la chasse aux insectes dont elle se nourrit à défaut de graines. Son naturel est très-solitaire, son vol doux et ses mouvemens sont lestes. Son cri ordinaire est *ti*, *ti*, *ti*, *ti*, *ti*, *ti*, qu'elle répète en grimpant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus; outre ce cri et le bruit qu'elle fait en frappant sur l'écorce, elle produit un son très-singulier en mettant son bec dans une fente ou en le frottant contre des branches sèches et creuses. Ce bruit *grrrrrro* est si fort, qu'il se fait entendre à plus de cent toises. Au printemps, le mâle a une espèce de chant d'amour, *guiric*, *guiric*, qu'il répète souvent. Dès que la femelle s'est rendue à ses empressemens, ils

travaillent l'un et l'autre à l'arrangement du nid, qu'ils placent dans un tronc d'arbre, et souvent dans un trou de *pic* abandonné; ils en font même un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu. Si l'ouverture extérieure est trop grande, ils la rétrécissent avec de la terre grasse; de-là sont venues les dénominations de *torchepot* et de *pic-maçon*.

La femelle y pond cinq, six et sept œufs d'un blanc sale, pointillé de roussâtre, et les dépose sur de la poussière de bois et de la mousse. Elle les couve avec un tel attachement, qu'elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner. Si l'on fourre une baguette dans son trou, elle sifflera comme font les *mésanges*. On prétend qu'elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture, et qu'elle ne vit que de ce que le mâle lui apporte; mais on le dit très-attentif à remplir ce devoir. Les petits éclosent en mai, et dès qu'ils peuvent se passer des soins des père et mère, toute la famille se sépare, et chacun vit seul pendant le reste de l'année. Rarement ces oiseaux font deux couvées. Quoique d'un naturel très-solitaire, la *sittelle* qui fuit la société de ses semblables, se plaît cependant avec des oiseaux d'espèce différente, car on les voit quelquefois en compagnie des *mésanges* et des *grimpereaux*.

Le mâle a le dessus de la tête, du cou, du corps, les petites couvertures des ailes et les deux pennes intermédiaires d'une teinte cendré-bleuâtre; la gorge et les joues blanchâtres, la poitrine et le ventre orangés, les couvertures du dessous de la queue de couleur marron, terminées de blanchâtre, et presque aussi longues que les pennes; une bande noire prend naissance vers les narines, passe sur les yeux, et s'étend en arrière au-delà des oreilles; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont brunes et bordées d'un gris plus ou moins foncé; les pennes latérales de la queue sont noires vers leur origine, ensuite mi-parties blanches et cendrées sur l'un et l'autre côté; le bec est cendré, les pieds et les ongles sont gris. Longueur, près de six pouces. La femelle a les couleurs plus foibles et un peu moins de grosseur.

Cette espèce, suivant Latham, se trouveroit non-seulement en Europe, mais en Sibérie et au Kamtchatka, et même dans l'Inde.

Ce n'est que d'après Belon qu'on peut parler d'une variété de grandeur, sous la dénomination de *petite sittelle*. Elle est, dit-il, beaucoup plus petite; mais avec le même plumage, le même bec et les mêmes pieds; elle a le naturel, les habitudes, les mœurs et les cris de la grande.

La SITTELLE AUX AILES ORANGÉES (*Sitta crysoptera*). Cette *sittelle* de la Nouvelle-Hollande a la taille de celle de Surinam; le dessus de la tête, du cou et le dos d'un cendré sombre, terne; le croupion, les couvertures supérieures de la queue et toutes les parties inférieures d'un bleu très-clair; les pennes des ailes brunes et orangées à l'extérieur, de leur origine aux deux tiers de leur longueur; celles de la queue sont des mêmes couleurs, et toutes à l'exception des intermédiaires, ont leur extrémité blanche; le bec et les pieds sont bruns. *Nouvelle espèce.*

La SITTELLE CAFRE (*Sitta caffra* Lath.) est la plus grande de toutes les *sittelles* connues, ayant huit pouces et demi de longueur; le bec est d'un noir bleuâtre; le front, le haut du cou et le dos présentent un mélange de jaune et de brun; les côtés de la tête, le cou et la poitrine, et tout le dessous du corps sont d'un jaune sombre; les pennes des ailes ont leurs bords et leur extrémité de cette même couleur; les pennes de la queue, au nombre de dix, sont noires au-dessus, de couleur olive en dessous, et jaunes à leur pointe; les deux intermédiaires ont plus de longueur que les autres; les pieds sont noirs et les ongles jaunes. Cette espèce que Sparrman a décrite et fait peindre dans son *Fascic.* 1, tab. 4, se trouve, dit-il, au Cap de Bonne-Espérance.

La SITTELLE DU CANADA (*Sitta Canadensis* Lath., pl. enl., n° 625, fig. 1.). Cette *sittelle* grimpe, dit Brisson, et court sur les arbres comme la nôtre; elle en diffère par une taille plus petite, et en ce que la bande transversale qui passe au-dessus de l'œil sur chaque joue est blanche. On remarque encore quelque diversité dans les nuances; mais c'est de toutes les *sittelles* étrangères, celle qui a le plus d'analogie avec la nôtre; sa longueur est de quatre pouces dix lignes.

La SITTELLE DE LA CHINE (*Sitta Chinensis* Osb.). Une belle huppe noire distingue cette *sittelle*, qui réunit à un plumage élégant une taille supérieure à celle du *chardonneret;* un ferrugineux foncé, glacé de bleu, colore les parties supérieures du corps, et un blanc de neige règne sur toutes les parties inférieures; un ruban noir, mais étroit, suspendu aux tempes, sépare presque en entier le blanc de la gorge de celui de la poitrine; deux taches, dont l'une grande et de cette couleur, l'autre oblongue et d'un rouge écarlate, se font remarquer près de l'œil; le croupion est jaune; les ailes sont composées de dix-neuf pennes d'un ferrugineux sombre; celles de la queue au nombre de douze, ont l'extrémité blanche, et sont noirâtres dans le reste de leur étendue; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau recherché à la Chine, plus par sa beauté que par son chant, car il est presque nul, y porte le nom de *kow-kay-koun.* Osb. *Voy.* 2, page 12.

La SITTELLE CHLORIS (*Sitta chloris* Lath.). Sparrman, à qui on doit la connoissance de cette *sittelle*, l'a fait figurer dans son *Fascic.* 2, tab. 33. Un joli vert qui s'éclaircit imperceptiblement sur le dos, est la couleur des parties supérieures; les inférieures sont blanches; la queue est courte et frangée d'un jaune clair; le bec est plus long que la tête, et noir à son extrémité; les pennes des ailes sont

brunes, et bordées de verdâtre à l'extérieur, avec une bande transversale jaune sur le milieu ; les pieds sont longs, et sa taille égale celle de la *petite sittelle rousse de Surinam*. On la trouve au Cap de Bonne-Espérance, dans la contrée nommée *Atterbrunties*.

La GRANDE SITTELLE A BEC CROCHU (*Sitta major* Lath.). Quoiqu'on ait placé cet oiseau dans le genre de la *sittelle*, il en diffère par la forme du bec, qui est renflé dans son milieu et un peu crochu vers le bout : il a environ sept pouces et demi de longueur ; la tête et le dos gris ; la gorge blanche ; le dessous du corps blanchâtre ; les pennes des ailes et de la queue brunes, et bordées d'orangé.

On trouve cette *sittelle* à la Jamaïque, où elle se nourrit de vers et de punaises sauvages.

La SITTELLE GRIVELÉE (*Sitta nævia* Lath.). Son pays natal est la Guiane, et sa longueur est d'environ six pouces ; un cendré obscur couvre la tête et le corps, ainsi que le dessus des ailes, dont les plumes sont terminées de blanc. Cette dernière couleur règne sur la gorge, et est indiquée sur la poitrine par des traits, ce qui forme une espèce de grivelure sur un fond cendré bleuâtre, moins foncé sur tout le dessous du corps que sur le dessus ; le bec et les pieds sont bruns. Cette *sittelle*, si c'en est une, se rapproche un peu de la *grande à bec crochu*, et s'éloigne des autres qui ont le bec droit. Ne seroit-ce pas plutôt une espèce de *fourmilier* ?

La SITTELLE A HUPPE NOIRE (*Sitta Jamaïcensis* Lath.). A la huppe près, dont cependant Sloane, qui le premier a décrit cet oiseau, ne parle pas, cette *sittelle* a la tête et tout le plumage de celle *à tête noire* ; il faut cependant en excepter quelques raies transversales blanches qui sont vers l'extrémité de la queue, où l'autre n'a que des taches de cette couleur. On la trouve à la Jamaïque. Elle est si peu sauvage, qu'on l'approche assez près pour la frapper à la tête, ce qui lui a fait donner le nom d'oiseau stupide (*logger head*).

La SITTELLE A LONG BEC (*Sitta longirostra* Lath.). Batavia est le pays natal de cet oiseau qu'a fait connoître Latham ; il a sept pouces et demi de long ; le bec noir, presque blanc à la base ; un trait noir qui part des coins de la bouche passe à travers l'œil, et descend sur les côtés du cou qui sont blancs, ainsi que les joues et la partie antérieure de la tête ; le sommet, tout le dessus du corps et les ailes ont pour teinte un gris bleu clair ; la pointe des pennes primaires est brune ; le ventre d'une couleur de tan ; les pieds sont bruns.

La PETITE SITTELLE A HUPPE NOIRE (*Sitta Jamaïcensis* var. Lath.) ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle est plus petite ; elle habite le même pays, et y porte le même nom.

La PETITE SITTELLE ROUSSE DE SURINAM (*Sitta Surinamensis* Lath.). Cette jolie petite espèce, dont Latham a donné la figure pl. 28, *Gen. Synop.*, vol. 2, a été apportée de Surinam. Trois pouces un quart font sa longueur ; le bec est un peu courbé vers sa pointe, brun noirâtre en dessus et plus pâle en dessous ; la tête et le dessus du cou sont d'un roux châtain, cette teinte, variée de taches longitudinales noires sur une partie de la tête, s'étend sur le dos et le croupion ; les couvertures des ailes sont noires et tachetées de blanc ; cette dernière couleur borde largement le côté extérieur des scapulaires et des pennes

secondaires, ce qui fait paroître le dos blanc lorsque les ailes sont en repos; les pennes primaires sont noires; le dessous du corps est d'un blanc teinté de châtain, qui se salit sur le ventre; les pieds sont noirs, ainsi que la queue qui est terminée de blanc.

La PETITE SITELLE A TÊTE BRUNE (*Sitta pusilla* Lath.). Tous les auteurs qui ont parlé de cet oiseau n'ont eu pour guide que la mauvaise figure qu'en a donnée Catesby; aussi sa description est-elle très-fautive. Je l'ai fait représenter, d'après nature, dans mon *Hist. des Ois. de l'Amér. sept.*, où je la donne comme la femelle ou un jeune d'une petite espèce à tête noire qui a la plus grande analogie avec la *petite sittelle huppée*. La tête de cet oiseau n'est point brune, mais rousse, et cette teinte s'étend sur les côtés du cou, sur le dessus duquel on remarque une tache grise; cette dernière couleur blanchit un peu sur la gorge et sur tout le dessous du corps; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris ardoisé; les ailes brunes et bordées de gris; les pennes intermédiaires de la queue pareilles au croupion; les autres noires à la base, ensuite grises, et terminées par une nuance plus foncée; le bec et les pieds noirs; longueur, trois pouces huit lignes.

Latham rapporte à cette *sittelle* un oiseau de la baie d'Hudson, quoiqu'il s'en éloigne par les couleurs et sur-tout par sa taille plus alongée. Il a cinq pouces anglais de longueur; le bec court, noir, triangulaire, et garni de soies à la base; l'iris bleu sombre; la tête d'un brun inclinant au cendré; la gorge d'un blanc sale; le dos et les scapulaires d'un brun verdâtre; une grande tache jaune sur chaque côté de la poitrine; le ventre et le bas-ventre pareils à la gorge; les plumes des jambes teintes de jaune; les petites couvertures des ailes d'un vert foncé, les grandes noirâtres; les pennes noires et bordées de verdâtre; les deux intermédiaires de la queue noires, les autres d'un jaune pâle, et noires dans près d'un tiers de la longueur; les pieds de cette dernière couleur. Le nom très-composé que donnent à cet oiseau les natifs de la baie d'Hudson, est *keche misa, nuc. ca ha manka shish*. Cette dénomination vient de sa voracité, pour les baies dont il mange avec excès, et de ce qu'il combat avec acharnement les autres petits oiseaux qui veulent lui disputer cette pâture. Il fait son nid dans les saules; sa ponte est de quatre œufs qui éclosent à la fin de juin. Il émigre pendant l'hiver.

La SITTELLE A TÊTE NOIRE (*Sitta Carolinensis* Lath., pl. impr. en coul. de mon *Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale.*). Cet oiseau a un tel rapport dans les couleurs et la taille avec la *sittelle à huppe noire*, que j'ai peine à croire que ce ne soit pas le même oiseau décrit sous deux dénominations différentes. Quoi qu'il en soit, j'adopte le sentiment de Latham, qui en fait une espèce distincte de la nôtre, quoiqu'elle en ait les habitudes et le genre de vie; mais son cri et une partie de son plumage sont différens. Elle a cinq pouces trois lignes de longueur; le bec noir en dessus et gris en dessous; le dessus de la tête et le haut du cou en dessus noirs; les soies qui recouvrent les narines, les joues et les sourcils d'un gris blanc; les parties supérieures du corps de couleur d'ardoise; les pennes et les couvertures des ailes noires et bordées de gris bleuâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue

de cette même teinte; les deux plus proches noires et terminées de blanc; celles qui les suivent terminées de gris bleuâtre, et les latérales blanches de chaque côté, et de couleur d'ardoise foncée vers la pointe; le dessous du corps, du bec au bas-ventre, d'un gris blanc; les flancs tachetés de roux; les plumes des jambes de cette teinte, et les pieds noirâtres.

Cette espèce est répandue dans le nord de l'Amérique jusqu'à la baie d'Hudson; mais elle quitte les parties boréales aux approches de l'hiver, et n'y reparoît qu'au printemps. On la trouve aussi à la Jamaïque.

Un individu que Latham rapporte au précédent, et qui est décrit dans un manuscrit de M. Hudchins, auquel on doit de nombreuses et exactes observations sur les oiseaux et les quadrupèdes de la baie d'Hudson, offre des dissemblances assez remarquables; non-seulement le dessus de la tête, mais le devant, les côtés, la gorge et la poitrine sont d'un noir brillant, cette couleur est mélangée de blanc et d'orangé sur le ventre; le dos est d'un noir rembruni; près de la jonction des ailes sont de longues plumes d'un orangé brillant, qui s'étendent de chaque côté du corps jusqu'aux cuisses; les petites couvertures des ailes sont noires; les grandes d'un brun teinté de rouge; les pennes et les deux intermédiaires de la queue de cette première couleur; les deux plus proches ont sur leur bord extérieur une tache orangée; les autres en ont une pareille et sont terminées de brun. Les naturels de cette partie boréale de l'Amérique distinguent cette *sittelle* par le nom composé *nemisu apethayschish*. Ce dernier mot signifie *tonnerre*. Ils signalent ainsi cet oiseau, d'après le bruit qu'il fait lorsqu'on s'en approche. (Vieill.)

SITULE, nom spécifique d'une *couleuvre* d'Égypte. *Voyez* au mot Couleuvre (B.)

SIU (*Fringilla barbata* Lath., ordre Passereaux, genre du Pinson. *Voyez* ces mots.). *Siu* est le nom que les naturels du Chili donnent à ce petit oiseau; les Espagnols, habitans du même pays, l'appellent *gilghero*, c'est-à-dire *chardonneret*.

Il a la forme et la grosseur du *serin*; mais le mâle a un attribut singulier, c'est une espèce de barbe de poils noirs qui commence à lui pousser à la base du bec après les six premiers mois, croît à mesure qu'il avance en âge, et s'étend jusqu'à la moitié de la poitrine lorsqu'il est vieux. Cet oiseau à barbe, décrit par l'abbé Molina, dans son *Histoire naturelle du Chili*, a le bec conique, droit, pointu, blanc à la base et noir à la pointe; la tête d'un noir velouté, le corps jaune, légèrement teint de vert; les ailes variées de noir, de vert et de jaune; la peau brune. La femelle diffère du mâle par son plumage tout gris, ses ailes tachetées de jaune et en ce qu'elle est privée de barbe.

Cette espèce, très-nombreuse au Chili, se tient dans les montagnes qui sont près de la mer; elle place son nid sur

les arbres, et le compose de paille menue et de plumes. La ponte n'est que de deux œufs. En hiver elle descend dans les plaines des provinces Méditerranées, et les quitte à l'automne. Sa chair est très-savoureuse. On donne au mâle un chant très-mélodieux et beaucoup plus agréable que celui du *serin*; on ajoute qu'il imite avec facilité le chant des autres oiseaux, qu'il est susceptible d'une grande familiarité et même d'attachement pour celui qui le soigne. Le *sis* est granivore, il préfère la graine de la *madia sativa*; il mange aussi avec plaisir les feuilles aromatiques du *scaudex chilensis*. (Vieill.)

SIWUCZA, le *phoque lion marin*, en langue russe. (S.)

SIYAH-GHUSH. C'est, en Perse, le Caracal. *Voyez* ce mot. (S.)

SIZERIN (*Fringilla linaria* Lath., pl. enl. n° 151, fig. 2, genre du Pinson, de l'ordre des Passereaux. *Voyez* ces mots.). Les ornithologistes ne sont pas d'accord sur la place que doit occuper cet oiseau: les uns le rapportent à la *linotte*, d'autres au *tarin*. Il est certain que d'après ses habitudes et son genre de vie, il tient plus de ce dernier que de tout autre; et il ne doit pas rester de doute sur l'analogie de ces deux espèces, si, comme dit Frisch, le *tarin* peut servir d'appeau pour attirer le *sizerin* dans les piéges au temps du passage, et si ces deux espèces se mêlent et produisent ensemble. Comme les *tarins*, ces oiseaux se plaisent dans les lieux plantés d'aulnes, dont ils aiment les graines. En cage, ils préfèrent le chénevis à la navette; et en liberté, ils vivent de graines d'ortie-grièche, de chardon et de pavots. Ils mangent les boutons des jeunes branches de chêne, de bouleau, &c. L'hiver est la saison où nous les voyons dans nos cantons. Peu sauvages, on les approche de très-près sans les effaroucher; d'un naturel doux, ils se familiarisent promptement avec la cage; peu défians, ils se prennent facilement dans les piéges qu'on leur tend.

Ces oiseaux vivent en troupes, fréquentent les bois, où ils se tiennent souvent à la cime des chênes, des bouleaux et des peupliers, s'accrochent comme les *mésanges* à l'extrémité des petites branches, et en parcourent toutes les sommités avec une vivacité étonnante; ils se dispersent peu, se rappellent sans cesse, et à chaque instant se réunissent sur le même arbre. Nous ne les voyons pas tous les ans avec la même abondance dans les mêmes cantons; quelquefois ils forment des bandes innombrables, quelquefois on n'en rencontre que des petites troupes de quinze à vingt. Ils nous quittent du 1er au 15 avril, pour ne reparoître qu'à l'automne suivant. Il paroît qu'ils se retirent dans le Nord pour multiplier, car on n'en voit jamais

pendant l'été. Suivant Linnæus, ils se plaisent en Suède dans les lieux humides plantés d'aulnes, et poussent leurs excursions fort avant dans le Nord. Ce fait est confirmé par des voyageurs et des naturalistes qui les ont rencontrés au Groënland, où ils font leur nid au rapport de l'un d'eux, Otho Fabricius. Ils le placent entrent les branches des arbrisseaux, et le composent de trois couches : la première, qui est la plus épaisse, est tissue d'herbes sèches, entremêlées de quelques petits rameaux; la couche du milieu, plus mince, est un mélange de plumes et de mousse; le duvet d'une espèce de fromager (*eryophorum vaginatum* Linn.) forme la couche intérieure sur laquelle la femelle dépose cinq œufs d'un blanc verdâtre, tachetés de rouge, principalement vers le gros bout. Ils quittent ces régions glacées au mois d'octobre, et ne reparoissent qu'au mois d'avril; de là, l'espèce se répand non-seulement en Europe, mais encore en Amérique, où elle n'est pas moins nombreuse; mais, sur l'un et l'autre continent, elle s'avance peu vers le sud. En France, le froid ne les force de parcourir la partie méridionale que lorsqu'il est très-rigoureux. En Amérique, ils ne dépassent guère la Pensylvanie, et n'y paroissent même que dans le fort de l'hiver, lorsque la terre est entièrement couverte de neige, d'où est venu leur nom américain *snow-bird* (*oiseau de neige*). Selon Fabricius, l'espèce est plus petite au Groënland que dans des pays moins septentrionaux. Au contraire, en Amérique, elle est un peu plus forte qu'en France, et son plumage est moins rembruni. (*Voyez* les pl. imp. en couleurs de mon *Hist. des Ois. de l'Amér. sept.*)

Les *sizerins* prennent beaucoup de graisse et sont un fort bon manger lorsqu'ils ne se nourrissent pas de chénevis, qui leur donne un goût d'huile désagréable, et quand ils ne mangent pas des graines amères; car alors leur chair contracte une très-grande amertume. Si l'on conserve de ces oiseaux en captivité, ce n'est pas pour leur chant, car il est foible et beaucoup moins agréable que celui de la *linotte*; mais pour leur familiarité, ils s'apprivoisent au point de venir chercher leur nourriture sur la table; ils paroissent d'une complexion très-amoureuse, car le mâle et la femelle se recherchent et se caressent sans cesse; cependant ils ne produisent point en captivité.

Le mâle a la poitrine et le sommet de la tête rouges; deux raies blanches transversales sur les ailes; le reste de la tête, et tout le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue, les scapulaires et les flancs variés de brun et de gris roussâtre; une tache brune entre le bec et l'œil; la gorge de

cette même couleur; le devant du cou, le ventre, et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc roussâtre; les petites couvertures du dessus des ailes brunes et bordées de roux clair; les pennes des ailes et celles de la queue brunes et bordées de gris blanc; le bec jaunâtre, mais brun à la pointe; les pieds de cette dernière teinte, et les ongles noirâtres. Longueur totale, cinq pouces; grosseur inférieure à celle de la *linotte;* queue fourchue.

La femelle n'a point de rouge sur la poitrine, et celui de la tête est moins vif; de plus, ses couleurs sont ternes. Ces oiseaux ne prennent la couleur rouge qu'au printemps, et la perdent, pour ne plus reparoître, à la première mue qu'ils éprouvent en volière. Les plumes du front recouvrent les narines.

Retzius (*Faun. Suecic.*) fait mention d'une variété qui avoit le bec jaune, le front et le corps blancs, le dessus de la tête et la poitrine d'un rouge sanguin (j'en ai vu où cette couleur étoit, sur la poitrine, d'un beau rose); ils avoient de plus les pennes du milieu de la queue et les grandes des ailes, grises, et le croupion d'un blanc roussâtre. (VIEILL.)

SJENOSTAVEZ, mot russe qui signifie *faucheur;* c'est la dénomination que les Russes du Kolywan donnent au *pika,* qui coupe l'herbe pour sa provision d'hiver. Les mêmes Russes appellent aussi cet animal *kamennaja koschka,* c'est-à-dire, *chat de rocher;* ceux qui habitent les rives du Jenissea et la Sibérie orientale le connoissent sous le nom de *piatschuha,* qui signifie *sifflеur.* Voyez PIKA. (S.)

SKIERRO. Les Lapons nomment *skierro* un oiseau de mer, qui paroît être le *goëland à manteau gris brun* ou le *bourguemestre.* (S.)

SKIMMI, *Skimmia,* arbuste à rameaux légèrement tétragones, à feuilles alternes, pétiolées, oblongues, ondulées, un peu dentées à leur extrémité et toujours vertes, et à fleurs disposées en panicule terminale, qui forme un genre dans la tétrandrie monogynie.

Ce genre a pour caractère un calice divisé en quatre parties; une corolle de quatre pétales concaves; quatre étamines; un ovaire supérieur, surmonté d'un style simple.

Le fruit est une baie à quatre semences.

Le *skimmi* croît au Japon, où on mange ses fruits. (B.)

SKIPPOG. Les Anglais de New-York connoissent sous cette dénomination le BEC-EN-CISEAUX. *Voy.* ce mot. (S.)

SKORZA, substance minérale qui se trouve en petits grains peu brillans, d'un vert serin, sur les bords de la rivière d'Arangos, près de Muska en Transylvanie.

Klaproth en a retiré 43 de silice, 21 d'alumine, 14 de chaux, 16,5 d'oxide de fer, et 0,25 d'oxide de manganèse. (*Brochant*, tom. II, pag. 554.)

Il paroît que c'est un sable qui provient du détritus de quelque matière volcanique. (PAT.)

SKOURA (*Anas scandica* Lath.), *canard* décrit par Muller, dans la *Zoologie danoise*, et qui se trouve en Danemarck, où il porte le nom de *skoura*. Sa grosseur est celle de notre *canard sauvage*, mais il a le bec plus large; le dos, les ailes, la queue, le bec et les pieds noirs; le dessous du corps et le miroir des ailes couleur marron. Il fréquente également les eaux salées et les eaux douces. (S.)

SKUA. C'est, aux îles Féroë, le *goëland varié* ou le *grisard*. (S.)

SKUNK, nom que le *conepate* porte à la Nouvelle-York. (S.)

SLAMI-MOKESKI. C'est, en Russie, le nom des fourrures de peaux de *lièvres*. (S.)

SLANTZA, arbre du genre des *sapins*, qui sert à la nourriture des habitans du Kamtchatka, et qu'ils regardent comme un spécifique contre le scorbut. (B.)

SLOANE. C'est la même chose que le QUAPALIER. *Voyez* ce mot. (B.)

SLOTH, c'est-à-dire *paresseux*. Les auteurs anglais désignent l'*aï* par cette dénomination. (S.)

SMALT. C'est un verre d'une belle couleur bleue très-foncée, qu'on fait avec un mélange d'une partie d'*oxide de cobalt grillé* ou *safre*, et quatre parties de *sable quartzeux*. Le *smalt*, réduit en poudre impalpable, forme ce qu'on appelle le *bleu d'azur* ou *bleu d'émail*. Voyez SAFRE et COBALT. (PAT.)

SMARAGDITE *Saussure*, DIALLAGE *Haüy*, substance pierreuse, dont la couleur est le plus souvent d'un beau vert d'émeraude, d'où Saussure a tiré le nom de *smaragdite*, dont il l'a décorée; et cette dénomination est d'autant plus heureuse, qu'il a été reconnu par Vauquelin que cette substance est colorée par l'oxide de *chrôme*, de même que l'émeraude du Pérou. Quelques auteurs ont nommé cette substance *émeraudite*.

La *smaragdite* n'est pas toujours verte, non plus que l'émeraude: elle offre plusieurs variétés de structure, de consistance et de couleur: tantôt elle est d'un beau vert, translucide sur ses bords, d'une cassure fine et écailleuse, sans le moindre indice de cristallisation; tantôt elle est verte encore, mais en

lames brillantes, striées, de forme rhomboïdale; tantôt enfin elle est d'un gris éclatant, et cristallisée en lames fines et chatoyantes. Sa dureté varie comme sa couleur: la grise est tendre; la verte compacte n'est que demi-dure; celle qui est cristallisée étincelle sous l'acier.

Cette belle espèce de pierre se trouve toujours mélangée avec la variété de *jade*, que Lamétherie a nommée *témanite*. La roche qui résulte de ce mélange est le *vert-de-Corse, verde-di-corsica* des Italiens. *Voyez* JADE et VERT-DE-CORSE.

Saussure observa d'abord cette roche parmi les blocs roulés des environs du lac de Genève. Il la découvrit ensuite au pied du *Musinet*, montagne voisine de Turin, en gros blocs qui paroissoient avoir été détachés de cette montagne, qui est composée de serpentine.

Cette roche se trouve encore sur la côte de Gênes, et surtout en Corse, où elle est en grandes masses, d'où l'on tire des blocs qui se débitent en magnifiques tables, comme celles qu'on voit dans la chapelle Médicis à Florence.

La *smaragdite* paroît être la substance qui a été le plus généralement désignée sous le nom de *prime d'émeraude*; et c'est probablement un morceau de *smaragdite* qu'on montroit comme une *émeraude* prodigieuse, du poids de vingt-neuf livres, dans le trésor du couvent de Reichenau près de Constance.

La variété de *smaragdite chatoyante* que le savant Haüy nomme *diallage métalloïde*, paroît avoir le plus grand rapport avec le *schiller-spath* ou *epath-chatoyant* de Werner; leurs caractères extérieurs et leurs propriétés chimiques sont à-peu-près les mêmes, comme on le voit par la description de la *smaragdite* par Saussure, et du *schiller-spath* par Werner; de même que par les analyses faites de la *smaragdite* par Vauquelin, et du *schiller-spath* par Heyer.

SMARAGDITE.		SCHILLER-SPATH.	
Silice	50		52
Alumine	21		23,33
Magnésie	6		6
Chaux	13		7
Oxide de fer	5,50		17,50
Oxide de cuivre	1,10		
Oxide de chrôme	7,50		
	104,10		105,83

On voit dans ces analyles que les trois terres qui sont les

véritables parties constituantes de ces deux substances, s'y trouvent dans les mêmes proportions; et à l'égard des oxides métalliques, si Heyer n'en a pas fait le triage, c'est qu'on ne les regarde point comme parties essentielles des matières pierreuses. (PAT.)

SMARAGDO-PRASE, nom que quelques anciens naturalistes ont donné à différentes pierres de couleur verte, et notamment au *spath-fluor*, dont la couleur approchoit plus que toute autre de celle de l'*émeraude*. C'étoit une pierre de cette nature qu'on montroit comme une véritable *émeraude* dans l'abbaye de Reichenau, sur le lac de Constance. *Voyez* EMERAUDE, PRASE, CHRYSOPRASE et GEMMES. (PAT.)

SMARIS, *Smaris*, genre d'insectes de ma sous-classe des ACÈRES, ordre des SOLÉNOSTOMES, famille des TIQUES. Les caractères sont : corps aptère, sans distinction de tête ni d'anneaux; point de mandibules; organes de la manducation formant un bec avancé, long, presque cylindrique, à valvules inégales; palpes filiformes, droits, parallèles à ce bec; huit pattes.

L'insecte avec lequel j'ai établi ce genre est voisin de celui que Linnæus nomme *acarus longicornis*. Mais celui-ci a un bec conique, à valvules égales, et des palpes coudés, longs, terminés par deux soies. (*Bdelle.*)

Le corps du *smaris* est ovoïde, mou : celui de la seule espèce qui m'est connue est rouge, parsemé de petits poils, avec les palpes et les pattes plus pâles, et deux yeux noirs.

Schranck l'avoit trouvée sur le *sureau*, d'où il l'a appelée *acarus sambuci*. Je l'ai rencontrée sur des chênes. Ce *smaris* sera pour moi le SMARIS DE SUREAU, *Smaris sambuci*. (L.)

SMECTITE, terre argileuse, qui mousse et se dissout dans l'eau comme le savon. Le nom de *smectite* lui a été donné parce qu'elle a la propriété de dégraisser les étoffes de laine. C'est une marne à foulon. *Voy.* ARGILE et MARNE. (PAT.)

SMEGMADÈRMOS, *Smegmadermos*, arbre du Pérou, qui forme un genre dans la polygamie dioécie. Il offre pour caractère un calice persistant, à cinq divisions lancéolées; une corolle de cinq pétales, légèrement spathulés, insérés au calice; un disque plane, stelliforme, émarginé et coloré; dix étamines, dont cinq extérieures, insérées aux émarginures du disque, et cinq intérieures, attachées dessous; cinq ovaires oblongs, à styles subulés et à stigmates en tête; cinq capsules oblongues, disposées en étoile, uniloculaires, supérieurement bivalves, et contenant plusieurs semences ovales, entourées d'une aile membraneuse.

Les fleurs mâles sont sur des pieds différens des femelles, et n'en diffèrent que par l'avortement des ovaires dans les premières, et des étamines dans les secondes.

Le *smegmadermos* est le même arbre que le QUILLAJE de Molina (*Voyez* ce mot.), mais dont les caractères sont mieux précisés, et de plus figurés dans le *Genera* de la *Flore du Pérou*, tab. 31. (B.)

SMÉRINTHE, *Smerinthus*, genre d'insectes de l'ordre des LÉPIDOPTÈRES, de ma famille des SPHINGIDES, et dont les caractères sont : antennes renflées vers leur milieu, prismatiques, en scie ou pectinées, terminées en pointe crochue; trompe nulle ou très-courte.

On a confondu ces insectes avec les *sphinx*; mais le défaut de trompe les en éloigne suffisamment : leurs métamorphoses sont d'ailleurs les mêmes. *Voyez* SPHINX.

Les espèces qui nous sont connues ont toutes les ailes anguleuses ou façonnées. Nous citerons les suivantes :

SMÉRINTHE DEMI-PAON, *Sphinx ocellata* Linn., Geoff., Fab., *Pap. d'Europe*, pl. CXIX, n° 164. Il a les ailes supérieures brunes en dessus, marbrées de couleurs de différentes nuances; les inférieures d'un rouge foncé, avec une grande tache noire et bleue en forme d'yeux sur chacune; la tête et le corcelet gris; l'abdomen brun, avec des bandes rouges en dessous.

On le trouve en Europe et en Amérique.

Sa chenille est d'un vert blanchâtre; sa peau est chagrinée, et sa corne est bleuâtre. Elle se nourrit de feuilles de saule.

SMÉRINTHE DU TILLEUL, *Sphinx tiliæ* Linn., Geoff., Fab., *Pap. d'Europe*, pl. CXVI—CXVIII, n° 163. Il a le corcelet gris, avec trois lignes longitudinales verdâtres; l'abdomen d'un gris verdâtre; les ailes supérieures d'un gris verdâtre ou d'un jaune ferrugineux, avec l'extrémité d'un vert d'olive, et deux taches brunes sur le milieu; les inférieures d'un fauve verdâtre; les quatre ailes sont découpées.

On le trouve en Europe.

Sa chenille est rose, verte, chagrinée, avec une corne jaune sur le onzième anneau. Elle se nourrit de feuilles de tilleul; se change en nymphe à la fin de l'été, et ne devient insecte parfait que l'été suivant.

SMÉRINTHE DU CHÊNE, *Sphinx quercus* Fab., *Pap. d'Europe*, pl. CXXII, n° 165. Ce *sphinx* est fort rare et le plus grand de ce genre. Ses ailes supérieures sont d'un gris cendré en dessus, avec des espèces de bandes ou des nuances plus claires un peu jaunâtres, et des raies qui les tranchent, obscures; les inférieures sont couleur de chamois, avec le côté interne plus pâle, d'un gris jaunâtre. La femelle est plus foncée.

La chenille est verte, avec des raies obliques et latérales blanches, et les stigmates roux. Elle vient sur le chêne.

La chrysalide est brune, avec les bords des anneaux fauves.

SMÉRINTHE DU PEUPLIER, *Sphinx populi* Linn., Fab.; le *Sphinx*

à ailes dentelées Geoff., *Pap. d'Europe*, pl. CXIV — CXVI, n° 162. Elle est d'un gris tirant sur le brun ou sur le roussâtre clair, suivant les sexes ou les variétés, avec des bandes ou des raies transversales plus foncées; les supérieures ont en dessus, vers leur milieu, un petit trait arqué ou un point, soit blanchâtre, soit jaunâtre; les ailes inférieures ont vers leur naissance un grand espace d'un fauve chamois, et qui paroît avoir plus de duvet qu'ailleurs.

La chenille est verte et chagrinée, avec des lignes et des raies de chaque côté, blanches, et une queue; leurs stigmates sont rouges. Elle se tient, le jour, collée à une feuille ou à une branche de peuplier sur lequel elle vit, et ne mange ordinairement que le soir.

Elle s'enfonce en terre vers la fin de l'automne, mais à peu de profondeur, se cache même dans la mousse. L'insecte éclot dans les premiers jours du printemps suivant. (L.)

SMIGUES. Lamarck appelle ainsi le *smilax* de Linnæus dans sa *Flore française*. Voyez au mot SALSEPAREILLE. (B.)

SMILACÉES, famille de plantes dont le caractère consiste en un calice à six divisions ou de six parties égales; six étamines à filamens presque toujours libres ou rarement réunis, et imitant alors un tube; un ovaire simple, supérieur ou inférieur, à trois styles, et trois stigmates ou un style à stigmate simple ou trifide; une baie ou une capsule triloculaire à loges à une ou plusieurs semences, dont le périsperme est charnu ou cartilagineux.

Les plantes de cette famille ont une racine fibreuse ou tubéreuse; une tige souvent frutescente, quelquefois rameuse, droite ou volubile; des feuilles rarement opposées, communément entières, et rarement engaînantes; des fleurs souvent monoïques par avortement, et presque toujours disposées en corymbes, en grappes ou en épis axillaires.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la troisième de la quatrième classe de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 4, n° 1 du même ouvrage, cinq genres sous deux divisions; savoir:

1°. Les *smilacées* qui ont l'ovaire supérieur; FRAGON, SALSEPAREILLE et IGNAME.

2°. Les *smilacées* dont l'ovaire est inférieur; TAMINIER et RAJANE. *Voyez* ces mots. (B.)

SMIRE, *Smirium*, nom donné par Jussieu au genre *palicoure* d'Aublet, qui fait actuellement partie des PSYCHOTRES. *Voyez* ce mot. (B.)

SMIRRING (*Gallinula flavipes* Lath.; *fulica* Linn., édit. 13, ordre des ECHASSIERS, genre de la GALLINULE. *Voyez* ces mots.). Cette *poule d'eau*, connue en Allemagne sous le nom de *schmirring*, a été d'abord décrite par Gesner;

elle a le bec jaune, avec un peu de noir à la pointe; le bord des paupières couleur de safran; le front couvert d'une peau nue d'un jaune pâle; le reste de la tête et les parties supérieures du corps, roux, avec des taches noires; les côtés de la tête et le dessous du corps blancs; les petites couvertures tachetées de noirâtre et d'un peu de brun, avec les bords rougeâtres vers l'extrémité, ainsi que ceux des grandes; mais celles qui sont les plus proches du corps, les ont blancs; les pennes noirâtres, et celles de la queue rousses, avec des taches noires; les pieds sont d'un jaune pâle, et les ongles noirâtres : taille de la *poule d'eau commune*. (VIEILL.)

SMITHIE, *Smithia*, plante à tige couchée, unie, à feuilles alternes, pinnées sans impaire, à folioles oblongues, velues sur leurs bords et sur leurs côtes, et au nombre de quatre à dix de chaque côté; à stipules doubles, persistantes, sagittées; à fleurs jaunes peu nombreuses, disposées en grappes dans les aisselles des feuilles supérieures et accompagnées de bractées.

Ce genre, qui a été établi dans l'*Hortus Kewensis*, et qui est figuré pl. 627 des *Illustrations* de Lamarck, se rapproche beaucoup des *sainfoins*. Il a pour caractère un calice de deux folioles concaves et hérissées de tubercules pétifères, accompagné de deux bractées distinctes de celles des pédoncules, et presque semblables aux stipules; une corolle papilionacée, dont l'étendard est bifide; dix étamines, divisées en deux paquets égaux; un germe supérieur à style latéral, et recourbé à sa pointe.

Le fruit est un légume composé d'articulations distinctes et monospermes, attachées latéralement au style.

La *smithie* est annuelle, et vient de l'Inde. On la cultive dans les jardins de Londres. Ses feuilles sont susceptibles de contraction lorsqu'on les touche, comme le sont celles de la SENSITIVE. *Voyez* ce mot.

Gmelin a donné ce nom à un genre de la pentandrie monogynie, qui avoit d'abord été appelé *thouinie* par Smith même. C'est l'ENDRACH. *Voyez* ce mot. (B.)

SMITTEN. Le voyageur Bosman désigne sous ce nom une grande espèce de *singe*, qui est le JOCKO ou CHIMPANZÉE, *Simia troglodytes* de Linnæus, animal que nous décrivons à l'article des ORANGS-OUTANGS. *Voyez* ce mot. (V.)

SMYNTHURE, *Smynthurus*, genre d'insectes de ma sous-classe des APTÉRODICÈRES, ordre des THYSANOURES, famille des PODURELLES. Ce genre répond à la seconde section des *podures* de Degéer, celles qui ont les antennes coudées, de cinq pieds, dont la dernière commence au coude, et est composée de plusieurs petits articles, et dont le corps

est arrondi. (*Voyez*, pour les autres caractères, l'article Podure.) Degéer nous a donné plusieurs détails sur l'espèce de *smynthure*, qu'il nomme *podure brune*, *ronde* (*podura atra* Linn.). Elle est la plus grande de sa famille. On la trouve ordinairement sur les morceaux de bois et les branches d'arbres qui sont restés long-temps sur un terrein humide; vainement les chercheroit-on sur le bois sec et dans des endroits où il n'y a pas une humidité suffisante pour ramollir les substances végétales dont elle paroît se nourrir. Elle vit dispersée. Cet insecte a, outre sa queue fourchue, et qui lui sert pour sauter, une pièce dont l'usage est de fixer le corps sur le plan où il se trouve, particulièrement lorsque l'animal est sur le point de tomber. Cette pièce est située sous le corps, et au-delà de la fourche de la queue. Elle consiste dans un tuyau cylindrique, servant d'étui à deux filets également cylindriques, membraneux, transparens, longs, très-flexibles, et gluans ou comme humides. L'insecte les élance avec force et avec vîtesse dans le besoin. Leur viscosité les fixe aux différens corps sur lesquels l'animal se promène, et le retient. Il peut en avoir plus besoin lorsqu'il monte sur un corps perpendiculaire à l'horizon. Il les fait rentrer dès que ses fonctions ne sont plus nécessaires. Nous appellerons cette espèce, Smynthure brune, *Smynthurus fuscus*. Le Smynthure vert, *Smynthurus viridis*, *Podura viridis* Linn., Geoff., Fab., est vert, avec la tête jaunâtre. On le trouve sur les feuilles de différens végétaux. (L.)

SNAK, nom du *saïga* chez les Tartares. (S.)

SOAJER, nom de pays de l'Iguane commun. *Voyez* ce mot. (B.)

SOBLE. *Voyez* Sobol. (S.)

SOBOL ou SOBLE, la *zibeline* en langue polonaise. (S.)

SOBRALE, *Sobralia*, genre de plantes de la gynandrie diandrie et de la famille des Orchidées, dont le caractère consiste en une corolle de cinq pétales oblongs, dont deux intérieurs plus aigus; un nectaire à lèvre inférieure, presque en cœur, profondément émarginé, caréné, recourbé, large, rugueux, frangé, embrassant la lèvre supérieure, qui est presque linéaire, courbée, à demi-canaliculée et bifide; un opercule inséré à la découpure intermédiaire; une seule étamine à deux anthères, insérée à la même découpure et cachée sous l'opercule; un ovaire inférieur, tordu, trigone, à style adné à la lèvre supérieure de la corolle, et à stigmate irrégulièrement trigone; une capsule oblongue, linéaire, hexagone, uniloculaire, trivalve, contenant un grand nombre de semences fusiformes.

Ce genre, dont les caractères sont figurés pl. 26 du *Genera* de la *Flore du Pérou*, et qui se rapproche des *limodores*, renferme deux espèces propres à ce pays.

Swartz, dans sa *Monographie* des *orchidées*, les a réunis, avec doute cependant, à ses CYMBIDIONS. *Voy.* ce mot. (B.)

SOBREYRE, *Sobreyra*, plante aquatique du Pérou, qui forme un genre dans la syngénésie polygamie superflue. Elle offre pour caractère un calice commun de quatre grandes folioles ovales, en cœur, dont deux opposées plus grandes; un réceptacle convexe garni de paillettes, et portant des fleurons hermaphrodites dans son disque et seize demi-fleurons femelles fertiles à la circonférence; des semences ovales, trigones, terminées par trois dents ciliées.

Ces caractères sont figurés pl. 23 du *Genera* de la *Flore du Pérou*. (B.)

SOCO (*Ardea cocoi* Lath., ordre des ECHASSIERS, genre du HÉRON. *Voyez* ces mots.). Tel est le nom générique des *hérons* au Brésil, et Buffon l'applique en particulier à cette grande et belle espèce qu'a décrite Marcgrave, et qui se trouve également à la Guiane et aux Antilles.

Le *soco* est plus gros que notre *héron gris*, et l'égale en grandeur; les plumes de sa huppe, dont quelques-unes ont six pouces de long, sont fines, pendantes et d'un joli cendré; celles qui pendent au bas du cou sont blanches, également délicates, douces et flexibles; celles des épaules et du manteau d'un gris cendré ardoisé; les côtés de la tête noirs; le dos, le croupion et le dessous du corps, d'un cendré clair, ainsi que les pennes de la queue; mais celles des ailes sont plus foncées; ce même cendré teint la tête, la peau nue qui est entre le bec et l'aile, et les pieds; les joues, la gorge et le cou sont d'un beau blanc; le bec est d'un jaune verdâtre. Mauduyt pense que ce n'est pas une espèce distincte de notre *héron huppé*, mais un oiseau un peu changé par le climat et agrandi par une nourriture plus abondante. (*Encyclop. méthod.*) (VIEILL.)

SODADE, *Sodada*, genre de plantes établi par Forskal dans l'octandrie monogynie. Il a pour caractère un calice de quatre folioles colorées, inégales; une corolle de quatre pétales inégaux; huit étamines; un ovaire surmonté d'un seul style.

Le fruit est une capsule pédicellée.

Il ne renferme qu'une espèce, qui se trouve en Arabie. (B.)

SODAREINTA, l'*orignal* dans le pays des Hurons. (S.)

SOE-PAPEGAY, le *macareux* aux îles Féroë. (S.)

SOGO, nom spécifique d'un poisson du genre HOLOCENTRE. *Voyez* ce mot. (B.)

SOGUR, nom du *bobak* en Tartarie. (S.)

SOHIATAN. Les sauvages de l'Amérique, selon Thevet (*Singularités de la France antarctique*), nomment *sohiatan* une espèce de *rat* dont ils se nourrissent, et dont la chair est aussi bonne et aussi délicate que celle des levrauts. Je crois que ce prétendu *rat* est le DIDELPHE. *Voyez* ce mot. (S.)

SOIE. Les poils durs et roides qui croissent sur le corps ou sur quelques parties des quadrupèdes, se nomment *soies*. Les *cochons* et les *sangliers* sont couverts de *soies*; ce sont des *soies* qui forment les moustaches de plusieurs espèces de quadrupèdes. (S.)

SOIE, nom donné à la matière que filent plusieurs chenilles, entr'autres celles des *bombix*, mais plus particulièrement la chenille du *bombix à soie*, vulgairement *ver à soie*, et plusieurs *araignées*. Voyez BOMBIX et ARAIGNÉE. (L.)

SOIF. *Voyez* ABLAQUE. (S.)

SOIE VÉGÉTALE. On donne quelquefois ce nom au duvet qui entoure les semences de l'ASCLÉPIADE DE SYRIE, ainsi qu'au CHANVRE et au LIN préparés. *Voy.* ces mots. (B.)

SOIE DE MER. C'est le DRAGONEAU. *Voyez* ce mot. (B.)

SOIE MINÉRALE. On a quelquefois donné ce nom à la belle *amiante* de la Tarentaise, qui, par la blancheur, l'éclat, la finesse et la flexibilité de ses fibres, ressemble assez bien à de la *soie*. *Voyez* AMIANTE. (PAT.)
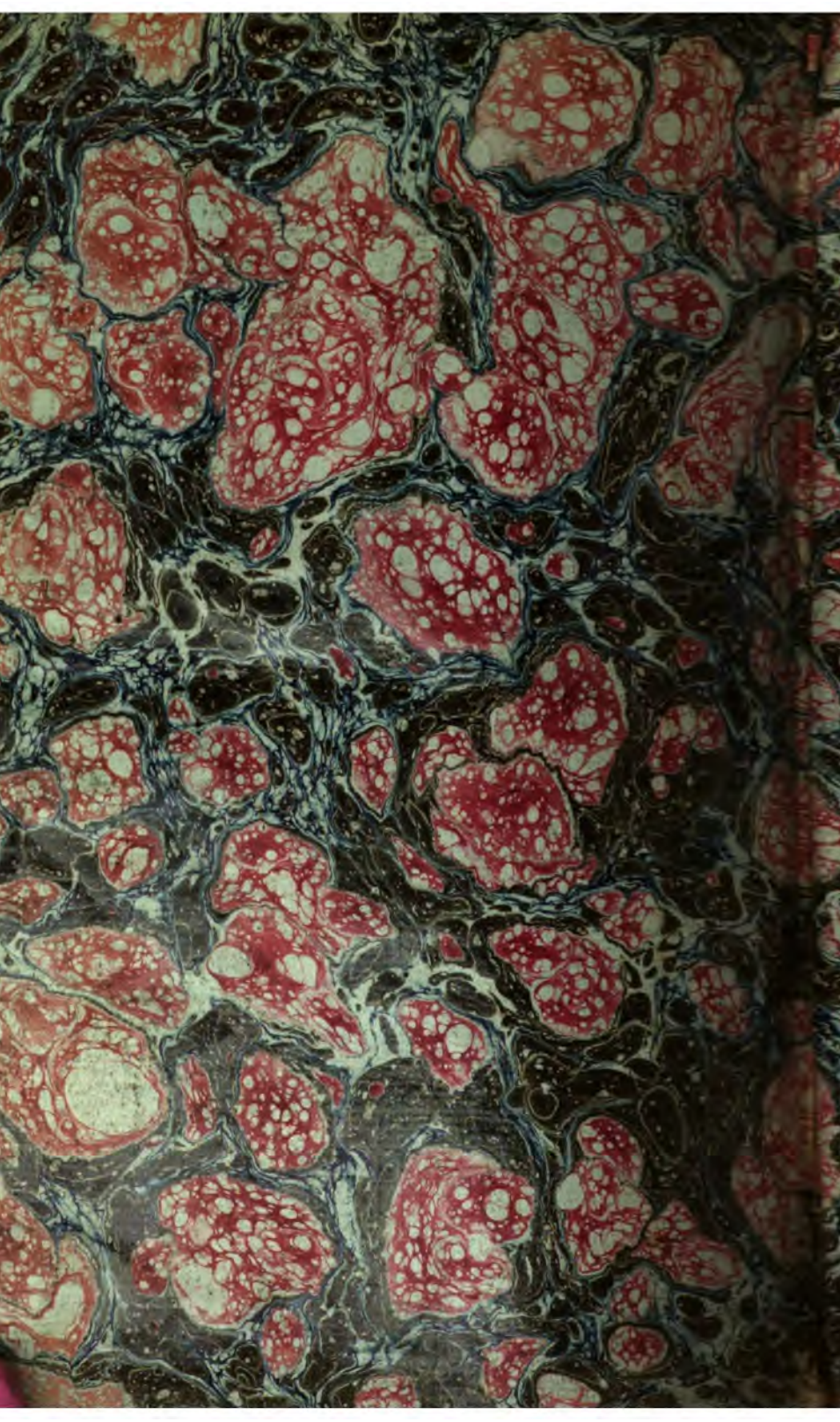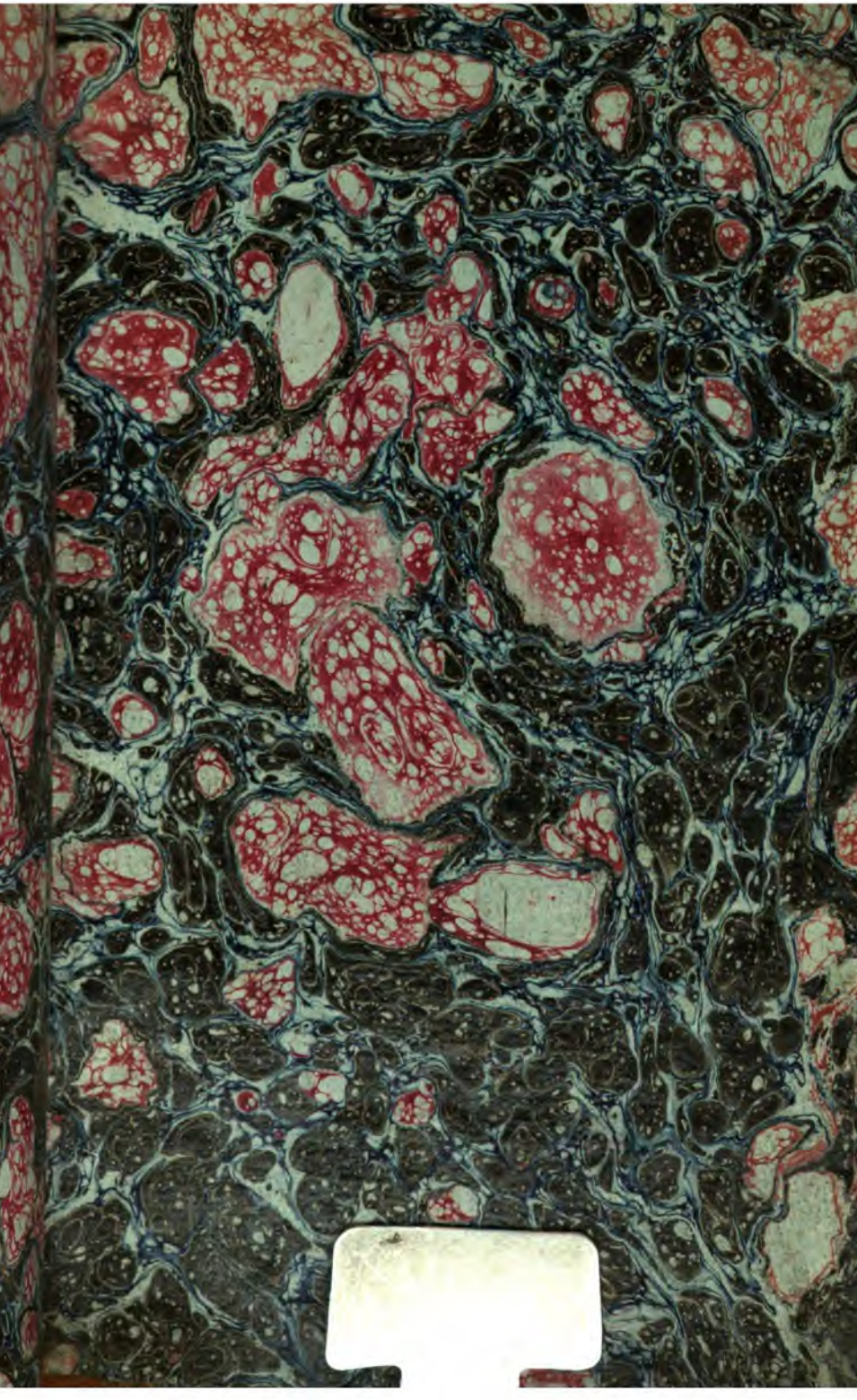
FIN DU TOME VINGTIÈME.